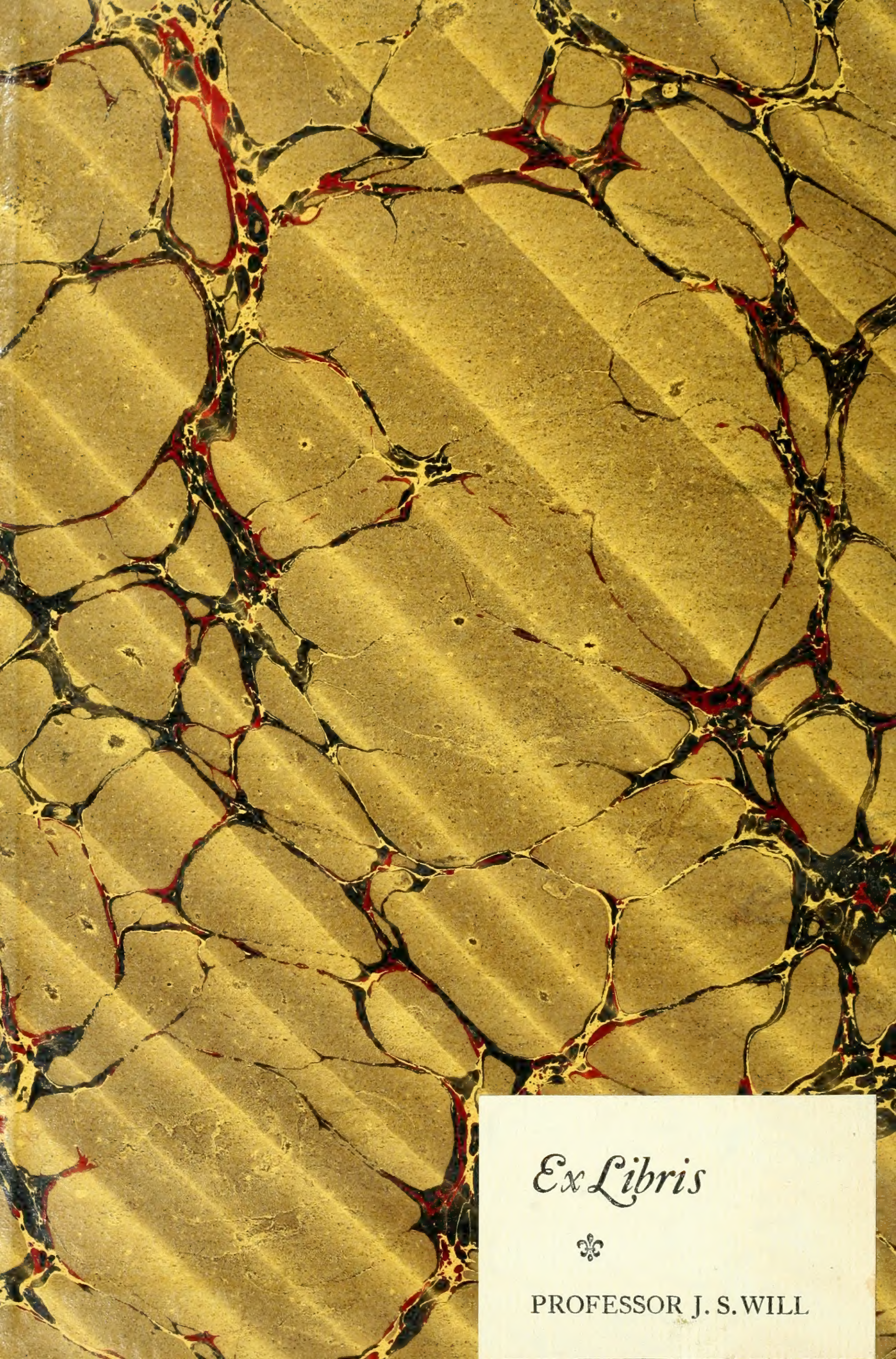
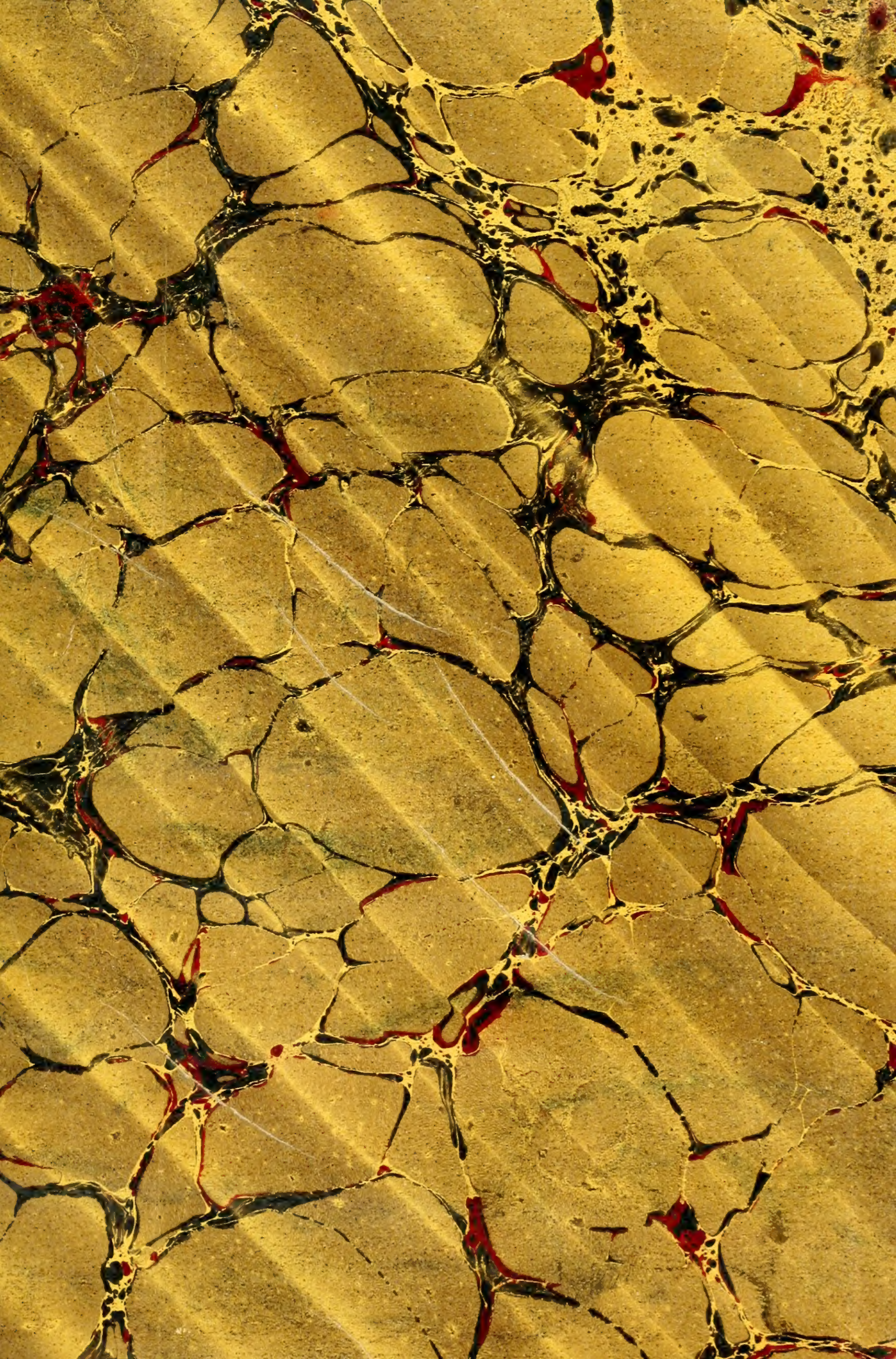

3 1761 08130031 1


Ex Libris
PROFESSOR J. S. WILL





Le Grand Siècle

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A TOUS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. FR. FUNCK-BRENTANO

Format in-8° écu.

Le Moyen Age, par FR. FUNCK-BRENTANO, 1 vol.

La Renaissance, par L. BATIFFOL, 1 vol. (*En vente.*)
(*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

Le Grand Siècle, par JACQUES BOULENGER, 1 vol. (*En vente.*)

Le XVIIIe siècle, par CASIMIR STRYIENSKI, 1 vol. (*En vente.*)
(*Ouvrage couronné par l'Institut.*)

La Révolution, par LOUIS MADELIN, 1 vol. (*En vente.*)
(*Ouvrage couronné par l'Académie Française*, GRAND PRIX GOBERT.)

Le Consulat et l'Empire, par LOUIS MADELIN, 1 vol.

Prix de chaque volume broché . . . . **5 fr.**

OUVRAGES DE JACQUES BOULENGER

Les protestants à Nîmes au temps de l'édit de Nantes (FISCHBACHER).

Les Dandys : Georges Brummel, esq. — Le comte d'Orsay. — « Milord Arsouille ». — Eugène Sue. — Barbey d'Aurevilly, etc., 3e édition (OLLENDORFF).

Marceline Desbordes-Valmore (FAYARD), *épuisé*.

Ondine Valmore (DORBON).

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A TOUS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

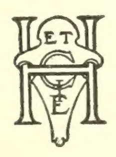
de Fr. Funck-Brentano

LE GRAND SIÈCLE

PAR

JACQUES BOULENGER

Troisième édition.

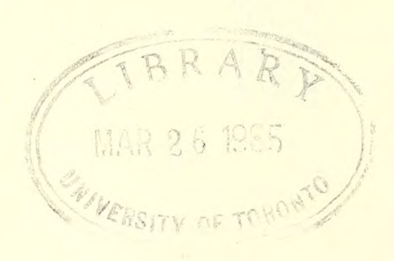


PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1915


LIBRARY
MAR 26 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

LE GRAND SIÈCLE

CHAPITRE I

LA JEUNESSE DE LOUIS XIII

I. Marie et Léonora. — II. États généraux. — III. Les Concini. — IV. Luynes. — V. Avènement de Richelieu.

I

Le 14 mai 1610, la reine Marie de Médicis causait dans son « cabinet », au Louvre, avec Mme de Montpensier, lorsqu'elle entendit un remue-ménage insolite :

« Comme le bruit grandissait extraordinairement, — raconta plus tard Marie, — j'envoyai Mme de Montpensier voir ce qui en était, et je me mis à craindre qu'il ne fût arrivé quelque accident à mon fils et qu'il ne fût mort. Ma crainte s'augmenta d'autant plus que je vis Mme de Montpensier fermer subitement la porte et se retourner vers moi toute pâle d'épouvante, car elle avait vu le Roi mort. Et elle, à toutes les questions pleines d'anxiété que je lui adressai sur le sort de mon fils, sans me donner satisfaction, se contentait de me dire : « Votre fils n'est pas mort. » Je voulus voir moi-même la cause de ce désordre, j'ouvris la porte du cabinet et, comme j'allais sortir de ma chambre, je vis tout à coup venir, outre les gens qui étaient là, plus de deux cents épées nues, et M. de Praslin, un des quatre capitaines des gardes, se tournant vers moi, s'écria : « Oh ! Madame, nous sommes « perdus ! » Et, à ce moment, je vis le Roi sur son lit... »

Elle ajoute qu'elle manqua s'évanouir. Il se peut : mais l'assassinat de son mari la rendait maîtresse du royaume, et c'est apparemment ce qui fit qu'elle ne s'évanouit pas tout à fait.

Non qu'elle fût ambitieuse et qu'elle se sentît les goûts d'un politique. Quand, naguère, le Roi avait voulu la faire entrer au Conseil, elle en avait témoigné tant d'ennui et elle avait montré une incapacité aux affaires si merveilleuse, qu'il avait fallu au plus tôt la renvoyer à ses femmes. Mais si elle ne souhaitait pas de gouverner la politique du royaume, Marie souhaitait fort d'en gouverner la caisse. L'économie, l'avarice même qui fut peut-être la principale qualité d'Henri IV en tant que roi, n'en était pas une en tant qu'époux. Lorsqu'elle apprit sa mort, la Reine songea surtout qu'elle pourrait désormais dépenser à sa guise. Quant aux intérêts de la France, elle n'y pensait guère. Cette Marie était une dame d'une épaisse sottise.

A la voir sur ses portraits officiels, par Rubens ou par Porbus, mais surtout telle que l'a gravée Guillaume Dupré : obèse, sensuelle, le front bas, couvert de cheveux frisottés d'un blond gras, des gros yeux de myope, un teint blanc et rouge de grosse femme trop nourrie, on pense au jugement de Saint-Simon : « Impérieuse, jalouse, bornée à l'excès, toujours gouvernée par la lie de la Cour et de ce qu'elle avait amené d'Italie, elle a fait le malheur d'Henri IV et de son fils, et le sien même, pouvant être la plus heureuse femme de l'Europe sans qu'il lui en coûtât quoi que ce soit que de ne s'abandonner pas à son humeur et à ses valets. » Qu'elle s'abandonnât à ses valets, rien n'est moins sûr, mais à son humeur, cela est certain, et elle ne l'avait point bonne : « Vous êtes entière, lui disait Henri IV, pour ne pas dire têtue. » Elle était sujette à des colères qui la secouaient au point de la rendre malade. Obtuse d'esprit, paresseuse, brutale, irrésolue, « méchante par humeur et par impulsion d'autrui », c'était pourtant cette étrangère, — elle baragouina le français jusqu'à sa mort, disant du *soucré* pour du *sucre*,

ou : *I fa cho* pour : *Il fait chaud*, — c'était cette « grosse banquière » qui allait en France remplacer Henri IV.

Elle n'aimait point son fils aîné, qu'elle ne visitait guère au château de Saint-Germain où l'on élevait pêle-mêle ses enfants et ceux des favorites d'Henri IV. Louis XIII était, en 1610, un petit garçon de neuf ans, volontaire et *diable*, sujet à des colères aveugles, qui passait ses journées à jouer au soldat, et à qui, selon l'usage du temps, on n'épargnait pas le fouet quand il se montrait « opiniâtre », ce qui lui arrivait souvent. On a dit que Marie lui préférait son fils cadet Gaston d'Orléans. Mais peut-être n'eut-elle jamais d'affection profonde que pour sa dame d'atours, Léonora Dori, dite Galigaï.

C'était la fille de sa nourrice et son amie d'enfance, et en venant en France elle l'avait imposée à la Cour, non sans peine, car le Roi goûtait peu cette petite personne sèche, noiraude et chafouine, qui débuta par se compromettre outrageusement avec un bel Italien appartenant à la suite de Marie, lui aussi, et qu'on nommait « le sieur Conchine ». Quoique issu d'une bonne famille florentine, Concino Concini n'hésita guère, en 1601, à épouser la modeste femme de chambre de la Reine, et il n'eut pas à s'en repentir. On vit bientôt, en effet, que l'avisée Léonora dirigeait l'esprit de Marie à sa guise et qu'à cela le Roi ne pouvait rien. Comme la dame d'atours logeait de droit au Louvre, au-dessus de sa maîtresse, et qu'elle la pouvait voir à tout moment, chaque soir Léonora descendait chez la Reine et, au bout de quelques années, quand la Galigaï, devenue presque impotente, ne quitta plus son appartement, ce fut Marie qui monta chez elle.

Après 1610 et la mort du Roi, la liaison des deux femmes devint plus étroite encore. Léonora était « fort bizarre », dit Tallemant ; « comme elle était malsaine [atteinte d'une maladie nerveuse], elle imagina d'être ensorcelée et, de peur des fascinations, elle allait toujours voilée pour éviter, disait-elle, *gli Guardatori* ». Elle consultait des astrologues et elle entretenait un médecin juif, Montalto, avec la permission du

Pape. D'ailleurs, elle vivait loin du monde et ignorante de ses usages : renfermée dans son appartement de trois pièces, où elle ne recevait personne par crainte du mauvais œil, sauf ses hommes d'affaires ou un douteux abbé napolitain nommé André de Lizza, qui lui servait de factotum et lui jouait du guitaron, elle passait ses journées à faire endêver ses servantes, à enfiler des perles et à composer des philtres magiques. Or, l'influence de cette maniaque sur Marie de Médicis était telle que beaucoup de Parisiens croyaient la Reine éprise ou envoûtée. « Sa Majesté aime Léonora d'une façon extraordinaire, elle est comme amoureuse d'elle », écrivait l'ambassadeur florentin (juin 1610). Qu'il s'agît de places, de pensions ou d'affaires, « Madame la Maréchale » profitait de son crédit pour intervenir toujours et, comme on pense, elle n'oubliait pas sa fortune, non plus que celle de son mari, qui, d'ailleurs, ne le lui eût pas permis. Aussitôt après la mort du Roi, elle lui avait fait donner le marquisat d'Ancre en Picardie et elle l'avait fait nommer premier gentilhomme de la Chambre, maréchal de France, gouverneur de Roye, Péronne et Montdidier. Au reste, tout occupés d'amasser de l'argent, ni elle, ni Concino ne se mêlèrent guère de la politique générale avant 1615. La Régente gouvernait selon les avis de ses vieux ministres qui ne s'entendaient que pour lui recommander d'attendre et de laisser faire ; du Père Coton, confesseur du Roi ; du nonce qui avait un brevet de conseiller ; même de l'ambassadeur d'Espagne ; quant à son Conseil, elle ne le consultait que pour la forme. Et tel était le gouvernement de la France.

Au lendemain de la mort d'Henri IV, le prince de Condé parlait déjà de former une ligue entre les grands en vue de restreindre le pouvoir de la Régente. Ces « grands », qui, en fait, se distinguaient très nettement du reste de la noblesse, c'étaient les princes du sang, d'abord, et les bâtards ; puis les princes « étrangers » : Nevers, Bouillon, etc. ; enfin certains gouverneurs de provinces, des manières de souverains,

comme les Montmorency, les Lesdiguières, les d'Épernon. Successeur des grands vassaux de la féodalité, chacun d'eux avait toute une clientèle de gens attachés et dévoués à sa maison, et qui étaient en quelque sorte ses sujets avant d'être ceux du Roi. C'étaient là ses « domestiques », ceux qui lui « appartenaient », qui « étaient à lui » : d'abord la foule des cousins, parents pauvres, hobereaux et gentillâtres, qui vivaient en commensaux dans son hôtel, nourris à sa table, promenant ses chevaux, menant ses meutes, l'escortant partout à grand fracas pour lui faire honneur et prouver à tous la grandeur et la puissance de sa maison ; puis les serviteurs proprement dits, en nombre immense : valets de chambre, sommeliers, cuisiniers, courriers, cochers, laquais, recrutés sans qu'on eût beaucoup regardé à leurs antécédents, payés peu ou prou, couchant en quelque coin, vivant de ce qui se pouvait, mais protégés eux aussi par celui de qui ils portaient la livrée, vieillissant et mourant dans sa maison ; enfin ses pensionnés de toutes sortes : spadassins, chapelains, aumôniers, médecins, ou hommes de lettres chargés de louer le maître en vers et en prose, d'écrire ses billets doux et d'avoir de l'esprit pour lui. Qu'un Condé, qu'un Lesdiguières se révoltât, tous ceux qui lui « appartenaient » ainsi, depuis les petits pages jusqu'aux officiers à qui il avait fait donner les places de ses gouvernements, ses gentilshommes, ses laquais, le suivaient et se révoltaient par conséquent avec lui. Il ne lui restait plus qu'à lever quelques milliers d'hommes pour disposer d'une armée semblable à celles du Roi. Pour peu qu'il gagnât ensuite une bataille, la monarchie était en danger.

Naturellement, les grands sont d'autant plus forts que la royauté est plus faible. En théorie, — car en pratique il n'en va pas du tout de la sorte, — le Roi n'a, dès cette époque, d'autres limites à son autorité que son « plaisir » et il ne doit compte de ses actions à personne : c'est donc un crime que de se révolter contre lui sous quelque prétexte que ce soit. Mais quand le Roi se trouve mineur et qu'une régente exerce le pouvoir en son nom, chacun se sent moralement beaucoup

moins obligé à l'obéissance ; on peut, en effet, discuter les décisions d'une régente : est-il bien sûr qu'elle gouverne au mieux des intérêts du Roi ? Il s'ensuit que la rébellion devient un crime beaucoup moins caractérisé, en même temps que beaucoup plus tentant. C'est pourquoi les séditions se font si nombreuses sous Marie de Médicis et, plus tard, sous Anne d'Autriche. Et l'on observera qu'invariablement les révoltés ont bien soin de marquer qu'ils ne se dressent pas contre le Roi, mais contre la Régente ou ses ministres, et qu'ils prétendent, tout aussi bien que les partisans du gouvernement légitime, combattre et agir au nom et selon les « véritables intérêts » du Roi.

II

Marie de Médicis, inquiétée par les grands dès les premiers mois de sa régence, ne pouvait penser à poursuivre les projets ambitieux d'Henri IV. Sully lui-même le comprit et conseilla de renvoyer la plus grande partie de l'armée réunie à grands frais en Champagne en vue de la guerre contre l'Espagne. Toutefois, il fallait d'abord liquider l'affaire de Juliers : en août-septembre 1610, le duché fut enlevé sans difficultés à l'empereur Rodolphe. Mais « cette expédition fut la dernière concession faite au passé ». Poussée par les prêtres étrangers et les vieillards qui la conseillaient, — et c'était aussi bien le parti le plus sage, — Marie de Médicis travailla désormais à relâcher les alliances protestantes et à se rapprocher de l'Espagne. Ainsi furent complètement renversés les desseins du règne précédent.

La Reine avait conservé les ministres d'Henri IV : Sillery, Jeannin, Villeroy, Sully. Mais les trois premiers — très âgés, on les appelait les « trois barbons » — s'accordaient peu, si ce n'était pour écarter avec soin le quatrième des affaires. Car tout le monde détestait ce vieux bonhomme de Sully, chauve, grincheux et toujours grommelant dans sa

grand'barbe, qui travaillait avec affectation toute la journée, dans son cabinet de l'Arsenal, sous les portraits de Luther et de Calvin, et qui veillait sur les finances avec une vigilance bien malplaisante. La Reine elle-même, quoiqu'elle sentît son utilité, ne pouvait lui pardonner d'avoir toujours mis si peu de formes, au temps du feu Roi, à rogner sur ses dépenses et à lui refuser son argent de poche. De plus, Sully avait le double tort d'être huguenot et de rappeler par sa personne le gouvernement précédent. C'est pourquoi, s'étant bientôt aperçu que, dans le cas où il s'obstinerait à conserver sa charge de surintendant, « il pourroit lui en arriver quelque malheur », il en donna prudemment sa démission, le 26 janvier 1611, et il s'en fut vivre dans ses châteaux, où il ne mourut qu'en 1641, après avoir vu avec fureur ses successeurs ruiner son œuvre et avec amertume Richelieu la rétablir.

Sa disgrâce avait fort mécontenté les protestants, inquiets par ailleurs des négociations avec l'Espagne. Réunis régulièrement en assemblée générale à Saumur, ils rédigèrent des « cahiers » très impérieux et, quand les commissaires du Roi les invitèrent à se séparer, ils répondirent qu'ils ne le feraient point avant que d'avoir reçu les réponses de la Régente à leurs réclamations. Alors Marie de Médicis usa du procédé qui fut toujours son principal moyen de gouvernement : elle acheta (très cher) une des têtes du parti, le duc de Bouillon, et Bouillon fit si bien que l'assemblée céda. De la sorte n'ayant plus rien à craindre des huguenots, la Régente publia le traité qu'elle avait signé avec l'Espagne quelques mois plus tôt (avril 1611), et qui réglait cette chose étonnante : l'union des petits-enfants de Philippe II avec les enfants d'Henri IV. Le contrat de mariage du roi de France et de l'infante Anne d'Autriche, et celui du roi d'Espagne et de la sœur de Louis XIII furent signés en août 1612.

Donc, plus de projets belliqueux : le trésor de guerre, si laborieusement amassé sous le règne précédent, devenait enfin disponible. Au lendemain du départ de Sully, il s'éle-

vait encore à six millions, renfermés à la Bastille, dans la tour du Trésor, en des centaines de sacs, coffres et caques. Pour y atteindre, il fallait que le lieutenant de la forteresse ouvrît une première porte, après quoi l'on en rencontrait une seconde, à trois serrures dont la Reine, le trésorier de l'épargne, un conseiller des finances gardaient les trois clefs. Mais tant de précautions ne défendirent guère le bel argent. La Régente ne se maintenait qu'à force de largesses et de pensions : dès que la pluie d'or se ralentissait, les princes et les grands éprouvaient une indignation si violente qu'il leur fallait sur l'heure dénoncer au monde les désordres de l'État.

Ainsi, au commencement de 1614, Condé — s'étant préalablement retranché à Mézières avec Vendôme, Longueville, Bouillon, Mayenne — lance un manifeste où il déplore insidieusement que le peuple soit chargé d'impôts, la noblesse appauvrie, la justice difficile, et où « ce qui étoit le meilleur, dit Richelieu, est qu'il se plaignoit des profusions et prodigalités qui se faisoient des finances du Roi, comme si ce n'étoit pas lui et les siens qui les eussent reçues ». Il faut bien calmer l'indignation du premier prince du sang et de ses acolytes soutenus par les huguenots, et, puisque les conseillers de la Reine ne veulent pas la guerre, il ne reste qu'à essayer du remède ordinaire : les pensions. Il réussit fort bien : par le traité de Sainte-Menehould (15 mai 1614), Condé obtient 450 000 livres, Longueville 100 000, Mayenne 300 000, le reste à l'avenant, et sans compter les gouvernements et autres faveurs, moyennant quoi les princes se réconcilient avec la Cour. Comme on voit, celle-ci disposait encore d'un grand nombre des sacs qu'avait jadis si soigneusement alignés un à un, à la Bastille, M. de Sully.

Cependant, la Régente s'était laissé arracher une promesse dangereuse : celle de convoquer les États généraux. Les princes pensaient que, après le service que nous venons de les voir rendre au royaume, bref après leur manifeste, la France ne pourrait manquer de leur marquer sa recon-

naissance en élisant des députés qui soutinssent leur opposition au gouvernement. Mais la Cour inventa tout d'un coup, et dans sa perfection, la candidature officielle. Ensuite, elle organisa un voyage du jeune Roi à travers les provinces : ce fut un triomphe. Grâce à ces précautions, les députés élus se trouvèrent en majorité hostiles aux princes. Si bien que la Régente décida de réunir leur assemblée, non point à Sens, comme elle en avait eu d'abord l'intention, mais à Paris, et c'est là que les États furent inaugurés, le 26 octobre 1614, par une procession et une messe à Notre-Dame.

Ils ne représentaient naturellement que les hautes classes de la nation. Le « menu peuple », ni même le « moyen peuple » des marchands n'y figuraient pas, et les députés du « Tiers-État », en 1614, se fussent sans doute fort offusqués qu'on les crût chargés des intérêts de cette « canaille ». Presque tous faisaient partie de la « robe » : sur cent quatre-vingt-douze qu'ils étaient, soixante-seize seulement n'avaient pas droit au titre de *messires* ou *nobles hommes*; de profession, cent cinquante-six étaient officiers de justice ou de finances, une quinzaine maires ou échevins, quelques-uns avocats, deux ou trois bourgeois, et trois, au plus, marchands. Ils représentaient donc, non pas les intérêts de la majorité des Français, mais les intérêts de ce patriciat parlementaire et bourgeois qui s'était constitué et développé dans le royaume à mesure que s'y était établi plus fermement la vénalité des charges.

Devenir riche, puis acheter un des innombrables « offices » que la pénurie des finances force le Roi de créer sans cesse, gagner ainsi un grade transmissible aux enfants, c'est par ce moyen qu'une famille s'élève au XVIIe siècle. S'il possède une grosse fortune, l' « officier » trouve à acquérir quelque grande charge civile, voire militaire, qui lui vaut l'anoblissement et à marier sa fille à un gentilhomme de marque : de la sorte, les Potier deviennent ducs de Gesvres, Mlle Séguier devient duchesse de Verneuil, Mlle de Mesmes duchesse

d'Elbeuf, Mlle Guyonne Ruellend, fille d'un financier véreux mais richissime, duchesse de Brissac, ou encore Mlle de La Porte, fille d'un avocat, Mme de Richelieu. Voilà des bourgeois bien « décrassés », n'est-il pas vrai ? et qui ont raison tout autant que les nobles d'épée de mépriser la basse roture dont ils sortent. Quant à la noblesse, ruinée par la cherté du prix de la vie qui s'accroît sans cesse tandis que le revenu de ses terres reste le même ou diminue, il lui faut bien épouser pour vivre. Telle famille se trouve gênée au XVII[e] siècle avec la même fortune qui la faisait riche au XVI[e]; privée de ses droits de finances et de justice, ne pouvant commercer ni travailler sans déroger, comment augmenterait-elle ses ressources pécuniaires, sinon par ses alliances? Un gentilhomme pauvre n'a vraiment d'autres moyens d'existence que le mariage ou les libéralités du Roi, et comme celles-ci risquent fort, en province surtout, de se faire attendre, la noblesse d'épée s'unit à la roture dorée; mais elle n'en reste que plus jalouse de son privilège de naissance, et l'on imagine assez bien quels peuvent être ses sentiments de classe à l'égard de celle de ses beaux-pères.

Aussi, en 1614, dès le début des États, les députés de la Noblesse s'efforcèrent-ils de porter un coup à ceux du Tiers en réclamant la suppression de la Paulette. Moyennant que, chaque année, il payât cet impôt — créé par Sully en 1604 et ainsi nommé en souvenir du financier Paulet qui l'afferma le premier — tout officier de justice ou de finances était propriétaire de sa charge qui, à sa mort, ne faisait pas retour au Roi : ses héritiers pouvaient en disposer, à condition que le droit annuel ne cessât point d'être acquitté. Demander l'abolition de la Paulette, c'était donc vouloir supprimer l'hérédité des charges, coup très sensible aux robins qui représentaient le Tiers-État. Ils ripostèrent fort habilement en réclamant à leur tour la suppression des pensions : « On vous demande, Sire, que vous abolissiez la Paulette, — dit leur orateur Savaron, qui fit sur ce point un fort beau discours, — c'est-à-dire que vous retranchiez de vos coffres

1 600 000 livres que vos officiers vous payent tous les ans, mais on ne vous parle point de supprimer l'excès des pensions... 5 660 000 livres !... » La Noblesse, ne trouvant rien à répondre, prit le parti de se déclarer insultée et de demander réparation. Alors le Clergé s'entremit : il délégua au Tiers un jeune évêque déjà connu par son tact et son activité et qu'on nommait Armand du Plessis de Richelieu. Savaron expliqua fièrement qu'il n'avait pas voulu offenser la Noblesse « de volonté ni de paroles », mais qu'au reste il avait porté cinq ans les armes avant que de servir le Roi dans ses cours de justice et qu'il avait ainsi le moyen de répondre à tout le monde. Finalement, les choses s'arrangèrent : pour donner satisfaction à l'opinion, la suppression de la Paulette fut inscrite sur les cahiers, mais il n'en fut plus jamais question sérieusement.

Mais, à peine son conflit avec la Noblesse terminé, le Tiers entra en lutte avec le Clergé. Il avait consigné, en tête de ses cahiers, l'article suivant qu'il demandait qui fût reçu comme « loi fondamentale de l'Etat » :

...Que, comme il [le Roi] est reconnu souverain en son État, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume... Que l'opinion contraire, à savoir qu'il soit loisible de tuer ou déposer nos Rois... est impie, détestable, contre l'établissement de l'Etat de la France, qui ne dépend immédiatement que de Dieu...

Or, cet article, qui nous paraît, à nous, inspiré par le plus pur bon sens, ne visait à rien moins qu'à trancher brutalement, en une de ses conséquences politiques, une querelle vieille en France de plusieurs siècles : celle du gallicanisme et de l'ultramontanisme. Depuis la Ligue et l'intervention romaine en France, la question se posait à peu près comme il suit pour tout ce qui n'était pas théologien de profession : Le Pape a-t-il, oui ou non, un droit de contrôle sur la couronne du Roi Très-Chrétien ? Si le Roi devient hérétique,

le Pape peut-il le déposer? Et, si l'on répond *oui* à ces deux propositions, n'en résulte-t-il pas que tout bon catholique français peut tuer le Roi condamné ou même désapprouvé par le Pape, comme Jacques Clément a tué Henri III et Ravaillac Henri IV?... Assurément les plus ultramontains, les Jésuites eux-mêmes, évitaient autant que possible d'admettre cette ultime conséquence et désavouaient ceux qui la proclamaient, comme le Père Mariana (1610). Mais, pour des âmes populaires et simples, elle découlait logiquement des principes précédents. Si bien qu'aux yeux de beaucoup de gens, en 1614, c'étaient les prêtres ultramontains qui s'étaient conjurés pour armer le bras de Ravaillac contre le roi Henri; en suppliciant l'assassin, on n'avait détruit que l'instrument, les complices avaient échappé : c'étaient eux qui présentement entouraient la Reine et recommandaient l'alliance espagnole; qui sait même si Marie n'avait pas trempé dans le complot?... Et, pour les Français plus éclairés, le gallicanisme était encore une doctrine traditionnelle, en faveur de laquelle le Parlement et la Sorbonne luttaient depuis des siècles, à coups d'arrêts, contre Rome. Si bien qu'en somme, en insérant son article sur le droit divin des rois, le Tiers exprimait un vœu national. Mais il ne sut pas le défendre.

A la première nouvelle de ce qui se traitait dans la chambre du Tiers, le Clergé, ultramontain en grande partie, était tombé dans « une émotion et un abattement extraordinaires ». Mais il comptait parmi ses membres beaucoup de jeunes prélats pleins de talent, comme Richelieu, qui se groupaient autour du célèbre cardinal Du Perron ; et plusieurs de ceux-là, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Montpellier, vinrent insinuer au Tiers, « avec des paroles de soie », qu'il serait bon qu'il consultât le Clergé si, par hasard, il se trouvait dans ses cahiers quelques articles qui touchassent à la religion... Messieurs du Tiers firent semblant de ne point comprendre. Alors Du Perron intervint en personne. Le 21 janvier 1615, il se rendit dans la chambre du Tiers, accompagné d'une

imposante escorte d'évêques et de gentilshommes, et là, il fit un discours imagé avec luxe, un discours de trois heures. A ce coup, certes, le Tiers se sentit flatté ; pourtant, il ne céda pas davantage. Et le Parlement renouvela ses condamnations antérieures contre les doctrines ultramontaines, tandis que le prince de Condé, soignant sa popularité, lisait au Conseil du Roi un long mémoire contre le régicide. Finalement, la Cour, où dominaient les ultramontains, trouva un moyen de ménager à la fois le Clergé et le Tiers : elle prévint celui-ci qu'il n'était « plus besoin » d'inscrire l'article, attendu que le Roi le tenait pour « présenté et reçu ». Après quoi, elle ne songea plus qu'à clore ces incommodes États. Le 24 février, quand le Tiers voulut se réunir à son ordinaire, il trouva fermée la porte de sa « chambre ». Et ainsi furent escamotés les États de 1614, où chacun des trois ordres ne s'était préoccupé que de défendre ses intérêts particuliers, et dont Bassompierre rend compte en ces termes négligents, qui suffisent : « L'an 1615 commença par la contestation de l'article du Tiers, qui fit un peu de rumeur dans les États ; enfin, on le plâtra. Le carnaval suivit dans lequel M. le Prince fit un beau ballet, et le lendemain fut la conclusion des États. »

Pour donner quelque satisfaction à l'opinion, qui se montrait fort hostile à l'hérédité des charges, la Cour avait annoncé assez vaguement l'intention de supprimer la Paulette. Le Parlement de Paris se serait trouvé atteint par une telle mesure comme les autres. C'est pourquoi il se mit à faire de l'opposition, par représailles. S'étant réuni, malgré la défense de la Reine, il vint solennellement faire des remontrances, le 22 mai 1615, et se plaindre du désarroi des finances, de la faveur des étrangers (les Concini, le nonce), des tendances ultramontaines de la Cour. Mais la Reine lui ayant parlé très fermement, il fit aussitôt des excuses ; ses membres ne se targuaient pas encore de cet héroïsme à la romaine qui sera de mode au temps de la Fronde.

Alors Condé, pour qui toute occasion de « brouiller »

était bonne, reprit l'affaire à son compte. Il publia à grand fracas un manifeste où il reproduisait à son tour les griefs les plus populaires ; puis il leva une armée avec l'aide des princes et des protestants. Ce fut en conséquence sous la protection des troupes royales qu'il fallut conduire à la frontière Elisabeth de France, et ramener la blonde infante Anne d'Autriche à Bordeaux où le Roi l'épousa le 28 novembre 1615. Les ennemis du gouvernement manquaient tout à fait de conviction et la Cour avait une armée. Mais la Reine, molle et irrésolue, poussée d'ailleurs par ses vieux ministres et ses très prudents conseillers d'Italie, aima mieux négocier que combattre. Il fallut trois mois de pourparlers pour arriver à la paix de Loudun (mai 1616). Par les articles publics de ce glorieux traité, les princes affichaient qu'ils n'avaient eu en vue que l'intérêt général du pays, et ils obtenaient, par exemple, que le concile de Trente ne serait pas reconnu en France (ce qui était pour plaire aux gallicans), ou que le maréchal d'Ancre, universellement haï, perdrait le gouvernement de la citadelle d'Amiens ; seulement, par les articles secrets, ils acceptaient très bien un peu plus de six millions de livres. Comme on voit, ils avaient encore mieux *travaillé* qu'en 161 : la paix de Sainte-Menehould ne leur avait pas rapporté la moitié de cette somme.

III

Condé, défenseur du peuple, revint à Paris où il fut acclamé. Il avait vingt-huit ans à peine. Brutal et rapace, prompt dans ses décisions, mais variable dans ses projets, il ne manquait toutefois pas d'agréments, et sa femme, — c'était cette belle Charlotte de Montmorency, aimée sans succès par Henri IV et qui s'écria de si bonne foi, quand elle vit le royal barbon : « Jésus, qu'il est fou ! » — Charlotte en avait plus encore, et qui valaient à son mari, on

peut le dire, une foule de sympathies. Mais pour le moment Paris tout entier chantait les louanges de M. le Prince : n'était-il pas l'ennemi irréconciliable de ce maréchal d'Ancre, que la France exécrait comme elle exécra plus tard un autre Italien, favori d'une autre Reine : le cardinal Mazarin ?

En réalité, ce n'était pas tant Concino qui jouissait des faveurs de Marie de Médicis que sa femme, Léonora. Lui, « il ne parlait pas à la Reine, ni même ne la voyait qu'aux heures publiques », assure Fontenay-Mareuil, et il n'habitait pas au Louvre, mais dans une petite maison attenante aux jardins du palais. S'il désirait quelque faveur, il suppliait sa femme, par lettre, de le soutenir. Souvent Léonora refusait ; en ce cas, il l'allait voir, et, quand il avait épuisé tous ses arguments de douceur, il la prenait à la gorge ou dégainait son poignard, tant et si bien que la maréchale, excédée et terrorisée, finissait par projeter de se retirer en Italie pour se délivrer d'un mari si partageux. En somme, on est bien forcé de penser que Concini ne déplaisait pas à Marie de Médecis, encore que celle-ci le traitât souvent mal ; mais sa puissance personnelle consistait surtout dans l'idée qu'il savait en donner aux autres ; bref, c'était proprement, si j'ose dire, un *bluff*, et une des preuves s'en trouve dans ce fait que ce fut Léonora, et non pas lui, qui réussit, en 1616, à renverser le ministère des « barbons ».

Les Concini ne s'étaient pas tant enrichis par les dons de la Reine-Mère qu'en faisant des affaires. Or, Sillery, Jeannin et Villeroy s'étaient efforcés de contrecarrer leurs entreprises financières et de les empêcher de toucher en paix leurs pots de vin. C'est pourquoi, quand elle eut obtenu leur renvoi, Léonora voulut mettre à leur place des hommes dont elle fût certaine qu'ils n'agiraient pas avec tant d'insolence, et elle choisit Claude Barbin, Guillaume du Vair, évêque de Lisieux, et Mangot, à qui elle adjoignit, quelque temps après, ce jeune évêque de Luçon qui s'était si fort distingué aux États, M. de Richelieu. Au moins, c'étaient là tous gens de mérite. Après une entrevue avec M. de Luçon,

notamment, Concini, frappé, l'avait déclaré capable de faire la leçon à « tutti quei barboni ». Néanmoins, le vrai chef du ministère ne fut pas Richelieu, mais Claude Barbin, précédemment général des finances et intendant de la maison de la Reine. Et, pas plus que le maréchal d'Ancre, il ne manquait d'audace, comme on s'en put bientôt apercevoir.

A se trouver si populaire, le prince de Condé avait fini par se croire presque roi. On appelait son palais le nouveau Louvre. On racontait que l'ambassadeur d'Angleterre, le très magnifique lord Sawlie, avait, chez le prince même, porté la santé du roi de France en regardant Condé d'une façon significative. Quand il venait au Conseil, Condé entrait au Louvre les mains pleines de placets qu'on lui avait confiés. C'est sans doute ainsi qu'il y pénétra, le 1er septembre 1616, sur les huit heures du matin : « Voilà maintenant le roi de France, mais sa royauté sera celle de la fève, elle ne durera pas longtemps », s'écria Marie de Médicis qui le guettait, accoudée à une fenêtre ; et elle en savait quelque chose, puisqu'elle avait donné l'ordre de l'arrêter. Quelques heures plus tard, en effet, Condé se trouvait enfermé à la Bastille, et en vain la princesse sa mère, vêtue de deuil et accompagnée d'une escorte de cavaliers, parcourait en carrosse les rues de la ville, en criant dramatiquement par la portière : « Aux armes, Messieurs de Paris ! le maréchal a fait tuer M. le Prince ! Aux armes ! » — Messieurs de Paris ne bougeaient point, sinon pour piller le magnifique hôtel de Concini. Petit malheur pour celui-ci, quand la disparition de son ennemi le faisait maître de la France.

Car le pouvoir du maréchal était peu à peu devenu irrésistible. Il avait profité de sa charge militaire pour lever une véritable armée, qui n'obéissait qu'à lui. Solidement établi dans les places dont il s'était fait nommer gouverneur, maître des courtisans qu'il avait su s'attacher par la terreur et par les grâces, maître des ministres qui à présent se réunissaient chez lui, maître de la Reine par sa femme, et de sa femme par des moyens variés, mais excellents, qu'avait-il à redouter?

Naguère, il avait rêvé d'être connétable ; maintenant il songeait, croit-on, à se tailler une principauté indépendante sur les frontières françaises ; en tout cas il ne mettait plus aucunes bornes à son orgueil et à son insolence. Souple, rusé, impressionnable, sujet à l'héroïsme et à la lâcheté, c'était un homme du Midi, et qui étalait sa puissance par volupté plus encore que par calcul. Il changeait d'un moment à l'autre comme ceux de son pays, aimable et séduisant quand il était satisfait, subitement désespéré, pleurant presque, ou enflammé d'une colère effroyable, lorsqu'il rencontrait quelque obstacle. Et, ainsi fait, ce beau cavalier à la figure trop mobile paraissait absolument intolérable à des Français. Assurément, il protégeait et soutenait fidèlement sa clientèle, mais il traitait ses fidèles comme des valets, et n'appelait-il pas les gentilshommes qui lui servaient de gardes : « coglioni di mila franchi » ? Quant à lui, il fallait le nommer « Excellence » ; au moindre manquement de respect, il entrait en fureur : « On ne pouvait tant soit peu toucher à cette montagne qu'elle ne fumât de courroux », assure Matthieu. Et par ailleurs, il se comportait en dictateur : il rendait des ordonnances ; il entretenait une police ; il faisait écrouer les gens. A la fin, ses colères ne cessaient plus : il insultait et menaçait tout le monde, jusqu'aux ambassadeurs. Les ministres souhaitaient de démissionner ; Léonora, inquiète de la haine qu'elle sentait gronder partout, voulait fuir en Italie... Mais « le sieur Conchine » augmentait ses troupes, et, pâle de rage, prétendait tenir la partie jusqu'au bout : « S'ils ne m'aiment pas, *jous* me ferai craindre », jurait-il. — Une seule personne osa conspirer contre lui : le Roi.

En 1617, Louis XIII a seize ans. Il passe pour niais, imbécile même, et, à regarder vivre cet adolescent puéril et violent, cet « enfant enfantissime », qui ne travaille jamais et dont les journées s'usent à monter à cheval et à chasser avec passion, mais aussi à jouer aux barres, au soldat, à battre du tambour, à jardiner dans les Tuileries, à faire la cuisine, larder et cuire, à servir les maçons, à atteler ses

chiens à de petits canons et à les faire défiler devant lui, personne n'imaginerait qu'il devînt jamais capable de prendre en main le gouvernement du royaume. Sa mère et les ministres laissent entendre qu'il a l'esprit faible. S'il assiste au Conseil, c'est à la condition de n'y pas prononcer une parole : un jour qu'il s'est risqué à entrer dans la salle sans y être appelé, sa mère se lève, le prend par le bras, et le met à la porte. Au Louvre, chacun s'écarte du Roi, de peur de déplaire au maréchal, et c'est à peine si Louis XIII voit à ses côtés « deux douzaines » de courtisans, le matin, quand toute la Cour s'empresse, chapeau bas, auprès de ce Concini qui accable l'enfant royal de son dédain, et qui peut-être joue à le blesser, comme ce jour où il lui recommande de recourir à lui hardiment quand la Reine lui refusera son argent de poche, et comme cet autre où il lui offre de lui prêter son armée. — Or, de tout cela, le Roi de seize ans se sentait ulcéré au point de tomber malade. Assez peu intelligent, mais courageux, violent, dissimulé, il souhaitait passionnément la chute de ses tyrans. Mais que pouvait-il, seul, contre les maîtres de son royaume?

On n'avait laissé auprès de lui que des gens sans conséquence, et parmi eux un pauvre gentilhomme de Provence, entré par la protection du comte du Lude au service de Henri IV, puis du Dauphin, qu'on nommait Charles d'Albert, sieur de Luynes. C'était un bel homme de trente-sept à trente-huit ans, au front haut, à la mine ouverte, doux, aimable, sympathique. Chargé des oiseaux de chasse du Roi, ses fonctions le mettaient en rapports très fréquents avec son jeune maître, qui s'était pris pour lui d'une de ces amitiés passionnées comme il en ressentit plus tard pour Barradas ou pour Cinq-Mars. Le modeste Luynes ne donnait guère d'ombrage au puissant maréchal ; on permit donc à Louis XIII de loger son ami au Louvre même, et au-dessus de ses propres appartements. Mais désormais Louis monta chaque soir à la chambre de son fauconnier, et là, avec quelques personnes sûres, il examinait les moyens de se défaire

du tyran. Luynes, naturellement poltron, voulait que le Roi s'enfuît et s'allât confier aux princes, qui, révoltés une fois de plus, avaient levé une armée. Mais d'autres, comme le commis Déageant et surtout comme le petit Roi lui-même, se montraient plus vaillants, et Louis finit par se décider à faire arrêter Concini. Toutefois, il restait à trouver un homme assez déterminé pour se charger d'une pareille besogne, dont ni Luynes ni ses frères ne se souciaient. On pensa à un soldat très brave, duelliste renommé, Nicolas de l'Hospital, marquis de Vitry, capitaine aux gardes. Appelé devant le Roi, Vitry ne posa qu'une question : « Mais, Sire, s'il se défend, qu'entend Votre Majesté que je fasse ? » L'enfant ne répondit rien. « Le Roi, dit Déageant, entend qu'on le tue. » Alors Vitry reprit : « Sire, j'exécuterai vos commandements. » Et le 24 avril 1617, au matin, comme le maréchal entrait sous le guichet du Louvre, lisant une lettre et tenant un bouquet à la main, Vitry sortit du corps de garde. Concini était accompagné, à son ordinaire, d'une telle foule de gentilshommes, que le capitaine des gardes, arrêté çà et là par des amis qui lui demandaient de ses nouvelles, eut quelque peine à le joindre : « De par le Roi, je vous arrête », lui put-il dire enfin. — « A me ? » (à moi ?) s'écria Concini, stupéfait, en portant la main à son épée. Tout aussitôt il tomba frappé de trois balles : c'était le frère, le beau-frère, deux ou trois amis de Vitry qui avaient tiré.

IV

Ainsi le maréchal d'Ancre périt dans le moment qu'il semblait le plus puissant, condamné et renversé par un enfant énergique qu'il avait trop offensé. La France entière exulta. A la nouvelle du meurtre, toute la Cour se pressa autour du billard sur lequel le jeune Roi, loquace, rouge, excité, était monté pour recevoir les félicitations de ceux qui venaient d'enjamber le cadavre de l'homme qu'ils encen-

saient la veille. La populace déterra bientôt et traîna par les rues le corps du favori exécré. Les grands firent leur soumission. La Reine se vit reléguée à Blois. Léonora, après un long et injuste procès, fut condamnée à mort et les vainqueurs se partagèrent ses dépouilles : Vitry reçut 70 000 écus et le bâton de maréchal ; mais Luynes eut presque tout le reste après l'exécution de la Galigaï, et notamment le marquisat d'Ancre qui prit son nom d'Albert. Puis il s'occupa de sa famille : de son frère Cadenet, propriétaire d'un îlot sur le Rhône, il fit le mari de Mlle de Péquigny, un maréchal de France, un duc de Chaulnes, pair de France ; son autre frère, puissant seigneur d'un petit vignoble, devint le mari de Marguerite-Charlotte, duchesse de Luxembourg et de Piney, et également duc et pair ; lui-même, non moins duc et pair, épousa Marie de Rohan, fille du duc de Montbazon (la future duchesse de Chevreuse) ; il ne fut jamais las d'acquérir aux frais du Roi, pour lui, ses frères et ses cousins de province, qui « arrivaient à batelées », l'argent, les titres et les gouvernements ; enfin il eut à la fois, quelques années plus tard, l'épée de connétable et la charge de garde des sceaux... N'y avait-il qu'un nouveau Concini en France ? « La taverne est la même, murmuraient les badauds, il n'y a que le bouchon de changé ». A vrai dire, cela n'était pas juste, car Luynes, qui préférait les titres à l'argent, n'était point un simple pirate comme Concini, et de plus, si sa faveur fut immense, son influence politique fut mince en réalité. Esprit changeant, contradictoire, désordonné, embrassant à la fois cent projets divers et n'en menant aucun à bien, merveilleusement poltron avec cela, et ne goûtant pas les batailles plus que les duels, ce beau garçon couard n'avait pas l'étoffe d'un homme d'Etat. On a beaucoup grandi son rôle politique : il n'obtint la charge de connétable que huit mois et demi avant sa mort, en effet, et jusque-là il ne fut qu'un simple membre du Conseil, et non certes le plus écouté. Assurément il avait l'oreille du Roi ; mais Louis, autoritaire et plein de bon

sens, s'impatientait souvent de son verbiage, comme ce jour où il lui criait : « Taisez-vous, vous ne savez ce que vous dites ! » D'ailleurs le Conseil prenait souvent des résolutions importantes sans en avertir M. de Luynes, et celui-ci se tenait peu au courant des affaires. L'affection presque amoureuse, la faveur éclatante que le Roi lui montrait l'affichaient certes au premier plan, et il n'en était pas fâché. Toutefois, quand le public s'imaginait que Luynes dirigeait tout et gouvernait la France à sa guise, en réalité le favori n'avait pas plus d'action sur la politique générale que tel autre membre du Conseil, et beaucoup moins que les « barbons » (revenus une fois de plus au ministère), ou que l'habile et violent Déageant.

Durant le gouvernement des Concini, les Espagnols, enhardis par les mariages et encouragés par l'indifférence de la France, avaient fait quelques progrès en Italie. Ils avaient attaqué les Piémontais et menacé les Vénitiens ; ils venaient de prendre Verceil ; ils se préparaient à s'emparer d'Asti. Louis XIII et son Conseil montrèrent à temps que la France n'entendait pas se désintéresser du Piémont, et ils forcèrent l'Espagne à signer la paix de Pavie (octobre 1619) qui rétablissait les choses dans l'état où elles se trouvaient avant la guerre ; en outre, pour contrebalancer l'effet des fameux mariages espagnols, ils accordèrent au fils aîné de Charles-Emmanuel de Savoie la main de la seconde sœur de Louis XIII, Christine (février 1619).

Marie de Médicis, reléguée à Blois, n'avait pas même été invitée au mariage de sa fille. Elle entretenait des intelligences avec tous les mécontents du royaume, y compris M. de Luçon, l'ancien ministre de Concini, pour qui elle sentait une sympathie extraordinaire et qui, assurait-on, la dirigeait de loin, et même la venait voir à Blois sous des déguisements. Le Conseil jugea prudent de reléguer cet intrigant évêque en Avignon. Mais, une nuit, Marie se sauva par la fenêtre et se réfugia à Angoulême où d'Epernon, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, lui offrait un asile.

Cet ancien mignon d'Henri III avait alors soixante-cinq ans, et c'était un des plus puissants seigneurs du royaume : par sa charge de colonel-général de l'infanterie, beaucoup plus importante, en fait, que celle de maréchal, il avait la haute main sur la plus grande partie de l'armée. Une guerre civile, d'issue douteuse, aurait donc pu éclater. Pour l'éviter, le Conseil rappela d'Avignon le favori de la Reine-Mère, et Richelieu reprit son empire sur la grosse Marie, puis, comme il s'y était engagé, la décida à signer le traité d'Angoulême (avril 1619) : elle y obtenait le gouvernement de l'Anjou, et son cher évêque la promesse d'un chapeau de cardinal — qu'il ne devait point avoir de si tôt.

Mais, à peine Marie s'y fut-elle installée, Angers devint un foyer de conspirations. En octobre 1619, le Conseil avait tiré le prince de Condé de la prison où elle l'avait jadis enfermé, et à ce propos le Roi avait fait enregistrer au Parlement une déclaration dont les considérants n'étaient, il faut l'avouer, rien moins qu'aimables pour la Reine-Mère. Quant à M. de Luçon, il s'était d'abord employé de son mieux à convaincre Marie de se réconcilier sincèrement avec son fils ; mais il n'était pas homme à risquer son avenir pour tenir une promesse : dès qu'il se fut bien persuadé que sa protectrice lui savait mauvais gré de ses conseils, il tourna casaque sans hésiter, et travailla à brouiller avec autant d'ardeur qu'il travaillait naguère à raccommoder ; il parut même qu'il avait à ceci comme à cela un singulier talent, car bientôt Soissons, Longueville, Mayenne furent prêts à se liguer avec d'Epernon et avec la Reine-Mère que les protestants semblèrent disposés à soutenir de leur côté... A Paris, le Conseil voulait négocier une fois de plus ; mais Louis XIII décida qu'il marcherait « tout droit » sur les révoltés avec les soldats dont il pouvait disposer. Il eut raison : les villes de Normandie (gouvernement du duc de Longueville) lui ouvrirent leurs portes, et les troupes de la Reine-Mère, retranchées aux Ponts-de-Cé pour couvrir Angers, ne lui opposèrent qu'une « défense tremblante », selon le mot de

Rohan, et se dispersèrent si facilement, quand l'armée royale parut devant leurs lignes, qu'on nomma ce semblant de bataille la *Drôlerie des Ponts-de-Cé* (7 août 1620). Trois jours plus tard, la paix était signée à Angers, et l'ingénieux M. de Luçon, qui négocia pour la Reine-Mère, avait soin de se faire comprendre dans le traité. — Mais la France allait maintenant trouver des ennemis plus redoutables qu'une poignée de grands seigneurs factieux.

Dans la première partie du XVIIe siècle, par réaction contre les doctrines de la Réforme, mais aussi, peut-être, contre le naturalisme « païen » de la Renaissance, on voit se produire tout un renouveau du catholicisme : de toutes parts les ordres religieux se réforment, des congrégations s'établissent, on bâtit des couvents. Et, si le mysticisme semble refleurir en quelques âmes, la grande majorité des ordres nouveaux ne sont pas contemplatifs, mais actifs. En 1603, Bérulle avait importé d'Espagne le *Carmel*, mais, en 1611, il fonde l'*Oratoire*. En 1618, saint François de Sales crée les *Visitandines*, et saint Vincent de Paul les *Filles de la Charité*. Les Jésuites, rappelés par Henri IV en 1603, obtiennent en 1617 la permission d'établir des collèges de jeunes gens ; partout, et jusque dans les « villes de sûreté », leurs orateurs provoquent les pasteurs calvinistes à des « controverses » théologiques qui se font souvent devant une sorte de jury et en présence d'un grand concours de peuple. De leur côté, les protestants ne mettent pas moins de zèle que leurs adversaires à prêcher, à discuter, à convertir, et, comme à cette époque la tolérance religieuse ne se conçoit même pas, il s'en suit que, là où les catholiques se trouvent en majorité (c'est-à-dire dans la plus grande partie de la France), ils persécutent de leur mieux les huguenots, tandis que ceux-ci oppriment avec art les papistes dans les pays où ils sont les plus forts.

Nécessairement les sympathies de la royauté française vont aux catholiques. Le gouvernement de Marie de Médicis avait

été nettement clérical. Louis XIII au contraire s'efforça, avec beaucoup d'honnêteté, de traiter également ses sujets de l'une et l'autre religion; mais il était très dévôt, et puis, si impartial qu'il voulût être, comment le roi de France n'eût-il point senti de la prévention contre les réformés? Depuis la mort d'Henri IV, inquiets de la réconciliation avec l'Espagne et des sympathies ultramontaines du gouvernement, ceux-ci ont multiplié leurs assemblées légales ou illégales et leurs séditions; ils ont soutenu tout ce qui luttait contre la Cour, et récemment encore la Reine-Mère contre le Roi... C'est que les protestants tendent naturellement et presque nécessairement à se soustraire à l'autorité d'un gouvernement où dominent les catholiques, c'est-à-dire leurs ennemis, gouvernement dont ils se méfient, puisque la tolérance n'est pas dans les mœurs du temps et qu'ils ne seraient point, eux-mêmes, plus tolérants que lui, à sa place. Ils sont conduits à s'organiser pour résister, à échapper de plus en plus à l'autorité du Roi et à former une sorte de république dans le royaume. Très enhardis par leurs succès et leur impunité, exaspérés par la propagande religieuse, tout prétexte leur sera bon pour prendre les armes... Voici celui qu'ils eurent en 1620.

Jeanne d'Albret avait donné aux ministres réformés tous les biens ecclésiastiques du Béarn. Sommé par le Pape de rendre à l'Eglise ce qui lui appartenait, Henri IV avait toujours reculé devant des difficultés inextricables, et ajourné la question. Mais, avec sa loyauté naïve, Louis-le-Juste (comme on a très bien surnommé Louis XIII[1]) ne crut pas pouvoir refuser aux catholiques une mesure rigoureusement conforme à l'édit de Nantes et qu'à part Luynes, naturellement peu amateur de batailles, tous les membres de son Conseil lui recommandaient : en 1617 il ordonna donc la restitution des biens du clergé béarnais. — Son arrêt demeura lettre morte. — Alors, en 1620, fort échauffé par les succès qu'il venait de remporter, déclarant qu'il voulait devenir

1. Parce qu'il était né sous le signe de la Balance.

véritablement roi de France, Louis se rendit lui-même en Béarn et y fit de force rouvrir les églises.

Il n'était pas revenu à Paris qu'une assemblée générale des protestants se réunissait, en dépit de sa défense, à La Rochelle. Et, le 10 mai 1621, elle votait la division de toute la France en huit « cercles », commandés par des chefs qui administreraient avec l'aide des conseils provinciaux, lèveraient des armées en temps de guerre et percevraient les impôts aux lieu et place du Roi. Ces résolutions qui établissaient à grand fracas, au sein du royaume, une « république minutée à la hollandaise », et formée spécialement contre le Roi, c'est-à-dire contre la France même, auraient été très graves si elles eussent été réalisables ; en fait, elles ne changeaient rien à la situation. Mais, le 27 mai, Louis XIII ne put que déclarer criminels de lèse-majesté l'assemblée de La Rochelle et ceux qui la soutiendraient. Puis il se mit lui-même à la tête de ses troupes avec son favori, Luynes, qu'il venait de faire connétable, occupa Saumur, prit Saint-Jean-d'Angély, conquit Clairac, s'empara en quelques mois de cinquante villes fortifiées, et mit enfin le siège devant Montauban ; cette place forte tombée, il ne resterait plus guère aux réformés que La Rochelle.

La plupart des grands seigneurs huguenots avaient refusé de s'associer à l'assemblée : pour être protestants, ils n'en étaient pas moins nobles, et leurs intérêts ne se trouvaient pas les mêmes que ceux de la masse du parti, qui tendait fort nettement à une sorte de république théocratique et oligarchique. Mais La Force et Rohan accoururent à Montauban. Pendant que le premier défendait courageusement la ville avec le consul Du Puy, le second escarmouchait contre les assiégeants et ravitaillait les assiégés. Au contraire, les opérations de l'armée royale étaient assez mollement conduites par le nouveau connétable — qui n'avait, dit Brienne, « jamais tiré l'épée que contre les cerfs et les sangliers », — en sorte que, après trois mois d'efforts infructueux,

Louis XIII dut lever le siège sans aucune gloire, aux approches de l'hiver.

Ce lui fut une cruelle humiliation, et dont il garda rancune à son favori, car son amour-propre était particulièrement sensible aux insuccès militaires. D'ailleurs, Luynes n'avait pas assez ménagé sa susceptibilité, durant ces derniers mois. Il semblait même que la connétablie eût tout à fait tourné la tête au favori : maintenant il parlait au Roi « le bonnet sur l'oreille », le contredisait en s'écriant : « Tout beau, Sire! », citait derrière son dos la puissance des maires du palais, l'humiliait en donnant plus d'argent que lui. Si bien que Louis XIII « fut enfin frappé des dimensions de ce colosse formé tout à coup », comme dit Saint-Simon. En tout cas, il commençait de tirer bien souvent ses familiers dans les embrasures des fenêtres, pour leur confier que le connétable (devenu aussi garde des sceaux) voulait « faire le roi », — et ceux-ci ne se dépensaient apparemment point en grands efforts pour lui persuader le contraire. Bref, la faveur de Luynes commençait de décliner rapidement.

Aussi bien, à cette heure, tout le monde l'attaquait et les libelles contre lui pullulaient. Les pamphlétaires raillaient cruellement sa couardise : à Montauban, racontaient-ils, M. de Luynes n'a jamais osé s'approcher des remparts jusqu'à portée des canons, mais, réfugié derrière une colline, — surnommée le « plastron du connétable », — et se souvenant qu'il était garde des sceaux, il « s'amusoit à sceller pendant que les autres étoient aux mains ». Même le parti catholique, dont il avait toujours soutenu la politique au Conseil, se déchaînait à présent contre lui. Il réussit encore à faire renvoyer le confesseur du Roi, le P. Arnoux. Mais il était à la veille de sa propre disgrâce quand il mourut de la fièvre pourpre (scarlatine ou rougeole), devant la petite place de Monheurt qu'il assiégeait, le 15 décembre 1621. Son ami le Roi ne le regretta guère. Sa veuve se remaria quelques mois plus tard au duc de Chevreuse. « Quand on porta son corps pour être enterré, je crois, à son duché de

Luynes[1], raconte Fontenay-Mareuil, au lieu de prêtres qui priassent pour lui, j'y vis de ses valets jouer au piquet sur son cercueil, pendant qu'ils faisoient repaître leurs chevaux. »

V

A la mort de Luynes, Louis XIII s'était bien promis que désormais « il agiroit par lui-même sur toutes les affaires de l'Etat, comme il faisoit à cette heure ». Le souvenir de l'échec de Montauban lui cuisait encore : en brave soldat qu'il était, et contre le sentiment de tous ses conseillers, sauf Condé, il marcha droit à l'ennemi. Soubise, le frère de Rohan, avait remporté quelques succès dans l'ouest : le Roi le culbuta à l'île de Riez. Après quoi, Louis s'empara de Royan, reçut en Quercy toutes les places de Sully qui les lui rendit, prit Négrepelisse, Saint-Antonin, et mit enfin le siège devant Montpellier. C'était un des boulevards du protestantisme. Les assiégés, — aidés par Rohan qui escarmouchait aux alentours de la ville, comme il avait fait à Montauban, — se défendirent si bien qu'au bout de six semaines l'armée royale semblait à bout de forces. C'est pourquoi, quand Lesdiguières, nouvellement converti, proposa sa médiation, il fallut bien l'accepter. A Montpellier, fut signé un nouveau traité entre le Roi et les protestants ses sujets (octobre 1622).

Richelieu continuait de diriger à sa guise la politique de la Reine-Mère, plus que jamais engouée de lui. Malheureusement Louis XIII, lui, ne pouvait souffrir M. de Luçon, et il ne se faisait pas faute de « lancer des brocards » à sa mère sur ce favori dont l'ambition ardente l'inquiétait. Mais elle, têtue à miracle, défendait son Richelieu contre tous, et, sans se décourager, inlassablement, elle sollicitait pour lui. Jusqu'ici, elle n'avait pu encore le faire cardinal : Louis

1. Luynes fut inhumé à Amboise.

n'avait travaillé qu'à contre-cœur à réaliser la promesse qu'on lui avait arrachée au traité d'Angoulême; de leur côté les ministres, surtout le vieux Brûlard de Sillery et son fils, Puisieux, étaient secrètement opposés à ce que cet inquiétant évêque reçût la pourpre : eux aussi sentaient pour Richelieu cette antipathie qu'il inspira, durant toute sa vie, à presque tout le monde... Mais lorsque, après le traité de Montpellier, qu'il avait déconseillé, le prince de Condé s'en fut allé bouder en Italie, ils n'osèrent plus jouer la Reine-Mère : en septembre 1622, dans une modeste auberge, M. de Luçon apprit, avec une joie si ardente qu'elle perce malgré lui dans sa correspondance, qu'il était enfin cardinal.

C'est ainsi, peu à peu, qu'on le voit s'imposer, mais avec quelle peine ! « J'ai eu ce malheur — dira-t-il plus tard sans aucune modestie, — que ceux qui ont pu beaucoup dans l'État m'en ont toujours voulu, non pour aucun mal que je leur eusse fait, mais pour le bien qu'on croyait être en moi ». Sillery, Puisieux étaient notoirement insuffisants : conduite par eux, la France se déconsidérait par la faiblesse de sa politique extérieure, en Allemagne, en Valteline, partout. Et cela, le Roi le savait, car chaque jour, Marie, bien chapitrée, répétait au Conseil les leçons de son grand ami. Mais Louis XIII, ombrageux et craignant toujours d'être mené, ne pouvait vaincre la méfiance que lui inspirait cet homme dont tout le monde à la Cour détestait comme lui la supériorité impérieuse. En vain voit-on l'orgueilleux cardinal se faire prévenant, souple, modeste, insinuant, rassurant ; en vain l'opinion publique (qu'il subventionne) le réclame-t-elle; en vain son mérite éclatant impose-t-il à chacun ; en vain la Reine-Mère, entêtée, revient-elle toujours à la charge : quand le Roi se décide enfin à disgrâcier les Brûlart (janvier-février 1624), il n'accorde pas même au nouveau cardinal l'entrée au Conseil, et c'est La Vieuville qui devient le principal ministre. — Seulement, voilà que les affaires étrangères se compliquent encore. Que

faire? Les avis de ce Richelieu si vanté seraient bien nécessaires... Alors La Vieuville croit avoir trouvé le moyen de se servir de lui sans l'admettre au Conseil : il propose de lui donner la présidence d'une sorte de Conseil secondaire, au-dessous de celui du Roi, le « Conseil des dépêches ». Malheureusement le Cardinal, qui se sait indispensable, n'a garde d'accepter un poste où il aurait la responsabilité sans avoir la liberté... Et le 29 avril 1624, à Compiègne, sur les deux heures de l'après-midi, il faut bien que Louis XIII appelle au Conseil et présente à tous son nouveau ministre, M. le cardinal de Richelieu. — Quatre mois plus tard, le nouveau venu, devenu le maître, mettra La Vieuville à la porte.

Ouvrages a consulter : *Mémoires* de Brienne, Fontenay-Mareuil, La Force, Pontchartrain, Richelieu, Rohan. *Journal* d'Héroard. *Relazioni degli ambasciatori veneti nel secolo decimo settimo*, publ. par Barozzi et Berchet.

Vicomte d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue* (1884-90). — L. Batiffol, *Au temps de Louis XIII* (1904) ; *La vie intime d'une reine de France* (1906) ; *Le roi Louis XIII à 20 ans* (1910). — G. Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu* (1894). — G. Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu* (1896 et suiv.). — Mariéjol, *Histoire de France*, publiée sous la direction d'E. Lavisse, t. VI, II (1905). — G. Picot, *Histoire des États-généraux* (1888). — B. Zeller, *La minorité de Louis XIII* (1897) ; *Louis XIII...* (1898) ; *Louis XIII...* (1899)

CHAPITRE II

RICHELIEU

I. Richelieu et Louis XIII. — II. Affaires de Valteline et révoltes des protestants. — III. La Reine contre le Cardinal : Buckingham ; Chalais. — IV. Ruine du parti protestant. — V. Affaires de Mantoue ; journée des Dupes ; conspiration de Montmorency.

I

Armand-Jean Du Plessis de Richelieu, né le 9 septembre 1585, était le troisième enfant mâle d'un gentilhomme poitevin d'assez bon lieu, et de Suzanne de La Porte, fille d'un avocat au Parlement de Paris. Le premier de ses frères devait être d'épée, le second, Alphonse, d'Église, et lui-même, destiné tout d'abord à porter les armes comme son aîné, reçut à l'académie du sieur de Pluvinel l'éducation d'un jeune courtisan. Mais, un beau jour, Alphonse de Richelieu s'étant démis de l'évêché de Luçon pour entrer aux Chartreux, Armand dut se résigner à embrasser la carrière ecclésiastique afin que ce pauvre évêché ne sortît point de sa maison. Sans doute cette résolution lui coûta-t-elle ; néanmoins, l'ayant prise, il la soutint fermement, car, outre qu'il n'était pas d'un caractère à se consumer en regrets vains, il songea apparemment que l'Église n'était pas, pour *réussir*, un plus mauvais moyen que l'épée, — au contraire. Donc il fit d'excellentes études théologiques à l'Université ; après quoi il fut nommé évêque de Luçon, en 1606, à vingt ans, cinq ans avant l'âge canonique. Certes, pour un jeune prélat

tout bouillant d'ambition comme il était, ce n'était pas un trop brillant bénéfice que cet évêché de campagne, « le plus vilain évêché de France, le plus crotté et le plus désagréable », ainsi qu'il l'appelle ; mais il était très décidé à prendre tous les moyens de n'y pas demeurer longtemps.

A vrai dire, le premier qu'il choisit pour cela n'était pas bon. Au lendemain de la mort d'Henri IV, il crut bien faire d'adresser à la Reine les protestations d'une fidélité si extrême, que son frère, qui vivait à la Cour, les jugea ridicules et refusa de les faire parvenir. Vainement le jeune M. de Luçon accourut lui-même à Paris : en dépit des intrigues qu'il y sut nouer tout aussitôt, il ne put obtenir la moindre place dans le nouveau gouvernement; et, comme sa pauvreté ne lui permettait pas le séjour de la Cour, il lui fallut reprendre le chemin de sa province, assez penaud, et simple évêque comme devant.

Il ne se retira pas dans son diocèse, où il s'ennuyait, mais au prieuré de Coussay, près de Milhau, qui lui appartenait. Et là que faire, sinon écrire à tout le monde, s'ingénier à plaire, travailler à rendre des services, s'efforcer de se créer des amis? C'est à quoi il passa quatre longues et mortelles années, et ce qui lui valut d'être délégué par sa province aux États de 1614. Nous avons dit quel rôle il joua dans les querelles des trois ordres. Mis en évidence par ses sermons, par ses discours et par son habileté, ses admirateurs et ses amis réussirent à le faire nommer aumônier de la jeune reine Anne d'Autriche, dont on montait alors la maison. Bientôt il sut s'insinuer dans les bonnes grâces des Concini ; il était l'ami de Barbin : par Barbin il devint l'ami de Léonora, et par Léonora, ministre en 1616... Quand on voit, sur le fameux tableau où Philippe de Champaigne l'a peint au temps de sa gloire, ce maigre et fier visage encadré de cheveux noirs, ces yeux dédaigneux sous ces sourcils élevés, l'air de hauteur et le port impérieux de M. le Cardinal, duc de Richelieu, il est assez piquant

d'imaginer ce jeune M. de Luçon, si patient à subir la grosse Marie de Médicis, si attentif à courtiser la fantasque maréchale d'Ancre, si diligent à se créer des relations, si désireux de plaire, si souple, si tenace et si calculé. Durant les cinq mois qu'il reste au pouvoir en 1616-1617, avec quelle patience il endure les rebuffades de Concini! Il lui écrivait en termes presque plats (au début, tout au moins), et qui marquaient un dévouement si compromettant, que ceux qui saisirent les papiers du maréchal prétendirent un instant englober l'évêque dans le procès. Mais, dans les derniers temps de son ministère, Richelieu avait su se ménager quelques appuis auprès du Roi, et l'on se contenta de le reléguer à son prieuré de Coussay.

Il s'y adonna aussitôt à la théologie avec un zèle des plus rassurants : « réduit en un petit ermitage », il se proclama résolu désormais à « couler doucement le temps parmi ses livres et ses voisins ». Pourtant le Conseil apprit qu'il entretenait des intelligences secrètes avec la Reine-Mère, et le Roi, furieux, l'envoya poursuivre ses chères études dans son diocèse, puis le relégua en Avignon. Nous avons dit comment il fallut bientôt l'envoyer à Angers calmer Marie de Médicis, et comment, s'étant emparé de l'esprit de cette dame sur le retour, il le dirigea au mieux de ses propres intérêts, s'imposa lentement par son génie, mais surtout par son intrigue, à la Cour et au Roi même, et comment, entré au Conseil à grand'peine, il s'en rendit le chef en quatre mois.

Le plus beau portrait de lui qui existe n'est ni peint, ni sculpté, ni gravé, mais écrit par le cardinal de Retz au chapitre II de la deuxième partie de ses *Mémoires* :

[Richelieu] étoit homme de parole où un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire, et, en ce cas, il n'oublioit rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n'étoit pas libéral, mais il donnoit plus qu'il ne promettoit, et il assaisonnoit admirablement les bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que la morale ne le permet ; mais il faut avouer qu'il n'abusoit qu'à proportion

de son mérite de la dispense qu'il avoit prise sur ce point de l'excès de son ambition... Il étoit bon ami : il eût même souhaité d'être aimé du peuple ; mais quoiqu'il eût de la civilité, l'extérieur et beaucoup d'autres parties propres à cet effet, il n'eut jamais le je ne sais quoi, qui est encore en cette matière plus requis qu'en toute autre... Il distinguoit plus judicieusement qu'homme du monde entre le mal et le pis, entre le bien et le mieux, ce qui est une grande qualité pour un ministre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choses qui étoient préalables des grandes ; mais ce défaut, qui vient de la sublimité de l'esprit, est toujours joint à des lumières qui le suppléent. Il avoit assez de religion pour ce monde. Il alloit au bien, ou par inclination, ou par bon sens, toutefois que son intérêt ne le portoit pas au mal, qu'il connaissoit parfaitement quand il le faisoit... Enfin, il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instruments que de grandes vertus.

Il ne faut qu'ajouter quelques traits à ce portrait pour y avoir l'homme tout entier. Et d'abord Richelieu, on le sait, n'eut pas précisément une âme d'ascète : il voulut passionnément tout ce que les hommes estiment ordinairement que la vie peut procurer de satisfactions. Il ne se contenta pas d'être puissant; pour en jouir, il lui fallut étaler à tous les yeux son pouvoir. Il aima de paraître : du temps qu'il était évêque de Luçon, il avait pris un gentilhomme pour maître d'hôtel, bien qu'il eût à peine de quoi vivre : « Cela fait bien, disait-il, il dirige la maison et reçoit la compagnie ». Il aima le luxe, le faste et la dépense, — et l'argent, puisqu'il amassa une fortune immense (3 millions de livres de revenu, qui correspondraient peut-être à 12 millions d'aujourd'hui), — et les honneurs, puisqu'il collectionna toujours les titres avec ardeur, — et les femmes, qui, elles, ne le goûtèrent point du tout. Comme les hommes de son temps, il ne lui suffit point d'être honoré dans sa personne et il voulut l'être également en sa « maison » : son frère devint par lui, de simple chartreux, archevêque de Lyon, cardinal, grand aumônier de France, et prit très bien tout cela ; de ses nièces, il fit une duchesse et une princesse du

sang[1]; il plaça royalement ses neveux et ses cousins. Son orgueil fut immense et insatiable : il prétendit être le premier personnage du royaume après le Roi ; il prit le pas sur les princes du sang, même chez lui ; un jour, peu avant sa mort, il osa recevoir la Reine sans quitter son fauteuil, et comme, loin de s'excuser sur la maladie, il lui déclarait qu'elle ne devait point trouver insolite son procédé, puisqu'en Espagne les cardinaux avaient le fauteuil devant les reines, Anne d'Autriche lui répliqua avec bonheur qu'elle avait oublié les usages espagnols et qu'elle était aujourd'hui Française... Joignez que Richelieu n'était pas seulement orgueilleux, il était « glorieux », bref il avait toutes les vanités, y compris celle d'auteur. Du moins, cette dernière paraît bien pardonnable : sans doute il n'était pas précisément un poète ni même un auteur dramatique, ce terrible homme qui joua pourtant de si belles pièces diplomatiques et guerrières sur « la scène de l'Europe », mais qu'il eût du talent et qu'il sût écrire, la prose de ses dépêches et de ses rapports en témoigne ; et, après tout, n'est-ce pas encore un beau travers pour un grand ministre que d'aimer à l'excès la littérature?

Or cette ambition, cet appétit magnifique de M. le Cardinal furent servis par une énergie sublime. Richelieu était un homme sans aucune faiblesse, et, notamment, sans aucune pitié. Il n'avait pas de « cœur », comme on dit. Il montrait bien, à l'occasion, une certaine sensibilité larmoyante, mais « toute en surface », et qui, en somme, « ne l'écarta jamais de la ligne que ses calculs lui avaient tracée ». Il ne se détendait qu'assez rarement en présence de ses familiers, mais alors il se laissait aller à une grosse jovia-

1. Richelieu avait deux sœurs aînées : 1° Françoise, morte en 1615, mariée à René de Vignerot dont elle eut un fils qui devint général des galères, et une fille, Marie-Madeleine, mariée le 26 novembre 1620 à Antoine de Combalet (neveu de Luynes), et qui devint plus tard duchesse d'Aiguillon ; 2° Nicole, mariée à M. de Brézé, dont elle eut une fille qui épousa en 1640 le futur « grand Condé », et un fils qui fut amiral de France.

lité ecclésiastique, et il riait longuement des facéties de Boisrobert. D'ailleurs, étant sujet à des défaillances physiques, à des découragements nerveux qu'il cachait avec peine, il ne put jamais rester indifférent à la moindre piqûre d'amour-propre; c'est ce que Retz appelle « le faible de ne point mépriser les petites choses », et ce que Tallemant exprime lorsqu'il écrit que le Cardinal « n'avoit pas le don de ne pas s'étonner ». Mais quand on sait que, jusqu'à sa mort, Richelieu fut torturé par des maux de tête violents — il appelait sa tête « la plus mauvaise tête du monde », — qu'il souffrait abominablement d'une maladie de la vessie, qu'il avait sans cesse des hémorroïdes et des furoncles, et qu'ainsi ce fut un malade qui dut lutter durant toute sa vie et sans un instant de répit, non seulement contre les ennemis de la France, mais contre l'entourage même de Louis XIII, les intrigues de Cour, les complots, l'assassinat, — alors on se sent pris d'une admiration sans bornes pour cet inexorable Cardinal qui domine toute son époque, et, drapé dans sa pourpre, tout rouge, passe dans l'histoire comme un héros de Corneille.

Tout le monde détestait Richelieu (et son impopularité lui a survécu : voyez quel rôle il joue ordinairement dans notre littérature populaire moderne) ; c'est le propre de ces génies despotiques que d'inspirer l'antipathie avec l'admiration. Il avait bien cherché, au début, à se créer des amitiés, mais son silence même opprimait. Les femmes, toutes-puissantes à la Cour romanesque et galante de Louis XIII, le haïssaient : il ne savait point leur parler. Eut-il quelques amis? Le chanoine Fancan trahit sa confiance, et La Valette, Bullion, les Bouthiliers, Servien, Chavigny, cet archevêque de Sourdis même, qu'il préféra durant un temps à tout son entourage, le servirent par intérêt et parce qu'on savait qu'il soutenait fidèlement ses créatures... Mais qui donc l'aima, à part le Père Joseph Le Clerc du Tremblay, la fameuse « Éminence grise »?

Fils d'un président au Parlement et ambassadeur à Venise,

arrière-petit-fils d'un maréchal de France, le P. Joseph avait paru à la Cour et fait la guerre avant que d'entrer aux Capucins en 1599. Sa foi ardente, son imagination enthousiaste et les chimères qu'il roulait dans sa tête ne l'empêchèrent jamais de se comporter comme le plus rusé des agents diplomatiques. Durant une bonne partie de sa vie, il rêva d'organiser une croisade contre le Turc et il crut y travailler. On vit dans toutes les Cours d'Allemagne et d'Italie, où le Cardinal l'employait, sa robe de bure, ses gros yeux sérieux sous ses sourcils en touffes, et la barbe rousse et hirsute qui emplissait son capuchon et dont Richelieu avouait « qu'il ne connaissoit homme au monde qui la pût faire, bien qu'il y eût belle prise ». De 1633 à 1638, année de sa mort, il vécut ordinairement auprès du Cardinal, qui se déchargea sur lui du soin de communiquer les instructions aux agents secrets et aux ambassadeurs. Le P. Joseph aimait Richelieu parce qu'il l'avait deviné : au temps où son grand homme n'était encore qu'un pauvre évêque « crotté », déjà, comme dit M. Hanotaux, « son âme attentive se penchait sur cette jeune et élégante destinée »... Mais les grands humiliés, les dames ennemies, les robins méprisés, le peuple surchargé d'impôts, tout le monde, à part le P. Joseph, détestait M. le Cardinal.

Le Roi, lui, n'avait pas pour ce ministre, qu'il admirait de toutes ses forces, la haine qu'on a dite, mais peut-être ne sentait-il pas pour lui beaucoup de sympathie. S'il le gardait, c'était parce que Richelieu rendait des services au royaume, et parce que Louis XIII préféra toujours son devoir de roi à sa commodité personnelle. Et cela n'est pas d'une âme médiocre. Au reste, on sait aujourd'hui que le fils d'Henri IV n'a pas été ce fantoche mélancolique et falot des anciennes histoires. Certes, son premier aspect n'était pas réjouissant : toujours vêtu d'étoffes neutres et ternes, même quand la mode voulait que les courtisans fussent couverts de rubans, de franges dorées et de clinquant, pauvre danseur, et qui prenait encore des leçons de ballet à vingt-deux ans,

il apparaissait d'une maigreur affligeante, avec une grosse tête couverte d'une chevelure en broussailles, et sa bouche toujours ouverte sous son grand nez bourbonnien, sa lèvre inférieure légèrement pendante ne contribuaient pas plus à donner de l'esprit à sa longue figure, que son bégayement de la vivacité à sa conversation... Mais sa faiblesse morale, sa méfiance découragée, sa mollesse, autant de légendes.

En 1624, le Roi est un garçon de vingt-trois ans, actif, violent, dispos, — « sport », comme nous disons aujourd'hui, — qui se dépense passionnément à voler le héron ou la perdrix, à courre le cerf ou le sanglier, — Saint-Simon le père obtiendra la charge de premier écuyer pour avoir trouvé le moyen de l'y faire relayer plus vite, — ou encore à jouer à la paume, à canoter, à tirer aux armes, à monter à cheval, etc. Sans doute doit il souffrir dès lors de l'entérite dont il mourra mais il faut bien que son tempérament ne soit point si mauvais, puisqu'il résistera durant quarante-deux ans aux soins qu'en prendront les médecins ; et, en une seule année, le D[r] Bouvard infligera à Sa Majesté quarante-sept saignées, deux cent douze purges et deux cent quinze lavements.

Au moral, Louis XIII n'est pas plus languissant qu'au physique. Assurément, ce n'est pas un « intellectuel » : jamais il n'ouvre un livre. Quand il ne chasse pas, il menuise, il maçonne, il imprime, il tourne, il forge, le tout fort adroitement; naguère encore, il usait ses heures à des jeux d'enfant, à imiter « les artifices des eaux de Saint-Germain par de petits canaux de plume », à cultiver des pois verts qu'il envoyait vendre au marché, à larder les viandes avec l'écuyer Georges, à construire des châssis en compagnie de M. de Noyers ou à faire cuire des confitures tout seul ; un jour, pour se distraire, il rasera la barbe à plusieurs de ses officiers. — Mais, avec cela, Louis XIII est brave comme Henri IV, son père, pour qui il a eu dès l'enfance un véritable culte, et qu'il s'efforce d'imiter dans ses allures avec une gaucherie touchante, « pensant faire le bon compagnon », sinon dans ses mœurs où l'on sait assez, au contraire, que sa retenue

fut toujours extrême et même, après son mariage, excessive. Il s'intéresse passionnément aux choses militaires ; toute sa jeunesse, il a étudié la manœuvre et la tactique avec des soldats d'argent qu'il rangeait sur une table. D'ailleurs médiocre général, car il ne s'entend guère, en campagne, qu'à marcher droit à l'ennemi, sans ruser ni louvoyer ; mais bon officier, qui connaît ses soldats par leurs noms et sait interpeller les braves au passage, qui aime à passer des revues, à visiter les cantonnements, à dresser des cartes, à rédiger des ordres, capable, comme à l'île de Riez, de rester dix-sept heures à cheval avec ses hommes, de coucher sur la dure et de se nourrir de ce qui se trouvera dans la première chaumière venue : « un grand morceau de pain bis, sans boire », ou quelque grosse omelette qu'il a aidé lui-même à confectionner... Ainsi fait, soucieux de sa dignité et jaloux de son pouvoir, Louis XIII ne fait nullement figure à ses contemporains d'un homme faible et facile à mener, mais d'un gentilhomme et d'un Roi. Triste certes, affaibli par les saignées et les purges, pudique et réservé, choqué dans sa délicatesse par les mœurs de son entourage, « se mesfiant de soy mesme », mais dissimulé en prince, capable d'énergie et de secret — ne l'a-t-il pas prouvé à seize ans, lors de son complot contre Concini ? — juste, militaire, consciencieux, « passionné pour la gloire de son Estat », Louis XIII fut assurément un des rois les moins asservis à la volupté morale, les plus vertueux qui aient occupé le trône de France, et s'il n'eut point l'intelligence d'un grand souverain, il en eut certes tout le cœur.

Violent et jaloux de son autorité comme était Louis, le Cardinal le ménageait fort, et, pour les petites comme pour les grandes questions, établissait des rapports qu'il adressait au Roi quand il en était éloigné, ou bien qu'il lui soumettait au Conseil, et où les affaires étaient clairement exposées avec les diverses solutions qu'on leur pouvait donner et les raisons d'en adopter quelqu'une. Louis XIII lisait, écoutait avec application, se donnait du mal pour bien com-

prendre, méditait; après quoi il décidait souvent ce que souhaitait son ministre, mais pas toujours, surtout lorsqu'il s'agissait de questions militaires. Les ambassadeurs le trouvaient parfaitement au courant des affaires et pénétré de ce qui avait été débattu au Conseil; ils le dépeignent prudent, pesant les réponses qu'il leur fait, attentif à bien dire ce qu'il faut, sans se compromettre ni s'engager... C'est donc une erreur que de se représenter Louis XIII tremblant devant Richelieu. De 1617 à 1624, avant l'arrivée de son ministre aux affaires, le Roi a su montrer en plusieurs cas difficiles précisément cette décision, cette vigueur, cette allure qui caractériseront « sous » Richelieu la politique française. Certes le Cardinal apportera la profondeur et la justesse des vues, la suite dans les idées, le génie politique, mais Louis n'aura pas besoin de lui pour être énergique et résolu.

En résumé, ce ne fut jamais par faiblesse ou paresse que l'honnête Louis XIII se laissa diriger par son grand ministre, mais parce qu'il avait trop de bon sens pour ne pas voir la supériorité du Cardinal, et, l'ayant vue, trop d'honnêteté pour ne s'y pas soumettre.

II

En mars 1623, le prince de Galles s'était rendu incognito en Espagne, accompagné de Buckingham : à la fois romanesque et utilitaire à la façon des Anglo-Saxons, il avait rêvé de frapper d'amour l'infante et de conquérir sa main avec sa dot, le Palatinat. Six mois après (septembre), il revint fort désabusé : on avait voulu le convertir lui-même au catholicisme et la dignité de Palatin avait été conférée au duc de Bavière. Alors il tourna ses vues sur la sœur de Louis XIII, et il fut agréé. Richelieu, qui venait d'entrer au Conseil, fut d'avis que la France devait exiger, pour accorder Henriette, les mêmes conditions que l'Angleterre avait pro-

posées pour avoir l'infante, et on le chargea, ainsi que La Vieuville, de négocier le contrat. Les pourparlers furent difficiles : son collègue en effet, afin de lui faire pièce, mandait secrètement aux ambassadeurs anglais de ne point céder. Averti, le Cardinal se plaignit à Louis XIII, qui, sans hésiter, fit arrêter La Vieuville (13 août 1624). Trois mois plus tard, le contrat était signé. — Sans rival au Conseil désormais, Richelieu allait avoir à y donner sans tarder la mesure de ses talents.

La Valteline est la vallée du haut Adda. Longue de vingt lieues, large d'une, elle est bornée à ses deux bouts par les comtés de Bormio et de Chiavenna qui commandent les défilés du Stelvio et du Splügen, et qui ont toujours partagé son sort. Il était d'un grand intérêt pour l'Espagne d'établir des communications entre sa colonie italienne du Milanais et les domaines de l'Autriche, son alliée naturelle, et par conséquent de tenir les passages du Splügen et du Stelvio. C'est pourquoi, les Valtelins catholiques étant tombés sous la domination des Grisons protestants, les Espagnols sentirent tout aussitôt que leur conscience leur dictait impérieusement de protéger le catholicisme en Valteline. Donc ils occupèrent le pays (1620), puis ils forcèrent les Grisons à leur laisser le droit de passage moyennant une indemnité annuelle de 25000 écus (janvier 1622). Pendant que ces événements se passaient, la France était toute à sa lutte contre les protestants : mais, aussitôt signée la paix de Montpellier (octobre 1622), elle conclut avec Venise et la Savoie une ligue pour rétablir les Grisons dans leur conquête (février 1623). Alors les Espagnols, inquiets, proposèrent de remettre les forts dans les mains d'un tiers : par exemple le Saint-Siège ; ce que les Brûlart, qui dirigeaient à ce moment la politique française, acceptèrent fort sottement. Il était visible, pourtant, qu'une fois le Pape nommé séquestre, il ne serait plus facile de lui imposer la restitution des places, non plus qu'aucune mesure favorable aux Grisons hérétiques, oppresseurs d'un peuple catholique. C'est là-dessus que comp-

tait l'Espagne et l'on vit bientôt qu'elle avait raison. Voici en effet la transaction qu'imagina le Saint-Siège : les Espagnols auront le droit de passage et les Valtelins la liberté du culte ; quant aux Grisons, ils conserveront la souveraineté, mais ils déchoiront s'ils commettent la moindre infraction à la tolérance religieuse ; et, comme c'était le Pape qui se chargeait de les constater, ces infractions, on pense si elles devaient tarder à se produire ! L'ambassadeur de France à Rome, Brûlart de Sillery, donna pourtant son adhésion verbale à cette transaction. — Et les choses en étaient à ce point quand Richelieu prit la direction des affaires.

Voici ce qu'il fit. Le 25 novembre 1624, le marquis de Cœuvres, à la tête d'une petite armée française, pénétra subitement en Valteline à la stupéfaction générale, et s'en empara en moins de trois mois : il ne resta plus au Pape que Riva et Chiavenna. Aussitôt Richelieu désavoua son général : puis de négocier. — Malheureusement le puissant parti dévôt, que le ministre venait de s'aliéner en faisant le mariage d'Henriette de France avec le prince hérétique d'Angleterre et en signant un traité avec les Hollandais protestants, criait à présent au scandale : les canons du Roi avaient tiré sur l'étendard de saint Pierre ! En même temps, les protestants, jugeant l'occasion favorable, se révoltaient une fois de plus : en janvier-février 1625, Soubise, après s'être emparé de sept grands vaisseaux, prenait Oléron, et à cette nouvelle tout le Midi calviniste, excité par Rohan, se soulevait à son tour. — Qu'on juge de l'embarras de Richelieu : brouillé avec le Pape, menacé d'une attaque de l'Espagne, il lui fallait non seulement contenir l'ennemi intérieur de la France : le huguenot, mais encore résister aux dévôts et à ses adversaires personnels, c'est-à-dire à quasi toute la Cour ; et cela quand il n'était pas encore assez puissant pour imposer avec certitude sa volonté au Conseil même... Il se tira de cette situation difficile avec une habileté merveilleuse.

Il n'avait en apparence que deux partis à prendre : 1° ou bien faire la paix avec le Saint-Siège et l'Espagne pour

accabler les réformés ; 2° ou bien traiter avec les protestants pour mener ensuite à bonne fin les affaires de la Valteline. Le clan des catholiques prétendait lui imposer la première solution, mais il ne se jugeait pas suffisamment fort pour entreprendre sur-le-champ d'écraser les huguenots et il voulait se donner quelque répit. Que fit-il ? Le plus adroitement du monde, il laissa craindre à chacun de ses deux adversaires qu'il ne s'alliât à l'autre pour l'accabler. C'est ainsi qu'il obtint de l'Espagne l'usage exclusif des passages de la Valteline (traités de Monçon, 1er janvier et 5 mars), et que, le 5 février 1626, il conclut avec les protestants la paix de La Rochelle. « On porta les huguenots à consentir à la paix de peur de celle de l'Espagne, et les Espagnols à faire la paix de peur de celle des huguenots, » conte-t-il lui-même dans ses *Mémoires*. Bien joué ; mais la Cour ne lui sut aucun gré de ce succès.

III

C'est que les Français d'alors ne s'intéressaient pas beaucoup à la politique étrangère. D'abord parce qu'ils la connaissaient mal, n'ayant que peu de moyens de s'en informer. Le Roi, il est vrai, publiait sans cesse des factums, des *Déclarations*, où il exposait longuement les affaires de l'État, celles de sa famille et les raisons qui décidaient de sa conduite, car la royauté tenait grand compte de l'opinion et travaillait soigneusement à se la concilier. Mais, comme on pense, tout cela était excessivement « officiel » et ne contentait guère la curiosité.

Il existait un périodique, le *Mercure françois*, mais qui ne paraissait qu'une fois par an et n'offrait qu'un résumé des événements « les plus remarquables ». De plus, une foule de libelles et de pamphlets politiques se débitaient sur le Pont-Neuf, au Palais, dans les échoppes, mais l'auteur y vantait hyperboliquement ou y traînait dans la boue les

grands ou le Cardinal, selon qu'il était pensionné par les uns ou par l'autre. Si bien que le public n'avait guère de renseignements que par les lettres privées (et c'est pourquoi on accordait tant d'importance, au XVIIe siècle, à l'art de tourner une missive).

Le 1er mai 1631, sortit le premier numéro du premier embryon de nos journaux. Mais cette *Gazette*, rédigée par le médecin Théophraste Renaudot, n'était encore qu'une feuille de quatre pages, hebdomadaire, où l'on ne trouvait que des nouvelles sans commentaires. D'ailleurs Richelieu encouragea bientôt l'invention de Renaudot, et l'on sait assez comment les encouragements des gouvernements agissent à l'ordinaire sur la presse... Le public n'accorda aucune confiance à la *Gazette*.

En sorte que, avant comme après la feuille de Renaudot, nos pères vécurent, si l'on peut dire, à tâtons. Voilà pourquoi nous ne devons pas trop nous indigner contre les seigneurs et les dames de la Cour si, dans le temps même que le Cardinal menait de front la guerre contre le huguenot et les négociations avec l'Espagnol, ils travaillaient de leur mieux à le renverser. Les services politiques rendus à la France par un Richelieu et plus tard par un Mazarin, bien souvent la France les connaissait mal ou ne les connaissait pas.

Après la mort de Luynes, tout ce qui se trouvait à la Cour de jeune et de galant s'était groupé autour d'Anne d'Autriche et contre Marie de Médicis, dont l'antipathique Cardinal passait pour la créature. C'est que la jeune Reine faisait, pour des cœurs romanesques, une si touchante figure d'incomprise et de persécutée !

Après son mariage, la belle Anne s'était vue négligée à ce point par son timide mari que l'Espagne, offensée, avait fait faire des représentations par son ambassadeur. Au début de 1619 seulement — et encore par une sorte de violence — Luynes avait obtenu du Roi qu'il traitât sa femme en épouse ; après quoi les relations de Louis et d'Anne étaient

demeurées bonnes, jusqu'au jour où, le connétable étant mort, le premier soin de Marie de Médicis, revenue, avait été de brouiller son fils et sa bru... Tenue à l'écart désormais, la pauvre Anne s'était distraite de son mieux. A ce moment l'*Astrée* était en pleine vogue : qu'y avait-il de mal à écouter les discours dolents et fleuris d'un amant respectueux et disert comme l'un des bergers du Lignon ? M. de Bellegarde, un vieux beau du temps des Valois, gardait encore cette « politesse que Catherine de Médicis avoit apportée d'Italie », et ses manières à l'ancienne mode remplissaient d'admiration les jeunes gens élevés à la Cour grossière d'Henri IV : Anne souffrait donc que M. de Bellegarde « en usât avec elle à la mode du siècle où il avoit vécu, qui avoit été le règne de la galanterie et des dames ». Seulement les discours du vieux duc, non plus que ceux du brave Henri de Montmorency, n'aidaient au rapprochement de la Reine et du Roi.

La meilleure amie d'Anne n'y aidait pas davantage. Marie de Rohan avait épousé à dix-sept ans le duc de Luynes ; à la mort de ce premier mari, sa réputation était déjà si détestable que le nonce croyait devoir déconseiller à la jeune Reine de garder auprès d'elle une dame à ce point compromettante... Mais Anne ne renvoya pas son amie. Un soir, le 14 mars 1624, au Louvre, Mme de Luynes et Mlle de Verneuil s'amusaient à courir avec la Reine dans ce qu'on appelle aujourd'hui la salle La Caze : Anne, qui était alors dans une situation intéressante, « broncha et tomba, dont elle se blessa ». A ce coup, le Roi, furieux, congédia la jeune duchesse. Mais celle-ci sut bientôt rentrer en grâce en épousant un cadet des Guises, le duc de Chevreuse, que Louis XIII aimait beaucoup.

Or, à peine remariée, Mme de Chevreuse s'éprit de Henry Rich, lord Kensington, comte de Holland « un des plus beaux hommes du monde, mais d'une beauté efféminée », à ce qu'il paraît. Et certes cette galanterie n'aurait pas d'importance dans l'histoire de France, si Mme de Chevreuse ne

s'était mis dans l'esprit de procurer à son amie, la Reine délaissée, un consolateur aussi charmant que celui qu'elle avait trouvé elle-même. S'en pouvait-il imaginer de plus propre à plaire que le magnifique duc de Buckingham ? Justement, Charles Ier venait de l'envoyer à la Cour de France en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour faire escorte à la nouvelle reine d'Angleterre, Henriette (mai 1625). Durant les sept jours qu'il demeura à la Cour, Buckingham profita de son titre pour voir bien souvent Anne d'Autriche et il ne lui déplut pas... Lorsque Henriette partit pour l'Angleterre, la Reine et la Reine-Mère l'accompagnèrent jusqu'à Amiens. Là, Buckingham fut bien hardi, s'il en faut croire La Rochefoucauld, et, quelques jours plus tard, on remarqua qu'en prenant congé d'Anne d'Autriche il cachait mal ses larmes. Puis, à peine arrivé à Boulogne, il prétendit avoir reçu une lettre de son maître qui l'obligeait de retourner à Amiens : il vint saluer la Reine ; elle était couchée, il tomba à genoux... Toutes ces extravagances firent du bruit. Le Roi, qui en sut quelque chose, chassa l'écuyer et le valet de chambre d'Anne, et accorda d'autant plus de crédit à sa mère qu'il en retirait davantage à sa femme. Mais Anne, persécutée, parut plus intéressante encore, et les dames et les petits-maîtres se prononcèrent plus que jamais contre la Reine-Mère et le Cardinal, sa créature.

Ceux-ci avaient fait le projet parfaitement raisonnable de marier Gaston d'Orléans (Monsieur, frère du Roi) à la plus riche héritière de France, Mlle de Montpensier (future mère de la Grande Mademoiselle). Bien des gens étaient contraires à cette alliance : Anne d'Autriche d'abord qui, n'ayant pas d'enfant, ne se souciait pas d'une belle-sœur capable de donner le jour à un héritier présomptif ; puis le prince de Condé, premier prince du sang après Monsieur, qui ne voulait pas perdre toute chance de voir sa maison sur le trône ; le comte de Soissons, qui désirait pour lui-même Mlle de Montpensier ; le duc et le grand-prieur de Vendôme, frères naturels du Roi ; Mme de Chevreuse, entraînée par son goût

pour l'intrigue ; Henri de Talleyrand, comte de Chalais, entraîné par son goût pour Mme de Chevreuse ; et bien d'autres qui conspiraient pour des raisons semblables à celles de Chalais : pour plaire à leurs belles amies, par galanterie, par romanesque, pour être à la mode et parce que c'est apparemment la seule occupation des courtisans que d'intriguer. Ainsi l'amour se mêlait à la cabale, et, au total, un puissant parti travaillait de toutes ses forces à empêcher le mariage de Monsieur.

Monsieur, c'est alors un fort joli homme, qui « a toujours son chapeau comme un gloriot, siffle toujours et a toujours les mains dans ses poches ». Léger, vif et nerveux à miracle, il bouge et pirouette sans cesse, à ce point qu'il faut à ses serviteurs lui passer ses habits à la volée, pour ainsi dire, et le vêtir au jugé. La nuit, il court le guilledou par la ville comme un écolier, entrant souvent « en ces lieux où l'on craint fort le commissaire du quartier », et de telles mœurs scandalisent le Roi « sévère et chrétien », qui le morigène de son mieux. Ainsi, quant à l'esprit, Gaston l'eut toute sa vie « un peu page » ; intelligent, au reste, amateur de tableaux, de médailles et de controverses sur le fin du fin, sachant dans un livre s'arrêter aux beaux endroits, accueillant aux gentilshommes, plus accueillant aux dames, avec cela « d'une facilité de mœurs incroyable », bref possédant, comme dit Retz, « à l'exception du courage, tout ce qui étoit nécessaire à un honnête homme », il eût pu figurer un prince charmant, ce Gaston, s'il n'eût été si pleutre. Mais qu'il l'était ! Toute sa vie il conspira « parce qu'il n'avoit pas la force de résister à ceux qui l'y entraînoient par leur intérêt », et trahit ses complices « parce qu'il n'avoit pas le courage de les soutenir »... Il semble à peine de son temps, ce prince fin, gouailleur et veule, qui diffère autant de ses contemporains drus et singuliers par sa mollesse, que par leur vertu les personnages de Corneille de nos héros nerveux.

En 1625, il suivait aveuglément les conseils de son gou-

verneur, le maréchal d'Ornano. Fort caressé par Mme de Chevreuse, et plus tard par la princesse de Condé qu'il aimait et dont il voulait défendre les intérêts, Ornano — « vieux et le plus laid homme de France » — entra dans le parti de « l'aversion au mariage » et décida sans peine son élève à se refuser à l'alliance de Mlle de Montpensier. Sur ce, Richelieu, qui n'avait pu gagner le vieux maréchal, obtint du Roi qu'on le mît en prison. Mais ce coup ne découragea pas les conspirateurs : même les deux Vendôme allèrent jusqu'à projeter de poignarder Richelieu et, peut-être, de mettre le duc d'Orléans sur le trône... Chalais était dans la confidence de ces noirs desseins. C'était un beau jeune homme de vingt-huit ans, souriant, aimable, frivole : « belle tête, mais de cervelle point. » Il eut l'imprudence de raconter ce qu'il savait à l'un de ses amis, qui le menaça de le dénoncer s'il ne révélait lui-même, et sur-le-champ, tout le complot au Cardinal. Chalais s'exécuta. Aussitôt l'habile Richelieu d'écrire au Roi ce qu'il venait d'apprendre et de lui offrir sa démission. « Quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second, » répondit Louis en colère, et, sans hésiter, il fit arrêter ses deux frères naturels, les Vendôme (11 juin 1626), tandis que Richelieu, de son côté, intimidait Monsieur (cela n'était pas difficile) et lui faisait signer un acte très humble de soumission au Roi (31 mai).

Mais Gaston, ayant accoutumé, comme il dit, de réserver « toujours quelque chose en jurant », n'avait fait que « de bouche » son serment de fidélité. Toutes les nuits, Chalais, rengagé dans la conspiration pour l'amour de Mme de Chevreuse, le venait voir en robe de chambre, et l'exhortait à se révolter franchement, puis à se retirer en quelque place forte... Malheureusement, le 2 juillet, l'imprudent Chalais se vit dénoncé au Roi par son ami intime, le comte de Louvigny, avec qui il s'était pris de querelle, et, arrêté aussitôt, il fut assez maladroit dans ses interrogatoires. L'étourdi confiait des lettres pour Mme de Chevreuse à un valet qui les remettait aux juges.

Si mes plaintes — y disait-il dans le jargon à la mode — ont touché les âmes les plus sensibles quand mon soleil manquoit de luire dans les allées dédiées à l'amour, où seront ceux qui ne prendront part à mes sanglots dans une prison où ses rayons ne peuvent jamais entrer ? Et mon sort est d'autant plus rigoureux qu'il me défend de lui faire savoir mon cruel martyre...

Cependant Gaston, tremblant de peur, avouait, nommait ceux qui s'étaient fiés à lui, compromettait tout le monde... Lorsque le Cardinal lui eut promis qu'il aurait une belle dot à son mariage, il se sentit tout à fait persuadé que, « en cette extrémité, le meilleur étoit de s'accommoder avec le Roi », et, le 5 août 1626, Richelieu, triomphant, bénit son union avec Mlle de Montpensier.

Quatorze jours plus tard, Chalais montait sur l'échafaud. Ses amis avaient éloigné le bourreau à prix d'or, espérant jusqu'au dernier moment une grâce qui ne vint pas. Mais Richelieu promit le pardon à deux condamnés à la potence, moyennant qu'ils serviraient, l'un d'exécuteur, l'autre de valet. Le premier coup que porta le bourreau improvisé, de l'épée d'un Suisse dont on l'avait armé, ne fit qu'une faible entaille; alors il demanda une doloire (il était tonnelier de sa profession). Au vingtième coup de cet instrument, le patient criait encore : « Jesus Maria et Regina Cœli !... » Il en reçut trente-quatre, et, pour achever de lui couper la tête, il fallut retourner son corps... Ainsi périt le frivole Chalais, conspirateur par amour. Mme de Chevreuse, qu'il avait compromise par ses lettres et par ses aveux à l'instruction, fut exilée en Lorraine. Ornano mourut en prison comme on allait lui faire son procès (août 1626). Le grand-prieur de Vendôme décéda deux ans plus tard (février 1629). Le duc, son frère, ne sortit de prison qu'en 1630. Le comte de Soissons alla faire un petit voyage. Quant à Anne d'Autriche, elle dut comparaître devant le Roi, la Reine-Mère et le Cardinal. Louis XIII lui reprocha d'avoir souhaité sa mort pour se remarier à son frère : « J'aurais trop peu gagné au change », répliqua-t-elle fièrement; et il est probable, en effet, que ce

projet n'avait jamais eu d'existence que dans l'imagination trop fertile de Mme de Chevreuse ; néanmoins le Roi resta toujours persuadé de la culpabilité de sa femme : « En l'état où je suis, je dois lui pardonner, mais je ne la dois pas croire », déclarera-t-il encore sur son lit de mort. — Seul, Gaston, pour avoir trahi tout le monde, gagna une héritière et un apanage à la « conspiration de Chalais ».

IV

Les protestants étaient des ennemis plus dangereux pour la France que les conspirateurs de Cour. En 1625, selon leur coutume, ils avaient choisi pour se révolter le moment où ils pensaient que le gouvernement, occupé à l'extérieur, serait le plus en peine de leur tenir tête, et donc, une fois de plus, ils avaient agi de concert avec les ennemis du royaume. Toutefois, il ne faut point juger leur conduite de notre point de vue moderne.

A cette époque, personne en Europe n'a la moindre idée de la tolérance. En Angleterre, en Espagne, en Allemagne, partout, la religion de la majorité se trouve imposée par la loi. La liberté ne fait point question : l'avis général, c'est que l'on doit vivre sous une seule religion comme on vit sous un seul maître : *cujus regio, ejus religio*. Si bien que la minorité protestante n'a pu s'imposer chez nous que par la force. L'édit de Nantes même, les huguenots n'ont réussi à l'arracher à Henri IV que par des menaces et dans le temps qu'il combattait l'Espagne à grand'peine. D'ailleurs cet édit a été mal reçu à la fois par les catholiques que ses clauses ont indignés et par les protestants qu'elles ont déçus. Les premiers se sont efforcés de s'opposer à son exécution dans presque toute la France où ils dominaient; les seconds ont travaillé au même dessein dans les pays où ils étaient les maîtres, comme le Bas-Languedoc et le Béarn, et où le premier effet de l'Edit devait être de rétablir la religion romaine qu'ils avaient

plus ou moins supprimée... Joignez que, sous Louis XIII, la ferveur religieuse s'étant ranimée des deux parts, la tolérance n'y a rien gagné. Dans les pays catholiques, à chaque instant la foule insulte les huguenots, tourne en dérision leurs convois funèbres, interrompt leur culte, rase leurs maisons ou démolit leurs temples, parfois les massacre eux-mêmes, — tandis que, dans leurs villes de sûreté, les protestants font aux papistes toutes ces mêmes choses. Comment les Parisiens admettraient-ils que les « Prétendus Réformés » ne se découvrissent pas, comme tout le monde, et que leurs femmes ne se missent point à genoux, quand passe dans la rue le Saint-Sacrement, à qui le Roi lui-même fait escorte respectueusement lorsqu'il le rencontre sur sa route? A cela pourtant, les protestants se refusent le plus souvent; même des fanatiques ne se font point faute d'injurier les processions ou de commettre des sacrilèges à la messe, ni les pasteurs de traiter l'Eglise romaine de « paillarde », les catholiques d' « idolâtres », ou, comme Jérémie Ferrier, le pape d' « Antéchrist »... Et puis des bruits, tantôt de massacres préparés par les papistes, tantôt de complots huguenots, courent sans cesse dans la foule... En somme les Français, divisés en deux religions, se considèrent comme deux peuples hostiles.

Et cela d'autant plus que l'idée de nationalité n'est pas encore très nette dans tous les esprits. Le patriotisme, tel que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire l'amour et la fierté des qualités françaises, n'est peut-être devenu un sentiment général qu'après le règne du Grand Roi. Au XVII[e] siècle, au moins dans la noblesse, le sentiment féodal vit encore; on est royaliste plutôt que patriote : la vertu du citoyen, c'est la fidélité au Roi; en un mot, la patrie, la France, c'est le Roi (et telle sera encore l'opinion des émigrés honnêtes lors de la Révolution). De plus, sous Louis XIII, pour beaucoup la religion passe avant le royalisme même, puisque l'on discute toujours la thèse ligueuse de la suprématie temporelle du Pape sur le Roi. Et certainement un grand nombre de catholiques se sentent plus proches des Espagnols par

exemple, catholiques comme eux, que des hérétiques français; mais surtout la plupart des protestants se sentent plus compatriotes de leurs coreligionnaires genevois ou anglais que des papistes français. D'où l'alliance des réformés avec les ennemis du royaume. Pour tout bon huguenot, notamment pour ces Rochelais qui entretiennent des députés auprès du roi d'Angleterre et attaquent en mer les navires battant pavillon français, la France catholique est comme une nation étrangère

D'ailleurs, il est juste d'ajouter que tous les réformés ne pensent pas de la sorte : lorsque Rohan travaille à mobiliser le parti contre le Roi, il ne rencontre souvent qu'un enthousiasme modéré. C'est que l'Etat protestant est une sorte de fédération où chaque ville tient à garder sa liberté et agit avant tout selon son intérêt particulier. Les cités du Midi, qui font avec La Rochelle la force du parti, — vraies petites républiques théocratiques à l'image de Genève — ne souhaitent généralement pas plus la guerre qu'elles n'ont autrefois souhaité l'édit de Nantes dont elles n'avaient pas besoin. En somme, la nation des réformés est fort divisée. Les seigneurs méprisent les assemblées politiques, qui à leur tour se méfient d'eux, tandis que les églises (les huguenots nommaient ainsi ce que les catholiques appelaient des paroisses) se méfient à la fois des seigneurs et de l'assemblée générale. Au reste, ce qui maintient la cohésion du parti, ce n'est pas son organisation politique, mais son organisation ecclésiastique. Chaque église est démocratiquement gouvernée par une assemblée élue, nommée consistoire, et desservie par un ou plusieurs pasteurs. Les députés d'un certain nombre de consistoires composent une assemblée de second degré, appelée colloque. A leur tour, plusieurs colloques forment un synode provincial, et les synodes provinciaux délèguent au synode national où toute la France protestante se trouve ainsi représentée. Bien plus que les assemblées politiques, moins régulières et moins populaires, ce sont ces assemblées ecclésiastiques qui forment le cadre du parti réformé. — La

première d'entre elles, le consistoire, chargée de faire appliquer la « discipline », contrôle les moindres actes, presque les pensées des « fidèles ». Ceux-ci appellent des sentences du consistoire au colloque, puis au synode provincial, enfin au synode national. Et cette parfaite subordination de leurs assemblées les unes aux autres donne aux réformés une unité morale qui fait toute la puissance de leur minorité.

Ainsi organisés, inspirés par cet esprit, et bien qu'ils ne soient pas absolument d'accord sur la politique générale, les protestants ont des intérêts particuliers qui ne sont pas ceux du royaume et qui les rendent fort dangereux comme ils l'ont assez prouvé. Dès 1611, Richelieu projetait de supprimer le régime d'exception qu'ils ont obtenu d'Henri IV, et leur conduite en 1625 n'a pas été pour le dissuader de ce dessein : aussitôt débarrassé de l'Espagne, il s'est donc mis à préparer la destruction de La Rochelle — ce « nid de guêpes » comme il l'appelle. Il a fait élever deux forts dans l'île de Ré et envoyé le brave Toiras gouverner la forte garnison qu'il y a placée. Puis, nommé grand-maître et surintendant de la navigation, il a fait construire force vaisseaux... L'Angleterre va lui fournir à point un prétexte pour commencer la guerre.

Buckingham, favori de Charles Ier comme il l'avait été de Jacques Ier, n'avait aucune raison de chérir le « barbare époux » d'Anne d'Autriche, et Louis XIII, on l'avouera, en avait moins encore de l'aimer lui-même. Le traité de Monçon, qui rapprocha la France de l'Espagne, la brouilla avec l'Angleterre. Buckingham fit saisir nos navires de commerce, puis, le 27 juin 1627, il mit à la voile à Portsmouth et cingla vers La Rochelle, où il parvint un mois plus tard. Des gentilshommes protestants étaient accourus de toutes parts au-devant des Anglais : il en fit une troupe qui dut marcher la première à tous les assauts... Mais il s'amusa à attaquer l'île de Ré, au lieu d'entrer dans La Rochelle ; et quand, le 10 septembre, les canons rochelais se décidèrent à ouvrir le feu sur les troupes royales, Louis XIII avait eu le temps de

masser 17 régiments d'infanterie et 22 compagnies de carabins, chevau-légers et gendarmes devant la ville.

Cependant, Toiras résistait toujours à Saint-Martin-de-Ré. Dans la nuit du 7 au 8 novembre, Schomberg perça le blocus des Anglais et se jeta dans l'île avec les régiments de Navarre, Plessis-Praslin, La Meilleraye, Piémont, les gentilshommes de la Reine et les chevau-légers. Atteint et défait malgré sa prompte retraite à travers les marais, Buckingham, découragé, rembarqua ses troupes... Qu'on imagine le désespoir des Rochelais quand, du haut de leurs murailles, ils virent l'escadre britannique disparaître à l'horizon ! Mais, irrémédiablement compromis, ils ne pouvaient que continuer la résistance.

Le Conseil royal ne voulait pas risquer l'assaut et prétendait réduire la ville par la famine : du côté de la terre il fit établir une ligne de redoutes et de batteries reliées par des tranchées longues de trois lieues, et, du côté de la mer, après plusieurs essais infructueux, la fameuse digue de 747 toises, hérissée de canons, percée en son centre pour laisser passer la marée, protégée contre les attaques par une barricade flottante de poutres et de vaisseaux enchaînés, gardée par 25 navires, 12 galères, 45 barques; il fallut six mois à l'architecte Metezeau et au maçon Thiriot pour mener à bien, en dépit de l'ennemi, cette entreprise gigantesque.

Le Cardinal était arrivé avec le Roi le 12 octobre. Louis XIII aimait à se figurer que ses capitaines ne respectaient pas plus Richelieu « qu'un marmiton »; mais, en réalité, M. le Cardinal ne prêtait point du tout à rire quand il passait à cheval, escorté de ses pages et de son capitaine des gardes, « fort pensif et jaune de visage », deux pistolets à l'arçon de sa selle, l'épée à la ceinture, coiffé d'un chapeau à panache, vêtu d'un habit feuille morte brodé d'or et d'une cuirasse couleur d'eau, ou bien en costume de « général d'armée : castor noir, cordon d'or, habit de satin rouge, casaque d'écarlate toute couverte de canetille d'or, bas de soie et mules

rouges ». De concert avec Louis XIII, il avait admirablement organisé les troupes : la solde y était payée régulièrement, les vivres achetés et non pris aux paysans, les soldats bien vêtus, bien abrités sous des baraquements, confessés et communiés régulièrement. (Il serait peut-être imprudent de croire, néanmoins, qu'ils ressemblaient tout à fait, comme on l'a dit, à « des religieux qui auroient porté les armes. »)

Au début du printemps, dans la ville canonnée toutes les nuits à boulets rouges, les vivres déjà devenaient rares; mais, le 30 avril, l'échevin Jean Guiton fut élu maire, et l'énergie de ce petit homme sec, loup de mer énergique, qui débuta par déclarer qu'il n'était pas besoin de le nommer si l'on n'était pas décidé à résister jusqu'à la mort, rendit du cœur à tout le monde. Et bientôt, le 11 mai, parut en vue du port une superbe flotte de 52 bâtiments de guerre escortant de nombreux transports : c'était lord Denbigh, beau-frère de Buckingham, qui la commandait. Tous les Rochelais coururent gaiement aux remparts pour admirer la manœuvre de l'escadre et observer les troupes royales qui fourmillaient en se hâtant sur la digue et dans la tranchée... Hélas ! au bout de quelques jours d'escarmouches, l'amiral britannique, jugeant la digue infranchissable, leva l'ancre et disparut... Il fallut réduire d'un tiers les rations des 2.000 soldats, des 200 Anglais et des 4.000 bourgeois de la milice qui formaient la garnison. Beaucoup de femmes s'échappaient de la ville pour venir mendier du pain aux soldats du Roi, à quoi les plus jolies réussissaient mieux que les autres. Un jour, Guiton fit expulser les bouches inutiles, que ne laissa point passer l'armée royale : une foule de malheureux périrent ainsi entre les murs et la tranchée.

Supplié par les envoyés des Rochelais, Charles Ier envoya une troisième escadre, qui parut en vue de Ré le 28 septembre. Mais elle ne fit pas mieux que les précédentes, et, trois jours après son départ, les Rochelais — « n'ayant plus d'herbe à manger sur leurs contrescarpes, de cuirs de bœuf ou de cheval, de courroies, de bottes, de souliers, de ceintures, de pen-

dants d'épée, de pochettes dont ils faisoient des gelées avec de la cassonade et des bouillies sucrées qu'ils mangeoient pour se nourrir » — se résignèrent à implorer la clémence du Roi. Le 1er novembre 1628, jour de la Toussaint, Louis XIII fit son entrée dans la ville entre deux rangées de squelettes qui, « d'une voix faible », criaient : « Vive le Roi ! » Le Cardinal célébra la messe à l'ancienne église Sainte-Marguerite, qui fut rendue au culte catholique comme toutes les autres ; on créa dans la ville un évêché ; les libertés et franchises furent abolies et les murailles rasées ; mais les habitants (ils n'étaient plus que 5.000 après avoir été 28 000, dit-on), Guiton lui-même, eurent la vie sauve, et on leur accorda le libre exercice du culte réformé.

Durant que le Cardinal menait à bien ce siège mémorable, Vincent II de Gonzague, duc de Mantoue, marquis de Montferrat, était mort (21 décembre 1627). Régulièrement, son héritage revenait à son oncle à la mode de Bretagne, chef de la branche puînée des Gonzague établie en France : Charles, duc de Nevers et sujet de Louis XIII. Mais, voyant les forces françaises occupées à combattre les protestants, le duc de Savoie Charles-Emmanuel revendiqua le Montferrat au nom de sa petite fille, Marie, nièce du défunt duc. A son tour, Marie de Gonzague, duchesse douairière de Lorraine, sœur de Vincent II, fit paraître les mêmes prétentions. Et l'Espagne résolut de soutenir celles du duc de Guastalla sur le Mantouan, en même temps qu'elle négocia avec Charles-Emmanuel le partage du Montferrat. Le 17 février, le fils du duc de Nevers avait pris possession de l'héritage au nom de son père ; le 25 février, les Savoyards et les Espagnols entrèrent en campagne contre lui ; bientôt Casal fut investie. — Richelieu, occupé à La Rochelle, ne put d'abord que négocier. Mais, aussitôt débarrassé des Rochelais, remettant à plus tard de soumettre les villes huguenotes du Midi, il partit pour l'Italie avec le Roi et l'armée. En plein hiver, Louis XIII passa les Alpes et enleva brillamment d'assaut le pas de

Suze à la tête de ses troupes. Bientôt la paix fut imposée au duc de Savoie, et Casal secourue (mars 1629)... Louis XIII aurait bien voulu poursuivre ses succès en Italie, mais le Cardinal sut lui persuader d'achever tout d'abord la défaite du parti huguenot. Et, tandis qu'il demeurait à Suze pour surveiller les négociations, le roi-soldat marcha au secours de Condé, dont les sauvages dévastations dans les Cévennes et le Languedoc avaient exaspéré le courage des réformés.

Ceux-ci étaient commandés par un rude homme à qui il ne manqua peut-être que l'occasion pour devenir un grand homme : le duc de Rohan. Son honnêteté lui avait valu d'être populaire dans son parti, où il y avait bien longtemps qu'on n'avait vu un grand seigneur ne se point vendre au Roi. Abandonné par les Anglais, Rohan s'était tourné vers l'Espagne, et il avait signé avec Philippe IV un traité où il s'engageait à entretenir une armée et la guerre en France moyennant un subside annuel de 300.000 ducats (3 mai 1629). Mais Louis XIII prit et incendia Privas (27 mai), puis reçut la capitulation d'Alais, tandis que ses généraux menaçaient Nîmes, Castres et Montauban. Alors Rohan comprit qu'il lui fallait se résigner à faire sa soumission. Le 28 juin 1629, à Alais, le Roi lui accorda la *Paix de grâce*. Les réformés y perdaient toutes leurs places de sûreté et cessaient désormais de former « aucun corps séparé et indépendant des volontés de leur souverain », mais, pour tout le reste, l'édit de Nantes leur était confirmé : le Roi déclarait, en effet, qu'il avait voulu seulement « ôter la faction du milieu de ses sujets, le reste [la foi] étant un ouvrage qu'il faut attendre du ciel, sans y apporter aucune violence que celle de la bonne vie et du bon exemple ». A vrai dire, il encouragea par la suite la propagande catholique et n'épargna jamais l'argent pour acheter des apostasies. Mais les protestants gardèrent légalement leur liberté de conscience. Et il faut faire grand honneur à Louis XIII de cette tolérance, qui n'était pas chez lui un effet de l'indifférence, car il était d'une piété fervente,

mais de son équité naturelle, — et par laquelle il dépasse vraiment son temps.

V

Malheureusement, en Italie tout se trouvait à recommencer. L'empereur Ferdinand, en effet, était intervenu sous prétexte que le duc de Nevers ne lui avait pas demandé l'investiture du Mantouan et du Montferrat, et il avait fait occuper les passages de la Valteline, en même temps que le général espagnol Spinola avait envahi le Montferrat. — Aussitôt libres, après la paix d'Alais, Louis XIII et Richelieu accoururent, mais ils ne purent secourir Casal, où Spinola assiégeait le brave Toiras, ni empêcher les Impériaux de mettre Mantoue à sac (1er juillet). Par bonheur, grâce aux efforts du légat et d'un jeune homme de sa suite, fort habile et qu'on nommait Giulio Mazarini, on conclut, à Rivalte, le 4 septembre, une trêve qui devait durer jusqu'au 15 octobre; ce n'était pas la paix définitive, mais le Cardinal espérait bien qu'avant la reprise des hostilités, le Père Joseph et Brûlart de Léon, qu'il avait envoyés à la diète de Ratisbonne, sauraient obtenir de l'Empereur le traité qu'il en attendait.

Depuis la fin de juillet, le Roi, souffrant de la dysenterie, avait quitté l'armée. A Lyon, où il s'était rendu, son état s'aggrava rapidement; du 27 au 30, il pensa mourir. La Reine sa mère et la Reine sa femme le soignaient avec beaucoup de dévouement : il s'attendrit et leur demanda pardon des peines qu'il leur avait causées... De toutes ses forces, Marie de Médicis haïssait maintenant son ancien favori Richelieu : n'avait-il pas abandonné ses intérêts, à elle qui l'avait fait ce qu'il était? l'année précédente encore ne s'était-il pas opposé à ce que Gaston reçût les gouvernements frontières de Champagne et de Bourgogne qu'elle

demandait pour lui?... Donc, pendant la maladie du Roi, Marie, renforcée d'Anne, supplia son fils de renvoyer le Cardinal aussitôt que la guerre et les affaires de Mantoue seraient terminées, et Louis, pieux, affaibli, et qui se croyait mourant, n'osa point refuser à sa mère ce qu'elle sollicitait si instamment. Mais, à peine guéri, il se repentit et avoua à son ministre la promesse qu'il s'était laissé arracher.

Pour fléchir Marie « il n'y eut sortes de complaisances et de flatteries » que Richelieu n'employât, paraît-il, « jusque-là que, la Reine s'étant fâchée contre un fol qu'elle avoit, qui s'étoit émancipé en sa présence, il l'appela et lui dit d'un ton sérieux et grave devant tout le monde : « A quoi pensez-vous Manuguet (c'est ainsi qu'il se nommoit) de fâcher la Reine? Ignorez-vous qu'elle est si grande princesse et si puissante qu'elle peut faire du cardinal de Richelieu un Manuguet et de Manuguet un cardinal de Richelieu? » Qu'on imagine combien de tels discours durent coûter à l'orgueilleux! Ils furent vains cependant, car la grosse Marie, têtue et bornée, poursuivait avec obstination les projets qu'elle avait une fois boutés dans sa cervelle... Elle renvoya avec éclat Mme de Combalet, nièce du Cardinal, qui la servait comme dame d'honneur. Richelieu se crut perdu.

La guerre passait pour terminée : la Reine-Mère résolut d'arracher au scrupuleux Louis XIII l'accomplissement de la promesse qu'elle lui avait arrachée. Le 10 novembre, comme il était venu la visiter au Luxembourg où elle logeait, elle s'enferma avec lui dans un cabinet, après avoir commandé que personne n'osât les déranger. Tout à coup, au plus fort de leur explication, la porte s'ouvre, ils regardent : c'est Richelieu! — Résolu à risquer le tout pour le tout, le ministre a réussi à passer par une porte donnant sur la chapelle, et la Reine déclarera souvent par la suite que, « si elle n'avoit pas négligé de fermer un verrou, le Cardinal étoit perdu ». — En voyant Richelieu, Marie s'emporte immédiatement et perd toute mesure. Lui, il se

défend de son mieux, s'humilie, pleure, demande son congé, puis sort désespéré... Le Roi, fort « ennuyé », comme dit Goulas, partit pour son petit château de Versailles, où Marie commit la faute de ne pas l'accompagner : elle demeura au Luxembourg à recevoir toute la Cour qui s'empressait d'encenser sa victoire. Mais, pendant qu'elle savourait son triomphe, le marquis de Sourdis, Boutilier, le P. Joseph dépensaient dans le carrosse de Louis toute leur éloquence en faveur de Richelieu. Et Louis réfléchissait...

Quand le Cardinal, qui avait suivi son maître, arriva à Versailles, le Roi le reçut « parfaitement » et le fit loger au-dessus de sa chambre ; enfin « ils parlèrent la nuit quatre heures ensemble » (Arnauld d'Andilly)... Ce fut un beau revirement chez les courtisans.

Telle fut la *Journée des dupes*. Il ne faut point s'étonner, connaissant Richelieu, si elle fut suivie de longues représailles. Le garde des sceaux, Michel de Marillac, que le parti de la Reine-Mère voulait porter au pouvoir après la chute du Cardinal, fut exilé; la connétable de Lesdiguières, la duchesse d'Elbeuf, la princesse de Conti, consignées dans leurs terres; Bassompierre, ami de la dernière, enfermé à la Bastille, non « pour aucune faute qu'il eût faite, mais de peur que l'on ne le portât à mal faire »; le Père Suffren, confesseur du Roi, fut renvoyé; le duc de Guise crut prudent d'aller faire un voyage à l'étranger; enfin le maréchal de Marillac, frère du garde des sceaux, fut arrêté par son collègue Schomberg. Son procès fut un scandale d'injustice : le Cardinal, selon sa coutume, le déféra non aux tribunaux réguliers, mais à une commission spéciale; et, comme celle-ci fut trouvée trop lente à condamner, il en fit nommer une autre qui siégea dans sa propre maison, à Rueil. On reprochait à l'accusé, comme crime principal, d'avoir détourné la paye de ses soldats et fraudé sur la fourniture des vivres; c'était pourtant là un usage constant chez les généraux et l'honnête maréchal déclarait avec stupéfaction : « Il n'est

question que de paille et de foin dans ce procès, il n'y a de quoi fouetter un page ! » Il n'en fut pas moins condamné à mort à la majorité d'une voix, et exécuté (mai 1632).

Marie de Médicis avait obstinément refusé de se réconcilier avec Richelieu et même de siéger au Conseil à ses côtés. Puis, le Roi lui ayant donné le gouvernement du Bourbonnais et l'ordre de se retirer à Moulins, elle s'entêta à demeurer à Compiègne, où elle se lamenta sur tous les tons de la « persécution » que son indigne fils lui faisait subir; en cinq mois, Louis XIII, fort embarrassé, n'obtint rien d'elle ni par promesses, ni par menaces. Enfin, en juillet, elle s'enfuit et le Roi respira. Elle comptait se faire livrer, par un de ses partisans, la petite place de La Capelle, où elle se serait établie pour faire ses conditions; mais, quand elle parvint devant la ville, les portes en demeurèrent closes et il lui fallut passer aux Pays-Bas. Louis XIII l'y laissa jusqu'à sa mort. Ce fut en 1642, à Cologne, six mois avant Richelieu, qu'elle rendit à Dieu sa grosse âme.

Quant à Gaston, au lendemain de la Journée des dupes, impressionné, il s'était d'abord tenu coi. Mais, le 30 janvier 1631, poussé par ses favoris, il se rendit chez le Cardinal, l'insulta fièrement, puis, terrifié, gagna Orléans à toute bride. Une armée marcha contre cette ville : il passa en Bourgogne; mais seul le gouverneur s'en déclara pour lui et la province ne bougea point; alors il se réfugia en Lorraine. Là, il s'éprit de la sœur du duc, Marguerite, qu'il épousa clandestinement (janvier 1632); après quoi, ayant publié divers manifestes contre Richelieu, il rentra en France à la tête d'une armée (juillet).

Parmi ses partisans, il comptait un très grand et très puissant personnage : le duc de Montmorency, premier baron du royaume, beau-frère de Condé et filleul de Henri IV. Bien qu'il eût les yeux « de travers » et l'esprit court, Henri de Montmorency était un gentilhomme de belle mine, franc, brave, galant, libéral, chevaleresque et fort goûté par les dames. Jusqu'ici il avait assez fidèlement servi le Roi et

même le Cardinal contre les protestants ou les Espagnols, mais il ne s'était pas jugé récompensé comme il eût souhaité de l'être. Or, dans le Languedoc dont il était gouverneur comme l'avaient été avant lui son père et son grand-père, sa famille s'était fait une clientèle considérable et lui-même s'était rendu populaire par ses belles façons et sa générosité. Maître et patron de cette puissante province, il pouvait donc être un précieux allié pour Gaston et un adversaire redoutable pour le Cardinal ; mais, quand le duc d'Orléans rentra inopinément en France, il ne se trouvait pas encore prêt. Il se rendit aux États du Languedoc, à Pézenas, et il obtint l'adhésion des députés à la révolte, mais la province ne suivit point. Il fit néanmoins sa jonction avec Monsieur à Lunel, puis tous deux marchèrent sur Castelnaudary. Là ils rencontrèrent une petite armée royale commandée par Schomberg : au premier choc, leurs bandes indisciplinées s'enfuirent, et Montmorency, qui avait cherché la mort, fut pris, après avoir été couvert de dix-sept blessures, « faisant vingt-quatre trous dans son corps » (1er septembre 1632). Bien que sa dignité de pair de France lui donnât le droit d'être jugé par le Parlement de Paris comme l'avait été Biron sous Henri IV, le Roi et Richelieu ordonnèrent que son procès fût fait par le Parlement de Toulouse, et sous la présidence d'une créature du Cardinal, le garde des sceaux Châteauneuf : double abus. En vain le Parlement de Paris protesta : il fallut obéir. Montmorency, condamné à mort, subit bravement son supplice, le 30 octobre 1632 ; la Cour entière avait intercédé pour lui sans succès et toute la nuit la populace avait crié : « Miséricorde ! » sous les fenêtres du Roi.

Quant à Gaston, dès le 29 septembre, à Béziers, il s'était engagé « à aimer particulièrement son cousin le cardinal de Richelieu », non moins qu'à « ne prendre aucun intérêt en celui de ceux qui se sont liés à lui en ces occasions » et à « ne prétendre pas avoir sujet de se plaindre quand le Roi leur fera subir ce qu'ils méritent », — c'est-à-dire à abandonner Montmorency qui s'était perdu pour lui. Toutefois,

quand il vit que l'on coupait décidément la tête à son allié, il crut prudent d'aller rejoindre Marie de Médicis à Bruxelles (novembre). Il y resta deux ans, après quoi, poussé par son favori, Puylaurens, qui s'ennuyait, il fit son accommodement avec le Roi qui lui rendit « tous ses biens, apanages, pensions et appointements » (octobre 1634). C'était là le principal à ses yeux; on put ensuite arrêter, sans qu'il protestât, Puylaurens (14 février 1635), qui mourut au donjon de Vincennes, comme y étaient morts Ornano, le grand-prieur de Vendôme et Marillac, après quelques mois d'incarcération (1er juillet).

Ouvrages a consulter : Les ouvrages déjà cités, et les *Mémoires* de N. Goulas, de O. Talon, de Mme de Motteville ; les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. — A. Barine, *La jeunesse de la Grande Mademoiselle* (1901). — V. Cousin, *Mme de Chevreuse* (1862). — Abbé Houssaye, *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu* (1910). — La Roncière, *Histoire de la marine...*, t. IV (1910). — Dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*, t. XI-XII.

CHAPITRE III

PRÉPONDÉRANCE DE LA FRANCE (1630-1643)

I. La maison d'Autriche. — II. Succès de la Suède. — III. Succès de la France. — IV. Dernières intrigues de Cour. — V. L'affaire Cinq-Mars. Mort du Cardinal et du Roi.

I

Après la Journée des dupes, Richelieu se voyait délivré du péril protestant et débarrassé de la Reine-Mère ; il pensait avoir découragé l'indiscipline et les conspirations. Maître, croyait-il, de ces « quatre pieds carrés du cabinet du Roi, plus difficiles à conquérir que tous les champs de bataille de l'Europe », il put travailler désormais à « relever le nom du Roi dans les nations étrangères au point où il devoit être ».

Depuis Charles-Quint, la balance, en Europe, penchait du côté de la maison d'Autriche. Alliés par la parenté, ce qui est beaucoup, les Habsbourg de Madrid et les Habsbourg de Vienne le sont par des intérêts communs, ce qui est plus encore. Le roi d'Espagne, en effet, a besoin de l'Empereur pour se maintenir en communication avec ses domaines de la Franche-Comté et des Pays-Bas, tandis que l'Empereur, sans le roi d'Espagne, perdrait toute importance en Italie. Et les deux branches de la maison d'Autriche, ainsi unies par la parenté, par l'intérêt et par la lutte qu'elles mènent, toutes deux, contre le protestantisme, maîtresses de l'Espagne et de l'Empire avec les immenses territoires qui

en dépendent, semblent détenir une puissance auprès de laquelle celle du roi de France paraît peu de chose. Mais en réalité, il n'en va pas de la sorte.

D'une part, en effet, l'Espagne est en décadence; elle possède le Portugal, le royaume de Naples, le Milanais, la Franche-Comté, les Pays-Bas et tous les trésors de l'Amérique; mais elle est habitée par une population qui diminue, elle est en proie à une bureaucratie corrompue, ruinée à ce point que ses banqueroutes successives ne remédient à rien, — et ruinée sans ressource depuis l'expulsion des Morisques, ses seuls sujets laborieux, car les Espagnols ne travaillent point et ce sont des étrangers qui détiennent leur commerce et leur industrie, qui exploitent leurs colonies, qui labourent jusqu'à leurs champs et accaparent jusqu'aux petits métiers de leurs villes. Il est vrai qu'elle possède encore une armée très forte, mais composée d'étrangers pour les deux tiers, et que d'ailleurs les troupes françaises finiront par égaler.

Quant à l'Empereur, il règne sur un mélange inextricable de races et sur plusieurs centaines d'États inégaux, séparés non seulement par les rivalités de leurs chefs, mais encore par leurs profondes dissensions religieuses et sur lesquels, comme on l'a dit, il n'a guère plus de pouvoir qu'en France, sur leurs vassaux, les premiers Capétiens. Ses domaines sont de deux sortes : d'abord ceux où il gouverne directement et en souverain absolu ; puis l'Empire où son pouvoir est déterminé par une constitution ancienne, combattu par les Diètes ou assemblées impériales, et souvent méprisé par les princes régnants dont il est le suzerain. Pourtant, depuis deux siècles, les sept électeurs (quatre catholiques au temps de Richelieu : les archevêques de Cologne, Trèves, Mayence et le roi de Bohême ; trois protestants : le comte palatin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg) ont toujours élu Empereur un membre de la maison de Habsbourg. Et peu à peu cette famille s'est constitué, en fait, à côté de l'Empire, un vaste patrimoine : la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, la Styrie,

la Carinthie, la Carniole, le Tyrol, la Silésie, la Moravie, le Brisgau et la plus grande partie de l'Alsace Naturellement, les Habsbourg s'efforcent à rendre l'Empire héréditaire dans leur maison, à le joindre à leurs autres domaines, bref à faire de la grande fédération allemande une monarchie analogue à celle de France ou d'Espagne, sous leur hégémonie.

Or, en 1630, ce dessein semble avoir beaucoup de chances de réussir. C'est que l'Empereur a trouvé en Allemagne un puissant appui dans le parti catholique dont il est le chef; du jour où le Habsbourg a associé sa cause à celle du catholicisme, les progrès de la religion romaine sont devenus ceux de sa maison, et, quand il a travaillé à fortifier son propre pouvoir, c'est au nom du catholicisme qu'il a semblé combattre. On voit les avantages qu'il a pu retirer de cette confusion : les princes catholiques de l'Empire, dont il combattait les ennemis, l'ont aidé, ou tout au moins ne l'ont point gêné, et c'est à l'armée de la Sainte-Ligue, commandée par Tilly, qu'il a dû ses premiers succès... — Depuis 1629, sa fortune, servie par l'éclatant génie de Waldstein, paraît atteindre à son comble. Ferdinand II se sent assez fort pour ordonner, par l'édit de Restitution, que les protestants abandonnent tous les biens ecclésiastiques qu'ils ont usurpés depuis un siècle, notamment deux archevêchés (Brême et Magdebourg), douze évêchés et une foule d'abbayes. Solidement établie autour de Magdebourg, l'armée de Waldstein veille à l'exécution de cet édit, et le général ne se prive guère de déclarer qu'il faudra réduire les Électeurs à la condition des grands d'Espagne et les princes ecclésiastiques à celle de chapelains de l'Empereur. — Mais, des ambitions qui se précisent ainsi peu à peu, les catholiques eux-mêmes, fidèles alliés de l'Empereur, commencent à s'inquiéter; après la défaite complète des protestants, qui donc sera assez fort pour tenir tête à Waldstein, se demandent-ils, lorsqu'il lui plaira de renverser la vieille constitution de l'Empire et de faire de son maître, au détriment des princes allemands, un souverain absolu? C'est pourquoi les querelles religieuses

passent désormais au second plan, et, même en Allemagne, tout le monde commence à comprendre que la véritable question n'est plus l'avenir du catholicisme, mais celui de la maison d'Autriche.

Richelieu, lui, entendait moins que personne laisser l'Empereur se couvrir d'un projet de restauration catholique pour faire de l'Allemagne un État uni et héréditaire. Dès son arrivée aux affaires, il avait eu à lutter contre les Habsbourg : nous avons vu comment il s'était opposé à leurs projets en Valteline, puis à Mantoue. En Allemagne, son plan sera de dévoiler aux princes catholiques les desseins de Ferdinand II, de les unir contre lui, de former avec eux, comme il l'a fait déjà avec les États protestants, une ligue puissante qui s'oppose aux empiétements de l'Empereur. — Mais ses agents ont été tout d'abord mal reçus par les Électeurs. Puis son allié secret, le roi de Danemark, a été défait à Lutter et repoussé par Tilly et Waldstein jusque dans le Jutland (1627). Heureusement pour la France — ou, comme disent les historiens (français), pour l' « équilibre européen » — ses intrigues vont avoir plus de succès à la diète de Ratisbonne.

II

L'Empereur avait convoqué les Électeurs du Saint-Empire à Ratisbonne pour le 3 juin 1630. Il comptait obtenir d'eux tout d'abord l'élection de son fils comme roi des Romains (c'est-à-dire comme successeur désigné à l'Empire), puis des troupes pour combattre ses ennemis : bref une approbation de sa politique. Mais les Électeurs étaient fort mal disposés à son endroit : tandis que les protestants lui reprochaient l'édit de Restitution, les catholiques ne se sentaient nullement portés, comme nous venons de le dire, à encourager les projets qu'on prêtait à Waldstein et à son maître contre leur indépendance. C'est pourquoi la première condition qu'ils posèrent à l'Empereur fut le renvoi de son général.

Ferdinand II, gros petit homme dévot, vivait entouré de prêtres et de moines : sans doute était-ce moins par adresse que par piété qu'il avait adopté une politique violemment catholique, et peut-être eût-il travaillé de la même ardeur au triomphe de la religion romaine s'il eût dû y perdre son trône. Ayant consulté son confesseur, il renvoya Waldstein. Mais, quand il se fut de la sorte désarmé, les Électeurs lui refusèrent à peu près tout ce qu'il leur demanda, notamment de procéder à l'élection du roi des Romains.

Une foule d'agents diplomatiques étrangers étaient venus à la Diète. La France y avait envoyé, outre Brûlart de Léon, son ambassadeur ordinaire, le Père Joseph : « Le bruit court, écrivit alors un Italien, que, quand le cardinal Richelieu veut faire quelque bon tour (pour ne pas dire quelque tromperie), toujours il se sert de personnes pieuses et dévotes » ; et en effet les agents français travaillèrent avec beaucoup d'art : on raconte (mais le mot n'est rien moins que sûr) que Ferdinand déclara, après la Diète, « qu'un pauvre capucin l'avait désarmé avec son rosaire, et que, pour étroit que fût son capuchon, il y avait su faire entrer six bonnets électoraux »...

Officiellement, le Père Joseph et Brûlart avaient des pouvoirs sans limites pour régler avec l'Empereur l'affaire de Mantoue, mais le Cardinal leur avait défendu d'entamer les autres questions litigieuses ; car, si Richelieu voulait bien clore les affaires d'Italie qui ne tournaient pas à notre avantage, il entendait rester libre d'agir à sa guise sur les autres points. Malheureusement les ministres impériaux devinèrent facilement ce plan-là, et ils déclarèrent tout net aux agents français qu'ils signeraient une paix générale, ou rien. Acculés de la sorte, ceux-ci restèrent fort perplexes : d'une part, il importait, en effet, de conclure la paix d'Italie avant que Casal n'eût capitulé (c'est-à dire tout de suite, puisque, par la trêve de Rivalte, la garnison française s'était engagée à évacuer la ville si elle n'était pas secourue avant le 15 décembre) ; d'autre part, ni le Père Joseph, ni Brûlart n'avaient

de pouvoirs pour conclure une paix générale... Que faire? Le Cardinal ne répondait pas à leurs dépêches (on devinera tout à l'heure pourquoi)... Après avoir attendu tant qu'ils purent, ils finirent par se résoudre à signer la paix de Ratisbonne (13 octobre 1630).

La nouvelle de ce traité parvint à Richelieu le 22 octobre, à Roanne. Aussitôt, le Cardinal feignit une violente colère et jura sur tous les tons qu'il était trahi. Puis il s'empressa de désavouer ses ambassadeurs, en arguant qu'ils avaient dépassé leurs pouvoirs — ce qui, au reste, était exact, — et il s'empressa d'engager en Italie de nouvelles négociations avec l'Empereur. Le tout eut pour résultat les traités de Cherasco (avril-juin 1621), dont l'exécution fut encore une jolie comédie composée et mise en scène par Richelieu, par un ami de la France, Victor-Amédée de Savoie, et par l'habile agent du Pape, Giulio Mazarini. Il avait été convenu qu'à une date fixée les Impériaux et les Français évacueraient les places qu'ils occupaient en Italie. Conséquemment, le 21 septembre, les troupes royales firent semblant de quitter Pignerol. Seulement, un envoyé français exigea tout aussitôt de Victor-Amédée la cession de Pignerol pour six mois encore, sous prétexte que ni l'Espagne ni l'Empereur n'exécutaient les clauses du traité. Le duc de Savoie consentit, non sans crier bien haut, pour la galerie, qu'on lui faisait violence; en réalité, depuis le mois d'avril, il s'était engagé secrètement à nous céder la ville. — Tel fut le dernier acte et le dénouement de l'affaire de Mantoue. La France y gagna une des portes de l'Italie. Quant à l'Espagne et à l'Empereur, ils purent se dire, au moins, qu'ils avaient été supérieurement joués; c'était une consolation.

Aussi bien, Ferdinand n'était déjà plus en situation de s'opposer à rien. Fort affaibli par cette diète de Ratisbonne dont il s'était promis tant d'avantages, et à laquelle il avait finalement accordé le renvoi de Waldstein et la réduction de son armée sans en rien obtenir en échange, il se voyait

maintenant en présence d'un nouvel et redoutable adversaire qui, avec l'appui de la France, se dressait contre lui : la Suède. C'était une nation pauvre et petite, qui s'étendait sur les bords du golfe de Bothnie, sans atteindre au Sund dont les deux rives étaient danoises. Mais les deux millions d'habitants en étaient braves, guerriers, pleins de foi et commandés par Gustave-Adolphe. À trente-quatre ans, en 1629, Gustave avait déjà vaincu le Danemark, la Pologne, la Russie. Ce grand et gros Scandinave aux yeux bleus, blond, carré d'épaules, jovial, solide, était d'une piété ardente, et il se proposait de descendre en Allemagne pour y assurer la liberté de conscience à ses coreligionnaires ; mais il comptait bien, par la même occasion, y achever la conquête des provinces de la Baltique.

Il avait recruté dans son royaume, où le service militaire était traditionnel et presque obligatoire, une armée de 40 000 hommes, nationale, et par conséquent très supérieure aux troupes mercenaires des Tilly et des Waldstein. À cette époque, on engageait « des soldats pour livrer une bataille comme un particulier prend des ouvriers pour bâtir une maison ». Les capitaines faisaient marché pour fournir un certain nombre d'hommes habillés, équipés et armés à leurs frais. Naturellement les mercenaires affluaient plus ou moins selon la réputation des chefs qui devaient les commander, et les soudards, qui faisaient métier de se battre comme un artisan d'ouvrer, se louaient plus ou moins cher suivant les risques qu'ils estimaient avoir à courir et le profit qu'ils espéraient tirer de leur campagne : de même qu'un bon capitaine recrutait ses soldats plus aisément qu'un autre, un général renommé, un Tilly, un Waldstein, voyait les capitaines s'enrôler en foule sous ses ordres et levait une armée à bon compte. Toutefois ses troupes ne pouvaient valoir une armée homogène comme celle des Suédois, qui ne se battait pas uniquement pour s'enrichir, mais pour sa foi et son roi en qui elle avait une confiance surnaturelle ; et c'est pourquoi, entraînés et commandés par l'incomparable

général qu'était Gustave-Adolphe, 40.000 Suédois valaient 100.000 Impériaux.

Richelieu, renseigné par un de ses agents, savait cela, et il négociait depuis longtemps pour acquérir l'alliance de la petite Suède. Mais Gustave-Adolphe hésitait à s'embarquer dans l'aventure ; ce ne fut que le 23 février 1631 qu'il se décida. La France devait lui verser annuellement 1 000 000 de livres, moyennant quoi il entretiendrait contre Ferdinand II une armée de 36 000 hommes. Il était entendu qu'il n'entreprendrait rien contre le culte catholique là où il le trouverait établi. Et par cette dernière clause, Richelieu s'efforçait sans doute de concilier avec ses devoirs de ministre ses scrupules de cardinal : mais, à vrai dire, peut-être discernait-il encore plus clairement les premiers qu'il n'était sensible aux seconds.

Magdebourg, assiégée par Tilly, ayant succombé le 20 mai 1631, fut sauvagement mise à sac : on vit les soldats décapiter cinquante-trois jeunes filles dans une église où elles étaient cachées, des Croates empaler sur leurs sabres des enfants à la mamelle, les soudards éventrer les femmes enceintes, outrager les épouses et les filles devant les pères et les maris ; Tilly refusait d'arrêter ces atrocités — mais l'eût-il pu, s'il l'eût voulu ? — « Il faut bien que les soldats s'amusent », disait-il... A la nouvelle de ces « noces de Magdebourg », toute l'Allemagne luthérienne et calviniste frémit et se souleva. Les Saxons, jusque-là hésitants, se joignirent à Gustave-Adolphe pour écraser l'armée de Tilly à Breitenfeld, sur l'Elster, non loin de Leipzig, le 17 septembre 1631 ; les paysans achevèrent les fuyards ; « les montagnes du Harz se ruèrent » sur les tortionnaires de Magdebourg.

Alors Gustave-Adolphe commença sa randonnée triomphale à travers les riches pays catholiques du Rhin, de la Souabe, de la Franconie : il entra dans Francfort, Mayence, Spire, Worms... Durant l'hiver de 1632, lorsqu'il n'était plus séparé de la France que par l'Alsace, il entreprit

d'entraîner son allié — son commanditaire — Louis XIII : il lui conseilla de marcher sur les provinces de la rive gauche du Rhin. La majorité du Conseil trouvait ce projet séduisant. Mais le Père Joseph soutint ardemment l'avis contraire : se jeter ainsi sur la Franche-Comté, l'Alsace, le Luxembourg, la Flandre, n'était-ce pas rompre définitivement avec la religion romaine, assurer le triomphe des hérétiques en Allemagne ? Richelieu restait irrésolu et le Conseil se sépara sans prendre de décision. Le lendemain, à six heures du matin, après une nuit sans sommeil, le Cardinal manda le capucin et lui annonça qu'il se rangeait à son avis... Quelles eussent été les destinées de la France si elle eût acquis d'un coup, dès 1632, ses frontières naturelles !

Au printemps, Gustave-Adolphe reprit sa promenade victorieuse. Tilly fut battu et blessé mortellement sur le Lech, près d'Augsbourg (15 avril), et les Suédois entrèrent dans Munich. Alors Waldstein sortit de sa retraite et leva une armée. Le 19 novembre 1632, Gustave-Adolphe l'attaqua à Lutzen ; au soir, les Suédois occupaient les positions de leurs ennemis, mais leur roi, en chargeant dans le brouillard, avait été tué. Il avait trente-huit ans.

Cependant que le conquérant qu'il avait été chercher sous le pôle, comme dit Voiture, emplissait l'Europe du bruit de ses succès, Richelieu avançait tout doucement nos affaires. Dès les premiers mois de 1632, l'Archevêque-Électeur de Trèves, jugeant l'Empereur trop loin pour le protéger, s'était donné à Louis XIII, et bientôt on avait vu des garnisons françaises sur le Rhin, à Philipsbourg et à Coblentz. Dans le même temps, sous prétexte de punir le duc Charles IV de Lorraine d'avoir accordé son appui à Gaston après la *Journée des dupes*, on lui imposait la cession de quelques villes (janvier-juin 1632). — La mort de Gustave-Adolphe n'arrêta pas les progrès de la France. Au lendemain de la bataille de Lutzen, en effet, Waldstein s'était mis à négocier avec tout le monde. Méditait-il une trahison ? Les historiens discutent encore... Cependant Richelieu continuait à

spolier le duc de Lorraine : dans l'été de 1634, la France occupait toutes les places du duché.

Mais, sur ces entrefaites, la fortune redevint favorable aux Habsbourg. Le 24 février 1634, Ferdinand avait fait assassiner l'inquiétant Waldstein (non sans commander 3 000 messes pour le repos de son âme). En septembre, son général, Gallas, écrasa les Suédois à Nordlingen. Enfin, en mai 1635, il retira l'édit de Restitution, et aussitôt la Saxe et les petits États protestants firent leur paix avec lui. Désormais, la Suède restait à peu près seule contre la maison d'Autriche... Richelieu comprit qu'il était temps de faire donner la France. Ayant, en quelques mois, avec une adresse incomparable, rassemblé autour de Louis XIII tout ce qui restait d'adversaires à la maison d'Autriche, il envoya un héraut déclarer solennellement la guerre, non pas à l'Empereur, mais à l'Espagne (19 mai 1635).

III

Quelles étaient ses forces?

L'armée se composait, sous Louis XIII, de corps tout à fait inégaux par le nombre, par la qualité et par l'estime où on les tenait. Le premier, le plus nombreux, le plus honoré aussi, était le régiment des Gardes; venaient ensuite les vieux régiments de Picardie, Piémont, Navarre et Champagne, dont le Roi connaissait tous les officiers; puis les « petits vieux » : Normandie, Ile-de-France ou Rambures, Maugeron, Nerestang, Vaubecour, Bellenave, Saint-Luc, Saulx, Chamblay (ces appellations varièrent), qui portaient les noms de leurs chefs; enfin, une centaine, peut-être, de régiments nouveaux, dont le nombre et l'importance augmentaient ou diminuaient sans cesse selon les besoins de la guerre et le crédit ou la fortune des gentilshommes qui les commandaient. D'ailleurs, les effectifs n'étaient pas fixés : le mestre de camp des Gardes avait peut-être 6 000 hommes

sous ses ordres, tandis que tel autre colonel pouvait n'en avoir que 300. Au total, en y comprenant les compagnies de cavalerie, l'armée française comptait, vers 1635, 130 000 hommes environ.

Les soldats, c'était une foule de bandits étrangers et tous les mauvais garçons du royaume. Même en France, rien ne saurait empêcher la Fleur, la Jeunesse, Champagne, Belhumeur ou Gargaillou (chaque soudard a ainsi son nom de guerre) de quitter les rangs quand il lui chante, et de s'en aller à la *picorée*, c'est-à-dire voler les poules, le bétail, les chevaux, les meubles, le fourrage, dévaliser les voyageurs, rosser les hôteliers et pendre les paysans avec une facilité déplorable. — Qu'on juge par là des atrocités qui se commettent à la guerre ! Le Cardinal consigne dans ses Mémoires, avec un peu d'indignation, que trop souvent les soldats « frottoient leurs bottes aux saintes huiles, rompoient les images de la Vierge, fouloient aux pieds le Saint-Sacrement et tiroient des mousquetades au crucifix » ; et il faut renoncer à décrire les horreurs qui se passent au sac d'une ville, par exemple, ou quand un général, assiégeant une place, juge utile, pour affamer l'ennemi, de dévaster quelque peu les alentours... D'ailleurs, pour pillards, incendiaires, meurtriers, tortionnaires qu'ils soient, les soldats n'égalent pas sur ce chapitre les goujats d'armée qui leur servent de domestiques ; tel de ces jeunes chenapans, de seize ou dix-sept ans, se vante avec gentillesse d'avoir « branché » de sa main une vingtaine de paysans mâles et femelles. Même en temps de paix, le passage d'une armée française à travers une province du royaume est une calamité.

« Le mousquet sur l'épaule, la bandoulière au cou dans la main droite la *fourchette*, dans la main gauche une longue canne, tel nous apparaît « l'homme de pied » sur les gravures d'Abraham Bosse ou de Callot ». Pour tirer, il lui faut allumer sa mèche, charger son arme, reprendre sa mèche, l'enrouler autour du serpentin, la

« compasser » (ajuster); c'est à peine s'il a le loisir de faire feu une fois sur un régiment qui attaque, car son arme ne porte guère plus loin que 65 mètres; aussi, pour la défendre contre les charges, chaque compagnie comprend-elle des piquiers qui croisent contre les chevaux leur lourde lance de quatorze pieds. — Quant à la cavalerie, elle se compose des mousquetaires créés par Louis XIII (ou dragons comme ils se surnomment eux-mêmes), infanterie montée qui met pied à terre pour tirer; des chevau-légers; des gendarmes en armure; des carabins qui battent l'estrade et servent d'éclaireurs.

Il n'y a point d'uniforme, sauf pour quelques troupes de choix; point de marques spéciales pour distinguer les officiers. Les drapeaux (immenses dans l'infanterie au point que l'étoffe en traînerait à terre si le porteur n'en maintenait l'extrémité sous son bras) et les légères cornettes de la cavalerie sont tous dissemblables. Si bien que, pour se reconnaître, les soldats d'un même parti n'ont souvent d'autre moyen que de tirer tous leur chemise de leurs chausses ou bien de la passer sur leur pourpoint.

La hiérarchie est assez confuse et le rang d'un officier dépend moins de son grade que de son régiment et de sa noblesse personnelle. Un simple soldat d'un régiment d'élite comme celui des Gardes ne respecte guère un lieutenant appartenant aux corps récemment formés, et qu'est-ce qu'un carabin, ancien laquais peut-être, à côté d'un gendarme noble qui sert avec ses valets et son écuyer? Les maréchaux de France sont tous égaux, et comme chacun d'eux dirige les opérations à son tour, aucun ne se soucie de poursuivre si vigoureusement l'ennemi que son collègue n'ait plus qu'à cueillir la victoire le lendemain ou l'autre semaine.

D'ailleurs, et quoiqu'on puisse passer officier étant encore adolescent, ce n'est pas l'expérience qui manque aux chefs, mais la discipline. Tout gentilhomme qui se destine aux armes a appris le métier militaire fort jeune, à son « académie », et il a servi quelque temps dans un régiment avant de

commander — officier à 17 ans peut-être, mais soldat à 15 ou même à 13 comme Cinq-Mars. Malheureusement, le jour de la bataille, chaque capitaine exécute à sa façon les ordres qu'il a reçus et escarmourche à peu près à sa guise. Chacun cherche à briller pour son compte, et quand les maréchaux de France ne savent pas résister au plaisir d'essuyer le feu en tête des premiers bataillons, il serait difficile de dissuader les colonels de marcher à l'ennemi, la pique sur l'épaule, à six pas en avant de leurs officiers, et ceux-ci, tous en ligne, devant leurs soldats.

Au reste, depuis les succès brillants remportés par nos troupes, depuis La Rochelle et le Pas de Suze, l'art de la guerre a changé du tout au tout. Ce ne sont plus quelques milliers d'hommes comme autrefois, mais des masses immenses qu'il s'agit maintenant de remuer. Gustave-Adolphe a renouvelé la tactique, et les armées allemandes ont appris à manœuvrer en luttant contre lui : leurs mousquetaires savent se replier avec précision derrière leurs piquiers après avoir tiré, leur infanterie s'ouvrir à temps pour laisser parler les canons qu'elle couvrait, leur cavalerie se mêler sans désordre aux piétons. Ce n'est que par la pratique que les troupes de Louis XIII s'habitueront à ces évolutions précises, et il leur faudra payer de plusieurs défaites leur apprentissage.

IV

Au printemps, le maréchal de Châtillon envahit la Flandre espagnole, et, le 20 mai 1635, il battit une petite armée espagnole près de Liège. Mais ses soldats ayant commis, dans ce pays déshabitué de la guerre, les atrocités habituelles à la soldatesque, les populations se soulevèrent de toutes parts et l'armée française dut repasser la frontière.

L'année suivante, le prince de Condé fit sur la Franche-Comté une tentative qui n'eut d'autre effet que de décider

l'Empereur à déclarer officiellement la guerre à Louis XIII. Puis le Cardinal-Infant, don Fernand, gouverneur des Pays-Bas, franchit inopinément la frontière, obtint sans coup férir la capitulation de La Capelle, du Câtelet et de Corbie, dévasta tout le pays compris entre la Somme et l'Oise, et ses coureurs parvinrent jusqu'à Compiègne (août 1636). A ce coup, la panique se répandit dans Paris ; déjà la populace y croyait voir les Espagnols sur les tours de la Bastille. On osa siffler dans les rues le carrosse de Richelieu. On conspua ses gardes qu'il venait justement d'habiller d'un superbe uniforme; l'un d'eux fut attaqué à la porte Saint-Denys... La haine populaire est singulièrement accablante pour les caractères nerveux, et Richelieu tomba tout d'abord dans un découragement profond. Mais le Père Joseph l'ayant sermonné — et même un peu rudement : on dit que le capucin traita le Cardinal de « poule mouillée », — il se ressaisit bientôt. Il eut l'idée de parcourir en voiture, escorté de quelques laquais seulement, les rues les plus houleuses, et, par l'un de ces revirements dont le badaud peuple de Paris est coutumier, toute la cité lui fit une ovation, puis courut s'enrôler à l'Hôtel de Ville, où le vieux maréchal de La Force, qu'on aimait parce qu'il n'était pas fier, serrait la main aux crocheteurs qui lui déclaraient, enthousiasmés : « Oui, monsieur le Maréchal, je veux aller à la guerre avec vous ! » Ce fut un beau moment. Chacun des corps de métier et des corps constitués, le Parlement, la Cour des Aides, l'Echevinage, etc., prit à sa charge l'entretien d'une troupe de volontaires plus ou moins nombreuse. On réquisitionna les chevaux. Des gentilshommes de province accoururent. Finalement le Roi se vit à la tête d'une armée de 45000 hommes, avec laquelle il marcha à la rencontre des Espagnols. Mais le Cardinal-Infant ne l'attendit pas et évacua la Picardie. Ainsi se termina « l'année de Corbie », dont les Parisiens gardèrent longtemps souvenance. Sur tous les autres théâtres de la guerre, en Allemagne, en Italie, sur la frontière d'Espagne, elle avait été néfaste pour la France.

Heureusement, les forces confédérées en Allemagne contre l'Empereur étaient commandées par le meilleur élève de Gustave Adolphe : le duc Bernard de Saxe-Weimar, que Louis XIII avait eu soin de s'attacher secrètement par un traité particulier (octobre 1635). De janvier à décembre 1638, Bernard, bien muni d'argent français, conquit l'Alsace ; après quoi il mourut (18 juillet 1639), au moment précis où, ne paraissant point trop décidé à rendre sa conquête à personne, il allait devenir gênant pour Richelieu ; mais le Cardinal avait ce bonheur sans lequel il n'est point de grands politiques. — Bernard disparu, ses lieutenants et son armée mercenaires ne savaient trop à quel parti se ranger : Guébriant, un gentilhomme breton qui commandait le petit contingent français, leur persuada de se vendre au Roi Très-Chrétien, et c'est de la sorte que l'Alsace fut réunie, en fait, à la couronne de France. Désormais la Bourgogne et la Lorraine se trouvèrent protégées contre l'Empereur ; de même, les communications entre le Milanais et les Pays-Bas, qu'avait ouvertes aux Espagnols la défaite en Valteline des Français commandés par Rohan (1637), furent définitivement coupées.

Cependant, l'armée du comte d'Harcourt et les belles paroles de Mazarin, devenu l'agent de Richelieu, secouraient la duchesse de Savoie, Marie-Christine, sœur de Louis XIII, et nous affermissaient à Casal et à Pignerol. Ainsi la France, venue la dernière au combat, prenait partout le dessus sur ses adversaires épuisés.

L'Allemagne n'était plus qu'un désert ravagé, où les habitants retournaient à la sauvagerie. Dans ses contrées les plus éprouvées, les paysans qui survivaient aux massacres, aux famines et aux épidémies, n'ayant plus de charognes d'animaux pour se nourrir, dévoraient de la chair humaine : vers 1638, certaines rôtisseries du Palatinat débitaient, dit-on, des cadavres de pendus... Et la misère, bien plus que les soldats du nouvel Empereur, Ferdinand III, arrêtait les armées suédoises dans ce pays dévasté.

Du côté de l'Espagne, moins de résistance encore. Depuis

1637, les généraux français prenaient une à une les places de l'Artois : cette lente guerre de sièges, où il fallait plus de patience que de génie, était leur affaire. En 1639, l'Espagne rassembla, au prix de sacrifices immenses, une escadre qui mit à la voile, portant des renforts pour Dunkerque; mais, à la nouvelle que la flotte des Provinces-Unies, nos alliées, les attendait dans la Manche, ses navires se réfugièrent dans les eaux anglaises : c'est là, près de Douvres, dans des eaux neutres, que l'amiral hollandais Tromp vint les détruire (octobre). L'année suivante, Arras capitula (août 1640). En même temps, la Catalogne et le Portugal se révoltèrent contre le Roi Catholique. Il n'était plus besoin de grands efforts pour achever un ennemi si faible : tandis que Richelieu promettait des secours aux Portugais et qu'il en envoyait aux Catalans, les troupes françaises faisaient la conquête du Roussillon, que Louis XIII terminait par le siège et la prise de Perpignan (septembre 1642).

Le Cardinal mourut au moment où il venait de signer des « préliminaires » avec l'Empereur, et persuadé que la paix allait se faire sans tarder. Rien n'était fini pourtant, mais Louis XIII avait acquis l'Alsace, l'Artois et le Roussillon; il tenait par le Piémont la porte de l'Italie; il avait la main sur l'Espagne, et « le grand arbre de la maison d'Autriche, qui donnait de l'ombrage au reste de la terre, était ébranlé jusque dans ses racines ».

V

Et tandis qu'il menait si habilement les affaires extérieures de la France, Richelieu résistait avec peine à ses ennemis français. Sans doute, depuis la Journée des dupes, ceux-ci se trouvaient affaiblis. Puis Louis XIII, qui n'avait pas l'âme basse, appréciait le ministre qui aidait tant à sa gloire. Mais il était autoritaire, il était susceptible et il s'engouait de ses favoris avec une passion incroyable.

Richelieu, qui n'avait d'autre appui, dans cette Cour où on ne l'aimait pas, que l'ombrageux Roi lui-même, devait redouter bien fort la puissance des favoris : « On ne tombait pas de ses bonnes grâces par degrés, mais par précipices », a-t-il dit un jour de son souverain, et cette petite phrase donne à penser.

Il avait des ennemis très redoutables : les dames. Dans l'entourage de la reine Anne, on le haïssait, et Mme de Chevreuse joignait contre lui les ressources de son esprit qui étaient considérables à celles de sa beauté qui ne l'étaient pas moins. Richelieu travaillait de son mieux à se concilier ses ennemies, et quelquefois par les moyens les plus simples : il semble certain, en effet, qu'il essaya de plaire à Anne d'Autriche, laquelle se moqua de lui. « Quant à Mme de Chevreuse, toujours sa beauté avoit eu des charmes » pour le galant Cardinal, assure Mme de Motteville, et, après la *Journée des dupes*, Richelieu avoua à cette trop belle duchesse que, « malgré la rigueur qu'il avoit eue, il ne l'avoit jamais haïe ». Comme on pense, l'habile coquette se garda bien de décourager un si illustre amant; mais elle ne vit, dans les sentiments qu'il faisait paraître pour elle, qu'un moyen de l'endormir dans une confiance trompeuse et de le jouer plus sûrement.

Il venait de nommer garde des sceaux un assez triste sire. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, avait condamné à mort l'honnête maréchal de Marillac, frère de son prédécesseur aux sceaux, et Montmorency; il devait tout à Richelieu, qui l'avait fort poussé comme il faisait toujours ses créatures, et il avait cinquante ans... Pourtant Mme de Chevreuse n'eut qu'à entreprendre de tourner la tête à ce barbon pour y réussir sur-le-champ.

Selon sa coutume, la belle duchesse était alors occupée à des intrigues très compliquées. C'était le temps où Gaston d'Orléans venait de se réfugier en Lorraine, puis à Bruxelles auprès de sa mère (1632) : on travaillait à lui persuader d'aller chercher asile en Angleterre, avec Marie de Médicis.

Mais, pour cela, il fallait d'abord renverser le ministère anglais, très favorable à la paix et peu soucieux de se brouiller avec Louis XIII, puis faire arriver aux affaires l'entreprenant comte de Holland, et remplacer enfin l'ambassadeur de France à Londres, Fontenay-Mareuil, par le chevalier de Jars. Mme de Chevreuse était attachée au triomphe de Gaston comme tous les ennemis de Richelieu. De plus, le séduisant Holland et l'aimable Jars demeuraient ses amis, après avoir été, peut-être, davantage : c'était assez pour qu'elle employât à les servir ce merveilleux talent d'intrigue qui fit d'elle presque une puissance en Europe ; mais elle y conjura aussi Châteauneuf, qui n'hésita pas, pour lui plaire, à manquer à tous ses devoirs de ministre. Il était ivre d'elle : en novembre 1632, pendant que le Cardinal, malade à mourir, restait à Bordeaux entouré de ses fidèles, lui, il ne put s'empêcher d'accompagner à La Rochelle Anne d'Autriche et Mme de Chevreuse. Le voyage ne fut qu'une série de fêtes, mais il eut une malheureuse fin : en effet, le 25 février 1633, l'amoureux garde des sceaux fut arrêté et l'on se saisit de ses papiers, où Richelieu trouva, dit-on, certaines lettres de Mme de Chevreuse qui traitaient ses espoirs galants avec un dédain peu flatteur... Châteauneuf fut emprisonné; on condamna Jars à avoir la tête tranchée et on ne lui fit grâce qu'à la dernière minute; quant à Mme de Chevreuse, elle fut exilée dans ses terres, en Touraine, — où elle intrigua de plus belle.

Louis XIII était alors épris d'une dame d'honneur de la Reine, Marie de Hautefort, et, sous l'influence de cette blonde et rieuse jeune fille, il devenait peu à peu de « galante humeur », et la Cour « fort agréable ». Plusieurs fois par semaine, il emmenait à la chasse tout un escadron de jeunes femmes, outre sa chère Hautefort. « Il souffroit en ce temps-là qu'on lui parlât avec assez de liberté du cardinal de Richelieu, et une marque que cela ne lui déplaisoit pas, c'est qu'il en parloit lui-même ainsi », rapporte Mlle de Montpensier. Amie d'Anne d'Autriche, Marie de Hautefort

ne se privait point de brocarder le puissant ministre, ni de vanter au Roi les qualités de la Reine. Quant à celle-ci, elle se souciait peu des amours de son époux, car l'affection de Louis pour son amie était toute platonique : on sait assez la fameuse anecdote (d'ailleurs douteuse) de la lettre que Mlle de Hautefort avait cachée dans son corsage : pour cueillir le billet, le pauvre Sire pensa user d'une paire de pincettes.

Au reste, les courtisans remarquèrent un jour que le Roi s'entretenait bien volontiers avec Mlle Marie-Louise de La Fayette. Cette petite provinciale de dix sept ans, sans fortune, brune, et d'une beauté assez ordinaire, était douce, sérieuse, réservée, et ses propos ne surprenaient pas comme ceux de la blonde et vive Hautefort : le Roi ne tarda pas à s'en trouver épris. On peut croire qu'elle fut touchée par la chaste affection que lui témoignait le roi de France; mais elle avait toujours eu le dessein de se faire religieuse : elle se sentait appelée par « une forte vocation de Dieu » .. Louis lui donna en pleurant la permission de partir. Le 19 mai 1637, Mlle de La Fayette se retira au monastère de la Visitation du faubourg Saint-Antoine.

Pendant que ces événements se passaient, Mme de Chevreuse, à Tours, continuait ses intrigues. La belle duchesse avait une de ces imaginations inexorables qui font des femmes, selon les circonstances, des héroïnes de la Fronde ou des malheureuses « Elle aimoit sans choix, et purement parce qu'il falloit qu'elle aimât quelqu'un... Son dévouement à sa passion, que l'on pouvoit dire éternelle, quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche lui donnoit quelquefois des distractions; mais elle en revenoit toujours avec des emportements qui les faisoient trouver agréables » (Retz). Elle estimait les complots excitants pour l'imagination, et que les agréables dangers qu'ils procurent donnent infiniment de ragoût à l'amour... De Tours, Mme de Chevreuse communiquait donc secrètement avec Anne d'Autriche par le moyen du dévoué valet de chambre de la Reine,

La Porte, ou de quelques gentilshommes sûrs, tels que lord Craft ou La Rochefoucauld, et, comme à ce moment l'Espagne et la France se disputaient l'alliance du duc de Lorraine, Anne et son amie s'employaient de leur mieux à persuader celui-ci de se prononcer en faveur de l'Espagne... Chose plus grave encore : la reine de France faisait passer à son frère, le Cardinal-Infant, tous les renseignements qu'elle pouvait surprendre : tantôt l'avertissant que Richelieu venait d'envoyer en Espagne un moine chargé d'une mission secrète, tantôt que l'Angleterre négociait avec la France contre le cabinet de Madrid, tantôt que les pourparlers de Louis XIII avec le duc de Lorraine semblaient sur le point d'aboutir et qu'il était grand temps d'aviser...

Et certes, en agissant ainsi, il est bien évident qu'Anne se conduisait plus en infante espagnole qu'en reine de France et qu'elle était coupable envers son pays d'adoption. Toutefois n'oublions pas que le patriotisme n'était pas alors un devoir si clair et si exigeant qu'il l'est à présent : combien de grands se rendirent coupables de l'appel à l'étranger! Pour un Condé, par exemple, se révolter contre le Roi, ce n'était guère, peut-être, que se brouiller avec son cousin. Et Anne d'Autriche n'a sans doute jamais compris que sa faute était d'avoir trahi son peuple, et non pas seulement d'avoir trompé son mari. La patrie, c'était une notion abstraite dont on n'entretenait guère les petites infantes, — à qui l'on apprenait à peine à lire, — et il est bien permis de croire qu'Anne ne la concevait pas très nettement ; au lieu que M. le Cardinal, elle le voyait et le haïssait tous les jours. Comme les femmes de son époque et de toutes les époques, elle était entièrement conduite, en politique, par ses sympathies ou ses antipathies à l'égard des politiciens. Son état d'esprit était celui de ses romanesques contemporaines ; toutes celles-ci, depuis Mme de Chevreuse et Mme de Longueville jusqu'à la Grande Mademoiselle, ont senti, pensé et auraient à l'occasion agi comme elle.

C'était au Louvre, la nuit, ou bien au Val-de-Grâce, où

elle se retirait pour faire ses dévotions, que la Reine écrivait ses lettres secrètes. Le fidèle La Porte les traduisait en chiffres, et lui ou la supérieure du couvent les faisaient passer à Mme de Chevreuse ou les confiaient à un secrétaire de l'ambassade d'Angleterre qui les adressait à Bruxelles. Un jour, le Cardinal intercepta un des billets à Mme de Chevreuse. Sur-le-champ, La Porte fut écroué à la Bastille et menacé de la question; puis le chancelier Séguier vint perquisitionner au Val-de-Grâce et interroger la supérieure, à qui l'archevêque de Paris commanda de tout dire sous peine d'excommunication. La Reine débuta par jurer sur le Saint-Sacrement qu'elle n'avait jamais écrit que des choses indifférentes. Mais, voyant que le Cardinal en savait plus qu'elle n'en disait, elle finit par confesser tout, sur l'assurance, que lui donna Richelieu, que le Roi lui pardonnerait pourvu qu'elle avouât. Ce fut une scène lamentable (s'il en faut croire le Cardinal). Anne s'humiliait, elle pleurait, elle disait : « Quelle bonté faut-il que vous ayez, Monsieur le Cardinal ! » ; elle protestait au ministre qu'elle lui aurait une reconnaissance éternelle ; et elle finit par lui demander : « Donnez-moi la main », ce que le Cardinal, — il a bien soin de nous le dire — « refusa par respect, se retirant par le même motif au lieu de s'approcher »... On fit signer à la Reine un papier où elle confessait ses fautes et jurait de n'y plus retourner. Après quoi le Roi lui donna l'ordre (toujours par écrit) de ne plus communiquer à l'avenir avec Mme de Chevreuse ou ses « entremetteurs », et même de n'envoyer aucune lettre sans l'avoir fait lire auparavant à sa dame d'honneur qui lui en rendrait compte à lui-même. Telles furent les conditions humiliantes auxquelles Anne obtint son pardon (août 1637). Et Louis n'oublia jamais.

Richelieu s'efforçait de faire bonne mine à Mme de Chevreuse, — « cet esprit si dangereux », comme il l'appelle, — dont il craignait qu'elle ne s'en fût à l'étranger « porter les affaires à de nouveaux ébranlements qu'on ne peut prévoir ». Mais elle, méfiante, jugea plus sûr de s'esquiver. En sep-

tembre 1637, ayant séduit en un tournemain le vieil archevêque de Tours, elle se sauva dans les conditions les plus romanesques, traversa toute la France, déguisée en cavalier, et atteignit l'Espagne.

Cependant Louis XIII visitait parfois Mlle de La Fayette à son couvent : il l'aimait encore. Le confesseur du Roi, le Père Caussin, qui dirigeait cette innocente jeune fille, tenta imprudemment de s'en faire une arme contre le Cardinal. Chapitrée par lui, La Fayette essaya de remontrer à Louis qu'il péchait gravement en soutenant les protestants d'Allemagne contre l'Empereur catholique, et en traitant si rigoureusement sa mère et sa femme. Mais, au premier mot qu'elle dit au Roi à ce sujet, Louis « lui tourna le dos et partit sans lui répondre ». Peu après, le 10 décembre 1637, des archers conduisaient le Père Caussin, disgracié, au fond d'un couvent de son ordre, à Rennes.

Et les visites du Roi à La Fayette eurent un effet que l'on n'aurait su prévoir. Un soir de décembre, Louis, qui sortait de chez son amie, fut empêché par la neige de regagner Versailles où il logeait à cette époque et il lui fallut se réfugier au Louvre. Or, l'usage était en ce temps que le Roi voyageât avec tout son mobilier ; quand il quittait un de ses châteaux, il le laissait entièrement démeublé. Au Louvre, il n'existait pas d'autre chambre où le Roi pût coucher à l'improviste que celle de la Reine, qui y habitait. Et, le 5 septembre 1638, Anne mit au monde le futur Louis XIV.

VI

Avec le Père Caussin disparut jusqu'au dernier vestige du parti dévot, qui avait suscité tant de difficultés à Richelieu dans les premières années de son ministère. Mais le parti des « grands » n'était pas détruit. En 1636, pendant que l'armée royale assiégeait Corbie, un complot se forma, où le duc d'Orléans et le comte de Soissons étaient engagés, pour

assassiner le Cardinal. A Amiens, tout était prêt : M. le Comte devait sortir du Conseil en compagnie de Richelieu et l'entretenir quelques instants devant la porte; à ce moment, Monsieur donnerait le signal du meurtre. Mais une fois de plus le courage manqua à Gaston : quand le Cardinal apparut sur le seuil, imposant et redoutable, Monsieur perdit la tête et s'enfuit sans qu'on pût le retenir. Richelieu ignora toujours le danger auquel il avait échappé.

Néanmoins, Soissons et Gaston jugèrent prudent de s'aller mettre en sûreté, l'un dans la forte place de Sedan, l'autre dans sa ville de Blois. M. le Comte était un bon soldat, mais, à part l'ambition, il ne possédait aucune des qualités d'un chef de parti. Pourtant sa haine lui tint lieu d'adresse. Une très vaste conspiration se noua, où entrèrent, avec le duc de Bouillon, prince de Sedan (frère de Turenne), des grands, des seigneurs, des officiers de l'armée et jusqu'à des prisonniers de la Bastille, comme ce comte de Cramail, qui jurait qu'il soulèverait la garnison de la forteresse quand il lui plairait, avec l'aide du maréchal de Vitry. L'Espagne, sollicitée, promit volontiers d'appuyer une révolte qui faisait si bien ses affaires; à son tour, Charles IV de Lorraine dénonça le traité qu'il venait de signer avec la France. Quand tout fut prêt, le général espagnol Lamboy passa la frontière avec une armée de 6 000 hommes et battit à La Marfée le maréchal de Châtillon (juillet 1641). Mais Soissons avait été tué pendant la bataille, et sa disparition désorganisa le parti qui s'était formé sous son nom. La débâcle en devint complète six mois plus tard, après que Lamboy eut été complètement défait, à Kempen, par Guébriant (janvier 1642).

Mais déjà un nouveau complot se tramait contre le ministre détesté. « Le Cardinal, qui ne s'étoit pas bien trouvé de La Fayette et qui voyoit bien qu'il falloit quelque amusement au Roi », avait choisi pour distraire son maître Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, fils d'un de ses plus fidèles serviteurs, et dont il comptait être bien servi. C'était un joli jeune homme, vif et ardent, qui mettait une grâce extrême à tout ce qu'il

faisait : le projet d'aller s'enfermer au château de Saint-Germain en compagnie d'un vieux roi autoritaire et grognon ne lui souriait guère ; il hésita un an et demi avant que de se laisser faire

La passion dont le Roi ne manqua pas de se prendre pour lui fut jalouse et tyrannique : il fallut que Cinq-Mars usât ses jours auprès de Louis à courre le cerf et le loup, à fouiller les terriers à renards, à prendre des merles avec des éperviers, le tout en compagnie d'une douzaine de gens de peu et fort mal embouchés. Comme distraction, il avait les histoires de chasse et les propos sur le métier militaire... Souvent, le soir, à moitié mort d'ennui, il sautait à cheval et galopait d'une traite jusqu'à Paris, où il donnait la sérénade à Marion de l'Orme qui l'aimait, à moins qu'il ne passât la soirée avec *Messieurs du Marais*, une société des « plus honnêtes gens de la Cour », paraît-il, et des moins tristes, qui tenait ses assises chez Mme de Rohan. Mais le lendemain, il n'apparaissait que tard au lever du Roi ; Louis, à qui l'on ne manquait pas d'apprendre les frasques de son favori, s'indignait, se lamentait, boudait ; Cinq-Mars, las et énervé, lui tenait tête ; bref, c'étaient des scènes, après lesquelles le Cardinal, seul, savait réconcilier le Roi et « Monsieur le Grand » (comme on nommait Cinq-Mars en sa qualité de grand écuyer), en leur ménageant des accords en bonne et due forme pareils à celui-ci : « Nous, ci-dessous signés, certifions à qui il appartiendra être très contents et satisfaits l'un de l'autre et n'avoir jamais été en si parfaite intelligence que nous sommes à présent. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat. Fait à Saint-Germain, le 26 novembre 1639... » — Une faveur si extrême n'était-elle point pour tourner la tête à un favori de vingt ans ?

Or, tandis que Louis XIII traitait Cinq-Mars comme un jeune frère gâté, Richelieu, lui, le gourmandait comme un petit garçon sans importance, et, quand il devina que Monsieur le Grand rêvait de jouer un rôle dans l'Etat, il le rabroua » comme un valet ». Cinq-Mars n'aspirait à rien de moins que

la main de la princesse Marie de Mantoue ; de plus, il prétendait assister au Conseil et obtenir un grand commandement militaire. Le Cardinal avait une manière de railler ces prétentions qui froissait cruellement l'amour-propre du jeune homme ; puis il lui rappelait aussi, et sans aucune précaution, que, s'il l'avait placé près du Roi, c'était pour lui servir d'espion... En sorte que, bientôt, Cinq-Mars ne songea plus qu'à perdre le brutal qui le blessait de la sorte.

Il avait été instruit de la conspiration du comte de Soissons ; après la bataille de La Marfée il s'aboucha avec le duc de Bouillon. En même temps il travaillait fort activement à desservir le Cardinal dans l'esprit du Roi. Louis ne détestait pas qu'on lui dît pis que pendre de son ministre ; en réalité, il ne prenait point ces propos au sérieux ; mais, en les écoutant, il encourageait si bien les conjurés, que chacun d'eux était persuadé qu'il approuvait secrètement le complot. C'est pourquoi, s'étant mis d'accord, l'éternel Gaston d'Orléans, le duc de Bouillon et Cinq-Mars signèrent hardiment un traité avec l'Espagne (mars 1642). Anne fut instruite de cet acte, et le meilleur ami de Cinq-Mars, François Auguste de Thou, en reçut également la confidence, qui l'effraya sans le convaincre de dénoncer son ami.

Richelieu, malade à Narbonne, sentait, pour ainsi dire, toutes ces intrigues sans en pouvoir saisir la preuve décisive. Un jour, enfin, un de ses policiers lui procura une copie du traité : il était sauvé. Depuis quelque temps déjà, Louis avait déclaré à Cinq-Mars que les mauvais propos sur M. le Cardinal lui déplaisaient à présent. Quand il eut entre les mains le traité signé par les conjurés, il n'hésita pas à faire arrêter un favori qu'il n'aimait plus guère. Souffrant, il se fit transporter dans la chambre où le Cardinal était étendu : il était tout honteux de son ingratitude ; le ministre mal remis encore de l'inquiétude qu'il avait éprouvée ; tous deux pleurèrent d'émotion, — et décidèrent la mort du jeune Cinq-Mars.

Cela se passait à Tarascon. Richelieu partit pour Lyon par le Rhône, et le bateau qui portait le lit sur lequel il se mou-

rait remorquait la barque où De Thou était gardé à vue. A Lyon, il désigna lui-même les commissaires chargés de condamner Cinq-Mars et De Thou, coupable de n'avoir pas trahi son ami. Les deux jeunes gens furent décapités, le 12 septembre, sur la place des Terreaux : tous deux s'appliquèrent à mourir stoïquement, à l'exemple de ces héros de l'antiquité qui étaient si fort à la mode, et ils y réussirent fort bien : leur bravoure fut admirable. Quant à Monsieur, il avoua, dénonça, pleura, s'humilia, bref il fut plus ignoble que jamais. On lui pardonna, ainsi qu'au duc de Bouillon.

Cependant Richelieu regagnait Paris. Moribond, pourri d'ulcères, presque en décomposition, il voyageait dans une litière, une chambre plutôt, tendue de drap violet, où l'un de ses secrétaires, avec une table et une chaise, trouvait place à ses côtés ; et, quand on ne pouvait la placer sur un bateau, cette pesante machine était portée par vingt-quatre gardes, le chapeau à la main. Pour la couchée, on faisait une brèche dans quelque maison, on bâtissait un plan incliné du sol à l'étage, et c'est par là que pénétrait la litière immense, toujours sur le dos des gardes.

En arrivant à Paris, le Cardinal fit chasser le commandant des mousquetaires à cheval, le fidèle Tréville, son ennemi. Puis il obtint, le 1er décembre 1642, une Déclaration par laquelle Gaston était privé de presque tous ses pouvoirs. Le lendemain, il entra en agonie. Il déclara à son confesseur, le curé de Saint-Eustache, qui l'exhortait à pardonner à ses ennemis, qu'il n'en avait jamais eu d'autres que ceux de l'Etat. Après quoi il expira avec courage, le 4 décembre 1642.

« Le Roi, dit Tallemant, ne fut voir le Cardinal qu'un peu avant qu'il mourût, et, l'ayant trouvé fort mal, il en sortit fort gai. » D'ailleurs, Louis ne changea rien à la politique de son grand ministre, et il laissa aux affaires les créatures mêmes de Richelieu. Mais, malade, il n'eut pas l'énergie de résister tout à fait à la réaction ; peu à peu les exilés rentrèrent : les Vendôme, la duchesse de Guise ; les disgraciés reparurent : Monsieur ; les prisonniers sortirent

de la Bastille : Bassompierre, Vitry. Pourtant, quand Louis XIII sentit la mort approcher, il se ressaisit. Le 2 avril 1643, il lut devant toute la Cour et les députés du Parlement la déclaration qui subordonnait la régente, Anne, et le lieutenant-général du royaume, Gaston, à un conseil composé de Séguier, Bouthilier, Chavigny et Mazarin. Le 8 mai suivant, Louis XIII fut au plus mal ; enfin le 14 mai, vers trois heures, il rendit le dernier soupir.

Et quelques jours plus tard, le duc d'Enghien remportait la victoire de Rocroy...

Ouvrages a consulter : Les ouvrages déjà cités et les *Mémoires* de La Porte, de Montglat, de Campion, de Du Plessis-Besançon, du marquis de Chouppes, de Puységur, etc.

J. P. Basserie, *La conjuration de Cinq-Mars* (1896). — V. Cousin, *Mme de Hautefort* (1856). — Vicomte de Noailles, *Épisodes de la guerre de Trente Ans* (1906-1908). — Le P. de Rochemonteix, *Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et le cardinal de Richelieu* (1911). — A. Waddington, *La république des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650* (1895).

CHAPITRE IV

LE ROYAUME SOUS LOUIS XIII

I. Justice. — II. Finances, commerce, marine. — III. Le clergé. — IV. La noblesse. — V. Conclusion.

I

De nos jours, la justice et l'administration ne se confondent point : nos magistrats jugent et nos fonctionnaires, nos préfets, par exemple, administrent. Sous l'Ancien Régime, les pouvoirs n'étaient pas séparés de la sorte : il ne se trouvait pour ainsi dire pas d'administrateur qui n'eût de pouvoirs judiciaires, ni de juge qui n'eût certaines fonctions administratives, si bien que l'on comptait à peu près autant de juges que d'officiers royaux.

Non seulement les juridictions étaient innombrables, mais leurs pouvoirs étaient mal délimités. D'abord il y avait les Parlements, dont l'un, celui de Paris, avait dans son ressort presque la moitié de la France, tandis que les neuf autres, ceux de Bordeaux, Dijon, Rouen, Toulouse, Aix, Rennes, Grenoble, Pau et Metz, n'avaient guère qu'une province chacun. Au-dessous des dix Parlements venaient les quatre-vingts présidiaux, répartis plus irrégulièrement encore. Au moins les présidiaux avaient-ils tous la même compétence, tandis que les bailliages et sénéchaussées, qui exerçaient au-dessous d'eux, avaient des devoirs et des droits qui variaient. Enfin une foule de tribunaux inférieurs jugeaient en premier ressort au nom des villes, des nobles, des abbayes,

ou du Roi, et de ceux-là les prétentions et les pouvoirs étaient plus divers encore. — Mais ce n'était pas tout. A côté de cette première hiérarchie judiciaire, il en existait une autre : celle des administrations financières; tous les procès relatifs à l'impôt étaient jugés par les Élections, les Bureaux des finances, la Cour des Aides, la Chambre des Comptes, la Cour des Monnaies. — Puis il y avait aussi le Grand Conseil du Roi, dont les pouvoirs étaient assez vagues : il avait pour devoir de résoudre les conflits qui s'élevaient entre les Cours souveraines, mais il jugeait encore en première instance tous les cas « évoqués » par le souverain. — Joignez une quantité de juridictions spéciales : pour les gens d'Eglise les officialités; pour les gens de guerre les prévôts des maréchaux; pour les procès maritimes les sièges d'amirauté et la Cour des salines; pour le personnel des palais royaux le grand prévôt de l'hôtel, etc... On s'égarait parfois dans ce dédale.

Un autre vice de la justice, c'était la complexité et la lenteur de la procédure. Quel beau temps pour la nuée des procureurs, avocats, huissiers, sergents et chicanoux de toutes robes, que celui-là, où la prescription n'existait pas, où le moindre procès faisait foisonner mémoires, factums, productions, contredits, rôles et pièces de toutes sortes! Tout cela remplissait des sacs qu'il fallait transporter sans cesse de l'étude du procureur au Palais et du Palais chez le juge. « J'ai vingt-sept procès sur les bras et j'ai de quoi les faire durer tous vingt-sept ans », disait un financier de 1625. La procédure est vraiment alors un « maquis » : procureurs et avocats ont à leur disposition le droit romain, le droit canon, les ordonnances royales, les innombrables « coutumes » locales qui ont force de loi : on trouve là tout ce qu'il faut pour embrouiller les affaires les plus claires.

Cependant les sacs de procès s'ajoutent aux sacs et finissent par coûter une fortune. Afin de défendre son bien, il faut presque le dépenser. Tout se taxe en détail. Pour un

seul acte, il faut payer au procureur le conseil qu'il a donné, plus le mémoire, plus l'assignation, plus la copie, plus la présentation, plus la journée, plus les frais de voyage — que sais-je ? Au criminel, lorsque le coupable n'a pas de quoi se faire exécuter à ses frais, c'est la partie civile qui doit payer sa condamnation ; et la plus économique des exécutions capitales ne revient pas à moins de trois à quatre cents livres ; il est vrai qu'on y relève des articles de ce genre : « A l'exécuteur, pour se faire panser et médicamenter... Aux chirurgiens qui ont pansé et médicamenté ledit exécuteur... » Et, par un abus criant, ce sont les justiciables qui doivent payer les juges. Jusqu'au XVIe siècle, les *épices* étaient à peu près facultatives. Maintenant elles sont fixées et les magistrats tiennent la main à ce qu'elles soient réglées d'avance. Sans argent, pas de justice. Les pauvres ne peuvent avoir de procès (ce qui les désespère).

Payer n'est pas tout : il faut encore solliciter ses juges, attendre dans leur antichambre et, si l'on n'est pas homme de qualité, y retourner maintes fois pour être reçu ; en tout cas leur faire, afin de les bien disposer, quelque cadeau de vin, de chapons, de confitures. Cette magistrature que l'on courtise et que l'on paye de la sorte est-elle donc vénale ? Point du tout : elle juge avec beaucoup d'équité, au contraire. C'est que ces visites et ces cadeaux, étant d'usage et parfaitement avoués, ne tirent pas autrement à conséquence, et que l'officier de justice n'a rien à risquer à juger selon sa conscience, puisqu'il est propriétaire de sa charge, partant inamovible et indépendant. Un magistrat d'aujourd'hui, — fonctionnaire soumis au ministre dont il attend son avancement, d'ailleurs n'ayant au criminel d'autre pouvoir que celui d'appliquer la décision du jury, et, au civil, dirigé, commandé par le code et la jurisprudence, — n'a rien de commun avec ces magistrats héréditaires d'autrefois, dont l'autorité était immense et qui formaient dans la nation une caste à part où l'honnêteté et l'orgueil étaient traditionnels, pompeuse dans ses mœurs certes, et imbue jusqu'à

l'excès de sa dignité, mais profondément pénétrée de la grandeur de sa fonction sociale. Tous, depuis l'humble bailli de village jusqu'à « Monsieur le Premier », qui préside le Parlement de sa province et qui, à son entrée dans la ville, gagne son hôtel en grande pompe et au bruit du canon, jugeaient en toute liberté et bien plus selon la simple équité que selon la jurisprudence. De tant de lois, de coutumes et d'ordonnances trop souvent contradictoires, ils ne se préoccupaient pas toujours, et tranchaient souvent les questions selon le bon sens plutôt que selon les « précédents » : ils étaient ce qu'on appellerait aujourd'hui de « bons juges ». De la sorte le désordre du droit assurait souvent le triomphe de l'équité.

Que fit Richelieu?

Richelieu ne travailla guère à perfectionner le mécanisme judiciaire et à rendre la justice plus commode aux sujets du Roi ; il chercha seulement à rendre la magistrature plus souple et plus soumise au gouvernement.

Il faut songer, en effet, que ces officiers de finances et de justice, ces magistrats, propriétaires de leurs charges et inamovibles, n'étaient point du tout dociles. Quand le Roi avait rendu un édit, la difficulté était d'abord de le faire « recevoir », et, après qu'il était reçu, de le faire appliquer. Les Parlements pouvaient surseoir à « enregistrer » les édits : en ce cas, il fallait pour les y contraindre que le gouvernement recourût à la force (et cela réussissait quand il était fort), ou bien qu'il négociât (et cela réussissait quand il était riche). Encore les ordonnances, une fois « reçues », n'étaient-elles guère mises en pratique. On voit les rois renouveler à chaque instant leurs édits et ceux de leurs prédécesseurs : preuve que ceux-là ni ceux-ci ne sont pas appliqués. Et c'est contre cette opposition passive, contre cette force d'inertie des officiers que viendra plus tard se briser en partie l'effort de Colbert.

Non seulement les Parlements se refusaient à enregistrer

les édits si bon leur semblait, mais encore ils adressaient au Roi des « remontrances ». Celui de Paris surtout prétendait, en les enregistrant, examiner les testaments royaux, les traités, les actes officiels, c'est-à-dire à un pouvoir politique. A cela Richelieu mit bon ordre.

Lorsque le Parlement de Paris avait décidé de « faire ses très humbles remontrances », voici comment les choses se passaient. Un président et un conseiller se rendaient chez le chancelier pour lui demander quand il plairait au Roi entendre les remontrances. Au jour fixé les députés, neuf ou dix présidents et conseillers, se réunissaient à sept ou huit heures du matin chez le premier président, qui les accompagnait toujours. Si la Cour était à Saint-Germain, dont Louis XIII affectionnait la résidence, ils y arrivaient vers onze heures, dînaient chez le premier président qui y avait un logis, attendaient que le Roi pût les recevoir ; puis, revêtus de leurs robes, ils étaient solennellement introduits en sa présence. Louis leur donnait audience dans son cabinet, entouré de toute sa Cour : invariablement, il débutait par les gourmander avec sa violence ordinaire ; alors, un peu intimidés déjà par cet accueil, ils faisaient très respectueusement leurs représentations ; le garde des sceaux, le surintendant, le Cardinal discutaient avec eux : on les menaçait encore... Quand il était nécessaire, Louis mandait devant lui les conseillers les plus récalcitrants, leur adressait les plus durs reproches, au besoin les exilait. — Et les Parlements des provinces n'étaient pas mieux traités. Pendant le siège de La Rochelle, par exemple, le Roi fait venir au camp le premier président du Parlement de Bordeaux, M. de Gourgues, un autre président, le procureur général, un conseiller et le greffier ; Gourgues ayant commencé de haranguer, Louis l'interrompt d'une voix tremblante de colère : « A genoux, petit homme, devant votre maître » ; même il l'empoigne par sa robe pour le contraindre à obéir; ce fut un scandale... Terrorisés de la sorte, toujours sous Louis XIII, les Parlements cédèrent.

Outre leurs attributions judiciaires, les Parlements, Présidiaux, Bailliages, etc. n'avaient guère, en fait d'attributions administratives, que la police, et ils la conservèrent, à Paris, par l'intermédiaire du procureur général surtout et du lieutenant de police ; en province par le moyen des lieutenants de police des Bailliages et Sénéchaussées (offices qui demeurèrent vénaux et héréditaires). — Mais les juridictions financières (Cour des Aides, Elections, etc.) avaient toutes sortes d'attributions administratives : elles répartissaient l'impôt, administraient le domaine, veillaient à la voirie, aux travaux publics, contrôlaient la solde, la nourriture et les étapes des gens de guerre, etc. Or, les officiers de finances, propriétaires de leurs charges et inamovibles comme les magistrats du Parlement, ne se montraient pas plus dociles. C'est pourquoi Richelieu s'appliqua à leur retirer le plus qu'il put de leurs pouvoirs administratifs, qu'il confia à des fonctionnaires révocables et passivement soumis au gouvernement dont ils dépendaient entièrement : les intendants.

Depuis la fin du XVIe siècle, la royauté avait accoutumé d'envoyer en mission dans les provinces des maîtres des requêtes ou des conseillers, sorte d'inspecteurs, qu'elle chargeait de surveiller les magistrats et de lui faire des rapports sur les désordres de la justice et de l'administration. Richelieu ne créa donc nullement les intendants. Mais il en usa et il en abusa : tantôt il en fit des vice rois d'une province ou d'une ville, tantôt des commissaires à la suite des armées, tantôt des juges, tantôt des agents politiques et des policiers. Ils furent les agents d'exécution de la loi, qui restait souvent lettre morte lorsqu'il s'agissait de la faire appliquer par des officiers héréditaires dont elle contrariait les intérêts. — En dépit des intendants, et jusque sous Louis XIV et Colbert, la principale difficulté de la monarchie, dite absolue, n'en restera pas moins de se faire obéir.

Il fallait à M. le Cardinal, pour juger ses ennemis, des

juges plus obéissants, plus attentifs à ses intentions que les orgueilleux officiers de robe. C'est pourquoi tous ses adversaires, Chalais, d'Ornano, Marillac, Châteauneuf, Cinq-Mars, etc., furent soustraits aux tribunaux ordinaires et déférés à des commissions spécialement formées pour les condamner : quelques magistrats, parfois plusieurs ducs et pairs, siégeant au besoin dans le cabinet du Roi, et forcés d'opiner à haute voix en sa présence ; telle, par exemple, la commission qui « jugea » La Valette. — En théorie, il faut le dire, le Roi n'excédait pas son pouvoir en ôtant un prévenu à ses juges naturels pour le soumettre à d'autres juges choisis par lui ; le monarque en effet était le juge souverain de tous ses sujets ; les magistrats du royaume n'étaient que ses délégués et ses représentants ; toute justice se rendait en son nom et il pouvait, si tel était son plaisir, évoquer à lui telle ou telle cause particulière : c'est en vertu de ce principe que se justifient parfaitement le meurtre du duc de Guise sous Henri III, ou celui de Concini. — Mais si, en confiant à des commissaires spéciaux le soin de juger tel ou tel de ses sujets, Louis XIII ne dépassait nullement son droit, c'était là, en pratique, un procédé tyrannique et odieux, contre lequel l'opinion se prononça nettement. Richelieu l'employa pourtant sans cesse; en vain le Parlement protesta. On vit des maîtres des requêtes parcourir le royaume, munis de pouvoirs discrétionnaires, procédant sans aucunes formes, comme ce Laffemas, qu'on appelait le « bourreau du Cardinal », le « grand gibecier de France », ou « vir bonus, strangulandi peritus », et qui s'écriait volontiers : « Qu'il feroit beau pendre aujourd'hui ! »

« Le crime de lèse-majesté est si important, déclare Richelieu, que celui même qui en est coupable par une simple pensée est digne de punition ». Or, on sent bien que tout peut devenir crime de lèse-majesté : parler du gouvernement « avec un peu trop de liberté », par exemple, ou chercher « à supplanter le Cardinal », et même être de ceux « qui auroient vu sa chute avec plaisir ». C'est exactement la

faute du jeune Barradas, favori « venu en une nuit comme un potiron, qui pensoit être mieux aimé du Roi que le Cardinal, et qui, dernier terme de la folie, l'osoit dire à Sa Majesté ». Aussi le punit-on de l'exil. Le ministre a été si bien informé de ses moindres propos! Il y en a un, notamment, qu'il a appris par Du Plessis, qui le tenait du cardinal de la Valette, lequel l'avait su de Bellegarde qui l'avait entendu dire par Barradas à la Reine : Richelieu nous rapporte cela très sérieusement.

Des « potins », des « racontars », des « on dit », cela suffit presque à ce que le Cardinal vous fasse exiler, pendre ou trancher la tête, ou du moins vous défère à ses commissaires, ce qui revient au même. Sa police est fort bien faite : il a une nuée d'espions semblables à cette cuisinière de M. de Tréville qui touche 400 livres sur sa cassette. D'ailleurs, attendu qu'en « matière de conspiration il est presque impossible d'avoir des preuves mathématiques », comme il dit, les présomptions suffisent. Aussi n'est-ce pas sur des faits qu'on condamne Châteauneuf, par exemple, mais sur « certains desseins » qu'on lui prête, lesquels « ne se rapportent pas entièrement au service du Roi » : raison d'État...

Telle est la justice de Richelieu.

II

Dans son administration des finances aussi, Richelieu ne s'est guère soucié de remédier aux abus et point du tout d'améliorer le sort des contribuables : il n'a cherché qu'à se procurer par n'importe quels moyens l'argent qui lui était nécessaire pour continuer son admirable politique étrangère. Peut-être formait-il, en prenant le ministère, de beaux et vagues projets de réforme administrative. Mais, s'il était admirable diplomate et bon ministre de la guerre, il n'était guère législateur et, quant aux chiffres, il n'y entendait

rien, ce qu'il avouait de la meilleure grâce du monde. Il s'en remettait aux surintendants des finances du soin de pressurer les contribuables et de berner les créanciers : à ses yeux, d'Effiat ou Bullion s'acquittaient de leur charge à merveille puisqu'ils trouvaient toujours de l'argent. Que ce fût par des emprunts incessants à des taux usuraires, par des banqueroutes ou des refontes de monnaies, — expédients déplorables qui restèrent les procédés habituels de la monarchie et rendirent irrémédiable le désordre financier dont l'Ancien Régime finit par mourir, — Richelieu ne s'en souciait guère : il avait à vaincre la maison d'Autriche et ses propres ennemis.

Les ventes d'offices étaient un de ces expédients financiers. Dans la première moitié du XVII[e] siècle, chacun considérait comme un abus la vénalité des charges, et Richelieu tout le premier, qui, aux États généraux de 1614, l'avait flétrie dans un beau discours. Ministre, il la développa : on vit après lui des aulneurs de toile, par exemple, ou des « langueyeurs » de porcs, chargés d'examiner la langue des cochons. Il est vrai que, le plus souvent, ces créations d'offices n'étaient qu'un impôt déguisé sur les officiers déjà existants. Un beau jour, le Roi décidait, par exemple, que telle charge serait exercée à l'avenir six mois par son titulaire actuel, et six mois par un titulaire nouveau; ou encore il augmentait le nombre des conseillers d'un présidial. Pour ne pas voir diminuer leurs revenus dans le premier cas, ou leur considération dans le second, les titulaires rachetaient les charges nouvelles. — Et cela explique comment l'État, quand il était pressé d'argent, retranchait un ou deux quartiers tant à ses officiers qu'aux rentiers de l'Hôtel de Ville; pour lui, les uns et les autres étaient sur le même plan.

Surtout à partir de 1636, les impôts furent considérablement aggravés. Ceux des villes, par exemple, doublent de 1636 à 1646 ; la plupart d'entre elles percevaient des droits d'octroi : ces droits furent accrus de moitié au profit du Trésor. Pourtant, il ne faut pas accepter absolument les chiffres tels qu'ils apparaissent sur les documents officiels :

les taxations des comptables étaient établies sur le montant des rôles émis, en effet; or il y eut des non-valeurs considérables, dont chaque année, régulièrement, il était fait remise; plutôt que de réduire le montant nominal des rôles, et par conséquent leurs pourcentages, les officiers répartiteurs préféraient majorer sans cesse ce montant fictif, qui, ainsi, excédait de beaucoup les recouvrements réels.

Les impôts étaient très inégalement répartis sur le royaume. La Bretagne, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et les anciens domaines des rois de Navarre, comme le Béarn et le comté de Foix, avaient conservé le droit de réunir leurs États, assemblées élues qui votaient la redevance au Roi. Mais, à côté de ces pays d'États, il y avait les pays d'Élections, que le Roi administrait directement par ses agents financiers, et où l'impôt, fixé par lui seul, était toujours, par conséquent, beaucoup plus élevé. — Richelieu entreprit ou feignit d'entreprendre de changer les pays d'États en pays d'Élections. En réalité, son seul but était d'obtenir une grosse somme d'argent, et il permit à la plupart des provinces de se racheter : il n'y eut guère que le Dauphiné qui perdit ses États.

Comme le bas peuple supportait une grosse part des impôts, à partir de 1630 presque aucune année ne se passa plus sans révolte; mais la plus terrible fut celle des « Va-nu-pieds » en Normandie. Dans l'été de 1639, les paysans d'Avranches massacrèrent le lieutenant-criminel de Coutances parce qu'ils le soupçonnaient d'être venu établir chez eux la gabelle qui n'y existait point encore. Un ecclésiastique du pays, qu'on nommait Jean Va-Nu-Pieds, se mit à leur tête : il eut bientôt une armée de 20 000 croquants. La révolte, peu ou mal réprimée, gagna Caen, Bayeux, Falaise, Rouen. Il fallut envoyer Gassion, alors maréchal de camp, avec 4 000 hommes pour écraser les Nu-pieds. Répression terrible : la province fut dévastée par la soldatesque. « On ne sauroit faire un trop grand exemple, écrivait le ministre ; outre le châtiment des particuliers, faut raser les murailles des villes »...

En somme on voit que, sous Richelieu, la monarchie se montrait plus apte à couvrir la France de gloire qu'à l'administrer comme une bonne maison de commerce. Le Cardinal avait pourtant quelque souci du négoce, et il fit certains efforts pour encourager les grandes compagnies qui se formèrent en vue d'exploiter les colonies françaises, à quoi d'ailleurs elles échouèrent lamentablement. Ces colonies, à peu près abandonnées par la métropole, ne se peuplèrent guère que de missionnaires, comme les Jésuites qui fondèrent à force d'héroïsme, chez les Hurons du Canada, une sorte d'État théocratique et sauvage (un peu analogue au Paraguay), — ou de pirates, comme les « flibustiers » de l'Ile de la Tortue, — ou d'établissements peu durables, comme celui de Pronis à Madagascar.

C'est que, en vérité, les commerçants, émigrants, colons, marchands, matelots et armateurs se trouvaient exposés à trop de risques physiques et pécuniaires. La mer était alors comme une sorte de terrain mal famé où foisonneraient les malfaiteurs plus que les passants inoffensifs, et la loi du plus fort y était toujours la meilleure. C'était miracle qu'un navire marchand pût faire une croisière sans rencontrer quelque ennemi, corsaire ou pirate, ou même l'un de ces garde-côtes français qui commençaient habituellement par dépouiller les sujets du Roi sous couleur de les protéger. Espagnols, Hollandais, Anglais surtout, tout le monde pillait sans souci des traités, et de préférence les vaisseaux de la France (qui, d'ailleurs, rendait à l'occasion les brigandages avec usure). La Méditerranée était infestée par les Barbaresques, Tunisiens, Algériens, Marocains, Turcs, qui vivaient de piraterie. En vain les agents de Richelieu concluaient des trêves avec le bey, le dey ou le sultan : les chrétiens étaient souvent les premiers à attaquer les chaloupes ou les tartanes musulmanes qu'ils rencontraient. Mais les Infidèles razziaient jusque sur nos côtes. En 1633, il y avait 25 000 esclaves chrétiens en Algérie, que l'on n'aurait pu racheter que par une rançon de 300 livres en moyenne, et contre 1 000 Turcs,

le dey ne consentait à échanger que 130 chrétiens seulement; d'où il résulte qu'un chrétien, selon lui, valait un peu plus de 7 Turcs et demi : c'était cher.

Richelieu fit un effort merveilleux : plus encore qu'une armée, il sut improviser une marine de guerre. En 1626, il achetait de Montmorency la charge d'amiral de France, qu'il transformait et étendait sous le titre de Grand Maître et Surintendant de la navigation. Deux ans plus tard, à la fin de 1628, une escadre de 67 vaisseaux déjà mouillait devant la Rochelle. C'étaient là presque tous bâtiments loués, à vrai dire, ainsi que leurs équipages, car on levait alors une flotte comme une armée : pour un temps. Mais peu à peu, les matelots se formèrent ; on leur donna pour officiers non pas de ces « chevaliers frisés » que le Cardinal goûtait peu, mais des « gros mariniers vaillants, nourris dans l'eau de la mer et la bouteille », et ainsi l'on n'employa plus de mercenaires étrangers, souvent insoumis comme ces Hollandais qui refusaient au dernier moment de tirer sur leurs coreligionnaires. Bientôt même, le Roi put faire construire quelques bâtiments dans son royaume : en 1638, ce fut un beau jour que celui du lancement de la *Couronne*, longue de plus de 200 pieds (les vaisseaux de Hollande n'en avaient que 100), armée de 88 pièces de fonte, et laissant claquer au vent le pavillon de France, immense étendard de soie qui valait 1 400 écus ! On vit alors flotter sur les mers du « Ponant » (Manche et Océan) les galions et les ramberges, vaisseaux de haut bord, les grosses flûtes de transports, les pataches légères pour les reconnaissances, les pinasses de faible tonnage. Au « Levant », sur la Méditerranée, le Cardinal mena vivement, avec ses galères, la guerre contre les Barbaresques ou les négociations avec le dey. Mais il n'arriva pas à supprimer la piraterie, et il n'entreprit même pas d'empêcher les exactions que les consuls de France et notre ambassadeur à Constantinople imposaient à leurs propres nationaux. Si bien que peu à peu le commerce du Levant décrut, jusqu'à tomber, sous Louis XIV, à presque rien.

IV

Richelieu était tout le contraire d'un libre-penseur, d'un « libertin » à la manière du cardinal de Retz. Non seulement il était profondément pieux et pratiquant, de même que Louis XIII, mais encore il était, si l'on ose dire, « clérical », c'est-à-dire qu'il aimait à s'environner d'ecclésiastiques et à leur confier toutes les besognes, même celles qui nous semblent aujourd'hui les moins convenantes à des prêtres, comme de gouverner la marine (l'archevêque Sourdis), de diriger les opérations militaires (le cardinal de La Valette), ou de conduire à la guerre les contingents de leurs diocèses (les évêques de Montpellier, Nîmes, Mende et Albi en 1639). Il est vrai qu'en ce temps-là les prêtres, même les plus fervents, ne se piquaient pas toujours d'une douceur angélique, à preuve le Père Joseph : un jour, le pieux capucin répondit fort tranquillement à un capitaine qui lui demandait ses ordres : « Qu'on tue tout ! » après quoi il continua de dire sa messe. — Au surplus, l'usage d'employer les ecclésiastiques aux soins les plus profanes, et même à la guerre, était répandu dans tous les pays, et Richelieu lui-même donnait l'exemple : il travaillait de toutes ses forces à ce qu'il estimait le bien de la France, et il y travaillait sensiblement plus qu'au bien de l'Église. Non certes qu'il se désintéressât des progrès du catholicisme et de la vertu, seulement il les faisait passer après ceux de l'État.

Or, l'Église de France était alors en proie à d'indiscutables abus, tels celui des commendes. Un abbé « commendataire » habitait à Paris ou ailleurs, et, quand il lui prenait fantaisie de visiter son monastère, il descendait dans un logis plus ou moins agréable qu'il s'était fait bâtir en dehors du couvent. Il touchait les revenus de l'abbaye, à condition d'entretenir les bâtiments (qu'il réparait aussi peu que possible), et d'assurer la vie du prieur et des religieux (qu'il

réduisait à la famine quand les moines n'avaient pas obtenu, à force de procès, quelque concordat réglant la part de chacun. — Pour les cures, il en était tout de même que pour les abbayes : ceux qui en touchaient les revenus n'étaient pas ordinairement ceux qui en remplissaient les fonctions. Beaucoup de curés titulaires ne résidaient pas dans leurs paroisses; c'étaient des suppléants qui confessaient, communiaient et enterraient leurs ouailles. Heureuses encore les communes ainsi desservies! Beaucoup d'autres se voyaient réduites à plaider pour n'être pas privées du service divin et pour obtenir que leur curé envoyât du moins quelque prêtre exercer à sa place. — Et les canonicats se donnaient comme les cures ; seulement les chanoines ne se faisaient même pas remplacer. — Quant aux évêques, ils résidaient plutôt moins encore que les chanoines, les curés et les abbés.

A cette époque, un prêtre n'a droit à aucun salaire en tant que prêtre : il lui faut donc, pour vivre, un bénéfice. Or le nombre des clercs est immense au royaume de France, bien plus grand que celui des bénéfices, en sorte que beaucoup de religieux, de prêtres mêmes, sont forcés de travailler de leurs mains pour gagner leur vie, comme de simples ouvriers, trop heureux s'ils trouvent à s'engager au service d'un riche seigneur qui les emploiera à faire ses courses, sinon à d'autres besognes moins relevées : peut-être à monter derrière son carrosse, vêtus de quelque justaucorps de laquais ; c'est du moins ainsi que le comte de Grammont utilise son aumônier, M. Poussatin.

D'ailleurs tous les bénéfices, modestes cures de campagne ou riches abbayes, s'accordent sans condition d'âge ou de convenance : Richelieu donne l'évêché de Grasse au petit Godeau pour le remercier d'une pièce de vers, et un monastère au violon Maugars dont il est content ; le fils de la duchesse de Guise tient à dix-sept ans Saint-Denis ; la comtesse de Guiche possède Châtillon ; le huguenot Sully a quatre abbayes. A vrai dire les laïcs, les femmes et les protestants ne sont pas abbés en titre : ils possèdent leurs bénéfices par un homme de

paille, un intermédiaire ecclésiastique rétribué, qui touche leurs revenus en son nom : l'abus n'en est pas moindre pour autant. Quant aux cures, prébendes et évêchés, ils ne s'accordent qu'à des clercs, mais sans plus de considération au mérite. La noblesse et la magistrature regardent ces bénéfices comme des gratifications que doit le Roi à leurs cadets : « on stipulait une abbaye pour la dot d'une fille et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un prieuré » (Voltaire). Et, naturellement, ces cadets de famille qui se sont faits d'Église pour avoir de quoi tenir leur rang dans le monde, ces grandes dames religieuses, ces évêques en nourrice ou « régentez dans les collèges », tous ces ecclésiastiques amateurs, si l'on peut dire, font parfois des prêtres fort étranges : athées comme l'évêque Lavardin, débauchés comme l'évêque de Broc ou l'abbé de Gondi, scandaleux comme le chanoine Bois-Robert. D'autre part, tandis que beaucoup de couvents de femmes ressemblent à ceux que décrit Boccace, dans une foule d'autres les religieuses vivent sans nul souci de la règle et reçoivent « indifféremment toutes sortes de pensionnaires » : dames qui « veulent plaider contre leurs maris ou cacher le désordre de leur vie », filles qui veulent « éviter les poursuites d'un galant ou en attendre et en attraper quelqu'un » (*Francion*)...

A la Cour d'Henri IV, l'incrédulité avait été de fort bon ton et l'athéisme du dernier galant. Durant tout le règne de Louis XIII, mais surtout au début, les « libertins » menèrent grand tapage, tournant les dogmes en ridicule et raillant (fort pesamment) les mystères. Il ne faut pas s'étonner si le Père Mersenne estime que Paris renferme au moins 40000 libertins, quand on voit que Richelieu lui-même admet dans son entourage des libres penseurs avérés. Un jour, MM. de Matha et de Fontrailles chargent le crucifix, l'épée à la main, en criant : « L'ennemi ! » Et ce ne sont pas des procès comme celui de Théophile de Viau qui pourraient effrayer ces gentilshommes... D'ailleurs il faut, pour combattre l'irréli-

gion des missionnaires plus passionnés que les huissiers du Parlement.

Il y en eut : l'époque des libertins est aussi celle des Bérulle, des Bourdoise, des Vincent de Paul, des Olier, des Rancé. Elle voit naître les premiers séminaires : Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1620 et 1644), Saint-Sulpice (1641), et toute une floraison d'ordres religieux, comme les Oratoriens, les Madelonnettes, les Lazaristes, les Sœurs de la Charité, les Eudistes, qui portent le bon exemple dans les provinces, combattent l'ignorance et réforment le clergé, — puissamment aidés à cela par la Compagnie du Saint-Sacrement.

C'est vers 1625 qu'un vertueux gentilhomme, le duc de Ventadour, jeta les bases de cette société secrète qui prit par la suite un développement immense. Les « confrères » qui la composaient étaient de toutes classes : prêtres et laïcs, petits bourgeois, gens de robe ou grands seigneurs ; et le Supérieur, seul, connaissait leurs noms. Or, cette dévote Compagnie ne se contenta pas d'exercer la bienfaisance : d'améliorer le sort des galériens, par exemple, de visiter les malades et les prisonniers, de soulager très heureusement, au temps de la Fronde, la misère des campagnes ; elle s'occupa aussi de combattre l'hérésie ou l'irréligion, et de « venger l'honneur de Dieu » en surveillant les mœurs. C'est ainsi qu'elle lutta très efficacement contre le jansénisme qui lui parut une sorte de complot sournois des réformés, et contre les protestants eux-mêmes qu'elle persécuta en détail avec une ingéniosité non pareille, mettant à l'index les artisans huguenots, rendant la vie impossible, par mille petites chicanes, ici à un médecin hérétique, là à un avocat, ailleurs à un pasteur ou à un officier. Le devoir des « confrères » était de s'enquérir clandestinement de la vie privée de chacun, de connaître les bien et mal vivants, les libertins, et de les dénoncer ensuite modestement. A la longue, la « Cabale des dévots » finit par exaspérer tout le monde, mais on soupçonnait les pieux espions

sans pouvoir les saisir. Au reste, la Compagnie avait des protecteurs très puissants : après la mort de Louis XIII, la Régente, Gaston d'Orléans lui furent favorables, et le prince de Conti lui demandait « des mémoires assurés de tout ce qui se passoit » dans ses terres. Seulement Mazarin, lui, ne goûtait pas du tout son pouvoir clandestin, toujours grandissant, et Colbert l'apprécia moins encore. Si bien qu'à partir de 1661, la Cabale des dévots, trahie et révélée à tous, fut interdite, ses réunions dépistées, ses membres traqués. Après 1666, elle ne subsista plus que dans quelques villes de province, et c'est, semble-t-il, la caricature d'un confrère que les contemporains de Molière huaient dans *Tartuffe*.

Richelieu laissa faire les dévots et les fondateurs d'ordres sans beaucoup les encourager, et c'est fort indûment que, — dans ce *Testament politique* qui est moins le programme de ce qu'il a fait que de ce qu'il a voulu faire, et le monument de ses bonnes intentions, — il s'attribue la grande réforme des mœurs catholiques qui eut lieu sous Louis XIII. En réalité, il s'attacha moins à améliorer la moralité du clergé qu'à en améliorer, si l'on peut dire, le rendement. L'ordre le plus opulent du royaume ne payait à l'État que les *décimes* et le *don gratuit* marchandé chaque année par l'Assemblée du clergé. En 1641, le Roi ordonna sans cérémonie aux bénéficiaires de verser dans sa caisse une bonne partie de leurs revenus (abbayes, évêchés, bénéfices simples : 33 p. 100 ; cures : 17 p. 100 ; chapitres : 10 p. 100). Aussitôt l'Assemblé du clergé de pousser de si hauts cris que le gouvernement transigea pour 5 500 000 livres payables en trois annuités. Encore deux archevêques et trois évêques refusèrent-ils de signer cet engagement. Richelieu répondit par un petit coup d'État : c'était assez sa manière. D'Émery fut envoyé à l'Assemblée et, au nom du Roi, il intima l'ordre aux protestataires de se retirer sur-le-champ dans leurs diocèses : punition fort sensible à des prélats de ce temps-là. L'archevêque de Sens lui répondit « qu'il rece-

voit avec honneur et respect tout ce qui venoit de la part du Roi, même les paroles injurieuses », et, d'Émery ayant répliqué qu'il n'y avait pas de paroles injurieuses venant du Roi : « Vous me devez donner loisir d'achever, repartit M. de Sens, et vous entendrez que je les appelle injurieuses venant de votre bouche. » Après quoi, l'Assemblée poursuivit en liberté ses délibérations...

Et telle fut l'œuvre religieuse du cardinal de Richelieu.

V

Le premier personnage du royaume après le Roi, le Dauphin et la Reine, c'était Monsieur, frère du Roi. Il avait naturellement le pas sur les princes du sang : Henri de Condé et le comte de Soissons, cousins issus de germain de Louis XIII. Plus bas, bien au-dessous de ces membres de la famille royale, venaient les nobles. D'abord, les « princes étrangers » (cadets de maisons régnantes vivant en France, ou petits princes souverains en même temps sujets du Roi, comme Guise, cadet de Lorraine, Bouillon, prince de Sedan, Valentinois, prince de Monaco, Nemours, Nevers, Luxembourg, etc.) — et les ducs et pairs, dont Louis XIII et surtout Louis XIV augmentèrent beaucoup le nombre. De simples ducs il n'y avait guère : Louis XIII créa quelques ducs à brevet, c'est-à-dire qu'il autorisa quelques courtisans à se faire appeler ducs durant leur vie, mais ce ne furent là que des titres de courtoisie, semi-officieux, non reconnus par le Parlement. Quant aux autres titres : baron, vicomte, comte ou marquis, ils se valaient tous. C'est qu'alors « la noblesse était attachée à l'individu, tandis que les titres étaient attachés à la terre » (D'Avenel). S'il vendait sa terre, un marquisat par exemple, un seigneur vendait en même temps à l'acheteur (à moins que celui-ci ne fût roturier) le droit de porter le titre de marquis, ainsi que le nom du marquisat. Les pères conféraient à chacun de leurs fils le nom de l'un de leurs fiefs ;

mais les enfants ne pouvaient prendre le nom de la seigneurie paternelle avec des titres décroissants comme il est d'usage depuis le XVIIIe siècle : « une terre érigée en marquisat ne donnait qu'un titre de marquis, et non pas un titre de comte, un de vicomte et un de baron en surplus ». C'est à l'ancienneté, à la célébrité du nom qu'on attachait du prix, le titre ne comptait pas. A la Cour, beaucoup de gentilshommes portaient celui de comte ou de marquis comme ils eussent fait un bel habit, sans que personne protestât ; d'autres, en revanche, n'adoptaient pas même la particule (à tort dite nobiliaire), que portaient de simples artisans.

Tous les membres de la famille royale avaient le droit moral, presque le devoir d'intervenir dans le gouvernement : « Un prince du sang doit plutôt faire la guerre civile que de remettre rien de sa dignité, » écrira encore Retz. — Or Richelieu laissa mourir Marie de Médicis à l'étranger ; il imposa à Gaston les bassesses les plus déshonorantes ; Soissons périt à La Marfée ; Condé, petit vieillard rapace, intelligent, et si crasseux que le ministre lui faisait dire de se nettoyer les jours qu'il venait voir Sa Majesté, ne se sauva que par ses flatteries et fut trop heureux d'obtenir pour son fils, le futur héros de Rocroy, une nièce du Cardinal... C'est ainsi que Richelieu traita tous ces princes égoïstes et brouillons.

En province, l'ancienne noblesse d'épée tendait à s'éteindre par suite de sa ruine pécuniaire. Toute la fortune des gentilshommes était en terres, en effet, et ces terres ne rapportaient souvent qu'un revenu infime, parce qu'au moyen âge leurs propriétaires les avaient aliénées à perpétuité moyennant un loyer annuel, le cens, fixé une fois pour toutes et à jamais, à des tenanciers qui se succédaient de père en fils ; et, depuis lors, le « pouvoir » de l'argent avait beaucoup diminué. Un arpent de terre avait pu être accensé raisonnablement, au moyen âge, pour un sou, quand, sous Louis XIII, il ne rapportait plus que cette pièce de cuivre, le seigneur à qui il appartenait n'était pas riche !

Pour vivre, les gentilshommes ruinés épousaient les filles des riches magistrats et financiers, — et c'est ainsi que la noblesse provinciale se renouvelait ; — ou bien ils venaient solliciter les charges, les bénéfices, les sinécures, toutes les largesses du Roi, — et c'est ainsi que la noblesse de la Cour se formait. Montrant le chemin à Louis XIV, Richelieu fit tout pour développer cette aristocratie courtisane, parasitaire, entretenue, qui nuisit certainement à la vie économique et à la santé de la nation, mais qui devait porter l'esprit français à son point le plus exquis.

A cette époque, pourtant, les mœurs nobles sont encore brutales — même à l'hôtel de Rambouillet — et fort loin du raffinement qu'elles auront plus tard. Un garçon de bonne naissance étudie dans son enfance l'escrime, la danse, un peu de musique, moins de mathématiques ; à quatorze ou quinze ans, on l'envoie passer quelque temps à la suite d'un régiment pour apprendre le métier militaire, puis quinze mois dans une « académie » à Paris pour qu'il devienne « bon homme de cheval » ; et c'est là toute sa culture. Aussi la plupart des gentilshommes ne souhaitent-ils pas du tout une réputation de politesse ou d'esprit, mais de bravoure et de « magnificence ». Ils se tiennent pour contents si leur hôtel déborde de domestiques et de laquais, s'ils possèdent un ou deux de ces pesants carrosses à six chevaux, cruellement démunis de ressorts, et dont les mantelets de cuir ne protègent guère les voyageurs contre la pluie et le vent, mais somptueusement tendus de velours et emportant pour le moins trois ou quatre laquais à l'arrière, enfin s'ils peuvent faire accompagner cette lourde et cahotante machine, lorsqu'elle sort par les rues, d'une immense troupe de serviteurs, qui cause un tapage infernal et témoigne clairement par là de la grandeur de leur maison.

Leur principale qualité, c'était une bravoure folle, absurde, charmante. Ne savez-vous pas, disait un Italien, que les Français vont à la mort comme s'ils devaient ressusciter le lendemain ?.. Vers 1625, il ne se passait presque point de

semaine qu'il ne se fît quelque duel à la Cour. On tirait l'épée pour la moindre chose, et quelquefois pour rien, pour le plaisir : « Monsieur, on m'a assuré que vous étiez brave, disait Boutteville à ceux dont il lui déplaisait que la réputation de bretteurs égalât la sienne ; il faut que nous nous battions ensemble ». Un certain chevalier d'Andrieux tua soixante-douze personnes à lui seul, dit-on. Ordinairement l' « appelant » et l' « appelé » n'étaient pas seuls sur le terrain, mais chacun d'eux se faisait assister par un, deux, au besoin trois, ou même quatre amis, et ces « seconds » se battaient les uns contre les autres. Un jour, en 1638, Bussy-Rabutin reçut la visite d'un gentilhomme qu'il ne connaissait pas :

Ayant appris que j'avois affaire avec Busc et que je le cherchois, il me venoit offrir de m'apprendre où il étoit, pourvu que je me voulusse servir de lui... Je lui rendis mille grâces... je le priai de considérer que j'avois déjà quatre de mes amis auprès de moi et que ce seroit une bataille si je recevois l'honneur qu'il me vouloit faire... Il me témoigna d'être content de mes raisons, et : « Puisque, me dit-il, Monsieur, je ne puis être des vôtres, vous ne trouverez pas mauvais que j'aille offrir mon service à M. de Busc et que je lui dise que vous êtes ici. » J'estimai le procédé de ce gentilhomme...

Valençay, chevalier, bailli, puis commandeur de Malte, avait été un bretteur fameux : il n'en devint pas moins cardinal. C'est lui qui, servant de second au marquis de Portes, se battait un jour contre Cavoye, depuis capitaine des gardes de Richelieu. « Cavoye blessa le chevalier de Valençay de deux petits coups, car il étoit fort adroit, et lui disoit : « Monsieur le chevalier, en avez-vous assez ? » Le chevalier lui répondit : « Un peu de patience, ne voltigez point tant, » et lui donna un si grand coup qu'il en pensa mourir » (Tallemant). — D'ailleurs le duel ressemblait parfois à l'assassinat. Louvigny, celui qui trahit Chalais, se battant un jour avec Hocquincourt, futur maréchal de France, lui dit : « Otons nos éperons », et « comme l'autre se fut baissé, il

lui donna un coup d'épée qui passoit d'outre en outre ». Le chevalier de Guise transperça son adversaire avant que celui-ci eût eu le temps de dégainer : c'était procéder « un peu trop en prince », chacun en tomba d'accord ; pourtant bien des seigneurs moins huppés agirent tout de même que le chevalier de Guise. Un valet de Puymorin occit d'un coup de fourche dans le dos Balagny avec qui son maître ferraillait en pleine rue des Petits-Champs. Mais il est juste d'ajouter que c'étaient plutôt là les mœurs du XVI[e] siècle ; ordinairement, sous Louis XIII, les duellistes se piquaient de se tuer avec beaucoup de courtoisie.

Depuis Henri IV, la royauté s'était souvent préoccupée contre ces combats défendus par l'Église et où mourait parfois la fleur de noblesse. Mais jamais la loi n'a réglé la mode, et les édits contre le duel n'avaient pas eu plus d'effet que les ordonnances contre le luxe des vêtements. D'ailleurs Louis XIII était le premier à railler ceux qui ne se battaient pas : jamais il n'aurait condamné Boutteville, si celui-ci n'eût montré tant d'insolence.

A vingt-trois ans, François de Montmorency, comte de Boutteville, seigneur de Lusse et autres lieux, s'était battu plus de vingt fois. En 1624, après une rencontre avec Pontgibault, le Parlement le décréta de prise de corps ; il sortit de Paris en plein jour, dans un carrosse à six chevaux, escorté par deux cents amis et domestiques, et s'en fut prendre du service en Flandre ; puis, dès son retour, qu'il fit fièrement sans se préoccuper de la condamnation à mort qu'il avait encourue, il tua Thorigny et, peu après, blessa le marquis de La Frette. Louis XIII venait justement de signer un nouvel édit : offensé à ce coup, il voulut faire arrêter Boutteville, mais celui-ci s'était réfugié à Bruxelles en compagnie de son ami d'enfance et « second » ordinaire, le comte Des Chapelles. C'est là que vint le provoquer le jeune Beuvron. Boutteville ne pouvait se dérober ; comme il avait promis à l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, qu'il ne tirerait point l'épée sur ses terres, il fut décidé que la rencontre aurait

lieu à Paris. Et c'est ainsi que, le 12 mai 1627, six gentilshommes descendaient de leurs carrosses sur la place Royale, dégainaient et s'escrimaient si bien qu'après quelques minutes Beuvron était désarmé par Boutteville qui lui accordait la vie, Bussy d'Amboise tué par Des Chapelles, et La Berthe grièvement blessé par Buquet. Tandis qu'on ramenait en carrosse le mort à son logis, et qu'on transportait le blessé à l'hôtel de Mayenne, les survivants montèrent à cheval et s'enfuirent, Beuvron et son écuyer en Angleterre, Boutteville et Des Chapelles vers la Lorraine. Au soir, ceux-ci furent reconnus par hasard, à l'auberge où ils s'étaient arrêtés pour passer la nuit, et on les arrêta. En vain tous les parents de Boutteville intercédèrent pour lui. Sa femme vint se jeter aux pieds du Roi : Louis passa sans lui répondre et dit à ceux qui l'accompagnaient : « La femme me fait pitié, mais je veux et je dois garder mon autorité. » Il était persuadé que Boutteville avait prétendu le braver et c'est cela qu'il ne pouvait pardonner. Dès 1633, Corneille pourra mettre à la scène un duel, dans sa comédie de la *Galerie du Palais*, sans que le Roi ni le Cardinal s'en émeuvent le moins du monde. Et ainsi, l'exécution de Boutteville et de Des Chapelles n'empêcha pas que les rencontres fussent tout aussi fréquentes par la suite : le maréchal de Grammont contera plus tard que, durant la régence d'Anne d'Autriche, neuf cent quarante gentilshommes ont péri en combat singulier. Contre l'abus du duel, l'autorité ne pouvait rien : il fallait que le changement vînt des mœurs.

VI

Avant Richelieu, le pouvoir du souverain se trouvait limité par l'autorité de certains corps constitués ou de certains personnages, par les droits particuliers de certaines provinces ou de certaines villes, par des institutions très anciennes, par des traditions séculaires, par des coutumes aussi impé-

rieuses que des lois. Louis XIII et son ministre travaillèrent de toutes leurs forces à réduire ces usages, ces pouvoirs autonomes, ces libertés locales, tout ce qui contrôlait, en fait, l'action du monarque. Certes, ils furent fort loin d'y réussir tout à fait : encore sous Louis XIV, à chaque instant la volonté royale sera tenue en échec par les traditions et les résistances locales. Pourtant, après Richelieu, le pouvoir se trouva mieux concentré que jamais il ne l'avait été entre les mains du Roi ; et, par les intendants, agents soumis du gouvernement, l'administration centrale s'ingéra partout. La monarchie dite absolue, telle qu'elle fonctionna en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, date bien moins de Louis XIV que de Richelieu.

Richelieu n'avait pas l'esprit spéculatif et doctrinaire ; c'était un homme d'action, et non point du tout un administrateur et un législateur. Aussi n'a-t-il pas procédé méthodiquement à son œuvre de destruction et de réforme : il n'a pas entrepris de refondre dans ses principes mêmes, selon un système d'ensemble, l'administration française ; il s'est contenté d'en adapter tels ou tels détails. « En une ancienne monarchie », dit-il avec une sagesse toute « renanienne » dans son *Testament politique*, certaines « imperfections ont passé en habitude, et le désordre fait, non sans utilité, partie de l'État ». Pourtant il n'eût peut-être pas été mauvais de l'accommoder du mieux possible, ce désordre, et de travailler à le rendre confortable aux sujets du Roi. C'est ce que n'a pas tenté le Cardinal. Il n'a pas cherché, par exemple, à rendre la justice plus juste ou les agents de finances moins voleurs, bref à améliorer la condition sociale des habitants du royaume ; il s'est seulement proposé de rendre les fonctionnaires plus soumis et les institutions plus souples, de remplir de plus d'argent les coffres du gouvernement, et en somme de faire de la France un meilleur instrument de force et de puissance extérieures entre les mains du monarque. C'était là l'idéal de presque tous les hommes de gouvernement d'autrefois : contrairement à ceux d'aujourd'hui, le bonheur indi-

viduel de chaque Français n'était pas leur premier souci ; ce qui paraissait à un Richelieu le but même de la politique, c'était la gloire de la collectivité, de la France, autrement dit : la gloire du Roi.

Ouvrages a consulter : Voir la bibliographie des chapitres précédents, notamment d'Avenel et Hanotaux.

Raoul Allier, *La Cabale des dévots* (1902), et Rébelliau dans *Rev. des Deux Mondes* (1910). — Abbé de Broglie, *Saint-Vincent de Paul* (1897). — E. Glasson, *Le Parlement de Paris* (1901). — Hanotaux. *Études sur le XVIe et le XVIIe siècles* (1886) ; *Origines de l'institution des intendants* .. 1884). — Perrens, *Les libertins en France...* (1899). — P. de Vaissière, *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France* (1904).

CHAPITRE V

DÉBUTS DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUES

I. La société : l'*Astrée* et les Précieuses. — II. La littérature de Malherbe à Corneille.

I

Un fait considérable se produit sous Louis XIII : « l'organisation de la classe aristocratique en société mondaine » (Lanson). La noblesse féodale achève de se transformer en noblesse de Cour, et les seigneurs, qui s'accoutument de plus en plus à demeurer auprès du Roi ou à Paris, n'ayant plus rien à faire que se regarder les uns les autres, comparer leurs idées, leurs sentiments et leurs mœurs, deviennent des « gens du monde ». Sous les derniers Valois déjà, la « vie de société » avait brillé d'un certain éclat, mais seulement à la Cour, et l'on admirait autant, dans les premières années du règne de Louis XIII, les manières raffinées et galantes des vieux courtisans d'Henri III, que, vers 1820, les façons surannées des survivants de l'Ancien Régime. Après les tourmentes religieuses de la fin du XVI[e] siècle, quand la France commença de se reposer, de se refaire, sous le règne réparateur d'Henri IV, il se reforma — non plus certes à la Cour grossière et sans façons du Vert-Galant, mais à la « Ville » — une petite société polie, curieuse de beau langage et de littérature, presque précieuse déjà, pour laquelle un certain nombre d'auteurs composaient des romans d'amour. Peu à peu, le nombre de ces gens du monde s'accrut : sous Louis XIII, il s'en trouva assez pour faire un succès prodi-

gieux à un roman psychologique et mondain : l'*Astrée*, et pour créer la vogue du premier de nos « salons » : celui de Mme de Rambouillet; et en même temps, par un juste retour, le livre et le salon contribuèrent beaucoup à répandre la délicatesse et les belles manières.

L'*Astrée* d'Honoré d'Urfé se rattache aux romans d'amour et de chevalerie du XVIe siècle, et aux pastorales grecques, italiennes et espagnoles d'Héliodore, de Tatius, de Longus, du Tasse, de Guarini, de Montemayor, etc., si goûtées depuis la Renaissance. C'est une histoire assez insipide, d'un style très agréable. On y voit tout d'abord l'amoureux Céladon, désespéré par la jalousie injuste que lui a fait paraître la bergère Astrée, se jeter dans le Lignon, non sans avoir adressé des discours fort tristes à une bague et à un ruban que l'ingrate lui a laissés. Il est sauvé par les nymphes d'Isoure, et bientôt, déguisé lui-même en bergère, il devient l'intime « amie » de sa maîtresse qui ne le reconnaît point; et il ne s'enhardira à reparaître aux yeux de la belle sous son véritable costume, qu'après qu'elle l'aura souhaité elle même, et lorsque les scrupules d'Astrée, la passion malheureuse de Galatée, les amours de Diane et de Silvandre, les aventures du volage Hylas, les discours trop copieux du trop sage druide Adamas, la guerre et le siège de Marcilly, et cent épisodes qui interrompent à tout moment la trame légère du récit, auront rempli les cinq tomes du roman.

Or, le succès de cette histoire — dont les trois premiers volumes parurent de 1607 à 1619 et les deux derniers en 1627 — fut incroyable : pendant trente ans, toute la France soupira pour Astrée ou rêva de Céladon. Dans certaines sociétés, rapporte Tallemant, « on se divertissoit entre autres choses à s'écrire des questions sur l'*Astrée*, et qui ne répondoit pas bien payoit, pour chaque faute, une paire de gants de frangipane ». L'an 1624 vit se fonder en Allemagne une *Académie des vrais amans*, dont les membres, seigneurs germains et dames teutones, ayant adopté les noms et les

mœurs des bergers du Lignon, s'étudièrent à conduire de tendres agneaux à la houlette et travaillèrent à s'aimer avec grâce. Pendant la Fronde, on lisait l'*Astrée* autant que le *Grand Cyrus*, et il paraît clairement que la plupart des terribles adversaires et des belles ennemies de Mazarin conspiraient moins par conviction ou même par intérêt, que par romanesque et pour ressembler aux héros dont ils avaient la tête farcie. Sous Louis XIV, et beaucoup plus tard encore, Honoré d'Urfé garda une foule de lecteurs enthousiastes, dont certains, comme La Fontaine, Mme de Sévigné, Racine ou Jean-Jacques Rousseau ne sont pas des plus obscurs. — Pourtant, que cette facile et interminable histoire, où les épisodes et les phrases gracieuses se succèdent et se ressemblent, nous semble fade aujourd'hui ! C'est que nous n'avons plus le robuste appétit de nos pères ; blasés sur les contes et malaisés à distraire, il nous faut des récits plus vifs et plus relevés, écrits dans une langue moins noble et moins majestueuse, plus dramatique et plus mouvementée. — D'autre part, il faut songer aussi, pour comprendre la vogue de l'*Astrée*, que ce roman fut pendant vingt ans comme le manuel de la bonne compagnie : les apprentis « gens du monde » y trouvèrent des modèles pour parler, écrire et penser; ils y apprirent à traiter les dames avec le respect et l'admiration qui se doivent, à leur tenir des propos respectueux, fleuris et ingénieux, à leur écrire des lettres pompeuses et littéraires ; bref, ce fut dans l'*Astrée* qu'ils prirent des leçons de politesse et de maintien. — Joignez enfin que le livre d'Honoré d'Urfé est tout entier consacré à glorifier la femme dans le temps même où la femme triomphe le mieux dans la société française. Depuis que, sous l'influence du platonisme de la Renaissance, s'était élevée en France cette fameuse querelle des partisans et des détracteurs « des dames », — qui, après avoir occupé toute une partie de la littérature du XVIe siècle, se prolongea encore au XVIIe, — les « féministes » (si l'on peut dire) avaient pris le dessus, du moins à la Cour, dans la grande littérature,

dans le « monde », sur ceux qui persistaient à ne voir dans la femme que l'héroïne des contes graveleux du moyen âge, la femelle méprisable et redoutable à la fois. Et, avec eux, avait triomphé la théorie néo-platonicienne de l'amour, *credo* des précieuses, que l'une d'elles, et non des moindres, Mme de Sablé, formulait en des termes qu'eussent sûrement approuvés, un siècle plus tôt, la Marguerite des Marguerites ou Héroët, quand elle déclarait :

> Que les hommes pouvoient sans crime avoir des sentimens tendres pour les femmes, que le désir de leur plaire leur donnoit de l'esprit et leur inspiroit de la libéralité et toutes sortes de vertus ; mais que, d'un autre côté, les femmes, qui étoient l'ornement du monde et faites pour être servies et adorées, ne devoient souffrir des hommes que leurs respects.

A vrai dire, Mme de Sablé n'en souffrit-elle jamais rien d'autre, dans la pratique ? « L'amour que cette dame avoit pour elle-même, nous dit Mme de Motteville, la rendit un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignoient »... Quoi qu'il en soit, l'amour platonique, la « belle galanterie », comme disait Anne d'Autriche, était à la mode auprès des précieuses. Et l'*Astrée*, consacrée tout entière à diviniser l'éternel féminin, à glorifier la passion intellectuelle, à louer les amants respectueux et les amantes vertueuses et qui, par là, correspondait aux plus intimes sentiments des raffinés du temps, méritait bien d'être, comme elle fut, l'évangile de l'hôtel de Rambouillet.

C'est vers 1607 que Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, âgée d'une vingtaine d'années, se déclara décidément écœurée par les mœurs et les façons des courtisans du Vert Galant et « ne voulut plus aller aux assemblées du Louvre ». Elle se retira dans sa maison et, comme elle était aimable, fort cultivée, sachant l'espagnol et l'italien, comme elle était riche, comme elle avait tant d'esprit qu'il suffisait, pour tomber épris d'elle, de passer une après-dîner dans sa

ruelle, même sans la voir, assure Mlle de Scudéry, et « en un de ces jours d'été où les dames font une nuit artificielle dans leurs chambres pour éviter la grande chaleur » ; comme avec cela « toutes ses passions » étaient « soumises à la raison » ; et qu'enfin elle avait, pour *recevoir*, la vocation de certaines personnes de son sexe, son hôtel devint en peu de temps le rendez-vous d'une société choisie de dames, de seigneurs et de gens de lettres.

Il se trouvait à peu près à l'emplacement actuel du pâté de maisons qui fait face, sur la place du Palais-Royal, aux magasins du Louvre. En 1618, Mme de Rambouillet entreprit de l'aménager selon un plan qu'elle avait imaginé, fort original, paraît-il, et qui se prêtait très bien à ses desseins. Elle fut la première, dit Tallemant, à s'aviser d'y « faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné » ; la sienne, tendue de velours bleu rehaussé d'or et d'argent, ne tarda point à devenir fameuse. A cette époque, dans les hôtels de Paris, les pièces n'avaient pas encore d'affectation bien fixée : on couchait, on prenait ses repas, on tenait salon dans quelque cabinet, dans une chambre, dans l'antichambre, dans la salle, selon les commodités du moment. Pour Mme de Rambouillet, elle réunissait ordinairement ses amis dans la chambre bleue. Son lit, placé probablement la tête au mur, et sur lequel elle devait s'étendre pour recevoir, selon l'usage, était séparé de la pièce par une balustrade ; et c'était une faveur que d'être admis dans l'espace compris entre le mur et le lit : dans la ruelle. Douze ou dix-huit sièges meublaient vraisemblablement la chambre bleue, fauteuils, chaises ou pliants, qu'il fallait attribuer aux visiteurs suivant leur qualité : art difficile. Enfin, d'après le nombre des personnes présentes, Mme de Rambouillet faisait déployer ou refermer des paravents contre le froid.

Tel était le cadre où se forma pendant quarante ans, mais principalement entre 1630 et 1645 environ, la grande société française. On vit là des duchesses et des bourgeoises, comme

cette Mlle Paulet, la « belle lionne », à qui sa fière beauté et ses cheveux blonds, autant que son esprit, faisaient pardonner un passé audacieux ; des marquis et des hommes de lettres : le brave Scudéry et sa charmante et laide fille de sœur, le fin abbé Cotin, le judicieux Vaugelas, le savant Ménage, l'influent Chapelain, le petit Godeau qui fit subitement, à l'étonnement général, un très vertueux évêque ; bref, parmi les auteurs, tous ceux qu'on pouvait montrer à des dames, depuis Malherbe jusqu'à Corneille, sans oublier le jeune abbé Bossuet, ni surtout Voiture, causeur et amuseur incomparable, qui fut le roi de cette société — *el rey chiquito*, l'appelait-on en raison de sa petite taille, — et qui, pour fils d'un marchand de vins qu'il se trouvât, savait tenir sa place et se donnait les gants d'être aussi susceptible que s'il eût été prince.

L'hôtel de Rambouillet était avant tout un salon littéraire : on s'y communiquait des poésies, des lettres, comme des friandises; on y écoutait, on y discutait les ouvrages que les auteurs y venaient lire : Corneille y déclama presque tous ses chefs-d'œuvre. Ce public d'honnêtes gens et de femmes, connaisseurs en beau français, — car on discutait courageusement des problèmes de grammaire et l'on raffinait sur le style, dans la chambre bleue, — exerça indubitablement une influence sur la littérature et sur la langue. Certes, il ne faut pas s'exagérer son action sur les grands écrivains : les salons ont sur les bons auteurs une faible influence à l'ordinaire (quand elle est forte, elle est néfaste) ; mais ils répandent le goût de l'esprit, ils augmentent le nombre des connaisseurs, et c'est ce que fit celui de Mme de Rambouillet : il procura aux écrivains un public excellent, averti, passionné d'art et de psychologie (public, d'ailleurs, qui attendait de la littérature moins une peinture de la réalité, que des modèles pour parler et pour penser, que la littérature se mit sur-le-champ en devoir de lui donner).

Et l'hôtel de Rambouillet eut d'autres effets excellents. Dans la chambre bleue, on ne demandait aux habitués que

d'amuser et de plaire, et c'était là l'originalité. Naguère encore, un gentilhomme se targuait peu de charmer par sa conversation et par ses lettres; ce qu'il souhaitait, c'était de passer pour brave d'abord, ensuite pour puissant, magnifique et capable d'une grande dépense : l'esprit était le cadet de ses soucis. D'ailleurs, avant l'hôtel de Rambouillet, on n'avait point idée que la conversation pût être un plaisir si grand qu'on se réunît à seule fin de le prendre; on s'assemblait, comme au Louvre, pour un ballet, pour le jeu, pour quelque spectacle ou gala, mais non point pour causer. Quand les habitués du « rond » eurent mis l'esprit à la mode, on commença d'estimer les gens pour ce qu'ils en montrèrent et non plus seulement pour leur naissance et leur fortune; assurément les écrivains ne devinrent point les égaux des gentilshommes, mais ils obtinrent dans le monde une certaine considération de professionnels; et, d'autre part, parmi les nobles eux-mêmes, celui qui ne se montra pas suffisamment « honnête homme » ou homme du monde cessa d'être goûté.

Aussi bien, tout cela n'eut pas lieu du jour que « l'incomparable Arthénice établit son empire ». Ce ne fut que peu à peu, lentement, en dehors d'un petit cercle, que la noblesse et la haute bourgeoisie françaises s'affinèrent. Et même, à vrai dire, si le ton de l'hôtel de Rambouillet et de l'*Astrée* nous semblent délicats, c'est par comparaison à celui de la société qui les entoure plutôt qu'au ton de celle qui leur a succédé. Les amis de Mme de Rambouillet et elle-même s'amusaient à des facéties qui paraîtraient peut-être grosses à des collégiens d'aujourd'hui. Il faudra bien des *Polexandre*, des *Cassandre*, des *Grand Cyrus* et des *Clélie* pour arriver à la *Princesse de Clèves*, et pour que la galanterie subtile, pompeuse et superficielle des héros de romans se transforme en délicatesse vraie. Au reste, on sait assez aujourd'hui que le Grand Siècle ne fut pas figé dans cette attitude noble et impeccable qu'on lui prêtait jadis : bien après Richelieu, jusque sous Louis XIV, la société resta bouillante de vie,

de jeunesse et de sève. Sous leurs rubans, leurs plumes et leurs façons, les courtisans de Versailles cachent une fougue et une violence extrêmes : ce sont des gars, sous leurs perruques. Mais s'ils ont au fond le tempérament rude, brutal même, ils ont aussi une souplesse, une élégance, une politesse d'esprit inimitables. Et certes, en mettant la femme à la place qu'elle doit tenir dans la société, en lui faisant accorder l'influence qu'il faut qu'elle exerce sur les mœurs, l'hôtel de Rambouillet a beaucoup aidé aux progrès de cette politesse. L'incomparable Arthénice et les précieuses ont rendu un service inappréciable à l'esprit français.

La décadence du salon commença vers 1645, quand Mlle de Rambouillet, la fameuse Julie d'Angennes, se fut décidée à « couronner la flamme » du marquis de Montausier, qu'elle avait tenu en haleine pendant douze ans selon toutes les règles de la « cruauté »; aussi était-il temps que cette jeune personne devînt moins inhumaine : elle avait quarante ans. Elle partit pour la Saintonge, gouvernement de son mari, et, avec l'héroïne de la *Guirlande de Julie*[1], la chambre bleue perdit la plus inexorable de ses précieuses. En 1648, Voiture mourut; puis la Fronde éclata : Mme de Rambouillet se retira dans ses terres et, sans fermer ses portes, le salon perdit peu à peu son éclat. Mais la mode était lancée et partout d'autres « réduits » et d'autres « ruelles » formés à son image lui faisaient maintenant concurrence : il y avait les « samedis » de Mlle de Scudéry, où fréquentaient surtout les gens de lettres et des bourgeois, les pédants « mardis » de la vicomtesse d'Auchy, les réceptions de la marquise de Sablé, de Mme de Bouchavannes ou de Mme de Brégis; la province même voyait florir ses précieuses. Et, comme le propre d'une mode est d'aller toujours en s'exagérant jusqu'au moment où elle meurt subitement de ridicule, les imitations du salon de Rambouillet ne manquaient pas de pousser

1. Cette « guirlande » était un cahier de vélin orné de 29 fleurs peintes par Robert et où l'on avait calligraphié 62 madrigaux, composés par les habitués du « rond ».

à l'abus les tendances de leur modèle. Déjà, dans la chambre bleue, il arrivait qu'on parlât de littérature avec un sérieux excessif — c'est un grand écueil pour un salon que le sérieux, — et même, pour tout dire, qu'on parlât de grammaire. D'autre part, bien souvent, les discours, pour tortillés qu'on les fît, ne s'en trouvaient pas plus légers, et l'entretien se montrait ordinairement un peu trop laborieusement badin pour être vraiment spirituel. Enfin, il arrivait aussi qu'on traitât des riens de galanterie avec une insistance qu'on ne saurait qualifier que de pédante, et qu'on poussât l'affectation de la délicatesse jusqu'à la niaiserie. Ces défauts-là, ce « bas-bleuisme », cette prétention dans les manières, le langage et les sentiments, bref ce snobisme XVII[e] siècle, c'est ce qu'on a appelé la « préciosité ».

La préciosité triompha de plus en plus dans les ruelles à mesure que le salon de Mme de Rambouillet déclina. Beaucoup des « bureaux d'esprit » qui s'ouvrirent de 1650 à 1660 atteignirent au plus ineffable ridicule. Pour n'y pas faire évanouir de dégoût « chères » et « alcôvistes », il y fallut « savoir le fin des choses, le grand fin, le fin du fin », « pousser le doux, le tendre et le passionné », dire non point : les dents, mais « l'ameublement de la bouche », non point : les joues, mais « les trônes de la pudeur », non point : un sergent de police, mais « un mauvais ange des criminels », non point — grands dieux ! — un lavement, mais un « bouillon des neuf sœurs », non point : soufflez ce feu, mais « excitez cet élément combustible », non point : approchez ce fauteuil, mais « voiturez ici les commodités de la conversation »; et certaines précieuses, même, n'allèrent-elles pas jusqu'à réclamer « le retranchement de ces syllabes sales », et jusqu'à prétendre que l'on prononçât à l'avenir « trois livres » et non plus « un écu »?

C'en était trop. Lorsque, le 18 novembre 1659, à la première représentation des *Précieuses ridicules*, les spectateurs virent paraître, aux yeux charmés des deux pecques provinciales, M. de Mascarille dans son étonnant costume

d'élégant, de « plumet », avec sa perruque « si grande qu'elle balayoit la place à chaque fois qu'il faisoit la révérence », son chapeau « si petit qu'il étoit aisé de juger que le marquis le portoit bien plus souvent dans la main que sur sa tête », son rabat qui, en conscience, « se pouvoit appeler un honnête peignoir », ses canons qui « sembloient n'être faits que pour servir aux enfants qui jouent à cligne-musette », le « brandon de glands » qui « lui sortoit de sa poche comme d'une corne d'abondance », ses souliers « si couverts de rubans qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils étoient de roussi de vache d'Angleterre ou de maroquin », mais élevés à ce point qu'on restait « fort en peine de savoir comment des talons si hauts et si délicats pouvoient porter le corps du marquis, ses rubans, ses canons et sa poudre », — tout le monde éclata de rire. Bientôt le nom de « précieuse », qui était jusqu'alors un compliment, devint une moquerie... D'ailleurs, la mode, après avoir été à la délicatesse, passa à la science, et Molière, qui avait fait rire en 1659 des précieuses ridicules, put railler en 1672 les femmes savantes.

II

Ainsi l'hôtel de Rambouillet donna comme public à la littérature les gens du monde. Et bientôt les gens du monde se piquèrent eux-mêmes de littérature. Sous Richelieu, un noble n'eût pas consenti à être de l'Académie française; plus tard, les grands seigneurs solliciteront pour y entrer. Cette pénétration, si l'on peut dire, de la littérature par la société et de la société par la littérature eut des effets excellents pour l'une et pour l'autre. — D'abord ce ne fut bientôt plus assez pour un honnête homme que d'être instruit; il fallut encore qu'il eût du « tour », qu'il sût s'exprimer clairement et joliment en parlant et en écrivant, bref qu'il sût plaire, séduire, amuser, charmer; tel fut l'art que les hommes du monde poussèrent alors à sa perfection, l'ayant

appris dès leur enfance et pratiqué jusqu'à leur mort, art fort utile au reste, sinon indispensable, dans un temps où presque rien ne s'obtenait par le droit, mais presque tout par la faveur et par l'habileté à la solliciter. — Quant à la littérature classique, ce qu'elle gagna à l'influence du monde, ce fut son admirable clarté. En effet, « le public fit la loi... Il obligea les auteurs à ménager sa peine sans plaindre la leur, à savoir nettement ce qu'ils voulaient dire, et à le dire sûrement » (Lanson). Nul pédantisme, pas de fausse profondeur, aucun lyrisme, une limpidité et une ordonnance parfaites dans les idées, un goût et un art extrêmes dans le style, pour sujet l'homme en général, certaines de ses mœurs sociales et ses passions telles que les ont faites dix-sept siècles de christianisme, ce seront les caractères de la grande littérature du XVIIe siècle.

Sous Louis XIII, trois hommes, outre l'hôtel de Rambouillet et la société mondaine, contribuèrent surtout à former le style classique : Malherbe, Balzac et Vaugelas.

François de Malherbe (1555-1628) était un vieux gentilhomme fort grognon, fort bourru, « rustre et incivil », dit Tallemant, licencieux dans ses mœurs, grossier dans ses propos, mais que stylisait la passion qu'il avait pour son art. Après avoir servi la beauté durant toute sa vie, il retrouvait encore des forces sur son lit de mort pour relever une expression fautive de sa garde-malade, et, comme son confesseur l'exhortait à ne plus songer qu'au Seigneur, il lui déclarait, par une boutade assez sublime, qu'il entendait « jusques à sa mort maintenir la pureté de la langue française ». — Or, Malherbe n'a aucune sincérité naturelle, aucune spontanéité, aucune sensibilité; il est tout livresque en effet : entendez que la vie et la nature ne lui semblent intéressantes et émouvantes que dans les livres ; mais à force de justesse dans la composition et d'harmonie dans les mots, certains de ses poèmes sont beaux. Beaucoup de ses prédécesseurs avaient eu, outre l'émotion et l'enthousiasme qui

lui manquent, infiniment plus de traits, d'images, de couleurs qu'il n'en a lui-même, mais aucun n'était arrivé à écrire dans une langue si pure, si précise, si matériellement belle. Donc, tel est son grand mérite : avoir ramené le goût de la perfection technique, avoir conseillé aux poètes de travailler, de craindre les constructions douteuses, d'éviter les cacophonies et les hiatus, de soigner non seulement leurs images, mais jusqu'au rythme et au son de leurs mots, d'écrire, si l'on peut dire, non seulement pour les yeux de l'imagination, mais encore pour l'oreille, bref de faire de notre langue une musique (voyez pour exemple les stances sur le *Dessein de quitter une dame qui ne le contentoit que de promesses*). — Malheureusement, Malherbe n'a pas *épuré* que la langue, il a *épuré* aussi l'inspiration poétique. Il avait une si haute idée de l'art, en effet, qu'il aurait voulu que le poète s'abstînt des sujets que lui, Malherbe, trouvait bas, comme ses propres chagrins et sa vie particulière; et les grands sujets qu'il recommandait, c'était la prise d'une ville, par exemple, ou le départ du Roi pour la guerre, autrement dit la poésie officielle; si bien que, de la sorte, il tendait assurément à « épurer le lyrisme de tout ce qu'il contenait de personnel » et à le « transformer en éloquence » (Brunetière); mais de cette épuration-là, la poésie lyrique mourut et mit deux siècles à renaître.

En somme, « le vieux pédagogue de cour », « le tyran des mots et des syllabes », comme Balzac appelle Malherbe, a été professeur de langue et de versification françaises autant que poète, et l'on pourrait presque dire que ses poèmes ont servi à la génération qui l'a suivi comme un recueil d'exemples et de *corrigés*. Pourtant, il n'eut que deux disciples immédiats, Maynard (1582-1646) et le marquis de Racan (1589-1670), et son action sur les poètes, ses contemporains, fut nulle. Tous l'attaquèrent ou le raillèrent, les uns au nom du XVIe siècle outragé (on sait que Malherbe faisait profession de considérer Ronsard et ses disciples comme des galopins, et c'était lui qui disait un jour à Desportes que son potage

valait mieux que ses vers), les autres au nom de la liberté, de l'inspiration, de la fantaisie qu'offensait, à leur avis, celui qui ne leur semblait qu'un regratteur de mots. — Il faut renoncer à les citer tous, ces charmants poètes précieux, burlesques et libertins qui florirent sous Louis XIII et dans la première partie du règne de Louis XIV, et qui ne sont apparemment des « petits poètes » que parce que leurs meilleurs poèmes sont ordinairement courts. Presque tous ont composé des pièces délicieuses et beaucoup sont arrivés, au moins une fois dans leur vie, à la perfection et au chef-d'œuvre : la langue française était alors si belle ! Et au surplus le meilleur d'entre eux n'est pas Théophile, auteur d'une cinquantaine de vers exquis (et point beaucoup davantage), ni Saint-Amant dont tel sonnet ressemble à une petite toile hollandaise, ni le merveilleux, l'éblouissant Scarron, qui eut le tort de faire son *Virgile travesti*, ni M. de Sygognes dont on ne sait rien, évocateur des nains, des mazettes, des poules mouillées et des nabotes :

Petit rat de Brésil, qui vous a botiné ?
Où allez-vous ainsi en robe de guenuche,
Les bras sur les rognons comme ceux d'une cruche ?
Vous froncez le sourcil ? Estes-vous mutiné ?...

...Le moindre petit vent, pour soulager sa peine,
Comme un vent de lutin la porte à la fontaine,
Car elle pèse moins, la nymphe du jardin,
Que son vertugadin...

ni Jacques Vallée, sieur des Barreaux, auteur de l'un des plus beaux sonnets chrétiens qui soient, intitulé *Recours d'un pécheur à la bonté de Dieu*, ni l'honnête Gombaud, « un peu infatué du Parnasse », ni Tristan l'Hermite, ni Cyrano de Bergerac, ni Sarasin :

Achille, beau comme le jour
Et vaillant comme son espée,
Pleura neuf mois pour son amour
Comme un enfant pour sa poupée.

A chanter ses fameux exploits
J'emploierais volontiers ma vie ;
Mais je n'ai qu'un filet de voix
Et ne chante que pour Sylvie...

ni Voiture, ni Benserade, ni même le grand Mathurin Régnier ; — c'est Jean de La Fontaine.

Ce même travail que Malherbe avait fait subir au style poétique, Jean-Louis Guez de Balzac (1597-1654) le fit subir à la prose. Il n'y aurait pas de plus désagréable figure que celle de ce sec et vaniteux personnage, si lui aussi, comme Malherbe, il n'était tout ennobli par l'amour passionné qu'il porta durant toute sa vie à la langue française. Vivant au fond de sa province, il était en correspondance avec une foule de gens. A vrai dire, cette correspondance était assez espacée, car Balzac sentait un juste mépris pour ceux qui « font un livre en moins de huit jours », et il passait, lui, des semaines à polir une de ses épîtres, si bien que les lettres auxquelles il s'était promis de faire réponse s'entassaient sur son bureau, et qu'il se trouvait parfois répliquer à l'annonce d'un mariage après la naissance du premier enfant. Peu importait : on se montrait, on se disputait ses missives. Le fond, pourtant, en est vulgaire et les idées banales, mais peut-être ce qui nous paraît aujourd'hui le plus usé des lieux communs n'était-il encore, au temps de Balzac, qu'une forte vérité ; et d'ailleurs, ce que ses contemporains appréciaient et discutaient passionnément, c'était son style, sa langue, ses longues phrases bien construites : il apprenait à ses lecteurs comment on développe congrûment un sujet, comment on bâtit un « discours », ou compose une « narration », comment on ordonne harmonieusement et clairement les parties d'une période... En somme, un bon ouvrier d'art, sous les ordres de qui, on l'a dit, la France fit sa rhétorique.

Vers 1629, « un certain nombre de particuliers » avaient accoutumé de se réunir chez M. Conrart, à certains jours, afin de goûter « tout ce que la société des esprits et la vie

raisonnable ont de plus doux et de plus charmant ». Parmi ces beaux esprits était Boisrobert, qui parla de ses amis au Cardinal, son maître. Richelieu fit demander à la compagnie si elle ne voudrait pas « faire un corps et s'assembler sous une autorité publique » ; on accepta sans enthousiasme, mais les désirs de M. le Cardinal étaient impérieux. Tels furent les débuts de l'Académie française, qui tint sa première séance le 13 mars 1634, et qui siégea d'abord chez l'un ou l'autre de ses membres, puis à l'hôtel Séguier de 1643 à 1672, ensuite au Louvre, dans les deux salles que l'on appelle aujourd'hui de Puget et des Coustou (Musée de sculpture moderne).

L'Académie s'était proposé de composer une Grammaire, une Rhétorique, une Poétique, et tout d'abord un Dictionnaire, à quoi elle s'occupa bientôt. Or il existait à cette époque un être timide, maladroit, naïf jusqu'à la crédulité, mais qui, lui aussi, avec plus de goût que Balzac et plus de finesse encore que Malherbe, s'était fait l'analyste passionné de la langue française : on l'appelait Claude Favre, baron de Péroges, sieur de Vaugelas (1585-1650). Attaché au service de Gaston d'Orléans, il y avait perdu sa petite fortune. En 1639, Richelieu lui fit accorder une pension pour qu'il pût travailler sans préoccupation au Dictionnaire, à qui l'on reprochait déjà de n'avancer pas vite ; néanmoins, en 1647, quand Vaugelas publia ses *Remarques sur la langue française*, le Dictionnaire se trouvait bien loin d'être prêt à paraître.

Les *Remarques*, qui obtinrent le plus grand et le plus légitime succès, ont eu beaucoup d'influence sur le langage et donc sur la littérature. Ce n'était pas un traité méthodique, mais un recueil de notes sur divers points. Comme Malherbe et Balzac, Vaugelas y posait en principe que « le roi et le tyran » de la langue, c'est l'usage, et qu'on lui doit obéir en tout cas, soit-il absurde. Mais il y a un bon et un mauvais usage, et le bon, celui qu'il convient de suivre, c'est celui des gens du monde...

Car il existait alors un langage des gens du monde : un élégant, une élégante se reconnaissaient à leurs discours autant qu'à leur ajustement ; nous avons parlé de ce snobisme particulier. La grammaire même était un des jeux préférés de la société précieuse ; et l'on a assez souvent raconté comment les ruelles discutaient avec passion sur l'emploi de la conjonction *car*, par exemple, ou sur la question de savoir s'il convient de prononcer *sarge* ou *serge*, et *muscardin* ou *muscadin*. En somme, le « monde » continuait, après Balzac et Malherbe, à épurer la langue, et cela avait un inconvénient : celui d'appauvrir le vocabulaire en éliminant une foule de vieux mots comme ceux dont La Bruyère regrette la perte, non moins que tous les termes techniques et spéciaux dont des gens du monde n'ont que faire ; mais cela avait, d'autre part, de grands avantages : d'abord celui de fixer la syntaxe et le sens des mots, de rendre la langue plus claire, plus précise, plus propre à exprimer la pensée ; ensuite de mettre en circulation une masse d'images et de métaphores qui enrichissaient le style. Car un très grand nombre de ces métaphores précieuses, qui faisaient rire aux larmes les sujets de Louis XIII, sont devenues rapidement d'un usage courant ; et pour la plupart des autres, il y a tout à parier que si on les trouvait dans Victor Hugo (et on les y trouve), elles ne nous paraîtraient nullement ridicules, tant nous sommes devenus plus hardis en matière d'images que les contemporains de l'hôtel de Rambouillet.

Ce fut donc ce langage des précieuses que Vaugelas étudia et dont il recueillit le meilleur avec un goût admirable ; qu'en 1694, un demi-siècle après Vaugelas, l'Académie codifia dans son Dictionnaire ; qu'employèrent enfin tous les grands auteurs, lesquels se piquèrent de purisme et de « parler Vaugelas ». Que ce langage eût des qualités, les écrivains du siècle de Louis XIV en ont fait la preuve.

Voici maintenant l'homme qui a donné à la littérature classique la philosophie qui lui convenait : René Descartes

(1596-1650). Fils d'un conseiller au Parlement de Bretagne, il naquit au bourg de La Haye, en Touraine. La première partie de sa vie se passa à voyager au milieu des hommes ; il fit la guerre sous Maurice de Nassau et le duc de Bavière, parcourut la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, revint en France en 1625, puis retourna en Hollande à cette fin d'être tranquille, et y demeura vingt années, après lesquelles, cédant aux instances de la reine Christine de Suède, il se rendit auprès d'elle, pour mourir cinq mois plus tard, en février 1650. Au début de l'hiver de 1619, comme il passait ses journées « seul à méditer dans un poêle » (autrement dit dans une chambre munie d'un poêle), il eut en rêve, le 10 novembre, une révélation qu'il jugea qui ne lui pouvait venir que d'en haut; néanmoins il attendit dix-huit ans avant de publier le *Discours de la Méthode* (1637). Il y expose comment, ayant remarqué que la seule méthode qui permette de découvrir quelques certitudes est celle des mathématiques, de la géométrie et de l'algèbre, il s'est résolu de l'appliquer à la philosophie. Donc il commence par soumettre à l'examen toutes les notions de son esprit : il rejette ce que les sens nous font connaître, parce que les sens nous trompent en certains cas ; il rejette les propositions mathématiques, parce qu'il faut commettre des paralogismes pour les démontrer ; il rejette toutes les pensées qu'il a eues jusque-là, parce qu'en songe il arrive qu'on a les mêmes idées qu'éveillé. La seule vérité qui lui paraisse « certaine et évidente », c'est qu'il faut bien que M. Descartes existe puisqu'il pense: « Je pense, donc je suis ». Et cet axiome est le principe de toute sa philosophie : c'est en se fondant sur lui qu'il démontre l'existence de l'âme spirituelle et celle de Dieu, et qu'il recompose en imagination le mécanisme de l'univers.

Ainsi la philosophie de Descartes faisait de la raison l'unique moyen de découvrir le vrai, et elle proclamait que par le seul usage de la raison, toute la suite des vérités pouvait être retrouvée. Cette doctrine s'accommodait parfaitement du catholicisme : Descartes avait eu grand soin de

superposer, pour ainsi dire, la religion à sa philosophie; par piété et par prudence, il avait jalousement distingué ce qui est de la raison, et ce qui, étant de la religion révélée, échappe à la raison et à l'examen. C'est pourquoi les esprits les plus religieux du XVIIe siècle, depuis l'oratorien Malebranche jusqu'à Arnauld et à Bossuet, purent être et furent cartésiens. Et sur la littérature, l'influence du cartésianisme fut considérable. Certes il est excessif de dire que l'esprit classique procède de Descartes; avant lui, l'ordre, l'harmonie, le goût pour la raison triomphaient déjà. Mais Descartes a donné au Grand Siècle la méthode et la doctrine qui lui convenaient.

Son influence eut à lutter contre celle de Gassendi qui renouvelait l'atomisme épicurien. Et elle fut aussi combattue par Pascal; mais il est bon de noter que celui-ci lutte plutôt contre la philosophie en général que contre le cartésianisme en particulier; que, s'il pense à Descartes, c'est que Descartes est le philosophe à la mode dans le temps qu'il écrit; et qu'enfin ses contemporains ne connurent qu'une édition des *Pensées* tronquée et défigurée par les jansénistes: c'est au milieu du XIXe siècle qu'on en a donné la première recension à peu près exacte.

A douze ans, Blaise Pascal (1623-1662) réinventait tout seul la géométrie d'Euclide; à seize ans, il composait un *Traité des coniques;* à vingt ans, il construisait une machine arithmétique; à vingt-quatre et vingt-cinq ans, déjà illustre, il faisait le premier — bien qu'on ait essayé de le lui contester récemment — l'hypothèse de la pression atmosphérique : ses titres de savants suffiraient donc à l'immortaliser. En 1646, il s'était jeté dans la dévotion, et, converti, il avait mis à convertir son père, sa sœur aînée, la sage Mme Périer, et sa jeune sœur, l'ardente Jacqueline, cette passion qu'il apportait à tout. Mais il n'avait pas abandonné ses études scientifiques, et la notoriété flatteuse dont il jouit après l'expérience du Puy-de-Dôme refroidit son zèle pieux : c'est qu'il n'avait pas une sensibilité à rester

indifférente à quoi que ce fût. Donc il fréquenta le monde, et, s'il n'y fut pas amoureux (car rien ne prouve, malheureusement, que le délicieux *Discours sur les passions de l'amour* soit de lui), du moins il y montra qu'il savait à l'occasion écrire des petits vers pour les dames, et il y remarqua sans doute que l'*esprit géométrique* est moins nécessaire pour plaire que cet *esprit de finesse* dont lui parlait le chevalier de Méré et qu'ont ignoré totalement, à toutes les époques, tant d'illustres philosophes et savants moins grands que lui... Vers la fin de 1654, repris par son admirable angoisse morale, il se remit à la théologie, et ce fut ainsi, peu à peu, lentement, par la raison, qu'il se convertit définitivement.

Pour comprendre le génie de Pascal, il faut imaginer la plus claire intelligence mathématique, unie à la sensibilité la plus tendre et la plus belle ; c'est celle-ci qui donne la vie et le mouvement aux *Provinciales*, et au style des *Pensées* sa force pathétique. En 1655, quand Pascal fut devenu un des Messieurs de Port-Royal, il se chargea de composer quelques factums pour défendre le grand Arnauld que menaçait une condamnation en Sorbonne : ainsi naquirent les dix-huit *Lettres provinciales* qui parurent du 23 janvier 1656 au 24 mars 1657. Là, les questions théologiques se trouvaient mises à la portée du public, vulgarisées avec une clarté qui était du grand art ; là, l'auteur savait captiver l'intérêt de ses lecteurs avec autant d'habileté que le meilleur journaliste d'aujourd'hui : son succès fut immense. Tantôt éloquentes et indignées, tantôt « pince-sans rire » et ironiquement compatissantes, écrites d'un style dramatique et pittoresque (pour l'époque) qui était une grande nouveauté, les *Lettres* amusèrent, plurent et persuadèrent. En vain les Jésuites essayèrent de se défendre sur le terrain de la littérature : les factums qu'ils publièrent en réponse à la « campagne » de Pascal ne servirent qu'à montrer plus clairement le talent de leur adversaire.

La publication des *Lettres* fut pourtant interrompue en

plein succès : Pascal avait-il été touché par le reproche que lui faisait l'un de ses ennemis d'employer contre les catholiques un talent qui eût mieux servi la gloire de Dieu en attaquant les hérétiques? Cela serait beau et on le voudrait. Quoi qu'il en soit, il entreprit sur le champ d'écrire une apologie de la foi. Il avait été malade presque toute sa vie durant. A partir de 1658, souffrant cruellement, il commença de jeter sur le papier ou de dicter des notes pour son ouvrage, au lieu de se fier, selon son usage, à sa prodigieuse mémoire, et ces notes, que la maladie et la mort l'ont empêché d'utiliser, ce sont les *Pensées*. Malheureusement, elles sont sans ordre apparent et il est donc très difficile de se figurer dans son détail le plan qu'aurait adopté Pascal, mais voici une page où Brunetière indique avec magnificence quel en eût été apparemment le dessin général : « Tout en nous et autour de nous nous crie notre misère; et, dans la débilité de notre machine, comme dans les vices de l'organisation sociale, ou comme encore dans l'impuissance de la raison, nous ne trouvons que des motifs de désespérer. D'où vient donc la protestation qui s'élève du fond de ce désespoir? l'exception qu'à ce titre nous constituons dans la nature? et l'invincible confiance que nous avons dans une destinée meilleure? C'est ce que nous saurons si nous acceptons le dogme d'une chute originelle, l'obligation qui nous a été imposée de l'expier, et le dogme de la rédemption, lesquels se trouvent être précisément les dogmes essentiels du christianisme. Répugnons-nous peut-être à les accepter? Considérons en ce cas qu'il nous suffit d'y croire pour être aussi bons que nous le puissions être parmi les hommes; que ces dogmes ont d'ailleurs été figurés par l'ancienne loi, annoncés par les prophètes, confirmés par les miracles, et qu'enfin, à défaut de notre raison, nous y pouvons toujours incliner nos volontés. » — On a tout dit sur le style des *Pensées*, et avec un enthousiasme et une chaleur extrêmes. Certains morceaux, telle phrase à peine achevée, pathétique comme une ruine au soleil couchant, l'homme roseau pensant, les espaces infinis dont le

silence effraie, — et même ce fameux « raccourci d'abîme » qui n'est peut-être qu'une faute de lecture — sont dans toutes les mémoires. Mme de Sévigné déclarait du livre des *Pensées* qu'il dégoûte de tous les autres, et Sainte-Beuve a écrit : « Pascal, admirable écrivain quand il achève, est peut-être encore supérieur là où il est interrompu. »

La biographie de Corneille est sans importance pour l'histoire de ses œuvres. Il naquit à Rouen en 1606, fut un homme fort ordinaire, dévot, « provincial », un fonctionnaire quelconque, et mourut pauvre en 1684. « La première fois que je le vis, je le pris pour un marchand de Rouen, dit Vigneul-Marville ; il n'a jamais parlé bien correctement la langue française. » « Mon père avait bu avec Corneille, écrit Voltaire ; il me disait que ce grand homme était le plus ennuyeux mortel qu'il eût jamais vu et l'homme qui avait la conversation la plus basse. » Et La Bruyère à son tour : « Un autre est simple, timide, d'une ennuyeuse conversation ; il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient ; il ne sait pas la réciter ni lire son écriture... » Mais ce bonhomme était animé d'un souffle divin.

Jusqu'à lui, la tragédie n'avait guère été qu'un exercice lyrique et déclamatoire, ou bien un imbroglio romanesque et un spectacle pour amuser les yeux comme nos féeries et nos livrets d'opéra ; lui, il montra comment le véritable sujet du drame, ce ne devait pas être les événements mêmes, mais les sentiments qu'ils déterminent dans l'esprit des personnages ; ainsi, dès son premier chef-d'œuvre, le *Cid* (joué à la fin de 1636 ou au début de 1637), il se garda bien de faire voir sur le théâtre le duel de Rodrigue et du Comte, par exemple, mais il s'appliqua à révéler les états d'âme de ses héros à mesure qu'ils se modifiaient sous l'influence des accidents extérieurs.

Le succès considérable du *Cid* mécontenta Richelieu, peut-être parce que Richelieu avait lui-même des prétentions

au talent dramatique et qu'il éprouvait pour Corneille une jalousie de raté, beaucoup plus probablement parce qu'il lui déplaisait, étant ministre, que le public applaudît tous les soirs une pièce où l'Espagne était glorifiée dans le temps que la France se trouvait justement au plus fort de la guerre contre les Espagnols. Donc Richelieu fit examiner la pièce par l'Académie française et les trop sévères, mais très remarquables *Sentimens de l'Académie française sur le Cid* (qui sont surtout ceux du judicieux critique et pitoyable auteur de la *Pucelle*, Jean Chapelain) eurent pour résultat de faire corriger au bonhomme Corneille quelques bons vers, hélas! mais aussi beaucoup de mauvais (1638).

Parmi les objections que l'Académie faisait à la tragédie, une surtout est curieuse pour nous. Si l'on transportait avec leurs caractères, sinon avec leurs mœurs, les personnages du *Cid* dans une de nos pièces modernes, ils paraîtraient assurément au public actuel d'une vertu et d'une perfection morale invraisemblables, puisqu'aussi bien le seul d'entre eux qui se montre animé (passagèrement) d'un vilain sentiment, c'est le Comte quand il s'abandonne à la jalousie que lui inspire la faveur de don Diègue. Or précisément ce que l'Académie reproche à Corneille, c'est la faiblesse d'âme de ses personnages. Aux yeux des critiques de 1638, Chimène est une « fille dénaturée » parce que, bien qu'elle poursuive de toutes ses forces le châtiment de Rodrigue, elle continue pourtant de l'aimer et même d'avoir avec lui des entrevues qui passent, à leur avis, toutes les bornes de l'inconvenance. Et ce qu'il y a de frappant, c'est que le sentiment des académiciens sur ce point était alors celui du public connaisseur et vraisemblablement celui de l'auteur même, puisqu'on voit désormais Corneille s'appliquer à mettre en scène des héros sans aucune faiblesse et de plus en plus parfaits, et puisque, lorsqu'il critique une de ses propres pièces, il se reproche invariablement de n'avoir pas fait prendre à ses personnages le parti le plus sublime, quand on peut imaginer un parti plus sublime que celui qu'ils ont pris. Tels étaient donc les

modèles que rêvaient les sujets de Louis XIII ; c'étaient ces héros surhumains qui traduisaient leur idéal.

Tout est volonté, chez les héros cornéliens, même l'amour. Mais c'est que cet amour-là ne ressemble guère à celui de Musset. C'est un pur effet de la raison : les amants se chérissent à cause des vertus et des qualités que chacun d'eux découvre en l'autre ; leur affection est fondée sur l'admiration qu'ils s'inspirent réciproquement et leur amour se ramène de la sorte au désir de la perfection. Aussi changent-ils souvent de partenaire ; si l'un d'eux trouve à quelque nouvel objet des mérites qui lui semblent plus grands, il oublie le premier sans plus attendre. Et il est facile de voir que cet « amour de tête » (Jules Lemaître) est exactement l'amour platonique tel que le concevaient l'*Astrée* et les précieuses. Au surplus les héros de Corneille ne s'analysent pas avec beaucoup moins de subtilité que ceux de Mlle de Scudéry, ni même en des termes essentiellement différents.

On a souvent démontré (après M. Jules Lemaître) que les pièces de Corneille ne sont point du tout, selon la vieille formule, « le triomphe du devoir sur la passion », mais la victoire de la volonté sur tous les obstacles que le poète lui fait savamment rencontrer. Corneille glorifie l'énergie et non pas la sainteté ; ce n'est pas toujours la vertu qui déchaîne l'héroïsme de ses personnages, mais un motif quelconque, et le plus souvent l'orgueil. Quand Chimène, par exemple, poursuit la mort de l'homme qu'elle aime, ce n'est point tant par amour filial qu'elle s'opprime de la sorte, que par point d'honneur, par souci de sa « renommée » et de celle de sa « maison », parce que, dit-elle,

> ... Je veux que la voix de la plus noire envie
> Elève au ciel *ma gloire* et plaigne mes ennuis.

L'incomparable public qui applaudissait le *Cid* sentait donc comme cette jeune fille, il approuvait, il admirait cette infante du *Cid*, cette reine de *don Sanche*, toutes ces

énergiques princesses du grand Corneille, qui considèrent et vainquent comme des faiblesses honteuses leurs amours pour des héros dont les mérites ou les exploits dépassent tout ce qui se peut imaginer, mais qui ne sont pas fils de roi et que leur « naissance » rend indignes d'elles. Et dans la vie aussi, ce qu'ils trouvaient inavouable, au contraire de nous, ces spectateurs, c'étaient les mariages que nous appelons « d'inclination » : à leurs yeux, le devoir strict et élémentaire d'un gentilhomme et d'une fille noble, c'était de contracter une alliance fondée exclusivement sur le rang, le nom et la fortune, et aussi avantageuse que possible à lui, à elle-même et à leur lignée; pour eux, celui qui épousait un « objet aimé » et pauvre n'accomplissait pas un acte beau, mais un acte assez honteux : il sacrifiait sa « gloire » à son sentiment, en effet, il cédait à sa passion ; et ce n'était pas sublime, de céder à sa passion, c'était une faiblesse peu honorable. (Tel est encore un peu le point de vue de Racine, quoi qu'on dise, mais c'est exactement le contraire de celui des romantiques, qui est le nôtre.)

En somme, les nobles seigneurs et les belles dames de Louis XIII et de la Fronde essayaient de ressembler aux héros de leur littérature. C'était Cinna, c'était Chimène, les modèles d'un Richelieu, d'un Retz, d'une Grande Mademoiselle. Cette énergique génération de 1650, que Nietzsche admirait fort, eut de la grandeur, de la pompe, de la générosité, de la candeur et de la brutalité, le goût de l'héroïque et celui du théâtral. Si l'on veut comprendre les Chevreuse, les Longueville, les De Thou, les Chalais et les Retz, leur galanterie empanachée et un peu lourde, leurs conspirations machiavéliques et vaines, leur héroïsme et leurs fanfaronnades, il faut songer qu'ils étaient nourris du *Conciones* et de Plutarque, de la *Cassandre* et du *Grand Cyrus*, de *Polyeucte* et de l'*Astrée*. Or Sainte-Beuve notait déjà quels rapports d'accent et d'inspiration unissent ces tragédies cornéliennes, ces grands romans de l'hôtel de Rambouillet à la littérature romantique de son propre temps, et comment, ridiculisé, tué,

abandonné par Boileau et l'école réaliste de 1660, ce « genre élevé, romanesque, sentimental » fut repris « au temps de Jean-Jacques Rousseau ». C'est la vérité même : Céladon n'est-il point parfois langoureux, fatal et mélancolique comme Saint-Preux ? Certaines tragédies de Corneille, telles *Rodogune*, *Héraclius* ou *don Sanche*, tournent au pur mélodrame. « Clitandre, dit M. Faguet, est un roman de cape et d'épée sur la scène, avec assassins masqués, archers, combats singuliers, tremblements de terre... » Et, par beaucoup de côtés, le romanesque des héros de la Fronde ressemble « furieusement » au romantisme des conspirateurs de la Jeune Italie, — ou même à celui des « Jeunes-France » d'*Hernani*.

Ouvrages a consulter : Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française* (1898). — E. Faguet, *XVIIe siècle* (1889). — On trouvera la bibliographie dans G. Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature moderne*, t. II (1910). — G. Lanson, *Histoire de la littérature française* (10e éd. revue, 1908. — J. Lemaître, *Corneille*. — Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, t. IV. — Sainte-Beuve, *passim* (voir les deux tables alphabétiques). — La collection des « Grands écrivains français », parue à la librairie Hachette.

CHAPITRE VI

LA FRONDE ET MAZARIN

I. Anne d'Autriche et Mazarin. — II. Les grandes victoires. Traités de Westphalie. — III. La Fronde. — IV. Fin de la guerre. Traités des Pyrénées. Apothéose de Mazarin.

I

A peine Louis XIII était-il mort depuis quelques heures que des troubles manquèrent d'éclater à Saint-Germain parmi les princes. La Reine, laissant quelques officiers de la couronne veiller le corps du Roi, était allée rejoindre ses fils. Mais une telle foule de courtisans se pressait dans leur chambre, qu'Anne, incommodée, pria le duc de Beaufort de faire sortir tout le monde. Ce Beaufort, second fils du duc de Vendôme et petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle, était un beau gaillard, rustique, avantageux et fanfaron, d'ailleurs brave, qui avait « le sens au-dessous du médiocre » (Retz), l'esprit « pesant et mal poli » (La Rochefoucauld), et le langage d'un portefaix, mais que les femmes goûtaient fort et qu'Anne elle-même regardait sans déplaisir. Il se mit en devoir d'exécuter le commandement de la Reine avec son insolence ordinaire; alors le prince de Condé lui demanda de quel droit il donnait des ordres : ce fut toute une affaire de les accommoder.

Quelques jours plus tard (18 mai 1643), Anne d'Autriche se rendit au Parlement pour faire casser le testament par lequel le feu Roi avait prétendu limiter ses pouvoirs. Le spec-

tacle fut beau : dans la grande salle tendue de velours violet, tous les conseillers, présidents, maîtres des requêtes, gens du Roi, en robe rouge ou noire, les princes, les ducs, les gardes, les hérauts, les massiers ; la Reine couverte d'un voile de crêpe qui ne laissait voir que bien peu de son visage ; le Roi (quatre ans et demi) qui fit son entrée porté par M. de Chevreuse. « Silence fait », on mit le petit debout devant son « lit » (formé de cinq coussins sous un dais de velours violet semé de fleurs de lys d'or), entre sa mère et sa gouvernante, afin qu'il récitât son discours ; « mais il se rassit plaisamment sans vouloir rien dire ». Aussitôt le chancelier et l'avocat général le haranguèrent copieusement. Chacun opina ; puis le chancelier monta vers Leurs Majestés, revint à sa place, et dit : « Le Roi séant en son lit de justice a déclaré et déclare... etc. » Anne recevait le droit de gouverner à sa guise et de faire entrer au Conseil qui lui plairait. Les précautions du pauvre Louis XIII n'avaient eu d'effet que pendant quatre jours.

Anne était une belle femme de quarante-deux ans, d'une santé admirable, fraîche, épanouie, avec des yeux superbes et une abondante chevelure d'un blond cendré, dont, adroite comme elle était, c'était un plaisir pour ses femmes que de la voir elle-même rouler les boucles sur ses belles mains blanches, quand elle se coiffait. Elle s'éveillait vers dix ou onze heures, donnait quelques audiences, puis, avant d'entendre la messe, déjeunait : « On lui servoit, après son bouillon, des côtelettes, des saucisses et du pain bouilli. Elle mangeoit d'ordinaire de tout cela un peu, et n'en dînoit pas moins », sans préjudice du souper. Elle s'habillait modestement, « mais comme les personnes qui veulent être bien, sans luxe, sans or ni argent, sans fard et sans façon extraordinaire » ; et l'on voyait aisément « qu'elle pouvoit être sensible à un peu d'amour-propre ». Au contraire de Marie de Médicis qui n'avait jamais pu prononcer correctement le français, elle parlait avec aussi peu d'accent que si elle fût née en Ile de France. Enfin elle aimait les divertis-

sements sans cérémonie, capable, pendant les fortes chaleurs de 1616, de tenir le cercle de ses femmes dans la Seine même, non loin de Thomery ; le petit Roi se baignait aussi, avec son gouverneur, le maréchal de Villeroy ; et tout le monde, le maréchal comme les dames, était pudiquement vêtu de longues chemises traînant jusqu'à terre, en sorte que « la modestie n'étoit point blessée ».

Fort dévote, Anne priait beaucoup, faisait des retraites dans les couvents et des cadeaux à la Vierge ou aux saints, à la mode d'Espagne. Ignorante comme une Infante, elle connaissait un peu les politiciens, mais pas du tout la politique. Elle était d'humeur égale, sujette pourtant à des colères furieuses, et alors sa voix devenait aigre et glapissante, comme lorsqu'elle criait du haut de la tête aux députés du Parlement : « Taisez-vous ! Taisez-vous ! » En somme sympathique, simple et noble de caractère et de façons, très « femme du monde », elle « savoit ce qui s'appelle tenir une cour mieux que personne ».

Elle avait de la coquetterie : elle « entendoit les airs ». Son mari ne l'avait pas gâtée de galanteries, et, sous Louis XIII, se porter amoureux de la Reine, ce n'était point une action si extraordinaire que ce l'eût été trente ans plus tard. On savait bien à la Cour qu'ils ne déplaisaient point, ceux que la majesté de la souveraine n'empêchait pas de voir la beauté de la femme : flammes platoniques, au reste, car Anne était honnête et délicate. Le coadjuteur de Gondi espérait tirer grand parti des conseils qu'il avait reçus de Mme de Chevreuse : « Faites seulement le rêveur quand vous êtes auprès de la Reine, lui avait dit celle-ci ; regardez continuellement ses mains ; pestez contre le cardinal Mazarin ; laissez-moi faire du reste ». Et Retz ajoute : « Je jouai bien ; je passai, dans les conversations que j'avois avec la Reine, de la rêverie à l'égarement »... Mais il n'eut pas plus de succès que le fat petit marquis de Jarzé. Anne était une amoureuse et on le vit bien à la façon dont elle défendit son Mazarin. « Jusques au dernier soupir, adieu, je n'en puis plus »,

lui écrivait elle un jour. Quand il fut mort, elle renonça au pouvoir comme si jamais elle ne l'eût souhaité : elle n'avait plus de raison d'être ambitieuse, du moment qu'elle ne pouvait plus l'être pour personne. À la Cour de son fils, elle ne s'appliqua plus qu'à tenir avec goût sa place de vieille dame, à quoi elle réussit très bien.

Giulio Mazarini, né le 14 juillet 1602, d'un Sicilien qui servait chez les Colonna en qualité d'homme d'affaires, était un cavalier de bonne mine et de beaucoup d'esprit, grand, le poil châtain, l'œil vif, la physionomie douce et ouverte, toujours gai, souriant, qui contait comme personne, excellait à tous les jeux, bref avait « des charmes inévitables pour être aimé de ceux qu'il lui plaisoit ». N'étant sujet ni à la haine, ni à l'amitié, il savait ne témoigner l'une ou l'autre « qu'autant que son intérêt l'obligeoit à le faire », dont il s'était, comme de juste, toujours bien trouvé. Elève modèle au collège des Jésuites, à Rome, puis étudiant à l'Université d'Alcala, en Espagne, où, perdu de dettes de jeu, il pensa épouser la fille d'un notaire, ensuite docteur *in utroque jure*, capitaine d'infanterie, diplomate, il avait essayé de beaucoup de métiers. En 1630, au siège de Casal, tous les pourparlers ayant échoué, les armées française et espagnole s'alignaient pour reprendre les hostilités, lorsque l'on vit accourir sur le front des troupes le jeune agent du Pape, brandissant le traité qu'il venait de faire signer, et criant : « La paix ! la paix ! » Ce succès et cette mise en scène firent la fortune de Giulio Mazarini. Il entra en relations avec Richelieu, prit la robe ecclésiastique (mais non les ordres, croit-on), fut nommé nonce en France, et passa finalement au service du Roi. Richelieu lui fit avoir le chapeau en 1641 ; après quoi, il sut devenir le favori du maître tout en restant celui du ministre. Et, lorsqu'en 1643 Louis XIII l'eut désigné pour l'un des quatre conseillers auxquels serait soumise Anne d'Autriche, croit-on qu'il devint pour cela l'ennemi de cette fière personne ? Que non pas ! Trois jours après celui où le Parlement avait cassé le testa-

ment du feu Roi et rendu à la Régente tous ses pouvoirs, celle-ci élut pour principal ministre le cardinal Mazarini.

Il était si commode! Avec lui, pas d'affaires compliquées : la politique devenait claire. En outre, depuis si peu de temps qu'il était à la Cour de France, il n'avait pu se compromettre dans aucun parti, sans compter qu'il s'en était bien gardé... La Régente, en somme, n'avait point de griefs contre cet habile homme qui semblait ne tenir à rien et parlait toujours de retourner à Rome. Aussi bien n'entretenait-il pas sans cesse Sa Majesté de la profonde, de la tendre et respectueuse affection qu'il sentait pour elle?... A la fin, Sa Majesté en était tout émue. On suit jour par jour, sur les carnets intimes de Mazarin, les progrès du beau et doux cardinal dans l'esprit de sa souveraine. Les premiers sont pleins de protestations en espagnol et en italien : « Je voudrais que cela m'eût coûté beaucoup et avoir appartenu à Sa Majesté depuis de longues années » ; « Si je croyais ce que l'on dit, que Sa Majesté se sert de moi par nécessité, sans aucune inclination, je ne demeurerais pas ici trois jours. » En même temps on y sent que Mazarin est encore loin de se tenir pour assuré de la faveur de la Régente, soit qu'il s'inquiète de la sympathie qu'elle montre à tel ou tel, — ou des propos du commandeur de Jars, qui « se vante d'avoir eu des habitudes, du crédit et de la familiarité auprès de la Reine en d'autres temps », — ou de ceux de la supérieure des Carmélites qui a bonnement prévenu Sa Majesté que son ministre la compromettait. — Et subitement, dans les cahiers suivants, voici que le ton change : « La jaunisse, causée par un amour excessif », y lit-on tout d'abord ; puis Mazarin ne tremble plus : il conseille à présent, et sur un ton des plus fermes, quoique très respectueux : « Que Sa Majesté sache en particulier de Son Altesse ce que l'on doit faire de M. de Vendôme » ; « Sa Majesté devrait s'appliquer à me gagner l'esprit de tous ceux qui la servent, et cela en faisant passer par mes mains toutes les grâces qu'ils reçoivent » ; « Si Sa Majesté ne se fait obéir, tout est perdu parce que chacun osera

tout », etc. Ces avis, sans doute Mazarin les donne-t-il à la Reine dans le cabinet où elle s'enferme tous les soirs avec lui. Bientôt, en novembre 1644, la Régente annoncera au Conseil qu'elle accorde à son ministre un appartement au Palais-Royal qu'elle habite elle-même, « afin de conférer plus commodément avec lui de ses affaires ». Comme Anne aura alors quarante-trois ans, il ne sera pas besoin de beaucoup d'esprit pour comprendre que Mazarin a de bonnes chances d'être inamovible.

Au début, la Reine gardait les sympathies que lui avaient values les persécutions de M. le Cardinal. Et puis, tout était à la joie : pensions, grâces et honneurs pleuvaient comme au temps de Marie de Médicis : « Il n'y a plus que quatre petits mots dans la langue française : la Reine est si bonne ! » disait La Feuillade. Mazarin même ne déplaisait pas : « L'on voyoit sur les degrés du trône d'où l'âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettoit point de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse » (Retz). Au reste, tout le monde croyait qu'Anne le renverrait dans « cinq ou six mois », quand les affaires seraient débrouillées. Cependant les mois s'écoulaient et Mazarin demeurait... A la fin, tous ceux qui avaient intérêt à sa chute s'abouchèrent : ce fut la « cabale des Importants ».

« Le fort de M. le cardinal Mazarin étoit de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer ; de jeter des lueurs, de les retirer ; de donner des vues, de les brouiller. » Et le brave Père Tixier confesse ingénument : « Je n'ai jamais approché du Cardinal que je ne fusse persuadé que j'allais parler au plus grand fourbe du monde, et jamais je ne suis sorti d'auprès de lui sans que je n'en fusse charmé. » C'est merveille en effet, comment le *Pantalon*, ainsi que l'appelle grossièrement Retz, son ennemi, sut, tout en achevant la con-

quête de la belle Anne d'Autriche, opposer les Condé aux Vendôme, déjouer les manœuvres de Mme de Chevreuse elle-même et l'attaquer, pour ainsi parler, par son point faible. Elle essayait sur lui le pouvoir de ses charmes de quarante-trois ans, et lui, il essayait à son tour de lui faire croire qu'elle lui donnait de l'amour, mais en même temps il n'était pas moins galant avec la charmante Mme de Guéménée, si bien qu'à la longue les deux belles dames se demandaient avec beaucoup d'agacement qui d'elles l'emporterait... Finalement, voyant combien cette guerre cachée sous les fleurs leur réussissait peu, les Importants se résolurent paisiblement à faire assassiner le ministre gêneur. Mais Mazarin de jour en jour possédait mieux la Reine, en sorte qu'un beau matin le duc de Beaufort fut conduit à Vincennes, tout petit-fils d'Henri IV qu'il se trouvât, Mme de Chevreuse reléguée en Touraine, les autres emprisonnés ou exilés (septembre 1643)... Après quoi le bénin cardinal travailla de son mieux à persuader à tout le monde que ce n'était pas lui, mais le duc d'Orléans et le prince de Condé qui avaient conseillé cette sévère répression. « Il parut encore plus modéré, plus civil au lendemain de l'action. L'accès étoit tout à fait libre, les audiences étoient aisées, l'on dînoit avec lui comme avec un particulier; il relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires. Enfin il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de tout le monde quand tout le monde croyoit encore l'avoir à ses côtés » (Retz).

II

Louis XIII avait passé l'hiver de 1643 à régler la campagne qui devait commencer au printemps. Il comptait marcher en personne contre don Francisco de Melo, gouverneur des Pays-Bas, qui menaçait d'envahir la Champagne; mais, quand la maladie lui eut enlevé tout espoir de partir, il désigna le fils aîné de son cousin Condé pour commander à sa place.

Le duc d'Enghien était alors un jeune homme de vingt-deux ans, un peu plus que négligé dans sa toilette, qui portait sur un corps maigre, étique, ardent, la plus étrange face d'oiseau de proie : le front étroit et fuyant, les joues décharnées, le nez courbe et serré comme un bec, des yeux flamboyants, farouches, dont le regard incommodait. Selon l'usage des gentilshommes de son temps, il avait fait ses premières armes en qualité de simple volontaire (au siège d'Arras), puis il avait suivi les campagnes de 1641 et 1642 : ce n'était donc pas tout à fait un débutant ; néanmoins on jugea sage de lui donner comme mentor le maréchal de L'Hôpital qui avait soixante ans.

Depuis le 10 mai, don Francisco de Melo assiégeait la place de Rocroy, comptant, après s'en être emparé, gagner Paris par la Champagne : les Espagnols n'avaient pas oublié l'année de Corbie. Le duc d'Enghien se porta à leur rencontre, et, le 17 mai, l'armée française parvint devant les passes qu'il fallait franchir à travers des bois et des marécages (aujourd'hui asséchés) pour atteindre l'ennemi établi devant Rocroy. Mais, sur ces entrefaites, la nouvelle de la mort de Louis XIII arriva. Aussitôt le conseil de guerre se réunit : fallait-il risquer l'armée en bataille rangée, ou tenter seulement de jeter quelques renforts dans la place assiégée ? Contre l'avis du vieux L'Hôpital et de la plupart des chefs qui inclinaient à la prudence, le jeune duc exigea la bataille. Et ce fut parce qu'il imposa sa volonté que, le 18 mai, les troupes françaises vinrent se déployer sans être inquiétées (on ne sait trop pour quelle raison) en face des ennemis dans la plaine de Rocroy. Bien qu'il fût alors six heures du soir, Enghien prenait ses dispositions pour attaquer sans tarder, lorsque toute la ligne espagnole s'ébranla et marcha droit sur la nôtre, trompettes sonnant et tambours battant la charge ; à ce moment précis, une fausse manœuvre mettait la confusion dans l'armée française : si l'attaque eût été poussée, c'eût été la défaite des nôtres, un désastre.. Heureusement don Francisco s'arrêta à 400 pas : il n'avait

voulu qu'assurer du terrain à ses lignes d'arrière. Et le combat se trouva remis au lendemain.

Le 19 mai, avant le jour, il fallut réveiller de son profond sommeil d'adolescent le général de vingt-deux ans qui commandait pour la France. Il revêtit son armure, mais refusa son casque et prit un chapeau à plumes blanches ; puis il monta à cheval et parut devant les troupes : maigre, ardent et autoritaire, avec cette « action si noble » qu'il avait (*Grand Cyrus*), c'était bien « un jeune prince du sang qui portoit la victoire dans ses yeux » (Bossuet).

Il donna le commandement de l'aile gauche au maréchal de L'Hôpital ; le baron de Sirot, un vieux routier de la guerre de Trente Ans, fut chargé de la réserve ; lui-même se mit à la tête de l'aile droite avec Gassion, excellent général de cavalerie. Puis l'armée française avança. Au premier choc, Enghien enfonça complètement la gauche espagnole ; alors, laissant Gassion poursuivre les fuyards, il tourna brusquement sur l'infanterie wallonne et italienne qui formait la seconde ligne du centre ennemi, et, l'ayant culbutée, il se jeta enfin sur les derrières de l'aile droite adverse. Il était temps : commandés de ce côté par don Francisco, les Espagnols avaient déjà presque mis en déroute le maréchal de L'Hôpital qui leur était opposé ; mais, brusquement pris à revers par l'attaque d'Enghien, ils se débandèrent. Désormais rien ne résistait plus que les premières lignes du centre, « cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à des tours qui sauroient réparer leurs brèches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute et lançoient des feux de toutes parts » (Bossuet). C'étaient les orgueilleux « tercios viejos », commandés par le comte de Fontaines que ses infirmités contraignaient de se faire porter au combat en litière, — vieux régiments endurcis à la guerre et fameux dans l'Europe entière : Avila, Vilandio, Villalva, Albuquerque, Garcies, Castelvi, composés uniquement de ces « Espagnols naturels », dont la bravoure, dit Condé lui-même, était d'une essence

plus « fine » que celle des autres peuples. Grossis par une foule d'hommes appartenant aux régiments rompus, munis de dix-huit canons, ils se sont formés en carrés. Trois fois, toute l'armée française, derrière son chef, se précipite sur eux ; à la quatrième, attaqués sur trois côtés à la fois, ils cèdent. La bataille, commencée vers trois heures du matin, était terminée à dix heures. Les Espagnols laissaient sur le terrain 7 ou 8.000 morts, 24 canons, 170 drapeaux, 14 cornettes, un trésor considérable, et, sinon leur capitaine-général, don Francisco de Melo, qui réussit à s'échapper, du moins son bâton de commandement tout couvert d'inscriptions rappelant des victoires.

Le vainqueur de Rocroy se dirigea sur la Moselle, prit Thionville le 10 août et Sierk le 3 septembre, puis s'en fut à la Cour réclamer âprement sa récompense et triompher sans mesure en très jeune homme qu'il était. — Vers le même temps, le vieux maréchal de Guébriant étant mort glorieusement au siège de Rothweil (25 septembre), Mazarin envoyait, pour commander sur le Rhin à sa place, le second fils du duc de Bouillon, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, qu'il venait de faire maréchal de France.

Turenne avait alors trente-deux ans, dix de plus que Condé à qui il ne ressemblait en rien. Rouge brique de teint, poilu, trapu, carré d'épaules, épais de taille, portant toujours un peu penchée sa grosse tête, il n'était pas plus fringant à cheval qu'à pied : « Je vous envoie un coureur qui fera votre affaire, lui écrit Mazarin le 9 juillet 1644, car je m'en accommodois parfaitement, bien que je ne sois pas bon homme de cheval, et, pour dire la vérité, vous ne l'êtes guère plus que moi ». Au moral, Turenne n'avait peut-être d'autre vice que sa vanité nobiliaire : malhabile à s'exprimer, mais appliqué à penser, il roulait longuement les idées sous « ses gros sourcils joints ensemble », et se décidait méthodiquement même à la témérité. Lors de ses débuts comme maréchal, il montra surtout qu'il était passé maître dans l'art de

profiter du terrain ; plus tard, il sut acquérir le don d'improviser qui lui manquait. D'ailleurs il se perfectionna durant toute sa vie, et sa plus admirable campagne est peut-être la dernière.

Il fut bien accueilli à l'armée de Guébriant : les « Weimariens », protestants comme lui, se souvenaient que leur fameux général, Bernard, jadis l'avait prisé fort. — Cependant Mercy s'était emparé de Fribourg ; il fallait l'en déloger, à quoi Turenne n'avait point assez de forces pour réussir. Le duc d'Enghien vint se joindre à lui le 2 août, et prit le commandement. Il n'y eut pas de bataille rangée, mais une série de combats sans grande liaison. Mercy était solidement établi dans une région montagneuse avec des forces inférieures à celles des Français. Le 3 août, ses retranchements furent forcés : Enghien avait mis pied à terre et franchi lui-même, à la tête de son infanterie, les premiers abatis d'arbres. Mais durant la nuit, les Bavarois se reformèrent sur une colline très boisée et assez escarpée, le Josephberg, et, malgré trois assauts par une chaleur accablante et une lutte corps à corps qui dura toute la journée du 5 août, on ne put les déloger. Alors les deux armées restèrent à s'observer durant quelques jours ; puis, le 9 au matin, Enghien se décida à manœuvrer : il décampa. Mercy, qui ne pouvait s'approvisionner et dont les chevaux ne mangeaient plus que des feuilles, en fit autant et se déroba habilement. Néanmoins, il fut rejoint et retardé dans sa marche par la cavalerie weimarienne ; Enghien arrivait : Mercy ne sauva les 6.000 hommes qui lui restaient qu'en abandonnant son artillerie et ses bagages. L'armée bavaroise n'était pas détruite, mais elle était ruinée pour longtemps.

Le duc d'Enghien renonça fort sagement à faire le siège de Fribourg, qui risquait de durer fort. Il descendit le Rhin, s'empara facilement de Philipsbourg (25 août), entra dans Spire, Worms et Mayence, conquit Landau ; après quoi il revint en France. Turenne qui l'avait remplacé reprit la campagne dès le mois de mars 1645 : c'était plus tôt qu'il

n'était alors d'usage et les vieux chefs weimariens murmuraient contre cet attentat à la routine. Lorsqu'en mai 1645, Mercy se jeta sur Turenne à Marienthal, il repoussa aisément au delà du Main l'armée royale mécontente.

Alors Enghien accourut de nouveau au secours de Turenne. Mercy s'était retranché dans une position très forte, au village d'Allerheim, près de Nordlingen ; le 3 août 1645, le duc l'attaqua avec 38.000 hommes. Un premier assaut de l'infanterie, au centre, contre le village, fut repoussé avec pertes, et l'ennemi poursuivait vigoureusement son avantage, lorsque la mort de Mercy l'arrêta. Pendant ce temps, la droite française était complètement enfoncée par Jean de Werth qui, n'imitant pas la sagesse d'Enghien à Rocroy, se laissait entraîner à sa poursuite. Quand il revint, Turenne, qui commandait notre gauche, avait culbuté l'ennemi qui lui faisait face et, sur l'ordre de son chef, pris à revers le village que l'infanterie du centre attaquait toujours : Allerheim était emporté. Jean de Werth ne put qu'ordonner la retraite. Telle fut la bataille de « Nordlingue ». Les vainqueurs restaient si peu nombreux qu'ils durent rentrer à Philipsbourg.

Cependant les lauriers de la maison de Condé emplissaient d'amertume l'âme de Gaston d'Orléans, et il résolut d'être, à son tour, un grand homme de guerre. On lui confia le commandement de l'armée de Flandre (quelques bons généraux devaient l'aider), et son armée prit aux Espagnols Gravelines en 1644, Mardick et Cassel en 1645, et Courtrai en 1646 : cette fois, il avait eu le vainqueur de Rocroy sous ses ordres. Mais après ces exploits, Monsieur, saturé de gloire, s'en revint à la Cour. Son départ n'empêcha pas du tout Enghien d'enlever la très forte place de Dunkerque (1646).

Sur la frontière espagnole, les opérations de nos troupes n'étaient pas aussi heureuses. Enghien lui-même, devenu prince de Condé par la mort de son père, n'y réussit guère. Le 14 mai 1647, il vint mettre le siège devant Lérida. « La place n'étoit rien ; mais don Gregorio Brice (ou plutôt de

Brito], son gouverneur, étoit quelque chose », et l'on n'allait pas tarder à s'en apercevoir. Condé avait fait « monter la première tranchée en plein jour par son régiment à la tête duquel marchoient vingt quatre violons, comme si c'eût été pour une noce », raconte Hamilton :

La nuit venue, nous voila tous à goguenarder, nos violons à jouer des airs tendres, et grande chère partout... Cela se passoit à la tranchée d'où nous entendîmes un cri de mauvais augure, qui partoit du rempart et qui répéta deux ou trois fois : *Alerte à la muraille !* Ce cri fut suivi d'une salve de canon et de mousqueterie, et cette salve d'une vigoureuse sortie qui, après avoir culbuté la tranchée, nous mena battant jusqu'à notre grand' garde.

Le lendemain, Gregorio Brice envoya par un trompette des présents de glaces et de fruits à M. le Prince, priant bien humblement Son Altesse de l'excuser s'il n'avoit point de violons pour répondre à la sérénade qu'il avoit eu la bonté de lui donner; mais que, s'il avoit pour agréable la musique de la nuit précédente, il tâcheroit de la faire durer tant qu'il lui feroit l'honneur de rester devant sa place. Le bourreau nous tint parole; et, dès que nous entendions : *Alerte à la muraille!* nous n'avions qu'à compter sur une sortie qui nettoyoit la tranchée, combloit nos travaux, et qui tuoit ce que nous avions de meilleur en soldats et en officiers.

Le brave don Gregorio fit ainsi tant de musique que Condé dut lever le siège de Lérida. C'est sur notre frontière du Nord-Est que la lutte allait prendre fin.

En 1646 et 1647, Turenne et le général suédois Wrangel, successeur du glorieux infirme Torstenson, réduisent la Bavière. L'année suivante, Condé est mis à la tête de l'armée de Flandre : il s'empare d'Ypres, mais, en arrivant à Lens, trouve la ville occupée par l'archiduc Léopold (le mécène de Téniers). Après avoir déployé son armée devant celle de son adversaire, tout à coup, le 20 août au matin, M. le Prince feint de se mettre en retraite. Aussitôt l'archiduc de sortir de sa forte position et de se précipiter sur l'arrière-garde française — si vigoureusement d'ailleurs que Condé, qui s'y trouvait, pensa être pris. Mais subitement l'armée royale

fait demi-tour comme à la parade et marche à l'ennemi ; les lignes espagnoles, surprises par cette contre-attaque, sont enfoncées, et l'archiduc en déroute abandonne 3 000 morts, 5 000 prisonniers, 118 bouches à feu et plus de 100 drapeaux. — Vers le même temps, Turenne et Wrangel, qui avaient battu les Impériaux à Zusmarshausen, se préparaient à assiéger Prague, puis à marcher sur Vienne, lorsqu'ils apprirent que la paix était signée (24 octobre 1648).

Elle se négociait depuis quatre ans. Les plénipotentiaires de la Suède et de l'Empire (dont les intérêts devaient se régler à part) causaient à Osnabruck ; les autres, ceux de la France, de l'Espagne, de la Hollande et de l'Empire, à Munster. Mais les cérémonies, l'étiquette, les jalousies des diplomates retardaient les pourparlers. Enfin, en janvier 1648, l'Espagne et les Provinces Unies signèrent un traité particulier et se retirèrent des congrès : réflexion faite, la Hollande aimait encore mieux avoir pour voisins aux Pays-Bas les Espagnols que les Français ; quant à l'Espagne, elle préférait continuer la guerre, espérant que les troubles de la Fronde, qu'elle voyait commencer en France, lui fourniraient les alliés qu'elle se souvenait d'y avoir trouvés au temps de la Ligue.

Mais, le 24 octobre 1648, l'Empereur apposa sa signature sur les traités de Westphalie qui le réduisaient à n'être plus guère que le premier des princes allemands. Les alliés de la France : la Suède, le Brandebourg, l'Électeur palatin, les petits princes protestants, obtenaient des avantages considérables. La France recevait Pignerol et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun qu'elle occupait en fait depuis longtemps, mais dont l'Empereur lui reconnaissait définitivement la propriété, — et d'autre part l'Alsace, c'est-à-dire les deux landgraviats et l'inextricable chaos de seigneuries et de villes impériales qui formaient le territoire que l'on nomme géographiquement ainsi ; malheureusement cette cession de l'Alsace était faite en des termes ambigus qui devaient être le prétexte de contestations et de guerres futures.

III

Les succès extérieurs de Mazarin, comme jadis ceux de Richelieu, passaient à peu près inaperçus : toute la France avait pris en haine l'étranger, l'intrus, l'Italien. Le peuple lui imputait l'accroissement des impôts et lui reprochait sa fortune : dès 1645, à Notre-Dame, des femmes se jetèrent un jour aux pieds d'Anne d'Autriche en criant qu' « elle avoit un homme chez elle qui prenoit tout » (d'Ormesson). Quant à la Cour, elle avait espéré que le gouvernement de régence serait faible comme de coutume, et qu'elle en tirerait les profits d'usage : et voilà qu'Anne avait choisi un ministre qui veillait à ce qu'on n'arrachât point à son ignorance ou à sa paresse faveurs, pensions, honneurs et libéralités! Les princes aussi détestaient ce fâcheux qui les écartait du pouvoir doucement, mais sûrement. Et avec eux les anciens « importants », les ambitieux, tous ceux qui avaient espéré de pêcher en eau trouble, depuis Retz jusqu'à Mlle de Montpensier, — « la Grande Mademoiselle », comme on appelait cette fille de Gaston en raison de sa haute taille, — chacun voulait la perte de Mazarin. Ceux mêmes qui n'avaient rien à y gagner la voulaient aussi : pour être à la mode. Car la Fronde fut une mode.

Quelle admirable aventure, en effet, aux yeux des belles dames romanesques et des petits-maîtres de ce temps, passionnés pour le Grand Cyrus, sinon pour le Scyte Oroondate (tout de même que leurs petits neveux le seront un jour pour Saint-Preux ou pour René), rêvant d'amours héroïques, d'intrigues grandioses et de beaux coups d'épée, qu'une guerre civile de cette sorte, non point « sauvage » ni « barbare », mais chevaleresque et ordonnée, — que ces batailles devant les dames, ou qu'en 1649 ce fameux « siège » de la Bastille, par exemple, auquel les plus charmantes Frondeuses vinrent assister, y ayant porté leurs chaises « comme au sermon », derrière la batterie qui tira pour la

forme cinq ou six coups de canon sur la vieille forteresse avant qu'elle ne se rendît ! Et n'était-il pas furieusement galant, lorsqu'on revenait, comme M. de Noirmoutiers, de faire le coup de pistolet dans les faubourgs, d'entrer, héroïque et cuirassé, dans la chambre de Mme de Longueville, toute bruissante de propos amoureux et guerriers ? « Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étoient dans la salle, de trompettes qui étoient dans la place, donnoit un spectacle qui se voyoit plus souvent dans les romans qu'ailleurs, raconte Retz ; Noirmoutiers, qui étoit grand amateur de l'*Astrée*, me dit : Je m'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilly. — Vous avez raison, lui répondis-je... » Enfin quoi de plus inoubliable, pour des imaginations romanesques, que des scènes composées à la façon de celle que voici :

La petite vérole avoit laissé à Mme de Longueville tout l'éclat de sa beauté, et celle de Mme de Bouillon, bien qu'un peu effacée, étoit toujours très brillante. Imaginez-vous, je vous supplie, ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles en ce qu'elles paroissoient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenoient chacune un de leurs enfants entre leurs bras, qui étoient beaux comme leurs mères. La place de Grève étoit pleine de peuple jusque au-dessus des toits ; tous les hommes jetoient des cris de joie, toutes les femmes pleuroient de tendresse ! (Retz.)

Comme la Cour, comme la Ville, comme tout le monde, le Parlement était l'ennemi du Cardinal. Le Parlement avait des prétentions considérables qu'il manifestait en tout temps, mais plus vigoureusement, et pour cause, durant les périodes de minorité. Il prétendait représenter à lui seul l'ancienne cour des Pairs, l'assemblée du Champ-de-Mai et les États généraux des trois ordres, et, à ces titres, contrôler le gouvernement du Roi : malheureusement le Roi jugeait que son Conseil lui suffisait. Seulement le Parlement était une force. Il avait une clientèle immense de procureurs, huissiers, sergents, robins et chicanoux de toute sorte, qui pesait beaucoup sur l'opinion. Quand, uni aux trois cours

souveraines : la Cour des Aides, la Chambre des Comptes et le Grand Conseil, il délibérait sur les édits, ses discussions avaient un retentissement extrême. Tous les magistrats du Parlement vêtus de leurs manteaux d'écarlate bordés d'hermine, et ceux des autres cours en robes noires de velours, de satin, de damas, ou de taffetas, rassemblés dans la chambre Saint-Louis, échangeaient avec pompe des discours souvent violents, et interrompus par les huées et les applaudissements des jeunes conseillers des Enquêtes, lesquels, étant plus de deux cents dont l'âge moyen variait de vingt-cinq à trente ans, l'emportaient par le nombre sur les vieilles barbes de la Grand'Chambre. Le public acclamait ceux qu'il nommait les « pères de la patrie » et cette popularité ne causait aucun déplaisir aux parlementaires. Nourris de la littérature latine, ils trouvaient délicieux qu'on appelât leurs discours « des harangues magnifiques et qui avoient quelque chose de l'ancienne Rome », et qu'on les comparât eux-mêmes aux sénateurs quirites défendant la liberté. C'était leur romanesque, à eux.

En temps ordinaire, le Palais était plein de toutes sortes de gens étrangers à la justice, et, outre la gent chicanière des procureurs, avocats, gens de robe et plaideurs de tout poil, d'innombrables badauds y musaient tout le jour. Car, dans toutes les salles publiques, dans chaque recoin de la vieille bâtisse, — mais principalement dans cette galerie Mercière où Corneille a placé la scène de sa comédie, *la Galerie du Palais*, — des marchandes débitaient mille articles de modes ou de galanterie : éventails, gants, pantoufles, lingerie, légers bijoux ; on trouvait même là des gravures, des livres : chaque pilier de la Grand'Salle avait son échoppe de libraire. Les jours des grandes séances politiques, les nouvelles couraient par les boutiques, se répandaient dans la rue, arrivaient à la place Dauphine, gagnaient le Pont-Neuf... Et là, tout Paris les apprenait sur-le-champ.

C'était vraiment, ce Pont-Neuf, le cœur de la cité. Les parapets n'y étaient point bordés de maisons comme ceux des autres ponts, et la vue s'y étendait librement sur le fleuve

En amont, la perspective était bornée à peu de distance par les constructions du Pont-au-Change et du Pont Saint-Michel, mais, en aval, on voyait la Seine traîner au loin ses moires jaunes. Plus utile encore, la rivière était aussi plus animée que de nos jours : des dépôts et des marchés en plein vent encombraient ses berges, tandis que des barques, des chalands, les coches d'eau couverts d'un toit, des galères de plaisance, sculptées et dorées, sillonnaient son cours, rétréci devant les ports par les bateaux amarrés. Sur la rive gauche, derrière l'hôtel de Nevers et la tour de Nesles, toute ruineuse, qui bordaient le quai, on devinait la masse profonde des maisons, coupée de rues, dominée par le clocher de Saint-Germain-des-Prés. Mais, à droite, s'étendait noblement le Louvre. Au premier plan, dans l'angle rentrant formé par la Petite Galerie et la façade sud du vieux château (celle qui est parallèle à la rivière), on voyait une sorte de jardin d'orangers, limité par une terrasse et par un mur auquel s'appuyaient, sur ce qui est devenu la rue du Louvre, quelques maisons. Puis, partant de l'extrémité sud de la Petite Galerie, la Grande Galerie s'allongeait jusqu'aux Tuileries, flanquée, un peu avant d'arriver à ce palais, d'une ancienne porte fortifiée dont la grosse tour de bois faisait pendant à celle de Nesles. Au bout du jardin des Tuileries, la muraille de la ville et la porte de la Conférence, par où le Roi pouvait gagner librement le Cours-la-Reine et la campagne... Quand on sortait de l'étroit lacis des rues parisiennes, pleines d'une boue fétide, encombrées d'ordures, où les habitants vidaient tout par les fenêtres, c'était un délice que d'arriver sur cette belle voie du Pont-Neuf, large, aérée, balayée par la brise du fleuve, et où se déroulait le spectacle le plus divertissant du monde.

Car une prodigieuse foule y grouillait tout le jour. D'abord les gens qui allaient à leurs affaires : écuyers emportant quelque dame en croupe, gentilshommes galopant sans souci des passants, bourgeois à califourchon sur leurs mules, femmes du peuple assises sur leurs ânes,

maraîchers et blanchisseuses menant par la bride leurs chevaux de somme et leurs baudets chargés de linge, laquais conduisant quelque cheval de main, charretiers dirigeant les longs attelages de leurs tombereaux, souvent un carrosse à mantelets de cuir, plus ou moins somptueux, armorié, doré, garni de velours et de franges, — pesante machine pleine de dames et de seigneurs, dont les gros chevaux faisaient trembler le pavé. Mais ce qui donnait au Pont-Neuf son aspect particulier, c'était la foire qui s'y tenait d'un bout à l'autre de l'année. Le long des parapets, devant les belles maisons neuves et uniformes, en briques à chaînages de pierre, de la place Dauphine, en face du terre-plein où s'élevait la colossale statue du bon roi Henri, et jusque sur les berges voisines, pullulaient les bateleurs, chanteurs, escamoteurs, arracheurs de dents, vendeurs de chiens, marchands de bas de soie ou de parasols, bouquetières, fruitiers, poètes crottés et bouquinistes. Près de la pompe à eau qui surgissait du fleuve et s'accotait au parapet non loin de la rive droite — la Samaritaine comme on la nommait à cause que, sur sa belle horloge à personnages, on voyait Jésus et la Samaritaine, — les petits libraires étalaient leurs bouquins et vendaient sous le manteau libelles et mazarinades ; là, les nouvellistes faisaient crier leurs gazettes manuscrites ou imprimées, et les chansonniers mettaient en couplets les victoires de M. le Prince ou les crimes de M. le Cardinal : « Gare les *ponts-neufs* », disait Condé à Lérida... Plus loin, protégés par leurs tentes de toile, abrités sous leurs parapluies rouges, les cabaretiers et les marchands d'oranges criaient leurs marchandises, les joueurs de gobelets soufflaient dans leurs trompes, les « opérateurs », successeurs de l'illustre Mondor et de Tabarin, son valet, juchés sur leurs tréteaux, déclamaient leurs boniments. Ici, « l'Orviétan », entouré de quatre racleurs de violon, débitait son baume miraculeux. Ailleurs, Carméline, Cormier, Rondin arrachaient les dents et vendaient leurs opiats aussi propres à rajeunir les vieillards comme

à embellir le visage et à guérir les maux incurables. L'aveugle Philipot, dit « le Savoyard », et le fameux Baptiste (deux « victimes » de Boileau) chantaient leurs couplets. Brioché faisait danser son singe Fagotin qu'un jour Cyrano embrocha, et il ne manquait pas, pour l'imiter, de coquins,

> Vestus commes des harlequins
> Avec trois guenilles de linge,
> Quy font sauter un pauvre singe
> Et grimper dessus un baston,
> Afin de gaigner un teston... (F. Colletet.)

Jusqu'au coucher du soleil, le pont retentissait de discours et de cris. Puis, le soir venu, chacun pliait prudemment boutique, car à cette heure les filous, spadassins et tire-laine régnaient en maîtres : une fois, vers 1700, ils oseront arrêter la malle du courrier de Tours à la halte de la Samaritaine...

Si elle naquit au Palais de Justice, c'est toujours sur ce populaire Pont Neuf que la Fronde trouva ses forces et s'échauffa. Mais elle ne répondait pas à un sentiment profond dans la nation. A part le romanesque et la haine du ministre, les partis d'opposition n'avaient pas une idée ni une passion communes : la Fronde manqua de programme. Dès le début, les grands chefs, Orléans et Condé se jalousaient comme les petits, et leur rivalité causait des incidents ridicules. Un jour, en 1644, Mme la Princesse se fait saigner pour ne pas figurer à une cérémonie derrière la Grande Mademoiselle, fille de Gaston ; aussitôt Mademoiselle de prendre médecine afin de ne point défiler sans Mme la Princesse : il fallut la menacer de la porter de force à Notre-Dame. En 1648, c'est à peine si l'on ose lui annoncer la victoire remportée à Lens par le grand Condé, ennemi de son père, et, l'ayant apprise, elle s'en désespère. Le Cardinal ne faisait rien pour réconcilier les princes, comme on pense, et il n'avait pas tort : quand ils s'unirent, ce fut

contre lui. — Cependant, ces divisions faisaient la faiblesse de ses ennemis (qui étaient en somme ceux de la France), mais moins encore que leur défaut de conviction. On nomma la Fronde du nom d'un jeu enfantin, et l'on n'eut pas tort, car cette révolte fut un jeu, en effet, une méchante comédie que la France se donna à elle-même : on y vit les parlementaires jouer aux « magistrats de l'ancienne Rome », les beaux seigneurs et les belles dames jouer à la guerre et à la politique, et même les bons bourgeois de Paris jouer aux soldats sur la place Dauphine et la place Royale ; il n'y eut que le « menu peuple » qui ne joua pas ; en revanche il paya : c'est son usage.

Ce fut le Parlement qui, pour ainsi dire, ouvrit le feu. Depuis plusieurs années déjà, il s'opposait à tous les édits d'impôts, et cela le rendait follement populaire. Mazarin persuadait à la Reine, par prudence, de céder presque toujours, mais Anne, ulcérée, attendait impatiemment d'être assez forte pour prendre sa revanche. Le jour que l'on chanta à Notre-Dame le *Te Deum* de la victoire de Lens, le moment lui en parut venu. Donc, le 26 août 1648, elle fit arrêter deux conseillers connus par leurs violences contre la Cour : Blancmesnil et Broussel. Celui-ci, « vieilli entre les sacs dans la poudre de la Grand'Chambre avec plus de réputation d'intégrité que de capacité », était un bonhomme fort opiniâtre, que son intransigeance imperturbable et son obstruction aveugle aux édits des finances avaient fait l'idole du populaire. Pendant que Comminges, lieutenant aux gardes, l'enlevait en carrosse fermé, sa servante ameutait tout le quartier par la fenêtre. En un instant il se forme un rassemblement et le carrosse démarre au milieu de rumeurs hostiles; puis la nouvelle crépite dans Paris ; bientôt les boutiques se ferment avec fracas ; on commence de tendre les chaînes de nuit en travers des rues ; les vieilles armes rouillées de la Ligue reparaissent ; quelques heures plus tard des barricades s'élevaient jusqu'au Palais-Royal... En

ce temps-là (et jusque sous Louis-Philippe), quelques pavés, deux ou trois tonneaux remplis de terre et de fumier, il n'en fallait pas davantage pour obstruer fort congrûment telle ou telle des rues de l'ancien Paris; en élargissant les voies parisiennes, le baron Haussman a fait grand tort aux émeutiers. — Néanmoins, au Palais-Royal, la Cour ne s'alarmait pas encore. M. le Cardinal faisait fort bonne figure. Le duc d'Orléans sifflotait à son ordinaire, les mains dans ses poches. Les courtisans, pour amuser la Reine, contrefaisaient la « nourrice » du vieux Broussel à sa fenêtre. Quant à Anne, elle semblait calme et paisible comme de coutume : mais lorsque le coadjuteur de l'archevêque de Paris, Gondi, à qui son inimitié avec la Cour avait valu une énorme popularité, fut venu hypocritement lui conseiller de céder, la patience lui échappa tout à coup: « Je vous entends, Monsieur le Coadjuteur, — lui cria-t-elle de sa voix glapissante des jours de colère, — vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel ; je l'étranglerais plutôt de ces deux mains! » Et en achevant cette dernière syllabe, elle me les porta presque au visage, en ajoutant : « Et ceux qui... » Le Cardinal, qui ne douta point qu'elle ne m'alloit dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança et lui parla à l'oreille. Elle se composa, et à un point que, si je ne l'eusse bien connue, elle m'eût paru bien radoucie »...

Mais, le lendemain, le peuple tirait sur les gardes. Le Parlement s'assembla solennellement de bon matin, et, tandis qu'une foule immense criait dans la Grand'Salle du Palais : « Broussel! Broussel! », les conseillers décidèrent d'aller en corps réclamer les prisonniers au Palais-Royal. Ils y furent mal reçus : la Reine, furieuse, leur claqua au nez la porte de sa chambre; en revanche, le Cardinal les assura fort poliment qu'on rendrait Broussel et Blancmesnil pourvu que le Parlement promît de ne pas continuer ses assemblées séditieuses. Sur quoi Messieurs les conseillers résolurent de retourner au Palais pour délibérer. Mais lorsque le peuple, massé sur la place, les vit reparaître sans les prisonniers, il

les accueillit par des huées. Arrivé à la barricade de la Croix-du-Trahoir (au coin des rues de Saint-Honoré et de l'Arbre Sec), le cortège des robes rouges dut s'arrêter; un garçon rôtisseur avança droit sur le premier président Molé et le saisit sans barguigner par sa belle barbe blanche en le sommant d'aller chercher Broussel. En ce péril pressant, M. le premier président ne fit pas moins bonne contenance que ces sénateurs antiques auxquels il brûlait sans doute de s'égaler ; mais il fallut que Messieurs les conseillers, fort tremblants, revinssent sur leurs pas. Au Palais-Royal, après un simulacre de délibération, ils acceptèrent les conditions du Cardinal, et la Reine accorda la liberté des prisonniers. Néanmoins, les barricades ne tombèrent que le lendemain, 28 août, après que le peuple eut vu rentrer Broussel.

Or, tandis qu'on portait en triomphe le bonhomme à Notre-Dame, Mazarin écrivait sur son carnet : « Le Parlement a fait les fonctions de Roi et le peuple lui a déféré entièrement; il a donné au Roi Broussel pour associé ; il a parlé imprudemment de la Reine et de moi »; toutes choses que le premier ministre jugeait très justement intolérables. C'est pourquoi, le 13 septembre 1648, le petit Roi quittait subrepticement Paris et gagnait Rueil, où la Reine le rejoignait le même jour. L'intention de Mazarin était de réunir là des troupes, et ensuite de châtier exemplairement « ces coquins ». Mais Gaston avait très peur, à son ordinaire. Quant à l'incohérent Condé, qui, si net et si décidé à la guerre, se montrait dans la vie civile à moitié fou d'orgueil, il trouvait certes insultante pour la couronne la hardiesse de « ces diables de bonnets carrés », mais en même temps il déclarait à tout le monde qu'il haïssait le « gredin de Sicilien ». Si bien qu'il fallut composer. La Reine signa avec dépit une sorte de « charte » en vingt-quatre articles, qui donnait satisfaction au Parlement. Puis la Cour revint à Paris.

Mazarin n'avait pas abandonné son premier dessein : il comptait fermement violer la transaction de Rueil aussitôt

qu'il en aurait le moyen. Il donna donc des ordres secrets pour faire approcher de Paris l'armée de Flandre; après quoi il se mit en devoir d'amadouer Condé, qui lui semblait le seul bon général. L'habile homme! On voit par ses carnets qu'il recommandait à Anne de se plaindre publiquement de lui-même, de blâmer sa douceur et sa mollesse, de dire à M. le Prince, avec une feinte résignation, « que si les hommes lui manquent [à elle], et jusques au Cardinal, que Dieu l'aidera »; et Anne suivait ces instructions à la lettre (d'autres documents nous le montrent); et l'orgueilleux Condé était délicieusement flatté... Deux mois après le retour de la Cour (fin décembre), les troupes commençaient de se rassembler aux environs de Paris. Monsieur se trouvait acquis, M. le Prince conquis : Mazarin jugea qu'il était temps d'agir.

Le 5 janvier au soir, veille du jour des Rois, Anne parut à tout le monde calme et paisible à son ordinaire. Pour amuser le petit Louis XIV, elle partagea une galette avec lui et deux ou trois dames d'honneur, et elle eut la fève; puis elle se mit au lit. Mais à trois heures elle se releva, fit habiller l'enfant royal et son frère, descendit avec eux par un escalier dérobé, sortit du jardin par une petite porte, monta dans un carrosse qui était là tout prêt, et s'en fut attendre au Cours-la-Reine le Cardinal et les princes; seuls, sa première femme de chambre et trois officiers des gardes l'accompagnaient. Gaston, Condé et Mazarin avaient soupé et passaient la soirée chez le maréchal de Grammont; en sortant, ils allèrent joindre la Reine sur le Cours. Cependant, des laquais couraient par la ville avertir les personnes les plus considérables, et chacun à son tour prévenait ses amis, si bien qu'à la fin ce fut toute une caravane de carrosses, pleins d'hommes et de femmes mal réveillés, qui se mit en marche cahin-caha, dans la nuit noire, derrière la voiture de la Reine. Celle-ci s'arrêta à Saint Germain-en-Laye. Pour tout mobilier, le château avait quelques lits de camp : le Roi, Anne, les princes, s'en accommodèrent ; le

reste des courtisans coucha comme il put, sur des matelas, sur de la paille ou sur le parquet.

Le 6 janvier, à leur réveil, les Parisiens apprirent avec stupeur la fuite de la Cour ; mais, après un premier moment de consternation, ils firent bonne contenance. Le Parlement décréta la mise en accusation de Mazarin, donna l'ordre « aux bourgeois et chefs de maisons » de prendre les armes et rendit un arrêt fort insolent, qui interdisait à tous soldats et gens de guerre d'approcher de la capitale à plus de vingt lieues; le tout au nom du Roi, bien entendu, car ce fut la constante préoccupation des Frondeurs — tant la religion de la monarchie était alors vive dans les âmes, — de bien établir qu'on se révoltait contre Mazarin afin de mieux servir le Roi : « Querimus regem nostrum », c'était une devise des drapeaux parisiens; et le Parlement écrivait : « Votre conservation, Sire, et celle du Royaume, est la seule cause de notre défense, et le motif de notre arrêt qui ordonne que Paris prendra les armes. »

Alors commença cette guerre burlesque où les soldats usèrent moins de poudre que les libellistes d'encre et de papier. Condé, avec 5 ou 6 000 hommes, n'avait pas de quoi entourer Paris : il tenait les principaux points stratégiques, et tâchait d'affamer la ville en occupant, par exemple, les boulangeries de Gonesse ou le marché aux bestiaux de Poissy. Les Parisiens jouèrent d'abord aux soldats avec enthousiasme. Mais, à vrai dire, ils goûtaient peu la bataille. C'est que le bourgeois,

Il est prudent et craint la touche,
Outre qu'il n'aime la cartouche...

Ce n'étaient pourtant pas les chefs qui manquaient. Mme de Longueville, sœur de M. le Prince, n'avait pas voulu s'enfuir avec la Cour, s'étant juré de jouer un beau rôle dans Paris révolté. Cette belle indolente, qui ressemblait « à un ange » avec son teint blanc et rose, ses cheveux d'un blond argenté et ses doux yeux couleur de turquoise, rêvait la vie

dangereuse, comme Mme de Chevreuse, comme Mademoiselle, comme la princesse Palatine, comme tant de femmes de sa génération. Sa langueur avait « des réveils lumineux et surprenants ». Elle aussi, elle était romantique et cornélienne ; elle songeait à sa « gloire » ; elle voulait égaler les héroïnes de ses lectures ; enfin elle disait : « Je n'aime pas les plaisirs innocents »...

Et les Parisiens n'avaient pas que Mme de Longueville : ils avaient Conti, le propre frère de Condé ; ils avaient Mme de Bouillon; ils avaient le Coadjuteur; ils avaient tous les gentilshommes qui accouraient chaque jour de Saint-Germain pour se mettre à leur tête, derrière La Rochefoucauld, Elbeuf, Beaufort... Mais précisément tous ces messieurs, dont c'était le métier que d'être braves, prétendaient entraîner les troupes de la cité à des démarches du côté de l'ennemi qui semblaient à celles-ci de la plus coupable imprudence, à ce point que les officiers de la milice urbaine durent signifier, à la fin, « que les colonels et capitaines de Paris n'avoient pas été établis pour s'exposer, et les bourgeois de ladite ville, à des sorties auxquelles ils pourroient courir hasard de leurs vies ». En outre, tous ces nobles personnages, il fallait les entretenir dignement, eux, leurs suites et leurs soldats, ce qui ne laissait pas d'être ruineux. Joignez que la populace devenait inquiétante : pensant découvrir des « mazarins » partout, elle se mettait à faire des visites domiciliaires à la suite desquelles il était rare que les visités retrouvassent leur argenterie au complet... Et tout cela dégoûtait si fort la bourgeoisie de l'héroïsme, que, le jour où un agent de l'archiduc Léopold fut venu offrir au Parlement l'alliance espagnole, il se trouva beaucoup de gens pour s'apercevoir qu'appuyer l'étranger contre le gouvernement français, c'était tout de même une façon saugrenue de servir le Roi. Un homme courageux, le premier président Molé, bravant les fureurs démagogiques, prit alors sur lui de traiter avec la Cour : ce fut la paix de Rueil (30 mars 1649). Ni le Parlement, ni la ville n'y perdaient

rien et les seigneurs révoltés y gagnaient diverses faveurs : la leçon ne fut pas perdue pour les autres.

La Cour rentra dans Paris au milieu d'acclamations extraordinaires (18 août 1649). On donna un grand bal à l'Hôtel de Ville. Mazarin eut un succès personnel... Après quoi Paris redevint Frondeur comme devant. Condé surtout, littéralement ivre de vanité et entouré d'une bande de petits-maîtres non moins insolents que lui, se montrait intolérable depuis qu'il avait sauvé la Cour. D'ailleurs, il fâchait tout le monde : le Parlement par des harangues incroyables, le Cardinal en le traitant avec un mépris inouï, la Reine en lui lâchant lourdement un joli fat de ses amis, Jarzé, pour la charmer; en sorte que l'habile Mazarini parvint à former une coalition contre lui : le 18 janvier 1650, M. le Prince, son frère Conti et son beau-frère Longueville furent arrêtés sans que personne protestât. Restaient les femmes : la princesse douairière, la princesse de Condé et la duchesse de Longueville; elles réussirent à soulever Bordeaux. Mais une armée royale arriva bientôt; on était en octobre et les Bordelais pensaient à leur raisin : comme le Cardinal leur faisait offrir une capitulation très douce, ils se rendirent.

Cependant une petite armée espagnole, commandée par Turenne (lequel n'avait pas accepté la paix de Rueil), avançait au Nord, et déjà ses coureurs menaçaient Vincennes. Elle fut complètement défaite à Rethel (15 décembre 1650). — Mazarin semblait donc triompher; mais il avait commis une faute impardonnable : celle de ne pas tenir au Coadjuteur les promesses qu'il lui avait faites pour avoir son appui.

C'était pourtant un homme à ménager que Paul de Gondi, futur cardinal de Retz. S'il ne payait pas de mine, étant petit, noiraud, mal bâti, myope et maladroit à miracle, il n'avait pas l'âme de son visage. On ne saura jamais s'il avait réellement du génie, car il est prudent de ne juger les hommes d'État qu'à l'user; du moins il en prit bien les apparences. Brave, aventureux, violent, n'aimant que les femmes et les coups d'épée, bref le moins fait des hommes

pour être prêtre, la nécessité de conserver l'archevêché de Paris dans sa maison l'avait forcé, comme Richelieu, d'entrer dans l'Église; et il ne s'y était pas résigné sans peine; mais, une fois son parti pris, il n'avait plus songé qu'au grand dessein qui lui devenait possible : être premier ministre à la place de Mazarin. Pour cela, il lutta durant toute la Fronde avec une habileté, une force, un manque de scrupules étonnants, déploya toutes les qualités d'un chef de parti : éloquence, courage, adresse, connaissance des âmes, discernement des occasions... Mais il n'est pas de grand politique non plus que de grand général sans la chance : les événements tourneront contre Retz, et l'avènement de Louis XIV viendra porter un coup terrible à ses espérances. Alors, beau joueur, on le verra souriant, honnête homme, adonné aux belles-lettres, et qui n'aura plus un regard pour la politique. A l'occasion seulement, au conclave, il déploiera à servir la France tout son talent : si le Roi allait le remarquer, l'employer... Puis, quand il se sera bien persuadé que jamais, sous aucun prétexte, Louis XIV ne l'appellera, lui, l'ancien Frondeur, aux affaires, aussitôt, donnant humblement sa démission de cardinal, il entreprendra d'être, à tout le moins, un saint homme, puisque c'est le seul beau rôle qui lui reste à tenir... Ainsi ce Retz, dans toutes les circonstances de sa vie, a songé à ses biographes futurs et joué pour la postérité. Il est bien cornélien. « Toute sa vie, d'un bout à l'autre, est une œuvre de volonté. Il est sublime d'immoralité dans la grandeur d'âme continue » (Lanson).

Grave imprudence que de pousser à bout ce personnage machiavélique! En peu de temps, Gondi sut accorder tout le monde contre le Cardinal. Monsieur lui-même, savamment « cuisiné », rompit avec la Cour et se réconcilia avec les Condé : on lui avait promis qu'après le renvoi de Mazarin, il aurait au Conseil la direction des affaires. Une de ses filles épouserait le duc d'Enghien, fils de Condé; Conti se marierait à Mlle de Chevreuse; le Coadjuteur aurait le cha-

peau, etc. Les femmes s'étaient mêlées avec délices à ces nouvelles intrigues : la princesse Palatine, Anne de Gonzague, Mme de Chevreuse, Mme de Montbazon, toutes ces voluptueuses pécores s'étaient passionnément occupées à brouiller... Déjà, Gondi agitait ses curés ; le duc de Beaufort parlait dans leur langage aux dames de la Halle... Mazarin finit par craindre pour sa vie et fila subrepticement (6 février 1651). Gardés à vue dans le Palais-Royal par le peuple qui se méfiait, Anne et son fils ne purent le rejoindre. Il espérait l'aide des princes prisonniers et s'en fut au Havre les mettre lui-même en liberté ; mais on raconte que, comme il s'inclinait très bas, excessivement bas, devant le carrosse de M. le Prince, il en partit un éclat de rire bien désagréable... Il n'avait plus qu'à passer la frontière : c'est ce qu'il fit.

Condé accourut à Paris, où il ne manqua point de gâter les affaires de la Fronde. La Reine, à qui Mazarin envoyait de Bruhl d'excellents conseils pratiques mêlés de protestations passionnées, le flattait habilement, ce qui achevait de lui faire perdre la tête. En moins de rien, M. le Prince s'arrangea pour blesser mortellement Monsieur, le Coadjuteur, Beaufort, le Parlement, Mme de Chevreuse, et pour liguer tout le monde contre lui. Alors il quitta Paris et s'en fut soulever son gouvernement de Guyenne. Cependant, la majorité de Louis XIV avait été déclarée (7 septembre 1651) : résister, désormais, ce n'était plus s'opposer « pour le bien du Roi » à la Régente, c'était être rebelle, tout simplement. Excellent prétexte qu'eurent les derniers alliés de Condé pour l'abandonner.

Sur ce, Mazarin revint en France à la tête d'une petite armée portant ses couleurs, l'écharpe verte (décembre 1651). Sans doute avait-il craint qu'on ne lui nuisît dans l'esprit de la Reine, ou pis encore, à quoi les plus aimables seigneurs de la Cour travaillaient de leur mieux. Mais sa rentrée inopportune ranima la Fronde qui se mourait de langueur. A la première nouvelle qu'on en eut, en effet, le Parlement

mit sa tête à prix (et fit vendre son admirable bibliothèque). Puis Monsieur prit une décision, ce qui était miraculeux : il traita avec Condé (janvier 1652), lequel s'était déjà engagé avec l'Espagne. Finalement, on vit trois ou quatre armées en campagne : celles des princes, celle de Mazarin, et celle de la Reine et du Roi, commandée par Turenne qui s'était rallié à la Cour moyennant récompense honnête.

La Grande Mademoiselle se jeta dans Orléans, apanage de son père ; elle y prit ou crut y prendre le commandement des troupes ; les officiers vantaient son coup d'œil militaire... Ce furent les plus beaux jours de cette célibataire. D'ailleurs, les troupes royales n'essayèrent pas d'entrer dans Orléans. Condé surprit à Bleneau les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, mais Turenne rétablit le combat (avril 1652) ; puis il plaça dans une situation critique l'armée des princes, que Condé venait d'abandonner pour courir à Paris. Malheureusement, sur ces entrefaites, il lui fallut se porter contre le duc de Lorraine, qui s'était loué à l'Espagne avec ses soldats, et les troupes des princes s'esquivèrent. Il ne les retrouva que sous les murs de Paris, et commandées à nouveau par le vainqueur de Rocroy.

Les Parisiens refusaient énergiquement de laisser entrer chez eux aucune armée, fût-ce celle de leurs alliés. Aussi, le 1er juillet, quand les soldats de Condé, forcés d'évacuer Saint-Cloud, arrivèrent par le Cours-la-Reine sur ce qui est aujourd'hui la place de la Concorde, ils trouvèrent fermée la porte de la Conférence. Leur petite armée dut contourner la ville pour gagner Charenton : toute la nuit elle défila par ce que nous appelons les grands boulevards. Mais le 2 juillet, à six heures du matin, elle fut rejointe et attaquée, dans le faubourg Saint-Antoine, par les troupes royales qui descendaient de Belleville. Condé était acculé à la muraille et à la porte Saint-Antoine toujours close, et que gardait contre lui la milice de ses alliés, les Parisiens, mèche allumée. Les remparts étaient couronnés de spectateurs ; Mazarin regardait du haut de Charonne. Après six heures

de combat et des prodiges de valeur accomplis par M. le Prince, la petite armée Frondeuse semblait sur le point d'être écrasée contre la muraille, et Turenne se préparait à demander à ses soldats un dernier effort, lorsque, tout à coup, le pont-levis s'abaisse, les battants s'écartent, et l'on voit les fuyards disparaître dans la ville, cependant qu'un flocon blanc s'élève sur la Bastille. C'était la Grande Mademoiselle qui, après avoir convaincu les Parisiens d'ouvrir la porte, faisait tirer le canon sur les soldats du Roi. Turenne s'arrêta : Condé était sauvé.

Paris se trouvait à ce moment en pleine anarchie. L'autorité y appartenait à Monsieur qui avait pris le titre de Lieutenant-général du royaume, mais Gaston se mettait au lit et jurait qu'il était mourant quand on lui demandait un ordre. Aussi chacun des meneurs avait-il maintenant ses émeutiers à gages. Le peuple, qui ne savait plus qui entendre, à tout hasard arrêtait les bourgeois pour leur faire crier : « Mort aux mazarins ! », ce qui ne laissait pas d'être désagréable... Le 4 juillet 1652, en arrivant à l'assemblée extraordinaire qu'on venait d'élire pour gouverner la ville, Condé et Gaston n'y entendirent parler que d'accommodement avec la Cour. Ils sortirent. La place de Grève était noire de monde. Soudain, quelques coups de feu partent du milieu de la foule : ce sont des agents provocateurs placés par M. le Prince qui tirent sur les archers de la ville. Ceux-ci ripostent : aussitôt la populace se rue sur l'Hôtel de Ville, brûle une porte, entre, saccage tout, massacre cinq députés qui n'avaient pu fuir. On appela cette émeute la « Sédition de paille », parce que chacun, depuis les princes jusqu'au dernier courtaud de boutique, avait adopté ce jour-là le signe de ralliement que portaient les soldats de Condé au combat de la porte Saint-Antoine : un bouchon de paille au chapeau.

Si sans paille on voyoit un homme,
Chacun crioit : Que l'on l'assomme,
Car c'est un chien de Mazarin !

Toutefois, un mois plus tard, la moitié des têtes parisiennes s'adornait de papier, emblème royaliste. Les princes, Retz, très calmé par la pourpre qu'il avait enfin obtenue, chacun négociait de son côté. Les portes étaient si mal gardées que Turenne projetait de faire pénétrer dans la cité, par surprise, des troupes qui soutiendraient « ces Messieurs du papier ». Il ne fut pas besoin de cela : Mazarin ayant eu l'obligeance de partir pour l'exil en août 1652, deux mois après, le Roi rentra dans sa bonne ville (11 octobre). Quatre mois plus tard, Mazarin y arrivait à son tour (6 février 1653), et s'y voyait acclamé. La Fronde ne vivait plus qu'à Bordeaux, entretenue par la princesse douairière de Condé, Conti et Mme de Longueville; elle y mourut, comme à Paris, des excès de la populace : au mois d'août, Bordeaux reçut avec enthousiasme les soldats du Roi.

Les grands seigneurs furent un peu châtiés : Monsieur, qui s'était sauvé à Blois, obtint facilement son pardon moyennant qu'il trahirait tous ses amis (cela ne lui coûta guère) ; Mademoiselle, la naïve virago qui s'était imaginé de conquérir la main de Louis XIV à la pointe de l'épée, fut mise en pénitence dans un beau château ; Retz fut emprisonné à Vincennes, puis à Nantes, d'où il s'échappa ; Beaufort, La Rochefoucauld et les autres furent éloignés de Paris pendant quelque temps. Quant au Parlement, un jour qu'il discutait encore sur certains édits (13 avril 1655), il vit entrer le Roi en justaucorps rouge et chapeau gris, — qui ne lui dit pas : « L'État, c'est moi », — mais qui, de sa propre bouche et sans l'intermédiaire du chancelier, lui défendit de continuer à délibérer. D'ailleurs cette interdiction n'eut aucun effet avant que l'on eût acheté un par un les parlementaires, du moins ceux qui avaient su se donner du prix. Mais cela fait, tout fut apaisé, — sauf Condé.

IV

Sorti de Paris quelques jours avant que le Roi n'y entrât, M. le Prince était allé joindre l'armée espagnole. Mais là son orgueil se heurta à l'arrogance de l'archiduc Léopold et à la morgue de Fuensaldaña. Repoussé en Champagne en 1652, maintenu sur la Somme en 1653 par Turenne, il fut solennellement déclaré criminel de lèse-majesté et traître à la patrie, et condamné à mort par contumace le 19 janvier 1654. Puis la guerre continua assez mollement jusqu'au jour où Mazarin sut décider Cromwell, maître de l'Angleterre, à s'allier à lui. Le Protecteur fit, d'ailleurs, payer cher son appui ; mais Turenne, ayant fait sa jonction avec 6000 Anglais, prit Mardick, puis vint assiéger Dunkerque que la flotte britannique bloqua du côté de la mer ; en vain l'armée espagnole, commandée par don Juan d'Autriche (fils de Philippe IV et d'une actrice), et, sous ce prince, par Condé, s'efforça de secourir la place : elle fut complètement défaite aux Dunes (juin 1657), — glorieuse victoire que Turenne, qui n'aimait pas l'éloquence, annonça à sa femme par la lettre que voici :

Les ennemis sont venus à nous. Ils ont été battus. Dieu soit loué ! J'ai un peu fatigué toute la journée ; je vous donne le bonsoir et je vais me coucher [1].

Alors l'Espagne, épuisée, dut demander la paix. La principale condition posée par Mazarin était le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV. A cela, Philippe IV se refusait, parce qu'il n'avait encore que deux fils en bas âge, malingres et souffreteux, dont tout le monde pensait qu'ils ne vivraient pas : la succession des filles au trône, à défaut d'héritiers mâles,

1. C'est du moins là le texte de Ramsay; Grimoard en donne un autre.

étant une loi fondamentale de l'Espagne, le pauvre Philippe ne se souciait pas de donner au roi de France, son rival traditionnel, l'espoir de porter un jour sa couronne. Pour l'y décider, Mazarin combina une fort jolie comédie.

Louis XIV était alors un jeune coquebin de vingt ans, très bien portant. Il venait d'aimer successivement et « pour la vie » une première nièce de son ministre, Olympe Mancini, puis Mlle de la Motte-Argencourt, et il aimait à jamais, en ce moment, une seconde nièce de son ministre, la maigre Marie de Mancini ; on sent bien qu'il était tout à fait mûr pour le mariage. Le Cardinal arrangea donc une entrevue matrimoniale entre Louis XIV et la fille de Christine de Savoie. Le Roi avait « toujours dit qu'il vouloit une femme qui fût belle », et la princesse Marie de Savoie ne l'était guère, mais Louis avait l'âge de Chérubin : il trouva sans hésiter sa future « fort agréable », « bien faite », et seulement « un peu basanée ». En foi de quoi Christine croyait déjà voir sa fille reine de France, quand on lui apprit qu'un envoyé d'Espagne était arrivé en toute hâte : il venait, au nom de son maître, promettre à Louis XIV la main de l'infante. La petite pièce combinée par le malin Cardinal avait le dénouement prévu.

Il ne restait plus qu'à conclure la paix. Les plénipotentiaires, Mazarin et don Luis de Haro, se joignirent à la frontière, sur une petite île de la Bidassoa. Pour résoudre seulement les problèmes d'étiquette et de préséance suscités par leur rencontre, il avait fallu un mois ; ils en mirent quatre à régler définitivement le traité. « La politique du Cardinal était la finesse ; celle de don Luis la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre ; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du Cardinal : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper » (Voltaire). Au total, le traité fait beaucoup d'honneur à don Luis de Haro : la France y abandonnait son allié le roi de Portugal, restituait la plupart des places conquises en

Franche-Comté et aux Pays-Bas, comme Ypres, Oudenarde, etc., et pardonnait à Condé ; en revanche, elle acquérait décidément le Roussillon avec la Cerdagne, l'Artois moins Aire et Saint-Omer, et toute une série de villes du Nord, qui lui faisaient une solide ceinture de défenses ; de plus, le duc de Lorraine, condottiere de l'Espagne, ne recouvrait son duché qu'en nous en cédant une grande partie ; enfin Louis XIV épousait l'infante, laquelle renonçait à tous ses droits de succession *moyennant que* son père lui donnerait une dot de 500.000 écus d'or. Philippe IV n'était pas en état de payer cette somme, et Mazarin, qui ne pouvait l'ignorer, se disait-il qu'un jour la reine de France ou ses enfants auraient des droits au trône d'Espagne ? Peut-être, et, en ce cas, l'événement devait plus tard lui donner raison... Quoiqu'il en fût, après ce traité des Pyrénées et après que le Cardinal eut réussi à placer sous le protectorat de la France la Ligue du Rhin (1658), Louis XIV se trouva le maître partout. Mazarin avait achevé en grand diplomate l'œuvre de Richelieu.

Aussi bien, dans le royaume, il se trouvait alors plus grand seigneur que son prédécesseur et, pour ainsi dire, que le Roi même. A Paris, il vivait somptueusement dans son magnifique palais (situé à peu près sur l'emplacement de notre Bibliothèque nationale), encombré d'œuvres d'art et de livres rares, et défendu par des gardes et des mousquetaires à sa livrée. « Les Conseils se tenaient dans sa chambre pendant qu'on lui faisoit la barbe et qu'on l'habilloit, et souvent il badinoit avec sa fauvette et sa guenon tandis qu'on lui parloit d'affaires. Il ne faisoit asseoir personne dans sa chambre, pas même le chancelier, ni le maréchal de Villeroy. » Sa fortune était immense, beaucoup plus considérable que celle de Richelieu : elle montait au minimum à 200 millions de notre monnaie ; et il travaillait sans cesse à l'augmenter, moins par avarice — car il se plaisait à étaler sa magnificence, comme ce jour où il dépensa un million à offrir une

loterie, — bref, ainsi que beaucoup d'hommes, moins par passion de l'argent même que de l'art d'en gagner. Aidé par un homme d'affaires des plus retors, nommé Colbert, qu'il avait, « ce pauvre M. le Cardinal » prêtait au Roi à la petite semaine, vendait des charges royales à son profit, touchait sous divers prétextes des sommes destinées à l'armée et à la marine, enfin exigeait de tout le monde ce que l'importance seule des sommes empêche d'appeler des pourboires et engage à nommer, plus noblement, des pots de vin

Ses rapports avec le Roi étaient bons. La Porte a prétendu qu'il laissait Louis XIV enfant coucher dans des draps troués ou grandir dans des habits trop courts, et il semble que, plus tard, il ne négligea pas d'économiser sur l'entretien du jeune homme tout ce qui se put sans trop de scandale. Néanmoins, il est probable qu'il aimait beaucoup ce bel adolescent mâle et réfléchi. Comme nous l'avons dit, en 1658 Louis XIV était tombé amoureux de Marie Mancini, nièce du Cardinal : une grande fille de dix-sept ans, brune, maigre, violente et spirituelle — « esprit de travers et emporté », disait Mazarin lui-même, — qui s'était mis en tête de se faire épouser et fut bien près d'y réussir. Le Cardinal s'opposa héroïquement à ce projet : il relégua sa terrible nièce à Brouage. Au moment de la séparation, Louis pleurait à chaudes larmes : « Sire, vous êtes roi, vous m'aimez, et pourtant vous souffrez que je parte ! » lui aurait dit avec emportement son amie, — phrase fameuse que Racine devait traduire plus tard dans *Bérénice*, non sans l'affaiblir un peu :

Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez !

« Sur quoi, — ajoute Marie dans ses *Mémoires* — m'ayant répondu par un silence, je lui déchirai une manchette en le quittant, lui disant : « Ha, je suis abandonnée ! »...

Pourquoi le Cardinal refusa-t-il d'aider sa nièce à monter sur le trône ? Comme les hommes de son temps, il éprouvait vivement le sentiment de la famille; qu'on en juge : son neveu, Philippe Mancini, devint duc de Nevers ; de ses nièces,

l'une (morte en 1657) fut duchesse de Mercœur et ainsi petite-fille par alliance d'Henri IV ; l'autre, femme de Conti et princesse du sang ; une troisième, duchesse de Bouillon ; une quatrième, femme d'Eugène de Savoie, comte de Soissons ; une cinquième, duchesse régnante de Modène ; Hortense n'épousa que le maréchal de la Meilleraye, mais du moins fit-on celui-ci duc de Mazarin pour le décrasser un peu. Marie Mancini, sœur ou cousine de tant de princesses, ne pouvait-elle rêver d'être reine de France ?... Mais Anne d'Autriche faisait déjà rédiger secrètement des protestations contre le mariage ; et puis Mazarin n'aimait pas Marie ; enfin il s'intéressait passionnément à sa propre œuvre politique (non point tant, si l'on veut, par amour de la France que par une vanité d'artiste, ou de joueur) : sans doute ne voulut-il point laisser échouer le mariage espagnol qui en était le couronnement.

Toutefois, lorsqu'il eut fait ce sacrifice à la vertu que de renoncer à placer sa famille sur le trône, il lui parut que c'était assez, et il s'occupa d'empêcher que sa fortune mal acquise ne fût confisquée après sa mort. Donc, le 3 mars 1661, il en fit astucieusement l'abandon à Louis XIV. Hélas ! durant trois jours, le jeune Roi hésita à accepter ce magnifique cadeau et Mazarin vécut dans les transes. Enfin, le 6 mars, Louis renvoya l'acte de donation à son ministre en l'autorisant à disposer des richesses qui s'y trouvaient énumérées. De la sorte, « ce pauvre M. le Cardinal » tranquillisa sa conscience en même temps qu'il assura ses biens à sa petite famille. Pour la consoler de n'être que duchesse, il donna à la seule Hortense trente millions. Les autres se contentèrent du reste. Quant au Roi, il eut une foule de bons conseils, notamment celui de ne plus prendre de premier ministre. Après quoi, le pauvre M. le Cardinal fit une belle fin : il expira pieusement, le 9 mars 1661, muni des sacrements de l'Eglise, en prononçant le nom de Jésus.

Ouvrages à consulter : Il faudrait désormais citer à toutes les pages

la belle *Histoire de France* de M. E. Lavisse, dont les tomes VII, I, II et VIII, I, traitent du règne de Louis XIV. — Voir, outre les mémoires et ouvrages déja cités : A. Barine, *Louis XIV et la Grande Mademoiselle* (1905) ; *Princesses et grandes dames* (1909). — Cheruel, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* (1879-80) ; *Histoire de France pendant le ministère de Mazarin* (1883). — Funck-Brentano et P. d'Estrée, *Les nouvellistes* (1905). — G. Lacour-Gayet, *L'Education politique de Louis XIV* (1898). — J. Lair, *Nicolas Fouquet* (1890). — Normand, *La bourgeoisie française au XVIIe siècle* (1908). — L. Perey, *Le Roman du Grand Roi* (1894). — J. Roy, *Turenne* (1884). — A. Renée, *Les nièces de Mazarin* (1858). — Rod. Reuss, *L'Alsace au XVIIe siècle* (1897). — Valfrey, *Hugues de Lionne* (1881). — Voltaire, *Le siècle de Louis XIV* (1893).

CHAPITRE VII

LE ROI-SOLEIL

I. Le Roi. — II. La Cour jusqu'à l'avènement de Mme de Maintenon. — III. La vie de Cour.

I

Anne d'Autriche, Louis XIV et sa nourrice couchaient depuis quelques jours au château de Vincennes, dans une chambre voisine de celle où agonisait Mazarin. Le 9 mars 1661, au matin, le Roi appela la nourrice et lui demanda tout bas, pour ne pas réveiller la Reine, si le Cardinal était mort. Quand il sut que oui, il s'habilla, convoqua les ministres et leur défendit d'expédier rien à l'avenir, fût-ce un passe-port, sans avoir pris ses ordres. Le jour suivant, comme M. de Rouen lui demandait : « Sire, j'ai l'honneur de présider à l'Assemblée du clergé de votre royaume ; Votre Majesté m'avait ordonné de m'adresser à M. le Cardinal pour toutes les affaires ; le voilà mort : à qui veut-Elle que je m'adresse ? — A moi, Monsieur l'Archevêque », répondit Louis.

Ce fut à la Cour une stupéfaction générale. La Reine, quand on lui rapporta les paroles de son fils, ne put s'empêcher de rire. Pourtant Louis s'était mis à travailler six ou huit heures par jour à son métier de roi; cinquante-quatre ans plus tard, il y travaillait davantage.

Ses Mémoires content que depuis longtemps il s'était préparé à ce jour où la mort du Cardinal le laisserait seul

maître. Ce jour-là, il le « souhaitoit et le craignoit tout ensemble » : c'est apparemment que, « élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide » (Voltaire). Il a dit lui-même en très nobles termes l'émotion qu'il éprouva quand il eut annoncé publiquement son intention de gouverner par lui-même :

Je me sentis comme élever l'esprit et le courage, je me trouvai tout autre, je découvris en moi ce que je ne connaissois pas, et je me reprochai avec joie de l'avoir si longtemps ignoré. Cette premiere timidité que le jugement donne toujours et qui me faisoit peine, surtout quand il falloit parler un peu longtemps et en public, se dissipa en moins de rien. Il me sembla alors que j'étois Roi, et né pour l'être. J'éprouvai enfin une douceur difficile a exprimer...

Son éducation avait été fort négligée. Tout petit, ses gouvernantes le laissaient le plus souvent entre les mains de leurs femmes. Le Grand Roi était alors un petit enfant blond qui s'adonnait aux plaisirs de son âge : « Il mangeoit tout ce qu'il attrapoit, nous dit avec indignation Mme de Maintenon, sans qu'on fît attention à ce qui pouvoit être contraire à sa santé : c'est ce qui l'a accoutumé à tant de dureté sur lui-même. Si on fricassoit une omelette, il en attrapoit toujours quelques pièces que Monsieur son frère et lui alloient manger dans un coin. Il raconta quelquefois qu'il étoit le plus souvent avec une petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la Reine : il l'appeloit la reine Marie parce qu'ils jouoient ensemble à la Madame »... — Plus tard, l'enfant-roi n'apprit pas grand'-chose : on n'imaginait pas alors que la science fût indispensable à un prince. La reine Anne ne se montrait sévère que sur le chapitre de la religion. Le gouverneur, M. de Villeroy, s'appliquait surtout à se faire aimer d'un élève qui ne tarderait pas à devenir le maître, et ne jugeait donc pas utile de forcer à l'étude le jeune Louis qui n'y avait point de goût. Quant à Mazarin, qui s'était fait donner le titre de Surintendant de l'éducation du Roi, il se moquait

de La Porte, le valet de chambre, qui faisait du zèle et lisait à son jeune maître l'histoire de Mézeray, le soir, « pour l'endormir » (à quoi, peut-être, le moyen réussissait bien). C'est que le pratique Mazarin trouvait plus efficaces les leçons de choses que celle des livres : il préférait causer avec Louis et lui enseigner familièrement à se métier des hommes : et ce fut peut-être à ces conseils de son premier maître que Louis XIV dut sa prudence et son fameux : « Je verrai. » — Malgré tout, en 1661, le fond lui manquait singulièrement, et il s'en rendait lui-même si bien compte qu'il voulut retourner à l'école. C'est ici l'un des beaux endroits de sa vie : ce jeune prince de vingt-trois ans, enivré du plaisir de régner, se remit à étudier comme un enfant... Au total, il ne sut jamais très bien que l'italien : c'est peut-être pour Marie de Mancini qu'il l'avait appris.

Le Roi était très beau. Grand, fort, mâle de stature et de visage, élégant : « une taille de héros », — les joues rondes et musclées sous les flots d'une superbe chevelure châtaine qu'il ne se put résoudre qu'en 1673 à couvrir d'une perruque, et encore percée de jours pour laisser passer les mèches qu'il n'avait pas voulu qu'on lui coupât; un grand nez noble sur une lippe dédaigneuse; des yeux bruns aux regards intimidants; « toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté qu'elle se portoit également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité » ; — « une voix dont le son répondoit à tout le reste; beaucoup de réserve; une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée, suivant l'âge, l'état, le sexe, et pour celui-ci un air de cette galanterie naturelle » ; — sa taille, son port, les grâces, la beauté et la grande mine qui succéda à la beauté », enfin l'air de gloire et d'autorité répandu sur sa personne, tout faisait qu'on le distinguait au milieu de sa Cour « comme le roi des abeilles » (Saint-Simon et Primi), et formait à ses sujets la plus parfaite image d'un roi de France qu'ils pussent rêver.

Louis dansait à merveille dans sa jeunesse, tirait mieux, était encore admirable à cheval à soixante dix ans, et conduisait lui-même à toute bride, les jours de chasse, sa calèche à quatre chevaux. Il avait un tempérament de fer. En 1661, il lui arriva plus d'une fois de faire une quarantaine de lieues dans sa journée pour aller saluer La Vallière. En 1662, la Grande Mademoiselle tomba malade de fatigue pour avoir dansé avec lui dans le ballet d'Hercule amoureux. Et tant de fêtes, qui alors ne cessaient pas, les carrousels, les chasses, l'amour ne l'empêchèrent jamais de travailler tout le reste du jour. Son appétit était titanique : « Il mangeoit si prodigieusement et si solidement, soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumoit point à le voir » (Saint-Simon). « J'ai vu souvent le Roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisserie, et puis encore du fruit et des œufs durs », rapporte sa belle-sœur. Aussi, quand on fit l'autopsie du vieux Louis, « son estomac surtout étonna, et ses boyaux par leur volume et leur étendue au double de l'ordinaire, d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal » (Saint Simon). Rien d'étonnant, suivant ce régime, à ce que le Roi ait de bonne heure souffert de la goutte, un peu plus tard de la gravelle, et toute sa vie de pesanteurs, de vapeurs et de vertiges, dont ses médecins, qui étaient ceux de Molière, le soignaient comme on sait. Il avait eu la petite vérole en 1647, et une fièvre pourpre en 1658; il eut une rougeole en 1663, qui le mit vingt-quatre heures en danger, et, en 1686, cette « fâcheuse fistule » dont il supporta l'opération avec un courage qui fit pâmer toute la Cour. Au reste, il ne cessa de montrer une endurance superbe. « Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtoit, ni ne faisoit d'impression à cette figure héroïque : percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même ». Et si « son corps robuste et admirablement conformé » supportait aisément toute

chose, il exigeait qu'il en fût ainsi de celui des autres. Grandes dames, parentes, filles ou favorites, il fallait en tous temps, bien ou mal portantes, « être en grand habit [décolletées et nu-têtes], parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandre, et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paroître craindre ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute ». Car ainsi le voulait le Roi.

On ne saurait trop insister sur les qualités physiques de Louis XIV, car « les grâces infinies et l'imposante majesté de sa figure incomparable » firent plus qu'on ne saurait dire pour la grandeur de son règne. Sa politesse fut à la fois un chef-d'œuvre et un moyen de gouvernement. Elle était charmante et elle fut utile. Tout le monde sait que « jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre et qu'il connoissoit pour telles... Aux dames, il ôtoit son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés, à demi, et le tenoit en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étoient, il se contentoit de mettre la main au chapeau. Il l'ôtoit comme aux dames pour les princes du sang ». Ses paroles étaient mesurées comme ses saluts, et graduées selon la qualité de ceux à qui elles s'adressaient. Il parlait peu et sérieusement, pour dire ce qu'il fallait et à qui il le fallait; d'ailleurs, un mot de lui, c'était une distinction dont on s'entretenait. Bref, « jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards ». — Et tout cela est admirable : songe-t-on, en effet, à l'effort que dut s'imposer cet homme dont l'existence entière se passa en public; qui jamais, pas une minute, n'oublia qu'il était le Grand Roi; et qui tint ce premier rôle, qu'il s'était assigné sur la scène du monde, sans une faiblesse, durant cinquante-quatre ans? « Me trouvant dans sa chambre avec d'autres courtisans, dit

Primi Visconti, j'ai remarqué plusieurs fois que, si la porte vient par hasard à être ouverte, ou s'il sort, il compose aussitôt son attitude et prend une autre expression de figure comme s'il devait paraître sur un théâtre ; en somme il sait bien faire le Roi en tout ». Saint-Simon estime que, de toute sa vie, il ne se mit pas plus de quatre ou cinq fois en colère. « Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre », déclare Voltaire. Mais en aucun cas, et quoi qu'il arrivât. Louis XIV ne pouvait être ridicule : il est sans doute le seul homme qui supporte impunément l'épithète de majestueux. Tout en lui l'était, et décent, noble, grand, toutefois très naturel. La force de sa volonté et la puissance de son caractère imposaient à tout le monde : le terrible duc, son ennemi, avoue lui-même qu' « il falloit s'accoutumer à le voir, si, en le haranguant, on ne vouloit s'exposer à rester court ». Louis XIV connut mieux que personne l'art d'être roi.

Il n'était pas très intelligent, mais il était judicieux, réfléchi, appliqué, positif, maître de soi ; il avait du discernement, du sérieux, de la dignité, un sens droit et ferme, bref, comme il s'exprime, « un esprit solide et agissant » : ce qu'il faut pour un monarque ou un homme d'affaires. Tant de bon sens jetait Boileau dans une sorte d'enthousiasme : « C'est un prince qui ne parle jamais sans avoir pensé ; il construit admirablement tout ce qu'il dit », et tout ce qu'il écrit, aurait pu ajouter ce Boileau, car les mémoires et les lettres de Louis sont des modèles de justesse et de goût, d'éloquence précise, de langue droite et nette. Joignez que Louis XIV aimait passionnément son « métier de Roi » ; il le trouvait « grand, noble, délicieux » ; il sentait vivement le plaisir qu'il y a à s'informer soigneusement d'une question, à y démêler le vrai, le juste et l'utile, et à la résoudre pratiquement. En outre, il avait naturellement de la bienveillance, de la douceur, de l'indulgence : lorsqu'il accordait une audience, « quelque pré-

venu qu'il fût, il écoutoit avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclairer et de s'instruire, il n'interrompoit que pour y parvenir; on y découvroit un esprit d'équité et de connoître la vérité, et cela quoique en colère parfois, et cela jusqu'à la fin de sa vie ». Enfin il savait toucher les âmes à l'endroit qu'il faut, et sa façon d'accorder ses grâces était comme un second bienfait; il donnait des louanges d'un ton qui lui valut des dévouements aveugles, et des reproches d'une manière qui ne décourageait pas, mais qui inspirait le désir de mieux réussir une autre fois. Fait de la sorte, avec sa claire raison, sa connaissance des hommes, son élévation naturelle, son tact mesuré, — et bien qu'il manquât tout à fait de brillant : Racine, recueillant ses « bons mots », en trouve juste six qui ne sont pas des plus fins (en revanche, il cite des traits charmants de bonne grâce), — ainsi fait, Louis XIV est le type de l'homme accompli, de « l'honnête homme » du grand siècle. « Il nous fait sentir à tout instant, dit Sainte-Beuve, l'espèce de charme qu'il y a dans l'exercice du bon sens. »

Ses dons intellectuels un peu moyens étaient relevés par la noblesse de son caractère. Louis XIV eut un idéal très pur et très beau, embrassé passionnément et poursuivi avec une admirable énergie : celui de faire figure d'un « grand roi » dans l'histoire. Cette passion de « gloire », qu'il présente constamment dans ses Mémoires comme le principe de sa conduite, il a souvent trouvé pour en parler des termes émouvants : « J'éprouvai que l'amour de la gloire a les mêmes délicatesses, et, si j'ose dire, les mêmes timidités que les plus tendres passions »; et ailleurs :

C'est de cette façon, mon fils, que la gloire veut être aimée. La chaleur que l'on a pour elle n'est point une de ces faibles passions qui se ralentissent par la possession. Ses faveurs, qui ne s'obtiennent jamais qu'avec effort, ne donnent aussi jamais de dégoût, et quiconque se peut passer d'en souhaiter de nouvelles est indigne de toutes celles qu'il a reçues.

Mais l'idée que Louis XIV et ses contemporains se faisaient d'un grand monarque ne ressemblait guère à celle que l'on s'en fait généralement aujourd'hui. Le roi de France ne se considérait pas du tout comme une sorte de fonctionnaire inamovible ou d'intendant héréditaire, chargé d'administrer au mieux les intérêts de la nation. Il se regardait comme un propriétaire, libre de gérer son patrimoine, autrement dit son royaume, à sa guise, et somme toute incliné par le seul bon sens, et sous le contrôle unique de Dieu, à le gérer bien.

« Rome est à vous, Seigneur, l'empire est votre bien, »

dit Maxime à Auguste, dans *Cinna*. Les évêques étaient en quelque sorte les aumôniers du souverain, les officiers de justice ou de finances ses policiers ou ses caissiers, les intendants ses agents d'affaires, les ministres et les courtisans des « domestiques » de sa « maison », secrétaires ou gardes d'honneur... Et un « grand roi », un roi « glorieux », ce n'était rien d'autre pour lui qu'un roi qui augmente son royaume et fait trembler ses rivaux, un guerrier, un conquérant : il fit donc la guerre. Sans doute, et autant qu'il put, il s'efforça aussi de procurer à ses sujets une bonne justice et de les décharger d'impôts, mais ce ne fut pas là sa première préoccupation, car sacrifier sa « gloire » au bonheur de son peuple, cela lui eût paru « bas ». Et peut-être ne pensons-nous plus de la sorte aujourd'hui, mais il est souverainement injuste de juger Louis XIV de notre seul point de vue.

Malheureusement, il y avait un côté faible à cette magnifique nature, si bien équilibrée : la vanité; et dès son avènement, Louis XIV en donna des preuves diverses. Peu à peu la tête tourna à l'adolescent sérieux et résolu de 1661 : adulé par ses courtisans comme un sultan des Mille et une Nuits, adoré par ses sujets comme un dieu, favorisé par la fortune même, ivre-mort de flatterie, le vaniteux Louis XIV devint un peu fou d'orgueil. On verra que les erreurs de son règne n'ont eu d'autre cause que cette maladie mentale.

II

Mme Scarron assistait, le 26 août 1660, à l'entrée solennelle de Louis XIV à Paris en compagnie de la jeune reine qu'il venait d'épouser : « Je ne crois pas qu'il se puisse rien voir de si beau, — mandait-elle à une de ses amies, — et la Reine dut se coucher assez contente du mari qu'elle a choisi. » Or, Marie-Thérèse n'avait pas du tout choisi ce beau mari, mais elle ne l'en aimait pas moins de toutes ses forces. C'était une très petite femme blonde, joufflue, au nez charnu, à la bouche molle, dont les yeux bleus tout ronds s'ouvraient avec ébahissement sur le monde. Élevée comme une idole, à la manière des infantes d'Espagne, elle témoigna toute sa vie de la plus solide vertu et d'une grande sottise. Après vingt ans de séjour en France, elle disait encore *una servilietta* pour une serviette, *Sancta Biergen* pour Sainte-Vierge, *des eschevois* pour des chevaux. Mais son amour pour le bel homme que la politique lui avait donné pour époux est touchant : pourvu que Louis « la regardât avec amitié, elle était gaie toute la journée », dit Madame, et l'on riait bien un peu sous cape, à la Cour, quand il arrivait qu'on la vît, un beau jour, pour plaire à son époux, « toute pleine de rubans de couleur », dont s'accommodait drôlement sa replète petite personne, ou bien de la trouver si aise lorsque le Roi lui avait prouvé sa tendresse : « Elle était si gaie quand cela lui était arrivé que cela se voyait tout de suite. Elle aimait à ce que l'on la plaisantât là-dessus; elle riait alors, clignait des yeux et frottait ses petites mains. » Elle eut cinq enfants après le Grand Dauphin, qui tous moururent en bas âge. Quand elle expira à son tour, le 30 juillet 1683, Louis put s'écrier avec équité : « Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé. »

Moins d'un an après le mariage du Roi, eut lieu celui de son frère, Monsieur. Philippe d'Orléans ne ressemblait

point à son aîné, quoique tous deux s'aimassent beaucoup. Il avait les cheveux et les sourcils noirs comme du jais, un gros nez, les yeux bruns, une petite bouche, et son visage semblait étroit et long sous sa perruque « in folio » d'un kilogramme. Autant Louis était grand, mâle, de belle mine, autant Philippe était petit, rondelet et efféminé. « Il n'aimait ni les chevaux, ni la chasse; il ne se plaisait qu'à jouer, tenir un cercle, bien manger, danser et faire toilette. » Paré, futile, coquet, bavard « comme trois ou quatre femmes », il *potinait* avec délices, — Saint-Simon l'appelle « le roi des tracasseries », — soignait son teint, faisait risette, minaudait à miracle et mettait du rouge, ce qui lui valait « une beauté plus convenable à une princesse qu'à un prince », comme l'écrit judicieusement Mme de La Fayette. D'ailleurs, il aimait ses amis avec passion, surtout le chevalier de Lorraine, cadet de grande maison, « fait comme on peint les anges », qui devint bientôt « favori plus absolu chez Monsieur qu'il n'est permis de l'être quand on ne veut pas passer pour le maître ou la maîtresse de la maison » (Choisy)... A cinquante ans, « petit et ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque toute établie au devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums et en toutes choses la propreté même », le duc d'Orléans minaudait toujours. Assez bon homme au demeurant, et non dénué d'esprit, il ne craignit pas, quand la jalousie de son aîné lui permit d'aller à la guerre, d'y « exposer sa beauté à un soleil qui ne l'épargnoit pas », et de se rendre au feu et aux endroits les plus périlleux, « fardé et indolent », aussi paisiblement que s'il allait faire une visite à la Reine.

Henriette d'Angleterre, sœur du roi Charles, sa jeune femme, avait une épaule légèrement plus haute que l'autre, et pourtant chacun louait la beauté de sa taille : c'est que

son charme et sa grâce ne laissaient point apercevoir ses défauts. Elle ne vivait que pour séduire. Elle avouait qu'elle se croyait née du jour où elle avait été aimée pour la première fois. « On diroit qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire », a délicieusement écrit l'auteur de la *Princesse de Clèves*. « Quand quelqu'un la regardoit et qu'elle s'en apercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que ce fût à celui qui la voyoit qu'elle vouloit uniquement plaire » (Choisy). Au premier abord, le Roi ne s'était montré rien moins qu'enthousiaste des agréments d'Henriette : il les trouvait trop peu fournis et confiait volontiers à ses intimes qu'ils lui rappelaient « les os du cimetière des Innocents »... Mais laissons parler ici Mme de La Fayette ; elle écrivait les mémoires de Madame, et, quoi que ce fût « un ouvrage assez difficile, avoue-t-elle, que de tourner la vérité en de certains endroits d'une manière qui la fît connaître et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse », elle y réussissait assez bien, comme on va voir :

Madame, — dit-elle, — ne pensa plus qu'à plaire au Roi comme belle-sœur ; je crois qu'il lui plut d'une autre manière, je crois aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisoit que comme beau-frère, quoi qu'il lui plût peut-être davantage ; mais enfin, comme ils étoient tous deux infiniment aimables, et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyoient tous les deux jours au milieu des plaisirs et des divertissements, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avoient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions...

En effet, deux semaines après son arrivée, Madame était la reine de toutes les fêtes : promenades en calèche autour du canal de Fontainebleau, la nuit, au clair de lune ; bals aux flambeaux, ballets de Benserade, collations champêtres, théâtre, concerts sur l'eau, revues de troupes où les dames venaient à cheval, mêlant leurs écharpes aux cuirasses ; si bien que Monsieur trouva excessif le succès de sa femme, et que Louis dut se résigner, pour le rassurer, à faire

l'amoureux de l'une des filles d'honneur d'Henriette. Il choisit la plus modeste et la plus naïve, Louise de La Vallière.

Cette charmante enfant de seize ans, blonde aux yeux noirs, douce, frêle, délicate, boitait légèrement, « mais cela ne lui alloit pas mal » ; c'est pourtant à cheval qu'elle était le mieux, car, outre qu'elle s'y tenait à merveille, « les justaucorps lui cachoient la gorge et les cravates la faisoient paraître plus grasse ». Les contemporains ne comprirent pas le goût du Roi pour une personne si maigre : la mode n'était pas alors aux beautés menues. Quand il la vit, d'Ormesson la trouva « décharnée, les joues cousues, la bouche et les dents laides, le bout du nez gros et le visage long »; un anonyme nous confie avec indignation qu'elle n'avait pas de gorge, mais des bras plats; et tous sont d'accord, par ailleurs, sur son « esprit assez borné ». Mais ce ne fut point par son esprit, ni même par sa beauté, que Louise enchanta Louis : ce fut par sa douceur, par sa réserve de jeune fille, par son regard « si tendre et en même temps si modeste », et surtout par l'amour absolu qu'elle éprouvait pour lui. Et le jeune Roi, qui savait alors parler aux dames comme le plus charmant des bergers de Benserade, était encore trop neuf pour que cette profonde et timide passion ne l'émût point.

C'est à cette époque que le modeste château qu'était encore Versailles connut les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, fêtes fameuses dont « le palais d'Alcine » fut le thème. Le premier jour, on y vit cavalcader Roger et les chevaliers, — représentés par le Roi et quelques courtisans, couverts de joyaux, — devant un char étincelant où trônait Apollon, au-dessus des quatre Ages d'or, d'argent, d'airain et de fer. Après force vers, madrigaux et cantates, le carrousel commença, et, la nuit venue, les Saisons, avec des faunes, des sylvains, des dryades, des moissonneurs, des vendangeurs, accompagnant une colline roulante dont Pan et Diane descendirent, apportèrent un souper à la lueur de quatre mille flambeaux.

Le lendemain, on entendit la *Princesse d'Élide* de Molière, et les cavalcades, les ballets durèrent cinq jours encore... Le tout était secrètement dédié à La Vallière et « elle en jouissait, confondue dans la foule ». Mais ces beaux jours de la pauvre fille passèrent vite. Le Roi l'aimait, certes, mais il n'en courait pas moins, la nuit, sur les toits du château de Saint-Germain, pour rendre visite aux autres filles d'honneur... Au reste, elle rougissait de sa situation de favorite : lorsque Louis, qui l'affichait de plus en plus, l'établit à Paris, puis la fit duchesse en 1666, elle pensa mourir de honte... Et déjà le Roi n'avait plus d'yeux que pour une de ses amies, Mme de Montespan.

Blanche, blonde, le nez aquilin, les yeux d'azur, la bouche rouge et petite : « belle comme le jour », dit Saint-Simon, « tonnante et triomphante », écrit Mme de Sévigné, Françoise-Athénaïs de Tonnay-Charente, marquise de Montespan, unissait à un corps parfait un esprit d'un tour délicieux. « Elle fut toujours de la meilleure compagnie, avec des grâces qui faisoient passer ses hauteurs et leur étoient adaptées. Il n'étoit pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formoit un langage particulier, mais qui étoit délicieux, et qu'elle communiquoit si bien par l'habitude que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle le prenoient toutes, et qu'on le sent et le reconnoît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent »... Mme de Montespan savait tenir un cercle en grande dame, jouer gros jeu, saisir les ridicules et « les faire sentir aux autres par ce tour unique à la maison de Mortemart » ; elle avait du goût : protégea Quinault, aida Lulli, encouragea Racine, s'intéressa à Boileau : qu'était-ce que la petite La Vallière auprès de cette rayonnante personne ? En 1667, « la merveille », « l'incomparable », « la belle Madame », « Quanto », comme la nomme Mme de Sévigné, remplaça donc sa rivale auprès du Roi (après s'en être donné la peine). Durant dix ans, ses grandes façons, son esprit étince-

lant et son éblouissante beauté allaient contribuer à la gloire de Versailles.

Malgré son nouvel amour, le Roi ne renvoya pas La Vallière. C'est que Mme de Montespan était mariée. Elle avait même un époux fort incommode, un « extravagant », qui osait « se déchaîner fort sur l'amitié du Roi pour elle », et « qui avoit bien de l'esprit », en outre. « Quand il alloit à Saint-Germain et qu'il faisoit de ses prônes, Mme de Montespan étoit au désespoir : Il est ici qui fait des contes dans la cour, — disait-elle avec fureur à Mademoiselle ; — j'en suis si honteuse de voir que mon perroquet et lui amusent la canaille ! » Un beau jour, Montespan prit le deuil de sa femme, le fit prendre à toute sa maison et s'en fut, dans un carrosse drapé de noir, dire solennellement adieu à tous ses amis et parents ; après quoi, il partit pour sa province, où Louvois s'efforça cyniquement de l'impliquer dans quelque mauvaise affaire. Bien longtemps après, la marquise et même le Roi n'étaient encore que médiocrement rassurés sur ses incartades .. D'ailleurs, il faut noter que plusieurs des contemporains attribuent l'intransigeance maritale de Montespan à ce qu'il n'avait pas obtenu tous les avantages qu'il espérait de sa situation.

L'année même où le succès de l'altière marquise éclatait à tous les yeux, un dimanche (29 juin 1670), Madame se trouva mal après avoir bu un verre d'eau de chicorée ; le lendemain, à deux heures et demie du matin, elle expira ; il y avait une semaine à peine qu'elle était revenue du plus triomphant voyage en Angleterre, rapportant à Louis XIV le traité de Douvres et l'alliance de son frère. Deux mois plus tard, le 21 août 1670, M. Bossuet, évêque de Condom, récitait à Saint-Denis, avec une émotion croissante, l'oraison funèbre d'Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Lorsqu'il prononça les phrases admirables : « O nuit désastreuse ! o nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! », à ces mots toute la Cour éclata en

sanglots... Bien des courtisans, parmi ceux qui ne pouvaient retenir leurs larmes, étaient persuadés qu'Henriette avait été empoisonnée par le chevalier de Lorraine qu'elle avait fait exiler, et peut-être avec l'assentiment de Monsieur. C'était faux : du moins les médecins d'aujourd'hui ont prononcé sans hésiter que Madame avait été emportée par une péritonite aiguë. Mais cette calomnie pesa toujours sur la vie de Philippe d'Orléans.

Quinze jours à peine après la mort d'Henriette, le Roi fit appeler son frère et lui proposa d'épouser la Grande Mademoiselle, leur cousine, fille de Gaston d'Orléans, et la plus riche héritière du royaume. Mais Monsieur demanda du temps et laissa deviner beaucoup de répugnance. Sans doute fallait-il que l'histoire de Mademoiselle ressemblât jusqu'au bout à la fable du *Héron :* après avoir dédaigné un prince de Galles, un infant de Portugal, un duc de Lorraine, et pensé être reine de France, d'Angleterre, d'Espagne ou de Hongrie, sinon Impératrice, cette fière et cornélienne princesse devait un jour souhaiter de toutes ses forces un cadet de Gascogne.

« On ne rêve pas comme il a vécu », a écrit La Bruyère de Lauzun... C'était un petit homme blondasse — « le plus insolent petit homme qu'on eût vu depuis un siècle » (La Fare), — à moitié chauve, les yeux rouges, le nez pointu, une « figure de chat écorché », sale et crasseux d'ailleurs, qui, ainsi fait, enchantait les dames. Spirituel et illettré, moqueur, brave à l'occasion, héroïque même, ou servile jusqu'au valetage, il avait conquis le Roi en affectant pour lui une admiration quasi-religieuse, qu'il ne craignait pas, au reste, de couper par des scènes inouïes, comme ce jour où il brisa son épée devant Louis XIV en criant avec fureur « qu'il ne serviroit plus un prince qui lui manquoit si vilainement de parole ». Le Roi, transporté de colère, fit peut-être la plus belle action de sa vie : il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu' « il seroit fâché d'avoir frappé un homme de qualité », et sort. C'est par de

tels traits que Louis XIV montrait couramment qu'il était bien le premier gentilhomme de son royaume. — Quant à Mademoiselle, c'était une haute et forte femme de quarante-trois ans, qui portait, au-dessus d'un grand nez majestueux, les yeux les plus innocents du monde. Ayant connu Lauzun, elle sentit clairement, nous dit-elle, « qu'il falloit une fois dans sa vie, goûter la douceur de se voir aimée de quelqu'un qui valût la peine qu'on l'aimât » ; et c'est pourquoi, le 15 octobre 1670, Mme de Sévigné écrivit à son ami Coulanges cette chose, « la plus étonnante, la plus surprenante, la plus miraculeuse », etc., etc. : le mariage du petit Lauzun à la propre cousine de Louis XIV, qui était en même temps la plus fortunée des vieilles filles de France. — Hélas ! le Roi qui avait tout d'abord permis cette union reprit sa parole trois jours plus tard : toute la famille royale, et surtout Mme de Montespan, lui avaient remontré l'inconvenance d'une telle alliance ; et peut-être aussi avait-il songé tout seul que, si Mademoiselle mourait fille, ses immenses biens feraient retour à la maison de France... La Grande Mademoiselle pleura, sanglota, tempêta. Lauzun s'inclina héroïquement. Il n'en épousa pas moins, mais en secret, son amoureuse, ce qui lui valut de passer dix années dans la forteresse de Pignerol ; après quoi, il rentra en faveur et devint duc. « Nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé, et le revoici sur l'eau, écrivait alors Bussy à Mme de Sévigné ; ne savez-vous pas un jeu où l'on dit : *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort?* C'est son portrait. »

A défaut de Mademoiselle, Monsieur épousa Élisabeth-Charlotte, fille de l'Électeur Palatin, plus familièrement « Liselotte » (1671). Liselotte n'était pas belle : Saint-Simon nous a confié qu'elle avait « le visage et le rustre d'un Suisse », et elle-même, à quarante-six ans, se dépeignait ainsi qu'il suit :

Il faut que vous ne vous souveniez guère de moi si vous ne me rangez point au nombre des laides... Ma taille est monstrueuse de grosseur, je suis aussi carrée qu'un cube ; ma peau est d'un

rouge tacheté de jaune ; mes cheveux deviennent tout gris ; mon nez a été tout bariolé par la petite vérole, ainsi que mes deux joues ; j'ai la bouche grande, les dents gâtées : et voilà le portrait de mon joli visage.

Quand cette enfant du Palatinat arriva à Versailles (1671), les courtisans eurent l'impression qu'on avait fait épouser à Monsieur une servante, et Philippe lui-même ne put s'empêcher de froncer le sourcil. La nouvelle Madame ne savait ni causer, ni saluer, ni jouer, ni danser, ni même tout d'abord monter à cheval, et sa rustique et rubiconde personne se trouvait aussi dépaysée au milieu de cette cour brillante que son « brave estomac allemand » indigné de la cuisine française. « Pendant les trois premiers jours elle ne mangea qu'une olive et ne dit pas un mot, tant elle était sauvage » (Primi). Plus tard, elle parla et mangea davantage, et même « plus qu'il ne fallait », mais elle ne s'y accoutuma jamais, à la cuisine française, cette Liselotte dont tout le bonheur était de « s'empiffrer la gueule » (comme elle dit), et elle ne s'habitua pas mieux aux manières de chez nous, en sorte que les regrets de la mangeaille tudesque alternent mélancoliquement, dans ses lettres, avec les plus fortes injures à tout ce qui l'entoure. Sa bête noire, ce sera Mme de Maintenon, « la vieille ratatinée, la vieille guenipe, la vieille gueuse, la vieille ripopée, la vieille ordure », ou simplement, et plus éloquemment, « la vieille » ; mais ce qui lui déplaira toujours, c'est la France entière, esprit, mœurs, cuisine et habitants. Alors, pour se consoler, elle rêve de son cher Palatinat, si vertueux — et ses correspondants l'étonnent fort lorsqu'ils lui répondent que les mœurs n'y sont peut-être pas aussi pures qu'elle le suppose ; — elle en imagine avec mélancolie les paysages et les friandises : quelque « bonne soupe à la bière », « un bon plat de choucroute avec des saucissons fumés », « une bonne salade de choux allemands avec du lard ». Ah ! ces choux allemands ! avec quelle émotion elle les célèbre, avec quel lyrisme elle les chante, à toutes les pages de sa correspondance ! Il se com-

prend aisément qu'on lui ait fait, de nos jours et outre-Rhin, un mérite extrême de ce goût patriotique. Aussi bien présente-t-elle en somme un bon résumé des qualités germaniques, cette princesse chaste dans ses mœurs, mais scatologique dans ses propos, qui sut vivre durant un demi-siècle à la Cour de Versailles sans y gagner une once de corruption ni de politesse.

La pauvre La Vallière assista au mariage de Monsieur : elle était de toutes les fêtes, ainsi que Mme de Montespan. On les logeait toutes deux dans le même appartement ; de la sorte, quand le Roi allait voir la belle marquise : « le Roi est chez les Dames », pouvait-on dire. En février 1671, Louise se sauva une première fois et se réfugia au couvent de Chaillot ; Colbert se chargea d'aller la reprendre et les Dames devinrent plus que jamais inséparables. A Saint-Germain, à Fontainebleau, à Versailles, « on vit monter dans la calèche royale, La Vallière, d'abord, puis le Roi, puis la Montespan, tous les trois sur le même siège, le Roi au milieu. Louis, fort bien vêtu d'étoffe brune, mais chargée de passements d'or, de l'or aussi autour de son chapeau, et un visage haut en couleur ; Mme de Montespan fort belle avec un teint admirable » ; Louise plus maigre que jamais. Cela dura longtemps... Puis, un beau jour, on apprit que la duchesse de La Vallière allait entrer aux Carmélites. Le 20 avril 1674, celle qui ne devait plus être que Sœur Louise de la Miséricorde fut se jeter aux pieds de la Reine, qui l'embrassa. Quinze jours plus tard, elle prononçait ses vœux (3 juin). Il paraît que le Roi daigna lui conserver toujours « une estime et une considération sèche dont il s'expliquoit même rarement et courtement ».

Un mois plus tard, Louis XIV, triomphant, célébrait à Versailles la conquête de la Franche Comté. Le 4 juillet 1674, les fêtes commencent par une collation dans un des bosquets : les tables de marbre qu'on a disposées au milieu de la verdure offrent des jattes de fruits, des carafes de liqueur et des corbeilles de massepains ou de confitures sèches, tandis

que le bruit de l'eau jaillissante se marie au son des violons et des hautbois. À huit heures, on donne l'opéra dans la cour de Marbre : les huit colonnes qui soutiennent le balcon doré figurent le fond de la scène, dont les côtés sont marqués par les caisses des grands orangers, alternant avec des orangers nains qui arrondissent leur verdure dans des vases de porcelaine ; et tout luit sous le feu des bougies, placées à profusion aux balcons et à l'entablement des bâtiments, comme dans les lustres qui pendent au milieu des portes du vestibule, ou sur les girandoles de cristal et d'argent que portent des guéridons couleur d'or et d'azur. Après avoir entendu les artistes de l'Académie de musique chanter l'*Alceste* de Quinault sur la musique de Lulli, Leurs Majestés vont au château faire médianoche (souper dans le milieu de la nuit)... Le 11 juillet, collation dans un salon de verdure à Trianon, où l'on joue ensuite l'*Églogue de Versailles*. Le 19, collation à la Ménagerie, au bout du Grand Canal ; promenade sur l'eau dans des gondoles, qu'escorte une nef pleine de musiciens ; représentation du *Malade imaginaire* à la grotte de Thétys. Le 28, collation au Théâtre d'eau ; représentation des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* près de la pièce d'eau du Dragon ; feu d'artifice sur le Canal ; médianoche dans la cour de Marbre. Le 18 août, la Cour, en dix-huit carrosses, va faire la collation à l'Allée royale, puis assiste à *Iphigénie* dans l'allée qui mène à l'Orangerie ; après quoi, Leurs Majestés se divertissent à l'illumination de la pièce d'eau qui deviendra un jour le bassin d'Apollon, et au feu d'artifice qu'on tire sur le Canal. Enfin, le 31 août, les réjouissances se terminent par une illumination générale du parc, et par une promenade en gondoles sur le Canal, au son des instruments...

Mme de Montespan était la sultane de toutes ces fêtes. Louis faisait alors bâtir pour elle à Clagny, et par Mansard, un « petit Versailles », un « palais d'Armide ». Dans son appartement, elle ne daignait se lever de son fauteuil pour personne, fût-ce pour le frère du Roi, ce qui était inouï...

Pourtant, si Bossuet décida Louis à la quitter, en 1675, n'est-ce pas un peu parce que le Roi commençait de se lasser d'elle ?... Toutefois, à peine la belle marquise partie, Louis sentit si vivement qu'elle lui manquait, qu'on vit bientôt le saint évèque servir de facteur sans le savoir à la correspondance de son royal pénitent... Mme de Montespan revint, et ce fut alors que Lenglée lui donna cette fameuse robe « d'or sur or, rebrodé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait été imaginée »... Elle était encore très belle cette année-là.

Je lui trouvai le dos bien plat, mais sérieusement c'est une chose merveilleuse que sa beauté. Sa taille n'est pas de moitié si grosse qu'elle étoit, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses levres en soient moins bien. Elle étoit tout habillée de point de France, coiffée de mille boucles, les deux des tempes lui tombant fort bas sur les joues ; des rubans noirs sur sa tête, des perles de la maréchale de L'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques de diamant de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, point de coiffe ; en un mot une triomphante beauté à montrer aux ambassadeurs. (Sévigné)

Mais, de tout temps, elle avait fait des scènes au Grand Roi (« elle l'a souvent grondé, il ne s'en est pas vanté », comme dit Mademoiselle) ; un jour, même, n'osa-t-elle pas lui répondre qu'au moins elle ne sentait pas si mauvais que lui ? Et ses colères, autrefois charmantes, ne paraissaient plus, maintenant, que bien désagréables... Bref, en 1679, le Roi se montra officiellement épris d'une admirable fille rousse, — « belle comme un ange de la tête aux pieds », dit Bussy, « belle comme un ange, sotte comme un panier », ajoute Choisy, « belle depuis les pieds jusqu'à la tête, mais pas plus d'esprit qu'un petit chat », complète Madame, — que l'on nommait Mlle de Fontanges. Et tout le monde de se tourner vers cet astre naissant.

Au mois d'août 1679, la Cour entière se pressait aux noces de Mlle d'Orléans avec le roi d'Espagne dans la chapelle de Fontainebleau. Mme de Montespan, conte la duchesse

d'Osnabrück, y parut « dans un fort grand négligé, avec des coiffes brodées, dans un morne chagrin de voir triompher une plus jeune qu'elle ». Non loin d'elle, Mlle de Fontanges lisait son bréviaire qui « lui servait de contenance pour jeter les yeux en bas, sur le Roi, qu'elle aimait sans doute plus que le Roi des Rois, ce qui n'est pas étonnant, car il est fort aimable ». De son côté, Louis XIV considérait Mlle de Fontanges « avec plus de dévotion que l'autel », et bâillait de toutes ses forces, les yeux clos, quand il ne la regardait pas. Marie-Thérèse étouffait, cependant, sous une robe « plus pesante que celle qu'on met sur les chevaux ». Après la cérémonie, Mme d'Osnabrück alla rendre visite à la Reine : Monsieur, qui l'accompagnait, prit la chandelle pour lui faire admirer les pierreries dont sa belle-sœur était chargée ; et la bonne Marie-Thérèse se prêtait complaisamment à l'examen : « Il faut regarder là », disait-elle en montrant ses diamants, « et non pas là », ajoutait-elle en indiquant son visage...

Le scandale des poisons venait d'éclater. Depuis une dizaine d'années, la sorcellerie et la magie étaient furieusement à la mode. Les charmantes personnes qui, selon le mot inoubliable de Mme de Longueville, n'aiment pas les plaisirs innocents, ne se proposaient plus désormais, comme au temps de la Fronde, d'égaler Chimène ou Clélie ; leur nouveau rêve, c'était simplement de « transformer tout en or, faire vivre éternellement, guérir par des paroles, se faire aimer de qui l'on veut, savoir tous les secrets de l'avenir, commander aux démons », etc. (Molière, *Amants magnifiques*, 1670).

> Perdait-on un chiffon, avait-on un amant,
> Un mari vivant trop au gré de son épouse,
> Une mère fâcheuse, une femme jalouse,
> Chez la devineuse on couroit... (La Fontaine).

et l'on s'y procurait tout ce qu'on voulait, car les sorcières de toutes sortes, qui abondaient, ne se contentaient pas de

vendre des philtres magiques, aussi dégoûtants qu'inoffensifs, elles débitaient encore des « poudres » contre les maris gênants ou les parents à succession, dont ceux-ci ne tardaient point à se trouver mal, car on empoisonnait sans grand risque à cette époque où la médecine légale était ignorée.

Déjà, en 1668, il y avait eu un premier scandale. Deux charlatans, arrêtés, révélèrent que Mme de Montespan avait commandé des conjurations pour obtenir, puis conserver l'amour du Roi. Mais Louis, en ce temps-là, était amoureux et point encore dévot ; il ne fit que rire de ces peccadilles de sa crédule amie. — Pourtant, en 1673, les prêtres de Notre-Dame prévinrent la justice qu'une quantité de pénitents confessaient des crimes abominables, et une des plus célèbres sorcières, la Voisin, fut arrêtée avec ses acolytes. Tous ces misérables s'appliquèrent à compromettre une foule de gens, et des plus huppés (c'était leur intérêt) : à la fin de 1679, ils se mirent à raconter des histoires horribles sur Mme de Montespan elle-même, l'accusant d'avoir fait dire des messes noires sur son propre corps, égorgé des enfants, donné des poudres au Roi, conçu même le dessein de l'empoisonner ainsi que Mlle de Fontanges. Tout cela était-il vrai ? On en peut douter : c'était Louvois, l'ennemi mortel de la marquise, qui inspirait les interrogatoires. Toutefois il paraît bien que, si elle n'avait pas commis toutes les ignominies dont la dégoûtante bande l'accusait, Mme de Montespan avait du moins entretenu des rapports avec les sorcières, surtout en 1675, lors de son renvoi momentané. On ne sait pas tout de l'affaire : le Roi fit très brusquement arrêter la procédure en juillet 1682, et que conclure de là ? La marquise continua, durant plusieurs années encore, d'occuper une grande situation à la Cour : apparemment, elle s'était donc justifiée du plus grave de son cas.

En janvier 1680, elle assista avec Mlle de Fontanges et toute la Cour aux noces d'une fille de La Vallière, Mlle de Blois, et du prince de Conti, neveu du grand Condé. On vit à cette occasion une chose étonnante : « M. le Prince, le

héros », rasé de frais et habillé proprement. « Mme de Langeron, prenant son temps qu'il avoit les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants ; un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la Cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçoit toutes les perruques : voilà le prodige de la noce » (Sévigné). Depuis 1675, en effet, Condé vivait retiré dans sa magnifique terre de Chantilly, torturé par la goutte qu'il supportait courageusement, toujours bizarre et génial, violent, sale, négligé, charmant, — « on lui a entendu dire : *Je fuyois!* avec la même grâce qu'il disoit : *Nous les battîmes!* » (La Bruyère), — au surplus bon courtisan, et, depuis le traité des Pyrénées, aussi soumis, humble même devant le Roi, qu'il avait naguère été intraitable. Cet homme si bien surnommé grand — « vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus » — devait mourir en 1686.

En 1680, ce fut encore Mme de Montespan, — « étant la femme du monde qui se connoît le mieux à toutes choses », — que l'on chargea de choisir les présents de noces destinés à la Dauphine Anne-Marie-Victoire, fille de l'Électeur de Bavière. La mariée n'était qu'une Allemande insignifiante et peu saine, qui n'eut jamais d'autre rôle à la Cour que de mettre au monde les petits-enfants du Roi : le duc de Bourgogne en 1682, le duc d'Anjou en 1683 et le duc de Berry en 1686. Quant au Grand Dauphin, *Monseigneur* comme on l'appelait, il avait été élevé avec une sévérité absurde par son gouverneur, le duc de Montausier (le mari de Mlle de Rambouillet), et instruit par le grand Bossuet dont l'enseignement forcé avait éteint plutôt qu'éveillé son esprit lent. Cruellement battu à coups de férule par son gouverneur, et au point d'en avoir à chaque instant les mains enflées et « le bras tout engourdy », comme ce jour où il avait « manqué ung mot » en récitant l'oraison dominicale en français, écoutant trois leçons de Bossuet tous les jours, même le

dimanche, et retrouvant le soir encore, auprès de son lit, le précepteur austère qui venait « l'endormir par quelque conte agréable », l'enfant traité de la sorte était devenu en 1680 un gros jeune homme de dix-neuf ans, nul et apathique, dégoûté à jamais de « tout ce qui ressentoit l'étude », heureux seulement à la chasse, timide à la Cour, et tremblant de déplaire en quoi que ce fût à son terrible père, dont au reste la jalousie ne lui eût jamais permis la moindre ingérance aux affaires.

Faite duchesse en 1680, Mlle de Fontanges dut presque aussitôt quitter Versailles, à la suite d'un accident où sa santé avait été compromise. Elle mourut le 28 juin 1681, à vingt-deux ans, et elle ne fut pas remplacée : la religion, Mme de Maintenon et le grand goût d'un Louis XIV sauvèrent le Roi d'une vieillesse douteuse. A quarante-quatre ans, il se rangea.

Cette Mme de Maintenon avait eu des aventures. Petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, le rude poète huguenot, née entre les murs du Château-Trompette, la Bastille bordelaise où Richelieu avait fait enfermer son père, puis emmenée à la Martinique d'où sa mère revint veuve et sans ressources, élevée en charité par une de ses parentes qui lui fit garder les dindons, bref sans autre espoir que d'entrer au couvent ou en condition, Françoise fut trop heureuse d'épouser à seize ans et demi, en 1652, le poète cul-de-jatte Paul Scarron. Or Scarron appartenait à une bonne famille de robe, mais « le burlesque dont il faisait profession l'avilissait en le faisant aimer » (Voltaire), et ses contemporains le regardaient comme une sorte de pître : son mariage passa pour une de ses meilleures bouffonneries. Naturellement la jeune fille n'était pour lui qu'une garde-malade... Françoise d'Aubigné supporta sa situation avec une dignité singulière, faite de naturel et de décence, qui imposa à tout le monde. Après la mort de son mari, elle obtint une pension de 2000 livres. Sa réputation, dont elle avait grand soin, était aussi bonne que peut l'être celle d'une jeune veuve

très nécessiteuse. Grande, « l'air noble, doux, enjoué et modeste », les traits réguliers, les yeux « noirs, brillants et doux, passionnés et pleins d'esprit, elle ne faisoit pas la belle, bien qu'elle eût mille appas inévitables » (Scudéry). « Son esprit étoit fait pour sa beauté, grand, doux, agréable, bien tourné ». Elle s'habillait modestement, mais « comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité » (Sévigné). Dans le meilleur monde, où elle fréquentait, on trouvait sa société « délicieuse ».

Mme de Montespan, qui rencontrait cette merveille chez la maréchale d'Albret, la choisit en 1670 pour élever ses enfants, puis la présenta au Roi. Peu à peu la beauté discrète de la gouvernante, sa distinction, sa calme et fine raison, — Louis XIV, qui était connaisseur en bon sens, l'appelait plus tard : « Votre Solidité » — la justesse de son langage « doux, en bons termes, naturellement éloquent et court », tout cela charma le Roi. La conversation de Mme Scarron le délassait agréablement des orages de Mme de Montespan : c'était la première fois peut-être qu'une femme jeune lui parlait simplement et sérieusement, « sans chercher à s'attirer une déclaration ni à le divertir par des bagatelles » (A. Barine). Aussi, le 27 décembre 1674, « dame Françoise d'Aubigny, veuve de messire Paul Scarron, seigneur des Fougerets, conseiller du Roi en ses Conseils », acheta-t-elle pour 240 000 livres le marquisat de Maintenon ; peu après, Louis XIV l'appelait publiquement Mme de Maintenon : désormais la « veuve Scarron » était morte.

Mme de Maintenon était pieuse ; elle s'occupait beaucoup du salut du Roi, et, pour l'exhorter à la vertu, elle lui contait des apologues que Louis XIV trouvait drôles, paraît-il, mais dont Mme de Montespan ne riait pas... Lorsque la belle Fontanges eut pris la place de l'altière *Quanto*, il ne parut pas que la faveur de celle que les courtisans appelaient déjà *Mme de Maintenant* s'en trouvât diminuée, bien au contraire. Chaque jour le Roi lui faisait visite, et apparemment elle continuait à l'exhorter très bien, puisqu'après le

départ de Mlle de Fontanges, elle le ramena à la Reine (août 1680). Mais voici que la bonne Marie-Thérèse mourut (juillet 1683) ; sans doute Mme de Maintenon continua-t-elle de prêcher la vertu conjugale, car, dans l'hiver qui suivit, Louis XIV l'épousa elle-même.

D'ailleurs, Françoise d'Aubigné n'était rien moins qu'une ambitieuse machiavélique ou même, semble-t-il, qu'une coquette ; prudente et ménagère, elle haïssait comme peste les aventures ; elle avait aussi le goût le plus délicat ; en outre, tout donne à penser qu'elle était parfaitement vertueuse et sa piété profonde est manifeste. En novembre 1702, elle écrivait de son beau style, pur et noble comme elle-même, à sa chère Mme de Glapion :

> Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs ; j'ai été aimée partout ; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement...

Vraiment, il paraît probable que les événements portèrent Mme de Maintenon sur le trône bien plutôt qu'elle-même ne s'y porta. D'ailleurs sa vocation n'était pas d'être reine de France, mais institutrice. L'œuvre de sa vie fut la maison de Saint-Cyr que le Roi établit sur sa demande aux portes de Versailles, pour l'éducation de 250 jeunes filles pauvres de la noblesse (1686). Lasse de la Cour dont le séjour l'excédait, elle se réfugiait là le plus souvent possible, et elle s'y occupait passionnément à régler jusqu'aux plus petites choses, faisant la classe aux enfants ou donnant ses avis aux maîtresses. Habile à deviner les caractères et à tracer à chacune son devoir particulier, au reste plus soucieuse de former de « bonnes filles » dont on pourrait à l'occasion « faire de bonnes femmes et de bonnes religieuses », que des « discou-

reuses, curieuses, hardies, etc. » — douce et ferme, admirable de goût, aimée et respectée par tout le monde. Mme de Maintenon était une incomparable maîtresse de pension.

III

Aux lieux où s'élève aujourd'hui le château de Versailles, s'étendait en 1624 une plaine morcelée entre une foule de petites gens et deux gros propriétaires : le maréchal de Retz et un certain Jean Martin. Louis XIII aimait le petit bourg de Versailles, où il venait souvent chasser et où il s'arrêtait pour déjeuner quand il se rendait à Saint-Germain ou à Fontainebleau par Palaiseau. Il résolut de s'y faire construire un pied-à-terre; et, en 1624, après avoir exproprié les occupants, on lui bâtit sur une butte d'une douzaine de mètres un petit château dans le style du temps, en briques à chaînages de pierre, flanqué de deux pavillons, agrémenté des hauts combles à la mode, en somme un manoir sans rien de considérable, qu'il tint à payer sur ses « menus plaisirs » afin de ne grever en rien les finances publiques, et dont la dépense ne dépassa nullement celle que tout gentilhomme aisé eût pu se permettre.

Louis XIV avait le goût de ses ancêtres pour la bâtisse : dès 1661, ses architectes, Le Vau pour la construction, Le Nôtre pour les jardins, — c'étaient eux qui avaient créé ce domaine de Vaux qu'il avait tant admiré, trop pour la sécurité du surintendant Fouquet, — commencèrent de remanier ce « petit château de gentilhomme », ce « petit château de cartes ». Mais ils n'en changèrent pas trop l'aspect général : en 1668, la butte de Versailles portait toujours un palais Louis XIII, mais fort décoré, aux façades rouges, aux cheminées blanches, aux plombs aigus et dorés; au loin, le futur « Grand Canal » n'était encore qu'une plaine, et, si les jardins avaient déjà leurs lignes d'ensemble, peu de fontaines et de statues les ornaient encore. Tel fut le décor qui vit les

fêtes à La Vallière : l'*Impromptu de Versailles*, en 1663, les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, en 1664, et même la première galanterie à Mme de Montespan : les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, de Quinault, en 1668.

Louis XIV n'aimait pas sa capitale et cela désespérait Colbert... Car il chérissait Paris, lui, le pratique Colbert : il aimait à voir les passants s'activer le long des maisons, les acheteurs flâner aux boutiques, la foule grouiller sur les ponts ; il jouissait du bourdonnement qui montait de la cité et emplissait son cabinet de travail : c'était le bruit du négoce et de la santé, le battement même de la vie de la France ; et alors : « Oh ! quelle pitié que le plus grand Roi et le plus vertueux, de la véritable vertu qui fait les plus grands princes, fût jugé à l'aune de Versailles ! » écrivait-il insidieusement... Mais Louis XIV ne put jamais oublier la bataille du faubourg Saint-Antoine. Et puis, la cité aux voies puantes et tortueuses, où remuait confusément le peuple, ne lui semblait pas, à lui, un décor aussi digne du Roi qu'un parc ordonné par Le Nôtre. Ce qui lui plaisait, c'était l'allée régulière où passe au trot de ses gros chevaux blancs un lourd carrosse rouge et or, la promenade ménagée sous la charmille et autour du parterre, le point de vue « fait à souhait pour le plaisir des yeux », la surprise d'une statue au détour d'un bosquet, les eaux captives ou libres, bruissantes ou jaillissantes, les arbres taillés, les fleurs rares. Sans écouter son ministre, il délaissa Paris de plus en plus : après 1671, il n'y séjourna plus ; après 1678, il évita autant qu'il le put d'y entrer, et quand, en 1689, il y alla dîner à l'Hôtel de Ville, cela passa pour extraordinaire. La Cour s'installa à Versailles où elle ne tarda pas à former un monde à part, tout différent de celui de la « Ville » et ayant jusqu'à ses modes de langage ; partant, le roi de France, jadis plus accessible à son bon peuple, se trouva isolé de la nation, et ce fut peut-être un malheur pour la monarchie.

Le « Versailles » de 1668, que les contemporains célébraient déjà comme une merveille, était trop petit pour

servir au Roi et à sa Cour de logis ordinaire : à partir de 1669, on le refit. Mais Louis XIV ne voulut jamais permettre que l'on abattît complètement ce qui restait de la gentilhommière de son père, et Le Vau dut se contenter de recouvrir sur trois côtés le petit château d'une couche de bâtiments; il y eut donc trois nouvelles façades sur les jardins, mais l'ancienne façade Est subsista sur la « Cour de marbre », d'ailleurs fort changée par les ornements qu'on y ajouta. Puis les grands appartements du Roi et de la Reine furent décorés à peu près comme ils le sont encore. Enfin, en 1671, la ville de Versailles fut fondée par un édit concédant à qui voudrait y bâtir le terrain « depuis la Pompe dudit Versailles jusqu'à la ferme de Clagny ». Et tel fut le Versailles de la Montespan.

Mais la Cour s'accroissait toujours et le goût du Roi pour les bâtiments également. A partir de 1678, et surtout en 1682, on commença donc un troisième remaniement du château sur les plans de Mansart : dans la dernière semaine d'août 1684, 22 000 hommes et 6 000 chevaux et, en 1685, 36 000 manœuvres travaillent à Versailles. On achève la galerie des Glaces; l'aile du Midi, puis l'aile du Nord s'étendent pour loger les courtisans; on bâtit les Écuries, le Grand Commun, l'Orangerie; on bouleverse les jardins, on construit le Grand Trianon à la place du Trianon de porcelaine, si charmant par sa façade blanche et bleue; en 1710 seulement on achèvera la chapelle définitive... Mais à ce moment, et depuis bien des années déjà, Louis XIV ne s'intéresse plus qu'à Marly.

C'est à la fin de 1678 que le Roi avait entrepris de se créer là un « ermitage ». Saint-Simon a blâmé dans une de ses pages les plus frémissantes le choix de ce « vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts », où l'on n'obtint en taillant les coteaux, assure-t-il, qu'une « échappée de vue fort imparfaite », — de ce « cloaque » qu'il fallut dessécher en le comblant de terres, « de ce

repaire de serpents et de charognes, de crapauds et de grenouilles », où, pour avoir de l'ombre, on dut transporter des « forêts toutes venues et touffues », des « grands arbres de Compiègne et de bien plus loin dont plus des trois quarts mouroient et qu'on remplaçoit aussitôt ». . En réalité, Marly était un joli val aux collines harmonieuses, si boisé qu'en 1679 il y fallut défricher pour construire et, du château, l'on découvrait plus tard une vue charmante sur Saint Germain et ses environs. Quant aux « milliards » qu'aurait coûtés à Marly ce que ce duc inouï ose appeler « le mauvais goût du Roi en toutes choses et ce plaisir superbe de forcer la nature », ils montèrent à 13.200.000 livres (à répartir sur trente-sept ans). A ce prix s'éleva au penchant d'une colline, sur une terrasse de marbre blanc, le « pavillon du Soleil », un petit château de fées aux murailles peintes à fresque (extérieurement) sur les dessins de Le Brun, décoré de guirlandes, de bas-reliefs, de pilastres à chapiteaux dorés, couronné d'une balustrade à piliers couleur d'or, dont les quatre angles étaient formés par des groupes d'enfants; — et les douze pavillons pour les courtisans invités, peints comme celui du Soleil; — et les jardins dont l'admirable Saint-Simon encore a décrit avec indignation la beauté non pareille : les « vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changés en immenses pièces d'eau où on se promenait en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantoit, je parle de ce que j'ai vu en six semaines ; les bassins changés cent fois ; les cascades de même, à figures successives et toutes différentes ; les séjours de carpes ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois »... Treize millions de livres pour cette merveille de « goût sûr et caressant », pour cette « leçon de mesure, de précision et de grâce », pour exprimer une idée si française, ce n'était pas cher.

Dans cette « demeure fastueuse et charmante », le Roi

se considérait comme en villégiature. L'étroitesse du logis obligeait de n'y emmener que quelques courtisans : c'était donc une faveur que d'être « des Marlys », et l'on sait le mot du cardinal de Polignac un jour qu'une averse avait surpris tout le monde à la promenade du Roi : « Ce n'est rien, Sire, la pluie de Marly ne mouille pas ! » Toutefois, même dans cet « ermitage », l'étiquette ne se relâchait guère.

Jadis, si les courtisans respectaient le Roi comme un maître, du moins le traitaient-ils comme un homme. On sait avec quelle bonhomie Henri IV entretenait ses compagnons et s'invitait à dîner chez le premier venu. Il serait difficile de citer les galanteries prodigieusement salées dont le séduisant Bassompierre ne se faisait pas faute de régaler Marie de Médicis. En 1621, l'ambassadeur d'Angleterre resta stupéfait d'avoir vu Bellegarde s'avancer derrière la Reine à pas de loup, et laisser choir dans les cheveux de Sa Majesté « quelques menues dragées » pour lui faire peur. Quant à la liberté de langage des courtisans sous Louis XIII, voici qui en donnera quelque idée :

Etant à la fenêtre de ma galerie — raconte Louis XIII lui-même à Richelieu — j'ai vu venir à moi Saint-Preuil tout bouffant de colère, lequel, m'ayant abordé, me dit : « Que vous ai-je fait pour me vouloir tant de mal ? Je croyois qu'il y avoit quelque chose à gagner en vous servant, mais je vois qu'il n'y a rien à espérer pour moi... [Il était capitaine aux gardes depuis de longues années, et on avait donné un régiment à un jeune lieutenant plutôt qu'à lui. Le Roi répond :] A Chantilly, la dernière fois que vous y avez été, vous m'avez demandé de vous défaire de votre compagnie et je vous l'ai accordé... — Je ne m'en veux pas défaire à cette heure. — Moi, je veux que vous vous en défassiez... Vous êtes un hargneux, on ne sauroit durer avec vous ; je vous ferai donner 20 000 écus de votre compagnie... — Non, ôtez-la-moi... — Vous seriez bien attrapé si je vous prenois au mot, mais je ne le veux pas... — Voilà 20 000 francs que j'ai mangé à votre service sans que vous ayez jamais rien fait pour moi... — Dites 100 000 écus que vous avez perdus au jeu »... Sur cela tout le monde s'est mis entre nous... (D'Avenel, *Richelieu*, III, p. 49).

Et le gentil Roi d'ajouter : « Son dessein étoit de me faire

dire quelque chose qui le pût offenser, mais j'ai été bien sage ».

Louis XIV lui-même débuta par ne se croire que le premier des jeunes seigneurs à « canons » et « rhingraves » qui papillonnaient autour des dames, couverts comme lui de plumes et de rubans, de pierreries et de dentelles. Au reste, vers 1662, la Cour ne ressemble guère à ce qu'elle deviendra plus tard : les courtisans n'y viennent encore que par intermittences et sa petitesse relative facilite ses déplacements continuels de Paris à Fontainebleau, de Saint-Cloud à Saint-Germain ; vivante, joyeuse, sans contrainte, toute la jeunesse y semble émancipée par la bonne grâce du maître de la maison. C'est le temps où le comte de Guiche se pose en rival de Louis XIV auprès de La Vallière, puis vise hardiment à le remplacer auprès d'Henriette d'Angleterre ; où l'on voit Sa Majesté courir fort bien, la nuit, sur les gouttières ; et où Mlle de La Motte-Houdancourt pince un jour si fort son royal ami dans la chambre de la Reine qu'il ne se peut tenir de crier : « Ha ! la chienne ! » Nous sommes ici fort loin du futur mari de Mme de Maintenon.

C'est donc peu à peu que le Roi est devenu une idole ; mais, vers 1685, ses regards distinguent, ses mots honorent, ses faveurs portent aux nues. Tenir un soir son bougeoir, c'est être envié de tout le monde. S'il se fait opérer de sa fistule, tout aussitôt les courtisans d'assiéger Fagon pour se faire inciser comme lui. Devient-il dévot ? Toute la Cour s'empresse à l'église. Au reste, on lui rend des honneurs divins : le 28 mars 1686, M. de La Feuillade inaugure sur la place des Victoires une statue équestre de Louis le Grand, en bronze doré, qu'il a fait fondre à ses frais, et il lègue à son fils, par testament, le soin de faire pieusement allumer tous les soirs des lanternes autour de ce grand manitou. Sans doute, c'est là une « flatterie, la plus énorme, la plus basse et la plus païenne », comme parle Saint-Simon. Mais en 1699, on érigera une nouvelle statue sur la place Vendôme : « Sans la crainte du diable, le Roi se seroit fait

adorer et il auroit trouvé des adorateurs. » D'ailleurs, il semble bien qu'il en trouve : à la chapelle de Versailles, les courtisans s'établissent « le dos tourné au prêtre et aux saints mystères et les faces élevées vers leur Roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et le cœur appliqués ; on ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination, car ce peuple paraît adorer le prince, et le prince adorer Dieu » (La Bruyère). Et Mademoiselle s'écrie pieusement : « Il est comme Dieu, il faut attendre sa volonté et tout espérer de sa justice et de sa bonté, sans impatience, même, afin d'en avoir plus de mérite. »

C'est dès le matin que commence le culte de Celui qui règne à Versailles. Avant même Son réveil, les vestibules de Son appartement s'emplissent d'une foule pimpante et dorée. Il y a là, de droit, le grand chambellan, les premiers gentilshommes de la chambre, les pages de la chambre, les premiers valets de chambre, les valets de chambre, les huissiers de l'antichambre, le grand maître, les maîtres et les valets de la garde-robe ordinaires et par quartiers, les gentilshommes ordinaires, les secrétaires de cabinet, etc., etc. ; et ces domestiques s'appellent, en 1687, les ducs de Bouillon, de Saint-Aignan, de Beauvilliers, d'Aumont, de Gesvres, de la Trémoïlle, de Montausier, de La Rochefoucauld, etc. ; en tout 198 personnes, rien que pour le service intime et sans compter les valets proprement dits. Tel a le droit de gouverner les levrettes de la chambre, celui-là commande les mulets qui transportent le lit, et cet autre peut seul disposer la chaise percée.

A l'heure fixée la veille (8 heures ordinairement, dit Saint-Simon, 8 heures 3/4, dit l'*État de la France* de 1687), le premier valet de chambre éveille le Roi. A ce moment, on introduit la *grande entrée :* le duc de Bouillon, grand chambellan, et les premiers gentilshommes de la chambre; le duc de La Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe, et les maîtres de la garde-robe; les premiers valets de chambre;

le premier médecin du Roi, Daquin ; le premier médecin de la défunte Reine, Fagon : Mme la nourrice du Roi, et quelques favoris qui ont réussi à obtenir ce précieux honneur, comme le duc de La Feuillade. « C'étoit un moment de parler au Roi, s'ils avoient quelque chose à lui dire ou à lui demander », et en ce cas les autres s'écartaient discrètement de celui qui entretenait Sa Majesté. Cependant, Louis fait le signe de la croix, récite l'office du Saint-Esprit, chausse ses mules que lui présente le premier valet de chambre — un duc, — endosse sa robe de chambre que lui passe le grand chambellan — un prince, — et, durant que le barbier peigne le Roi, l'huissier ouvre à la *première entrée*, savoir : les quatre secrétaires du cabinet, les trois premiers valets de garde-robe hors de quartier, les deux lecteurs de la chambre, les deux contrôleurs de l'argenterie, le médecin ordinaire, l'apothicaire, et quelques courtisans favorisés d'un « brevet d'entrée », parmi lesquels Dangeau et Villeroy. Peu après, c'est la « chambre » qui se présente ; ensuite ce qui se trouve de distingué dans l'antichambre, comme les ducs et pairs et les maréchaux de France ; puis les principaux officiers de la maison du Roi ; enfin toute la Cour. « Il est du devoir de l'huissier de demander le nom et la qualité de ceux qu'il ne connoît pas », observe l'*État de la France* ; « il n'est pas permis d'ouvrir soy mesme la porte, mais on doit se la faire ouvrir par l'huissier », et pour cela gratter tout doucement au battant : heurter du doigt serait une grossièreté.

Cependant, le Roi s'habille : il met sa perruque ; on lui passe son haut-de-chausse auquel les bas sont attachés ; tous les deux jours, le barbier le rase ; on lui apporte son premier déjeuner avec mille cérémonies ; on lui tire sa camisole de nuit ; on lui présente sa chemise — grave affaire : l'honneur en revient à Monsieur, ou s'il n'est pas là, à son fils ; en leur absence à un prince du sang ou à un légitimé ; à leur défaut au grand chambellan ou au plus qualifié après lui ; — le premier valet de chambre soutient la manche droite de la chemise, le premier valet de la garde-robe la manche

gauche, et le maître de la garde-robe ne céderait à personne l'honneur d'aider Sa Majesté à relever ses chausses ; après quoi Louis est revêtu de sa veste en drap ou en satin rouge, bleu, vert, fort brodée ; il se fait passer son cordon bleu et agrafer son épée, endosse par là-dessus son justaucorps « de couleur plus ou moins brune avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois un simple bouton d'or », noue lui-même sa cravate, choisit l'un des quatre mouchoirs qu'on lui présente sur un plateau, prend des mains du maître de la garde-robe son chapeau à plumet blanc, ses gants et sa haute canne, et se retire dans la ruelle de son lit pour prier Dieu. Quand le Roi reparaît, toute la Cour est là et le lever est terminé.

La vie entière de Louis XIV est une cérémonie dont les rites sont fixés de la sorte. Après son lever, il annonce le programme de sa journée : « ainsi on savoit, à un quart d'heure près, tout ce que le Roi devoit faire ». Puis il entend la messe. Puis il se rend au Conseil. En en sortant, vers une heure, il va dans sa chambre où son couvert est dressé sur une petite table carrée, vis-à-vis la fenêtre du milieu, et là, entouré de courtisans qui le regardent, au milieu d'un silence rarement interrompu par quelques propos qu'il adresse à ceux qu'il veut favoriser, il mange avec le prodigieux appétit qu'on sait — et sans fourchette.

On avait par politesse appris au duc de Bourgogne et à ses deux frères à se servir de la fourchette en mangeant. Mais, quand ils furent admis au souper du Roi, celui-ci n'en voulut rien savoir et le leur défendit. A moi, on ne me l'a jamais défendu, car de tout temps je ne me suis servie, pour manger, que de mon couteau et de mes doigts. (Madame, 22 janvier 1713.)

Un jour, le Père Tixier vit souper à Compiègne le roi Charles d'Angleterre avec Louis XIV et les deux reines : comme Charles ôtait son chapeau à Marie-Thérèse toutes les fois que celle-ci lui adressait la parole, « à la fin du dîner, son chapeau était gras à faire peur », constate le bon Père...

Après son dîner, le Roi fait une promenade dans les jardins ou visite les travaux, suivi d'une troupe de courtisans, le chapeau à la main — lui seul est couvert ; — mais le plus souvent, il chasse. Vers trois heures ou plus tard, nouveau Conseil avec les ministres. Puis, à sept heures, la soirée commence. Trois fois par semaine, il y a comédie ; le lundi, le mercredi et le jeudi, « appartement » ; et le dimanche, il n'y a rien.

« Ce que l'on appeloit appartement étoit le concours de toute la Cour — depuis sept heures du soir jusqu'à dix que le Roi se mettoit à table pour souper — dans le grand appartement », c'est-à-dire dans l'enfilade de salons qui s'étend de la galerie des Glaces à la tribune de la Chapelle. Ces vastes pièces étaient décorées, avec un luxe cossu et magnifique, d'une profusion de tapisseries, de peintures, de marbres et d'une lourde argenterie étalée partout sur des supports d'argent massif. Le soir, sous le feu des lustres, des torchères, des flambeaux et des girandoles, luisait la dorure des meubles, rougeoyait le damas des fauteuils, chatoyaient le velours des pourpoints et le brocart des robes, scintillaient les diamants, brillaient les vases, les plats d'or et de vermeil, les buires, les aiguières.. Il y avait là des tables de toutes sortes de jeux, un lansquenet où Monseigneur le Dauphin et Monsieur (le frère du Roi) jouaient presque toujours, un billard, et l'on avait toute liberté de demander ce que l'on souhaitait aux laquais en justaucorps bleus à galons d'argent. Cependant les musiciens se faisaient entendre et une collation de fruits, d'oranges, de citrons, de confitures sèches était disposée dans le salon de Vénus... Tout cela, « la grande compagnie auguste, la magnificence et la richesse des ameublements, la rareté des tableaux et des bustes », l'immensité du billard, la grâce des danseuses et « les traits d'archets si mignons », éblouit fort le savant M. Bourdelot qui fut admis à le contempler en 1682, mais non pas tant peut-être que la vue du Roi qui allait et venait noblement dans les salons.

Les jours de bal, de fête, de réception solennelle, la galerie

des Glaces réfléchissait des centaines de bougies disposées sur des sortes de pyramides et sur des guéridons dorés. Les fauteuils s'alignaient sur deux rangs, et l'on dressait parfois dans les embrasures des fenêtres des gradins recouverts de tapis de la Savonnerie. Encore n'était-ce point assez de sièges, car la cohue était immense à la Cour de France, et non point si respectueuse qu'on le pourrait croire. Le jour de la réception du doge de Gênes, on ne réussit point à réserver un passage libre dans la galerie, entre le salon de la Guerre et celui de la Paix où le Roi attendait : à peine le doge put-il traverser la foule. Souvent Madame se plaint de la chaleur, de l'odeur, d'avoir été à moitié étouffée. Une autre Allemande, Mme d'Osnabrück, qui assiste en 1679 à une soirée de comédie, trouve, elle aussi, que la « presse » et « la chaleur épouvantable » rendent « les plaisirs de la Cour de France mêlés de beaucoup d'incommodités », et qu'au reste le nombre de révérences qu'il y faut faire à tout venant, le bruit infernal qu'on y entend tout le jour, le mal qu'on s'y donne pour se divertir, tout cela fait de la Cour un séjour bien fatigant.

A dix heures, après l'appartement, le Roi soupait, en grand apparat, avec les fils, filles, petits-fils et petites-filles de France. Puis, vers minuit, avait lieu le coucher, presque aussi minutieusement réglé que le lever. Et enfin « la Cour étoit finie ».

Comme le Roi, — et bien qu'il ne soit « rien de plus ennuyeux que de manger seule en ayant autour de soi vingt gaillards qui vous regardent mâcher et comptent les bouchées », assure Madame, — les membres de la famille de France vivaient en public. En 1665, un voyageur italien obtient sans peine d'être admis au lever de la Reine :

Pendant qu'on la coiffait, elle portait un léger corset de toile blanche, bien garni de baleines, serré à la taille, et une jupe si étroite qu'elle semblait enveloppée d'un sac de soie. La Reine coiffée, des pages apportèrent ses vêtements de dessus, d'une jolie étoffe extrêmement riche, à fleurs alternativement bleues et

or sur fond d'argent, et les ornements qui, tous, lui furent ajustés à la taille par des cavaliers. Ils la lacèrent même, et achevèrent de l'habiller, mais les femmes placèrent les bijoux de la tête et du corsage. Sa toilette terminée, elle se tourna vers les étrangers dont on avait introduit un certain nombre, fit une très belle révérence, et vola, pour ainsi dire, à l'appartement de sa tante, la Reine-Mère... (Locatelli)

Aussi bien n'était-il point malaisé d'entrer dans les châteaux royaux : à Versailles, des mendiants et des petits marchands débitaient leurs babioles jusque sur les paliers d'escaliers. On y volait, et l'audace d'un filou alla une fois jusqu'à s'emparer des diamants du chapeau que le Roi venait de poser sur une table. C'est que le personnel était immense, car la Reine, le Dauphin, Monsieur, Madame, tous les membres de la famille royale avaient leur « maison » comme le Roi; qu'on joigne à cela les soldats et la cohue des laquais, marchands, gueux, parasites de tout ordre, et l'on trouvera que la population de la Cour devait monter dès lors à plus de 10.000 âmes.

Richelieu s'était efforcé d'attirer la noblesse de France à Paris; Louis XIV lui fit un devoir de vivre à Versailles. Il avait l'œil et la mémoire des grands princes : « il voyoit et remarquoit tout le monde, aucun ne lui échappoit jusqu'à ceux qui n'espéroient pas même être vus ». Quand on sollicitait quelque faveur pour un absent : « C'est un homme que je ne vois jamais », répondait-il sèchement, ou : « Je ne le connois point ». Aussi les gentilshommes abandonnaient-ils leurs beaux châteaux de province ou leurs commodes hôtels de Paris pour l'espoir d'obtenir, après des années d'intrigues, « deux petites pièces obscures et mansardées où ne pénétraient l'air ni le jour », mais dans Son palais, auprès de Lui ; et le plus grand châtiment qu'Il pût leur infliger, c'était de les renvoyer dans leurs terres : « J'aime mieux mourir que d'être deux mois sans le voir », confiait le duc de Richelieu à Mme de Maintenon; et Vardes revenant d'exil : « Sire, loin de vous on n'est pas seulement

malheureux, on est ridicule »... « Le chef-d'œuvre de Louis XIV, ce fut — dit Stendhal, — de créer cet ennui de l'exil. »

Ouvrages a consulter : Outre les œuvres déjà citées, les lettres de Mme de Sévigné ; de Mme de Maintenon ; de Bussy-Rabutin ; de Madame, duchesse d'Orléans ; les *Caractères* de La Bruyère ; les *Œuvres* et *Mémoires* de Louis XIV ; le *Voyage en France* de Séb. Locatelli ; le *Journal* de Dangeau ; les *Mémoires* de Choisy ; de La Fare ; de Mme de La Fayette ; de Saint-Simon ; de Primi Visconti ; etc.

A. Barine, *Madame, mère du Régent* (1909). — Boislisle, *P. Scarron et Françoise d'Aubigné* (1894). — Bourgeois, *Le grand siècle* (1894). — P. Clément, *Louis XIV et Mme de Montespan* (1868). — A Dayot, *Louis XIV* (1909). — E. Forichon, *Marly*, dans la *Revue de Paris*, 1909. — Fr. Funck-Brentano, *Le drame des poisons* (1900). — Funck-Brentano et P. d'Estrée, *Les nouvellistes* (1905) ; *Figaro et ses devanciers* (1910). — H. Gauthier-Villars, *La princesse Palatine*, dans la *Grande Revue* (1907). — D'Haussonville et G. Hanotaux, *Souvenirs sur Mme de Maintenon* (1903-4). — J. Lair, *Louise de La Vallière* (1907). — J. Lacour-Gayet, *L'éducation politique de Louis XIV* (1898). — J. Lemoine, *Mme de Montespan et la legende des poisons* (1908). — Lemoine et Lichtenberger, *Trois familiers du Grand Condé* (1909) ; *De La Vallière à Montespan* (1905). — P de Nolhac, *Histoire du château de Versailles* (1900 et suiv.). — A. Pératé, *Versailles* (1905). — G. Piton *Marly-le-Roi* (1904). — A. Taphanel, *La Beaumelle et Saint-Cyr* (1898).

CHAPITRE VIII

LA SPLENDEUR (1661-1678)

I. Les forces de la France : Les ministres. L'armée. — II. Premiers succès. Guerre de Dévolution. — III. Guerre de Hollande.

I

Déjà sur son déclin au temps de Richelieu, l'Espagne paraît moribonde en 1661 : sans doute Philippe IV, son roi, sorte de fétiche dont l'étiquette commande les gestes et les pensées, règne toujours sur des territoires si vastes que le soleil, dit-on, ne s'y couche jamais, et le souvenir de la grandeur passée, non moins que cet orgueil national, où le plus gueux des hidalgos sait s'embosser comme dans sa cape, valent encore du prestige à la monarchie espagnole ; mais elle est minée par la bureaucratie, accablée sous le poids d'un clergé immense, ruinée sans espoir puisque sa population, qui diminue sans cesse, vit « noblement », sans travailler : squelette fièrement drapé d'oripeaux, elle ne se soutient qu'en s'appuyant sur ses alliés. — Le Habsbourg de Vienne n'est pas beaucoup plus puissant que celui de Madrid : l'empereur Léopold I[er] règne à des titres divers sur des races qui s'entendent mal ; de plus, il lui faut faire face aux Turcs qui l'attaquent et à la Ligue du Rhin qui le menace au nom du roi de France. Car les princes d'Allemagne tendent à Louis XIV la main et le chapeau ; la plupart sont ignorants, brutaux, ivrognes, vénaux, égoïstes, particularistes et dénués

du sentiment national. — Les États libres d'Italie paraissent en pleine décadence et le reste de la péninsule est comme une colonie européenne. — La puritaine Angleterre respecte par loyalisme, mais ne comprend pas du tout le roi qu'elle a rétabli en 1660 : Charles II Stuart, seigneur charmant et « poli » à la française, élevé dans notre pays qu'il aime, prétend restaurer le papisme et le pouvoir absolu dans son royaume; quand elle le devinera, la vieille Angleterre entreprendra de le mettre à la porte, mais durant qu'elle y travaillera, elle ne sera pas trop dangereuse pour ses voisins. — La Suède détient en 1661 un domaine considérable, mais elle manque toujours d'argent, sans les subsides de Louis XIV elle ne peut rien; d'ailleurs, elle est la cliente de la France depuis trente ans. — A côté d'elle, l'immense Russie n'est qu'en formation. Le Danemark ne compte plus guère. La Pologne s'affaiblit, et ses voisins jettent des regards concupiscents sur son territoire; en 1663, Colbert travaillera avec ardeur, mais en vain, à lui faire élire roi un des Condé.

Cependant, il s'est formé sur les basses rives de la mer du Nord un État nouveau, petit par sa population, mais grand par sa richesse et son courage : c'est la république des Provinces-Unies. Depuis la décadence de l'Espagne, elle est devenue la première puissance maritime : elle s'est emparée de presque toutes les colonies portugaises, et ses navires, protégés par une flotte de guerre redoutable, font à eux seuls presque tout le commerce de l'Europe, soit qu'ils voyagent au long cours de la Chine au Brésil, soit qu'ils cabotent, transportant de port en port le poisson salé d'Amsterdam, les épices de Batavia, les moutons et les bœufs des polders, la laine des manufactures hollandaises, les bateaux construits à Saardam. La banque d'Amsterdam passe pour la première du monde. L'Université de Leyde compte 2 000 étudiants. L'imprimerie hollandaise publie les travaux de Grotius, de Vossius, de Huygens et les fameuses gazettes politiques qui paraissent en toute liberté. C'est en Hollande que Descartes a composé le *Discours de la Méthode*, que

Spinoza pense, que Franz Hals, Ruysdaël, Rembrandt, Potter, Cuyp, Jean Vermeer peignent. Ce petit pays énergique et florissant, animé par un homme indomptable, sera le plus terrible adversaire du grand Roi.

Pourtant, en 1661, si florissantes que soient les Provinces-Unies, et quoique Louis XIV lui-même ne dédaigne point de marquer beaucoup de considération à M. le Grand Pensionnaire de Hollande, il n'apparaît pas qu'elles puissent entrer en comparaison avec la France, non plus d'ailleurs qu'aucun pays d'Europe. C'est d'abord que notre nation compte peut-être vingt millions d'habitants, autant que l'Allemagne et l'Autriche réunies, et presque quatre fois plus que l'Angleterre qui n'en a alors que cinq ou six. Telle que l'ont faite l'administration de Richelieu et les traités de Westphalie, cette grande France domine autant les autres États par sa force et sa discipline que son souverain lui-même surpasse le consciencieux mais découragé empereur Léopold Ier, le roi d'Espagne Philippe IV, laconique idole d'un pays épuisé, et le besogneux et vénal roi d'Angleterre Charles II.

Louis XIV est servi par les plus adroits ministres, comme il l'est par les plus glorieux généraux. Son secrétaire d'État des Affaires étrangères, c'est Hugues de Lionne. Neveu d'Abel Servien, et ayant appris dès l'enfance son métier de ministre, Lionne a travaillé sous les ordres de Mazarin et garde les méthodes de cet incomparable diplomate. Il a pris part aux négociations de Westphalie, inventé pour le traité des Pyrénées ce fameux petit *moyennant* qui subordonnait la renonciation de l'infante au paiement de la dot, travaillé à la Ligue du Rhin, voyagé en qualité d'agent politique dans toute l'Europe dont il connaît à merveille les intrigues et les secrets. C'est un homme de plaisir, paresseux par volupté, mais infatigable et passant les nuits au travail quand il est nécessaire, vif, fin, énergique, rompu aux affaires et souple comme feu « ce pauvre M. le Cardinal » lui-même, spirituel, cultivé, avec une imagination tempérée par un bon

sens de classique, grand joueur, grand ami des femmes, et si charmant au reste que Mazarin, pendant son exil de 1651, ne craignait aucun de ceux qui essayaient de prendre sa place auprès de la Reine autant qu'il redoutait Hugues de Lionne, son cher élève.

Lionne mourut en 1671, usé par le travail et par la fête, et fut remplacé par Arnauld de Pomponne, qui ne lui ressemblait que par le mérite. Pomponne, qui, jadis, avait beaucoup fréquenté à l'hôtel de Rambouillet, était resté honnête homme « à l'ancienne mode », et, diplomate, il avait « un art, une dextérité singulière à prendre ses avantages en traitant, une finesse, une souplesse sans ruse qui savoit parvenir à ses fins sans irriter. » Mais il n'était pas bourreau de travail comme Colbert : il goûtait les entretiens à la ville et les correspondances avec Mme de Sévigné, bref il cultivait l'amitié, comme si l'adoration du dieu de Versailles eût pu s'accommoder des affections particulières ! Même, il lui arrivait de quitter la Cour, et sans montrer aucun désespoir, pour s'aller reposer dans ses terres.... Colbert et Louvois minèrent de leur mieux un rival si impertinent, et Pomponne, qui joignait à ses autres torts celui d'être suspect de jansénisme et neveu du grand Arnaud, fut disgracié en 1679, à l'occasion de l'affaire Matthioli. D'ailleurs, son mérite était si indiscutable qu'il redevint ministre en 1691. Il mourut quatre ans plus tard.

Si Colbert et Louvois s'étaient unis pour renverser Pomponne, c'est que chacun d'eux comptait mettre en sa place un homme à lui. Colbert l'emporta : le Roi nomma son frère, Colbert de Croissy. Celui-ci avait l'humeur âpre et rapace de son aîné, la même complaisance envers les grands du monde, et un esprit « fort pesant », selon d'Ormesson, mais savoureux. Professionnellement, c'était un habile homme d'affaires, rusé comme un Normand, propre à tout, plein de ressources. — Son fils, Colbert de Torcy, épousa la fille de Pomponne et lui succéda : il se montra bon diplomate, adroit et sûr : comme Lionne, comme Louvois, comme

Seignelay, il avait fait dès l'adolescence l'apprentissage de son métier de ministre.

Tels furent les principaux diplomates de Louis XIV. Il y faudrait joindre Turenne et même Condé (dont la disgrâce fut très courte, contrairement à ce que l'on a cru longtemps). Mais le vrai directeur de la politique extérieure, ce fut le Roi lui-même : il connaissait le métier pour l'avoir appris de Mazarin et y travailler chaque jour avec cette régularité solaire qui faisait l'admiration de ses courtisans et fait encore la nôtre. Judicieuse et prudente au début, sa politique devint follement orgueilleuse quand il le devint lui-même.

Les secrétaires d'État de la Guerre furent d'abord Le Tellier et son fils Louvois. Michel Le Tellier était un homme de robe, intelligent, joli garçon, insinuant, doux, — et si modeste ! Spanheim nous parle de son « éloignement naturel de tout ce qui ressentoit la fierté » : ce fut à peine, en effet, s'il augmenta son train quand il fut chancelier. « Dans le commerce de la vie, il ne jetoit jamais que des fleurs (c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit espérer de son amitié) », déclare Choisy. « Il excelloit en patelinage », assure rudement l'honnête Saint-Hilaire. « Il avoit un peu de penchant à la rancune », complète Gourville. Et Saint-Simon dit tout quand il nous le peint « délié, adroit, souple, rusé, modeste, toujours entre deux eaux, toujours à son but, plein d'esprit, de force et en même temps d'agrément, de douceur, de prévoyance », etc., etc. Au demeurant, le doux Le Tellier était un administrateur excellent. En 1661, à cinquante-huit ans, et secrétaire d'État depuis 1643, il avait déjà indiqué les grandes lignes des réformes qui se réalisèrent plus tard. A partir de 1662, il obtint pour son fils Louvois le droit de « signer » avec lui; mais il continua de diriger les services jusqu'à 1677 environ, en sorte qu'il est injuste d'attribuer à Louvois tout le mérite des réformes : Le Tellier fit au moins autant que lui, et Louis XIV s'entendait non moins bien à l'intendance militaire qu'à la diplomatie.

En 1661, Louvois avait vingt-deux ans, un de moins que le Roi, et, depuis l'âge de quinze ans, la « survivance » de son père lui était assurée. De ce père il tenait une figure agréable, dont il augmentait l'effet sur les dames par le soin qu'il apportait à sa mise, mais dont on ne saurait toutefois assurer qu'elle lui valait autant de succès auprès des belles que sa place de ministre. Par ailleurs, le marquis de Louvois ne ressemblait guère au modeste M. Le Tellier : aussi brusque, cassant, emporté et glorieux que son père l'était peu, grand, fort et sanguin, « d'un corps pesant et chargé de matière » (Spanheim), il « traitoit toute la terre haut la main, et sa férocité naturelle étoit toujours peinte sur son visage et effrayoit tous ceux qui avoient affaire à lui » (Saint-Hilaire); bref c'était « le plus grand commis et le plus grand brutal que l'on pût voir » (V. Siri). Sa faveur tenait d'abord à son mérite qui était non pareil dans les choses de la guerre; mais ensuite à ce qu'il avait su se poser en élève du Roi : Louis goûtait fort cet habile homme qui lui demandait des leçons et des conseils, et qu'il pensait former aux affaires; — enfin, à son adresse à encourager le penchant du Roi pour la guerre comme à en flatter les instincts de conquêtes : Louis XIV estimait que Louvois était par excellence le ministre de sa « gloire ». Et c'est à cause de cela que Louvois fut un homme néfaste : les mémoires du XVIIe siècle l'accusent tous d'avoir fomenté les guerres et poussé à la persécution religieuse sans autre raison que de rester « l'homme nécessaire » et de balancer l'influence de Colbert ; et il faut bien croire que les mémoires ont raison.

Souvent, au XVIIe siècle, on voyait pérorer dans les carrefours quelque gaillard au teint fleuri, bien vêtu, accompagné parfois de plusieurs soudards de bonne mine, escorté même de quelques jolies filles, qui faisait harmonieusement tinter une bourse d'écus à l'oreille des badauds, tandis qu'un de ses hommes brandissait sous leur nez pain blanc et volailles embrochées à une pique. C'était un bas-officier racolant des

hommes pour son capitaine. Les engagements se concluaient entre deux brocs au cabaret voisin, et tant pis pour la nouvelle recrue qui protestait une fois dégrisée : le racoleur n'était jamais en peine de trouver des témoins pour jurer de l'avoir vue boire à la santé du Roi.

Une fois les recrues enrôlées, il s'agissait de les vêtir. Au début du règne, seules les troupes de la Maison du Roi avaient l'uniforme, mais l'usage d'habiller les hommes « tout d'une parure » se répandit peu à peu dans le reste de l'armée : vers 1673, il sera presque universellement adopté.

En avril 1665, l'italien Locatelli assiste à une de ces grandes parades militaires que Louis XIV aimait à offrir aux dames dans la plaine Saint-Denis. Les Suisses gigantesques, sous leurs bonnets de velours noir à panaches bleus, blancs et rouges, défilent les premiers, au son du fifre et du tambour, la hallebarde sur l'épaule; et ils sont uniformément vêtus d'une ratine bleue et rouge, qu'agrémentent des passements ornés eux-mêmes de houppes en soie et argent. Passent après eux, sur de hauts chevaux blancs ou pommelés, à housses zinzolin, les Grands Mousquetaires dont les casaques en drap bleu sont brodées sur le dos et la poitrine d'une croix d'argent entourée de rayons d'or, avec le chiffre du Roi. Puis viennent les Petits Mousquetaires, sans tresse d'argent sur leur casaque, montés sur des chevaux noirs à housses bleues décorées d'un L. à couronne d'or. Enfin les soldats, en drap gris brun, ou bleu, ou rouge, une cravate de taffetas noir brodé d'argent nouée autour du cou. Le jeune Roi cavalcade sur un grand coursier gris pommelé, dont la selle et la housse, couvertes d'or et de pierreries, sont de la nuance d'une « rose sèche vive », et les étriers de vermeil : plusieurs fois Sa Majesté changera de monture, et « tous ces chevaux, joyeux et fiers de porter le Roi, ne faisaient que courir et danser ». Deux larges rubans couleur de feu, comme l'immense panache qui décore son chapeau, retiennent la longue chevelure de Louis ; son collet de point de Venise flotte autour de son hausse-col doré ; son justaucorps de moire

bleu clair, tellement soutaché d'or et d'argent qu'on en distingue à peine la teinte, est déboutonné sur une simarre à la Polonaise, en brocard, que rehaussent de larges galons d'or garnis de brillants; deux gros diamants étincellent comme des étoiles à la pointe des deux lys d'or qui bouclent son ceinturon à l'antique; ses larges chausses à la Wallonne l'entourent comme une petite jupe; des jarretières couleur de feu et d'or retiennent ses bas qui sont de la même nuance tabac que ses souliers de veau d'Angleterre, et des boucles d'or et de diamants fixent à ses pieds des éperons d'émail violet. A la main il porte une badine « tordue comme deux serpents enlacés », faite d'un bois noir et flexible qu'on dit qui vient de la Chine : cadeau de Mazarin, de même que la petite épée qui pend au côté de Sa Majesté... Fait de la sorte, et beau comme le dieu Mars, certes le jeune guerrier qu'adore La Vallière ne ressemble guère au Roi noblement, mais sobrement vêtu d'un brun à peine rehaussé d'or, que Saint-Simon et la seconde génération du Grand Siècle connaîtront.

Sous Louis XIV, un fantassin touche 5 sols par jour, un cavalier 15, et un dragon reçoit 11 sols. Les appointements du capitaine ne sont que de 75 livres par mois. Mais il ne lui faut pas beaucoup d'habileté pour accroître considérablement son revenu. Au temps de Louis XIII, c'était presque une règle que les compagnies d'infanterie française, composées sur le papier d'une soixantaine d'hommes, et payées en conséquence, ne le fussent en réalité que de quinze ou vingt; les jours où le commissaire des guerres venait inspecter leurs troupes, les capitaines complétaient leurs effectifs par des *passe-volants* : laquais, goujats, gueux de toutes sortes, embauchés pour quelques heures, habillés, équipés, et qui défilaient, mêlés dans les rangs aux soldats véritables. Le Tellier et Louvois firent de leur mieux pour supprimer cette pratique : jamais ils n'y réussirent tout à fait.

Au-dessus des simples soldats, il y avait l'*anspessade* ou soldat de première classe, le *corporal* ou caporal, et le *sergent* qu'on appelait *maréchal des logis* dans la cavalerie;

ces bas officiers ne pouvaient espérer, sauf dans des cas exceptionnels, devenir officiers. Ceux-ci étaient l'*enseigne* ou sous-lieutenant (*cornette* dans la cavalerie), le *lieutenant*, le *capitaine*, le *major*, le *lieutenant-colonel*, le *colonel*. Au-dessus d'eux, les officiers généraux : *brigadier*, *maréchal de camp*, *lieutenant général*. Enfin les *maréchaux de France*. Sous Louis XIII, les généraux commandaient tour à tour, et nous avons dit l'inconvénient de cet usage. Ils cessèrent de « rouler » entre eux après l'ordonnance de 1675 qui établit « l'ordre du tableau », c'est-à-dire qu'elle décida que le plus ancien en grade aurait toujours le commandement sur ses égaux.

Tous les officiers, même généraux, n'étaient point nobles, il s'en faut de beaucoup : Catinat et Gassion étaient fils de magistrats, bien d'autres, roturiers, comme Saint-Hilaire ou Gangnières qui avait pour père un boucher de Jargeau. Le mérite de Louvois fut d'établir que désormais le grade serait tout, la noblesse rien : duc ou marquis, il fallut obéir à son supérieur, et l'on sait assez par Mme de Sévigné comment le fils de Le Tellier savait rappeler à leur devoir les officiers de Cour.

M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret : « Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état. — Monsieur, dit-il, je ne le savois pas. — Il faut le savoir, dit M. de Louvois ; l'avez-vous vue ? — Non, dit Nogaret. — Il faudroit l'avoir vue, Monsieur. — Monsieur, j'y donnerai l'ordre. — Il faudroit l'avoir donné. Il faut prendre parti, Monsieur, ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est officier ». (4 février 1689.)

Simple hobereau morvandiau, Sébastien Le Prestre de Vauban passa d'un seul coup du grade de capitaine à celui de brigadier, et devint maréchal de France. C'est que la nature l'avait doué d'un si merveilleux talent d'ingénieur militaire qu'il n'échoua jamais à aucun siège : « Ville défendue par Vauban, disait-on, ville imprenable ; ville investie par Vauban, ville prise » ; et c'était vrai. Le siège d'une place forte devint avec lui une opération dont les péripéties s'en-

chaînèrent logiquement et nécessairement « comme les cinq actes d'une tragédie ». Pour la défense, il inventa les forts à ras du sol, et remplaça par des fossés les hautes murailles d'autrefois, insuffisantes désormais contre les boulets : il créa les *chemins couverts*, les bastions dessinés de manière que leur feu croisé prît toujours d'enfilade les fossés. Par son effort, la France s'entoura d'une ceinture de fortifications si solides qu'elles s'opposèrent à l'ennemi jusqu'à la Révolution, et si belles que les ruines en font encore l'honneur de nos villes. « C'étoit un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avoit fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce ». Il ne l'était point, très ménager de la vie humaine, au contraire, et ennemi des « bombarderies » injustifiées. En 1707, à soixante-quatorze ans, ému par la souffrance populaire, l'honnête Vauban publia un livre, intitulé la *Dîme royale*, où il s'indignait contre les traitants et demandait avec bon sens qu'on proportionnât effectivement les charges de chacun à son revenu. Les financiers ne lui pardonnèrent point cela : il fut disgracié.

Le grand point de la réforme de Le Tellier et Louvois, aidés par Vauban, fut l'organisation de l'artillerie et celle des services administratifs. Jusqu'en 1669, l'artillerie était une sorte d'entreprise commerciale : les officiers d'artillerie, qui n'étaient pas beaucoup plus militaires que les officiers de la Cour des Aides, par exemple, traitaient à forfait avec le Roi pour établir des batteries, et leurs hommes étaient de simples ouvriers ou des soldats empruntés aux autres corps. Louvois créa des troupes spéciales d'artillerie. Puis il organisa, à proximité des frontières, des *magasins* de vivres et de fourrages : grâce à lui, la cavalerie put tenir la campagne avant même que l'herbe eût repoussé aux champs et les troupes subsister en pays ruiné ; avantages dont les maréchaux de Sa Majesté ne manquèrent pas de profiter avec art.

Car c'est alors que la guerre ressemble vraiment à une partie d'échecs. Sur le champ des opérations, repéré, déli-

mité, les généraux commencent tous les ans la partie au printemps. Lorsque, après des manœuvres compliquées, un des adversaires a perdu ou gagné une ou plusieurs pièces — villes ou places fortes, — alors vient la grande bataille : du sommet de quelque coteau, où lui apparaît tout le terrain du combat, tout l'échiquier, le maréchal fait avancer ou reculer habilement ses beaux régiments... Échec et mat, le perdant range son jeu : « on remet les pions dans leurs boîtes ou les régiments dans leurs quartiers d'hiver, et chacun va à ses petites affaires en attendant la partie ou la campagne suivante »...

II

Louis XIV, qui se proposait d'acquérir le renom d'un grand monarque, ne concevait point pour cela d'autre moyen que les conquêtes et la guerre : or, l'adversaire traditionnel du roi de France, c'était le roi d'Espagne. D'autre part Hugues de Lionne ne pouvait que se sentir porté à continuer la politique de Mazarin, qui était aussi la sienne, et à réaliser les avantages que le mariage espagnol et le traité des Pyrénées avaient été apparemment conclus pour assurer quelque jour. C'est pourquoi il n'est pas absurde de croire, avec Mignet, que « la succession d'Espagne fut le pivot de toute la politique de Louis XIV ». Mais il ne l'est pas davantage de croire tout le contraire, car la fameuse phrase de Mignet n'est au juste qu'une hypothèse. On voit seulement, en effet, dans la correspondance des ambassadeurs, des ministres et du Roi, que les projets et les entreprises diplomatiques du règne furent très divers, changèrent, naquirent des conjonctures, s'interrompirent ou se développèrent selon les événements. Que Louis XIV ait eu pour pensée directrice la succession d'Espagne, qu'il ait souhaité de réunir dans sa maison les deux plus illustres couronnes du monde et de reconstituer à son profit une puissance supérieure à celle

de Charles-Quint, il se peut, mais on n'en sait rien... Au XVIIe siècle, en tout cas, un tel rêve n'aurait rien eu de chimérique : on considérait encore les peuples comme les propriétés et les héritages des monarques, et leurs destinées se décidaient entre les diplomates comme celles des fortunes privées se débattent entre des hommes d'affaires : pourquoi Louis XIV aurait-il renoncé à joindre à ses propres biens, qui étaient la France, les biens qui devaient revenir à sa femme, et qui étaient l'Espagne ? — Quels que soient ses projets, on le voit dès son avènement s'y préparer longuement, parce qu'il est prudent et patient, en renforçant et en perfectionnant son armée. Cependant il essaye sa puissance en quelques petites affaires.

A cette époque, on admettait qu'un ambassadeur représentait la personne même de son maître : il s'en suivait que l'ordre de préséance des divers ambassadeurs dans les cérémonies officielles était très important, et que, d'autre part, leur âge ou leur qualité particulière n'avait rien à y voir. D'un commun accord, l'envoyé de l'Empereur passait le premier, mais l'envoyé de France prétendait à marcher le second, à quoi l'envoyé d'Espagne ne prétendait pas moins. L'an 1661, à Londres, cette compétition tourna mal : lors de l'entrée solennelle de l'ambassadeur de Suède, le carrosse du baron de Watteville, représentant de Philippe IV, voulut prendre le pas sur celui du comte d'Estrades, représentant de Louis XIV ; ce fut une bataille avec morts et blessés ; mais les gens de l'ambassadeur de France, moins nombreux, durent céder. Aussitôt Louis XIV exigea des excuses de son beau-père : il les obtint, avec la révocation de Watteville et la promesse que les ambassadeurs d'Espagne renonceraient désormais dans toute l'Europe à « concourir » avec les siens.

Peu après (1662), comme le roi d'Angleterre prétendait que les vaisseaux étrangers saluassent les premiers son pavillon sur les « mers d'Angleterre », Louis XIV écrivit une lettre très fière (un peu trop, même, pour le bon goût) ; et Charles II dut céder dans cette « affaire du pavillon ».

Enfin, la même année 1662 vit à Rome l'affaire de la garde corse. Le Roi avait envoyé auprès du Saint-Siège le moins patient des hommes : le duc de Créqui, et il lui avait donné pour instructions secrètes de se montrer insupportable, à quoi Créqui réussit sur l'heure, car, si son premier entretien avec Sa Sainteté fut froid, le second déjà fut aigre et le troisième tout à fait orageux. L'impérieux Alexandre VII ni ses cardinaux n'étaient pas accoutumés à se voir traités de la sorte. Le 20 août 1662, une rixe s'éleva entre des gens de M. de Créqui et plusieurs soldats corses du Pape ; secourus par leurs camarades, ceux-ci tirèrent sur le palais Farnèse et sur le carrosse de l'ambassadrice. A l'instant, Créqui sort des Etats du Saint-Siège, et le Roi confisque Avignon, puis rassemble une armée à grand bruit. Finalement le Saint-Père dut licencier sa garde corse, élever une pyramide expiatoire, et aussi accorder satisfaction aux ducs de Parme et de Modène, protégés de Louis XIV, sur de certains territoires ; enfin, en juillet 1664, le cardinal Chigi vint lire à Fontainebleau une déclaration d'excuses : « ce fut le premier légat de la Cour romaine qui fut jamais envoyé pour demander pardon », assure avec joie M. de Voltaire.

Cependant Louis XIV avait hâte d'essayer sa belle armée. En 1663, 120 000 Turcs ayant envahi la Hongrie, il offrit à l'Empereur 60 000 soldats, 30 000 comme roi de France et 30 000 comme membre de la Ligue du Rhin. Inquiet, le pauvre Léopold n'en osa accepter que 6 000, commandés par Coligny. Le 1er août 1664, les Turcs furent battus à Saint-Gothard par Montecuculli. Les troupes françaises avaient pris une belle part à la victoire : on raconte que, lorsqu'il vit nos gentilshommes sous leurs perruques blondes, leurs plumes, leurs rubans et leurs dentelles qui flottaient au vent, le grand vizir Kœprilü demanda quelles étaient ces jeunes filles ; et que, de son côté, La Feuillade, devenu le chef des nôtres par la mort de Coligny, leur aurait tenu ce discours bref, mais éloquent : « Camarades, il y a trois cents lieues pour aller d'ici à Vaugirard et point d'autre chemin pour y

aller que de passer sur le ventre de ces b....-là. Marchons !... » Ils marchèrent, et à leur première charge Kœprilü se trouva fixé par la fuite de ses Turcs sur la valeur, sinon sur le sexe des jeunes personnes de M. de La Feuillade.

Dès 1662, Louis XIV avait fait remarquer à son beau-père que, la dot de Marie-Thérèse n'ayant pas été soldée dans les délais fixés, il convenait, en conséquence, d'annuler la renonciation de l'infante au trône. Aussi bien, déjà Hugues de Lionne travaillait à former un faisceau d'alliances contre l'Espagne. — Devenu beau-frère de Louis XIV par le mariage de sa sœur Henriette avec Philippe d'Orléans, le besoigneux roi d'Angleterre obtient en 1662, par les soins du Roi, l'infante du Portugal et sa belle dot (Tanger et Bombay), et nous revend pour 5 millions Dunkerque et Mardick (bonne affaire). — En Allemagne, l'Empereur, inquiet du péril turc et combattu à la Diète même par les clients de Louis XIV, se verrait bien empêché de secourir l'Espagne. — En 1663, on traite avec le Danemark. — La Suède paraît toujours enchaînée par l'argent français. — Enfin, avec les Provinces-Unies même, Lionne signe un traité d'alliance en 1662. Mais ce traité-là ne saurait être qu'illusoire ; car, d'une part, la Hollande ne veut point de la grande France pour voisine immédiate, et, d'autre part, le Roi n'entend nullement renoncer aux prétentions de Marie-Thérèse sur les Pays-Bas espagnols. Ces prétentions, il les fonde ingénieusement sur une coutume de quelques provinces flamandes, que l'on appelle la loi de *dévolution*, et suivant laquelle les enfants, après la mort de leur père ou de leur mère, deviennent nu propriétaires de la fortune de ceux-ci, tandis que l'époux survivant n'en garde que l'usufruit. Selon la thèse de Louis XIV, Marie-Thérèse est donc devenue propriétaire, depuis le décès de sa mère, des territoires de la monarchie espagnole où la loi de dévolution est en usage, c'est-à-dire les Pays-Bas, et ces territoires devront lui revenir quand Philippe IV, qui en a seulement l'usufruit, sera mort... Les Hollandais n'admettent pas cette thèse le moins du monde ; elle ne tardera guère à faire naître un conflit.

En 1665, un événement imprévu vint déranger les manœuvres diplomatiques de Louis XIV : notre amie l'Angleterre attaqua notre alliée la Hollande, et la Hollande somma le Roi de tenir le traité de 1662... L'embarras du Roi fut grand, mais il ne songea pas à éluder ses engagements envers la République, dont la neutralité, sur laquelle il comptait, lui semblait nécessaire à la réussite de ses projets aux Pays-Bas. Comme le traité lui laissait un délai de quatre mois pour intervenir, il essaya d'abord de faire accepter sa médiation aux deux puissances. Mais ayant échoué, et comme Philippe IV venait de mourir sans laisser d'autre héritier qu'un enfant de son second lit (17 septembre 1665), il ne songea plus qu'à se débarrasser au plus vite de cette guerre pour avoir les mains libres contre l'Espagne. Sur terre, ses troupes marchèrent donc contre l'évêque-brigand de Munster, Bernard de Galen, qui prenait à revers les Hollandais. Sur mer, sa flotte cingla vers celle de Ruyter, sans pouvoir la joindre, il est vrai, par suite de l'insuffisance des vaisseaux français à cette époque. Et aussitôt qu'il vit que ses alliés les Hollandais commençaient de prendre l'avantage sur leurs adversaires, Louis envahit les Pays-Bas espagnols avec 50000 hommes et Turenne, pour y occuper ce qui revenait à Marie-Thérèse en vertu du fameux droit de dévolution (mai 1667).

Le gouverneur, Castel Rodrigo, n'avait que très peu de soldats : car la guerre contre le Portugal retenait en Espagne les meilleures troupes de Sa Majesté Catholique. Louis XIV fit donc une véritable moisson de places fortes : en deux mois et demi de campagne, par une simple marche militaire, il s'empara de la Flandre ; après quoi il revint triompher en France, tandis que l'armée prenait ses quartiers d'hiver.

L'émotion de l'Europe fut grande à la nouvelle de cette foudroyante conquête. La Hollande s'affola, mais sa lutte contre l'Angleterre n'était pas encore terminée... Enfin elle réussit à signer la paix à Breda sous les auspices de Louis XIV (juillet 1667) : six mois plus tard, les Provinces-Unies for-

maient avec leur plus récente ennemie, l'Angleterre, et avec la Suède une ligue contre la France.

Mais Louis XIV avait eu le temps de combiner un nouveau coup de main. A la fin de janvier 1668, 15 000 hommes, amenés de divers côtés, se rassemblent ponctuellement en Bourgogne, gouvernement du grand Condé. Le 3 février, M. le Prince envahit à leur tête la Franche-Comté. Le 7, Louis XIV arrive à l'armée à franc-étrier : il a couru 250 kilomètres à cheval. Douze jours plus tard, quand il repartit pour Saint-Germain, la conquête de la Comté était faite ; elle avait demandé moins de trois semaines, le quart de ce qu'il avait fallu pour celle de la Flandre. Les Espagnols écrivirent que « le roi de France aurait pu se contenter d'envoyer ses laquais pour prendre possession de la Comté ».

Louis XIV aurait volontiers continué la guerre et poursuivi ses succès. Mais les Suisses, peu rassurés sur leurs nouveaux voisins, s'agitaient ; le Portugal s'accordait avec l'Espagne ; enfin le Roi venait d'apprendre la Triple-Alliance anglo-suédo-hollandaise. Il s'en trouva « piqué au vif » : sa conduite avait été fort correcte envers les Provinces-Unies, et il croyait qu'en retour elles le laisseraient faire tranquillement ses affaires. Poussé par Colbert, il résolut dès lors de les châtier. Mais, toujours prudent, et jugeant qu'il n'avait pas encore assez de troupes ni d'alliés pour s'engager dans cette entreprise, il signa à Aix-la-Chapelle un traité d'une modération qui étonna (2 mai 1668) : l'Espagne en effet y recouvrait la Franche-Comté et n'y perdait que les places de Flandre.

III

Colbert, plus que personne, causa la guerre de Hollande. Certes, le Roi avait beaucoup de raisons d'en vouloir aux Provinces-Unies. D'abord, celle que nous venons de dire : les Hollandais s'étaient opposés à ses progrès par la Triple-Alliance. Ensuite, leurs gazettes ne cessaient de tourner en

ridicule le Roi Soleil : à l'occasion des négociations de 1668, ils avaient fait frapper des médailles comme celle-ci où l'on voyait cinq cavaliers au-dessous d'un soleil avec cette légende : *Stetit sol in medio cœli*[1], et comme cette autre où la Hollande se vantait d'avoir « affermi les lois, épuré la religion, secouru, défendu, réconcilié les rois », etc. — ce qui était trop. Mais, de son côté, Colbert ne pouvait admettre que les Provinces-Unies répondissent à son tarif protectionniste de 1667 par des tarifs plus élevés et une sorte de « boycottage » de nos produits. Et cette désirable, cette grasse et insolente petite Hollande le tentait. Il poussa donc le Roi à la guerre.

Le gouvernement des sept Provinces-Unies était aussi républicain et décentralisé que celui de la France était monarchique et centralisé. A vrai dire, les Provinces, qui différaient entre elles par la langue, les mœurs, la race, à moitié allemandes, à moitié françaises, manquaient d'unité : c'était la persécution de Philippe II et la guerre contre l'Espagne qui avaient fait d'elles une patrie. Chacune d'elles et, dans chacune d'elles, chaque ville formait un petit État presque autonome, gouverné par une assemblée et, pour qu'une décision d'ordre général et intéressant la fédération fût adoptée, il fallait que les États généraux, composés des délégués des sept provinces, l'eussent votée *à l'unanimité*. Néanmoins, l'une des provinces, la Hollande, l'emporte de beaucoup sur les autres par la richesse et l'influence ; si c'est la Zélande qui nomme les ambassadeurs que l'on envoie en Angleterre, c'est elle seule qui désigne les ambassadeurs pour la France, la Suède et l'Allemagne (et voilà pourquoi, chez nous, on appelle généralement Hollande l'ensemble des Provinces-Unies) ; de même les États généraux, qui se réunissent dans un de ses villages, La Haye, suivent assez ordinairement ses avis et, par suite, son *grand-pensionnaire*, sorte d'administrateur politique, de ministre qu'elle nomme tous les cinq ans, devient le premier ministre des Provinces-

1. Bibliothèque royale de La Haye.

Unies. — En 1668, et depuis 1653, ce pensionnaire s'appelle Jean De Witt. Des cheveux bruns, des gros yeux saillants, une épaisse moustache ne le font pas beau. Mais c'est un homme intègre et un habile politique : laborieux, intelligent, adroit et souple d'esprit, parlant à merveille, il excelle aussi bien à ne mécontenter personne dans les États généraux qu'à louvoyer entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Et ce bourgeois républicain qui va à pied par les rues suivi d'un seul laquais, qui méprise la canaille, mais prie Dieu chaque jour de libérer son pays de la fureur des rois, fera une mort digne de Plutarque.

La bourgeoisie riche, cultivée et tolérante qui détient le gouvernement dans les sept provinces incline, comme son chef Jean De Witt, à la paix qui favorise le commerce et les arts. Mais il y a dans la république une foule de mécontents : petites gens qui aspirent à être admis comme le sont les bourgeois dans les municipalités, hobereaux-soldats qui souhaitent la guerre, prolétaires naturellement ennemis de l'aristocratie marchande, calvinistes fanatiques adversaires de la tolérance religieuse. Cette opposition a pour chef le *stathouder*. — A l'origine, chacune des provinces avait eu son stathouder particulier, sorte de président de son gouvernement, mais, depuis 1620, six provinces sur sept avaient pris l'habitude de nommer à cette charge un même homme : le prince d'Orange, chef de la maison de Nassau, qui était par ailleurs capitaine général des forces de l'Union. Or, le prince d'Orange, — nécessairement partisan de la guerre durant laquelle ses charges militaires lui valaient une influence plus considérable dans l'État et, en même temps, ennemi de la république bourgeoise de par sa naissance, — se trouvait de la sorte le chef naturel du parti de l'opposition au gouvernement et au grand-pensionnaire. — En 1651, ce dernier a remporté un grand succès sur son adversaire traditionnel le stathouder : Guillaume II d'Orange est mort sans enfants qu'un fils non encore au monde, et les États généraux ont saisi cette occasion pour déclarer inu-

tile de lui nommer un successeur. En 1668, il n'y a donc pas de stathouder. Mais Guillaume III d'Orange, fils posthume de Guillaume II, a dix-sept ans. Sa naissance le fait chef de l'opposition aux États généraux et ennemi du grand-pensionnaire. Les revers de la Hollande causeront la mort de Jean De Witt et son propre succès.

Durant quatre années, de 1668 à 1672, Louis XIV se prépara méthodiquement à la guerre contre les Provinces-Unies. — En Angleterre, Charles II s'offrit de lui-même. Il nourrissait secrètement divers projets, comme de rétablir dans son royaume le catholicisme et le pouvoir absolu. Mais on avouera qu'il lui était difficile de demander pour cela des subsides à son Parlement. Il en demanda donc à l'ambassadeur de France, Colbert de Croissy. Pour achever de le décider à se vendre, on lui envoya sa sœur, la charmante Madame Henriette. Elle revint avec le traité de Douvres (1670) et l'alliance de Charles II. — La Suède, elle, se mit aux enchères. Louis XIV offrait 200 000 écus; la Hollande en proposa davantage : enfin la France l'emporta à la dernière heure pour 400 000 écus (1672). — Contre l'Empereur, le Roi encouragea en secret les Hongrois, toujours prêts à s'insurger. — En Pologne, il négocia pour placer sur le trône un prince français : Condé, par exemple. — Enfin, en Allemagne, les louis français réussirent comme de coutume. — Et pendant que Lionne et Pomponne tressaient ce réseau d'alliance, Vauban fortifiait les places de Flandre où la Cour fit un voyage fastueux en 1670, et Le Tellier et Louvois réunissaient des approvisionnements immenses et une armée de 120 000 soldats, telle que l'Europe n'en avait peut-être jamais vu d'aussi nombreuse.

A tout cela, les Provinces-Unies ont à opposer 80 000 hommes peut-être, obtenus avec peine des États généraux, car la pacifique bourgeoisie n'aime pas à ouvrir sa bourse pour les gens de guerre. Et ces 80 000 hommes, répartis dans des places à moitié démantelées, sont mal instruits et fort démunis de vivres et de poudre : Louvois, en effet, s'est pro-

curé en Hollande même, on ne sait trop par quel trafic, une partie des munitions de l'armée française. — Mais ces mauvaises troupes sont commandées par le jeune Guillaume d'Orange, qu'il a bien fallu nommer capitaine-général. Maigre, les épaules voûtées, le nez crochu entre des joues en ravines, le visage couturé par la petite vérole, asthmatique, toujours souffrant, ce prince porte dans un corps débile une des âmes les plus énergiques qui furent jamais. Général pitoyable, sa ténacité lui tiendra lieu de talent : au lendemain des pires désastres, il se remettra à l'ouvrage avec son opiniâtreté flegmatique, et bientôt il reparaîtra menaçant. Il s'en faudra de peu que ce terrible homme, insensible au luxe, à la vanité, à l'amour, à la pitié, au plaisir, à tout, sauf à la passion politique, ne vainque la puissante France et ce Louis XIV dont il est fort exactement le contraire en toutes choses. — Mais, en 1672, il n'a que vingt et un ans, et les États généraux se sentent si faibles qu'ils écrivent humblement au Roi pour lui demander en quoi ils ont pu déplaire à Sa Majesté et lui offrir les satisfactions qu'elle désirera. Ils n'obtiennent qu'une réponse railleuse. Au printemps de 1672, Louis XIV et son allié Charles II entrent en campagne.

Le Roi, avec Turenne et 80 000 hommes, fut rejoint près de Maëstricht par Condé et 40 000 soldats, et, comme en 1667, ses premiers succès furent foudroyants : dès le début du mois de juin, son armée se trouvait déjà sur la rive droite du Rhin, et il ne lui restait plus que l'Yssel à franchir pour atteindre directement Amsterdam. Comme le prince d'Orange s'était retranché derrière cette profonde rivière avec 20 000 hommes, on résolut de le tourner par sa droite et de passer le Rhin qui n'était presque pas défendu ; et, tandis que Luxembourg occupait l'attention des Hollandais par un rideau de troupes, les éclaireurs cherchèrent un endroit où l'immense fleuve parût franchissable. « Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du

Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme Tolhuys, la *maison du péage* [au delà de Schenk]... Le Roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche : il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu du fleuve... Cet espace n'était rien parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très peu rapide » (Voltaire). Sur l'autre rive un seul régiment d'infanterie et quelques cavaliers ennemis faisaient mine de s'opposer au passage. Cependant que l'artillerie française les couvrait de projectiles, « la Maison du Roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque au nombre de 15 000 hommes; le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre ». Déjà la cavalerie hollandaise s'était mise en retraite et l'infanterie se rendait fort pacifiquement, lorsque le duc de Longueville, neveu de Condé, « la tête pleine des fumées du vin, tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : « Point de quartier pour cette canaille ! » L'infanterie hollandaise, désespérée, reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourne le coup qui lui fracasse le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités tirent main basse sur cette infanterie qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche ».

« Tel fut — ajoute Voltaire — ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. » Boileau le chanta avec zèle dans l'Épître qu'on sait. Mais Napoléon le considérait comme « une opération de quatrième ordre ». Quoi qu'il en soit, en apprenant l'arrivée de l'armée royale au cœur du territoire de la république, chacune des Provinces, affolée, rappela ses troupes particulières pour

tenter de se défendre, et le prince d'Orange, réduit à quelques milliers d'hommes, dut abandonner en toute hâte la ligne de l'Yssel. Alors, Nimègue, Arnheim, Zwolle, Utrecht, toutes les villes se rendirent aussitôt que sommées. « Un officier, nommé Mazel, mandait à M. de Turenne : « Si vous voulez m'envoyer 60 chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places », et ce n'était presque pas une fanfaronnade. Quelques cavaliers français poussèrent jusqu'à Muyden où se trouvent les principales écluses du Zuyderzée ; or Muyden est aux portes d'Amsterdam : déjà la grande ville était en proie à la panique ; les plus riches y songeaient à s'embarquer pour Batavia ; le conseil municipal délibérait pour rendre les clefs avant même que d'en être requis ; sans nul doute, si quelques troupes françaises se fussent présentées à ce moment, Amsterdam leur eût ouvert ses portes... Mais le Roi, Turenne et Louvois s'occupaient trop prudemment à prendre des villes au lieu de marcher droit sur la capitale. Retard irréparable : le 20 juin, en effet, jour même de la capitulation d'Utrecht, les États faisaient ouvrir à Muyden les écluses.

« La Hollande est une conquête de l'homme sur la mer ; c'est un pays artificiel, un pays qu'on a fait ». Si l'on coupe le système de digues et d'écluses dont elle arrête la mer sur ses rivages et maintient ses fleuves dans leur lit, aussitôt les eaux reprennent possession de leur domaine, s'étendent sur les campagnes, immergent les champs et les prairies et ne laissent plus apparaître que l'étroit lacis des routes en remblai. Déjà, en 1629, la Hollande s'était défendue contre l'envahisseur par l'inondation des rivières ; en 1672, elle rompit non seulement les digues des canaux, mais celles du Zuyderzée, et laissa la mer se répandre avec les cours d'eau. Résolution héroïque : toutes les belles maisons de campagne des riches marchands, avec leurs jardins exotiques, leurs plantes rares, leurs collections célèbres, furent perdues ; les troupeaux, les cultures disparurent ; et l'eau salée stérilise les champs pour des années. Mais aussi, « Ams-

terdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux », entourée de canonnières, car dès le 23 juin on n'y accédait plus qu'en bateau. Et la capitale fut sauvée par ce suicide du pays.

Des députés des États généraux étaient venus, cependant, demander la paix au Roi. Ils lui offrirent les villes du Rhin, le Brabant hollandais et une indemnité de 10 millions. En refusant, Louis XIV ne fit pas, comme on l'a dit, une grande « faute » ; il ne fut que prudent : il y a tout lieu de croire, en effet, que les propositions des Hollandais n'étaient pas sincères.

La république tout entière s'était tournée vers le descendant du Taciturne. Le 4 juillet, le jeune prince d'Orange fut élu stathouder. En août, Cornélis (frère de Jean De Witt), fut accusé d'avoir comploté pour empoisonner Guillaume d'Orange et mis à la question durant une heure et demie. Le 20 août, comme Jean était venu le visiter, la populace ameutée envahit la prison, traîna les deux frères dans la rue, les massacra, les dépeça et pendit leurs restes au gibet... Cependant, on avait renversé de nouvelles digues et les Français se trouvaient étroitement bloqués par les eaux. Le Roi était rentré en France, laissant le commandement à Luxembourg. Aux premières gelées, celui-ci voulut faire un coup d'éclat et partit d'Utrecht où était son quartier général pour gagner la Haye sur la glace. Mais tout à coup le dégel commença : son armée ne put rejoindre Utrecht que par une chaussée étroite et en marchant dans l'eau et la boue jusqu'à la ceinture. Peu après, Luxembourg faillit être coupé de ses communications : le prince d'Orange s'avança vers la Meuse, mais ne put prendre Charleroi (décembre).

Ainsi la fortune semblait changer. Avant de mourir, Jean De Witt avait réussi à conclure une alliance avec l'Électeur de Brandebourg et l'empereur Léopold, tous deux inquiets des progrès de la puissance française. Dès la fin de 1672, il fallut, en conséquence, détacher une armée pour tenir tête, sur le Rhin, aux troupes électorales et impériales ; Turenne en fut chargé. Mais, en 1673, le Roi qui jusque-là n'avait

commandé qu'avec l'aide de ses fameux capitaines, voulut montrer à l'univers qu'il savait faire la guerre tout seul, et, tandis que Condé en Hollande et Turenne sur le Rhin arrêtaient sans éclat les ennemis à sa gauche et à sa droite, Louis mit à grand bruit le siège devant Maëstricht, — qu'il prit en huit jours (juin 1673). Il avait avec lui le « sieur Vauban », à vrai dire.

Ce nouveau succès détermina la coalition contre la France : l'Empereur, le roi d'Espagne, le duc de Lorraine s'unirent au prince d'Orange (30 août 1673). En conséquence, « il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises... L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis et les autres monuments de la conquête étaient à peine achevés que la conquête était déjà abandonnée » (Voltaire). Encore Luxembourg, qui commandait la petite armée de Hollande, pensa-t-il être écrasé par les troupes plus nombreuses du stathouder : mais il sut tromper son adversaire par une feinte et ramener ses soldats sans encombre. — Ainsi, la France reculait maintenant. Et, en 1674, l'Angleterre, lasse d'une guerre qui gênait son commerce et où sa flotte avait été constamment battue par celle de l'amiral Ruyter, nous abandonna et fit sa paix avec la Hollande. Quand, à leur tour, les petits princes allemands eurent rompu avec Louis XIV, la France resta seule contre l'Europe.

Il fallut entretenir, en 1674, trois grandes armées en campagne, sans compter les troupes qui opéraient aux Pyrénées contre l'Espagne. La première, conduite par Condé, fut chargée de contenir les Hollandais et les Espagnols en Flandre ; la seconde, sous Turenne, d'arrêter les Impériaux en Alsace et en Lorraine ; la troisième, commandée par le Roi en personne — il s'était, comme l'année précédente, réservé le beau rôle — prit l'offensive en Franche-Comté, entra dans Dôle et Besançon, et Louis se trouva pour la seconde fois maître de la province en moins de six semaines (mai-juin 1674).

Condé avait à faire face, en Flandre, avec quarante ou cinquante mille hommes, aux soixante ou soixante-dix mille Hollandais, Espagnols et Impériaux du prince d'Orange. Il s'était retranché près de Charleroi, dans une position si bien choisie que les coalisés la jugèrent imprenable et préférèrent la tourner. M. le Prince laissa défiler paisiblement le gros de leurs forces, mais il tomba sur leur arrière-garde, composée d'Espagnols, et la mit en déroute à Seneffe. Aussitôt Guillaume s'arrête et se déploie sur son centre. Seconde et furieuse attaque de Condé. Les Hollandais reculent, mais, renforcé par les Impériaux, l'opiniâtre prince d'Orange reforme ses troupes sur les hauteurs du village de Fayt. Troisième attaque de Condé, qui se jette sur la gauche, puis sur la droite de l'ennemi sans pouvoir rompre ni l'une ni l'autre. A la fin, « il parut visiblement qu'il n'y avoit plus que M. le Prince qui eût envie de se battre encore » (La Fare). Dans la nuit, les deux armées épuisées se mirent en retraite, chacune de son côté. Les pertes étaient considérables : 8 000 hommes des plus beaux régiments français, 10 ou 12 000 hommes du côté des alliés. Ce fut, au total, une bataille indécise (11 août 1674).

Sur le Rhin, Turenne résistait à force d'habileté à des forces infiniment supérieures aux siennes : cette campagne de 1674-5, qui devait être pour lui la dernière, fut aussi la plus admirable. En juin et juillet 1674, avec 15 000 hommes, il surprend deux fois ses adversaires et leur inflige deux défaites, à Sinzheim et à Ladenbourg. Mais les forces des alliés s'accroissent sans cesse. Alors, sur les ordres de Louvois, Turenne ravage abominablement les riches et florissantes campagnes du Palatinat — afin d'en faire un désert qui s'oppose à la marche de l'ennemi sur l'Alsace ! Le bétail est enlevé, les récoltes détruites, les bourgs et les villages incendiés méthodiquement. Cruautés inutiles, d'ailleurs, car les coalisés envahissent paisiblement l'Alsace par le pont de Kehl, que leur livre la ville libre de Strasbourg. Turenne se précipite à leur rencontre avec les 30 000 hommes dont

il dispose, et réussit à les arrêter momentanément près de Strasbourg (octobre). Cependant, renforcés par les soldats de Brandebourg, les alliés sont à présent 60 000. Alors Turenne, comme s'il reconnaissait l'impossibilité de lutter davantage, se retire en Lorraine par le col de Saverne et s'établit dans ses quartiers d'hiver. Les ennemis, croyant les hostilités suspendues jusqu'au printemps, se répandent dans toute l'Alsace pour hiverner plus à l'aise. Mais tout à coup, le dernier jour de novembre, Turenne quitte ses cantonnements sans tambour ni trompette, fait défiler prestement son armée à l'abri des Vosges, du nord au sud, et, après vingt-sept jours d'une marche que le froid rend atrocement pénible, arrive à Belfort et tombe à l'improviste sur les alliés dispersés. En quinze jours, il les bouscule à Altkirch, à Mulhouse, à Colmar, et les rejette en désordre de l'autre côté du Rhin (janvier 1675). — Le plus beau, c'est qu'il avait fait tout cela en dépit de Louvois, qui lui prescrivait de se retirer sur la Champagne afin de s'opposer à la marche possible des alliés sur Paris : résister de la sorte « à Louvois tout-puissant ne fut pas la moindre marque de courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne » (Voltaire). Lorsque le grand maréchal arriva à Saint-Germain après un voyage qui n'avait été qu'un long triomphe, le Roi s'avança à sa rencontre, l'embrassa en présence de toute la Cour, et lui dit : « Vous avez relevé un lys de ma couronne ».

La campagne de 1675 fut la continuation de celle de 1674. Tandis que Condé manœuvrait contre Orange et que le Roi prenait selon son usage quelques villes de Flandre, Turenne eut comme adversaire, sur la rive droite du Rhin, l'illustre Montecuculli. Après plusieurs mois de savantes marches et contre-marches, le 26 juillet une grande bataille parut sur le point de s'engager à Salsbach entre les deux fameux généraux. M. de Turenne était content de la façon dont il avait rangé ses troupes : « Tout de bon, il me semble que ce n'est pas trop mal, et je crois que M. de Montecuculli trouveroit

assez bien ce que l'on vient de faire », avait-il déclaré dans la matinée. A deux heures, il monta à cheval et avança sur la ligne de bataille pour observer encore une fois les positions ennemies. Comme il passait près de quelques pièces de canon, M. de Saint-Hilaire lui dit, le chapeau à la main : « Monsieur, jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là. » Sur ces mots, un boulet emporte le bras et la main qui tenaient le chapeau de Saint-Hilaire, et frappe le grand maréchal au côté gauche... Ainsi mourut Turenne en pleine gloire, à soixante-trois ans. Toute l'armée, qui l'adorait, fut dans la désolation. MM. de Lorges et de Vaubrun s'en disputaient le commandement : « Lâchez la Pie, s'écriaient les soldats, elle nous conduira ! » (C'était la jument du maréchal)... Il fallut se replier sur le Rhin. Heureusement Condé vint remplacer Turenne et sut rejeter Montecuculli hors de l'Alsace. Mais ce fut, à lui aussi, sa dernière campagne : torturé par la goutte, presque impotent, il se retira dans sa terre de Chantilly, où il passa les dix années qui lui restaient à vivre à cultiver avec fougue l'art et les lettres.

Trois jours après la mort de son glorieux maréchal général, le 30 juillet, Louis XIV avait nommé huit nouveaux maréchaux de France, et parmi eux le duc de Luxembourg. Mais ce n'était là malgré tout, comme le disait Mme Cornuel, que « la monnaie de M. de Turenne » ; et la guerre mollissait. En Flandre, Louis XIV entrait dans Condé et dans Bouchain, mais il manquait là l'occasion d'une bataille rangée contre le prince d'Orange pour avoir pris conseil de ses généraux qui n'osèrent accepter la responsabilité « d'exposer la gloire du Roi » (1676). L'année suivante, tandis qu'il prenait encore Valenciennes et Cambrai, Monsieur remporta, avec l'aide de Luxembourg et d'Humières, la bataille de Cassel, et il reçut une balle dans sa cuirasse avec une indifférence dont les courtisans ne manquèrent pas de faire de l'héroïsme, et qui décida sur-le-champ le Roi, qui n'aimait pas la concurrence, à ne plus jamais confier d'armée à son frère. — En même

temps, sur le Rhin. Créqui, le meilleur disciple de Turenne, comme Luxembourg l'était de Condé, prenait l'avantage, à la façon de son maître, sur l'habile duc Charles de Lorraine ; enfin, dans la Méditerranée, un vieux loup de mer de soixante-six ans mettait deux fois en déroute, devant les côtes de la Sicile espagnole, la flotte commandée par le grand Ruyter. Ce gentilhomme — hobereau protestant des plus « épineux », vieux beau, en outre, et grand amateur d'eau de Hongrie et de cravates en dentelles, — s'appelait Abraham Du Quesne.

Malgré ces succès, et bien que la Hollande et la France fussent toutes deux très lasses, les négociations engagées depuis un an à Nimègue n'aboutissaient pas, d'abord parce que le stathouder s'opposait de toutes ses forces à la paix, ensuite parce qu'aucune des deux nations ne pouvait décemment abandonner ses alliés, ce qui compliquait fort la question... Et sur ces entrefaites, poussé par l'opinion publique anglaise qui était très hostile à la France « papiste », Charles II dut accorder sa nièce, la princesse Marie, fille du duc d'York, à Guillaume d'Orange, puis conclure un traité avec ce redoutable neveu (janvier 1678). Louis XIV supporta ce double coup en grand Roi et en habile homme : afin de montrer que la France était loin d'être abattue, il réunit sur-le-champ une nouvelle armée, s'empara d'Ypres et de Gand (mars 1678), et lança un ultimatum aux Provinces-Unies... Intimidées, celles-ci signèrent enfin la paix (Nimègue, août et septembre 1678).

L'Espagne payait pour tout le monde : en effet, si elle rentrait en possession de quelques villes comme Charleroi, Oudenarde, Courtrai et Gand, qui n'auraient formé pour nous que des positions avancées et isolées, elle nous cédait la Franche-Comté et les bonnes places de l'ancienne frontière : Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Condé, Saint-Omer, Ypres, Cassel, Maubeuge, etc. Quant à la Hollande, elle sortait indemne de la guerre, recouvrait même Maëstricht, et gagnait la promesse que les fameux droits de Colbert sur

les marchandises étrangères seraient supprimés. En somme elle triomphait, puisque c'était ce tarif même de 1667 qui avait causé les hostilités. Néanmoins la paix de Nimègue désespéra le stathouder pour cette raison qu'elle terminait la guerre. Quatre jours après qu'elle avait été conclue, Guillaume d'Orange attaquait Luxembourg près de Mons, au mépris des traités ; mais, repoussé une fois de plus, il voyait échouer son ultime chance de rallumer les hostilités.

Lorsque Louis XIV eut signé des accords avec l'Empereur et le duc de Lorraine, qui y perdirent, le premier, Fribourg, le second, les derniers tronçons de son duché qu'il ne voulut pas accepter mutilé comme on le lui offrait, — puis avec le Danemark et le Brandebourg, qui durent rendre à notre seule alliée, la Suède, ce qu'ils lui avaient pris, — la France resta plus grande et plus glorieuse qu'elle ne l'avait peut-être jamais été. A Nimègue, son Roi avait en somme imposé son ultimatum et paru dicter ses conditions à l'Europe. « Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses États la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre » (Voltaire), Louis XIV était indiscutablement un glorieux monarque. Toutefois il n'avait pas réduit l'insolente petite Hollande, et il dut se le dire...

Ouvrages a consulter : Voir les ouvrages déjà cités. — *Mémoires* de Saint-Hilaire. *Mémoriaux du Conseil de 1661*, publiés par Jean de Boislisle. Vast, *Grands traités du règne de Louis XIV*.

André, *Michel Le Tellier* (1906). — L. Delavaud, *Le marquis de Pomponne* (1911). — Gérin, *Louis XIV et le Saint-Siège* (1894). — Lefèvre-Pontalis, *Jean De Witt* (1884). — Legrelle, *La diplomatie française et la succession d'Espagne* (1888 et suiv.). — Michel, *Histoire de Vauban* (1896). — Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. — Pagès, *Le Grand Électeur et Louis XIV* (1905). — Pagès et Japiske, dans *Revue hist.* (1904). — C. Rousset, *Histoire de Louvois* (1886). — P. de Ségur, *La jeunesse du maréchal de Luxembourg* (s. d.). — Tuetey, *Les officiers sous l'Ancien Régime* (1908).

CHAPITRE IX

LE DÉCLIN

I. Les Réunions. Ligue d'Augsbourg. — II. La Cour au temps de Mme de Maintenon. — III. Guerre de la Ligue d'Augsbourg.

I

Louvois déplorait la paix, car il était ministre de la guerre. Mais Louvois était un homme ingénieux : il sut rendre cette paix fertile en conquêtes et rester ainsi aux yeux du Roi « l'homme nécessaire ». Après la disparition de Colbert et de Pomponne il n'avait plus de rival au Conseil : il se fit le champion des « réunions ». Que ne tire-t-on pas d'un texte, avec un peu d'esprit ? Les voisins de la France n'allaient pas tarder à le savoir.

Il s'agissait de déterminer quels étaient les territoires dépendant des villes que les traités de Nimègue et même ceux de Westphalie avaient concédées à la France. On chercha dans les archives, et on y trouva tout ce qu'on voulut. En s'appuyant au besoin sur des pièces qui remontaient aux premiers temps du moyen âge, le Roi revendiqua et occupa 80 bourgs ou villages en Franche-Comté, tout ce qui restait en Alsace de libre (sauf Strasbourg), et une quantité de fiefs en Lorraine. Finalement, en septembre 1681, les troupes françaises entrèrent dans Strasbourg avec l'aquiescement de la municipalité — le même jour qu'en Italie elles occupaient Casal, disputée depuis deux siècles aux Espagnols, et dont la cession fut imposée au duc de Mantoue.

(C'est à cette occasion que le Roi fit emprisonner l'agent Matthioli qui avait vendu à l'Espagne le secret des négociations, et qui fut le Masque de fer.)

Naturellement, cette « paix rongeante et envahissante », comme on l'a appelée, et la politique arrogante de la France soulevèrent des difficultés. En 1681, s'engagea une jolie partie diplomatique. Le dernier jour de septembre, la Suède, notre ancienne amie, blessée particulièrement par la « réunion », en 1679, du duché des Deux-Ponts qui lui appartenait, s'allie à la Hollande. Louis XIV, dont la diplomatie fut, une fois de plus, merveilleuse, répond en signant un traité avec le Brandebourg et le Danemark, ennemis irréconciliables de la Suède (janvier-mars 1682). Mais l'Empereur et l'Espagne se joignent à la Hollande et à la Suède (février-mai 1682). Alors les agents français déchaînent la Turquie sur l'Empire, et bientôt les troupes du Croissant arrivent sous les murs de Vienne; en même temps le Roi offre des secours : si l'Empereur les accepte, il reconnaîtra par là même les réunions. Mais le roi de Pologne, le chevaleresque Jean Sobieski, tire l'Empereur d'embarras en lui amenant une armée contre les Infidèles ; Vienne va être délivrée : Louis XIV se hâte donc d'achever ses acquisitions avant que l'Empereur ait les mains libres. Cependant l'Espagne, dépouillée et exaspérée, déclare la guerre. Aussitôt les troupes françaises d'entrer en campagne et d'occuper Courtrai, Dixmude, Luxembourg, Oudenarde; après quoi, le Roi impose à sa faible ennemie une trêve de vingt années et la force, non seulement à reconnaître pour légitimes les réunions, mais encore à lui céder Luxembourg et Oudenarde (trêve de Ratisbonne, août 1684). La partie était jouée.

En apparence, cette année 1684 fut, si l'on peut dire, le point culminant du règne de Louis XIV. Le royaume de France était plus grand qu'il ne l'avait encore été ; la personne du Roi, sa Cour, la politesse, les grâces, l'esprit des Français étaient célébrés par tous les peuples de la chré-

tienté. Mais aussi l'impossibilité de vivre assurées du lendemain et sans avoir à redouter quelque entreprise de la France commençait d'apparaître clairement aux autres nations. L'Europe s'alarmait à voir « cette puissance qui s'étendait de tous côtés et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois, prédécesseurs de Louis XIV, n'avaient acquis par leurs guerres ». La marine royale elle-même semblait devenue la plus forte de l'Europe. En 1681, Du Quesne et d'Estrées pourchassent les pirates musulmans dans la Méditerranée ; puis ils bombardent deux fois Tripoli, trois fois Alger, avec ces nouvelles *galiotes à bombes* que vient d'inventer Petit-Renaud, et imposent la paix aux Barbaresques (1687). Enfin, comme la république de Gênes construit des galères pour l'Espagne malgré la défense du Roi, la flotte de Du Quesne paraît un jour en vue de la côte, et couvre la ville de plus de 10 000 bombes en moins de dix jours; après quoi les faubourgs et leurs magnifiques palais sont incendiés. Pour éviter une nouvelle « bombarderie », il faut qu'en dépit des lois qui lui interdisent de sortir de la république, le Doge vienne lire à Versailles un discours d'excuses préparé par Seignelay (1685)...

Cette politique brutale, orgueilleuse et rusée tout ensemble, suscitait des rancunes plus fortes que la terreur qu'inspirait le roi de France. D'ailleurs, Guillaume d'Orange n'avait pas cessé de travailler contre lui. En 1685, la Révocation de l'édit de Nantes indigna les puissances protestantes. En 1686, le fameux monument de la place des Victoires blessa au vif les souverains de la Suède et du Brandebourg : on y voyait Louis-le-Grand fouler aux pieds Cerbère, symbole de la Triple-Alliance, tandis que deux figures allégoriques, personnifiant l'Elbe et l'Oder, lui rendaient hommage, et que le roi de Suède se trouvait représenté par un esclave enchaîné. Enfin, vers la même époque, l'Espagne était à nouveau menacée, et les alliés de la France écœurés par des exigences sans compensation... A la fin, tous les mécontents : l'Empereur, l'Espagne, la Suède, la Bavière, la

Saxe, l'Electeur palatin, et (secrètement) celui de Brandebourg formèrent la ligue d'Augsbourg (juillet 1686). Quand la Hollande, la Savoie et l'Angleterre se seront jointes à cette coalition, la France aura contre elle toute l'Europe.

Ce fut un nouveau coup de force de Louis XIV qui déchaîna la guerre.

Depuis près de dix ans, le Roi luttait contre Rome au sujet du droit de « régale », et, depuis la Déclaration des quatre articles en 1682, la France se trouvait presque en état de schisme. En 1687, un nouveau conflit vint encore aggraver cette situation. La tradition voulait qu'à Rome les ambassadeurs jouissent du droit d'asile dans tout le quartier où ils habitaient, et que, d'autre part, ils pussent faire entrer des marchandises sous leur nom sans payer de droits : d'où il résultait d'abord qu'une quantité de criminels de toute sorte trouvaient moyen d'échapper à la justice, et ensuite que la contrebande florissait. Innocent XI entreprit de réformer ces abus. Après avoir plus ou moins discuté, toutes les puissances de la chrétienté finirent par renoncer aux « immunités » et « franchises » de leurs ambassadeurs. Seul, Louis XIV déclara que « Dieu l'avoit établi pour donner l'exemple aux autres et non pour le recevoir », et il fit accompagner son nouvel envoyé à Rome, le marquis de Lavardin, par une menaçante escorte de gardes de la marine et de domestiques armés. Excommunié, Lavardin n'en trouva pas moins, à Rome même (tant était grande l'autorité du roi de France), une église où recevoir les sacrements : Saint Louis-des-Français. Le Pape lança l'interdit sur l'église Saint-Louis. Mais le Roi menaça de saisir Avignon (janvier 1688).

Les choses en étaient là, lorsque l'Archevêque-Electeur de Cologne trépassa (juin 1688). Aussitôt Louis XIV patronna la candidature du cardinal de Fürstenberg; mais l'Empereur présenta celle du prince Clément de Bavière. Le chapitre s'étant partagé également entre les deux candidats, le Pape choisit Clément de Bavière malgré les

menaces de Louis XIV, qui répondit en installant de force le cardinal de Fürstemberg.

En même temps, il se livrait à de nouvelles violences. L'Electeur-Palatin, frère de la duchesse d'Orléans, étant mort en 1685, le Roi avait alors réclamé une part de la succession au nom de sa belle-sœur. En 1688, sous couleur de mettre Madame en possession de ce qui lui revenait, les troupes françaises pénétrèrent tout à coup en Allemagne, et conquirent en moins de huit semaines le Palatinat... C'était la guerre. — Hélas ! Louis XIV ne pouvait prévoir que Guillaume d'Orange, ayant chassé Jacques II du trône d'Angleterre avec une facilité dérisoire, allait, dans trois mois, renforcer de son nouveau et puissant royaume la coalition.

II

Au moment où commence la guerre de la Ligue d'Augsbourg, presque tous les grands serviteurs de Louis XIV ont disparu : Turenne est mort en 1675, Condé en 1686, Colbert en 1683 et Le Tellier en 1686 ; Seignelay mourra en 1690, et Louvois en 1691, à demi disgracié. Certes, le Roi aura encore de bons ministres, comme les Torcy et les Pontchartrain, et de bons généraux comme Luxembourg, Catinat, Vendôme, Berwick, Villars ou Boufflers ; mais ceux-là ne pourront suffire à tout, et, dans les dernières années du règne, ce seront des Chamillart qui veilleront aux affaires, et trop souvent des Villeroy, sinon des La Feuillade, qui commanderont aux armées.

Peu touché de piété au début de son règne, Louis XIV est maintenant (1686) converti. Mais sa religion est, en quelque sorte, plus matérielle que sentimentale. « Le Roi ne manquera pas une station ni une abstinence, mais il ne comprendra pas qu'il faut s'humilier et prendre l'esprit d'une vraie pénitence », écrit Mme de Maintenon. Au juste, Louis XIV manque cruellement d'humilité chrétienne, et

sa piété est moins faite d'amour que de la peur de l'enfer et de l'espoir du paradis, dont il pense bien que le Ciel lui accordera la faveur. pourvu qu'il se montre assidu aux offices, attentif au Carême, bref exact à rendre à Dieu ses devoirs et, si l'on peut dire, à faire sa cour au Seigneur

Or tous les courtisans se sont convertis avec le Roi, car l'irréligion fait maintenant obstacle à l'avancement. « Au diable les piailleries des chantres, aaa, iii ! » s'écrie Madame ; mais personne ne la suit sur ce terrain dangereux. Sous les lambris dorés où l'altière Quanto promenait naguère sa beauté, on ne voit plus désormais que pieux gentilshommes et dames dévotes et chastes dans leurs propos. « Le courtisan autrefois avoit ses cheveux, étoit en chausses et en pourpoint, portoit de larges canons, et il étoit libertin. Cela ne sied plus : il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévôt » (La Bruyère). Finies les couleurs claires, les chausses en jupon, les flots de rubans, les panaches, les aiguillettes, la *petite oie* ; — un long et sévère justaucorps boutonné, amarante ou brun, une culotte étroite, des bas foncés ; plus de ruban, qu'un au col : la *chaconne ;* plus de dentelles qu'à la cravate et aux manchettes ; plus de plumes qu'au tricorne, et fort peu. Finies aussi les galanteries et les intrigues : l'amour est traqué et les amoureux réprimandés. « Le Roi, dit Madame, s'imagine qu'il est pieux si l'on s'ennuie bien ». En 1685, Louis ordonne à son grand prévôt de lui dénoncer tous ceux qui mangeront à la Cour de la viande en carême ; en 1694, il supprimerait la comédie si le P. de La Chaise ne lui montrait le danger de bannir les divertissements honnêtes ; en 1696, il interdit pendant quatorze jours la foire de Saint-Germain. Plus guère de fêtes, sauf l'officiel « appartement » où, somme toute, les mêmes personnes se rencontrent toute leur vie trois fois par semaine, et où Louis XIV, qui passe maintenant ses soirées à travailler chez la marquise avec quelque ministre, ne paraît plus. Pour principale distraction, le jeu : trou-Madame, barette, reversi, trente-et-qua-

rante, hoca, dés, trictrac, lansquenet surtout, — « un jeu sans mesure et sans règle, qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache, mais une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur! » (Bourdaloue), et un jeu où tout le monde n'a pas, comme Dangeau, « le bonheur de n'être jamais soupçonné » d'aider adroitement la fortune. Avec cela l'espionnage, les lettres décachetées au cabinet noir, les « mouches » du Roi lui rapportant tout; enfin la vie la plus inconfortable dans ces grandes pièces glaciales où, en hiver, « à la table du Roi le vin ainsi que l'eau geloient dans les verres », et dans ces logis étroits et incommodes, où l'on n'arrive que par des corridors souillés. Telle est la Cour. Néanmoins, tout seigneur y souhaite vivre, tant est grand pour la plupart le prestige de Celui qui règne, et parce que les ambitieux savent qu'il n'est pas d'autre moyen pour réussir que de Lui plaire; mais aussi, comme l'a dit un jour le duc d'Antin, parce qu'on y trouve, en somme, « un petit nombre d'hommes et de femmes avec qui on peut passer agréablement sa vie, et mieux qu'ailleurs, par la difficulté de les assembler »; et enfin, et surtout, parce que les curieux d'observation (si nombreux au XVII[e] siècle) ne se lassent point du passionnant spectacle des caractères aux prises et des courtisans déployant leurs trésors d'énergie et de ruse afin d'obtenir des avantages souvent conventionnels, il faut le dire, — comme le brevet qui donne le droit d'entretenir le Roi quand il est sur sa chaise percée, — mais qui semblent alors les plus grands du monde et qui, par conséquent, le sont en effet.

Depuis la mort de Louvois (1691), Louis tâche plus que jamais à tout faire par lui-même. Il accomplit avec une conscience et une constance admirables un labeur très pesant. Il n'est rapport diplomatique dont il ne prenne connaissance et n'indique la réponse; c'est lui, désormais, qui correspond directement avec les généraux, et il leur envoie des lettres presque quotidiennes de quinze ou vingt

pages, étudiées, fouillées, et souvent belles : au total « point de journée où le Roi ne travaille huit ou neuf heures » (Dangeau). C'est ainsi qu'un Louis XIV entend son « noble, grand, délicieux métier de Roi ».

Tous les jours il tient un Conseil (parfois deux), et travaille avec l'un de ses ministres, depuis sept heures environ jusqu'à dix heures, dans la chambre de Mme de Maintenon. Louis XIV et la marquise sont assis dans des fauteuils aux deux coins de la cheminée : devant chacun d'eux une table ; devant la table du Roi, deux tabourets pour le ministre et pour son sac. Mme de Maintenon lit ou fait de la tapisserie et se garde bien de marquer trop d'intérêt à la conversation : quand le Roi lui demande son avis, elle le donne, mais sans trop paraître y tenir, car c'en serait assez pour que Louis, plus jaloux que jamais de n'être pas gouverné, se décidât tout au contraire. Vers neuf heures du soir, deux femmes de chambre viennent déshabiller la marquise ; aussitôt après, son maître d'hôtel et un valet de chambre lui apportent un potage et quelque chose de léger ; dès qu'elle a fini de souper, ses femmes la mettent au lit ; tout cela en présence du Roi et du secrétaire d'État qui n'en interrompent pas leur travail. Enfin dix heures sonnent : Sa Majesté prend congé et s'en va souper.

Quelle est, dans ces conditions, l'influence politique de Mme de Maintenon ? Selon Saint-Simon, elle s'entendait secrètement avec les ministres, dont pas un n'eût été si hardi que de lui résister. Le jour où venait l'affaire qui l'intéressait (il s'agissait donc toujours de quelque emploi à distribuer ou de quelque grâce à faire ?) le ministre montrait une liste de candidats : si le Roi s'arrêtait de lui-même au nom qu'avait désigné la marquise, le ministre « faisoit en sorte de n'aller pas plus loin ; si le Roi s'arrêtoit à quelque autre, le ministre proposoit de voir ceux qui étoient à portée ; rarement proposoit-il expressément celui à qui il en vouloit venir, mais toujours plusieurs qu'il tâchoit de balancer également pour embarrasser le Roi sur le choix » ; en ce cas, le

Roi consultait généralement Mme de Maintenon ; celle-ci « sourioit, faisoit l'incapable, disoit quelquefois un mot de quelqu'autre, puis revenoit, si elle ne s'y étoit pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avoit appuyé »... En somme, il ressort de là que Louis XIV, ombrageux et méfiant à miracle, craignait toujours qu'on ne l'influençât. Si, pour faire seulement accorder une place à l'un de ses protégés, Mme de Maintenon était forcée de déployer tant de ruse et d'adresse, peut-on dire avec Saint-Simon qu'elle a tout gouverné « sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers et même trente-deux ? »

Peut-être n'y aurait-elle pas tenu beaucoup, à tout gouverner : ce n'est pas un caractère de grande ambitieuse que celui de Françoise d'Aubigné. Elle aimait sincèrement la tranquillité, la tapisserie, l'enseignement des filles et la méditation. La vie de Cour lui pesait et elle ne trouvait aucun plaisir à « paraître ». A Versailles, elle menait par goût l'existence la plus modeste et la plus retirée qu'elle pouvait : reine dans son privé, et restant assise dans son fauteuil devant le Roi et ses enfants mêmes, « elle étoit très simple particulière au dehors et toujours aux dernières places, se reculant partout pour les femmes titrées, même pour les femmes de qualité distinguée ». D'autre part, elle était fort désintéressée : elle n'eut jamais du Roi que la terre de Maintenon et ne fut pas seulement duchesse; ses gens ne firent qu'une fortune médiocre et demeurèrent tous « dans une obscurité plus ou moins aisée »; ses parents n'obtinrent que des faveurs modestes : son frère, le comte d'Aubigné, ne réussit jamais à devenir duc, ni maréchal de France. Paisible et délicate, elle craignait d'inquiéter et de peiner le Roi, son mari... Si elle prit part aux affaires de l'Etat, ce fut par devoir ; ses directeurs lui disaient que le Ciel l'avait placée auprès de Louis afin qu'elle y fût « la sentinelle de Dieu », et elle se croyait tenue en conscience d'aider au salut de son auguste époux. Sans doute, assistant au gouvernement, elle profita des facilités qu'elle avait ainsi pour exciter

Louis XIV à nommer autant que possible des personnes pieuses aux emplois, et ses scrupules de dévote furent, comme on l'a dit, pour quelque chose dans le choix des ambassadeurs, des généraux et des ministres. Mais il ne faut rien exagérer : on voit qu'elle n'eut aucun rôle dans la révocation de l'édit de Nantes, et Saint-Simon lui-même déclare qu'elle ne « s'initia » guère dans la politique religieuse que « par l'affaire de M. de Cambrai » (1697). Si bien qu'en définitive, Mme de Maintenon paraît avoir exercé plus d'influence que les premières favorites, à qui le Roi n'avait jamais permis de lui toucher le moindre mot des affaires ; mais, sauf dans les quatre ou cinq dernières années du règne, il semble que son action ait été bien moindre que celle du père de La Chaise lui-même, et du père Le Tellier.

En 1688, le Grand Dauphin a vingt-sept ans. Bien que son père lui ait dit fort noblement, en l'envoyant commander l'armée du Palatinat : « Allez montrer votre mérite à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le Roi est mort », Monseigneur ne s'est pas beaucoup illustré au cours de cette campagne, s'il s'y est conduit en bon soldat; et il ne se distingue pas non plus, lorsqu'il y assiste, aux Conseils où Louis XIV lui a permis d'entrer. C'est qu'à vrai dire son esprit « ne brille par aucun endroit ». Parfois il passe une journée entière sur son lit, tenant une canne et frappant sur ses souliers, sinon dans un coin du salon, sifflant, tapotant sur sa tabatière, ouvrant de grands yeux sur les uns et les autres, et, quand il lui faut absolument tenir une audience publique, c'est à peine s'il y répond aux discours « par des signes de tête et deux ou trois mots prononcés d'un air timide, embarrassé, et sans même qu'on les puisse entendre » (Spanheim). Aussi était-ce, selon Saint-Simon, « un fils unique fait exprès pour l'être d'un tel père », que ce prince qui, à cinquante ans, « n'osoit que ce qui lui étoit permis ». Du moins, il était

bon homme, doux à ses serviteurs et humain aux pauvres gens.

Comme Louis XIV, le Grand Dauphin, après la mort de sa femme en 1690, eut sa Maintenon. Ce fut « une grosse fille, écrasée, brune, camarde », « fraîche, réjouie, fort laide, mais plaisante, hardie et de beaucoup d'esprit », que l'on nommait Mlle Choin. Comme elle se montrait « d'un bon esprit, sensée, raisonnable » (bref désintéressée), le Roi et Mme de Maintenon avaient de la considération pour elle, et ils auraient voulu qu'elle vînt s'établir à Versailles, afin d'y retenir davantage Monseigneur. Mais Mlle Choin préférait son « parvulo » de Meudon, où elle recevait les princesses assise dans son fauteuil, et sans offrir à la duchesse de Bourgogne elle-même d'autre siège qu'un tabouret.

Le duc de Bourgogne, fils aîné de Monseigneur, était né en 1682, avec une riche nature. Impétueux, orgueilleux, sujet à des colères aveugles, fou de joie dans le plaisir, ivre de rage un moment après, — « fantasque », comme dit Fénelon dans le portrait qu'il a tracé et qu'il faut préférer à l'ardente peinture de Saint-Simon, — mais « sincère et ingénu », « plaisant, éloquent, subtil, plein de tours nouveaux » jusque « dans sa fureur la plus bizarre et la plus insensée », et montrant en tout un esprit si vif qu'il ne pouvait l'appliquer tout entier à un seul objet et qu'il fallait, par exemple, le laisser occuper ses yeux et ses doigts à quelque dessin tout en écoutant ses leçons, tel était M. le duc de Bourgogne au temps de sa première adolescence. On lui avait donné pour gouverneur le sage et pieux duc de Beauvilliers, et pour précepteur l'abbé de Fénelon, qui, de cette nature violente et inégale, mais bien douée d'esprit, surent faire un homme d'une vertu parfaite, profondément religieux, toutefois scrupuleux avec excès et presque jusqu'à l'irrésolution. Régner eût été pour cette âme délicate et inquiète un supplice qui d'avance l'effrayait. Pourtant le jeune duc s'était préparé avec sa vertu émouvante à sa fonc-

tion de Roi : il avait renoncé même à son goût pour les sciences afin de ne point dérober une minute à son instruction politique. Lorsque la mort de Monseigneur, son père, l'eut fait Dauphin, il travailla plus assidûment encore. Il cherchait anxieusement le moyen de remédier aux abus qu'il découvrait et qui le désespéraient. D'ailleurs il eût pris Fénelon pour premier ministre, et Fénelon, qui considérait « le despotisme » de Louis XIV comme la « cause de tous nos maux », voulait soulager le peuple, renoncer absolument aux guerres, refaire de la noblesse une aristocratie réelle, qui pourrait commercer et entrer dans la magistrature, assembler tous les trois ans des États généraux, établir partout des États provinciaux qui contrôleraient les finances publiques et feraient au Roi des représentations sur toutes choses... On peut croire que cet intelligent duc de Bourgogne, passionné pour le bien public, nourri de philosophie et de morale, qui écrivait : « La qualité de prince sans celle d'homme de bien ne serviroit qu'à me rendre plus condamnable au tribunal de Dieu, car, plus on a reçu de faveurs de sa main, plus le compte qu'il demandera sera grand » ; ou : « Je ne dois me servir de la grandeur attachée à mon rang que pour m'élever à une plus sublime vertu en m'humiliant sous la main toute-puissante de Dieu et en faisant aux autres tout le bien qu'ils peuvent attendre de moi » ; — apparemment ce petit-fils de Louis XIV, qui avait peut-être l'âme d'un Marc Aurèle ou d'un saint Louis, conseillé par Fénelon, eût-il été un grand roi, pacifique et administrateur, dont le règne eût sauvé la monarchie.

A quinze ans, en 1697, le duc de Bourgogne épousa Marie-Adélaïde de Savoie, sa cousine, fille du duc Amédée II et de Marie d'Orléans. L'enfant était arrivée un an auparavant à Versailles où sa gentillesse n'avait pas tardé à dérider tout le monde ; d'ailleurs, sous ses airs évaporés, la petite était fine, et l'on s'aperçut par les soins qu'elle se donna tout d'abord envers Mme de Maintenon que M. de Savoie, son père, avait su lui enseigner la Cour de France. Seule, la

grosse Madame, toujours bourrue, se montrait scandalisée par tant de libertés :

Mon Dieu ! qu'à mon avis on élève donc mal la duchesse de Bourgogne ! — s'écrie-t-elle, par exemple, le 22 octobre 1698. — Cette enfant me fait pitié. En plein dîner, elle se met à chanter, elle danse sur sa chaise, fait semblant de saluer le monde, fait les grimaces les plus affreuses, déchire de ses mains les poulets et les perdrix dans les plats, fourre les doigts dans les sauces ; bref il est impossible d'être plus mal élevé et ceux qui se tiennent derrière elle s'écrient : « Ah ! qu'elle a de grâce ! qu'elle est jolie ! » Elle traite son beau-père [Monseigneur] d'une façon irrespectueuse et le tutoie. Lui s'imagine alors qu'il est en faveur et en est tout joyeux...

En grandissant, la duchesse de Bourgogne ne cessa point de houspiller le Roi et la marquise. Ceux-ci se laissaient faire avec délices : cette enfant gâtée était la joie et le sourire de leur grandiose et morne vie. « Causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au col, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit, leur tiroit le dessous du menton, les tourmentoit... » Cela dans le particulier, car, devant les étrangers, elle se montrait « sérieuse, mesurée, respectueuse avec le Roi et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, qu'elle n'appeloit jamais que *Ma tante* pour confondre joliment le rang et l'amitié ». Au total, Louis ne pouvait se passer d'elle : quand elle se trouvait empêchée d'assister à son souper, « un nuage de plus de sérieux et de silence » l'environnait.

Elle n'était point jolie, malgré une figure régulière aux yeux « les plus parlants et les plus beaux du monde », mais déparée par un front bombé, des joues pendantes, un nez « qui ne disoit rien » et une bouche aux lèvres épaisses qui s'ouvraient sur des dents gâtées ; en revanche, elle avait « une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée », une gorge charmante, un cou flexible et long, et « une marche

de déesse sur les nuées ». Ainsi faite, son mari l'aimait avec toute la ferveur d'un tempérament sévèrement contenu par ailleurs, — ferveur que Mme de Maintenon, peu sujette pour sa part à de pareils emportements, estimait non moins désagréable pour celle qui en était la cause que pour les spectateurs. Contrefait et boiteux (mais sans que cela le rendît moins dispos), le jeune duc de Bourgogne n'était pas beau, malgré une figure intelligente et « spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit ». Et il n'était pas non plus aimable : tandis que sa femme, bruyante et joyeuse, secouait l'ennui de la Cour, organisait des cavalcades, des promenades à âne, des baignades, jouait la comédie avec passion, dansait avec rage, passait les nuits au bal et se couchait au jour, lui, il s'enfermait dans son cabinet à travailler et à prier, et fuyait scrupuleusement des plaisirs où il ne se trouvait que trop naturellement porté. Mais tant de vertu ne laissait point de lui donner un air « contraint, et souvent, sans s'en apercevoir, de censeur », et il semblait, d'ailleurs bien malgré lui, vouloir par sa conduite faire la leçon au Roi et à tout le monde, dont ni le Roi ni personne ne lui savait gré... Au reste, à mesure que les années passèrent, la duchesse s'assagit, et le duc finit par comprendre à son tour ce que son austérité et ses pratiques avaient d'excessif dans l'état de roi destiné à tenir une Cour où le Ciel l'avait mis ; alors, et surtout après la mort de Monseigneur, « il se prêta plus au monde, il le fit même avec tant de grâce et un air si naturel qu'on sentit bientôt sa raison de s'y être refusé et sa peine à ne faire que s'y prêter »... Encore un coup, c'était un homme admirable.

Parmi les enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan, le préféré était le duc du Maine, qui était pied-bot. Mme Scarron l'avait élevé, ainsi que son frère et ses deux sœurs, et elle avait gardé pour lui, en raison de toutes les peines que l'enfance délicate du petit prince lui avait coûtées, un « faible de nourrice », dit Saint-Simon. Or M. du Maine avait les plus brillantes qualités d'intelligence et d'esprit,

mais il lui manquait un vice sans lequel il est difficile de réussir : la violence. Faible de corps, il n'était pas plus vigoureux d'âme : il manquait de tempérament, d'autorité, de ce rien de brutalité qui achève comme il faut une belle nature. Malgré ses dons intellectuels et son ambition, il ne réussit jamais à vaincre sa timidité ; c'est pourquoi il affectait à la Cour d'être dévot, philosophe et sauvage. A la guerre, il perdit l'occasion d'écraser les ennemis pour n'avoir pu prendre sur lui, un jour, d'ordonner qu'on les attaquât, dont il resta aussi déshonoré que peut l'être un prince en faveur...

Mais, s'il manquait par trop de santé, pour de l'esprit, il en avait, « je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon » (Saint-Simon). Il excellait « en marches profondes » et « en fausseté exquise ». Avec cela, il savait amuser, charmer, occuper l'imagination. Enfin, et surtout, il se montrait « le bon fils, le tendre fils, qui contemplait amoureusement un père glorieux, qui ne pouvait se passer de sa vue, qui faisait violence à ses goûts de retraite pour respirer le même air » (A. Barine). Et, de la sorte, il avait de quoi séduire tous les jours Louis XIV et Mme de Maintenon.

Sa femme, à force d'activité, en arrivait à lui donner un peu de courage. Comme tous les Condé, la duchesse du Maine était minuscule de taille, remarquable d'intelligence et légèrement toquée. M. le Prince, son père (Henri-Jules, fils du grand Condé), gâtait malheureusement un esprit charmant, une culture exquise et une politesse raffinée par ses caprices d'humeur, ses colères à tout casser et sa ladrerie coupée de magnificence. Quant à M. du Maine, il tremblait devant les scènes de la violente petite personne qu'il avait épousée ; mais, animé par elle, il se poussa d'année en année dans la faveur du Roi et finit par obtenir les principales prérogatives de la Régence au détriment du duc d'Orléans.

Jusqu'à la mort de Monsieur, son père (1701), celui-ci s'appela le duc de Chartres. La Palatine, sa mère, l'aimait beaucoup : dans sa correspondance, elle parle de lui avec de la complaisance et presque de l'admiration, et ce sentiment

maternel chez une grande dame de ce temps, même chez celle-là, c'est quelque chose de très doux. Comme le duc de Bourgogne, comme le duc du Maine, comme les Condé et tant de princes de la famille de Louis XIV, le duc de Chartres était d'ailleurs très bien doué. Il se montra humain, brave à la guerre, lettré, connaisseur en peinture et en musique, intelligent et indulgent, — charmant. Malheureusement il manqua de vertu tout à fait. Il fut « libertin », débauché et mou. Quand, en 1692, le Roi voulut lui faire épouser Mlle de Blois, en dépit des objurgations de Madame il n'osa pas résister ; aussi, le lendemain du jour où il avait consenti, comme il s'approchait de sa mère pour lui baiser la main, « Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la Cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et couvrit les infinis spectateurs dont j'étais d'un prodigieux étonnement », écrit Saint-Simon qui, trente années après un si savoureux scandale, jubile encore d'y avoir assisté.

Comme Mme la Duchesse, sa sœur, la duchesse de Chartres fut assez peu sage. Toutes deux étaient sujettes à faire des « repas un peu allongés », après lesquels la première composait « les plus jolis vers du monde », où elle n'épargnait « ni le Roi, son cher papa, ni le petit Duc, son mari ». Entre temps, elles se laissaient surprendre par Monseigneur en train de fumer « avec les pipes qu'elles avoient envoyé chercher au corps de garde suisse », ou bien elles querellaient leur sœur Conti qui passait pour avoir le cœur trop tendre. Au total, aucune de ces trois princesses n'avait autant d'esprit dans toute sa personne que la duchesse du Maine dans son minuscule petit doigt.

III

Le 15 octobre 1688, Guillaume d'Orange et ses fidèles débarquaient à Torbay. Deux mois plus tard, Jacques II

se voyait forcé de fuir son royaume. Et, le 13 février 1689, le prince d'Orange était proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III.

« Pour dire la vérité vraie, notre bon roi Jacques est un brave et honnête homme, mais le plus niais que j'aie vu de ma vie, écrit Madame. La piété l'abrutit énormément. » Mais Louis XIV ne pouvait laisser Guillaume, son plus irréconciliable ennemi, s'emparer tranquillement de l'Angleterre pour la tourner contre la France, et renverser un roi, notre allié, dont le seul crime était d'avoir voulu rétablir le catholicisme. Il reçut donc magnifiquement Jacques II à Saint-Germain, et quand, le 25 février 1689, celui-ci repartit à la conquête de son royaume, ce fut bien muni d'argent français et protégé par la flotte de Château-Renault : « Monsieur, je vous vois partir avec douleur, cependant je souhaite de ne vous revoir jamais », lui déclara judicieusement le grand Roi en le quittant. Jacques II n'était pas « bien vif en réplique » : on ne sait ce qu'il répondit ; mais, un mois plus tard, il débarquait dans la catholique et séparatiste Irlande qui se souleva pour lui. Hélas ! le 11 juillet 1690, sa cohue irlandaise était mise en déroute par Guillaume III à Drogheda, au nord de Dublin ; et lui-même, sauvé par le petit corps des Français, regagna Versailles au plus vite... Il faut citer ce dialogue où il se peint au naturel :

« Sire, lui dit M. de La Rongère, que sont devenus les Français qui étoient avec Votre Majesté [à Drogheda] ?

— Je n'en sais rien, répondit le Roi.

— Comment, dit La Rongère, Votre Majesté n'en sait rien ? Est-ce qu'ils n'étoient pas avec vous ?

— Vous me pardonnerez, dit le Roi, mais je m'en vais vous dire : le prince d'Orange est arrivé avec 40.000 hommes, je n'en avois que la moitié tant ; il avoit quarante canons, je n'en avois que seize ; j'ai vu qu'il tiroit son aile droite du côté de Dublin et qu'il m'alloit couper le chemin, et je n'aurois pas pu revenir ; sur cela, je suis parti et je suis venu ici.

— Mais, dit La Rongère, on parle de quelque pont que Votre Majesté n'a pas gardé ; apparemment, vous n'en aviez pas besoin.

— Oh ! pour les ponts, dit le Roi, je les avois fort bien fait

garder, mais on y a mené du monde et du canon qui a fait retirer les troupes que j'y avois mises, et le prince d'Orange les a passés... »

Le jour même que Jacques II se faisait battre à Drogheda, Tourville, avec soixante dix navires, mettait en déroute la flotte anglo-hollandaise devant le cap Bévéziers ; mais cette belle victoire de nos marins ne servit de rien, car peu après, la seule ville irlandaise qui fût restée fidèle à son roi légitime, Limerick, fut prise par Guillaume III malgré la courageuse défense du Français Boisselau.

Les subordonnés de M. de Tourville l'admiraient autant pour sa science de « toutes les parties de la marine, depuis celle du charpentier jusqu'à celles d'un excellent amiral », qu'ils l'aimaient pour sa douceur, son équité, sa modestie, sa politesse et sa paisible valeur. A force d'habileté, ce grand marin réussit, pendant toute la campagne de 1691, à occuper la flotte des alliés, qui était presque deux fois plus forte que la sienne, et à l'empêcher d'attaquer les côtes de France : ce fut la fameuse « campagne du large ». En mai 1692, il remit à la voile, de Brest, pour protéger la descente en Angleterre des 30 000 hommes que Louis XIV avait cette fois encore confiés à Jacques II, et qui étaient rassemblés à La Hougue, près de Cherbourg. Il rencontra l'escadre des coalisés, forte de quatre-vingt-neuf vaisseaux de ligne, devant le cap de La Hague ; lui-même n'en avait guère qu'une soixantaine ; pourtant, malgré son infériorité numérique, il sut combattre douze heures et couler deux navires ennemis sans en perdre aucun. Puis, à la faveur de la nuit, il tenta de s'esquiver. Vingt-deux de ses bâtiments atteignirent Saint-Malo, grâce à un pilote qui leur fit franchir les passes des îles anglo-normandes. Sept autres parvinrent à Brest. Mais trois furent brûlés dans la rade ouverte de Cherbourg, et douze dans la rade de La Hougue, en présence des troupes françaises indifférentes (29 mai-3 juin 1692). — Ce ne fut pas cette glorieuse défaite qui ruina notre marine : en 1693, Tourville commande encore à une escadre de soixante douze

bâtiments et remporte à Lagos une nouvelle victoire sur la flotte anglo-hollandaise. Mais, à mesure que croissent les dépenses des armées, Louis XIV paye plus à contre-cœur l'entretien de sa flotte. Aussi, après 1694, on renoncera à rassembler de grosses escadres ; ce sera l'heure des corsaires, des Jean-Bart, des Duguay-Trouin, des Pointis, des Forbin, etc., héros dont les incroyables exploits font une des plus belles pages de notre histoire.

Cependant, sur les frontières, Louis XIV résistait aux attaques de l'Empire, des princes d'Allemagne, de la Savoie, de l'Espagne et des Provinces-Unies, qui se liguèrent peu à peu contre lui.

Afin d'opposer sur le Rhin un obstacle aux ennemis, Chamlay et Louvois reprirent l'idée de changer en un désert le Palatinat que venait de conquérir l'armée du Dauphin (octobre-novembre 1688). Pour Louvois, toutes les atrocités étaient de bonne guerre : dès le temps de la guerre de Hollande, il avait fait brûler par Luxembourg et Condé des contrées entières ; Turenne même, sur ses ordres, avait désolé une première fois le Palatinat, mais ces flammes-là « n'étaient que des étincelles » en comparaison du nouvel incendie que projetait le ministre. En janvier 1689, Tessé reçut l'ordre de détruire la florissante Heidelberg : le 18, ses soldats firent sauter le château des Électeurs dont la grosse tour se voit encore, renversée au fond du ravin ; puis ils dévastèrent posément les jardins, les vignes et les cultures, coupèrent le pont, abattirent les maisons de la cité et allumèrent le feu dans les ruines avec le plus grand soin. Afin de « faire une honnêteté » à Madame, Tessé lui avait sauvé plusieurs portraits d'ancêtres, et il expédia aussi une belle toile à Louvois pour se faire pardonner ses hésitations premières à accomplir des ordres dont il craignait que « de huit jours » son cœur ne se ressentît. — Mais, à Mannheim, Montclar n'eut pas de ces vaines délicatesses ; ce qui l'étonna, par exemple, ce fut qu'il n'arriva pas à persuader aux habitants de démolir eux-mêmes leurs maisons « pour éviter le

désordre » ; bien au contraire ces « schnapans » ne s'obstinaient-ils pas à venir habiter dans les ruines ? Louvois expédia l'ordre de les « faire tuer ». — Duras fut chargé de Spire et de Worms ; lui aussi, comme Tessé, il avait des scrupules, mais la crainte de déplaire au puissant ministre l'en guérissait assez bien, car Saint-Simon, qui passa à Spire en 1694, nous en montre les habitants, « en très petit nombre, buttés sous ces ruines ou demeurant dans les caves ». — Bingen et Oppenheim furent traitées pareillement. En même temps, les campagnes étaient ravagées par la soldatesque et même par des gredins du pays soudoyés comme incendiaires. « Quatre cent mille personnes fuyaient et couchaient en plein champ. Toutes les routes couvertes de charrettes, de familles éplorées qui se sauvaient sans savoir où, » dit Michelet, qui, par hasard, ici n'exagère qu'un peu.

Derrière le Palatinat dévasté de la sorte, nos troupes n'eurent guère qu'à rester en faction. C'est en Flandre et sur les Alpes que se donna le plus grand effort.

Louvois détestait Luxembourg : il s'était donc arrangé, au début de la guerre, pour que son ennemi restât sans emploi à Versailles. Mais, après que l'armée de Flandre eut été contrainte en 1689 à une reculade générale, le Roi désigna Luxembourg pour la commander.

Fils posthume de Montmorency-Boutteville le duelliste, M. de Luxembourg, bien que contrefait à ce point que Mme de Grignan affirmait qu'il pourrait perdre, sans qu'on s'en aperçût seulement, un bras sinon une jambe à la bataille, apportait à la guerre et à l'amour cette même impétuosité dont son père chargeait ses adversaires en combat singulier. Il était petit, avec une vraie figure de bossu, maligne et aiguë, au nez crochu ; pourtant sa gibbosité, « médiocre par devant, mais très grosse et fort pointue par derrière », ne l'empêchait pas de plaire aux dames, et pour plus d'une raison. A l'armée, c'était un admirable général, dont le génie rappelait celui du grand Condé par le coup d'œil sûr, la décision prompte et ingénieuse.

A peine arrivé en Flandre, il traversa la Sambre par surprise et tourna le vieux prince de Waldeck avec une partie de ses forces tandis que le reste attaquait sur le front. Bien plus nombreuse que la sienne, l'armée des Anglais-Espagnols-Allemands perdit 6 000 morts, 8 000 prisonniers, 106 drapeaux, 49 canons, presque tous ses bagages : ce fut la superbe victoire de Fleurus (1er juillet 1690). Suspendus dans la cathédrale de Paris, les drapeaux ennemis valurent à M. de Luxembourg le glorieux surnom du *Tapissier de Notre-Dame*.

En 1691 et 1692, Luxembourg sut encore tenir les alliés en respect, pendant que le Roi s'emparait à grand fracas de Mons (avril 1691), puis de Namur (juin-juillet 1692), dont mille poètes célébrèrent la conquête (on sait assez comment elle plongea celui du *Lutrin* dans « la docte et sainte ivresse » des « chastes nymphes du Permesse »).

Mais, la ville prise et Louis XIV reparti, Luxembourg resta avec une soixantaine de mille hommes devant des forces très supérieures, commandées par le roi d'Angleterre. Malade, il se fiait plus qu'il ne l'eût dû aux avis d'un de ses espions. Guillaume lui fit donner de faux renseignements et réussit de la sorte à l'attaquer à l'improviste près du bourg de Steenkerke, dans une région accidentée où la redoutable cavalerie française ne pouvait charger. Heureusement pour les nôtres, une colonne anglaise, qui les aurait peut-être culbutés d'emblée dans leur désordre, fut arrêtée par un ordre maladroit de Guillaume, et Luxembourg put former son armée en bataille. Néanmoins, vigoureusement attaquées par le duc de Wurtemberg et la division anglaise de Mackay, déjà ses deux premières lignes avaient été forcées de reculer en abandonnant leurs canons, et la partie semblait presque perdue, lorsqu'il rassembla toute l'infanterie de la Maison du Roi et l'envoya reprendre les positions perdues. Derrière M. le Duc, le prince de Conti, le duc et le grand-prieur de Vendôme, Berwick, Villeroy, les trois fils de Luxembourg et toute la fleur de la noblesse de France, les beaux régiments des Gardes et des Suisses marchèrent à l'ennemi, l'arme sur

l'épaule et sans tirer un coup de feu, comme le maréchal le leur avait recommandé ; et puisque les fusils anglais étaient bien meilleurs pour le tir que les vieux mousquets français, « ce fut l'acier qui fit toute la besogne » Dans le même temps, l'aile droite de Guillaume reculait devant l'attaque furieuse des nôtres, qui chassaient ses hommes « de jardin en jardin, de haie en haie, de fossé en fossé, les assommant à coups de crosse quand les épées et baïonnettes se trouvoient rompues ». A la fin, le roi d'Angleterre dut se mettre en retraite, abandonnant un grand nombre de prisonniers, douze canons et douze drapeaux (3 août 1692). — A la suite de cette victoire, tout en France fut pendant un temps *à la Steinkerque* : « les hommes portaient alors des cravates de dentelle qu'on arrangeoit avec assez de peine et de temps ; les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou ; les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle ; on les appela des *steinkerques* » (Voltaire) ; et M. de Luxembourg devint ainsi le plus à la mode des maréchaux.

Malheureusement, « toutes ces belles victoires produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages ». Vaincu, mais non écrasé à Fleurus et à Steinkerque, le roi d'Angleterre avait toujours su faire de belles retraites, « et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne ». En 1693, Louis XIV commit une très grosse faute Guillaume n'avait pas, comme lui, qu'à dire : *Je veux*, pour être obéi, et la jalousie, le découragement, la méfiance de ses alliés l'avaient empêché de rassembler plus de 75 000 hommes, tandis que le Roi en avait réuni 110 000 près de Namur Retranché non loin de Louvain, Guillaume se voyait déjà infailliblement écrasé, lorsqu'il apprit que Louis XIV faisait passer la moitié de ses forces en Allemagne Tout d'abord il ne voulut pas croire à cette nouvelle ; pourtant elle était vraie : Luxembourg avait combattu en vain l'incroyable décision du Roi conseillé par Chamlay.

Avec les 66 000 hommes qui lui restaient, Luxembourg marcha à l'ennemi. Diminuée des corps détachés pour protéger telle ou telle ville, l'armée de Guillaume n'était plus que de 50 000 hommes. Mais elle se trouvait retranchée dans une position imprenable : appuyée à un cours d'eau dont les rives abruptes la défendait par derrière ; sa droite en deux gros bourgs crénelés, barricadés, entourés de palissades et de haies : Laer et Neerwinden ; sa gauche en deux villages pareillement fortifiés : Rumpsdorp et Neerlanden ; son front, large d'une lieue environ, protégé par un ravin, puis par un mur de terre, un fossé, des redoutes, le tout élevé et creusé en une nuit. Deux fois Luxembourg précipita ses troupes à l'attaque de Neerwinden qui commandait toute la position ; deux fois le village fut pris et perdu. Alors, comme à Steinkerque, le maréchal rassemble toute l'infanterie de la Maison du Roi, se met à sa tête avec les princes, et la lance une troisième fois à l'attaque : bientôt le prince de Conti plante l'étendard des Gardes au centre du village. Aussitôt Guillaume fait passer une partie des troupes de son centre à sa droite pour tenter de reconquérir Neerwinden ; c'est ce qu'avait prévu Luxembourg : par son ordre, la cavalerie française s'approche du camp dégarni de ses défenseurs et réussit à y entrer par surprise. En même temps, les troupes qui s'étaient emparées de Rumpsdorp au début de l'action attaquaient la gauche ennemie... Les Anglo Hollandais durent céder à la furie française (29 juillet 1693). Le jeune duc de Chartres (qui chargea accompagné de son gouverneur), le prince de Conti, Villeroy s'étaient couverts de gloire ; le duc de Montmorency, fils de Luxembourg, avait été blessé d'une balle à l'épaule en couvrant son père de son corps, et, à quelques instants de là, le maréchal avait vu emporter sur une civière son second fils sans que son devoir de général lui laissât le loisir de l'accompagner. D'ailleurs, jamais peut-être la valeur française ne fut si charmante qu'à « Nerwinde ». Un boulet égaré fracasse la jambe de bois de M. de Rivarolle : « Voilà de grands sots ! s'écrie ce gen-

tilhomme, ils ne savent pas que j'en ai deux autres dans ma valise ». Et, comme depuis deux heures, à Rumpsdorp, notre cavalerie essuyait le feu des canons ennemis sans bouger que pour resserrer les rangs, « Guillaume vint aux batteries en colère, accusant le peu de justesse de ses pointeurs; quand il eut vu l'effet, il tourna bride et s'écria : « Oh! l'insolente nation ! »... Nerwinde fut la dernière victoire du glorieux *Tapissier de Notre-Dame* : après une adroite campagne défensive contre son éternel adversaire Guillaume en 1694, il mourut presque subitement, le 5 janvier 1695.

C'était en Flandre que, depuis le début de la guerre, s'était porté le plus grand effort du Roi. Pendant que Luxembourg y combattait avec éclat les Anglo-Hollandais, l'armée commandée par le maréchal de Lorge se maintenait tant bien que mal sur le Rhin. En Catalogne, le maréchal de Noailles remportait quelques succès. Enfin, M. de Catinat gagnait la belle victoire de Staffarde sur le duc Victor-Amédée (août 1690); puis s'emparait de la Savoie et du comté de Nice (1691).

Long, maigre, noir, le geste lent, la figure pensive, Catinat, ancien avocat, avait renoncé au barreau par dépit d'avoir perdu un procès qu'il estimait juste, et, étant entré dans la carrière des armes, il s'y était trouvé si merveilleusement propre qu'il y avait fait son chemin par la seule force de son mérite. Bon général, « pétri de précautions et de tous les talents qui tendent à l'épargne », ménager du sang de ses soldats, on le méprisait un peu à la Cour parce qu'il était prudent, de naissance obscure, modeste et sans intrigue. Après sa disgrâce, il se retirera dans son petit château de Saint-Gatien, et il y vivra en philosophe, occupé seulement d'y cultiver son jardin et, chaque année, d'y « recevoir le premier rossignol »... C'est là qu'il mourra, en 1712, célibataire et pauvre.

En 1692, on ne lui avait laissé qu'une vingtaine de mille hommes, sans vivres, sans assez de chevaux pour les équipages et l'artillerie : Victor-Amédée franchit les Alpes avec

40 000 hommes et prit Gap et Embrun, mais ravagea la province à ce point que les paysans exaspérés s'armèrent, et, sous la direction d'une héroïque jeune fille, Mlle de La Tour du Pin, firent aux envahisseurs une guerre d'embûches si meurtrière que Catinat n'eut pas de peine à les rejeter au delà des Alpes. L'année suivante, il les battit encore à La Marsaille (octobre 1693), et cette victoire lui valut le bâton de maréchal.

Mais Louis XIV n'avait plus d'argent ni de soldats. De son côté, l'Empereur ne savait comment répondre aux demandes des princes allemands, lesquels n'avaient point accoutumé de se battre pour rien. Et les marchands anglais et hollandais se trouvaient las d'ouvrir leur bourse. C'est pourquoi les opérations militaires languissaient sur le Rhin, en Catalogne, partout. En Flandre, l'incapable maréchal de Villeroy,

Villeroy, Villeroy
Qui si bien servit le Roy
... Guillaume,

laissait, en 1695, le roi d'Angleterre reprendre Namur. Sur mer, Jean-Bart et les corsaires poursuivaient leurs fabuleux exploits, mais Louis XIV faisait débarquer les soldats de la marine royale pour en renforcer ses troupes de terre. — Il semblait que la France et ses ennemis fussent trop las pour se porter des coups décisifs.

Durant toute la guerre, Louis XIV n'avait pas discontinué de travailler à brouiller entre eux les coalisés. En 1691, ceux de ses conseillers qui étaient partisans de la paix, Beauvilliers et Chevreuse surtout, l'avaient décidé à entamer des pourparlers avec le duc Victor-Amédée ; et en 1693, non seulement la Savoie, mais les deux Puissances maritimes causaient avec la France. Tout le monde admettait en principe la nécessité de terminer le conflit, mais on ne s'accordait pas sur le détail du traité... Enfin, en 1696, la diplomatie française obtint un avantage signalé par la défection de Victor-

Amédée. Elle fut achetée à un bon prix : le duc recouvra tous ses États, même Pignerol qui nous appartenait depuis 1630, et sa fille épousa le duc de Bourgogne (juin-août 1696).

Devenu ainsi l'allié de Louis XIV, Victor-Amédée somma d'évacuer l'Italie l'Empereur et le roi d'Espagne qui s'empressèrent de traiter avec lui (octobre 1696). Guillaume III, mécontent et inquiet de cette paix faite sans son aveu, pressa ses négociations particulières avec Louis XIV, sans se soucier, à son tour, de forcer un peu la main à l'Empereur, et les plénipotentiaires anglo-hollandais et français se réunirent près de Ryswick, dans un château appartenant à la maison d'Orange. Bien que Louis XIV eût d'abord fait savoir qu'il ne reculerait en rien au delà du traité de Nimègue, leurs pourparlers furent très compliqués. D'ailleurs, la question qui tenait le plus à cœur à Guillaume, celle de Jacques II, se traitait en dehors du congrès, entre lord Portland et Boufflers ; mais ceux-ci finirent par s'accorder. Puis, sur ces entrefaites, Pointis, avec le concours des flibustiers de la Tortue, s'empara de Carthagène dont il revint avec un butin fabuleux ; enfin Vendôme entra dans Barcelone (9 août 1697). Tout cela facilita la tâche à nos négociateurs : le 20 septembre 1697, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande signèrent la paix ; et, le 30 octobre suivant, l'Empereur, demeuré seul, dut la signer à son tour.

Par le traité de Ryswick, la France rendait à l'Espagne, à l'Empire et aux princes allemands toutes les places « réunies » ou conquises depuis la paix de Nimègue, à part Strasbourg que nous cédait définitivement Léopold ; le duc de Lorraine recouvrait son duché (occupé par nous depuis 1633), moins Marsal et Sarrelouis ; le Palatinat restait à l'Électeur moyennant une rente de 300 000 écus à la duchesse d'Orléans ; les Hollandais, contents de la restitution à l'Espagne des places des Pays-Bas, obtenaient un traité de commerce, mais rendaient Pondichéry des Indes qu'ils nous avaient pris ; enfin Louis XIV reconnaissait Guillaume III comme souverain de la Grande-Bretagne et abandonnait la cause de

Jacques II. En somme, le Roi renonçait aux bénéfices de la « paix rongeante », sauf Strasbourg, perdait la Lorraine et Pignerol qui nous appartenaient depuis Richelieu, et inclinait son orgueil devant le prince d'Orange...

OUVRAGES A CONSULTER : Outre les volumes déjà cités, les *Mémoires* de Catinat, de Villars, de Berwick, de Tourville. — E. de Broglie, *Catinat* (1902). — Comte d'Haussonville, *La duchesse de Bourgogne* (1898-1908). — Legrelle, *Notes et documents sur la paix de Ryswick* (1894). — Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, trad. Peyronnet (1861). — Marquis de Ségur, *Le Tapissier de Notre-Dame* (1904). — Marquis de Vogüé, *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers* (1900).

CHAPITRE X

AFFAIRES RELIGIEUSES

I. Le protestantisme. — II. Le jansénisme. — III. Le gallicanisme. — IV. Le quiétisme. — V. Le jansénisme (suite).

I

A la mort de Mazarin, Louis XIV n'était rien moins que dévot. Non certes qu'il fût non plus « libertin » : le seul chapitre de son éducation où Anne d'Autriche eût veillé, c'était celui de la religion. Pourtant il n'entendait rien à la théologie, car il jouissait de l'esprit le moins métaphysique du monde. Mais il « pratiquait » régulièrement, faisait maigre, écoutait quotidiennement la messe — il n'y manqua qu'une fois dans sa vie, assure Saint-Simon — et accompagnait dévotement le Saint-Sacrement aux flambeaux, comme en 1664, moyennant quoi il comptait fermement gagner le paradis. D'ailleurs, il s'inquiétait très peu de son salut. « J'ai rêvé que vous étiez fou ! » répondait-il au duc de Mazarin qui l'exhortait à s'amender et à quitter La Vallière. En 1668, il pardonnera fort bien à la belle Montespan ses rapports (pas très coupables, il est vrai) avec les devineresses. Au début de son règne, le Roi ne songe qu'à sa « gloire » et à ses amours ; et c'est, si l'on peut dire, quand il aura renoncé à aimer toutes les femmes, qu'il se mettra à aimer la religion.

Peu dévot, le jeune Louis XIV n'est pas tolérant néanmoins. Assurément les libertins, forcés de se cacher durant

le triomphe de la Compagnie du Saint-Sacrement, de 1640 à 1660 environ, reparaissent en foule après la défaite de cette pieuse cabale, et applaudissent à *Tartuffe* que Sa Majesté fait jouer en dépit des dévots. Pendant vingt ans ils floriront en paix, et c'est seulement lors de la conversion de Louis qu'ils s'évanouiront à nouveau — du moins à Versailles, car « ce qu'il y a de drôle, c'est que le même homme qui, à Paris, fait l'athée joue le dévot à la Cour » (Madame, 1699). — Et au XVIIIe siècle, ils seront « les philosophes ». — Pourtant, s'il souffre les libertins, le jeune Roi n'admet pas les protestants. C'est aussi qu'il y a loin des uns aux autres. Les libertins, après tout, on peut les considérer comme des fidèles qui s'abstiennent momentanément ; ce ne sont que de mauvais catholiques, ils ne dogmatisent pas. Mais les protestants embrassent, avouent, proclament une religion ennemie de celle du prince ; leur état d'esprit, leurs mœurs et presque leur costume sont particuliers ; ils font tache dans le royaume, pour ainsi parler. Et cette disparate est si choquante pour toute âme française du XVIIe siècle, tendant instinctivement à l'unité et à l'harmonie, qu'elle l'est pour les protestants eux-mêmes. — D'autre part, s'il arrive que le Roi ait pour ennemis des peuples de la même croyance que ses sujets réformés, est-il bien sûr que ceux-ci souhaiteront alors le succès de la France catholique et le désastre de leurs coreligionnaires ? Autrement dit, sont-ils plus français que protestants, ou, comme ils l'étaient encore sous Louis XIII, plus huguenots que royalistes (ou Français : c'était la même chose)? La question se pose, et les réformés le sentent si bien que, dans toutes leurs suppliques, ils ne cesseront de protester de leur fidélité au Roi Très-Chrétien. — Joignez qu'à l'époque de Louis XIV, personne, ni huguenot, ni papiste, n'admire la tolérance. Au point de vue catholique, la tolérance n'est pas une vertu, mais une faiblesse, et la charité chrétienne commande impérieusement de libérer les autres hommes du plus grand des malheurs, qui est l'hérésie. D'autre part, les calvinistes hollandais

réclament contre les papistes précisément les mêmes mesures que le Roi prendra un jour, en révoquant l'édit de Nantes, contre les réformés français. Bref, pour presque tout le monde, au XVIIe siècle, c'est un devoir que d'user de la force et de la contrainte afin de ramener les égarés, et la liberté de conscience est un pur scandale. — En sorte que Louis XIV réalisa un vœu national quand il travailla à procurer à son peuple cette unité religieuse que chacun considérait alors comme utile et même comme nécessaire.

Les Assemblées du clergé réclamaient depuis longtemps l'abolition de l'édit de Nantes, ou du moins ce qu'elles appelaient son « exécution » (ce qui revenait à peu près au même). — On a fait beaucoup trop d'honneur à Henri IV de cet édit fameux, qui lui fut arraché et qui ne contenta ni les huguenots, ni les papistes. Au juste, il n'était pas plus libéral que tous les édits accordés aux réformés par les derniers Valois ; tout son mérite, d'ailleurs considérable, fut d'être appliqué quand ceux qui l'avaient précédé n'avaient pu l'être. Son texte est obscur : en l'interprétant à la lettre, il était facile de retrancher beaucoup de prérogatives aux protestants, et, en l'interprétant avec ingéniosité, de leur retirer la plupart des autres. Ce fut à quoi la Compagnie du Saint-Sacrement, les jésuites, les Assemblées du clergé s'employèrent avec succès sous Louis XIII, sous Mazarin, puis sous Louis XIV.

En 1661, le Roi accorda ce que ses sujets catholiques demandaient depuis longtemps : l'envoi de commissaires chargés de « vérifier l'édit de Nantes ». Ces commissaires allaient par deux, l'un catholique, l'autre de la R. P. R. (Religion Prétendue Réformée) ; mais on avait soin de choisir le protestant de petite naissance, sinon acquis aux papistes. Devant ces deux juges, le clergé se portait partie civile. Les commissaires tranchaient, et, quand ils n'étaient pas d'accord, renvoyaient l'affaire au Conseil du Roi. — Or, l'interprétation des articles de l'édit par le clergé était

singulière : « le texte ne porte nulle part que l'enterrement d'un Prétendu Réformé puisse être fait de jour, il doit donc être fait la nuit », soutenait par exemple le Père Meynier. Et les juges décidaient souvent et finirent par décider toujours dans le sens du Père Meynier.

D'autre part, les Assemblées du clergé présentaient périodiquement au Roi des suppliques contre les réformés. Ceux-ci, il est vrai, répondaient de la même encre, et Louis s'efforçait sincèrement d'être impartial : si en 1666, par exemple, il accorde aux catholiques la plupart de leurs demandes, en 1669, les protestants lui ayant fait des remontrances, on le voit amender son premier édit. Toutefois, à force de gagner des procès de détail et aussi parce que ces mêmes Assemblées, qui présentaient au Roi des réquisitoires contre la R. P. R., étaient précisément celles qui votaient le « don gratuit » à Sa Majesté, ce qui n'était pas sans les rendre intéressantes, les catholiques obtenaient peu à peu la suppression d'une quantité toujours croissante de lieux d'exercices, la démolition d'une foule de temples, l'interdiction partielle des synodes provinciaux (les nationaux avaient été supprimés dès 1659), l'abolition des « Chambres mi-parties », composées de juges protestants et catholiques, où les réformés pouvaient se faire juger, etc. En même temps, les controversistes catholiques redoublaient d'efforts : les jansénistes et surtout le grand et généreux Bossuet faisaient le beau rêve de *prouver* aux protestants leur erreur et de les ramener par la raison ! Un moyen plus efficace fut la « caisse de conversions » fondée en 1676, mais celui-là réussissait trop bien en quelque sorte, car d'aucuns abjuraient trois ou quatre fois, sous des noms différents ou en des lieux divers, pour toucher autant de fois la prime de six à douze livres.

Vers 1680, le Roi commença de donner des signes visibles de sa conversion. Mme de Maintenon lui parlait de Dieu en toutes occasions, mais elle n'était pas encore en situation d'exercer une influence directe sur les affaires. En

revanche, le Père de La Chaise, confesseur, était en pleine faveur, et si « M. Colbert ne pensoit qu'à ses finances et presque jamais à la religion », M. de Louvois engageait fort Sa Majesté à supprimer la R. P. R, voyant là un moyen pour lui-même d'occuper le maître et de rester « l'homme nécessaire ». — D'ailleurs, il ne faut pas s'exagérer l'action de Louvois, ni même celle du confesseur : Louis XIV était peu influençable : et aussi bien les progrès de sa conversion suffisent-ils à expliquer son zèle croissant contre l'hérésie. Lui qui, dans la religion, voyait surtout les pratiques et les œuvres, il apprécia certainement « la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile », comme dit Saint-Simon, et il dut penser que le Seigneur ne manquerait pas de lui savoir gré des désagréments qu'il causerait aux protestants. Déjà, dans une lettre de 1679, Mme de Maintenon écrit : « Le Roi avoue ses faiblesses, il reconnaît ses fautes » : à quoi elle ajoute tout de suite : « Il pense sérieusement à la conversion des hérétiques, et dans peu il y travaillera pour tout de bon. » Il y travaillait déjà.

A partir de 1680 en effet, une série d'édits rend méthodiquement aux réformés la situation intenable. D'abord, les enfants de sept ans sont déclarés capables d'assez de raison pour se convertir à la religion catholique, et ils peuvent quitter leurs parents hérétiques en exigeant d'eux une pension alimentaire. En outre, les « académies » (universités) protestantes sont supprimées ; les petites écoles mêmes reléguées dans des lieux écartés et difficiles d'accès ; et il est défendu aux parents d'envoyer leurs enfants étudier à l'étranger. Tous les offices publics, les professions d'avocat, médecin, sage femme et certains métiers sont interdits aux huguenots. Défense aux catholiques d'épouser des réformés, ou de se convertir à la R. P. R. Permission aux fonctionnaires royaux de se transporter au lit des hérétiques moribonds pour connaître d'eux mêmes s'ils persistent dans leur erreur. Suppression sous des prétextes étonnants de presque tous les temples. Enfin, les dragonnades.

Les dragonnades ne furent pas inaugurées sur les huguenots. C'était un vieil usage que d'envoyer des troupes à loger aux communes ou aux particuliers que l'on voulait punir. En 1680, l'intendant du Poitou, Marillac, n'inventa donc rien lorsqu'il distribua les dragons dont il disposait chez les protestants de sa province. Seulement il eut soin de laisser entendre aux soldats qu'on fermerait les yeux, si, à l'occasion, la chaleur de leur foi et de leur zèle apostolique les entraînait à quelque violence bien excusable sur des hôtes hérétiques ; là fut la trouvaille. Aussitôt, en effet, les « missionnaires bottés » battirent, blessèrent, volèrent, pillèrent et ruinèrent consciencieusement leurs hôtes, moyennant quoi ils provoquèrent une quantité de conversions, qui parut à la Cour miraculeuse et enchanta M. de Louvois. — Au reste, il ressort clairement des faits que Louis XIV ignora toujours les excès : lorsque des plaintes lui parvinrent du Poitou, il fit réprimander Marillac à diverses reprises, et finalement le révoqua. Louvois non plus ne recommanda jamais les violences ; mais les intendants sentaient bien que le ministre ne leur garderait pas rancune de suivre l'exemple de Marillac, à condition toutefois que des plaintes trop hautes ne parvinssent pas aux oreilles de Sa Majesté. Les dragonnades s'étendirent donc à une bonne partie de la France : ce fut affreux. A la Cour, puisque le Roi ignorait, on ne faisait rien pour apprendre les violences commises, et l'on applaudissait à l'étonnant succès des « magistrats et gouverneurs de province, *soutenus de quelques dragons* », comme dit Mme de Sévigné ; et elle ajoute : « c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée »... Cependant, des villes comme Montpellier et Nîmes, des provinces comme le Béarn abjuraient en bloc... A la fin, on fit accroire au Roi qu'il ne se trouvait quasi plus d'hérétiques au royaume. Le 17 octobre 1685, Louis XIV signa la révocation de l'édit de Nantes.

Il en fut loué de toutes parts. Le Pape envoya un bref où il déclarait que la Révocation était incontestablement « la plus

belle chose que Sa Majesté eût jamais faite » ; puis il accorda des indulgences plénières et fit illuminer le Vatican. La France exulta : Bossuet, La Fontaine, Mme de Sévigné, La Bruyère, tout le monde célébra le Grand Roi ; est-il utile de répéter que la tolérance ne semblait pas une vertu, mais une faiblesse ? — Cependant, plusieurs centaines de mille huguenots s'enfuyaient du royaume en dépit des précautions qu'on prenait pour les en empêcher et des condamnations aux galères que l'on infligea à ceux que l'on put arrêter. Ces calvinistes, qui préféraient ainsi les plus affreux dangers, l'exil et la ruine à une concession religieuse, prouvaient assez la qualité de leur énergie : leur départ diminua sensiblement la valeur morale de l'État. C'étaient ordinairement des artisans, de petites gens, car la plupart des familles nobles avaient abandonné une religion qui les empêchait de *réussir*, et la haute bourgeoisie qui détenait des offices royaux avait abjuré pour garder ses charges. Les « réfugiés » s'établirent en Angleterre, en Hollande, en Suisse et en Allemagne, surtout dans le Brandebourg dont l'Électeur les attira du mieux qu'il put : sa sale petite ville de Berlin comptera, en 1697, 4.292 Français sur 20.000 habitants. Et, bons ouvriers ou industriels de mérite pour la plupart, ils portèrent au commerce étranger un très précieux appoint, tandis que leur départ fit un certain tort à nos manufactures. A beaucoup de points de vue, la révocation de l'édit de Nantes appauvrit la France.

Or, au point de vue du catholicisme, elle fut assez inutile. Car elle eut l'effet ordinaire des persécutions religieuses : elle réchauffa beaucoup la foi persécutée.

Presque tous les « N. C. » (Nouveaux Convertis ou Nouveaux Catholiques) n'avaient abjuré que des lèvres. En vain on envoya des prêtres les évangéliser : ceux-ci durent généralement confesser ce que Fénelon écrivait à la duchesse de Beauvilliers, en la priant de « le faire lire à M. le marquis de Seignelay en secret » : « Nous avons trouvé dans tous les esprits un rattachement incroyable à l'hérésie. » Les N. C. recouraient à la grève des bras croisés, si l'on ose dire : ils

ne pratiquaient pas. Alors que faire ? Fallait-il punir tous les sujets du roi, catholiques de naissance, qui agissaient comme eux ? — D'ailleurs l'édit de Révocation n'ordonnait pas précisément aux réformés de se convertir : il leur enlevait seulement le droit de pratiquer *publiquement* leur culte : libre à eux de le célébrer mentalement, si toutefois ils avaient la constance de supporter leur situation, que de nouveaux édits étaient venus rendre plus cruelle encore, en défendant aux médecins de soigner les malades qui refusaient les sacrements, en frappant de nullité les mariages célébrés sans prêtre catholique, en favorisant l'enlèvement des petits enfants aux parents huguenots, en ordonnant que les morts sans sacrements seraient traînés sur la claie (mais cela ne fut guère exécuté), etc... Les dragonnades aussi avaient redoublé : les soldats traînaient les obstinés, dans les églises, « où leur simple présence forcée était comptée comme abjuration » (il est vrai que c'est un pasteur qui dit cela). — Au reste, les peines prononcées contre les relaps et contre les pasteurs surpris dans le royaume, les condamnations aux galères ne pouvaient même empêcher qu'il se tînt des assemblées secrètes pour le culte : « au désert », comme disaient les réformés. En revanche, ils suscitèrent une guerre civile dans les Cévennes... Quand le Roi eut pris pour confesseur, après la mort du Père de La Chaise, jésuite aimable et modéré, l'austère et passionné Le Tellier, la persécution reprit en vain : à la fin du règne, le protestantisme était encore vivant.

II

Au ve siècle, saint Augustin, « le plus subtil des dialecticiens et le plus tourmenté des hommes », fut d'avis, après saint Paul, que l'homme, marqué du péché originel, ne peut être sauvé par ses propres efforts et que sa volonté seule est impuissante à lui procurer le salut : les âmes à qui Dieu

n'accorde pas son secours, sa grâce, sont damnées de toute éternité, et quoi qu'elles fassent. Mais, si nous sommes ainsi prédestinés, comment pouvons-nous avoir notre libre arbitre et mériter ou démériter par nos actions? Comment concilier la toute-puissance de Dieu avec notre propre liberté? Les théologiens se sont employés avec une ingéniosité prodigieuse à résoudre cette question insoluble. L'Église n'imposait pas de doctrine précise; elle interdisait seulement, depuis le concile de Trente, de s'en tenir aux extrêmes, c'est-à-dire ou bien de croire que l'on puisse faire son salut « par ses œuvres seules, accomplies par les forces de la nature humaine et sans la grâce de Dieu », ou bien, au contraire, que « le libre arbitre de l'homme a été, après le péché d'Adam, perdu et éteint, qu'il est un mot sans réalité, une fiction introduite par Satan dans l'Église ». Entre ces deux partis extrêmes, les fidèles pouvaient adopter celui qui leur convenait. Les jésuites avaient choisi et enseignaient une théorie qui laissait une grande place à la liberté, parce que cela encourageait davantage les fidèles aux œuvres, et aussi parce que les calvinistes soutenaient la prédestination. Au contraire, au début du XVII[e] siècle, un évêque d'Ypres, nommé Jansen ou Jansenius, professeur à l'Université de Louvain (1585-1638), reprit et poussa à ses conséquences la théologie de saint Augustin. Il avait pour ami et disciple Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui se fit en France l'apôtre de ses idées.

Cependant, en 1599, une enfant de huit ans, nommée Jacqueline Arnauld, fille d'un avocat notoire qui avait plaidé contre les jésuites, avait été nommée coadjutrice de l'abbesse de Port-Royal. Ce monastère cistercien s'élevait au creux d'un vallon solitaire et charmant, qui passait alors pour un « désert affreux ». Comme dans tous les couvents, à cette époque, la règle y était fort relâchée, et les nonnes y vivaient très librement, sans guère observer la clôture. Devenue abbesse, Jacqueline Arnauld (en religion Mère Angélique) réforma ses filles à force d'énergie et de piété.

puis celles d'un monastère voisin qu'on appelait Maubuisson (1609 à 1623). En 1626, les nonnes de Port-Royal quittèrent leur logis devenu trop étroit, et d'ailleurs assez humide et malsain, pour s'établir à Paris, au faubourg Saint-Jacques (dans l'immeuble qui est aujourd'hui l'hôpital de la Maternité). Et, en 1636, elles obtinrent pour directeur spirituel l'abbé de Saint-Cyran (ami de la Mère Angélique depuis douze ans), qui les conquit à ses idées et fit de leur communauté le foyer du jansénisme.

Or, dans ces bâtiments de Port-Royal-des-Champs qu'elles avaient abandonnés, vinrent se grouper, à partir de 1637, quelques hommes touchés par la grâce, qui, sans prononcer de vœux, souhaitaient de préparer leur salut en vivant loin du monde. « Pendant que les uns prenoient connaissance du temporel de cette abbaye et travailloient à en rétablir les affaires, les autres ne dédaignoient pas de cultiver la terre comme de simples gens de journée ; ils réparèrent même une partie des bâtiments qui y tomboient en ruines et, rehaussant ceux qui étoient trop bas et trop enfoncés, rendirent l'habitation de ce désert beaucoup plus saine et plus commode qu'elle n'étoit » (Racine). Aussi, quand en 1648 la maison de Paris fut devenue trop petite pour contenir toutes les religieuses qui y avaient fait profession, une bonne partie des nonnes s'en revint loger à Port-Royal-des-Champs. Cédant la place aux saintes filles, les solitaires se retirèrent alors sur le coteau voisin, à la ferme des Granges. Ils menèrent là une vie humble, fervente et active. En 1647, MM. Lancelot, Nicole, Wallon de Beaupuis et autres réunissaient quelques élèves à Paris, dans la rue Saint-Dominique d'Enfer, tout auprès du monastère ; molestés par les jésuites, inquiétés par le lieutenant de police, ils vinrent s'installer aux Champs avec leurs enfants, et, dès 1650, les petites écoles de Port-Royal étaient célèbres. Ceux des « Messieurs » qui étaient savants faisaient la classe ou s'occupaient à des ouvrages d'érudition, sinon à répondre aux jésuites. Les autres s'employaient aux travaux « les plus vils et les plus bas »,

comme de veiller à la cuisine, soigner la basse-cour, tailler la vigne ou bêcher le jardin.

Il y eut dans cette « petite thébaïde », aux portes de Versailles, des âmes admirables et délicieuses : M. Hamon, le savant médecin de la maison, qu'on rencontrait par les chemins, monté sur son âne, murmurant ses oraisons et les doigts occupés à quelque ouvrage de tricot, quand il allait visiter ses malades ; — M. Nicole, l'auteur de cet ouvrage que Mme de Sévigné aimait tant qu'elle eût voulu « en faire un bouillon et l'avaler », et qui, si doux, se battit sans relâche contre les jésuites, puis contre les huguenots, pour ne pas contrister son grand ami M. Arnauld ; — M. Claude Lancelot, helléniste excellent, qui apprit si bien le grec à Jean Racine, et qui faisait la classe aux petits enfants dont il avait la candeur et le rire : « L'abondance des grâces où il plaisoit à Dieu de me combler, écrivait-il un jour, et la paix dont il me remplissoit étoient si grandes, que je ne pouvois presque m'empêcher de rire en toutes rencontres... » — M. Antoine Le Maistre, avocat illustre, qui, « ayant à l'âge de vingt-neuf ans renoncé au barreau et à tous les avantages que sa grande éloquence pouvoit lui permettre, s'étoit retiré dans ce désert », où il s'occupa d'ailleurs à publier très soigneusement ses plaidoyers, en y insérant, il est vrai, des morceaux d'édification ; — et Blaise Pascal... Mais l'âme de la maison, c'était Antoine Arnauld.

Le jansénisme fut un épisode de la réaction catholique du XVIIe siècle contre l'anarchie religieuse, l'hérésie et le « libertinage » païen du XVIe. « Les années de discordes et de misères qui, chez nous, retrempèrent l'énergie des âmes, les disposèrent à se faire un catholicisme viril, dur, ascétique, qui, demandant beaucoup à l'homme, lui rendit beaucoup en profondeur d'émotion et en force pour l'action » (Lanson). Le jansénisme qui prosterne l'homme devant un Dieu terrible ; qui le désespère en lui niant jusqu'à l'assurance de se sauver par ses efforts ; qui lui impute comme un crime l'amour

de l'art, de la science, de la nature même, bref la recherche de tout ce qui peut embellir l'existence et distraire de la seule pensée permise : le salut ; qui s'applique à dénuder les églises ; qui voudrait remplacer les jardins par des potagers ; et qui récrit les *Pensées* avant de les livrer au public afin que Pascal ait le style de tout le monde, — cette désolante et ardente religion s'opposait absolument à la foi aimable, mondaine, aisée des jésuites. Et socialement aussi la Compagnie de Jésus se sentait menacée par les jansénistes, qui lui disputaient avec succès la direction des âmes et l'éducation des enfants, et qu'elle regardait comme le parti avancé de ses adversaires gallicans. C'est pourquoi dès l'origine elle les attaqua. Ils répondirent : Saint-Cyran fit paraître, en 1632, son *Petrus Aurelius ;* mais il avait déplu à Richelieu par son indépendance politique et religieuse : il fut enfermé à Vincennes en 1638 et n'en sortit qu'en 1643, pour mourir quelque temps après.

Cette même année 1643, Antoine Arnauld publiait son *Traité de la fréquente communion*, pour défendre Saint-Cyran contre le P. de Sesmaisons. Comme la Mère Angélique, le grand Arnauld était l'un des vingt-deux enfants de l'avocat qui avait plaidé contre les Jésuites en 1594, et sa famille peuplait Port-Royal : sa propre mère, sept de ses sœurs, deux de ses frères, cinq de ses nièces (filles de son frère Arnauld d'Antilly), trois de ses neveux (fils de sa sœur Mme Le Maistre, savoir : Antoine Le Maistre, Le Maistre de Sacy, Le Maistre de Séricourt) entrèrent au monastère ou vécurent comme lui parmi les solitaires. — Dans son traité, Arnauld attaquait l'usage fréquent de la communion, que recommandaient les jésuites. Le succès considérable qu'il obtint fit désirer plus que jamais à la Compagnie la destruction de ce Port-Royal d'où « sortoient tous ces excellents ouvrages si édifiants pour l'Eglise et qui [lui] faisoient tant de peine » (Racine).

Elle riposta avec succès en 1649 : le syndic de la Faculté de théologie, nommé Nicolas Cornet, qui lui était dévoué,

tira de l'*Augustinus* (livre paru en 1640, où Jansenius avait condensé sa doctrine) cinq propositions résumant le jansénisme, qu'il pria la Faculté d'examiner. Quatre-vingt-cinq évêques portèrent la question au Pape. Les jansénistes intriguèrent de leur mieux en cour de Rome, leurs adversaires aussi; finalement, le 31 mai 1653, le Pape condamna les cinq propositions. — Mais les jansénistes prétendirent que la doctrine de Jansenius n'était nullement atteinte par cette condamnation, attendu que les cinq propositions soumises au Saint-Siège n'étaient pas dans l'*Augustinus*. C'était défendable, car les propositions ne se trouvaient pas à la lettre dans le livre, mais ce n'était pas juste, car (au dire de Bossuet) elles s'y trouvaient en substance; d'ailleurs le Pape résolut la question et déclara formellement, le 29 septembre 1654, qu'il avait condamné dans les cinq propositions la doctrine de Jansenius. — Les jansénistes ne s'inclinèrent pas encore: ils soutinrent de plus belle que les propositions ne se trouvaient nullement dans l'*Augustinus*; qu'en tout cas elles n'avaient pas été condamnées au sens que Jansénius avait entendu leur donner; qu'au reste, il s'agissait là d'un fait historique, et que, si le Pape est infaillible quand il tranche une question de *droit*, il ne l'est pas et ses décisions n'obligent les fidèles qu'à un « silence respectueux » lorsqu'il tranche une question de *fait*. — Sans doute, ces subtilités auraient fort irrité l'auteur des *Provinciales*, si elles eussent été du fait des jésuites: n'était-il pas absurde de reconnaître au Pape la faculté de déterminer une doctrine, et de lui refuser celle de décider si cette doctrine était ou non d'accord avec celle d'un livre quelconque? — Le public donna tort aux jansénistes, et Arnauld fut censuré par la Faculté de théologie. La campagne de Pascal et le prodigieux succès des *Provinciales*, non moins que le « miracle de la sainte-épine » (guérison miraculeuse d'une enfant, Marguerite Périer) qui se produisit à Port-Royal, amenèrent, il est vrai, un instant de réaction; et l'on vit les solitaires revenir aux Granges qu'ils avaient dû abandonner. Mais les jésuites obtinrent une

nouvelle bulle répétant que les cinq propositions résumaient exactement l'*Augustinus* et qu'elles avaient été condamnées au sens même de Jansenius (16 octobre 1656).

Les jansénistes étaient fort mal en Cour, d'abord parce que les jésuites y étaient très bien; ensuite pour des raisons purement politiques : ils avaient des liaisons (avoue Racine) « avec beaucoup de personnes dégoûtées de la Cour, ou tombées dans la disgrâce, qui venoient chez eux chercher des consolations, quelquefois même se jeter dans la pénitence », c'est-à-dire avec les Frondeurs dont certains, comme le prince de Conti ou la duchesse de Longueville, leur accordaient un appui compromettant. Louis XIV dira plus tard dans ses mémoires : « Le cardinal de Retz, archevêque de Paris, que *des raisons d'État très connues* m'empêchoient de souffrir alors, favorisoit toute cette secte naissante ou en étoit favorisé »... Le jeune Roi, peu dévot, et Mazarin, fort indifférent à la théologie, se prononcèrent contre les jansénistes.

Le 13 décembre 1660, le Roi fait appeler au Louvre les présidents de l'Assemblée du clergé et leur ordonne d'extirper la secte janséniste. En conséquence, l'Assemblée invite tous les ecclésiastiques du royaume à signer un formulaire proclamant que la doctrine des propositions condamnées est bien celle de l'*Augustinus*. Et Louis XIV prescrit sur-le-champ à tous les évêques d'avoir la main à cette signature (13 avril 1661); puis il interdit aux religieuses de Port-Royal de recevoir à l'avenir des élèves pensionnaires ou des novices, et fait expulser par la police toutes celles qui se trouvent au monastère.

Les grands-vicaires qui gouvernaient le diocèse de Paris étaient favorables à Port-Royal, ainsi que Retz, leur archevêque exilé : ils essayèrent de tourner la difficulté du formulaire en rédigeant, d'accord avec Arnauld et les bonnes têtes du parti, un mandement dont les considérations ambiguës permissent aux jansénistes de signer sans se déjuger. — Mais ni le Roi ni le Pape ne se prêtèrent à cette casuis-

tique (1661). Puis Retz dut donner sa démission d'archevêque et fut remplacé par Marca, qui le fut lui-même par Hardouin de Péréfixe (1662). Celui-ci était bon homme, mais autoritaire. Comme les religieuses de Port Royal n'avaient pas voulu accepter le formulaire sans restrictions, il entreprit de les convaincre ; mais elles étaient meilleures raisonneuses que lui : il y perdait son latin et cela le mettait en colère.

En août, il leur donna l'ordre formel de souscrire purement et simplement ; elles refusèrent ; sur ce, le bonhomme traita la vénérable Mère Madeleine de Sainte-Agnès de Ligny de « petite pimbèche » ; après quoi, il priva les pieuses filles des sacrements en leur disant « qu'à la vérité elles étoient pures comme des anges, mais qu'elles étoient orgueilleuses comme des démons ». (L'Eglise a toujours reproché leur orgueil aux révoltés). Et cinq jours plus tard, M. l'Archevèque revint à Port-Royal avec huit carrosses pleins de gens de police et fit enlever douze religieuses qu'il répartit dans divers couvents. D'ailleurs, comme les saintes filles ne tardèrent pas à faire des prosélytes dans les communautés mêmes où on les avait placées, on finit par les ramener toutes à Port-Royal-des-Champs (juillet 1665).

Elles n'étaient pas seules à résister. Quatre prélats : Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, Henri Arnauld (un des frères d'Antoine), évêque d'Angers, Etienne-François de Caulet, évêque de Pamiers, et surtout Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, soutenaient qu'en rédigeant le formulaire, l'Assemblée du clergé — assemblée sans pouvoir spirituel défini, et nullement régulière aux yeux de l'Eglise : nullement canonique — avait excédé son pouvoir. Pensant lever leur opposition, le Roi pria le Pape de composer lui-même un nouveau formulaire. Mais les filles de Port-Royal et les quatre évêques n'acceptèrent pas plus le formulaire du Saint-Père que celui de l'Assemblée du clergé.

Irrité, Louis XIV pria sans embages le Pape de nommer des commissaires pour juger les prélats et l'abbaye rebelles. — C'était maladroit : un tel jugement, en effet, eût été

contraire à ces fameuses « libertés gallicanes » pour lesquelles l'Église de France luttait contre Rome depuis des siècles. — Le Pape, enchanté, s'empressa de désigner les juges que le Roi lui demandait. Mais aussitôt dix-neuf évêques, soutenus secrètement par d'autres, se joignirent aux prélats révoltés pour protester contre cette ingérence de Rome dans les affaires de France.

C'est ainsi qu'au jansénisme se mêlait maintenant la question gallicane. Le Roi réfléchit : après tout, il ne se souciait nullement de faire les affaires du Saint-Père aux dépens des prérogatives de son royaume. Le Pape, à qui le nonce écrivait que l'émotion était immense dans tout le clergé, hésita à son tour. On savait que l'évêque Nicolas Pavillon irait peut-être jusqu'au schisme plutôt que de céder : c'était un homme d'une vertu raide et austère, qui avait la confiance de l'hérétique en sa propre logique et, si l'on peut dire, un tempérament de calviniste... Et sur ces entrefaites, Alexandre VII mourut et fut remplacé par Clément IX. Tout le monde désormais, même Arnauld, souhaitait la paix ; chacun s'y employa.

La plus grosse difficulté, c'était le caractère de Pavillon : pour accorder les choses, il était nécessaire de sous-entendre des concessions, de ménager des compromis, d'user d'équivoque et de réticence ; comment amener à cela le rigide évêque d'Alet ? A force d'instances, on le décida à une sorte de transaction : lui et les trois autres prélats signèrent le formulaire en écrivant au Pape une lettre où ils énonçaient leurs restrictions, mais dans des termes assez ambigus pour que le Saint-Père pût (avec un peu de bonne volonté) n'y rien discerner de condamnable. Après cela, il fallut encore des prodiges d'adresse afin d'empêcher l'intransigeant Pavillon de se livrer à quelque incartade... Finalement l'affaire s'assoupit : ce fut la *paix de l'Église* (1668).

III

Sur beaucoup de points, les rapports et les droits réciproques de la France catholique et du Saint-Siège n'étaient pas nettement définis, et le Roi revendiquait au nom du clergé français des privilèges que le Pape était fort loin de lui reconnaître. En 1639, un avocat au Parlement, Pierre Pithou, avait codifié ces « droits », ces « libertés de l'Eglise gallicane », et, sans avoir été jamais consacré officiellement, son ouvrage faisait loi en la matière. Les deux principes posés par lui étaient : 1° que le Pape n'a en France aucune autorité au temporel ; 2° que, même au spirituel, sa puissance n'est pas « absolue et indéfinie », mais bornée par « les canons et règles des anciens conciles de l'Eglise reçus en ce royaume ». De là découlait une foule d'autres « maximes », en vertu desquelles le Roi faisait examiner par son Parlement les bulles pontificales et les canons des conciles, en permettait ou défendait la publication, etc., — tandis que les évêques français admettaient la supériorité du Concile œcuménique sur le Pape, soutenaient qu'ils n'avaient pas été institués par saint Pierre et ses successeurs, mais qu'ils étaient les successeurs directs des apôtres, tout comme Sa Sainteté elle-même, prétendaient en conséquence à n'être jugés que par leurs confrères, à juger eux-mêmes en première instance, fût-ce en matière de foi, à examiner les bulles avant qu'elles ne fussent reçues en France, etc. — Par opposition à ces doctrines, les ultramontains défendaient l'autorité du Saint-Siège au spirituel et au temporel, et c'étaient eux qui, au commencement du siècle, soutenaient ouvertement les théories ligueuses sur le droit pontifical d'excommunier et déposer le souverain ou délier les sujets de leur devoir d'obéissance. D'ailleurs, au début du règne de Louis XIV, ils étaient peu nombreux : le Parlement, la Sorbonne, tout le clergé, à part quelques ordres régu-

liers, étaient gallicans et prêts à aider énergiquement le Roi dans sa lutte contre Rome.

Par le Concordat de 1516, les rois de France avaient obtenu le droit de nommer aux bénéfices majeurs : évêchés, abbayes, prieurés, et, dans une grande partie de la France, ils jouissaient du droit de *régale*, c'est-à-dire du droit de toucher les revenus des évêchés et de nommer à tous les bénéfices qui en dépendaient, durant la vacance des sièges épiscopaux. Or, le Roi faisait toujours cadeau aux évêques nouvellement élus de ce que lui avait rapporté la régale dans leurs diocèses. C'est pourquoi, quand, par deux édits de 1673 et 1675, Louis XIV étendit la régale à tout le royaume, deux prélats seulement protestèrent contre cet acte qui ne changeait rien, en pratique, à l'état des choses : Nicolas Pavillon, d'Alet, et François de Caulet, de Pamiers, les deux jansénistes. Ils alléguèrent obstinément que leurs églises avaient été de tout temps dispensées de la régale, et que le deuxième concile de Lyon avait frappé d'excommunication quiconque étendrait ce droit aux évêchés qui en étaient exempts ; rien ne put les décider à s'incliner devant la volonté royale. Pavillon mourut en décembre 1677, mais Caulet continua la résistance. Son temporel saisi, condamné par son archevêque, il fit appel à Rome.

Le Pape était, depuis 1676, le combatif Innocent XI. En 1678, non seulement il s'empressa d'admettre l'appel, mais il félicita Caulet, excommunia l'archevêque de Toulouse dont Pamiers dépendait, et écrivit au Roi sur un ton d'une fierté dont le Saint-Siège avait perdu l'habitude.

Louis XIV lui répondit avec beaucoup de douceur. Seulement il réunit, en 1681, une Assemblée extraordinaire du clergé, qui d'abord lui donna raison, qui ensuite écrivit au Pape qu'elle approuvait l'extension de la régale à tout le royaume, et enfin qui vota, le 19 mars 1682, une déclaration en quatre articles, rédigée par Bossuet, et où se trouvaient rappelées hautement et clairement les théories gallicanes. Il y était dit : 1° que saint Pierre et ses successeurs n'ont reçu puis-

sance de Dieu que sur les choses spirituelles et non point sur les temporelles, et donc que les rois et les princes ne sauraient être déposés par l'Eglise ni leurs sujets déliés du serment de fidélité; 2° que les conciles œcuméniques sont supérieurs au Pape; 3° que les « règles, coutumes et constitutions » (mots assez vagues) reçues dans le royaume de France sont inébranlables; 4° que l'avis du Pape n'est « irréformable », même en matière de foi, que s'il est conforme à celui de l'Eglise (autrement dit : le Pape n'est pas infaillible). Et un édit du Roi vint ordonner sur-le-champ que ces maximes fussent enseignées dans tout le royaume, et que tous docteurs ou licenciés en théologie et droit canon eussent à les soutenir dans une de leurs thèses avant que d'être reçus (mars 1682).

Innocent XI, à son tour, supporta ce coup sans se fâcher; mais, après avoir déclaré nulles les décisions de l'Assemblée, il se mit à refuser délibérément l'institution canonique à tous les nouveaux évêques qui avaient approuvé et souscrit les quatre articles, — c'est-à-dire à tous ceux que le Roi nommait, car Louis n'en voulait point d'autres... Cela dura des années. La révocation de l'édit de Nantes (1685) ne fléchit nullement le Saint-Père : en 1688, lors de l'affaire des franchises, trente-cinq diocèses de France se trouvaient par sa volonté sans pasteurs. Louis XIV, devenu dévot, se sentait singulièrement embarrassé, car sa piété sincère lui interdisait toute rupture avec Rome, et la Curie, qui savait bien cela, n'avait garde de se laisser intimider par ses menaces, ni par ses préparatifs militaires, ni par la saisie d'Avignon. La mort du « saint opiniâtre » Innocent XI (1689), puis celle d'Alexandre VII (1691) n'arrangèrent rien... A la fin, le Roi, qui avait besoin de l'aide diplomatique du Saint-Siège, se décida à transiger. Tous les évêques se rendirent chez le nonce où ils signèrent un désaveu des quatre articles, moyennant quoi ils obtinrent leurs bulles d'institution; de son côté, le Pape reconnut le droit de régale dans tout le royaume (1693).

Pourtant, l'Eglise de France n'avait pas renoncé à ses prétentions : au XVIIIe siècle, on verra le Parlement combattre encore au nom des libertés gallicanes.

IV

Le *quiétisme* est de tous les temps et, au XVIIe siècle, Falconi, Malavai ou Desmarets de Saint-Sorlin l'ont retrouvé chacun de son côté ; mais Michel Molinos l'a exposé plus complètement qu'eux. Ce prêtre espagnol, vivant à Rome vers 1670-1680, enseignait à ses pénitents qu'il est un état suprême de l'amour divin, où l'âme adore si éperdument que, anéantie dans la contemplation du Créateur, elle devient indifférente à tout, fût-ce le désir du paradis ou la crainte de l'enfer, la volonté du bien ou la terreur du péché, et perd toute pensée, tout sentiment, toute conscience. Le Pape se préoccupait peu contre ce mysticisme, dont les conséquences peuvent, à vrai dire, mener loin, mais qui ne saurait troubler que quelques âmes d'une qualité supérieure. Pourtant, le roi de France le lui ayant dénoncé avec zèle, le Saint-Office dut condamner en 1687 le livre de Molinos, la *Guide spirituelle* (paru en 1675).

Or, à cette époque, une certaine dame Guyon, veuve, d'une figure agréable, noble, fort riche, belle-mère du fils de Fouquet, découvrait à son tour les délices de l'oraison « parfaite », « passive », « infuse », de « l'oraison de dormir », de « la vie déiforme » :

L'Amour ne me laissoit pas un moment de repos — écrit-elle. — Je lui disois : « O mon amour ! c'est assez, laissez-moi ! » Mon oraison étoit vide de toutes formes, espèces ou images ; rien ne se passoit dans ma tête, mais c'étoit une oraison... sans actes ni discours. J'avois cependant quelquefois la liberté de dire quelques mots à mon bien-aimé ; mais ensuite tout me fut ôté... Je n'avois aucune vue de Jésus-Christ ni des attributs divins : tout étoit absorbé dans une foi savoureuse... Si l'on me demandoit pourquoi j'aimois Dieu, si c'étoit à cause de sa miséricorde, de sa

bonté, je ne savois ce qu'on me disoit... Je ne songeois point à moi pour l'aimer... Tout ce qui se nommoit intérêt ou récompense étoit pénible à mon cœur...

Mme Guyon avait appris à beaucoup de dévotes du grand monde (dont elle était) les rêveries de son âme trouble et exaltée. Elle croyait transfuser à ceux qu'elle aimait, par une sorte d'émanation corporelle, quelque peu de ce « torrent » de grâces divines qui « coulait » en elle et même l'emplissait à ce point qu'une fois son corset « creva ». Elle priait qu'on la délaçât au plus vite, entreprenait des miracles et jurait qu'elle était, à la lettre, l'épouse du Seigneur. Une première fois elle fut censurée, mais cela ne lui fit aucun tort, car cette douce, ridicule, et un peu indécente folle, étant charmante, continua de séduire tout le monde après sa condamnation, depuis l'abbé de Fénelon, si fin et averti, mais « sensible » (déjà !) et imaginatif, jusqu'à la sage Mme de Maintenon, qui l'introduisit à Saint-Cyr.

Là, selon sa coutume, Mme Guyon tourna d'abord toutes les têtes. Mais un jour, en 1694, l'évêque de Chartres, Godet des Marais, qui était supérieur de la maison, troubla la fête ; ayant interrogé quelques-unes des maîtresses et des élèves, il cria à l'hérésie et avertit la marquise. Sur-le-champ Mme Guyon fut éloignée. Elle demanda un arbitrage qu'on ne lui refusa pas : Bossuet, Noailles (alors évêque de Châlons) et le supérieur de Saint-Sulpice, M. Tronson, examinèrent longuement, puis censurèrent ses nombreux et interminables ouvrages. Fénelon, qui venait d'être nommé archevêque-duc de Cambrai, avait soutenu jusqu'au bout Mme Guyon ; pourtant il ne put se dispenser de signer, avec les trois commissaires, les trente-quatre articles où les erreurs de la visionnaire étaient condamnées (1695). Mais il ne garda aucune reconnaissance de cette condamnation-là à son ancien ami Bossuet.

Mme Guyon, qui s'était réfugiée dans un couvent, se sauva, reprit ses discours et sa propagande, et finit par se

faire mettre à Vincennes (décembre 1695). Bossuet prépara une *Instruction sur les états d'oraison* pour écraser « les faux mystiques de nos jours », dont il communiqua les épreuves à Noailles, Tronson et Fénelon qui avaient signé avec lui la condamnation de Mme Guyon. Or, non seulement Fénelon refusa cette fois son approbation, mais encore il se hâta de composer, contre Bossuet, une *Explication des Maximes des Saints*, où il reprenait à son compte la théorie du « pur amour » ; puis il en appela au Pape. Ainsi s'engagea entre les deux prélats, dont l'un, soutenu par le Roi et Mme de Maintenon, représentait le passé, et l'autre, appuyé sur le duc de Bourgogne, l'avenir, un duel dont peut-être toutes les causes n'étaient pas purement théologiques, et où, certes, tous les arguments ne le furent pas... A Rome, aidé officiellement et énergiquement par le Roi, qui réclamait une condamnation de M. de Cambrai, Bossuet intriguait avec autant d'ardeur, mais moins de goût que Fénelon. En France, l'évêque de Meaux tirait parti des ridicules de Mme Guyon pour discréditer son adversaire, et, en même temps, le gouvernement faisait condamner à grand fracas des prêtres débauchés qui se réclamaient du quiétisme. Mais, à son tour, l'habile Fénelon ne manquait pas de tirer d'excellents effets de cette « persécution » qu'on lui faisait subir. D'ailleurs, il continuait à défendre obstinément Mme Guyon, bien qu'il n'acceptât point ses théories jusqu'en leurs dernières conséquences.

Enfin, le Pape rendit la sentence que le Roi exigeait : par un bref du 12 mars 1699, il déclara vingt-trois propositions téméraires, erronées et pernicieuses, mais sans prononcer le mot d'hérésie et sans mentionner Fénelon. L'acte fut notifié à M. de Cambrai au moment qu'il allait monter en chaire : sans hésiter, l'archevêque annonça sur-le-champ à ses ouailles la condamnation qui venait de le frapper, puis il publia un mandement où il déclarait se soumettre humblement au jugement du Saint-Père, et donna un ostensoir commémoratif à sa cathédrale.

Une conduite de tant de goût lui valut des sympathies. D'ailleurs, son tendre mysticisme qui, en somme, n'était pas nommément frappé, répondait mieux que la foi raisonnable et agissante de M. de Meaux aux aspirations du siècle qui allait commencer : c'est qu'il laissait, pense M. Rébelliau, plus de part à cette « sensibilité qui perçait déjà, même chez les esprits sérieux et chrétiens. On demandait aux prédicateurs de prendre l'homme par le cœur et par les larmes, et à Bourdaloue succédait Massillon », comme à Bossuet succédait Fénelon... Lorsqu'en 1699 eut paru *Télémaque*, où tout le monde voulut absolument voir une sorte de satire du gouvernement, M. de Cambrai, de qui l'on n'était pas sans savoir la liaison et la correspondance intime avec le duc de Bourgogne, passa décidément pour le grand doctrinaire de l'opposition et pour le maître de demain. Dont il s'accommodait assez bien.

V

La « paix de l'Église » n'avait pas guéri le Roi de son antipathie naturelle pour ces jansénistes en qui il voyait d'anciens Frondeurs protégés par Retz ou par Mme de Longueville, et dont aussi il sentait que la morale austère, l'indépendance, l'orgueilleuse franchise, le mépris pour le luxe, pour l'art, pour la « gloire », bref que tout l'esprit était l'opposé de celui de Versailles. Les déboires que lui suscitèrent Pavillon et Caulet dans l'affaire de la régale n'étaient pas pour le faire revenir sur ses préventions. D'ailleurs, à mesure que le Roi se convertissait, il se trouvait acquis davantage aux jésuites et à leurs amis, qui l'entouraient. Enfin, les jansénistes, qui se montraient au moins aussi combatifs (et beaucoup plus maladroits) que leurs adversaires, rompaient à tout instant la « paix de l'Église » par des attaques comme celle du bouillant Arnauld et de son fidèle Nicole, en 1677, contre la morale des jésuites.

Si bien que la persécution reprit quelque peu. Un mois après la mort de la duchesse de Longueville (15 avril 1679), l'archevêque de Paris qui avait succédé à Hardouin de Péréfixe en 1670, M. de Harlay, faisait sortir de Port-Royal les pensionnaires et les personnes qui s'y étaient retirées, et défendait aux religieuses de recevoir à l'avenir des novices : c'était condamner la communauté à s'éteindre un jour. Alors, le 17 juin, Arnauld s'enfuit, déguisé, avec deux amis, en Flandre où le joignit Nicole ; il avait soixante-huit ans. Et il fit prudemment, car l'on commençait de mettre très volontiers les jansénistes à la Bastille : le doux M. Vuillard y passera douze années et ne se verra délivré qu'après la mort du Roi.

Pourtant Arnauld et ses amis avaient maintenant le Saint-Siège pour eux. Innocent XI (1676-1689) n'oubliait pas l'aide qu'ils lui avaient donnée dans l'affaire de la régale ; Alexandre VIII (1689-1691) ne les attaqua guère ; Innocent XII (1691-1700) moins encore. En France même, Bossuet et plusieurs prélats, par amour de la paix autant que par opposition à l'ultramontanisme jésuite, les soutenaient à l'occasion. Et ils allaient trouver bientôt un allié très puissant dans le nouvel archevêque de Paris.

En 1693, un oratorien, le Père Quesnel — qui devint, après la mort d'Arnauld (1694) et de Nicole (1695), l'homme le plus en vue et le chef du parti, — avait publié la troisième édition, considérablement augmentée, d'un *Nouveau Testament avec des réflexions morales*, ouvrage incontestablement janséniste, que l'évêque de Châlons, M. de Noailles, crut devoir, malgré cela, recommander vivement aux fidèles de son diocèse en juin 1695. — Ce Noailles, très saint homme, un peu hésitant, ennemi des jésuites, non point par jansénisme, mais par gallicanisme, et qui prétendait rester au moins impartial, fut nommé archevêque de Paris en août 1695. Ayant fait, le 28 octobre 1697, une visite à Port-Royal, il en revint fort édifié par la piété des religieuses et demanda au Roi de lever la défense qui leur avait été signifiée de rece-

voir des novices. Mais Louis XIV refusa : il haïssait plus que jamais Port-Royal. En 1699, il rayera des Marlys la comtesse de Grammont, coupable d'être allée faire retraite à l'abbaye des Champs : « On ne doit pas aller à Marly quand on va à Port-Royal », prononcera-t-il. Et il était encore dans ces sentiments quand la guerre se ralluma, en 1702.

Par bravade ou maladresse de quelques jansénistes, cette question avait été soumise en juillet 1701 à quarante docteurs de Sorbonne : peut-on donner l'absolution à un ecclésiastique qui avoue à son lit de mort qu'il condamne les cinq propositions, comme le veut l'Église, mais que, sur le *fait* de savoir si les cinq propositions sont dans Jansenius, il n'a gardé qu'un silence respectueux? Oui, répondaient les quarante docteurs. — On publia ce *Cas de conscience*. Aussitôt tous les évêques anti-jansénistes l'attaquèrent par des mandements, et le Pape le condamna par deux brefs successifs. Mais les brefs n'étaient pas admis par l'Église gallicane. Sollicité par le Roi, Clément XI se fit prier et presque menacer pendant deux ans avant de consentir à confirmer son bref par une bulle; mais, le 15 juillet 1705, il fulmina la bulle *Vineam Domini*. Il y déclarait insuffisant le « silence respectueux » et exigeait que l'on rejetât de cœur la doctrine de l'*Augustinus* formulée dans les cinq propositions. C'était frapper à côté : les jansénistes, en effet, ne se refusaient plus depuis longtemps à rejeter la doctrine des cinq propositions quelle qu'elle fût; ce qu'ils se bornaient à nier, c'était que les cinq propositions se trouvassent dans le livre de Jansenius, et c'était uniquement sur cette question de *fait* qu'ils n'admettaient pas que les jugements du Pape imposassent aux fidèles un autre devoir que celui du « silence respectueux ». — Et, à ce sujet, les gallicans n'étaient pas très loin de partager leur avis, comme on le vit bientôt.

Une Assemblée du clergé s'étant réunie pour recevoir la bulle, le cardinal de Noailles, chef des gallicans, qui la présidait, commença par prononcer un très habile discours, dont les subtilités sauvèrent théologiquement, une fois de plus, le

jansénisme. En outre, afin de réserver la maxime gallicane selon laquelle les décisions pontificales ne pouvaient être reçues en France qu'après avoir été acceptées par les évêques, l'Assemblée prit soin de voter un mandement approuvant la constitution *Vineam*, approbation dont le Saint-Père se déclara fort offensé. Enfin, en 1706, l'évêque de Saint-Pons publia une instruction pastorale pour défendre hautement, en dépit de Rome, le « silence respectueux », et soutint une controverse avec Fénelon à ce sujet. Si bien qu'ainsi la bulle aurait échoué complètement si elle n'avait causé la chute de Port-Royal.

Comme depuis dix-sept ans le monastère ne recevait plus de novices, il n'y restait en 1705 que vingt-cinq religieuses dont la plus jeune avait soixante ans. On n'eut pas la patience de les laisser mourir en paix : on exigea d'elles qu'elles signassent un nouveau formulaire condamnant le « silence respectueux ». Les humbles et orgueilleuses filles n'entendaient pas grand'chose aux distinctions des théologiens : à tout hasard et pour se garder de toute surprise, elles s'obtinèrent à ne signer qu'en ajoutant cette réserve : « sans déroger à ce qui s'est passé à notre égard à la paix de l'Eglise sous Clément IX ». — Alors Noailles, fort pressé par la Cour, dut les sacrifier : il leur défendit d'élire une abbesse en remplacement de la Mère Agnès de Saint-Thècle (tante de Racine), puis les priva des sacrements (1707). En même temps, Port-Royal de Paris, devenu le pire ennemi des jansénistes, réclama la suppression de l'abbaye des Champs. Le Roi sollicita une bulle du Pape, l'obtint le 27 mars 1708, et la fit enregistrer au mois de décembre suivant. A son tour, le cardinal de Noailles rendit un décret d'abolition, le 11 juillet 1709. En vain les religieuses se débattirent comme elles purent, et firent appel au primat de Lyon, puis au Parlement : dans la matinée du 29 octobre, le lieutenant de police d'Argenson se présenta à l'abbaye, exhiba un arrêt du Conseil et vingt-deux lettres de cachet (une pour chacune des quinze religieuses de chœur et des

sept converses qui vivaient encore), saisit les papiers, posa les scellés, et fit monter les vieilles nonnes dans les carrosses qu'il avait amenés et qui les conduisirent dans divers monastères, sous la garde d'archers à cheval. Un mois plus tard, la maison de Paris fit prendre les meubles et les reliques. Mais il fallait détruire « ce qui palpitait encore » : en 1710, le Roi ordonna de raser la maison ; en 1711, on fouilla les deux cimetières, on déterra scandaleusement les cadavres, on entassa les ossements dans un tombereau, et on fut les verser ignominieusement dans une fosse commune à Saint-Lambert ; en 1712, on démolit l'église... Ainsi périt misérablement Port-Royal-des-Champs.

Les jansénistes l'avaient abandonné à son sort, car c'était maintenant pour ou contre les *Réflexions morales* du P. Quesnel qu'on se battait. Devenus par la force des choses les défenseurs des libertés de l'Église de France contre l'autorité du Pape, ils avaient rallié tous les ennemis des jésuites, si bien que la lutte ne paraissait plus être à présent que celle des gallicans, dirigés par le cardinal de Noailles, contre les ultramontains, dirigés par le P. Le Tellier et par Fénelon.

Noailles avait approuvé à nouveau les *Réflexions morales* en 1699, moyennant quelques légères corrections. Le 15 juillet 1708, le Pape les déclara pernicieuses et jansénistes. Nonobstant, Noailles ne retira pas son approbation. Alors on répandit dans Paris et on afficha insolemment sur les portes de l'archevêché un mandement des évêques de La Rochelle et de Luçon qui flétrissait le livre de Quesnel. Noailles, soutenu par ses curés, riposta en interdisant la lecture du placard de ces deux évêques, et finit par défendre aux jésuites de confesser dans son diocèse. Sur ce, Louis XIV intervint encore : un arrêt du Conseil prohiba la vente des *Réflexions morales* (11 novembre 1711), et le Roi demanda au Pape de les condamner solennellement.

C'est dans ces circonstances que, le 8 septembre 1713, fut publiée la fameuse bulle *Unigenitus*, qui condamnait comme

fausses, captieuses, malsonnantes, capables de blesser des oreilles pieuses, scandaleuses, injurieuses, téméraires, etc., 101 propositions du P. Quesnel. Mais la bulle *Unigenitus* rencontra les mêmes difficultés qu'avait trouvées la bulle *Vineam*. D'abord l'Assemblée du clergé, chargée par le Roi de la recevoir, vota un mandement pour la confirmer, afin de réserver les prétentions gallicanes. Bien plus, l'archevêque de Paris et une quinzaine de prélats refusèrent formellement de l'accepter; Noailles alla même jusqu'à l'interdire dans son diocèse. Et, comme il s'était empressé, dès le 28 septembre, de révoquer l'approbation qu'il avait naguère donnée aux *Réflexions morales*, il s'ensuivait que ce n'était pas au nom du jansénisme que lui et ses alliés refusaient la constitution *Unigenitus*, mais au nom des libertés gallicanes. Or, sur ce terrain, les évêques « refusants » trouvaient beaucoup d'alliés : la Sorbonne et le Parlement, d'abord, que le Roi ne contraignit que par menaces à enregistrer l'acte pontifical, puis le public tout entier qui jugeait la bulle absurde.

Car, sous Louis XIV, les questions religieuses intéressaient les badauds un peu comme aujourd'hui les questions politiques : on les débattait dans le carrosse public, sur le coche d'eau, à l'auberge; un voyageur anglais, au début du XVIIIe siècle, Ray, observe qu'en Italie la civilité interdit de demander aux étrangers à « quelle confession ils appartiennent, au lieu qu'en France, à peine a-t-on échangé trois mots avec son voisin, qu'il vous pose cette question »... Donc les badauds trouvaient que la bulle *Unigenitus* choquait cruellement le sens commun, et ils n'avaient pas tout à fait tort, peut-être, attendu qu'elle condamnait des propositions comme celles qui recommandaient purement et simplement la lecture du *Nouveau Testament*; en voyant cela, les Parisiens se demandaient en riant si le Saint-Père trouvait mauvais à présent qu'on lût l'Evangile...

En somme, lorsque Louis XIV mourut, en septembre 1715, les gallicans-jansénistes étaient plus vivants que jamais. Et bientôt, le Régent allait nommer Noailles le rebelle,

celui que le Grand Roi projetait de faire juger par un Concile, président du Conseil de Conscience.

Ouvrages a consulter : *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly, de G. Hermant. *Journal* de Jean Migault. Œuvres de Bossuet, de Fénelon. *Mémoires des évêques de France*, publiés par J. Lemoine. — Racine, *Abrége de l'histoire de Port-Royal*, éd. Gazier — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme* (en cours de publication). — Ét. Dejean, *Nicolas Pavillon*... (1909). — E. Faguet, *L'anticléricalisme* (1906). — A. Hallays, *Le pèlerinage de Port-Royal* (1909). — J. Lemaître, *Fénelon* (1910). — Rébelliau, *Histoire de France* publiée sous la direction d'E. Lavisse, t. VIII, I ; *Bossuet historien du protestantisme* ([illegible]). — Sainte-Beuve, *Port-Royal* (1888-91) ; cf. Griselle dans *Études*, 20 mai 1907.

CHAPITRE XI

LE COUCHANT

I. La succession d'Espagne. — II. La guerre. — III. La fin du grand Roi.

I

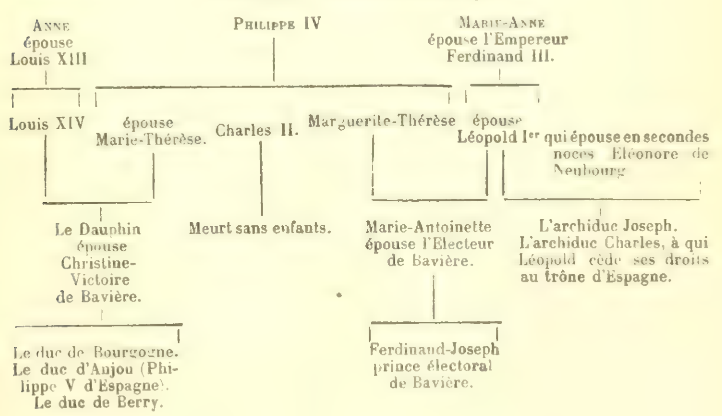
Lorsqu'en 1665 le fils tardif de Philippe IV monta sur le trône d'Espagne, il paraissait assez qu'il ne pourrait vivre longtemps. Agé de quatre ans, Charles II était un enfant rachitique, rongé de scrofule et de fièvre, dégénéré, qu'on n'avait pu encore sevrer de sa nourrice, qui parlait à peine et ne marchait qu'en lisières. Or cet avorton régna durant trente-cinq ans. Le visage étonnamment maigre et allongé, le nez lourd, la lèvre pendante, le front fuyant, le cheveu rare et d'un blond décoloré, illettré, inquiet, usant ses journées à jouer aux jonchets avec ses nains, incapable par anémie intellectuelle de s'appliquer à rien, ce pauvre homme sentait du moins la grandeur de la tradition qu'il incarnait, et son orgueil, sa gravité, sa dévotion aussi, lui valaient malgré tout le cœur de son peuple. Marie-Louise, sa première femme, étant morte subitement en 1689, il avait épousé la même année une fille de l'Électeur-Palatin, Marie-Anne de Neubourg. C'était une fraîche Allemande de vingt-deux ans, coquette, ambitieuse et violente. Le débile Charles II l'aimait de toutes ses forces qui n'étaient pas grandes, et les émotions diverses que lui procurait cette passion le rapprochaient chaque nuit du tombeau.

L'Espagne semblait presque aussi mourante que son roi. C'est à peine, à cette époque, si 20 à 30 000 soldats en haillons, mendiant ou volant afin de vivre, lui demeurent pour défendre les restes de la Flandre, le Milanais, Naples, la Sicile, la Sardaigne, les présides d'Afrique, les Canaries, une partie de l'Océanie et des Antilles avec Cuba, enfin l'Amérique du Sud entière, sauf le Brésil ou la Guyane. Néanmoins il ne manque pas de princes qui aspirent à recueillir, à la mort de Charles II, cet immense empire en ruines et les vingt-deux couronnes des souverains d'Espagne. Trois d'entre eux surpassent les autres tant par leurs forces que par leurs droits [1].

1° Le Dauphin réclame la succession à cause de sa mère, Marie-Thérèse, fille de Philippe IV et sœur aînée de Charles II, ou même à cause de sa grand'mère, Anne d'Autriche, sœur de Philippe IV ; ces deux princesses ont bien renoncé au trône d'Espagne lors de leur mariage, mais leurs renonciations peuvent être regardées comme nulles parce que la loi de succession au trône ne saurait être modifiée par

1. Les autres prétendants sont : le duc de Savoie, le roi de Portugal et le duc d'Orléans.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE



une simple convention, et surtout parce que la dot, à laquelle la renonciation de Marie-Thérèse a été expressément subordonnée, n'a point été payée.

2° Ferdinand-Joseph, prince électoral de Bavière, réclame la couronne à cause de sa mère Marie-Antoinette, fille de Marguerite-Thérèse, donc petite-fille de Philippe IV et nièce de Charles II comme le Dauphin en est neveu.

3° Enfin l'empereur Léopold prétend à la succession à cause de sa mère Marie-Anne, et de sa femme Marguerite-Thérèse, parentes de Charles II et de Philippe IV au même degré qu'Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, mais cadettes de ces deux princesses, et il s'engage, au cas où l'héritage lui écherrait, à l'abandonner au second fils de son deuxième lit, l'archiduc Charles.

Pour exclure Louis XIV et sa famille, l'Empereur invoque les renonciations d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse, et allègue que Marie-Anne et Marguerite-Thérèse, elles, n'ont pas été déshéritées comme leurs aînées. Pour exclure son petit-fils, le prince électoral, il invoque une renonciation à la succession d'Espagne qu'il a dictée à sa fille en la mariant à l'Electeur. A quoi le prince électoral répond que cet acte est sans valeur, attendu que Léopold n'a point qualité pour modifier les droits de succession à la couronne d'Espagne, et qu'au reste Charles II a formellement refusé d'approuver la renonciation de Marie-Antoinette. — Au total, il est clair que la maison de France a le bon droit pour elle.

Tout le monde sentait que cette succession menaçait d'amener une guerre générale. Or, ni la France, encore harassée de son récent effort, ni la commerçante Hollande, ni l'Angleterre dont le Roi était en lutte avec son Parlement, ne souhaitaient la guerre. C'est pourquoi elles s'efforcèrent tout d'abord de régler à l'amiable les intérêts en jeu, et l'on vit ce miracle : Louis XIV et Guillaume III s'accorder pour signer une convention et pour l'imposer aux autres nations ; par les traités de La Haye (septembre-octobre 1698), les deux Puissances maritimes et la France

fixèrent à l'avance le partage de la succession entre les trois prétendants. Cette convention ne put rester secrète : le patriotisme espagnol en fut indigné, et Charles II, pour éviter le démembrement de son royaume, s'empressa de tester en faveur du prince électoral (novembre 1698). Mais trois mois plus tard, cet enfant de sept ans mourait (février) et les signataires de La Haye s'empressaient de conclure un nouvel accord (mars 1700) : à la mort de Charles II, la France recueillerait toutes les possessions italiennes; l'Empereur aurait l'Espagne, les Pays-Bas et les Indes, et, s'il refusait la part qu'on lui assignait ainsi sans le consulter, on la donnerait à quelque autre prince. — Léopold protesta.

Ce qui le rendait si difficile, c'était qu'il se croyait assuré de la préférence de Charles II. Son parti dominait en effet à la Cour de Madrid où la reine, sa belle-sœur, toute-puissante sur son amoureux et débile époux, le soutenait de tout son pouvoir. Mais Marie-Anne était elle-même entourée d'un clan d'Allemands cupides et indécemment pressés de faire fortune ; elle était gouvernée par son confesseur, un moine tyrolien, le Père Gabriel, et par une dame d'honneur dénommée Gertrude-Maria-Josefa Wolff von Guttenberg, veuve du baron de Berlepsch ; et ce capucin, aidé de cette baronne, mettait à l'encan tout ce qui pouvait se vendre, charges et honneurs. Par haine de cette « camarilla », les Espagnols se groupaient peu à peu autour de l'ambassadeur de Louis XIV, le marquis d'Harcourt, dont la cordialité française s'opposait habilement à la raideur et à l'avarice de l'ambassadeur impérial, le comte de Harrach. En même temps, le cardinal Porto-Carrero, chef du parti nationaliste, et le Pape même remontraient à Charles II que l'Empereur ne serait jamais assez fort pour protéger la monarchie espagnole contre l'Angleterre, la France et la Hollande réunies, et lui conseillaient de sauver son royaume en le donnant à un prince français... Si bien que le pauvre roi, dominant patriotiquement son aversion traditionnelle contre les Bourbons, finit par choisir pour héritier le duc d'Anjou, son petit-neveu,

à condition que celui-ci renonçât solennellement à la couronne de France. Un mois plus tard, il mourut (1er novembre 1700).

La nouvelle de son testament et celle de sa mort parvinrent à Versailles le 9 novembre et jetèrent Louis XIV dans l'embarras le plus grand. Que devait-il faire ? Renoncer au testament? Ou, au contraire, rompre ses engagements avec la Hollande et l'Angleterre ? Le jour même de l'arrivée du courrier, à trois heures, il réunit en Conseil, chez Mme de Maintenon, son fils et les ministres d'État. Le duc de Beauvilliers fut d'avis que l'on s'en tînt au traité de partage qui vaudrait à la France quelques solides avantages, plutôt que d'entreprendre une guerre contre l'Europe entière afin d'établir en Espagne une dynastie qui pourrait bien, en dépit des liens de famille, devenir dans quelques générations l'ennemie de celle de France. Mais Torcy et Pontchartrain firent observer qu'en aucun cas on n'éviterait la guerre : si on renonçait au testament, il la faudrait faire contre l'Empereur, en effet, dont, à défaut du duc d'Anjou, le fils devenait légalement héritier universel de Charles II, et qui n'accepterait certainement aucun partage ; d'autre part, puisque rien, depuis Charles-Quint, n'avait pu brouiller les Habsbourg de Vienne et ceux de Madrid, il y avait tout lieu de penser qu'il en serait pareillement des Bourbons ; enfin, de sa liaison intime avec l'Espagne et son immense empire colonial, la France retirerait mille avantages de toutes sortes, et notamment commerciaux. A son tour le Dauphin parla, avec une fermeté qui surprit, pour réclamer l'héritage de son fils... Le lendemain, Louis XIV décida d'accepter le testament.

Ce fut le 16 novembre, à Versailles, qu'il fit officiellement connaître la décision :

Le Roi, au sortir de son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, où M. le duc d'Anjou s'étoit rendu par les derrières. Le Roi, le lui montrant, lui dit qu'il le pouvoit saluer comme son roi. Aussitôt il se jeta à genoux à la manière espagnole, et lui fit un assez long compliment en cette langue. Le

Roi lui dit qu'il ne l'entendoit pas encore et que c'étoit à lui à répondre pour son petit-fils. Tout aussitôt, le Roi fit, contre toute coutume, ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet, et commanda à tout le monde qui étoit là en foule d'entrer ; puis, passant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie : « Messieurs, leur dit-il en montrant le duc d'Anjou, voici le roi d'Espagne. La naissance l'appeloit a cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment ; c'étoit l'ordre du ciel : je l'ai accordé avec plaisir ». Et, se tournant a son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir, mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations ; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Montrant après du doigt son petit-fils a l'ambassadeur : « S'il suit mes conseils, lui dit-il, vous serez un grand seigneur, et bientôt ; il ne sauroit mieux faire que de suivre vos avis ». Ce premier brouhaha du courtisan passé, les deux autres fils de France arrivèrent, et tous trois s'embrassèrent tendrement et les larmes aux yeux à plusieurs reprises... (Saint-Simon).

Apparemment, en acceptant ainsi pour le duc d'Anjou la succession d'Espagne, Louis XIV avait-il pris le meilleur parti ; mais il eût été nécessaire qu'il mît toute son habileté diplomatique à rassurer l'Angleterre et la Hollande, ses anciennes alliées. Ce qu'elles redoutaient le plus, c'était l'union de la France et de l'Espagne sous sa direction : il eût fallu manifester hautement que Philippe V était maître chez lui, qu'il agissait à sa guise, que le roi de France le considérait désormais comme un ami, comme un allié peut-être, mais comme un étranger. Louis XIV fit tout le contraire et commit faute sur faute.

D'abord, le 1er février 1701, il publia les lettres patentes par lesquelles il déclarait que le duc d'Anjou et ses descendants garderaient tous leurs droits à la couronne de France ; puis, quelques jours plus tard, le 6 février, sans aucun avertissement préalable, des troupes françaises entrèrent subitement au nom du roi d'Espagne dans les places espagnoles des Pays-Bas et retinrent prisonnières les garnisons hollandaises qui s'y trouvaient. Certes, aucune entreprise ne pou-

vait inquiéter davantage les Provinces-Unies qui, depuis plus de trente ans, avaient fait des sacrifices considérables afin de maintenir cette « barrière » de places entre elles et la trop entreprenante France... Aussi, de ce jour furent-elles décidées à la guerre ; leurs États généraux adressèrent bientôt à l'Angleterre un appel qui y suscita une grosse émotion.

Déjà, les hostilités étaient engagées en Italie contre l'Empereur. Léopold avait su s'assurer l'aide de presque tous les princes allemands, et notamment celle de l'Électeur de Brandebourg en lui reconnaissant le titre de roi de Prusse. Le 7 septembre 1701, il se mit d'accord avec Guillaume III et la Hollande : ce fut la *grande alliance de La Haye*.

Et une dernière faute du Roi cimenta cette coalition. Jacques II se mourait à Saint-Germain (septembre 1701) ; la reine d'Angleterre détrônée supplia Louis XIV de reconnaître le titre de roi à son fils le prince de Galles : « Vous voyez, Monsieur, l'état où je suis, lui dit-elle ; perdrai-je aussi mon fils, et le fils d'un roi retournera-t-il dans l'état d'un simple particulier ? » Louis XIV répondit qu'il consulterait son Conseil, mais l'observation de la reine l'avait frappé. En vain, les ministres lui rappelèrent qu'il avait reconnu Guillaume III par le traité de Ryswick ; Monseigneur fut d'avis d'accorder les honneurs royaux au prince de Galles, et c'est à ce parti qu'il s'arrêta. Dans sa pensée, le titre qu'il donnait là au fils de Jacques II n'était peut-être que de courtoisie et sans plus de portée que celui de roi de France dont se paraient depuis la guerre de Cent Ans les souverains de Grande-Bretagne. Mais toute la nation anglaise, profondément blessée dans son amour-propre, frémit de colère : les derniers partisans de la paix se turent dans le Parlement, les communes votèrent l'argent nécessaire pour engager les hostilités (janvier), et Guillaume III, enchanté, rappela son ambassadeur. Il préparait son armée lorsqu'il mourut, à cinquante-deux ans, le 19 mars 1702.

Sa mort n'arrêta pas le mouvement qui emportait l'Angle-

terre contre le Roi « papiste », et trois personnages se trouvèrent à point pour le remplacer à la tête de la coalition : Heinsius, Marlborough et le prince Eugène. Le grand-pensionnaire de Hollande Heinsius était un homme d'une soixantaine d'années, qui vivait modestement dans une petite maison, allait à pied par les rues et travaillait dix heures par jour ; ce bourgeois intègre n'avait qu'une passion : sa haine de la France ; jamais il n'oublia, qu'un jour, à Versailles, Louvois l'avait menacé, tout envoyé diplomatique qu'il fût, de l'enfermer à la Bastille. — John Churchill, qui devint duc de Marlborough, était aussi adroit diplomate que grand capitaine. Sa femme menait à sa guise la reine Anne dont elle était la favorite, et lui-même, aidé par le ministre des finances Godolphin, conduisait le Parlement avec une remarquable rouerie politicienne. Bref, il pouvait tout, et même plaire aux dames, car il était bel homme. Mais il manquait tellement d'honnêteté que cela lui nuisait un peu ; il fit à l'armée une fortune scandaleuse. — Quant au prince Eugène, fils de la tumultueuse et brillante Olympe Mancini, comtesse de Soissons, duchesse de Savoie-Carignan, ce laid petit homme, au nez retroussé sur une lèvre trop courte pour cacher les dents, avait hérité de son grand-oncle Mazarin un indiscutable talent diplomatique, qu'il joignait, comme Marlborough, aux qualités d'un bon général. Né Français, sa mère, gravement compromise dans l'affaire des poisons, l'avait entraîné dans son exil, et, par dépit de n'avoir pu obtenir un commandement de Louis XIV, il avait pris du service en Autriche où il venait de faire ses preuves en battant l'armée du Grand Turc. Il ne pardonna jamais au Roi de l'avoir méconnu.

Tels étaient « les triumvirs de la Ligue », comme les appelle Torcy : disposant des richesses et des navires de la Hollande, des armées impériales entraînées par de longues années de guerre contre la Turquie, et surtout d'un royaume en pleine prospérité commerciale : la vivace Angleterre, ils menèrent presque Louis XIV à sa perte. La France avait quelques alliés, outre la débile Espagne : l'Élec-

teur de Bavière et celui de Cologne, le duc de Savoie et le roi de Portugal, mais les deux derniers firent brusquement volte-face en 1703, et les deux premiers étaient de bien petits princes ; Louis XIV se vit donc bientôt seul contre l'Europe. Or, la France était très lasse : sa marine, son commerce et ses finances restaient à demi ruinés par la dernière guerre. Et puis elle n'avait plus ses grands ministres. A la Guerre, l'incapable Chamillart avait remplacé Barbezieux, successeur de Louvois, et c'est le déplorable Voysin qui le remplacera lui-même en 1709. Torcy, heureusement, dirigeait toujours les Affaires étrangères. Et sans doute le Roi avait encore des maréchaux comme Boufflers, Vendôme, Berwick et Villars, mais trop peu nombreux pour suffire à tout ; il fallut donc employer des Villeroy et jusqu'à des La Feuillade...

II

Déjà la guerre était mal engagée pour nous.

A la première nouvelle du testament de Charles II, l'Empereur avait chargé le prince Eugène d'occuper le Milanais avec un corps d'armée. Louis XIV s'était procuré l'appui de la Savoie par le mariage de la seconde fille du duc, sœur de la duchesse de Bourgogne, avec le nouveau roi d'Espagne, Philippe V. Mais le fourbe Victor-Emmanuel jouait double jeu, et Catinat, qui commandait l'armée française, trahi par lui et découragé, se laissa tromper par Eugène et recula derrière l'Oglio : ainsi, dans l'été de 1701, les Autrichiens atteignaient déjà la frontière française.

Le Roi, mécontent, voulut changer son général en chef, et remplaça Catinat par Villeroy, le seul homme, dit Saint-Simon, qu'il ait jamais appelé son « favori ». Malheureusement Villeroy, seigneur agréable et même très galant homme, était un général piteux. Ayant reçu l'ordre de combattre à tout prix, d'emblée il marcha sur Chiari (entre

Milan et Brescia) qu'il croyait défendue par un simple détachement : il y trouva toute l'armée ennemie et dut battre en retraite précipitamment, laissant 2.000 hommes sur le terrain (1er septembre). Après cet exploit, il vint prendre ses quartiers d'hiver à Crémone.

Le 1er février 1702, à la pointe du jour, il écrivait tout habillé dans sa chambre, lorsqu'il entend des cris et des coups de fusil ; il descend en toute hâte et tombe au milieu d'un gros d'Autrichiens : c'était le prince Eugène, dont quelques soldats, ayant pénétré dans la ville par un égout, avaient ouvert une porte à leurs camarades. Quelques heures plus tard, les Impériaux étaient repoussés hors de la ville, mais ils emmenaient avec eux l'infortuné maréchal qui n'y comprenait rien :

> Français, rendez grâce à Bellone,
> Votre bonheur est sans égal :
> Vous avez conservé Crémone
> Et perdu votre général.

Le duc de Vendôme fut désigné pour succéder à Villeroy. Grand, gros, avec « un visage fort noble et l'air haut », cet arrière-petit fils d'Henri IV était « libertin », et débauché en outre comme son frère le grand-prieur, lequel, assure Saint-Simon, ne se coucha jamais qu'ivre-mort. Il faut d'ailleurs se garder de prendre au pied de la lettre la caricature écrite que le terrible duc nous a laissée : il a raconté que Vendôme se levait souvent à quatre heures du lit où il vivait avec ses chiens et où ses chiennes « faisoient leurs petits » ; qu'à l'armée, réveillé tard, il donnait ses ordres sur sa chaise percée, trouvait fatigant de monter à cheval et pensa plus d'une fois être enlevé par des coureurs ennemis pour s'être opiniâtré dans un logis commode, mais trop éloigné du camp. Il y a là beaucoup d'exagération, pourtant la paresse de Vendôme était proverbiale et les soldats l'aimaient pour son débraillé même et pour la familiarité dont il usait avec eux. Sa nonchalance coupable nuisit souvent au succès des opé-

rations. Mais, le jour de la bataille, c'était un chef au coup d'œil sûr, à la décision prompte et irrésistible, qui rappelait un peu les Condé et les Luxembourg.

Avec ce « mélange d'activité et d'indolence », il sut prendre, en 1702, l'avantage sur le prince Eugène à Santa-Vittoria et à Luzzara, et le contraignit d'abandonner le duché de Mantoue. En 1703, l'armée autrichienne ayant été diminuée et le prince Eugène rappelé à Vienne, la campagne s'annonçait bien pour nous ; malheureusement, Vendôme dut s'arrêter et désarmer ses soldats piémontais, à la nouvelle de la défection définitive du duc de Savoie, qui, ayant obtenu de l'Empereur la promesse du Montferrat et d'autres territoires, venait de tourner franchement casaque. Il fallut reculer devant les Autrichiens et les Savoyards réunis : en 1705, l'ennemi repassait l'Adige. Et en 1706 le Roi dut rappeler Vendôme pour l'envoyer aux Pays-Bas réparer les désastres dus à l'incurie de Villeroy. L'armée fut placée sous le commandement nominal du jeune duc d'Orléans et sous la direction effective d'un « extrêmement petit homme de taille et de tout, vif, frétillant et infiniment grand parleur », qu'on appelait le maréchal de Marcin.

Vingt-cinq mille soldats français, cependant, assiégeaient Turin sous la direction de La Feuillade, gendre de Chamillart, et fils du courtisan qui avait acheté, en 1684, l'hôtel de la Ferté-Sennecterre pour en faire une place où établir le fameux monument dédié aux victoires de Louis le Grand.

Le duc d'Elbeuf — raconte Madame — trouva un jour La Feuillade tout seul devant sa glace, qui disait : « Je suis bien fait, les dames m'aiment. Allons Feuilladin, Feuilladin, La Feuillade ! » Et le nom de Feuilladin lui en est resté.

C'était un fou de beaucoup d'esprit, ce Feuilladin. Comme Vauban lui offrait d'aller servir à ses côtés en volontaire : « Je prendrai Turin à la Cohorn », répondit-il avec grâce... Hélas !... Il débuta par laisser échapper le duc de Savoie, puis donna inutilement trois assauts, puis établit ses lignes de la façon

la plus absurde ; enfin, quand le duc d'Orléans et Marcin, poussés par Eugène, arrivèrent devant Turin, il refusa de se ranger à l'avis sensé du jeune prince, qui, jugeant ses positions déplorables, voulait que l'on en sortît pour livrer bataille. Sur ce, le 7 septembre 1706, le prince Eugène attaqua l'armée française et la mit en complète déroute. Marcin, fait prisonnier, mourut de ses blessures, tandis que Feuilladin reculait précipitamment jusqu'aux Alpes, abandonnant son matériel de siège, plusieurs centaines de canons, ses blessés, une quantité de drapeaux, ses bagages, etc. Il fallut évacuer l'Italie (mars 1707). L'ennemi n'allait point tarder à mettre le siège devant Toulon.

En Allemagne, la guerre avait été déclarée au mois de mai 1702. Elle débuta par un insuccès. Catinat, qui commandait sur le Rhin, n'avait que 21.000 hommes à opposer aux 50.000 soldats du margrave Louis de Bade : il ne put empêcher son adversaire de prendre Landau, pourtant héroïquement défendue par Mélac (septembre 1702), et l'on jugea à Versailles qu'il avait montré là, comme en Italie, une prudence excessive. Mais la perte de Landau fut compensée par un avantage marqué. L'Électeur de Bavière venait de signer avec Louis XIV un nouveau traité d'alliance (juin 1702) : une partie des troupes de Catinat, sous le commandement du lieutenant général de Villars, fut envoyée pour se joindre à ses Bavarois. Trompant le prince de Bade par une feinte sur Neubourg, Villars réussit à passer le Rhin près de Huningue (14 octobre 1702), puis, malgré l'infériorité de ses forces, il battit son adversaire à Friedlingen. Il s'en était fallu de peu qu'il ne fût défait lui-même : surpris par une contre-attaque très vive, ses régiments jusque-là vainqueurs commençaient à flotter lorsqu'il reçut la nouvelle que sa cavalerie avait mis celle du margrave en déroute; aussitôt, il court dans les rangs, criant de toutes ses forces : « Allons, mes amis, la victoire est à nous ! Vive le Roi ! » (Voltaire), bref il entraîne à nouveau son infanterie qui

force celle de l'ennemi à lâcher pied. Enthousiasmés, les soldats le proclamèrent maréchal sur le champ de bataille et le Roi lui confirma un titre si bien gagné.

Le marquis de Villars était un homme de cinquante ans, grand, « devenu gros en vieillissant sans être appesanti, avec une physionomie vive, ouverte, *sortante*, et véritablement un peu forte, à quoi la contenance et les gestes répondaient ». Il avait fait sa carrière par son zèle, sa bonne volonté et son adresse. « Il semble, dès que l'on tire en quelque endroit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver », s'écria une fois Louis XIV au siège de Maëstricht. A force de chercher des « occasions », comme il dit lui-même, Villars finit par séduire la fortune : il devint maréchal, duc et pair, et sauva le royaume. Général, son bonheur fut proverbial : quand il faisait un temps radieux pour la manœuvre, les soldats appelaient cela « un temps de Villars ». Au surplus, c'était une belle nature de soldat, un entraîneur d'hommes à la façon des maréchaux de Napoléon, mais avec on ne sait quoi de noble et de fin dans l'esprit qui tient à son siècle; il avait de l'audace, de la gaîté, du panache : « un génie fait pour la guerre et fait pour conduire des Français ». D'ailleurs, pas très élégant : les courtisans lui reprochaient sa vantardise et ses gasconnades, et Saint-Simon le haïssait.

Villars joignit l'Électeur de Bavière à Willingen, dans le grand-duché de Bade, le 6 mai 1703. Mais il ne put décider Max-Emmanuel à marcher directement sur Vienne, ce qui aurait peut-être terminé la guerre ; et, pendant que l'Électeur s'efforçait en vain de donner en Tyrol la main à Vendôme, il lui fallut défendre la Bavière avec ses 25.000 hommes contre les 50.000 soldats de Styrum et du margrave de Bade réunis. Il réussit à battre Styrum à Hochstedt le 25 septembre, mais il s'entendait si mal avec Max-Emmanuel, qu'il demanda lui-même son rappel. On l'envoya aux Cévennes contre les Camisards ; ce fut Marcin qui le remplaça.

Les alliés résolurent de concentrer leurs forces contre l'Électeur et Marcin, dont la position avancée mettait toujours

Vienne en danger. Abandonnant à son lieutenant Stahrenberg et au duc de Savoie le soin de contenir Vendôme en Italie, le prince Eugène se rendit en Allemagne. De son côté, Marlborough quitta les Pays-Bas avec ses troupes, longea la rive droite du Rhin, observé par Villeroy qui en suivait la rive gauche, puis, faussant tout à coup compagnie au héros de Crémone qui en resta tout ébahi, et recueillant au passage les restes de l'armée du prince de Hesse que Tallart venait de battre près de Spire, il joignit à Ulm le margrave de Bade et dévasta horriblement la Bavière. Déjà, l'Electeur pensait demander merci à l'Empereur lorsqu'il apprit que Tallart venait à son secours avec ses 30.000 hommes, et cela le rejeta dans l'alliance française.

Les Franco-Bavarois prirent position, près d'Hochstedt, sur le terrain même où Villars avait remporté la victoire l'année précédente. Tallart — homme maigre, hâve « avec des yeux un peu jaloux [louches], pleins de feu et d'esprit, mais qui ne voyaient goutte » — commandait l'aile droite : comme le village de Blindheim, à sa propre droite, lui semblait la clef de ses positions, il y posta la moitié de ses troupes en leur donnant l'ordre de ne bouger que sur son commandement exprès. L'aile gauche obéissait à Marcin. Le centre était composé par les troupes de l'Électeur. — Le 13 août 1704, vers huit heures du matin, Marlborough déploya ses Anglo-Hollandais devant Tallart, tandis que le prince Eugène avec ses Autrichiens prenait position en face de Marcin (le margrave de Bade et ses Allemands manquaient, retenus au siège d'Ingolstadt). Tout d'abord, les Anglais attaquèrent Blindheim : ils furent repoussés vigoureusement. Marlborough ne s'obstina pas : renonçant à Blindheim, il se jeta sur la gauche de Tallart, composée surtout de cavalerie, qui, gênée par une sorte de ravin ou de fondrière, céda, entraînant avec elle une partie des troupes de l'Electeur. M. de Tallart lui-même avait été pris dans la plaine au moment qu'il la traversait à toute bride, tâchant de gagner Blindheim. Les troupes qu'il avait placées là

avec défense de bouger, ne recevant pas d'ordre et se voyant entourées par l'armée de Marlborough, mirent bas les armes au lieu d'essayer de rejoindre Marcin : « ignominie », « horrible capitulation » qui fut signée par tous les chefs de corps, sauf par celui du régiment de Navarre, dont les vieux soldats déchirèrent et enterrèrent leurs drapeaux. Durant ce temps, l'aile gauche résistait victorieusement au prince Eugène ; mais, découverts sur leur flanc droit par l'anéantissement des troupes de Tallart, Marcin et l'Electeur durent se mettre en retraite avec le corps d'armée français et ce qui restait des troupes bavaroises ; ils reculèrent jusqu'en Alsace sous la protection de Villeroy qui s'était enfin rapproché. De la sorte, on sauva une vingtaine de mille hommes sur plus de 50.000 ; l'ennemi gardait les drapeaux, les blessés, une foule immense de prisonniers et plusieurs généraux, outre le maréchal de Tallart. Il fallut abandonner entièrement l'Allemagne, et l'Electeur dut se réfugier en Alsace. Ainsi la France était réduite, maintenant, à défendre sa frontière.

Ce fut Villars, rappelé des Cévennes, qui en fut chargé, et il justifia la confiance que le Roi avait en lui et celle qu'il marquait assez par ses discours avoir en lui-même. Il était retranché à Sierk et sur la Moselle. Marlborough — « ce coquin de Marlborough », comme il disait, — avança contre nos lignes, mais, mal obéi par ses Allemands et ses Hollandais qui ne voulaient pas se laisser entraîner loin de chez eux, il dut revenir en arrière, non sans écrire très poliment à M. de Villars qu'il était au désespoir de ne pouvoir lui livrer une belle bataille (juin). Sur ce, notre maréchal redoubla de gasconnades, mais en même temps il franchit le Rhin et surprit avec une habileté merveilleuse le prince de Bade à Wissembourg. En 1706, il acheva de dégager l'Alsace.

Aux Pays-Bas, le modeste et excellent maréchal de Boufflers avait été chargé, en 1701 et au nom du roi d'Espagne,

d'occuper les places de la Barrière. Saint-Simon a fait de lui un bel éloge : « C'étoit, dit-il, un homme fort court, mais pétri d'honneur et de valeur, de probité, de reconnaissance et d'attachement pour le Roi, d'amour pour la patrie »... Il remporta d'abord quelques succès, mais, manquant de vivres, il dut rétrograder ; puis on envoya une partie de son armée à Catinat, en Allemagne ; si bien que Marlborough, qui commandait les forces anglo-hollandaises, prit Venloo, Ruremonde, Liège (octobre 1702). En 1703, Villeroy, que l'Empereur avait délivré sans rançon, vint diriger les opérations à la place de Boufflers ; mais heureusement il avait reçu l'ordre de se borner à la défensive, et comme, dans le parti adverse, les Hollandais refusaient absolument de risquer une bataille décisive, Marlborough dut se contenter d'achever la conquête de la Gueldre et d'entamer Cologne et le Limbourg, puis de forcer, malgré Villeroy, les ponts de la Dyle (juillet 1705). Il aurait bien voulu profiter de ce succès, pousser en avant, porter hardiment la guerre en France : une fois de plus, les trop prudents généraux de Hollande l'arrêtèrent.

En 1706, il se déploya non loin de Louvain pour empêcher la jonction de Villeroy et de Marcin qui amenait des renforts d'Allemagne. Le « favori » abrita sa gauche derrière des marais qui l'empêchèrent de bouger ; c'était la même faute qu'à Hochstedt. Marlborough se jeta sur la droite française avec toutes ses forces, la rompit, et prit la gauche de flanc. Villeroy dut se retirer sur Louvain. Jusque-là, il n'avait perdu que 2.000 hommes ; il en perdit 6.000, plus cinquante-quatre canons sur soixante et une quantité de drapeaux, dans la déroute que ne tarda pas à devenir cette retraite, après le défilé de Jardoigne. A la suite de ce désastre, Louvain, Bruxelles, Gand, Bruges, Oudenarde, Anvers, Ostende, etc., tombèrent aux mains de l'ennemi... Les Prussiens chantaient :

— « Varus, rends-moi mes légions ! »
S'écriait autrefois Auguste ;

— « Tallart, rends-moi mes bataillons ! »
Dit Louis à titre plus juste ;
— « Demandez-les à Villeroy,
Il en a perdu plus que moi... »

Le Roi se décida à disgracier son favori, et Vendôme, rappelé d'Italie en toute hâte, fut chargé de reconstituer l'armée brisée. Mais en Piémont son absence fut funeste à nos affaires : nous avons parlé du désastre de Turin. A la fin de 1706, la France se voyait partout rejetée sur ses frontières.

Cependant, la guerre civile avait éclaté au sein du royaume. Le plus important des soulèvements populaires causés par les persécutions qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes fut celui des Cévennes. Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, homme d'un visage doux, féminin et charmant, excellait singulièrement à rendre l'existence cuisante et intolérable aux Nouveaux Convertis mal notés. On était au début de la guerre de la Succession ; des réfugiés huguenots parcouraient secrètement le pays, prédisant que, avec l'aide de Dieu, les Hollandais, les Anglais, les Allemands déferaient sous peu les armées du Roi : enflammés par ces discours et exaspérés par les agents de Basville, les rudes montagnards cévenols se révoltèrent. Le 24 juillet 1702, une troupe de vilains en armes massacra M. l'Archiprêtre du diocèse de Mende ; aussitôt d'autres bandes se formèrent. Ce fut une guerre atroce. Les « camisards » (ainsi l'on nommait les rebelles à cause des chemises blanches qu'ils portaient sur leurs vêtements) avaient des chefs de mérite, comme Jean Cavalier, garçon boulanger de vingt-trois ans, Couderc, Roland, Ravenel, etc., et les troupes royales, habituées à combattre en bel ordre, goûtaient très peu cette guerre contre des manants féroces, qu'on ne pouvait pas seulement joindre au milieu de leurs rochers et de leurs précipices. Villars, en 1704, réussit mieux que ses prédécesseurs : il usa d'une douceur relative et fit spirituellement de Cava-

lier un colonel, en le priant de lever un régiment parmi ses anciens compagnons. Quand il partit, en janvier 1705, la situation était meilleure, mais ce ne fut qu'en 1710 que disparurent les dernières bandes de camisards. Si bien que, durant presque toute la guerre de la Succession, la France dut entretenir, contre les protestants des Cévennes, des troupes dont on va voir qu'il eût été fort grand besoin à la frontière.

En Espagne, le jeune prince français avait d'abord été très bien accueilli. Philippe V avait dix-sept ans. « Il étoit bien fait, blond comme le feu roi Charles et la Reine sa grand'mère, grave, silencieux, mesuré, retenu, tout fait pour être parmi les Espagnols ». Doux avec cela, facile à servir, d'esprit juste, honnête, capable d'intrépidité à l'occasion, il gâtait tant de belles qualités par de l'irrésolution, de la timidité, une dévotion à l'espagnole avec plus de superstition que d'élan, de la paresse aussi, — bref « Dieu lui avoit donné un esprit subalterne ou même subjugué » (Louville). Il fallait quelqu'un pour le gouverner ; il eut sa femme, la reine Marie-Louise de Savoie, et la princesse des Ursins. La petite Reine, à peine âgée de quatorze ans lors de son mariage (1701), n'était pas moins vive et intelligente que sa sœur la duchesse de Bourgogne ; d'ailleurs elle n'aimait « ni la musique, ni la comédie, ni la conversation, ni la promenade, ni la chasse, en un mot aucun des plaisirs de son âge », et elle ne voulait que « maîtriser souverainement, tenir le Roi son mari toujours en brassière », enfin gouverner l'Espagne. Pour cela, elle disposait d'un excellent moyen — traditionnel — le même qu'avait eu la reine douairière Marie-Anne de Neubourg, car Philippe V n'était pas moins amoureux, ni moins dévot, ni moins ardent que Charles II ne l'avait été. Et elle s'en servait apparemment à merveille, car Philippe V ne résistait jamais à ses volontés, lesquelles étaient d'ailleurs celles de la princesse des Ursins.

Marie-Anne de la Trémoille, veuve en premières noces du

prince de Chalais (un Talleyrand), en secondes noces du prince Flavio Orsini (en français : des Ursins), duc de Bracciano et grand d'Espagne, avait cinquante-neuf ans lorsqu'elle fut nommée camarera-mayor grâce à la protection de son amie Mme de Maintenon, de la duchesse de Bourgogne, reconnaissante des soins qu'elle avait donnés au mariage de sa sœur, et du cardinal Porto-Carrero, qui se souvenait de l'avoir aimée autrefois.

C'étoit une femme plutôt grande que petite, brune, avec des yeux bleus qui disoient sans cesse tout ce qui lui plaisoit, avec une taille parfaite, une belle gorge et un visage qui, sans beauté, étoit charmant, l'air extrêmement noble, quelque chose de majestueux en tout son maintien, et des grâces si naturelles et si continuelles en tout, jusque dans les choses les plus petites et les plus indifférentes, que je n'ai jamais vu personne en approcher soit dans le corps, soit dans l'esprit, dont elle avoit infiniment et de toutes les sortes : flatteuse, caressante, insinuante, mesurée, voulant plaire pour plaire, et avec des charmes dont il n'étoit pas possible de se défendre quand elle vouloit gagner et séduire ; avec cela un air qui, avec de la grandeur, attiroit au lieu d'effaroucher, une conversation délicieuse, intarissable et d'ailleurs fort amusante par tout ce qu'elle avoit vu et connu de pays et de personnes, une voix et un parler extrêmement agréables, avec un air de douceur ; elle avoit aussi beaucoup lu, et elle étoit personne à beaucoup de réflexion ;... d'ailleurs la personne du monde la plus propre à l'intrigue et qui y avoit passé sa vie à Rome par son goût ; beaucoup d'ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe et de l'ambition ordinaire des hommes, et un désir pareil d'être et de gouverner, etc., etc., etc. (Saint-Simon).

Cette vieille dame experte, qui savait si bien être quand il le fallait une jeune femme charmante, et qui, en dépit de ses cinquante-neuf ans, n'avait renoncé à rien, enchanta sans peine la reine de quatorze ans et le roi de dix-sept qui allaient gouverner l'Espagne et que ses fonctions l'obligeaient à ne quitter pour ainsi dire point :

C'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe de chambre du roi d'Espagne lorsqu'il se met au lit et de la lui donner avec ses pantoufles quand il se lève, — confie-t-elle gaiement à Mme de

Maintenon le 12 novembre 1701 : — quand le Roi entre chez la Reine pour se coucher, le comte de Benavente me charge de l'épée de Sa Majesté, d'un pot de chambre et d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits ; cela est trop grotesque. Jamais le Roi ne se lèveroit si je n'allois tirer son rideau...

Malheureusement les Espagnols ne tardèrent pas à murmurer contre l'influence trop visible de la camarera-mayor, qui avait pour premier tort à leurs yeux d'être étrangère, à quoi elle ne pouvait rien. Philippe V et Marie-Louise s'entouraient en effet de Français, et ceux-ci, qui trouvaient les « hidalgos » parfaitement ridicules et, pour tout dire, provinciaux, ne se privaient pas de leur faire sentir la supériorité de l'esprit de Versailles ; en sorte que l'impertinence française faisait chaque jour des ennemis à la France, et que les nobles, écartés des affaires, humiliés, renforçaient peu à peu le parti autrichien. Joignez que, du moment où le peuple de Castille s'était passionnément déclaré pour Philippe V, celui de Catalogne et d'Aragon avait senti sur-le-champ moins d'éloignement pour les Habsbourg.

Comme la monarchie espagnole manquait de tout, ce fut la France qui dut assumer de la défendre. Déjà, en octobre 1702, les Anglais avaient détruit en pleine rade de Vigo les galions chargés d'or venant d'Amérique : catastrophe pour les finances publiques. En mai 1703, il se produisit un événement plus grave encore : la défection du Portugal, dont le roi trahit trop brusquement pour sa gloire, sur la promesse que lui fit l'Empereur de plusieurs villes espagnoles. Une flotte anglaise transporta à Lisbonne l'archiduc Charles, à qui l'empereur Léopold, son père, avait solennellement abandonné, en septembre 1703, tous ses droits à la couronne d'Espagne ; et bientôt « Charles III » se mit en marche sur Madrid à la tête d'une armée d'Anglais, de Hollandais et de Portugais. Mais il rencontra sur son chemin les troupes françaises, commandées par le duc de Berwick, fils de Jacques II et d'Arabella Churchill, et donc neveu de Marlborough (naturalisé français en 1703). « Ce grand diable d'Anglois », pieux

et roide, compassé, taciturne, sentencieux, froid et sec, était « l'homme du monde le plus exact dans les mesures qu'il prenoit » (Dangeau) : il annihila avec méthode les efforts des alliés et vainquit ses anciens compatriotes par les qualités les plus purement anglo-saxonnes. — En revanche, sur mer, l'amiral Rooke surprit Gibraltar : ce rocher fortifié passait pour imprenable, et les Anglais ont prouvé depuis qu'il l'était, mais les soldats espagnols qui le gardaient sentaient tant d'éloignement pour la bataille qu'ils mirent bas les armes dès que l'amiral eut montré ses troupes de débarquement (4 août 1704). — Au reste, cet échec ne fit pas grand effet à Versailles et fut amplement compensé aux yeux du Roi par un léger avantage que remporta, peu après, malgré l'infériorité de ses vaisseaux, le comte de Toulouse sur l'amiral Rooke.

Malheureusement les grands désastres vont commencer : la noblesse espagnole s'écarte de plus en plus de Philippe V ; Berwick a été rappelé par Louis XIV sur les instances de la petite reine Marie-Louise, qui ne le peut souffrir ; l'archiduc Charles et le général Peterborough se sont embarqués à Lisbonne pour gagner la Méditerranée : à leur passage devant les côtes de Valence, plusieurs villes proclament Charles III, et, le 25 août 1705, Barcelone leur ouvre ses portes, entraînant avec elle toute la Catalogne et Valence. En vain, l'année suivante, Philippe V s'efforce de reprendre sa grande ville : le 12 mai 1706, il lui faut lever le siège, abandonnant ses munitions, ses canons, ses blessés, et, pour regagner sa capitale, franchir la frontière et passer par Pau. Aussi bien, Madrid même n'est-elle plus sûre, car les alliés approchent, et Philippe V doit transférer sa Cour à Burgos, tandis que dans la capitale qu'il vient de quitter Charles III est proclamé roi (27 juin 1706).

A ce moment, Louis XIV semblait donc vaincu en Espagne comme partout. Il demanda à son petit-fils de renoncer à la couronne, mais Philippe V répondit courageusement qu'il « répandrait jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt

que d'abandonner ses États ». Il eut raison. En Castille, il n'avait jamais cessé d'être populaire, et Madrid haïssait cordialement les Portugais, les Catalans et les hérétiques Anglais qui soutenaient Charles III. Massacrée en détail par le peuple qu'excitait le clergé, la petite armée des alliés diminuait à vue d'œil. Elle dut quitter Madrid et se replier au plus vite non pas vers la trop lointaine frontière du Portugal, mais vers les provinces du Nord. Philippe V revint, acclamé, dans sa capitale, et, le 25 avril 1707, Berwick remporta une éclatante victoire à Almanza (au nord de Murcie) sur Las Minas et le protestant français Ruvigny, devenu lord Galloway : Valence, l'Aragon, la plus grande partie de la Catalogne furent ainsi reconquis. Enfin, le 10 octobre 1707, le jeune duc d'Orléans s'empara très brillamment de Lerida.

Partout, l'année 1707 fut signalée de la sorte par les succès de la France. Le prince Eugène et le duc de Savoie, qui avaient envahi la Provence, durent regagner l'Italie après avoir vainement assiégé Toulon durant cinq mois (août). Aux Pays-Bas, Vendôme arrêta Marlborough. Sur le Rhin, Villars défit ses adversaires moins forts que lui, enleva par une manœuvre célèbre les fameuses « lignes de Stolhofen », occupa Heidelberg, Mannheim, Stuttgart, et parvint jusqu'à Ulm et Nuremberg.

A ce moment, Charles XII de Suède, qui venait de conclure la paix d'Altranstadt après une fabuleuse série de victoires, campait insolemment en pleine Allemagne. Nouveau Gustave-Adolphe, il pouvait prendre à revers la coalition avec sa terrible armée, réduire l'Empereur à merci, faire ce qu'il voulait, — et personne ne savait ce qu'il ferait : Villars était plein d'espoir, les alliés d'inquiétude. Marlborough, généralissime de la coalition et diplomate adroit à ses heures, se rendit à Altranstadt pour tâcher d'amadouer l'arbitre de l'Europe ; il fut reçu avec une froideur déconcertante, mais il vit, dit-on, une carte de Russie étalée sur la table du roi de Suède et jugea cet indice rassurant. Il n'eut pas

tort : au mois de septembre 1707, Charles XII, après avoir imposé à l'Empereur des conditions humiliantes, mettait follement en marche son armée sur Moscou. Et avec lui disparaissait le meilleur espoir de la France.

Louis XIV décida que tout l'effort de la campagne de 1708 se porterait sur les Pays-Bas et qu'ailleurs, sauf en Espagne, on se bornerait à la défensive. Au prix d'un effort immense, on réunit une armée « complète, belle, leste, de la plus grande volonté », sous le commandement effectif de Vendôme et nominal du duc de Bourgogne. Hélas ! il n'était pas de collaboration plus impossible que celle de l'autoritaire, paresseux et débauché Vendôme avec le petit-fils de France, le plus timoré des hommes, le moins militaire et le plus facile à scandaliser... Vendôme avança avec sa nonchalance ordinaire : le 6 juillet seulement, il reprit Bruges. Eugène amenait d'Allemagne, en toute hâte, 35.000 hommes à Marlborough, qui en avait 60.000 : il fallait empêcher leur jonction. Au lieu d'investir Audenarde sur-le-champ et de s'y retrancher solidement, Vendôme perdit trois jours à ne rien faire, si bien que, lorsque l'armée française se mit en devoir de franchir l'Escaut, son avant-garde se heurta à celle de Marlborough qui arrivait à marches forcées ; cela se passait le 11 juillet, à deux heures après midi.

Surpris, Vendôme conduisit très mal l'action. Il lança ses troupes au petit bonheur, à mesure qu'elles parvenaient sur le champ de bataille ; tout hors d'haleine, ses régiments étaient bousculés par l'ennemi. Plus tard, dans son rapport au Roi, il se plaignit que le duc de Bourgogne, loin de charger comme il l'en avait prié, eût retranché ses troupes, sans même l'en avertir : « Je ne pouvais pas deviner, dit-il, que cinquante bataillons et près de cent quatre-vingts escadrons des meilleurs de cette armée se contenteroient de nous voir combattre pendant six heures et regarderoient cela comme on regarde l'opéra des troisièmes loges ». Bien entendu, ce n'est pas là du tout la version des partisans du prince. Quoi

qu'il en soit, « la nuit tomboit ; on avoit perdu un terrain infini ; la moitié de l'armée n'avoit pas achevé de se déployer. Dans une situation si triste, les princes consultèrent avec M. de Vendôme sur ce qu'il y avoit à faire ». Vendôme voulait recommencer le combat le lendemain, mais il fut seul de son avis : « Oh bien ! s'écria-t-il, Messieurs, je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant le duc de Bourgogne, il y a longtemps que vous en aviez envie » (Saint-Simon). Suivant Saint-Hilaire, l'avis de Vendôme aurait prévalu au conseil de guerre, mais une partie de l'armée, ne recevant pas d'ordres ni de munitions, se serait retirée d'elle-même le lendemain, entraînant la déroute du reste. En somme, la retraite se fit dans un désordre affreux : chacun gagna Gand comme il put.

Six mille tant morts que blessés,
Trois autres mille désertés,
Près de cinq mille prisonniers,
Et plus de neuf cents officiers
Immortalisent la besogne
De M. le duc de Bourgogne...

Tandis que la mésentente des chefs redoublait et que les officiers, et jusqu'aux soldats divisés en partis, se disputaient aigrement et se rejetaient les responsabilités, Marlborough et Eugène assiégeaient Lille paisiblement. Malgré la superbe défense du vieux Boufflers, la ville fut prise en octobre et sa citadelle en décembre 1708. Alors Louis XIV disgracia Vendôme et fit Boufflers duc et pair ; mais on raconta que le duc de Bourgogne jouait à la paume quand la nouvelle de la capitulation de Lille lui parvint, et qu'il n'interrompit point sa partie pour si peu... En définitive, cette désastreuse campagne laissait la France dans une détresse affreuse.

Et l'année 1709 fut celle du fameux hiver. Le froid commença la veille des Rois ; bientôt les rivières se trouvèrent glacées jusqu'à leur embouchure. Au bout de deux mois, le dégel vint, mais « il fut suivi d'un renouvellement de gelée

aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant ». Le vin, les liqueurs fortes faisaient éclater les bouteilles et le pain durcissait sur les tables. Dans les immenses pièces de Versailles, mal closes, pleines de courants d'air, en vain les cheminées dévoraient des forêts, Mme de Maintenon se sentait devenir paralytique; seul le Roi, imperturbable et solaire, continuait ses promenades dans les jardins : il ne les interrompit que par pitié pour ceux que leur service forçait à l'accompagner. Cependant on trouvait les lièvres et les perdrix inanimés dans les champs et les voyageurs sur les routes; d'aucuns périssaient dans leur lit; presque tous les nouveau-nés succombèrent. Madame prétend qu'à Paris 24.000 personnes décédèrent du 5 janvier au 2 février : « les gens du peuple meurent de froid comme des mouches », ajoute-t-elle. Elle exagère. Toutefois les loups faisaient rage dans les campagnes; les arbres fruitiers et les semences étaient gelés; les moulins à eau ne pouvaient plus tourner; on manqua de blé et de farine... Mais les Parisiens, pâles de faim et glacés de froid, trouvaient à s'égayer en songeant que la Maintenon mangeait du pain d'avoine, et ils chantaient le *Pater noster* que voici :

Notre Père qui êtes à Versailles, votre nom n'est plus glorifié, votre royaume n'est plus si grand, votre volonté n'est plus faite sur la terre ni sur l'onde! Donnez-nous notre pain qui nous manque de tous côtés ! Pardonnez à nos ennemis qui nous ont battus et non à vos généraux qui les ont laissés faire! Ne succombez pas à toutes les tentations de la Maintenon, mais délivrez-nous de Chamillart!

A Versailles, « le Roi en entendit lui-même d'assez fortes sous ses fenêtres ». La Cour murmurait, sans savoir gré au vieux Louis d'avoir « diminué sa table à Marly », envoyé sa vaisselle d'or à la Monnaie et tâché d'engager ses pierreries : « On lui plaint toutes ses dépenses, confesse à ce moment Mme de Maintenon; les voyages à Marly sont la cause de la ruine de l'Etat; on voudroit lui ôter ses chevaux,

ses chiens, ses valets... Les murmures se font à sa porte ; on veut me lapider parce qu'on suppose que je ne lui dis rien de fâcheux, de peur de lui faire de la peine... » Naturellement les impôts ne rentraient plus : comment entretenir les troupes ? Des soldats et même des officiers vendaient leurs armes, leurs habits, leur linge pour acheter du pain : « On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés », écrivait Fénelon... Il semblait que la France entrât en agonie.

Alors l'orgueil de Louis dut s'incliner et le Roi se résigna à implorer la paix. Depuis 1705, il causait avec les alliés ; en mars 1709, le président de Bouillé, envoyé secrètement en Hollande, demanda nettement quelles conditions seraient les bases de la paix : elles furent telles qu'il s'attendait à être rappelé sur-le-champ, mais il n'en fut rien. Le Roi réunit son conseil : « Le duc de Beauvilliers fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite que le duc de Bourgogne en versa des larmes ; les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressources » (Voltaire)... Torcy partit pour La Haye sous un nom supposé. Mais les exigences des vainqueurs étaient devenues plus humiliantes encore. Les Provinces-Unies exigeaient une nouvelle « barrière », mais cette fois de places françaises comme Lille et Tournai ; les Anglais voulaient la destruction de Dunkerque, la reconnaissance de leur reine Anne, l'expulsion du prétendant, la cession de Terre-Neuve ; l'Empire demandait l'Alsace et Strasbourg ; enfin la Succession d'Espagne serait ôtée à Philippe V sans compensation, et le Roi Très-Chrétien devrait se joindre aux alliés pour combattre son petit-fils, si celui-ci résistait comme il était à croire ; — moyennant quoi la France jouirait d'une trêve de deux mois, après laquelle on verrait !..

Le 12 juin 1709, le vieux Louis fit connaître à son peuple la honte qu'on avait voulu lui imposer :

Quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants, — ajoutait-il, — quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des

sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français...

Cette noble lettre, lue au prône par les curés, souleva le royaume, et, la misère aidant, les paysans s'enrôlèrent en masse. L'armée ainsi recrutée manquait de tout : chevaux, vivres, munitions, argent ; mais elle avait pour chef le marquis de Villars.

Avec des troupes à ce point inexpérimentées, le maréchal jugea prudent de se tenir sur la défensive dans ses retranchements et de laisser les alliés prendre Tournai et investir Mons. Mais, chaque jour, on le vit promener dans les rangs sa bonne humeur gouailleuse : « caressant le soldat », comme il dit, il se gaussait de « Monsieur de Marlbrouk », étourdissait les hommes de ses gasconnades, parlait des millions qui allaient arriver des Indes tout à l'heure, pour le prêt, lisait à haute voix les belles et nobles lettres qu'il recevait de Louis XIV, et les soldats affamés riaient, se frottaient les mains, plaisantaient : « M. le Maréchal a raison : il faut bien souffrir quelquefois ! » puis ils criaient de toutes leurs forces : « Vive le Roi! »... Un beau jour, le héros de Lille, M. de Boufflers, arriva à l'armée : il venait combattre sous les ordres de son cadet en simple volontaire, pour la France... Alors Villars demanda la permission de marcher à l'ennemi.

L'armée était massée au sud de Quiévrain : elle décampa silencieusement ; puis, masquée par le rideau de bois qui coupe en deux la plaine de Mons, elle fila sans être aperçue tout le long du front des ennemis, et déboucha inopinément sur leur gauche, le 9 septembre 1709, par la trouée de Malplaquet, entre les bois de Sars et de la Lanière. La plupart des soldats hollandais et autrichiens étaient à la maraude ; Eugène et Marlborough fort loin de là, au moulin de Sars, avec quelques troupes seulement : peut-être les nôtres eussent-ils culbuté d'emblée l'ennemi surpris et débandé,

mais Villars s'arrêta. Pourquoi ? On ne sait. Il n'avait que 90 ou 100 000 hommes, des recrues pour la plupart, à opposer à 120.000 soldats habitués à vaincre ; il dut songer aussi que son armée était la dernière qui restât au royaume ..

Mais, pendant que l'armée française se retranchait solidement dans la trouée de Malplaquet, les troupes coalisées prenaient position tout à loisir. Le 11 au matin, Eugène se jeta sur notre gauche et Marlborough sur la droite que Villars avait confiée à Boufflers. Il était huit heures environ. Boufflers, bien retranché, repoussa vigoureusement Marlborough, mais, embarrassé par ses fortifications mêmes, il ne put poursuivre son avantage. Pendant ce temps, la gauche, tournée, reculait pas à pas à travers le bois de Sars auquel elle s'appuyait. Elle se reforma sur le plateau de Malplaquet, derrière la réserve qui rejeta l'ennemi par une admirable charge à la baïonnette ; Villars y avait reçu une balle au-dessus du genou : on dut l'emporter aux lignes d'arrière, évanoui, sur un brancard fait de drapeaux pris à l'ennemi. A ce moment, Marlborough lançait ses troupes fraîches sur le centre, fort dégarni au profit de l'aile gauche, et l'emportait. Boufflers avait pris le commandement : six fois il précipita toute sa cavalerie sur l'ennemi et grâce à ces magnifiques charges, la droite française se retira tranquillement vers le Quesnoy, et la gauche sur Valenciennes, sans que les coalisés les osassent poursuivre. L'armée emmenait ses canons, trente-deux drapeaux conquis contre neuf qui restaient aux mains des alliés ; elle avait perdu 11.000 hommes, mais elle en avait tué ou blessé 22 939 « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, écrivit au Roi M. de Villars toujours un peu gascon, Votre Majesté peut compter que ses ennemis sont détruits ! »

Sur ce, les négociations reprirent à Gertruydenberg. Mais les exigences des alliés restaient pareilles ; même, Louis XIV devait maintenant s'engager à détrôner son petit-fils « *avec ses seules forces*, dans le terme de deux mois ! » « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes

ennemis qu'à mes enfants », dit tristement le vieux Roi, et en demandant ses passeports aux États généraux, l'abbé de Polignac eut ce mot : « On voit, Messieurs, que vous n'avez pas accoutumé de vaincre ! » (mars-juillet 1710).

En Espagne, les Castillans, toujours dévoués à leur roi Bourbon, faisaient aux Impériaux la guerre qui sauva plus tard leur pays des mains de Napoléon : un à un, les soldats étrangers étaient assassinés ou empoisonnés, et l'armée alliée fondait peu à peu. Louis XIV envoya quelques troupes à son petit-fils, avec Vendôme, et, le 10 décembre 1710, Stahrenberg fut complètement défait à Villaviciosa ; à peine put-il ramener quelques soldats dans la seule ville qui demeurât désormais au Habsbourg : Barcelone.

La fortune allait-elle tourner ? En janvier 1711, un agent secret, l'abbé Gaultier, arrive à Versailles, portant des propositions de paix de la reine Anne. C'est qu'il s'est produit des changements en Angleterre : Marlborough et la duchesse, sa femme, ont été disgraciés, entraînant dans leur chute le ministère whig, partisan de la guerre. Puis, le 17 avril 1711, l'empereur Joseph Ier meurt sans laisser d'autre héritier que son frère l'archiduc Charles, prétendant au trône d'Espagne : faudra-t-il laisser se reformer la puissance de Charles-Quint ?... Le 8 octobre 1711, la France et l'Angleterre signent les préliminaires de Londres, et la reine Anne menace les alliés de se retirer de la coalition s'ils ne reprennent les négociations.

Alors les pourparlers recommencèrent à Utrecht, en janvier 1712... Pure comédie : déjà Eugène se voyait à Paris. Le départ des forces britanniques ne l'affaiblit guère : elles comprenaient 12.000 Anglais et 50.000 auxiliaires ; les premiers partis, la Hollande acheta les seconds, et ce fut à 115.000 hommes environ, confiants, bien payés, bien nourris, bien armés, que durent s'opposer les 70.000 soldats misérables qui formaient, sous les ordres de Villars, la dernière défense du royaume de France.

L'ultime partie allait se jouer sur la seule ligne de places

qui couvrît encore la vallée de l'Oise : Arras, Cambrai et Landrecies. En juillet 1712, après s'être emparé du Quesnoy, Eugène vint investir Landrecies. Villars eut ordre de tout tenter pour sauver la ville. Il hésitait un peu sous l'effrayante responsabilité dont il était chargé : il perdit quelques jours, et il semble bien que ce soit la Cour qui lui ait donné l'idée stratégique qui allait faire sa gloire : du moins, une fois décidé, accomplit-il le plan avec une résolution et une adresse extrêmes. Le prince Eugène avait son centre de ravitaillement à Marchiennes, et il s'y reliait par le camp fortifié de Denain et par une ligne de retranchements que ses soldats nommaient insolemment la « route de Paris ». Villars marcha sur Landrecies et parut se préparer à attaquer les assiégeants du côté de la Sambre : toute la journée du 23 juillet, les troupes françaises se massèrent en bataille sur les bords du fleuve et préparèrent ostensiblement des ponts pour le lendemain. Mais tout à coup, dans la nuit du 23 au 24 juillet, l'armée royale décampe sans tambours ni trompettes, en dépit du mécontentement des soldats qui croient battre en retraite ; elle longe à distance, par une marche de flanc, les assiégeants de Landrecies, suit la rive gauche de la Selle, passe l'Escaut au delà de Bouchain, et, vers 11 heures du matin, harassée de fatigue, mais enthousiaste, s'élance à la baïonnette sur le camp retranché de Denain et s'en empare. A ce moment Eugène, averti de ce qui se passait sur ses derrières, arrivait en toute hâte de Landrecies. Trop tard. Il s'arrêta, mordant ses gants de rage (24 juillet 1712).

Et ce fut ce petit combat de Denain qui sauva la France. Coupé de ses communications, Eugène dut lever le siège de Landrecies. Puis Saint-Amand, Douai, le Quesnoy, Bouchain, qui lui avaient coûté tant d'efforts, reçurent les Français. A la fin, les Hollandais se sentaient las d'une guerre interminable, et qui nuisait considérablement aux affaires... En avril-juillet 1713 et juin 1714 les traités, depuis si longtemps négociés, furent signés à Utrecht par la France et l'Espagne d'un côté, la Prusse, la Savoie, l'Angleterre (paix définitive)

et la Hollande de l'autre. Restait l'Empereur ; mais le prince Eugène, privé des soldats anglais et hollandais, n'avait plus assez de forces pour tenir la campagne et Villars s'empara de Landau et de Fribourg (septembre 1713). Des pourparlers s'engagèrent à Rastadt, qui durèrent deux mois et demi, entre le prince qui était très fin diplomate et notre maréchal qui l'était moins ; heureusement Louis XIV veillait : le 6 mars 1714 fut conclue avec l'Empire la paix honorable de Rastadt.

C'était l'Espagne qui payait le plus largement les frais de la guerre. D'abord Philippe V renonçait expressément à ses droits à la couronne de France, décision solennellement ratifiée par les Cortès. Si elle conservait les Indes, l'Espagne perdait tous ses domaines européens, y compris Minorque et Gibraltar qui demeuraient à l'Angleterre ; elle cédait les Pays-Bas et ses possessions italiennes à l'Empereur, sauf la Sicile qui revenait au duc de Savoie avec le titre royal. — La France, elle, abandonnait à l'Angleterre Terre-Neuve (où elle conservait un droit de pêche), l'Acadie, la baie et le détroit d'Hudson et l'île de Saint-Christophe des Antilles ; de plus, Louis XIV reconnaissait formellement la maison protestante de Hanovre et promettait d'expulser de France le prétendant Jacques Stuart ; enfin il s'engageait à raser les fortifications de Dunkerque. A la Hollande, le Roi abandonnait les Pays-Bas, à charge pour les Provinces-Unies de les remettre à l'empereur Charles VI quand elles se seraient accordées avec lui sur la fameuse Barrière. Avec le duc Victor-Amédée, Louis XIV échangeait une partie du Dauphiné, située sur le versant du Piémont, contre la vallée de Barcelonnette, située sur le versant français ; en outre, il lui restituait Nice et la Savoie, et lui reconnaissait le titre de roi de Sicile.

L'Empereur obtenait le rétablissement de la frontière telle que l'avait fixée le traité de Ryswick, et le roi de Prusse la reconnaissance de son titre récent. L'archevêque de Cologne et l'Électeur de Bavière, fidèles alliés de la France, rentraient dans leurs États.

II

« Le Roi nous parla avec plaisir — note Dangeau en août 1695 — sur ce que M. le duc de Bourgogne sera majeur dans six jours, qu'il n'y a point de minorité à craindre en France, et que, depuis la monarchie, on n'avait pas vu tout à la fois le grand-père, le père et le fils en âge de gouverner le royaume ». Avant l'ouverture de la succession d'Espagne, Louis XIV, appuyé sur sa famille comme sur son peuple, pouvait ainsi se croire le plus puissant monarque de la machine ronde. Douze ans plus tard, humilié dans sa gloire et frappé dans sa race, il n'avait plus, pour porter après lui sa lourde couronne, qu'un petit enfant de deux ans. Mais il faut voir à Versailles l'étonnant médaillon où Antoine Benoist fixa en 1702 l'apparence du Roi à soixante-quatre ans. « Le royal visage, modelé en une cire colorée qui semble prodigieusement vivante, montre, sous l'abondante et sévère perruque, son profil orgueilleux et sénile, au nez hautain, à la lèvre pendante en lippe. C'est bien là le vieux Louis, maniaque et superbe, endurci par cinquante années de règne, toujours grand, malgré le déclin de ses forces et de son astre ; celui dont la présence despotique emplit encore l'énorme palais qu'il a construit et qu'il semble toujours hanter de son ombre glorieuse et taciturne » (H. de Régnier).

En 1701, Monsieur, frère du roi, avait trépassé d'une apoplexie, étant « vieux, usé de débauches et court de cou ». Louis aimait tendrement son frère ; néanmoins, Monsieur était encore « tout chaud » que le Roi ordonnait déjà que l'on dressât les tables de jeu à Marly. De même, en 1702, au lendemain de la défaite navale de Vigo, Madame écrit : « On ne voit que mines allongées ici ; le Roi seul paraît être tout à fait serein ». C'est ainsi que Louis XIV supportait d'un même courage les désastres de la France et les deuils de sa famille... A vrai dire, tant de stoïcisme nous inquiète un peu, et il ne

s'en faudrait guère que nous n'appelassions égoïsme et insensibilité la constance du grand Roi, si Saint-Simon lui-même n'attestait que Louis XIV « sentait profondément l'excès de tant de malheurs » ; que « ses ministres virent couler ses larmes » ; que « son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs ». D'ailleurs, le XVIIe siècle ignorait cette « sensibilité » dont le XVIIIe et le XIXe ont fait un si déplorable usage : ce qui semblait louable aux contemporains du vieux Louis, ce n'était pas de témoigner d'une âme « tendre » et de faire paraître un beau chagrin, c'était de surmonter virilement et chrétiennement sa douleur. Saint-Simon encore, le pire ennemi du grand Roi, n'a pu s'empêcher d'écrire :

Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire : son immutabilité demeura tout entière : même visage, même maintien, même accueil, mêmes occupations, mêmes voyages, le même cours d'années et de journées... Disons-le avec l'épanchement d'un vrai Français, naturellement si aise quand la vérité n'arrête pas ses louanges, c'est du fond de cet abîme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a su mériter, du consentement de toute l'Europe, le nom de *grand* que les flatteurs lui avoient avancé devant le temps. Le nom de *grand* devint en ces derniers temps le nom justement acquis, le vrai nom, le nom propre de ce prince qui laissa voir avec simplicité la grandeur de son âme, sa fermeté, sa stabilité, son égalité, un courage à l'épreuve des plus épouvantables revers et des plus cuisantes peines, une force d'esprit qui ne se cache rien, qui ne se dissimule rien, qui voit les choses comme elles sont, qui, de là, s'humilie sous la main de Dieu, conserve son extérieur dans tout l'ordinaire de sa vie avec une égalité si simple et si peu affectée, que l'admiration qui en naissait à tous ceux qui le voyaient en public et en particulier leur fut tous les jours nouvelle.

En août 1704, la Cour avait reçu si tristement l'annonce de la défaite d'Hochstedt qu'elle n'avait point composé de chansons sur M. de Tallart, ce qui était inouï. Quant au Roi, comme le P. de La Chaise lui citait pour le consoler les revers du roi David, il lui demanda simplement « si David prit sa revanche ; que, pour lui, il l'aurait ». Et Primi de noter encore

(dans sa correspondance) cette réponse de Louis au Grand Dauphin et à Chamillart qui lui annonçaient le désastre de Ramillies : « Il faut songer à réparer, attendre toute assistance de Dieu. Ce n'est pas la faute du maréchal, mais la mienne... » Cependant Mme de Maintenon écrivait : « J'avoue que la souffrance de voir le Roi souffrir est grande... »

En avril 1705, le petit duc de Bretagne, arrière-petit-fils du Roi (premier enfant, longuement attendu, de la duchesse de Bourgogne), était mort, âgé de moins d'un an. Le 14 avril 1711, Monseigneur, son grand-père, succombe subitement à la petite vérole. Le Roi « parle à tout le monde avec bonté », donne ses ordres avec sang-froid, mais « à tous moments ses yeux s'emplissent de larmes », note Madame, « je le plains de toute mon âme »... Par la mort de Monseigneur, le duc et la duchesse de Bourgogne sont devenus Dauphin et Dauphine. Or, le 12 février 1712, la nouvelle Dauphine, l'enfant chérie du Roi et de Mme de Maintenon, meurt. Et sept jours plus tard, le 19 février, le Dauphin meurt. Et, le 8 mars suivant, leur fils, le second duc de Bretagne, meurt...

C'était le temps où l'ennemi se préparait à marcher sur Paris. Quelques jours avant les triples funérailles de ses enfants, le vieux Roi fit venir celui à qui il avait confié sa dernière armée, et lui tint ces propos magnanimes :

Il y a peu d'exemples des malheurs qui m'arrivent, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-belle-fille et leur fils, tous de très grande espérance et très tendrement aimés. Dieu me punit, je l'ai bien mérité ; j'en souffrirai moins dans l'autre monde... Voici ce que je pense, vous me direz après votre sentiment. Je sais tous les raisonnements des courtisans ; presque tous veulent que je me retire à Blois et que je n'attende pas que l'armée ennemie s'approche de Paris, ce qui lui seroit possible si la mienne étoit battue. Pour moi, je sais que des armées si considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connois cette rivière, elle est très difficile à passer ; il y a des places et je

compterois de me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, d'y amasser tout ce que j'aurois de troupes, de faire un dernier effort avec vous et de périr ensemble ou de sauver l'État, car je ne consentirai jamais a laisser l'ennemi approcher de ma capitale. Voilà comme je raisonne : dites-moi présentement votre avis... (Villars).

Nous venons de voir comment Villars, en exécutant le plan que lui suggérèrent le Roi et Voysin, sauva la France à Denain ; mais Louis devait encore souffrir d'un dernier deuil. Puisque le duc d'Anjou, devenu Philippe V, avait renoncé définitivement au trône de France, il ne restait plus que deux héritiers directs de la couronne : le petit Dauphin, futur Louis XV, arrière-petit-fils du Roi, qui avait quatre ans, et le duc de Berry, son oncle, troisième petit-fils du Roi. « M. le duc de Berry étoit de la hauteur ordinaire de la plupart des hommes, assez gros, et de partout, d'un beau blond, un visage frais, assez beau, et qui marquoit une brillante santé ». Né vif, gai, indiscipliné, on l'avait soumis comme le Grand Dauphin, son père, à une éducation écrasante, qui l'avait dégoûté à jamais, lui aussi, de tout travail intellectuel, et qui l'avait rendu d'une timidité absurde à force de lui avoir persuadé qu'il n'était « qu'un sot et qu'une bête propre à rien ». Au demeurant, c'était un prince « tout bon et tout rond », chasseur passionné, marcheur intrépide et brillant cavalier. Il mourut subitement, le 4 mai 1714, sans enfants, laissant ainsi la régence éventuelle et ses droits de succession au trône à son cousin germain, neveu du Roi, le duc d'Orléans.

Celui-ci jouissait d'une parfaite impopularité : l'opinion publique, en effet, ne l'accusait de rien de moins qu'avoir empoisonné tous les princes qui le séparaient du trône. Pour sa part, le Roi ne croyait certainement pas à ces abominations, non plus qu'aux bruits qui couraient sur les amours incestueuses du duc d'Orléans et de la duchesse de Berry. Il jugeait bien son neveu : « C'est un fanfaron de crimes », disait il. Mais le débauché Philippe était notoirement « libertin » ; d'autre part, les partisans des réformes comp-

taient sur lui comme les adversaires des dévots et les ennemis de Mme de Maintenon ; bref, chacun sentait que son avènement serait celui d'une politique tout opposée à celle du grand Roi. Il ne faut donc point s'émerveiller si ce dernier s'efforça de l'écarter du trône, et appela, par l'édit de juillet 1714, le duc du Maine, le comte de Toulouse et leur postérité à succéder à la couronne à défaut d'enfants légitimes du Roi, puis, par le testament du 2 août suivant, institua un Conseil de régence dont le duc d'Orléans ne serait que le président et confia la garde de l'enfant royal à M. du Maine... Au fond, Louis XIV n'était pas trop persuadé que ses dernières volontés seraient mieux respectées que ne l'avaient été celles de son père et de son grand-père : « Vous l'avez voulu, aurait-il dit au duc du Maine, mais sachez que, quelque grand que je vous fasse, vous n'êtes rien après moi, et c'est à vous après à faire valoir ce que j'ai fait pour vous, — si vous le pouvez... » Et l'on ne devait pas tarder à voir que le duc du Maine ne le pouvait pas.

A ce moment, la santé du Roi déclinait à vue d'œil. Ayant toujours eu de mauvaises dents, Louis XIV avait toujours mangé « prodigieusement », et il ne mangeait pas moins prodigieusement depuis plusieurs années qu'il n'en avait plus : ce ne fut que dans les derniers temps de sa vie qu'il commença de se nourrir « fort médiocrement ». Or, le 9 août 1715, on remarqua qu'il paraissait fort abattu après avoir couru un cerf dans la petite calèche qu'il menait lui-même. Quelques jours plus tard, il se plaignit d'une sciatique à la jambe ; bientôt des marques noires apparurent : c'était la gangrène. Louis avait soixante-seize ans : ayant très noblement vécu, il sut faire une très noble mort, et rester jusqu'à la fin le grand Roi à son ordinaire. Le 24 août, il soupa en robe de chambre, publiquement pour la dernière fois : « J'y observai qu'il ne put avaler que du liquide, dit Saint-Simon, *et qu'il avoit peine à être regardé* ». Le 25 août, il dicta au chancelier un codicille par lequel il ajoutait aux autres prérogatives de M. du Maine le commandement de la Maison

du Roi. Puis il reçut les derniers sacrements ; mais la mort ne pouvait venir à bout de ce tempérament : il vécut encore six jours, qu'il employa le plus tranquillement du monde à mettre en règle sa conscience, comme les affaires de sa famille et celles de l'Etat, et à faire à chacun un petit discours parfaitement noble et royal. Aux courtisans, il dit :

Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des travers. J'espere que vous contribuerez tous à l'union et que, si quelqu'un s'en écartoit, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris, et que je vous attendris aussi. Je vous en demande pardon. Adieu, Messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi.

Ayant entendu les princesses qui « crioient » dans son cabinet, il les manda dans sa chambre, leur dit qu'il ne fallait pas pleurer de la sorte et leur fit des adieux dont Madame, la farouche Liselotte, à qui il parla très doucement, avoue qu'elle manqua s'évanouir. Il exhorta Condé et Conti à être soumis et unis. Il causa longuement et sans témoin avec le duc du Maine et le comte de Toulouse. Au duc d'Orléans, il fit bonne figure. Il recommanda que l'on conduisît le petit Dauphin à Vincennes dont il jugeait l'air favorable à la santé ; et, « peu après, il se souvint que Cavoye, grand-maréchal des logis de sa maison, n'avoit jamais fait les logements de la Cour à Vincennes, parce qu'il y avoit cinquante ans que la Cour n'y avoit été : il indiqua une cassette où on trouveroit le plan de ce château ».

Enfin, ayant prié Mme de Ventadour de lui amener le futur Louis XV, il donna à son arrière-petit-fils quelques conseils qu'on afficha plus tard sur une pancarte dans la chambre du petit :

Mon cher enfant, vous allez estre le plus grand roy du monde.

N'oubliez jamais les obligations que vous avez à Dieu. Ne m'imitez pas dans les guerres, tâchez de maintenir toujours la paix avec vos voisins, de soulager votre peuple autant que vous pourrez, ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire par les nécessités de l'État. Suivez toujours les bons conseils, et songez bien que c'est à Dieu à qui vous devez tout ce que vous êtes. Je vous donne le père Le Tellier pour confesseur, suivez ses advis, et ressouvenez-vous toujours des obligations que vous avez à Mme de Ventadour[1].

La mort ne semblait pas terrible à son grand caractère. Madame l'entendit qui disait à Mme de Maintenon : « Je m'imaginais qu'il était plus difficile de mourir que cela ; je vous assure que cela n'est pas une grosse affaire ; cela ne me paraît pas malaisé du tout. » Il causait de ses funérailles et donnait ses instructions comme s'il se fût agi pour lui de « partir simplement pour un voyage », et il lui arriva de dire, en parlant du Dauphin : « le jeune Roi »...

Enfin, le 30 août, il perdit connaissance. Alors, sur les cinq heures du soir, Mme de Maintenon s'en alla : il l'avait priée de se retirer parce que sa présence l'attendrissait, et elle ne voulait pas être en spectacle à la Cour au moment où le trépas du Roi la replongerait « dans le néant » ; donc elle passa chez elle, distribua ses meubles à ses domestiques et se rendit à Saint-Cyr pour n'en plus sortir. Le 31, vers onze heures du soir, le « remède du feu abbé Aignan » qu'on avait essayé à tout hasard ayant rappelé le Roi à lui, « il récita les prières des agonisants d'une voix si forte qu'elle se faisoit entendre à travers celles du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui étoit entré. A la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'Église ». Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : *Nunc et in hora mortis*, puis dit : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir !... » Telles furent ses ultimes paroles. Il

1. On soupçonne à cette dernière phrase que c'était Mme de Ventadour elle-même, la gouvernante, qui avait recueilli les paroles de Louis XIV.

retomba sans connaissance, agonisa toute la nuit et expira le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures du matin, âgé de soixante-dix-sept ans moins trois jours, après un règne de soixante-treize ans.

Ouvrages a consulter : Baudrillart, *Philippe V et la Cour de France*, t. I (1890). — Boislisle, *Le grand hiver et la disette de 1709*, dans *Revue des questions historiques* (1903). — Marquis de Courcy, *La coalition de 1701 contre la France* (1886). — Fortescue, *History of the bristish army*, t. I (1899). — E. Hubert, *Les Pays-Bas espagnols et la république des Provinces-Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht 1648-1713*... (1907). — Legrelle, *La diplomatie française et la succession d'Espagne* (1895-1900). — Marquis de Vogüe, *Villars* (1888), et article dans le *Correspondant* (1904) ; *Malplaquet et Denain* (1892). — O. Weber, *Die Friede von Utrecht*... (1891).

CHAPITRE XII

LE ROYAUME SOUS LOUIS XIV

I. Le gouvernement central. — II. Colbert. — III. Colbert et les finances : Fouquet. — IV. Colbert et l'industrie, le commerce, les colonies. — V. Colbert et la marine ; Seignelay. — VI. L'administration provinciale. — VII. Conclusion sur Colbert. — VIII. Le « colbertisme » après Colbert. — IX. Le Clergé ; la Noblesse ; les Officiers ; le Peuple.

I

Théoriquement — car en pratique il n'en allait pas du tout de la sorte, — le pouvoir de Louis XIV était absolu. En droit, le roi de France est l'unique source de toute autorité et tout doit se faire en son nom. Seul justicier, les juges ne sont que ses représentants et ses délégués ; il fait juger qui il veut par qui il lui plaît, aggrave la sentence si cela lui convient (Fouquet), ou condamne sans jugement (Lauzun, Matthioli, Rohan). Seul propriétaire, tous les biens de ses sujets lui appartiennent : c'est l'avis de la Sorbonne. Ainsi il a tous les droits, comme Dieu même, dont il est la « vive image » et le délégué sur la terre, et à qui seul il doit rendre compte de ses actes : lui désobéir, c'est un péché ; telle est la doctrine universellement admise et adoptée par l'Église même : en 1677, Bossuet écrit sa *Politique tirée de l'Écriture sainte* pour l'établir.

Louis XIV gouverne en s'aidant de divers Conseils et des secrétaires d'État.

D'abord le *Conseil d'État*, *Conseil d'en haut*, ou simplement *Conseil*, qui se tient, au début du règne, les dimanches,

mercredis et jeudis, plus deux lundis par mois, de dix heures jusqu'à midi environ, dans l'appartement du Roi. Ceux qui y siègent ont le titre de ministres d'État ; ce sont ordinairement les secrétaires d'État et le contrôleur général des finances, mais pas nécessairement : Barbezieux, par exemple, nommé à la Guerre à la mort de son père Louvois, n'y sera jamais admis, tandis que Beauvilliers et Pomponne (après 1691) y entreront sans être secrétaires d'État. On y règle les grandes affaires politiques, la diplomatie, la guerre : c'est un peu le Conseil des ministres d'aujourd'hui. — Au contraire, au *Conseil des dépêches*, il n'est question que d'administration ; les secrétaires d'État y rapportent, debout, les principales affaires de leur département : c'est une sorte de Conseil de l'intérieur. — Le *Conseil royal des finances*, où l'on s'occupe de l'impôt, se réunit ordinairement les mardi et samedi matin, de dix heures à midi. Il se compose du chancelier, du chef du Conseil des finances (Villeroy, puis Beauvilliers), du contrôleur général et de deux conseillers d'État.

Tels sont les Conseils où le Roi assiste régulièrement. Au *Conseil privé*, ou *des parties*, ou *Grand Conseil* — qui tient à peu près le rôle de notre Conseil d'État et de notre Cour de Cassation, mais juge aussi en première instance tous les procès que le souverain « évoque » — son grand fauteuil rouge demeure ordinairement vide devant la table couverte d'un tapis de velours violet cramoisi, brodé de fleurs de lys d'or, autour de laquelle siègent, sur des pliants de maroquin noir, les conseillers en robes noires à larges manches, présidés par le chancelier, assis à gauche du fauteuil royal. Le Conseil se compose (après 1673), de trente conseillers qui jugent et de plus de quatre-vingts maîtres des requêtes qui rapportent, charges vénales très recherchées car le Roi choisit souvent ses intendants parmi leurs titulaires.

Outre ces quatre Conseils principaux, il en fut d'autres, sortes de commissions temporaires, comme le Conseil de guerre, le Conseil de commerce, le Conseil de conscience, chargé des affaires ecclésiastiques, etc.

D'ailleurs, le Roi n'est nullement forcé de s'inspirer de ses Conseils, et il faudrait bien se garder de croire que le gouvernement de Louis XIV fonctionne avec la régularité d'un gouvernement d'aujourd'hui. Le Conseil d'En-haut, notamment, se réunira de moins en moins et, à la fin, Louis décidera des affaires en tête à tête avec chacun de ses secrétaires d'État.

Ceux-ci ne sont encore vraiment, comme au moyen âge, que des « domestiques » du souverain. Au début du règne, sur les états de logement, leurs noms figurent à côté des contrôleurs de la bouche et des garçons du château, et à Fontainebleau, par exemple, ils ont droit à l'*ordinaire* : deux pains, un quart de vin, plus, les jours gras, une pièce de gibier et une livre de lard, et, les jours maigres, six carpes et trois livres de beurre. C'est pour cela qu'il semble naturel à tout le monde que Louis XIV les traite comme de simples secrétaires, à l'occasion, et demande à Colbert ou à quelque autre de ses ministres des services tout à fait privés. D'ailleurs, on sait assez, par les célèbres fureurs de Saint-Simon et de bien d'autres, que Louis XIV n'employa jamais les nobles au gouvernement et ne fit guère d'exception que pour le duc de Beauvilliers.

La répartition des affaires n'était pas faite méthodiquement entre le contrôleur général des finances et les quatre secrétaires d'État. D'abord il arrivait que l'un d'eux fût titulaire de plusieurs secrétariats d'État, tels Colbert, Louvois, Chamillart. En outre, plusieurs d'entre eux étaient en quelque sorte co-ministres de l'Intérieur : en 1689, le Poitou, le Lyonnais, le Roussillon, la Lorraine, les Trois-Évêchés et les pays conquis dépendent de Louvois; l'Ile-de-France, « le Soissonnais jusqu'à Noyon », l'Orléanais et la Touraine de Seignelay, et ainsi de suite. Enfin ils se partageaient les divers services à peu près selon leurs préférences : Colbert, par exemple, ministre des Finances, s'occupa du Commerce, de l'Industrie, des Colonies, de la Marine, des Travaux publics, de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et

des Postes, sans compter plusieurs provinces avec les fortifications qui s'y trouvaient sises, et même l'extraordinaire des guerres qui eût plus logiquement ressorti à Louvois. — Mais il portait avec joie ce labeur écrasant.

II

Jean-Baptiste Colbert naquit à Reims, le 29 août 1619, d'une famille de marchands. Un jour, son père quitta son enseigne du Long-Vêtu et la vente de la serge et du camelot pour venir occuper à Paris un petit emploi à l'Hôtel de Ville ; grâce à cela et à la parenté de sa mère, Marie Pussort, avec le secrétaire d'État Le Tellier, Jean-Baptiste entra à vingt ans, vers 1640, dans les bureaux de la Guerre. En 1648, il fit un mariage très sortable avec la fille d'un intendant des « turcies et levées » de la Loire, Marie Charon. Secrétaire de Le Tellier, il ne cachait point alors à son patron qu'il n'avait « aucune estime » pour Mazarin. Mais, devenu en 1651 l'homme de Mazarin, il ne sembla plus ressentir aucune bienveillance pour Le Tellier. C'était un intendant modèle ; il mit à accroître, et par tous les moyens, la scandaleuse fortune de ce pauvre M. le Cardinal, son maître, cette même habileté passionnée qu'il devait employer quelques années plus tard à administrer le royaume de Louis XIV. En sorte que le Cardinal, reconnaissant, inséra dans son testament un legs ainsi conçu : « A Colbert la maison où il demeure, sans être obligé de rendre aucun compte, sous peine d'être déshérités pour ceux qui le demanderont, et prie le Roi de se servir de lui, étant fort fidèle ». A quoi Louis XIV ne manqua point.

Colbert « avoit le visage naturellement renfrogné », les yeux « creux », les sourcils épais et noirs, une mine austère et un abord « sauvage et négatif ». Il n'était pas aimable : Mme de Sévigné l'appelle « le Nord » ou le « ministre bourru », et, un jour qu'elle avait à grand'peine obtenu une

audience, Mme Cornuel, poussée à bout par son mutisme, ne se pouvait tenir de le supplier : « Monseigneur, faites-moi au moins signe que vous m'entendez ! » Or, cet « homme de marbre » avait une faiblesse : il voulait à tout prix descendre des anciens roi d'Écosse, et il avait pourvu, en conséquence, à ce que l'on décrouvrît par hasard dans une église de Reims une dalle tombale portant ces mots en caractères gothiques à demi effacés : « Cy-git ly preux chevalier Richard Colbert, dit ly Ecossois..... 1300 », sur laquelle il emmenait à l'occasion les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, maris de ses filles, s'agenouiller avec lui, « disant des psaumes et en faisant dire à ses gendres fort dévotement » ; de même qu'il se fâchait tout rouge contre ceux qui lui laissaient entendre que, par considération pour sa personne, on dispenserait volontiers son fils de prouver les quartiers nécessaires pour être admis dans l'ordre de Malte. Mais, en dépit de sa noblesse écossaise, Colbert était prêt à beaucoup de besognes, car, s'il n'était pas dénué de préjugés, il n'était pas non plus embarrassé de scrupules. Que Mme Colbert, sa femme, élevât en secret les enfants de La Vallière — ce qui donnait l'occasion au Grand Roi d'écrire à son contrôleur général des Finances : « Ma fille de Blois m'a demandé la permission de quitter la bavette : j'y consens », — cela n'avait alors rien que d'honorable. Mais Colbert employait volontiers son autorité à mille emplois divers, comme d'intimider les juges chargés de ses procès ou de ceux de ses proches, et il usait des facilités qu'elle lui procurait pour réunir une fortune qu'on a évaluée à plus de 10 millions ; puis il faisait de l'un de ses fils, Seignelay, un secrétaire d'État de la Marine, de l'autre, Ormoy-Blainville, un surintendant des Bâtiments, du troisième un coadjuteur de l'évêque de Rouen, du quatrième le général des galères de Malte, du cinquième l'abbé de Bonport, du sixième un colonel ; de ses trois filles trois duchesses; de ses trois frères un évêque, un secrétaire d'Etat, un lieutenant général ; et, sans doute, c'était exactement ainsi qu'avaient agi avant lui Mazarin, Richelieu, Luynes

ou Concini, mais ils n'avaient point eu des airs de probité si rébarbative, ni poursuivi par de si perfides moyens la condamnation d'un Nicolas Fouquet, coupable de s'être précisément enrichi comme eux.

Ainsi Colbert n'avait point une belle âme, mais il avait une belle passion : il était éperdument épris de son œuvre. Il travaillait quatorze heures par jour, avec bonheur, à réaliser certains projets qu'il avait et qu'il estimait propres à faire du Roi, son maître, le plus puissant monarque du monde ; et (si l'on excepte sa propre fortune) rien ne l'intéressa ni ne le toucha jamais qu'en fonction de cette entreprise. Par exemple, il encouragea les arts et les lettres, non point parce qu'il y était sensible, mais parce qu'il jugea convenant que les arts et les lettres florissent sous le règne d'un grand prince. De même, il était croyant et bon catholique, mais il recommandait à l'un de ses agents au Japon : « Vous direz sur l'article de la religion que celle des Français est de deux sortes, l'une la même que celle des Espagnols, l'autre que celle des Hollandais », car rien, pas même la religion, ne le touchait autant que le commerce du royaume. Et parce que son effort passionné tendait ainsi à la grandeur de la France, il est juste que Colbert, dur à chacun, haï du peuple, détesté des courtisans, improbe, et qui fit une fortune scandaleuse, soit loué par les historiens.

Systématique et rationaliste comme les hommes de son temps, il avait conçu, en partant de quelques idées *a priori* sur la richesse des États (d'ailleurs fausses), un programme qu'il travailla à réaliser en France en dépit des résistances. Or il est certain que la prodigalité du Roi a contribué jusqu'à un certain point à faire échouer sa tentative ; et comme on voit que, si Louis XIV eût écouté Colbert, il eût cherché à dominer le monde non pas tant par la force des armes, que par celle de l'argent, et qu'il eût travaillé, soit par l'épargne des finances, soit par la protection accordée à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, à posséder le royaume le plus riche afin de posséder le royaume le plus

puissant, il paraît déplorable que Louis XIV n'ait pas suivi plus constamment les principes de son ministre et tendu ainsi à l'ordre et à l'économie. Mais il est injuste de l'accabler (comme ont toujours fait ses détracteurs) en lui attribuant, et à lui seul, la responsabilité de l'échec (relatif) de Colbert. Et c'est aussi un mauvais procédé, pour décrier le Grand Roi, que de comparer la France glorieuse et ruinée de 1715 à la France riche et commerçante que rêvait Colbert, car cette France-là, elle n'a jamais existé, après tout, et nous ne savons pas même si elle était alors possible. Rien ne prouve, en effet, que, si même Colbert eût été le maître de poursuivre son œuvre absolument à sa guise, il eût réussi ; et il paraît plus probable qu'il eût échoué. En effet, il rencontra dans tout le pays une opposition unanime : peut-être parce que ses projets à la hollandaise n'étaient pas bien appropriés à la France de son temps, et qu'il prétendait réglementer tyranniquement trop de choses qui ne s'accommodent chez nous que de la liberté; quant à cette guerre de Hollande qui fit avorter beaucoup de ses projets, n'est-ce pas lui qui l'a voulue, cherchée et provoquée ?... Encore un coup, si Colbert échoua, ce fut beaucoup par sa propre faute ; et le Roi même n'a pas tant que le royaume tout entier, nobles, magistrats, bourgeois, marchands, ouvriers et paysans, résisté à son grand effort.

III

« Si, de 100 écus que dépense le Roi, 40 étaient employés effectivement à son service, il pourrait se dire bien servi », écrivait vers 1642 l'ambassadeur vénitien Angelo Correr. Richelieu était mort en laissant les finances dans un état pitoyable. Mazarin hâta encore leur déconfiture en les confiant à un financier trop aimable et qui ne savait refuser rien à personne (notamment à lui-même).

Ce Nicolas Fouquet était né en 1615 d'une bonne famille

de robe. Avocat à seize ans, conseiller au Parlement de Metz à dix-neuf, maître des requêtes, intendant à l'armée du Nord, puis en Dauphiné, puis en Catalogne, puis à l'armée de Flandre, puis à Paris (1648), il resta fidèle durant la première Fronde à Mazarin, qui l'autorisa à acheter la charge de procureur général au Parlement de Paris. Il seconda habilement la Cour pendant les troubles, et s'employa fort heureusement à sauvegarder les petits bénéfices de « ce pauvre M. le Cardinal » exilé à Bruhl. En récompense, La Vieuville étant mort en janvier 1653, il fut nommé surintendant des finances ainsi que Servien (février), et il se distingua aussitôt dans sa charge par une habileté extrême à remplir les coffres du gouvernement : c'en était à cette heure l'essentiel et c'était un art difficile, car personne, fût-ce à des taux usuraires, ne se risquait plus à prêter au Roi. Mais Fouquet avait de l'imagination et il manœuvrait à merveille : le plus souvent il agissait en son propre nom, si bien qu'à la fin il ne séparait plus guère les comptes de sa fortune personnelle et le budget de l'État.

Il était très riche de son propre fonds et par son second mariage, en février 1651, avec Marie-Madeleine de Castille, qui appartenait à une famille de finances la plus fortunée de France, peut-être, et alliée aux grands noms de la noblesse et de la magistrature. Mais Fouquet était seigneur à dépenser toujours plus d'argent qu'il n'en possédait. C'était un aimable homme, à la figure nerveuse et intelligente, « ami des arts, ami des lettres, ami des femmes ». Il rimait à l'occasion, protégeait Scarron, La Fontaine, Benserade, Boisrobert, Gombault, Charles Perrault, Corneille. Pour sa terre de Vaux-le-Vicomte, où il faisait déjà travailler en 1640, mais qui date surtout de 1656, il savait choisir commme architecte Le Vau, comme jardinier Le Nôtre, comme peintre et décorateur Le Brun. Son cuisinier s'appelait Vatel. Il était curieux de manuscrits et de médailles, de marbres et de tapisseries, de tableaux et de joyaux. Il avait une collection d'orangers que le Roi s'appropria pour Versailles après sa condamna-

tion. Bref, tout le monde aimait sa bonne grâce, sa libéralité, sa cordialité, sa « mine riante et fine », et il trouvait aussi peu de cruelles qu'en doit rencontrer un ministre des Finances doué d'assez d'esprit pour enchanter Mme de Sévigné.

A cause de tout cela, Colbert l'enviait : en 1659, il le dénonçait déjà à Mazarin par un mémoire secret ; mais Fouquet ne redoutait pas beaucoup, alors, le sieur Colbert. Néanmoins, à la mort du Cardinal, il ne prit pas le jeune Roi au sérieux, et cette grosse faute de psychologie le perdit : il ne sut pas voir que son luxe, ses succès, son rayonnement étaient insupportables à celui qui voulait être le seul astre ; au contraire, il s'attendait à être appelé aux affaires... Le rusé Colbert, lui, outrait exprès ses allures de commis, s'habillait modestement en petit bourgeois : manteau noir, pourpoint noir, collet de point, chapeau uni ; Mme de Sévigné l'appelait « Petit ». Mais chaque jour, après le Conseil, « Petit » parlait au Roi des comptes fantastiques du surintendant...

Par ailleurs, Fouquet fut aussi très maladroit. Il se fit passer pour amoureux de La Vallière sans le vouloir et sans l'être, en essayant de se mettre dans les bonnes grâces de l'amie du Roi. Puis il vendit sa charge de procureur général, qui lui assurait l'appui du Parlement. En août, enfin, il crut faire sa cour en recevant le Roi à Vaux avec une magnificence inouïe : quand il vit cette terre qui avait coûté 18 millions, pour laquelle on avait rasé trois hameaux, dont Mlle de Scudéry décrivait dans *Clélie* les merveilles, et auprès de laquelle les châteaux royaux, Fontainebleau ou Saint-Germain, semblaient des bicoques, Louis XIV, ulcéré, pensa faire arrêter sur-le-champ son surintendant. Mais Colbert lui avait dépeint sous des couleurs terribles la conspiration de Fouquet : « Il vouloit se faire duc de Bretagne et roi des îles adjacentes, — déclarera plus tard le jeune Louis ; — il gagnoit tout le monde par ses profusions ; je n'avois plus personne en qui je pusse prendre confiance.... » Et il est exact, en effet, que le surintendant avait cherché à se former un parti en pensionnant

une foule de gens, y compris Hugues de Lionne, que de plus il avait fait fortifier Belle-Isle qui lui appartenait, qu'enfin il avait établi un plan de guerre que l'on retrouva corrigé de sa main, et par conséquent qu'il avait songé à résister par les armes et à provoquer quelque nouvelle Fronde, en cas de disgrâce. Mais surtout il était utile à la haine de Colbert que le Roi crût nécessaires les précautions les plus minutieuses pour arrêter Fouquet; on alla donc jusqu'à envoyer des vaisseaux de guerre croiser en vue de Belle-Isle. Enfin, quand tout fut prêt, le 5 septembre 1661, à Nantes, le capitaine des mousquetaires d'Artagnan enleva brusquement le surintendant dans un carrosse, escorté de 100 hommes, et l'écroua au château d'Angers.

Selon le procédé de Richelieu, on déféra le prisonnier non à ses juges naturels, mais à des commissaires spéciaux. La chambre de justice formée pour rechercher les « abus et malversations commises dans les finances depuis l'année 1635 » fut peu sévère envers les traitants, à condition toutefois qu'ils eussent assez volé pour être riches et payer rançon ; et de la sorte, beaucoup plus de 100 millions rentrèrent dans les coffres de l'Etat. Mais le procès qu'elle fit à Fouquet dura trois ans. L'accusé se défendit admirablement ; il affectait de se considérer comme « la proie du sieur Colbert », qu'il appelait obstinément : « ma partie », et il était soutenu d'ailleurs par sa famille et ses amis (il en avait gardé de très fidèles). Mais ses fautes n'étaient pas niables, et puis Colbert faisait disgracier et changer les juges qui se montraient favorables à celui dont il voulait la mort, après quoi il falsifiait tranquillement les pièces du procès. Malgré tout, le surintendant ne fut point condamné à la peine capitale, mais seulement au bannissement : c'est Louis XIV qui, par lettres de cachet, commua cette peine, qu'il jugea trop douce, en celle de la détention perpétuelle à Pignerol (décembre 1664).

Le surintendant avait été remplacé dans l'État par un Conseil des finances où Colbert siégea avec le titre d'intendant des finances jusqu'en 1665 qu'il devint contrôleur général.

Fouquet avait été contraint d'emprunter parfois au taux de 15 à 18 p. 100 ; pour liquider la situation, Colbert supprima purement et simplement une bonne partie des rentes. A vrai dire, les victimes de cette inique mesure n'étaient pas très intéressantes : c'étaient surtout des financiers, des « partisans » véreux ; mais dans le nombre, il y avait quelques bonnes gens. D'aucuns réclamèrent : on les mit à la Bastille ; cela calma les autres.

Le principal impôt était alors la *taille*, dont non seulement le clergé et la noblesse, mais une quantité d'officiers de justice, de finances, des municipalités, bref une foule de privilégiés, tous gens aisés, étaient personnellement exempts. Dans les pays qui avaient conservé leurs États votant l'impôt, le montant de la taille était moins élevé que dans les pays d'Élections ; de plus la taille y était souvent *réelle*, c'est-à-dire fondée sur les immeubles ; enfin c'étaient les États eux-mêmes qui la répartissaient, le plus équitablement possible, entre les paroisses, et qui la levaient. Les pays d'Élections étaient plus malheureux : comme ils étaient taxés directement par le Roi, ils avaient toujours à payer une somme beaucoup plus forte ; en outre, la taille était chez eux *personnelle*, c'est-à-dire calculée sur le revenu global des taillables apprécié arbitrairement par les autorités. Voici comment on levait la taille personnelle : chaque Bureau des finances répartissait la somme qu'il était chargé de recouvrer entre les Élections qui dépendaient de lui (de même qu'aujourd'hui le Conseil général entre les arrondissements) ; à leur tour, les Élections répartissaient entre les paroisses (un peu comme, aujourd'hui, le Conseil d'arrondissement) ; enfin, dans chaque paroisse, des habitants désignés par roulement, les *collecteurs*, taxaient chaque habitant en particulier. Les collecteurs, maudits de tous dans le village, étaient encore responsables de leur paroisse et devaient payer pour les insolvables, c'est-à-dire se ruiner ou aller en prison (souvent l'un et l'autre). Cela explique assez bien pourquoi

chaque paysan attendait en tremblant le moment où son tour viendrait de remplir ces fonctions dangereuses[1].

La gabelle était l'impôt sur le sel. Dans la plupart des provinces, l'État avait le monopole du sel qu'il vendait à un prix exorbitant (comme de nos jours les allumettes), mais il forçait ses sujets à en acquérir une quantité minima, dénommée *sel du devoir*. De même que la taille, cet impôt était inégalement réparti, car toute la France ne payait pas le sel au même tarif : les pays de *grandes gabelles*, compris à peu près entre la Somme et la Loire, l'achetaient de 35 à 48 livres le minot de cent livres ; ceux de *petites gabelles* (bassin de la Méditerranée) de 6 à 30 livres ; les régions entre la Loire et la Garonne s'étaient rachetées, *rédimées* une fois pour toutes ; celles du Nord, du bassin de la Garonne, la Bretagne, l'Alsace étaient *exemptes*. — Le Roi n'exploitait pas lui-même son monopole, mais l'affermait à un syndicat de financiers, et le peuple haïssait ces *fermiers* et leurs employés, les « gâpians » comme on nommait alors ces gabelous, du nom d'un petit oiseau de proie. C'est qu'il était défendu, par exemple, de saler le porc ou la morue avec *le sel du devoir* qui était destiné de par la loi à la cuisine, ou d'employer à la cuisine le sel destiné à conserver la viande ou le poisson, ou de faire boire de l'eau de mer aux bestiaux ; et de là mille vexations : sous le prétexte d'inspecter, le *gâpian* exécré se faisait ouvrir la huche et le saloir, et abusait trop souvent de la simplicité du paysan. En revanche, la contrebande du sel ou *faux-saunage* était relativement

1. La taille personnelle avait du moins cet avantage que les fermiers des nobles et des ecclésiastiques la payaient : c'est apparemment pour cela que l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle, rédigée par des privilégiés, la combat si âprement. Or, faute de monographies suffisantes, c'est encore trop souvent d'après l'*Encyclopédie* que l'on traite aujourd'hui des finances de l'Ancien Régime. Il semble qu'on ait généralement beaucoup exagéré l'injustice de la répartition des tailles : l'intendant était là pour corriger les fraudes, et, comme il n'avait point d'attaches locales, il le pouvait faire librement ; de plus, comme les collecteurs étaient désignés par roulement, ce qu'on dit de leur vénalité et de leurs vengeances paraît excessif *a priori*.

aisée, et les peines par quoi on la réprimait moindres que celles dont on châtiait les autres fraudes : les faux-sauniers, en effet, n'étaient punis de mort qu'en cas de récidive et s'ils étaient pris les armes à la main. Aussi le sel passait-il secrètement, en grande quantité, des pays exempts ou rédimés dans les pays de gabelle, et ainsi la fraude adoucissait sensiblement la rigueur de la loi.

Les douanes, ou *traites*, ne se payaient pas seulement aux frontières de l'État. Le royaume était divisé en pays où les aides ont cours, — lesquels formaient un noyau dont l'enveloppe comprenait la Normandie, la Picardie, la Champagne, le Nivernais, le Lyonnais, le Bourbonnais, le Berry, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, l'Anjou et le Maine, — et en pays non sujets, où le Roi percevait des droits analogues aux traites et qui variaient selon les régions. Dans les provinces soumises aux traites, les droits n'étaient pas plus uniformes que dans les pays non sujets, si bien que tout le royaume se trouvait ainsi coupé par des lignes de douanes à tarifs variant à l'infini, et parsemé de péages locaux : il y avait le droit de septembre, le grand et le petit pied fourché, le vingtain de caresme, les chemins obliques, le trop bu, le traité d'Arzac, le droit de Manicault, le trépas de la Loire ; en Languedoc, la patente du Languedoc et le denier de Saint-André ; en Guyenne, la branche de cyprès et le guillage ; à Arles, le liard du Baron ; à Marseille, la table de mer ; en Roussillon, le tarif catalan, etc. En somme, les marchandises se trouvaient arrêtées à tout instant et c'était au grand dommage du négoce.

Les *aides* étaient les contributions indirectes, droits sur les boissons principalement. Comme les traites, elles variaient à l'infini.

Enfin le dernier revenu légal du trésor était celui du *domaine*. On appelait ainsi les terres, les droits féodaux et seigneuriaux du Roi. En 1661, le domaine était engagé, vendu, aliéné en grande partie.

Comme beaucoup d'autres avant lui, comme Fouquet par exemple, Colbert fut sensible à l'imperfection et à l'injustice de ce système financier. Mais il n'avait pas l'âme tendre et chimérique d'un Vauban, et il ne rêva pas de le refondre : il entreprit seulement de l'accommoder pratiquement pour le mieux.

Les gabelles, les traites, les aides, le domaine étaient affermés à des compagnies de financiers. Il semble clair que, si les impôts avaient été levés directement par les agents royaux, — mis « en régie », — le Roi et ses sujets auraient bénéficié des sommes énormes qui enrichissaient les fermiers. Mais il faut songer que l'administration des fermes était bien supérieure à celle de l'État : les fermiers faisaient des tournées d'inspection remarquablement minutieuses, et les régies des contributions indirectes et des domaines ont conservé la plupart de leurs règlements techniques. Colbert n'essaya donc point d'abolir les fermes : il s'appliqua seulement à réunir le plus de baux possible entre les mains d'une seule compagnie, parce qu'il espéra que, plus importante, celle-ci volerait moins, pourrait servir de banquière au trésor, aurait un personnel plus stable, mieux payé, plus exactement hiérarchisé, bref meilleur. — D'autre part, Colbert lutta de toutes ses forces contre les abus de détail, exhortant sans cesse les intendants à réprimer les pratiques souvent malhonnêtes des commis des fermiers. Puis il tenta de codifier les règlements financiers, de les simplifier, de les uniformiser. Il remédia un peu au désordre des aides. Il rêva de supprimer les traites (mais ce ne fut qu'un rêve). Enfin il reconstitua en grande partie le domaine en en rachetant de force et à bas prix, au détriment des acquéreurs, les parties aliénées, et il réforma par une belle ordonnance l'administration des Eaux et Forêts... — Malheureusement beaucoup de ses projets furent arrêtés par la guerre de Hollande (qu'il voulut), et par l'énorme accroissement des dépenses publiques qui s'en suivit.

Louis XIV ne s'intéressait pas tant aux finances qu'à la guerre ou à la diplomatie : au fond il estimait qu'argent n'est point souci de gentilhomme Sans doute, il répondait courageusement « oui » lorsque Colbert lui demandait s'il devait envoyer quelque ennuyeux rapport détaillé ; mais c'était parce qu'il entendait être le maître et le paraître en toutes choses, et sur Colbert comme sur les autres : dans la pratique, il s'en remettait à son contrôleur général des Finances : « Comme vous le jugerez à propos », répondait-il le plus souvent en marge des rapports, ou : « Je vous ordonne de faire ce que vous croyez qui sera le plus avantageux ». — Il était d'ailleurs très reconnaissant à son grand Colbert. Il le rémunérait par un traitement annuel de plus de 100.000 livres qui vaudraient peut-être de 4 à 500.000 francs aujourd'hui, par des 400.000 livres de gratifications, par 1.400.000 livres de dot à sa fille Mortemart. Il l'encourageait, il le remerciait sans cesse avec une bonne grâce invariable et charmante. Mais il le traitait un peu comme un de ces vieux serviteurs dévoués et habiles, toutefois grognons, et dont il serait peu sage de prendre au tragique les lamentations.

Colbert osa vraiment dire à Louis XIV des choses assez fortes. Il désapprouvait ces ruineuses revues de troupes auxquelles le Roi aimait tant à convier les dames ; alors il écrivait hardiment : « Il faut que Votre Majesté sache... qu'il a été affiché dans Paris un libelle portant ces mots : « Louis XIV donnera les grandes marionnettes dans les plaines de Moret ». Ou bien, à propos des bâtiments de Versailles qu'il ne pouvait souffrir : « Cette maison regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Votre Majesté que sa gloire » (1663). Ou bien : « Il m'a semblé que Votre Majesté commençoit de vouloir préférer ses plaisirs et ses divertissements à toute autre chose » (1666). Ou bien (22 juillet 1666) :

..Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires et jeter les millions quand il est question de votre gloire. Je déclare à Votre Majesté, en mon particulier, qu'un repas inutile de 1.000 écus me fait une peine incroyable ; et, lorsqu'il est question de millions

d'or pour la Pologne, je vendrois tout mon bien, j'engagerois ma femme et mes enfants et j'irois à pied toute ma vie pour y fournir, s'il étoit nécessaire.

Votre Majesté excusera, s'il lui plaît, ce petit transport. »

Toutes ces lettres datent des premières années du règne, mais on a un mémoire de 1680 et des notes postérieures qui montrent que, jusqu'à la fin de sa vie, le ministre fit ainsi à son maître les remontrances nécessaires avec une franchise méritoire.

Pour Louis XIV, il supportait patiemment les insinuations de Colbert, et il lui répondait avec grâce et politesse, ou par quelques-unes de ces flatteries délicates à quoi il s'entendait si bien ; mais après cela, il maintenait inexorablement ses exigences, dont certaines, les plus grosses, étaient motivées par la guerre, mais dont les autres ne l'étaient que par la Cour. On a calculé (très approximativement) que le budget annuel des dépenses sous Louis XIV, en moyenne, correspondrait à peu près à 600 millions de nos jours, dont 150 environ employés à la guerre et à la marine, et 90 peut-être aux dépenses secrètes, à la Maison du Roi, aux bâtiments, aux fêtes (ces derniers chapitres, modérés au début, allèrent en augmentant). En 1670, Colbert se plaint déjà que les dépenses passent de cinq millions les recettes ; le 6 mars, Mme de Montespan n'en perd pas moins au jeu 4.000.000 de livres ; il est vrai qu'elle en regagne cinq dans la même nuit. Avec la guerre de Hollande le déficit s'accroît, et le ministre désolé se voit forcé de recourir à tous les expédients déplorables de ses prédécesseurs : emprunts, créations d'offices, nouveaux impôts, vente de domaines, etc. Malgré tout, en 1680, le déficit est de près de 48 millions. Et Bussy-Rabutin raconte qu'en janvier 1680, à la noce du prince de Conti et de Mlle de Blois, « il y eut 700 plats à une seule table, qui furent servis à cinq services, c'est-à-dire 140 plats à chaque service »... Cette prodigalité du Roi ne causa pas seule l'échec (relatif) de Colbert ; il faut pourtant reconnaître qu'elle y aida.

IV

Colbert croyait qu'un État s'enrichit (et par suite devient puissant) en gardant son argent et en tirant à lui celui des autres, et que pour cela il lui faut : 1° fabriquer lui-même toutes les choses qui lui sont nécessaires, sans rien acheter à l'étranger afin de ne pas laisser sortir son numéraire; 2° fabriquer des produits en superflu afin de les échanger contre l'or des autres nations. En conséquence, le système de Colbert fut de grever par des droits considérables les marchandises importées, et en même temps d'activer la production industrielle française en la perfectionnant par le moyen qu'il concevait (et qui était traditionnel en France), à savoir par une réglementation tyrannique. Or ce système eut d'abord de très bons résultats. Malheureusement tout de suite Colbert l'exagéra. Et ses successeurs, en aggravant encore le colbertisme, nuisirent presque autant que les guerres à l'industrie, au commerce et à l'agriculture.

A l'origine, parce qu'il ne jugeait pas l'industrie française en mesure de se suffire encore à elle-même, Colbert se montra partisan d'une certaine liberté d'échanges. Mais, dès qu'il put constater « l'établissement de diverses manufactures dans le royaume », il fit rendre un édit fixant des droits si élevés qu'il revenait presque à fermer la France aux produits étrangers (1667). La Hollande répondit en surtaxant les produits français, et la lutte de tarifs qui s'ensuivit produisit la guerre de 1672, laquelle commença la ruine des finances. A la paix de Nimègue, Louis XIV fut obligé de renoncer au tarif de 1667, et cette clause, qui désespéra notre ministre, eut apparemment d'heureuses conséquences pour notre pays.

Et le protectionnisme de Colbert causa à l'agriculture, qui était en somme la première industrie du royaume, un tort immense. Assurément le ministre s'efforça d'encourager certaines cultures, comme celle du mûrier ; il fit planter des

pins en Gascogne ; il créa des haras. Mais, en 1664, il avait frappé le blé d'un droit de sortie fort élevé, pensant empêcher les disettes ; et de la sorte, privé de débouchés, le blé resta à bas prix, sauf durant quelques années de mauvaise récolte, que le paysan finit par souhaiter de tous ses vœux. De plus, en réponse au tarif de 1667, toutes les denrées agricoles, notamment le vin et les spiritueux, qui étaient notre principale exportation, furent lourdement taxées à l'étranger.

Dans les villes, la plupart des *métiers* n'étaient pas *libres*, mais *jurés*, c'est-à-dire que presque tous les artisans et marchands étaient répartis en *corporations* composées de maîtres, de compagnons et d'apprentis en nombre déterminé. L'inconvénient de ces corporations privilégiées, c'était d'encourager la routine et d'empêcher les améliorations. En effet, puisque le nombre des drapiers, par exemple, était fixé et puisque le public ne pouvait acheter de drap ailleurs que dans leurs boutiques, pourquoi les drapiers eussent-ils travaillé à faire mieux et moins cher ? En revanche, les corporations avaient un grand avantage, celui d'assurer la perfection du travail et du goût français. D'ailleurs la monarchie avait tourné la difficulté en inventant les *manufactures royales* : le fabricant qui avait reçu le droit d'inscrire ce titre sur sa porte échappait à la juridiction de la corporation et ne dépendait plus désormais que des requêtes de l'Hôtel.

Colbert, reprenant plus fiévreusement l'effort de Henri IV et de Sully, subventionna des centaines de fabriques, leur prodigua le titre de manufactures royales, leur accorda des monopoles temporaires, leur trouva des commanditaires, acheta leurs produits. En 1662, il avait installé dans l'hôtel des Gobelins, sous la direction de Le Brun, la fameuse manufacture des meubles de la couronne. En 1664, un bourgeois de Paris, Hinard, fonde avec son aide la manufacture de tapisserie de Beauvais. En 1665, Josse Van Robais, de Middlebourg, attiré par lui, crée la manufacture de drap d'Abbeville. A Aubusson, il encourage la corporation des

tapissiers. A Chaillot, il réorganise la manufacture de la Savonnerie. A Alençon, Chantilly, Sedan, Gisors, Aurillac, des ateliers privilégiés de dentelles, à Saint-Gobain, à Cirey, des fabriques de glaces, à Saint-Etienne une fonderie d'armes, s'établissent. Car le ministre prétend que la France apprenne à fabriquer tous les produits réputés des autres nations : draps fins de Hollande, dentelles et miroirs de Venise, tapisseries de Flandre, acier d'Angleterre, goudron de Suède, fer-blanc d'Allemagne ; pour cela, il fait recruter à l'étranger par les ambassadeurs les ouvriers les plus habiles, il les établit dans le royaume, leur facilite la naturalisation : attire les artisans de *Faenza* qui fonderont à Nevers la fabrique de *faïence*, les six Vénitiennes, les vingt-deux Flamandes qui montreront aux Rémoises le point de Venise et le point de Flandre, les ouvriers de Murano qui enseigneront aux nôtres à souffler artistement le verre, etc. Enfin il travaille avec succès, comme on l'imagine, à « dégoûter » les sujets du Roi qui persistent à faire leurs commandes au delà des frontières, au lieu de s'adresser à l'industrie nationale.

Il serait injuste de dire que le magnifique effort de Colbert ne réussit pas : l'éclat dont brillera l'industrie française au XVIIIe siècle est la preuve du contraire. Mais le succès n'en fut pas complet. Et ce fut d'abord la faute du royaume : les paysans, les ouvriers, routiniers et défiants, refusaient de s'enrégimenter dans les manufactures, comme les municipalités de s'intéresser au sort des industries nouvelles que le ministre créait chez elles. Mais ce fut aussi la faute de Colbert lui-même, qui voulut faire le bonheur des peuples logiquement et malgré qu'ils en eussent. Il intervint despotiquement dans les entreprises privées, imposa de force des prescriptions contraires au goût et aux usages des habitants : ainsi à Chevreuse, où, estimant que si la fabrique de rubans ne prospérait pas, c'était que les ouvriers n'ouvraient pas assez, il fit défendre aux cabaretiers de leur vendre à manger et à boire, sauf une heure par jour. Ses règlements de fabrication eussent été utiles pour assurer la qualité du

travail, mais leur minutie accablante décourageait un peu la production : un édit d'août 1669, par exemple, sur la confection des étoffes, spécifiait que les tondeurs ne devraient employer d'autre graisse que le saindoux et qu'ils ne pourraient « se servir de cardes pour coucher lesdits draps et serges, ni en tenir en leurs maisons », mais seulement « de chardons, à peine de 12 livres d'amende pour chacune contravention ». En vain les marchands, les acheteurs réclamaient plus de liberté, demandaient des changements : Colbert sévissait sans rien entendre contre les produits « non conformes au règlement », comme il disait, et sa tyrannie n'était adoucie que parce que les trois quarts des magistrats ne faisaient pas exécuter les mesures trop sévères qu'il édictait.

Il travailla pour le commerce comme pour l'industrie avec un enthousiasme admirable et un dogmatisme malheureux.

Les compagnies de commerce fondées par ses prédécesseurs, Sully et Richelieu, avaient lamentablement échoué. Mais il avait l'exemple de la florissante Compagnie hollandaise des Indes, et, d'autre part, c'était avec délices qu'il imaginait tous les marchands français dûment enrégimentés en de grandes sociétés dont chacune exploiterait en bel ordre sa partie du monde et qui toutes dépendraient du Roi et de son ministre. Donc, en 1664, il créa et lança avec art la Compagnie des Indes Orientales, qui eut le privilège du trafic de l'Océan depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au détroit de Magellan, avec l'île de Madagascar pour centre : un académicien, François Charpentier, en composa le prospectus, et l'on fit à grand fracas connaître aux badauds que le Roi, les Reines, le Dauphin, les princes du sang, les cours souveraines s'en disputaient les actions... Vaine réclame : le public crut que le gouvernement préparait quelque coup de filet comme on en avait tant vu : et la réduction des rentes encore toute récente n'était pas pour lui donner confiance : au

total, il s'abstint prudemment. C'est que déjà à cette époque les capitaux français étaient timides : le bourgeois avait pour paisible ambition de se retirer du commerce dès qu'il y aurait gagné une petite aisance et le moyen d'acheter quelque office municipal ou autre, qui lui valût la considération de ses voisins. Pour trouver les capitaux nécessaires à l'exploitation, il fallut donc imposer des souscriptions aux grandes fortunes parlementaires. Naturellement, ces procédés ne rendirent pas la Compagnie des Indes populaire... Vainement Colbert fit distribuer, en 1675, un dividende fictif. Sept ans plus tard, il dut s'avouer vaincu : le Roi retira à l'entreprise agonisante le privilège qu'il lui avait accordé.

Toutes les grandes sociétés de commerce que Colbert s'obstina à fonder échouèrent de la sorte. La Compagnie des Indes occidentales mourut en 1674, après avoir englouti en dix ans 3.523.000 livres. Celles du Sénégal, de la Guinée, du Levant, des Pyrénées et du Nord ne réussirent pas mieux. C'est peut-être qu'elles empêchaient toute initiative privée : les Français ne se sont jamais bien accommodés de ce régime-là. Mais le trop logique Colbert n'imaginait pas que ce qui réussissait en Hollande pût ne pas convenir à notre pays.

Toutefois son effort, ici encore, ne fut pas infructueux. Il améliora beaucoup le système des routes et des canaux dans le royaume : le canal d'Orléans à Montargis, celui de Saint-Omer à Calais, le canal du Midi surtout, creusé par Riquet de 1666 à 1681, les rivières rendues navigables, débarrassées d'un grand nombre de péages, portèrent à Marseille, à Nantes, au Havre, à Dieppe, les draps, les vins, les soieries de France, et là, ce furent nos navires marchands, devenus plus nombreux, qui les embarquèrent pour les amener en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Suède. Et puis, en mars 1673, parut la grande ordonnance du commerce, code qui a fait loi jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Enfin Colbert s'occupa avec passion de nos colonies.

Jusqu'aux traités d'Utrecht, en 1713, elles furent immenses, comprenant presque toute l'Amérique du Nord (Terre-Neuve,

Canada, Acadie, Louisiane, découverte par l'héroïque Cavelier de La Salle de 1673 à 1683), une bonne partie des Antilles, la Guyane, le Sénégal, Madagascar, l'Indoustan. Les deux Compagnies des Indes avaient reçu des pouvoirs souverains dans leurs domaines, gouvernaient, jugeaient, déclaraient à leur guise la guerre aux indigènes. Après leur échec, le Roi reprit le gouvernement direct et Colbert travailla malheureusement à établir une administration calquée sur celle de la métropole, avec des gouverneurs et des intendants qui ne pouvaient rien décider d'important sans le consulter. Mais il veilla de son mieux au développement de nos colonies, à leur prospérité commerciale, à leur peuplement : « Nous préparons les cent cinquante filles, les cavales, chevaux entiers et brebis qu'il faut faire passer au Canada », écrit-il un jour, et, après l'arrivée d'un pareil convoi, les soldats avaient quinze jours pour se marier ; finalement, on mettait à l'amende ceux qui n'avaient pas d'enfants...

V

Louis XIV ne s'intéressait pas à la guerre de mer. Malgré les supplications de Colbert, ce ne fut qu'en juillet 1680 qu'il se décida à se rendre à Dunkerque ; il en revint tout émerveillé d'avoir vu manœuvrer un de ses navires. Mais : « Je considérois que, le bien de l'Etat ne permettant pas qu'un Roi s'expose aux caprices de la mer, je serois obligé de commettre à mes lieutenants tout le soin de mes armes sans pouvoir agir de mon chef », a-t-il écrit un jour, et l'on sent bien que les dépenses nécessitées par l'entretien de cette flotte qu'il ne commanderait jamais, qu'il ne verrait jamais combattre et qu'il ne pouvait faire défiler devant les dames, comme les beaux régiments de Louvois, lui furent toujours douloureuses... Un jour, en 1666, Colbert lui représentait l'utilité de construire six nouveaux vaisseaux : « Dans le temps que Votre Majesté me disoit que cela étoit tellement

important pour sa gloire qu'il falloit se tirer le morceau de la bouche pour y fournir, — ajoute-t-il, — dans le même temps, Votre Majesté dépense 200 000 livres d'argent comptant pour le voyage de Versailles, à savoir 13.000 pistoles pour son jeu et celui de la Reine, et 50.000 livres en repas extraordinaires !... » Ce désintérêt du Roi rend plus belle encore l'énergie du ministre.

A l'avènement de Louis XIV, les ports se trouvaient dans un état pitoyable et leurs arsenaux vides ; la flotte créée par Richelieu avait disparu et nos matelots, privés d'emploi, servaient à l'étranger : le tiers des effectifs de l'amiral Ruyter était français... Colbert se mit à l'œuvre en 1665, aidé depuis 1669 par son fils Seignelay. Tout d'abord celui-ci, âgé de dix-huit ans, sembla soucieux uniquement de se donner autant de plaisir que la situation de son père lui permettait d'en prendre ; mais M. Colbert le père n'était pas homme à s'accommoder de cette manière de vivre : morigéné d'importance, Seignelay se mit à travailler sérieusement. Pour le tempérament, le fils de Colbert ne cédait en rien à son rival, le fils de Le Tellier : aussi avantageux et violent que Louvois lui-même, « audacieux au dernier point », « il osait tout » (Voltaire), et « faisoit fièrement jusqu'à des honnêtetés. » Mais « il avoit toutes les parties d'un grand ministre d'État », et, après la mort de son père, continua dignement l'œuvre de Colbert : c'est durant son ministère que la marine de Louis XIV fut à son apogée, et les escadres, comme les ports français, les premières de l'Europe.

On classait les vaisseaux de ligne par le nombre de leurs canons : s'ils en portaient de 74 à 120, ils étaient de premier rang, et ainsi de suite jusqu'au cinquième rang. Les rapides *frégates* n'avaient guère plus de quarante bouches à feu. On pouvait armer en guerre les *flûtes*, les *corvettes*, les *goëlettes*, les gros *bricks* marchands. Les *galiotes à bombes* furent inaugurées en 1682, au bombardement d'Alger : avant leur inventeur Renaud d'Eliçagaray, dit le

petit Renaud, personne n'avait eu l'idée que des mortiers pussent être établis ailleurs que sur la terre ferme. D'ailleurs, hauts de deux ou trois étages de batterie, trop ronds et trop massifs, ornés sous leur beaupré de quelque belle figure en bois doré, et leur poupe à triple étage chargée de lourdes et riches sculptures, les vaisseaux étaient pesants et mauvais marcheurs, malgré leur voilure compliquée. On les nommait le *Terrible*, la *Mutine*, le *Capricieux*, le *Royal-Louis*...

Pour le recrutement de leurs équipages, Colbert organisa l'*inscription maritime* (1669 et 1673). Mais les gens de mer avaient horreur de ce service militaire régulier et employaient toutes les ruses afin de s'y soutraire. En fait, pour se procurer les matelots nécessaires, il fallut revenir à l'ancien système de la *presse*, c'est-à-dire bloquer de temps en temps quelque port et embarquer de force tous les marins qu'on y surprenait.

Les *galères* ne formaient qu'une minime partie de la flotte et on les employait surtout dans la Méditerranée. Plates et d'un faible tirant d'eau, elles pouvaient parcourir deux lieues à l'heure, utiliser la force du vent en bordant leurs deux voiles triangulaires, et avancer à la rame par le calme plat. Sur leur proue s'élevait une sorte de plate-forme qui portait de gros canons ; à l'arrière se dressait le château de poupe où se tenaient les officiers. Entre la proue et la poupe, les bancs de bois où les forçats ramaient, mangeaient, dormaient, vivaient enchaînés. Le fouet à la main, le comite et les sous-comites couraient sur la *coursie*, couloir qui séparait les bancs de droite et les bancs de gauche dans la longueur de la galère. Au-dessus des rameurs, sur une plate-forme, tout au long du bordage : le *couroir*, où se tenaient les soldats. Au-dessous, dans la cale, des chambres pour les provisions et les officiers. Comme on voit, l'espace était mesuré, et les galères, malgré leur nombreux personnel de soldats, matelots et forçats, ne pouvaient emporter que peu de vivres : c'était un de leurs inconvénients.

Le recrutement des galériens fut toujours difficile. Comme

l'avait fait Richelieu, Colbert recommanda aux tribunaux de condamner le plus possible aux travaux forcés. Mais certains magistrats se permettaient d'avoir des scrupules. En 1662, l'intendant de Poitou annonce à son ministre : « J'ai bien à présent dans mon département vingt condamnés aux galères qui sont bons corps et vigoureux ; quand il vous plaira, vous ferez partir un commissaire avec une chaîne pour les prendre, et le plus tôt sera le meilleur, afin qu'ils ne dépérissent pas ». Mais, peu après, le même intendant doit s'excuser de n'envoyer que cinq forçats : « On n'est pas bien maître des juges », constate-t-il mélancoliquement...

Les condamnés sont amenés au bagne à petites journées, enchaînés par compagnies de cent hommes, vivant d'aumônes sur la route. A l'arrivée, on leur rase les cheveux, la barbe, les sourcils ; on leur donne deux chemises, deux caleçons, casaque, bonnet, capot, et on les embarque. Mais il n'y en a jamais assez. Après la révocation de l'édit de Nantes, les ministres calvinistes surpris à prêcher, les bourgeois et gentilshommes protestants coupables d'avoir voulu quitter le royaume, viendront ramer sur les galères du Roi. Malgré tout, les effectifs resteront insuffisants. Vainement on fait pour le bagne des rafles de vagabonds et de mendiants ; vainement on retient les forçats à la chiourme quelquefois « quinze à vingt ans au delà de leur condamnation » ; ou bien on achète des condamnés au duc de Savoie qui, lui, n'a pas de marine ; et surtout on se procure des esclaves barbaresques aux marchés de Livourne, Gênes, Malte, et des captifs slaves vendus par les Tatars à Constantinople. Fatalistes et vigoureux, les esclaves turcs sont les plus estimés ; on les paye 400 à 450 livres en moyenne. Les nègres du Sénégal et de la Guinée ont l'inconvénient de mourir de désespoir. On essaye des Peaux-Rouges : le marquis de Denonville attire des chefs Iroquois dans un guet-à-pens et les expédie à Sa Majesté ; mais les sauvages se soulèvent et exercent des représailles si atroces que, après quatre ans, on préfère leur rendre leurs chefs. Enfin on engage

des volontaires, des *bonnevoglie*, — car il se rencontre des malheureux pour consentir, moyennant une paye minime, à passer une partie de leur vie, activés à coups de fouet et croupissants dans la saleté, à « écrire dans l'eau avec une plume de quinze pieds » ; mais en France les *bonnevoglie* n'acceptent pas, comme en Italie, d'être enchaînés ; et puis il faut leur payer leur solde...

Les galères passent en somme plus de temps au port qu'à croiser en mer et les équipages à terre que dans leur prison flottante : à Toulon, les forçats errent dans les rues, traînant leurs chaînes, vendant aux passants des bourses, des aiguillettes et de petits ouvrages de patience; quelques-uns parmi les plus misérables trouvent cette vie supportable et demandent à rengager. Mais, en mer, l'existence est affreuse. Généralement nus sous leur large casaque rouge, glabres, tondus, — et beaucoup ont eu le nez et les oreilles coupées en punition de quelque tentative d'évasion, — rongés de vermine, nourris de fèves, de pain noir et d'un peu de lard, les forçats vivent enchaînés à leur banc par équipes de sept, six ou cinq, selon la grandeur des galères. Chaque équipe pousse une rame, dont le plus fort, le *passe-avant*, dirige le manche, tandis que les autres, l'*apostice*, le *tercero*, etc., jusqu'au chétif *cague-rageole*, en tirent les anneaux. Le comite scande à coups de sifflet le rythme de la vogue, et les sous-comites, courant sur la coursie, stimulent à coups de fouet l'effort des galériens. Parfois les malheureux rament ainsi pendant vingt-quatre heures; en ce cas, on leur donne des biscuits trempés de vin, que parfois les sous-comites leur mettent eux-mêmes dans la bouche afin qu'ils n'aient pas à lâcher les avirons. Si l'ennemi est en vue : « Tap en bouche ! » commande-t-on, et les forçats doivent prendre entre leurs dents un morceau de liège qui leur pend au col par une ficelle et qui les empêchera de crier sous le fouet ou les blessures... La vie n'est point belle sur les galères du Roi...

VI

Dans l'administration provinciale, Louis XIV et Colbert continuèrent l'œuvre de centralisation commencée par Richelieu.

Les Etats de la Normandie, du Berry, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, de l'Auvergne, etc., furent supprimés, et l'on employa, pour réduire à rien la liberté des autres, les procédés connus de tous temps : candidature officielle, corruption des députés et intimidation. L'intendant et ses sous-ordres désignèrent aux électeurs des candidats « dévoués au service du Roi » : à l'assemblée des Etats, les suffrages furent achetés ; enfin les députés qui s'obstinèrent à l'indépendance (ils furent rares) reçurent mille désagréments qui dégoûtèrent les autres de les imiter. A la longue, ces précautions devinrent inutiles : l'intendant n'eut plus guère qu'à déclarer la somme dont le Roi voulait taxer la province pour que les Etats la votassent aussitôt.

De même, dans les villes, les élections municipales devinrent une simple comédie : le gouverneur ou l'intendant désigna les candidats qui devaient être choisis, et ils le furent. Pour le budget communal, l'intendant le contrôla, au besoin le dressa lui-même ; comme leurs municipalités les volaient, les villes ne se trouvèrent pas plus mal de cette tutelle. En 1692, un édit supprimera jusqu'à l'apparence des élections et transformera les charges de maires en offices que le Roi vendra comme les autres.

Toute l'autorité qui fut retirée aux gouverneurs de province, aux Cours souveraines de justice et de finances, aux Etats, aux municipalités, passa à l'intendant, désormais délégué à demeure. Ce représentant du gouvernement central fut à la fois juge des causes « évoquées » par lui (sauf appel au Conseil) ; il eut à établir et surveiller la rentrée de l'impôt, officiellement ou officieusement ; à inspecter et réglementer

le commerce et l'industrie ; à contrôler l'instruction publique ; à régler la police, l'administration des troupes, les municipalités. Révocable, de naissance médiocre, sans attaches dans la province, dépendant immédiatement de son ministre, il fut le meilleur agent de la centralisation.

VII

Colbert resta bourru jusqu'à sa dernière heure.

On prétend que M. Colbert est mort mal content, que, le Roi lui ayant écrit peu de jours avant sa mort pour lui commander de manger et de prendre soin de lui, il ne dit pas un mot après qu'on lui eut lu cette lettre. On lui apporta un bouillon, là-dessus, et il le refusa. Madame Colbert lui dit : « Ne voulez-vous pas répondre au Roi ? » Il lui dit : « Il est bien temps de cela ! C'est au Roi des Rois qu'il faut que je songe à répondre ». Comme elle lui disoit une autre fois quelque chose de cette nature, il lui dit : « Madame, quand j'étois dans ce cabinet à travailler pour les affaires du Roi, ni vous ni les autres n'osiez y entrer ; et maintenant qu'il faut que je travaille aux affaires de mon salut, vous ne me laissez point en repos » (Racine).

Enfin, après avoir testé en faveur de son fils Seignelay et mis ordre à ses affaires en habile homme, il expira, le 6 septembre 1683, dans sa splendide maison de la rue Neuve-des-Petits-Champs. « La haine du peuple de Paris étoit si grande contre lui qu'on n'osa le faire enterrer que de nuit ; encore fallut-il faire escorter le convoi par des archers du guet »... On ne lui pardonnait pas sa dureté et sa fortune scandaleuse, ni d'avoir en définitive débuté par une banqueroute aux rentiers et fini par des remaniements des monnaies. Pourtant c'était bien à son corps défendant qu'il avait accru les impôts et il mourut désespéré par la ruine du trésor public ; mais s'il était parvenu à mettre plus d'ordre dans les finances, il n'y avait fait aucune des réformes essentielles. Il avait vu échouer ses créations commerciales et son impérialisme colonial. Il avait mieux réussi à développer l'indus-

trie, mais, là encore, les résultats qu'il avait obtenus demeuraient inférieurs à ceux qu'il avait espérés...

En somme, si Colbert échoua en partie, ce fut surtout la faute de ses théories : ses idées économiques paraissent retarder sur celles de Montchrestien (conséquemment de Richelieu). Et peut-être son plus grand mérite, au point de vue de l'administration, est-il d'avoir « codifié » (comme Napoléon) : ses belles ordonnances sur la justice[1] (notamment le code civil en 1667 et le code criminel en 1669), les eaux et forêts, la comptabilité (1669), la procédure criminelle (1670), la police de Paris (1672, encore en vigueur), le commerce (1673), les aides et gabelles (1680), les fermes, la marine (1681), les nègres (le « code noir » en 1685), — à quoi il faut joindre les règlements militaires de Le Tellier et de Louvois, — tous ces codes gardèrent longtemps force de loi et servirent de base à la législation ultérieure. — Encore un coup, l'échec de Colbert est relatif : la marine recréée, tant de routes refaites, le canal du Languedoc creusé, les forêts sauvées, l'industrie renforcée, puis les vaillantes remontrances du ministre à son roi prodigue, une si magnifique passion pour le bien public, enfin cette idée, alors assez neuve, que la plus grande force d'une nation, c'est sa richesse, presque chacune de ces choses accomplies par Colbert suffirait à illustrer un homme d'État.

VIII

Les guerres, en arrêtant les relations économiques de la France avec les autres nations, ne firent pas, peut-être, beaucoup plus de tort au commerce et à l'industrie que le système de Colbert exagéré par ses successeurs. En vain les né-

1. On a dit que ces grands édits réformant la procédure ne furent pas exécutés : en réalité, faute de monographies suffisantes, on n'en sait rien, et des cas isolés ne sauraient prouver quoi que ce fût. M. Maurice Besnier, archiviste de l'Eure, a constaté, pour sa part, qu'en Normandie l'ordre est certainement beaucoup plus grand après la fameuse ordonnance de 1667 : les justices seigneuriales sont exercées par des avocats ou des officiers royaux, un notaire sert de greffier et tient régulièrement les registres...

gociants protestèrent de toutes leurs forces contre le « colbertisme » : le gouvernement avait paru les entendre après le traité de Ryswick (1697) ; mais la guerre de la Succession d'Espagne ne lui permit guère de conclure des traités commerciaux, et, à partir de 1713, il resserra encore son protectionnisme.

Les droits de douane sur les marchandises étrangères devinrent en fait prohibitifs. Les Anglais et les Hollandais répondirent par des impositions analogues sur nos produits et allèrent se fournir ailleurs. Prises exclusivement en vue de favoriser les manufactures, les mesures protectionnistes continuèrent de nuire à l'agriculture, et notamment à la vigne; d'ailleurs, en maintes régions on força les paysans à arracher leurs vignes pour planter du blé qui rapportait moins, mais on croyait ainsi prévenir les disettes, qu'on eût conjurées bien plus sûrement en permettant la libre circulation des grains. — Tandis que de telles mesures décourageaient les agriculteurs, la réglementation tyrannique de la production n'encourageait pas les industriels, car l'État vérifiait à présent jusqu'au nombre des fils dans la trame des draps. Enfin les grandes compagnies commerciales qui subsistaient encore faisaient un tort considérable au trafic maritime : privilégiées, n'ayant pas à craindre la concurrence, elles somnolaient et jugeaient plus commode de restreindre les affaires que de les étendre, quitte, pour se dédommager, à augmenter les prix, qu'elles fixaient à leur guise.

Les finances publiques se trouvèrent à la fin du règne dans un désordre extrême. A la mort de Colbert, le déficit du budget était déjà de 16 millions, bien qu'on eût recouru à tous les expédients financiers. En 1697, les dépenses montent à près de 219 millions et les recettes régulières à 81 seulement ; il faut donc se procurer les 138 millions qui manquent par les procédés pitoyables des « affaires extraordinaires ». Non seulement on crée et on vend par milliers de nouveaux offices, mais encore le Roi anoblit pour de l'argent, émet des billets dont il n'a pas de quoi rembourser un sol, fait banqueroute aux rentiers, emprunte, partant, à un taux de

plus en plus élevé, organise des loteries, engage les recettes des années à venir, surtout remanie les monnaies, enfin stupéfie les courtisans en faisant lui-même au sieur Samuel Bernard les honneurs de ses jardins de Marly, « avec les grâces qu'il savoit si bien employer quand il avoit dessein de combler », et arrache par « cette espèce de prostitution » au banquier ravi l'énorme somme d'argent dont il a besoin.

En 1695, fut établi, à titre provisoire, un nouvel impôt qui dura jusqu'à la Révolution (sauf un court espace de temps, de 1698 à 1701) : la *capitation*. Tous les Français, depuis les princes du sang jusqu'au dernier manouvrier, se voyaient divisés en 22 classes dont la première payait 2000 livres, la seconde moins, et ainsi de suite jusqu'à la dernière, taxée à une livre. Mais en réalité le clergé se racheta moyennant une somme relativement faible, diverses provinces obtinrent de « s'abonner », c'est-à-dire de faire comme le clergé, et les grands et les puissants réussirent généralement, par influence, trafic ou habileté, à être peu taxés, en sorte que ce furent surtout les moins riches, manants, bourgeois ou nobles de campagne, qui continuèrent d'être chargés. Et de plus, après 1701, la capitation changea de caractère : les taillables furent imposés au marc la livre de la taille, tandis que les non-taillables, selon qu'ils étaient nobles, officiers ou bourgeois de villes franches, le furent arbitrairement ou suivant certains tarifs spéciaux.

Enfin, à la capitation, s'ajouta, à partir de 1710, le *dixième*. C'était également un impôt sur le revenu, mais basé sur le revenu des bienfonds, des rentes, des offices, de l'industrie, et qui par conséquent frappait les privilégiés comme le peuple. Mais les hautes classes se rachetèrent du dixième comme elles s'étaient rachetées de la capitation ; à peu près seules, les classes moyennes payèrent.

IX

Sous Louis XIV, le clergé fut plus docile qu'il ne l'avait jamais été, et, le cas échéant, il eût peut-être soutenu son

souverain contre Rome jusqu'au schisme inclusivement. Les Assemblées du clergé votèrent ce que le Roi voulut. Les jésuites mêmes semblèrent avoir beaucoup adouci leur ultramontanisme traditionnel, et ils enseignèrent sans récriminer les articles gallicans de 1682 dans leurs collèges. Par les prêtres, les enfants étaient élevés dans le respect religieux de la monarchie et le culte de Louis. Enfin le bas clergé était vraiment un rouage de l'Etat : le curé présidait régulièrement à l'assemblée paroissiale où étaient réglées les affaires de la commune : répartition de l'impôt, entretien de chemins, assistance publique, etc. ; de plus il était chargé de recevoir les testaments, de lire au prône les édits, de communiquer les instructions agricoles ; c'est par lui seulement que le peuple illettré des campagnes communiquait avec le reste du monde.

Quant aux nobles, sous Louis XIII déjà ils avaient perdu le souvenir de leur indépendance féodale : s'ils se révoltèrent alors, ce ne fut plus pour arracher au souverain que de l'argent. A plus forte raison, sous Louis XIV, ni prince, ni « grand » n'osera plus prétendre au moindre pouvoir réel : les gouverneurs de province, par exemple, seront magnifiquement payés, magnifiquement honorés, mais ils ne pourront déplacer une compagnie ou lever un sol sans la permission de l'intendant. Et le long règne du grand Roi ne verra qu'une seule conspiration nobiliaire, si même ce n'est pas là un trop gros mot pour qualifier la sotte tentative du chevalier de Rohan : d'accord avec une dame de Villers, deux gentilshommes normands : Préaux et Le Tréaumont, et un maître d'école des Provinces-Unies : Van den Enden, ce grand seigneur perdu de dettes, brouillé avec les siens, déclassé, avait imaginé de livrer Quillebœuf aux Hollandais pour de l'argent (1674) ; il paya de sa tête, ainsi que ses complices, cette trahison.

Et pourtant, Louis XIV se méfie, comme Richelieu, du corps de la noblesse. Il l'écarte de la politique, de l'admi-

nistration, autant que possible du haut clergé; il ne lui laisse d'autre issue que l'armée, — et le métier militaire, bien loin de rapporter, coûte généralement très cher... De plus, le Roi considère que c'est le devoir de tout gentilhomme que de venir lui faire la cour, et il n'accorde aucunes faveurs qu'à ceux qu'il connaît : pour « réussir », donc, il faut être courtisan, — et la vie de Cour est ruineuse...

La « maison » d'un homme de qualité doit se composer de soixante-quinze personnes au minimum, calcule le sieur Audiger en 1692; les écuries ne sauraient comprendre décemment moins de quatorze chevaux de carrosse « qui font deux attelages » et seize chevaux de selle pour Monsieur, sept chevaux de carrosse et quatre de selle pour Madame; le tout reviendra à 63.632 livres, valant plus de 200 000 francs d'aujourd'hui (à ce qu'il semble, car rien n'est moins sûr que cette évaluation), et non comprise la dépense des enfants, qui ont sept domestiques à leur usage, ni celle des châteaux. Treize ans plus tôt, Mme de Maintenon réglait au plus juste, en ménagère entendue, le budget de sa belle-sœur qui n'était pas riche, et estimait nécessaires au service trois femmes, quatre laquais, deux valets de chambre et deux cochers, le tout revenant à 12.000 livres (50 000 francs environ), non compris l'entretien de deux carrosses. Un simple conseiller, en 1675, nourrit un secrétaire, un écuyer, deux valets de chambre, un concierge, un maître d'hôtel, un officier d'office, une servante de cuisine, deux pages, six laquais, deux cochers, deux postillons, deux garçons de carrosse, quatre palefreniers, et il faut en outre, pour le service particulier de Mme la Conseillère, deux filles, une femme de chambre et quatre servantes. Il n'y a donc pas à s'étonner si M. de Pontchartrain fait vivre 113 domestiques, et si 146 serviteurs logent à l'hôtel de Nevers : pour un grand seigneur, c'est une sorte d'obligation sociale que d'entretenir une véritable armée de « gens ». Encore, avec un personnel si nombreux, est-on fort mal servi, car pour rien au monde un valet de chambre ne consentirait à apporter

la collation, par exemple, ni une femme de chambre à allumer le feu : en l'absence de son maître d'hôtel, il faut que M. le marquis se passe de dîner, et l'on sait comment tel des gens de Mme de Sévigné aime mieux se faire jeter à la porte que de faner quand il n'a pas été engagé pour cela. Pourtant, à l'ordinaire, les serviteurs se succèdent de père en fils au service du maître et de ses enfants. Celui-ci signe à leurs contrats, emploie leurs garçons, dote leurs filles ; ils vieillissent et meurent chez lui comme ils y sont nés, car on rougirait de renvoyer de vieux serviteurs âgés et impotents, et pour qu'ils n'aient pas l'humiliation de recevoir l'aumône, on leur confiera quelque sinécure : porter le livre de messe à l'église, par exemple... Mais, encore une fois, quoique les « gens » ne soient guère payés (quand ils le sont), il en coûte cher pour entretenir de telles « maisons ». Même un gentilhomme résolu à mener « petit train », à Paris, en 1692, ne saurait se tirer d'affaires à moins de 5 à 6.000 livres, s'il en faut croire Audiger déjà cité. A plus forte raison, pour vivre à la Cour, il faut donc être riche, et. comme il n'est guère pour un gentilhomme d'autre moyen de le devenir que quelque fructueuse mésalliance ou la faveur du Roi, la noblesse de campagne, qui ne peut espérer ni l'une ni l'autre, meurt plus ou moins de faim.

Car la « noblesse », ce n'est pas seulement cette luxueuse aristocratie qui brille à Versailles, c'est encore cette multitude de hobereaux dont les manoirs, moitié fermes et moitié châteaux, couvrent le sol de la France. La condition de ceux-là est généralement peu enviable. N'ayant pas les privilèges des gens bien en Cour, ils payent depuis 1701 la capitation, depuis 1710 le dixième, et de tous temps ils ont payé la dîme, et même la taille dans les pays de taille réelle où cet impôt porte sur les biens et non sur les personnes. Or, depuis Louis XIII, le revenu des terres a diminué encore ; beaucoup de hobereaux ne trouvent même plus de métayers pour faire valoir leurs propriétés (aussi bien, ils manquent de capitaux pour se procurer le matériel nécessaire) : comment entretenir « noblement » des

familles de quinze ou dix-huit enfants comme ils en ont souvent, comment envoyer les garçons à l'armée, comment marier les filles ? D'aucuns se voient réduits à labourer eux-mêmes leurs champs et s'en vont offrir au marché leurs volailles et leurs légumes, l'épée au flanc et le panier au bras ; et pour presque tous les autres, c'est, sinon la misère, du moins les dettes, la lutte contre les huissiers qui opèrent maintenant contre le noble sans plus de danger pour leurs épaules que contre le manant, la gêne qu'on essaye de masquer : la fille de ferme qui devient chambrière quand arrive un visiteur, et le petit bouvier dont on fait un laquais, les poulets étiques baptisés poulardes, le cheval de charrue promu genet d'Espagne... Il n'est rien de plus ridicule qu'un baron de province aux yeux des gentilshommes de Versailles : la vanité des Sotenville, des Pourceaugnac, des La Crasse et des d'Escarbagnas, leurs habits du « temps de ma mère grand' », leurs châteaux ouverts à tous les vents, leurs repas ridicules, tout cela emplit les mémoires et la littérature. Et, dans l'État, le hobereau de campagne n'est plus guère que l'habitant le plus notable de son hameau.

C'est par la haute magistrature, par la « noblesse de robe », que se renouvelle la « noblesse d'épée », à mesure qu'elle s'éteint ainsi.

La caste des « officiers » s'est en effet confirmée depuis Louis XIII. Colbert et le Roi avaient projeté tout d'abord de la détruire, le ministre parce que la vénalité des charges lui semblait (comme à tout le monde) un abus criant, et Louis XIV pour cette raison-là aussi, mais surtout parce qu'il se rappelait, comme il le dit dans ses mémoires, que « l'élévation des Parlements en général avait été dangereuse à tout le royaume pendant sa minorité ». Des edits ont donc été rendus en 1665, 1669 et 1671, qui abaissaient le prix des offices et semblaient préparer ainsi leur rachat par l'Etat. Mais, sur ces entrefaites, la guerre de Hollande a éclaté et, loin de supprimer ces offices, il a fallu en créer de nouveaux afin de se procurer de l'argent

Il s'est trouvé toujours des gens pour en acheter. Le rêve de tout Français, c'est dès lors de gagner assez de bien pour jouir d'une petite aisance et acquérir quelque « office » qui lui vaudra de la considération ; tout marchand souhaite que son fils puisse abandonner le négoce, devenir, un jour, fonctionnaire (si l'on peut dire), et de la sorte s'élever dans la société. Car les « officiers » forment un véritable « ordre », une classe supérieure à celle des bourgeois : un président au Parlement et un petit huissier de campagne sont de la même caste, en effet, quelle que soit la distance qui les sépare, tout de même qu'un archevêque et un curé.

Plusieurs des grandes charges des Cours souveraines confèrent à leurs possesseurs la noblesse personnelle : quelques-unes, même, la noblesse héréditaire (voilà la « noblesse de robe »). Aussi un office de président à mortier au Parlement de Paris vaut-il 350.000 livres en 1665, 500.000 en 1684 (1.500.000 ou 2.000.000 de francs d'aujourd'hui, peut-être) ; la même charge au Parlement de Rouen vaut 150.000 livres environ ; à celui de Bordeaux, de Rennes ou de Dijon, 120.000 livres ; à celui de Rouen, 150.000. L'office de conseiller est estimé 100.000 ou 90.000 livres au Parlement de Paris ; 52.000 à celui de Dijon ; 48.000 à celui de Rouen ; 22.000 à celui de Bordeaux. L'office de premier président à la Chambre des Comptes de Paris vaut 400.000 livres ; à la Chambre des Comptes de Rouen, 150.000 ; à celle de Dijon, 130.000. Au Châtelet de Paris, la charge de lieutenant civil vaut 400.000 livres ; celle de lieutenant criminel, 200.000... Il faut donc être bien riche pour acheter une de ces grandes charges — si toutefois on en trouve l'occasion, car elles ne sortent guère des mêmes familles, — d'autant plus que leurs revenus sont minces ; mais de quelle autorité sociale sont revêtus ceux qui les détiennent ! En province, le premier président du Parlement fait une entrée solennelle, comme un prince, au bruit du canon, en passant sous des arcs de triomphe à ses armes ; les plus grands personnages lui cèdent le pas ; quand il meurt, toutes les cloches sonnent...

Certes, les Cours souveraines ont bien changé de ton, depuis la Fronde : elles ne se risqueraient plus à se dresser hautement en face du souverain; en 1673, le Roi a réduit à peu de chose leur fameux droit de remontrances ; et, même en matière de justice, la compétence des Parlements se trouve singulièrement diminuée par le pouvoir que s'arroge l'intendant, toujours appuyé en haut lieu, d' « évoquer » telle ou telle affaire pour la trancher lui-même ou la soumettre au Conseil. Mais l'influence morale, la situation sociale des officiers restent considérables. Inamovibles, propriétaires de leurs charges, sachant que leur avancement ne dépend que de leur propre fortune et qu'ils deviendront de conseiller président ou d'huissier greffier, si leurs moyens le leur permettent et sans que le ministre y puisse rien, le gouvernement n'a presque pas d'action sur eux. Voilà pourquoi ce qu'il y a de plus difficile pour Louis XIV, monarque « absolu ». c'est de se faire obéir par ceux qui jugent et administrent en son nom.

Au début du xviie siècle, le peuple n'inspirait aucun intérêt. Quand, aux Etats généraux de 1614, Savaron lançait cette éloquente apostrophe : « Que diriez-vous, Sire, si vous aviez vu, dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître l'herbe à la manière des bestes ? », les magistrats ses collègues, amateurs de belles harangues à la romaine, admiraient ce mouvement oratoire... En réalité, le vilain leur semblait une sorte d'animal domestique, à peu près comme naguère l'esclave nègre au planteur. Richelieu a eu des mots terribles, tel celui-ci : « Tous les politiques sont d'accord que, si les peuples étoient trop à leur aise, il seroit impossible de les contenir dans leur devoir. » Dans *Heraclius*, Corneille avait fait tout d'abord, de la femme qui sauve le fils de l'empereur en livrant son propre enfant, une simple nourrice ; mais, à la réflexion, tant d'héroïsme lui parut trop beau pour une femme du peuple : alors la nourrice passa gouvernante. Et que, dans *Phèdre*, par exemple,

Œnone soit si aveuglément dévoué à sa maîtresse, personne ne songe même à le remarquer : cela est trop naturel, Œnone étant une personne du commun et Phèdre une princesse. Le vilain n'est pas pitoyable : il est ridicule. Avec quelle grâce la bonne Sévigné se moque des Bas-Bretons, ces « sottes gens » qu'on envoie à la guerre !

Ils ne peuvent comprendre l'exercice ni ce qu'on leur défend. Quand ils avoient leurs mousquets sur l'épaule et que M. de Chaulnes paraissoit, s'ils vouloient le saluer, l'arme tomboit d'un côté et le chapeau de l'autre ; on leur a dit qu'il ne falloit point saluer : le moment d'après, quand ils étoient dé-armés, s'ils voyoient passer M. de Chaulnes, ils enfonçoient leurs chapeaux avec leurs deux mains et se gardoient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans les rangs, ils ne doivent aller ni à droite, ni à gauche : ils se laissoient rouer, l'autre jour, par le carrosse de M. de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoiqu'on pût leur dire...

Pourtant, La Bruyère, qui avait vu l'année la plus affreuse du règne de Louis XIV dans une des régions de la France les plus misérables, a écrit pour la postérité ses lignes pathétiques :

L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides et tout brûlés de soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé...

Et à leur tour, Vauban, Fénelon, beaucoup d'autres encore, dans les dernières années de Louis XIV, donneront, comme La Bruyère, des témoignages de leur émotion. C'est que le Grand Siècle n'a pas duré aussi longtemps que le Grand Roi : par leurs larmes en prose, leur tendresse, leur pitié

nouvelles, les derniers écrivains du règne annoncent le triomphe de la « sensibilité » et de Jean-Jacques Rousseau

Dans les corporations du moyen âge, la liaison était intime entre le patron et l'ouvrier, entre le *maître* et l'ancien *apprenti* devenu *compagnon*. Le compagnon était souvent membre de la confrérie ; il pouvait même devenir l'un des *jurés* qui gouvernaient le *métier ;* en cas de maladie ou de chômage, il pouvait être aidé par la *boîte* ou *aumône* de la corporation... Mais, de siècle en siècle, le fossé s'est creusé entre maîtres et compagnons. Exclus peu à peu de l'association des patrons, les ouvriers s'unissent maintenant en des sociétés secrètes que l'Eglise réprouve et que la Compagnie du Saint-Sacrement poursuit parce que les rites de l'initiation et le serment de ne rien révéler à son confesseur, que prête l'affilié, sont sacrilèges. On connaît mal encore ces associations occultes, sorte de syndicats ouvriers dressés contre le syndicat patronal qu'est devenue la corporation : les « compagnons du Devoir », par exemple, ont des signes de reconnaissance, un mot de ralliement, une caisse commune alimentée par les cotisations des adhérents; à l'occasion, ils décréteront la grève pour obtenir une augmentation de salaire ou la réintégration d'un camarade, et pour imposer au maître telle ou telle condition...

Nomade, l'ouvrier ne se loue que pour peu de temps, parfois une journée, et fait gaiement son tour de France. Il travaille dans la boutique, au fond de la rue étroite, puante et obscure, tout comme le maître, six heures, huit heures, douze heures, quatorze heures, selon la durée du jour, — à moins qu'il ne préfère s'engager à la manufacture (celle des Van Robais occupe 1.500 ouvriers en 1715), ou qu'il n'aime mieux ouvrer en chambre, en dépit des défenses, dans la pièce aux murs nus, meublée d'un coffre, de quelques casseroles, d'une paillasse et d'un matelas recouverts d'une serge verte sinon d'une tiretaine noire et blanche, mais rarement ornée d'une vieille toile en guise de rideau de fenêtre, où le

« chambreland », comme on le nomme, loge avec sa femme et ses enfants.

En 1700, dans la région d'Amiens, les ouvriers des manufactures de serge gagnent au plus six sous par jour ; les mineurs de Saint-Étienne ont quinze à seize sous. Vauban estime que les artisans des grandes villes touchent en moyenne douze sous. Et le pain vaut environ un sou la livre (Sagnac).

Le paysan vit moins libre que l'ouvrier nomade, son contemporain, qui n'est pas comme lui enchaîné à la glèbe. Mais il n'est pas, en moyenne, plus imposé qu'aujourd'hui. Il paye la redevance au seigneur, l'impôt au Roi, et la dîme à l'Église qui est sa plus lourde charge ; encore ne l'est-elle point tant qu'on pourrait le croire, car elle ne correspond pas au dixième de la récolte et se perçoit généralement de la onzième à la seizième gerbe. Certes, il peut arriver que les troupes qui passent réquisitionnent ses vivres, volent ses poules ou saccagent son champ, ou encore qu'on l'arrache au labour et à la moisson pour l'envoyer au loin à la corvée : refaire une route ou construire des fortifications. Mais les passages de troupes ne sont rien moins que fréquents, sauf dans les provinces frontières, et la corvée est très rare, sous Louis XIV. Et ce qui tourmente le paysan, ce n'est pas tant l'impôt que la façon dont on le perçoit ; c'est aussi que le blé et le vin se vendent mal ; et enfin c'est parfois la crainte de la bande noire des gens d'affaires : usurier de village, huissier, agent des fermiers généraux, archers qui n'attendent que l'occasion de saisir impitoyablement ses bestiaux, ses meubles, ses instruments de culture.

Il est assez ordinaire de pousser les exécutions jusqu'à dépendre les portes des maisons après avoir vendu ce qui était dedans ; et l'on a vu démolir pour en tirer les poutres, les solives et les planches qui ont été vendues cinq ou six fois moins qu'elles ne valaient, en déduction de la taille. (Vauban, 1707.)

Et puis il y a les années de crise, 1698, 1709 surtout, où

la famine s'ajoute à la guerre : et à ces moments-là, la misère de certaines régions paraît navrante. En 1698, dans la Beauce, « quoique ce soit le meilleur pays du monde pour le rapport du froment », le paysan se contente de pain d'orge ou de seigle mêlé d'un peu de blé, et vend le reste de sa récolte pour payer ses impositions ; seuls, les riches peuvent faire quelques salaisons après la moisson. Dans la région de Rouen, sur 700.000 paysans, « il n'y en a pas 50.000 qui mangent du pain à leur aise et couchent autrement que sur la paille ». Ceux de la Marche, « noirs, livides, et presque tous hideux », se réfugient en Catalogne et « retrouvent, quand ils reviennent chez eux, leurs châtaignes et leurs raves, dont ils se nourrissent aussi bien que leurs bestiaux ». Ceux d'Auvergne vivent dans leurs étables pour ne pas mourir de froid. Ceux de Riom se sustentent d'huile de noix, « et c'est presque la seule nourriture, ce qui est étonnant, vu que le pays est d'ailleurs si abondant ; mais les impositions dont les peuples sont chargés ne leur permettent pas de jouir des biens naturels de leur patrie »... Toujours en 1698, l'intendant du Berry écrit cette phrase qui fait peine :

Il n'y a point de nation plus sauvage que ces peuples ; on en trouve quelquefois des troupes à la campagne, assis en rond au milieu d'une terre labourée, et toujours loin des chemins ; mais, si l'on en approche, cette bande se disperse aussitôt...

« Vos peuples meurent de faim, dira en 1709 Fénelon à Louis XIV. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions... »

Toutefois il faut noter que ces témoignages, dont on s'est servi pour tracer de trop noirs tableaux, se rapportent à des années de misère *exceptionnelle* et de famine : les pays les plus grevés d'impôts ont, à d'autres moments, un autre aspect, et à plus forte raison les pays de taille réelle ou les pays rédimés (cf. Marolles et les récits de voyages). On y peut voir des paysans revêtus encore de ces

beaux habits qui constituaient alors, avec les meubles de la maison, les animaux et la terre, toute la fortune (car il y avait peu d'argent comptant dans les campagnes et l'on ignorait les valeurs mobilières). La femme porte quelque belle coiffe, un corsage passementé à manches de couleur, une cotte garnie de velours, un tablier de taffetas, un anneau au doigt, un demi-ceint à la taille, d'où pendent les clefs. L'homme a un grand chapeau, des bas et des souliers, un bon manteau contre le froid ; il cuit son pain, cueille ses légumes, trait sa vache ou sa chèvre, gave ses volailles, sale son porc : il n'est pas malheureux, parfois bien plus à l'aise que le hobereau, son seigneur. En Normandie, les documents n'attestent aucune misère, si ce n'est dans ces années de famine dont nous venons de parler, et cette province est pourtant celle que l'on cite ordinairement comme la plus éprouvée, — celle qui paye, en tous cas, les plus lourdes redevances : taille personnelle, ustensiles pour les armées, gabelle par impôt (plus incommode encore que par devoir)...

Et puis, dans les pays les plus pauvres, on rencontre souvent, au milieu de prairies florissantes, de champs bien cultivés, de gras pâturages, quelque belle ferme aux solides murailles, dont les habitants respirent l'aisance et la paix : c'est la « terre » de quelque seigneur influent, qui protège ses métayers par intérêt certes, et pour augmenter son revenu, mais aussi par orgueil, et même par charité, parce qu'ils lui « appartiennent » et que c'est le devoir traditionnel du gentilhomme de protéger ses vassaux comme il protège ses domestiques, ses gens, sa « maison »...

Enfin, si à la fin du règne les classes rurales sont çà et là misérables, il y a d'autre part des exemples de prospérité inouïe. A Honfleur, par exemple, les maisons d'armateurs doublent d'importance. Saint-Malo, grâce au trafic des galions d'or et au commerce des mers du Sud (Amérique du Sud, Pérou, etc.), ouvert depuis que la succession d'Espagne appartient aux Bourbons, se rebâtit magnifiquement, arme

la flotte avec laquelle Duguay-Trouin ira bombarder Rio-de-Janeiro, fait au Roi un prêt d'une cinquantaine de millions, entretient une nuée de corsaires...

Et c'est pourquoi quelques années de repos et de paix suffiront pour ramener l'abondance et la prospérité dans le royaume fatigué ; jamais peut-être notre nation ne s'est épanouie avec plus de vitalité que dans les premières années de la Régence : l'eût-elle pu si le pays eût été, en 1715, épuisé comme on l'a dit ?

La France de Louis XIV, fortement trempée par la discipline catholique, a supporté les épreuves qui l'ont laissée si glorieuse et si grande avec autant de stoïcisme que les a supportées son Roi.

Ouvrages a consulter : A. Babeau, *Voyageurs en France...* (1885) ; *La ville... La province... La vie rurale sous l'Ancien Régime* (1882-94). — Baudrillart, *Les populations agricoles de la France* (1880-93). — A. Berton, *L'impôt de la capitation* (1907). — Bonnassieux, *Les grandes compagnies de commerce* (1892). — Th. Chapais, *Jean Talon...* (1904), voir la bibliographie. — Clamageran, *Histoire de l'impôt en France* (1867-1876). — P. Clément, *Histoire de Colbert...* (1892). — Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (*Documents inédits*). — F. Dumas, dans *Mémoires de l'Académie... de Toulouse* (1908). — Fléchier, *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne* (éd. de 1856). — Glasson *Histoire du droit et des institutions en France*, t. VIII (1903). — Hauser, *Les compagnonnages d'arts et métiers à Dijon* (1907 ; cf. *Revue d'histoire moderne* (1908). — Lardi, *La capitation dans les pays de taille personnelle* (1906). — Lavisse, dans la *Revue de Paris* (1896, 1897, 1901) ; et *Histoire de France* déjà citée. — Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations et métiers...* (1897) ; *Le compagnonnage...* (1902). — Sagnac, *Histoire de France*, sous la direction d'E. Lavisse, t. VII, I (1908). — Ph. Sagnac, *La politique commerciale de la France... (1697-1713)*, dans *Revue hist.*, juill.-août 1910, p. 265 sq. — Etc.

CHAPITRE XIII

LE GRAND SIÈCLE

I. Le goût et l'influence du Roi. — II. Beaux-arts. — III. Musique. — IV. Littérature. — V. Conclusion.

I

Louis XIV aimait de passion la musique. Les premiers opéras qu'il entendit le ravirent : en 1673, il déclarait que, « s'il étoit à Paris quand on joueroit l'opéra, il iroit tous les jours ; ce mot, — ajoute la marquise de Sévigné, qui le rapporte, — vaudra cent mille francs à Baptiste [Lulli] ». Jeune homme, le Roi jouait passablement du clavecin, du luth, de la guitare, et chantait avec agrément ; vieillard, pour le distraire, Mme de Maintenon lui offrait des concerts. Cependant, lorsqu'il visite les fortifications de Vauban, non seulement leur force, mais leur beauté le touchent : « La tête du faubourg à Péronne est une des plus belles choses qui se puissent voir ; elle surprend par un air de magnificence qu'elle a », déclare-t-il par exemple. Quant à l'harmonie des pierres, des arbres, des fleurs et des eaux, il a assez prouvé, à Versailles et à Marly, s'il s'y trouvait sensible. Il avait rédigé de sa main une sorte de guide à l'usage des visiteurs : « Manière de montrer les jardins de Versailles », car il était fier de la beauté qu'il avait créée :

Mme de La Fayette fut hier à Versailles... Elle y fut reçue très bien, mais très bien, c'est-à-dire que le Roi la fit mettre en calèche avec les dames et prit plaisir à lui montrer toutes les beautés de Versailles comme un particulier que l'on va voir dans sa maison de campagne. (Sévigné.)

« Je me prépare — écrit Louis avec une sorte de concupiscence — à sentir quelque plaisir quand j'y arriverai [à Versailles]. Ce ne sera pas de si tôt! Je m'attends à trouver beaucoup de fleurs tardives ou avancées ; mon frère m'a dit que le jardin n'en étoit pas si plein qu'à l'ordinaire et que Le Bouteux en avoit en réserve. Je crois que c'est pour cela. Prenez-en un peu connaissance » (octobre 1673). Et peut-être ne savait-il pas disserter en connaisseur sur la chute d'un sonnet, l'ardeur d'une peinture, le geste immobile d'une statue, mais le grand goût qui lui était naturel lui faisait protéger contre tout le monde Racine et Molière, imposer Lulli, l'anoblir comme Mansart, Le Nôtre et Le Brun, sentir enfin que les architectes, les musiciens, les peintres, les écrivains sont aussi utiles que les conquêtes à la « gloire » d'un roi français. Et c'est pourquoi, dès 1662, Chapelain était chargé de dresser la liste des auteurs et savants de tous les pays, qu'un grand prince se devait à lui-même de pensionner.

Colbert, surintendant des Bâtiments (ministre des Beaux-Arts) depuis 1664, travailla à encourager la production du beau de la même façon qu'il avait fait celle du drap, et à améliorer les sciences, les lettres et les arts par les mêmes moyens, à peu près, que le commerce et l'industrie. C'est-à-dire qu'il les réglementa aussi rigoureusement que possible. Chapelain demeura employé à surveiller la fabrication de la littérature, si l'on peut dire, et à encourager par des primes et des gratifications les bons producteurs. Le Brun dirigea de même la fabrication de l'art. Enfin des académies plus ou moins privilégiées furent chargées de déterminer les règles à suivre et les modèles à imiter, et Colbert ne souffrit pas plus leur inaction que celle de ses manufactures, car il voulait que le Roi en eût pour son argent... Heureusement, les artistes et singulièrement les écrivains étaient alors si grands que cette sollicitude de Colbert ne les a pas gênés autant qu'on pourrait le croire.

En 1663, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est fondée ; en 1666, l'Académie des Sciences. L'Académie

française s'était empressée d'inviter le puissant ministre à « lui faire l'honneur d'être un de ses membres », et, en 1671, elle lui donna le titre de vice-protecteur. Deux ans plus tard, Colbert inventait les jetons de présence en spécifiant qu'on n'y aurait droit qu'à la condition d'arriver aux séances avant l'heure de leur ouverture et de partir après celle de leur fermeture : malgré cette clause prudente, le Dictionnaire ne parut qu'en 1694.

Sous Louis XIII, les maîtres ès arts de peinture et de sculpture formaient encore une corporation et prétendaient interdire à ceux qui n'étaient pas affiliés à leur confrérie d'exercer leur profession. Mais les peintres et les sculpteurs les plus en renom n'en étaient point, et, vivant à la Cour, ils ne se souciaient guère des protestations des maîtres jurés. En 1648, Mazarin les réunit en une académie que Colbert réorganisa en 1664, et dont il nomma Le Brun directeur à vie. Cette nouvelle Académie de Peinture et de Sculpture fut privilégiée : défense à ceux qui n'étaient pas de ses quarante membres d'avoir des élèves.

Comme il était admis que les chefs-d'œuvre de l'art étaient tous en Italie, Colbert instaura au début de 1666 l'Académie de France à Rome. Les 12 jeunes peintres, sculpteurs et architectes qui la composaient sous la direction d'un peintre du Roi, devaient être levés à cinq heures en hiver, six en été, étudier l'arithmétique, la géométrie, la perspective et l'anatomie, faire la prière en commun, se coucher à dix heures, et, le reste du temps, copier « tout ce qu'il y a de beau à Rome » : leur collège était ainsi à la fois une école et une manufacture de modèles. Lorsqu'ils avaient de bonnes notes, le Roi les prenait à son service sous la direction de Le Brun.

Enfin le Conseil des bâtiments, formé en 1665, devint en 1671 l'Académie d'Architecture qui siégea au Palais Royal.

Et maintenant, quelle fut l'influence du Roi, de la Cour et de toutes ces fondations sur les artistes et les écrivains ?

Certes, les peintres, les sculpteurs, les architectes subirent l'influence de la Cour pour cette raison péremptoire que, tant qu'il ne fut pas complètement ruiné, le Roi resta leur principal client, et que les princes, les grands seigneurs, les très riches magistrats ou financiers qui formèrent le reste de leur clientèle, modelaient leur goût sur celui de Sa Majesté. Dans la majeure partie du règne, les artistes se trouvent employés presque tous à bâtir et à orner les palais et les jardins du Roi, à représenter ses actions, à figurer son image et celle de ses courtisans. La manufacture des Gobelins tout entière travaille pour Louis. On y tisse ses tapisseries, construit ses meubles, burine ses gravures, compose ses panneaux décoratifs, cisèle ses bronzes et son argenterie, sculpte ses vases, ses chapiteaux et ses statues. L'universel Le Brun, « premier peintre du Roi » (mort en 1690 et que Mignard remplacera mal) dirige tout, surveille tout, anime tout, donne à tout le monde des idées, et jusqu'à des croquis pour les serrures et les verrous. Les Coysevox, les Girardon, les Caffieri, les Audran, les Sébastien Leclerc travaillent d'après ses dessins, les maîtres tapissiers d'après ses cartons. Van der Meulen fait les paysages des tableaux qu'il a esquissés ; d'autres en peignent les personnages. A Versailles, et dans cette usine d'art des Gobelins où soixante enfants s'instruisent du goût régnant pour être dispersés ensuite dans tout le royaume, s'élabore, sous l'impulsion de Le Brun, et selon les indications du Roi qui suit le travail avec intérêt, le style Louis XIV. Et l'on peut dire que le XVIIe siècle vit ainsi le triomphe de l'art officiel (il n'est pas absolument nécessaire de prendre ce mot en mauvaise part).

Mais, dans les premières années du XVIIIe siècle, les grands désastres et la ruine financière forcent Louis XIV à diminuer considérablement ses commandes, et l'influence du Roi sur les artistes diminue d'autant. D'ailleurs, en même temps change la clientèle de ceux-ci : les collectionneurs de toutes sortes, les amateurs (au sens moderne) commencent d'apparaître : ils ont des goûts divers, ils achètent des tableaux

de chevalet, des statuettes. — et c'est pour les artistes le début de la liberté.

Quant aux lettres, le Roi, Colbert et la Cour *réunis* exercèrent apparemment moins d'influence sur elles que n'en avait eu, par exemple, l'hôtel de Rambouillet. Sans doute Colbert menaçait un jour l'historien Mézeray de lui retirer sa pension de 4.000 livres s'il persistait à parler comme il faisait des tailles et gabelles ; et de fait il lui en retrancha la moitié. Certes, l'Académie française donnait invariablement l'éloge du Roi comme sujet à ses concours d'éloquence et de poésie, et les auteurs, les savants eux-mêmes, n'écrivaient jamais le nom rayonnant de Louis sans l'environner d'hyperboles très risibles. « Tous les mots de la langue, déclarait Racine, toutes les syllabes nous paraissent précieuses parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur ».

On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Ses dieux, sa maîtresse et son Roi,

chante La Fontaine. Chacun connaît les odes de Boileau. On sait les gros compliments de Molière. La Bruyère ajoute à ses *Caractères* le chapitre du souverain... Mais que prouvent tant de louanges plus ou moins sincères, obligées ou fructueuses ?.. Il semble qu'il faille bien se garder d'imaginer les intelligences du Grand Siècle gravitant comme des étoiles autour du Roi-Soleil, quand il apparaît que le plus grand événement intellectuel de ce temps fut précisément le triomphe de ce cartésianisme que proscrivait l'État.

II

On ignorait assez, avant les romantiques, ce que nous appelons le « charme du passé ». Rationalistes et cartésiens, les hommes du XVIIe siècle n'avaient pas le sens de l'histoire.

Ils étaient aussi sûrs que leur beauté était la Beauté et leur goût le bon goût, que Descartes était sûr que la vérité mathématique est la Vérité. Les choses anciennes ne les émouvaient pas et la patine leur semblait de la crasse. Ils déploraient avec Molière « le fade goût des monuments gothiques, — ces monstres odieux des siècles ignorants, — que de la barbarie ont produit les torrents » ; mais ils regardaient comme gothiques les monuments de la Renaissance, et, s'ils ne détruisirent pas toutes les vieilles pierres qui nous semblent touchantes et qui leur semblaient laides pour les remplacer par des constructions à leur mode, c'est seulement par l'impossibilité de se procurer les sommes immenses qu'aurait nécessitées cette opération. Du moins travaillèrent-ils, quand ils le purent, à les rendre un peu moins barbares et impolis, ces monuments anciens : c'est ainsi qu'en 1699, par exemple, à Notre-Dame, Robert de Cotte détruisit le jubé et la clôture à jour du chœur, brûla les stalles de bois sculpté, fit disparaître les pierres tombales et remplaça les vitraux par des vitres blanches ; de même, à Blois, François Mansart mit à terre une partie du château de François I[er] afin d'élever un bâtiment nouveau, d'ailleurs admirable, mais qu'on préférerait qu'il eût construit à côté ; de même Le Vau déposa un dôme quadrangulaire sur le pavillon central des Tuileries de Philibert de l'Orme ; et ce Le Vau était pourtant un grand artiste, comme il le montra au château de Vaux, puis au Louvre.

Lorsqu'en 1624 l'honnête Louis XIII entreprit d'achever le palais de ses pères, le Louvre ne se composait que de deux ailes (outre la galerie du bord de l'eau qui s'allongeait jusqu'aux Tuileries), à savoir : la moitié environ de l'aile actuelle du Midi (parallèle à la Seine), et la moitié de l'aile de l'Ouest jusqu'au pavillon central de l'Horloge ; entre le Louvre et les Tuileries, comme entre le Louvre et Saint-Germain l'Auxerrois, se dressait tout un quartier de maisons. Louis XIII voulut que l'on suivît les plans de Lescot dont on a récem-

ment démontré qu'ils prévoyaient, pour la cour du Louvre, toute la superficie qu'elle couvre à présent). En conséquence, l'architecte Le Mercier, après avoir rebâti le pavillon de l'Horloge, poussa l'aile de l'Ouest jusqu'au bout, puis construisit le rez-de-chaussée de l'aile du Nord (celle qui donne sur l'actuelle rue de Rivoli) jusqu'à la moitié de sa longueur d'aujourd'hui. Le Vau, qui lui succéda, acheva l'aile du Nord, refit la façade extérieure de celle du Midi, et il établissait les fondations de celle de l'Est (sur Saint-Germain-l'Auxerrois) lorsque Colbert devint surintendant. Hélas ! ce Colbert, jugeant mesquins les plans charmants du vieux Lescot, arrêta tout, mit la façade Est au concours, et, pour se tirer d'embarras, finit par recourir au plus célèbre architecte du temps, qui était celui du Pape : le cavalier Bernin, napolitain.

Ce seigneur, prêté par le Saint-Père, daigna se déranger. Il traversa la France au bruit des ovations, et fut accueilli avec des honneurs extrêmes par le Roi. C'était un petit homme de bonne mine, ensemble glorieux, naïf, éloquent et malin comme ceux de son pays. A Paris, il commença par étaler son mépris de tout ce qui n'était pas italien, et prétendit faire venir de Rome jusqu'à des *muratori* sous prétexte que les maçons parisiens n'entendaient rien à la bâtisse. D'ailleurs, en tant qu'architecte, il « n'entroit dans aucun détail, ne songeoit qu'à faire de grandes salles de comédie et de festin, et ne se mettoit point en peine de toutes les commodités, de toutes les distributions de logements ». Tout au contraire, le pratique Colbert, lui, tenait beaucoup à « savoir où et comment le Roi seroit logé, comment le service se pourroit faire commodément », et mille choses de ce genre, et il accablait l'Italien de lettres et de mémoires. Leur conflit devait être du plus haut comique : « Le cavalier n'entendoit rien et ne vouloit rien entendre à tous ces détails, s'imaginant qu'il étoit indigne d'un grand architecte comme lui de descendre dans ces minuties... « M. Colbert, disoit-il, me traite de petit garçon avec des discours inutiles sur des

privés et des conduits sous terre ». Finalement, un beau jour, « il apporta un dessin qu'il tenoit appuyé contre sa poitrine, et, en s'adressant à M. Colbert, il lui dit qu'il étoit persuadé que l'ange qui préside au bonheur de la France l'avoit inspiré, qu'il reconnaissoit sincèrement n'être point capable de trouver de lui-même une chose aussi belle, aussi grande et aussi heureuse que celle qui lui étoit venue dans la pensée », etc., etc. (on voudrait citer toutes les malignes pages de Perrault) ; chacun de se *récrier*, et, le 17 octobre 1665, le Roi posa lui-même en grande pompe la première pierre du palais projeté par le Bernin. Mais, quelques jours après, le cavalier repartait pour l'Italie, comblé d'argent et d'honneurs, sous prétexte qu'il craignait trop l'hiver de Paris. Et, un an plus tard, on adoptait à la place des siens les plans du sieur Perrault...

La triste colonnade plaquée par ce médecin sur le Louvre fut commencée en 1667 et terminée en 1674. Son fronton ne tient qu'à force de crampons et de barres de fer. Elle n'avait pas de fenêtres au premier étage ! Longue de 176 mètres, elle dépassait la façade du Midi : il fallut refaire cette aimable façade de Lescot et Le Vau, qu'on remplaça par une plate muraille. Comme la colonnade était plus haute que l'aile Nord, on dut charger brutalement celle-ci d'un étage qui gâta ses proportions charmantes. Heureusement le peu d'intérêt que Louis XIV prenait à son Louvre sauva le reste du palais en empêchant Colbert, à partir de 1672 environ, de poursuivre ses embellissements.

Jules Hardouin Mansart (petit-neveu de François), qui devint premier architecte du Roi à la mort de Le Vau en 1670, n'eut donc pas à travailler au Louvre ; mais il construisit Versailles. Il fut le roi de la bâtisse comme Le Brun celui de la décoration. C'est Libéral Bruant qui éleva les Invalides, mais Mansart y ajouta le dôme harmonieux et léger qui est peut-être son plus bel ouvrage. Son élève Prétot ne construisit la place des Victoires que parce qu'il avait construit la place Vendôme. La France est pleine de ses châ-

teaux, et il a fait pour Mme de Montespan Clagny, pour le Roi, outre Versailles et Trianon, Marly. Il a fixé le style Louis XIV : désormais, plus de détails imprévus, plus de gentillesses, ni de caprices, plus de toits pointus, ni de briques et de pierres pittoresquement alternées ; des lignes simples et grandioses ; en guise de toits, des terrasses à l'Italienne, dont les balustrades décorées de statues couronnent le mur ; autour du bâtiment, les jardins de Le Nôtre qui le prolongent et l'unissent à la nature ; tout ordonné harmonieusement : les blanches sculptures et le noir des bosquets, les vases de marbre et les parterres, les bronzes verts et les porphyres jaunes, les sveltes jets et les calmes ronds d'eau, les figures régulières ou baroques des bassins ; au total une subordination entière des parties à l'ensemble, — l'œuvre de Mansart est un admirable symbole de l'esprit classique.

Sous Louis XIII et sous Mazarin, la peinture est médiocre. Certes Jacques Callot grave ses *Misères de la guerre*, ses *Bohémiens en voyage*, ses *Gueux*, ses *Supplices*, sa *Tentation de saint Antoine*. Mais le peintre en vogue, c'est l'emphatique Simon Vouet. Les trois frères Le Nain peignent sans joie et pesamment leurs scènes paysannes (très curieuses au point de vue documentaire). L'habile Le Sueur (1616-1655) abonde en toiles intolérables d'ennui. Philippe de Champaigne le janséniste (1602-1675) trace d'un pinceau austère et glacé des portraits toujours consciencieux, admirables quand ce sont ceux des filles de Port-Royal. Mais il y a Nicolas Poussin.

Poussin naquit en Normandie de très pauvres gens, en 1593 ou 1594, et mena une vie laborieuse, honnête, régulière et heureuse. Après avoir étudié l'optique, la perspective et l'anatomie, il réussit, grâce au cavalier Marin qui le protégeait, à passer à Rome où il s'établit (1624). Seize ans plus tard, devenu célèbre, il revint en France à contre-cœur, sur l'ordre exprès de Louis XIII qui le reçut magnifiquement

et le nomma son premier peintre ordinaire. Mais il regagna dès qu'il put sa maisonnette du Pincio (1642), où il mourut, deux ans après sa bonne femme Anne-Marie Dughet, en 1665. — Il était arrivé à Rome au moment de la grande décadence italienne. Caravage, mort en 1609, avait prétendu réagir contre le poncif idéaliste des Carrache et revenir au réalisme : il n'était arrivé qu'au mélodrame. L'école des Carrache triomphait donc en 1624 et Poussin ne fut pas sans subir l'influence de leur rhétorique en couleurs, mais son honnêteté, sa conscience et son intelligence le sauvèrent de la peinture facile, et aussi son amour de l'antiquité qu'il étudia passionnément. — Notre Poussin sent en sculpteur autant qu'en peintre : s'il traduit, par exemple, les émotions de ses personnages, c'est moins par leurs physionomies sans regard que par leurs gestes. Intellectuel, il pense ses tableaux comme des poèmes ; il leur donne une affabulation et une morale ; il veut qu'ils racontent une histoire, qu'ils traduisent des sentiments et des idées. A cet effet, il choisit dans la nature les apparences qui lui semblent significatives, et ainsi la nature n'est pas pour lui un simple modèle à copier, mais un répertoire de moyens d'expression : c'est de lui qu'on pourrait dire que ses paysages sont des états d'âme. — Mais qu'importe son idéologie, s'il s'égale aux plus grands d'entre ceux qui ont fait chanter les couleurs et les lignes ! Il a le sentiment le plus émouvant des valeurs, de l'ombre et de la lumière : il ordonne fortement et poétiquement, comme Racine ou Mansart, toutes les parties de son œuvre en vue de l'impression qu'il veut produire : « Mon naturel me contraint de chercher les choses bien ordonnées, fuyant la confusion qui m'est aussi contraire et ennemie comme est la lumière des obscures ténèbres », écrivait-il un jour. Ce peintre, qui a passé sa vie à Rome, est le plus français des artistes et le plus classique des Français.

Sa peinture résume toute celle de son temps et le grand Poussin se trouve chez nous l'initiateur de l'art acadé-

mique. Ses tableaux furent très admirés sous Louis XIV (et ils n'ont jamais cessé de l'être depuis, bien que pour des raisons diverses, et même contradictoires). L'Académie de peinture et de sculpture, encouragée par Colbert qui espérait, grâce à elle, réglementer un jour les beaux-arts comme le reste, travailla à tirer de son œuvre une esthétique (car les artistes du XVIIe siècle croyaient aux « règles » comme les littérateurs). A une des séances, Philippe de Champaigne, dissertant sur *Eliézer et Rébecca*, déplorait que M. Poussin « n'eût pas traité le sujet de son tableau avec toute la fidélité de l'histoire, parce qu'il avoit retranché la représentation des chameaux dont l'Ecriture fait mention » ; à quoi Le Brun répliqua péremptoirement que « M. Poussin... avoit rejeté les objets bizarres qui pouvoient débaucher l'œil du spectateur et l'amuser à des minuties ». C'est ainsi que les peintres, en ce temps, « parlaient peinture ». Comme Poussin lui-même intellectuels et livresques, ils considéraient les objets comme des moyens d'exprimer des sentiments et des idées, ordonnaient la nature selon la raison (ce que Le Nôtre accomplit si admirablement dans ses jardins), restaient fascinés par l'antiquité et leurs tableaux étaient « des bas-reliefs en peinture ». Ce qu'ils voulaient faire, c'était seulement

> Le grand choix du beau vrai, de la belle nature
> Sur les restes exquis de l'ancienne sculpture ;

c'était traduire l'état d'âme des « héros du tableau » au moyen d'une mimique appropriée,

> Par les gestes puisés dans la passion même
> Bien marqués pour parler, appuyés, forts et nets,
> Imitant en vigueur les gestes des muets,
> Qui veulent réparer la voix que la nature
> Leur a voulu nier, ainsi qu'à la peinture !

(On n'a jamais mieux révélé que Molière par ces vers de son poème sur le *Val-de-Grâce* la plus absolue insensibilité à la peinture même).

Mais ce qui manquait aux artistes académiques du XVIIe siècle pour égaler leur chef d'école, c'était l'âme méditative et poétique, la conscience du maître profond et charmant qui écrivait un jour : « Les belles filles que vous avez vues à Nîmes ne vous auront, je m'assure, pas moins délecté l'esprit par la vue que les belles colonnes de la Maison-Carrée, vu que celles-ci ne sont que des vieilles copies de celles-là », et encore : « Il me semble que je fais beaucoup quand je fais une tête en un jour, pourvu qu'elle fasse son effet »...

Le décorateur Le Brun paraît au plus juste un metteur en scène. Reconstituer les costumes, combiner les poses théâtrales de ses personnages, diriger le travail de ses aides, donner tout en causant le croquis d'un meuble ou d'une figure, improviser la décoration d'une galerie (la galerie d'Apollon au Louvre est de lui, sauf le plafond actuel peint par Delacroix), tout cela l'amusait, car il avait de l'invention et du dessin, mais appliquer la couleur l'ennuyait : à la fin il laissait à ses élèves cette besogne importune. Et son mérite est moins dans ses *Batailles d'Alexandre* que dans ses portraits.

Aussi bien, c'est par le portrait que l'art du XVIIe siècle triomphe le mieux. Encore les portraitistes s'efforcent-ils de généraliser, pour ainsi dire, et de peindre « l'Homme » dans les individus, souci contraire à leur art, mais qui est de leur temps : ils peignent en style noble, comme Mignard (1610-1695) qui remplaça Le Brun à la tête de l'Académie, et surtout Largilière (1656-1746) ou Hyacinthe Rigault (1659-1743).

Il faut pourtant faire une place à part à Claude Gellée, qu'on appelait le Lorrain (1600-1682), et qui, d'ailleurs, né dans les Vosges, passa toute sa vie en Italie et n'appartient pour ainsi dire pas à l'art français. Il a senti mieux qu'aucun Italien la grandeur et la poésie de la campagne de Rome, et il les a rendues dans des paysages factices, arrangés, « cuisinés » savamment, invariablement agrémentés de

quelque scène mythologique ou biblique dans le goût du temps, — délicieux. Et avant les modernes, et beaucoup mieux que Turner, Claude Lorrain a adoré et peint la lumière.

Le Brun distribuait la tâche à ses statuaires comme à ses peintres, et ceux-là exécutaient docilement sur ses dessins le décor de Versailles. Toute cette sculpture est froide, et assez vide, et si impersonnelle que, à l'examiner, il n'est pas toujours aisé d'y déterminer ce qui revient à chacun ; mais elle forme un admirable ensemble, qui se marie harmonieusement aux charmilles ou aux bassins de Le Nôtre, comme aux murailles de Mansart et aux ornements de Le Brun. Et puis, elle a donné des pièces décoratives de grande allure, comme les chevaux de Marly (aujourd'hui à l'entrée des Champs-Élysées) par Guillaume Coustou (1678-1746). Toutefois, de même que la peinture, c'est surtout par le portrait qu'elle s'honore : Coysevox (1640-1720) est élégant comme Girardon (1628-1715) quand il sculpte en style noble quelque nymphe ou allégorie, mais il n'est pas une ligne de ses portraits, comme le buste de Condé ou la statue de la duchesse de Bourgogne, qui ne soit frémissante de sentiment.

Pierre Puget (1622-1694) ne fut pas le méconnu qu'on a dit, bien au contraire. Colbert l'employa à sculpter les galères ; puis il travailla pour la Cour. S'il vécut en indépendant, loin de Le Brun, c'est qu'il avait à la fois un caractère déplorable et une passion pour son art. Comme Bernin à qui il ressemble (avec beaucoup moins de génie), il manquait cruellement de goût et il était doué d'un admirable tempérament de sculpteur. Enfin, c'est lui qui écrivit un jour à Louvois : « Je suis nourri aux grands ouvrages ; je nage quand j'y travaille, et le marbre tremble devant moi, quelque grosse que soit la pièce... »

III

Dans les dernières années du XVI[e] siècle, les Italiens avaient découvert l'opéra. Tout de suite la nouvelle musique provoqua un enthousiasme fou chez ce peuple sensible : à la première représentation de l'*Ariane* de Monteverde, les six mille auditeurs, dit-on, éclatèrent en sanglots

Sous Louis XIII (lequel était passionné de musique, comme son fils), la France ne connaissait encore, en fait de musique dramatique, que les ballets. Ces « mascarades » étaient dansées en costumes par des dames, des seigneurs et souvent par le Roi lui-même devant le reste de la Cour; le canevas en était très lâche : chacun se faisait composer à sa guise ou improvisait des paroles à chanter ; seul, l'orchestre qui accompagnait était formé de professionnels; et tels furent, en 1628 par exemple, le ballet comique des *Andouilles*, ou, en 1641, celui de la *Prospérité des armes de France*. — Ce fut Mazarin qui nous révéla l'opéra italien : il fit venir de son pays plusieurs troupes. Mais beaucoup de connaisseurs préféraient le ballet traditionnel à l'opéra italien, et parmi eux le florentin Jean-Baptiste Lulli (1633-1687).

Cet ancien domestique de la Grande Mademoiselle était un homme fort divertissant ; après avoir su plaire, tout jeune, à sa maîtresse qui parlait italien avec lui, il fut reçu parmi les violons du Roi, et là, il réussit à se faire distinguer par Louis XIV qui créa, pour lui en confier la direction, la troupe des *petits violons*, puis le nomma surintendant de sa musique. En cette qualité, Lulli mit en scène ou composa une quantité de ballets dont Benserade écrivait ordinairement les livrets, et aussi plusieurs comédies-ballets en collaboration avec Molière, comme la *Princesse d'Elide* (1664), l'*Amour médecin* (1665), *M. de Pourceaugnac* (1669), le *Bourgeois gentilhomme* (1670). Il déclarait à ce moment

qu'on ne saurait exécuter un opéra dans notre langue et écrire « une partition élégante sur des paroles françaises ».

Une foule de gens prenait part à cette époque aux ballets de la Cour : des princes, des grandes dames, des bourgeois, des professionnels chanteurs, musiciens, danseurs, et le Roi lui-même, à qui il était toujours doux de figurer, fût-ce devant les chandelles, Jupiter ou Apollon. Mais, après 1669, Louis XIV renonça pour toujours à paraître dans ces mascarades, peut-être parce que deux vers de *Britannicus* l'avaient frappé : il excelle, disait Racine de Néron,

> A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
> A venir prodiguer sa voix sur un théâtre...

Et, cette même année précisément, le 28 juin 1669, un certain abbé Perrin — grand faiseur de vers pour cantates, et auteur, avec le musicien Cambert, d'une *Pastorale* jouée avec succès en 1659, qui déjà était presque une comédie en musique — obtint des lettres patentes qui lui donnaient le privilège de représenter des tragédies chantées en français. Bientôt, en 1671, *Pomone*, de Cambert et Perrin, le premier de nos opéras, fut joué avec un succès inoui. Il n'en fallut pas plus pour convertir Lulli à la nouvelle musique dramatique : comme les deux associés s'entendaient mal, cet habile homme acheta leur privilège, le fit étendre par le Roi, en 1672, et fonda l' « Académie » (au sens italien) royale de musique.

C'est ainsi qu'en dépit des railleries de Saint-Évremont, l'opéra devint la passion du jour. De 1673 à 1687, Lulli composa avec Quinault treize « tragédies-lyriques », depuis *Cadmus* et *Alceste* jusqu'à *Armide*, et son Académie fit courir la foule. On y voyait des décors très beaux et des « machines » surprenantes ; on y entendait chanter des vers langoureux et galants sur une musique délicieuse : l'opéra était en ce temps-là un spectable bien agréable. Toutes les tragédies lyriques de Lulli et Quinault ont pour sujet l'amour : Aimez, répètent les vers et la musique ; ne soyez

pas cruelles!... En vain Boileau, qui trouvait Quinault fade et qui d'ailleurs n'aimait pas la musique, lançait ses foudres; le royal ami de Mme de Montespan, ni sa Cour, ni la Ville n'étaient de l'avis de M. Despréaux.

Lulli ne fit pas que des opéras : il a composé des cantates, des chants religieux, notamment (assure une tradition douteuse) une sorte d'hymne : *Dieu sauve le Roi*, dont les Anglais ont fait leur *God save the King*. Et il serait injuste d'oublier à côté de lui Lalande, le maître de chapelle du Roi, qui écrivit avec Molière et La Fontaine un opéra de *Mélicerte*, et surtout des airs d'église.

IV

Il y a peut-être quelque ressemblance entre la destinée des révolutionnaires après la Révolution et celle des Frondeurs après la Fronde : les uns et les autres parurent tout à coup d'un autre âge. En 1660, la Grande Mademoiselle, décrivant à Mme de Motteville son idéal de vie, continue à ne le concevoir pas sans quelques héros et héroïnes en divers genres. Mais la Grande Mademoiselle, à la Cour du jeune Roi, se trouvait prodigieusement démodée : les rêves et les goûts de sa génération n'étaient plus ceux du jour : car l'avènement de Louis XIV est une date importante dans l'histoire des sentiments. En 1661, il y a deux ans que Bossuet et Molière se sont établis à Paris, Boileau commence à publier ses satires, La Fontaine fait paraître *Joconde*, son premier conte, Racine va donner la *Thébaïde*; et, avec cette nouvelle génération, l'observation morale et le goût de la vérité triompheront du romanesque héroïque et galant. C'est la fin d'une littérature pour les femmes; celles-ci ne domineront plus, intellectuellement, avant le romantisme. Sous Louis XIII, sous la Fronde, elles s'étaient enivrées de politique et d'action et elles avaient rêvé d'être les héroïnes de Corneille; sous Louis XIV, elles n'auront plus à se mêler que des sentiments naturels à leur sexe, et, à l'exemple du

Roi, les hommes ne leur demanderont plus que ce qu'il ne leur faut pas beaucoup d'héroïsme pour donner. Louis XIV, en effet, ne fut pas, si l'on peut dire, féministe. Certes il aimait les dames, mais il avait pour elles une sorte de mépris charmé, et, sauf Mme de Maintenon, — encore était-il devenu pieux et âgé, — jamais il n'imagina de solliciter un conseil de celles qu'il distingua. N'est-ce pas à cause du peu de cas qu'il faisait de leur cervelle qu'il pardonna plus volontiers aux Frondeuses qu'aux Frondeurs? Quant à ceux-ci, ils restèrent marqués, sous son règne, d'une tache aussi indélébile qu'au début du XIXe siècle les anciens régicides : qu'on cherche plutôt dans Saint-Simon l'histoire du pauvre Fargues. La plupart, même pardonnés, ne rentrèrent jamais vraiment en grâce, et il leur fallut étouffer en eux-mêmes, douloureusement, toute ambition politique, tels le cardinal de Retz ou le duc de La Rochefoucauld.

Lui aussi, La Rochefoucauld, il avait intrigué passionnément, sous Louis XIII et sous la Régence, rêvé d'héroïsme, de gloire, et d'éprouver des sentiments grandioses. Seulement il n'avait pas du tout le tempérament du personnage de ses rêves. Méditatif, timide au point de n'oser dire un mot en public, d'une « irrésolution habituelle », brave certes, mais par volonté et non de complexion, il ne faut pas s'étonner si, fait de la sorte, il ne réussit à rien. Blessé grièvement à la porte Saint-Antoine, et voyant la partie perdue, il se retira de la politique, le cœur ulcéré et croyant avoir manqué sa vie. « Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de La Rochefoucauld », a écrit Retz malignement Ce qu'il y avait, c'étaient les *Maximes*. Voir si clair dans son cœur et dans celui des autres, cela devait être singulièrement gênant pour un Frondeur.

Rentré dans la vie privée, La Rochefoucauld ne s'efforça plus qu'à être honnête homme, à quoi il réussit sans peine. La vieillesse de ce seigneur amer, délicat et gracieux, toujours timide et un peu voilé, mais doux et spirituel, fut tou

embellie d'affections féminines, et l'on sait qu'il mérita d'inspirer à l'ironique La Fayette un attachement si sérieux qu'il ne se rompit que par la mort. Dans le salon, encore un peu précieux, de Mme de Sablé, où il fréquentait assidûment, on s'amusait à faire des sentences, de même que chez Mademoiselle ou ailleurs à écrire des portraits, et le fin duc goûtait beaucoup ce jeu : c'est ainsi que, durant cinq ans, avec l'aide de la maîtresse et des habitués du logis, il inventa, polit et affûta des *Maximes* qu'il se décida à faire imprimer en 1665, quand il sut que des copies en couraient. On n'avait encore rien vu de ce genre : la première édition, incomplète et tronquée, des *Pensées*, paraîtra en 1669, et les *Caractères* ne viendront qu'en 1688. On goûta si fort le tour « vif, précis et délicat » des *Maximes* qu'il en parut cinq éditions avant 1678, et rien ne fit plus que ce petit livre désenchanté pour ridiculiser l'idéal chevaleresque de la génération précédente. — Épargnons-nous la pédanterie de traiter le pessimisme de La Rochefoucauld comme un système philosophique. Le charmant auteur des *Maximes* était trop honnête homme pour prétendre que l'intérêt personnel, l'amour de soi-même — ce qu'il appelle « l'amour-propre » — fût le mobile de *toutes* nos actions ; il a seulement dit qu'il l'était de *presque toutes* ; et personne ne niera, je pense, que « ce que nous prenons pour des vertus n'est *souvent* qu'un assemblage de divers intérêts que la fortune ou notre industrie savent arranger », ni même que « l'amour de la justice n'est *le plus souvent* qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient »?

La Rochefoucauld avait parmi ses amies une petite dame blonde, ronde, exubérante, qu'on nommait la marquise de Sévigné. Celle-ci avait à son tour un trop spirituel cousin, M. de Bussy-Rabutin, qui composa d'elle, un jour qu'elle avait refusé de lui prêter une grosse somme, un portrait qui a toutes les raisons et les apparences de n'être pas flatté, mais où, néanmoins, le peintre ne trouve guère à repro-

cher à son modèle que de se laisser trop « éblouir aux grandeurs de la Cour » (bref d'être un peu *snob*), et encore de « vouloir être trop plaisante » en conversation. Quelle injustice ! Cette Mme de Sévigné lisait Virgile, Tacite et saint Augustin (en latin), parlait l'espagnol et l'italien, avait une teinture de théologie, n'ignorait pas plus les historiens de l'antiquité que les philosophes de son temps et se serait trouvée capable de disserter sur la littérature comme la plus inexorable des précieuses : ah ! qu'il est heureux qu'elle ait eu, sachant tant de choses, ce « caractère trop badin » que lui reprochait M. de Bussy ! Joignez que, pratique, elle s'entendait fort bien à ses affaires et que, loin de la Cour, elle pouvait (c'est Mlle de Scudéry qui le dit avec admiration) « se divertir à la campagne avec autant de tranquillité que si elle étoit née dans les bois »... N'eût-elle point écrit une ligne, il faudrait aimer cette Mme de Sévigné.

Orpheline à sept ans, veuve à vingt-cinq d'un viveur qui ne s'était jamais soucié d'elle, elle eut toujours « tant de jugement » que de conserver « la plus belle réputation du monde », et elle dépensa toutes ses ardeurs à aimer passionnément une sèche et pédante personne qu'elle avait pour fille. Ce sont les épîtres qu'elle écrivait à cette Mme de Grignan, qui vivait à l'autre bout de la France, étant la femme du lieutenant-général de Provence, qui forment la plus grande partie de l'étourdissante correspondance que l'on sait.

On n'y cherchera point de vues originales et profondes : Mme de Sévigné n'est pas un penseur, mais un *reporter* de génie ; ce qu'elle fait, c'est, avec un talent qu'on n'a jamais égalé, « la chronique de la Cour, la chronique de la Ville, la chronique de la littérature et du théâtre, la chronique de la province, la chronique de la campagne, la chronique des villes d'eaux, la chronique de la guerre, la chronique des crimes célèbres, la chronique de la mode, la chronique familière et de confidences personnelles », — elle est « la patronne charmante de nos chroniqueurs de journaux » (J. Lemaître).

Et voici maintenant le saint moins charmant de la critique.

Fils d'un père greffier et d'aïeux avocats,

Nicolas Boileau, que l'on appela Despréaux, naquit le 1er novembre 1636. Après avoir essayé mollement, pour complaire à sa famille, de la théologie et du droit, il renonça à tout pour s'adonner aux lettres (qui n'étaient pas encore une carrière). C'était un terrible homme : de 1660 à 1674, il pourfendit les Chapelain, les Scudéry, les Quinault et les autres auteurs « arrivés » au nom de la jeune école réaliste; après quoi, ayant bien assommé ceux qu'il jugeait qui écrivaient mal, il entreprit d'enseigner à écrire bien : son *Art poétique*, paru en 1674, est le manifeste de la nouvelle pléiade triomphante. Il avait trente-huit ans : désormais, comme si l'œuvre à laquelle il était destiné eût été achevée, il ne fit plus grand chose. Historiographe du Roi, avec Racine, en 1677, académicien en 1683 seulement, il achètera en 1687 la petite maison d'Auteuil où il vivra vingt ans, parfaitement insensible à la beauté des champs et fort capable sans doute de composer son *Ode sur la prise de Namur* par quelque belle matinée de printemps, mais aimant la compagnie, la bonne chère et le jeu de quilles, plein de verve, habile à contrefaire les gens, tendre quoique un peu avare, et au demeurant le plus « honnête homme » du monde.

En tant qu'artiste, Boileau avait du goût et cette longue patience qui permet les chefs-d'œuvre, le sens de la valeur pittoresque des mots, une concision excellente, cette forte syntaxe qui manquait à Flaubert, et il montre à tout moment, dans ses poèmes, qu'il aurait pu être un grand prosateur. Mais il n'avait aucune sensibilité; il ne sentait pas de différence essentielle entre la prose et la poésie : pour lui, les vers n'étaient qu'une sorte de prose plus distinguée (et quelques alexandrins fort beaux, mais isolés, qu'on pourrait citer ne prouvent rien là contre). Puis, par une exception frappante en son temps, il manquait de psychologie. Mais il observait l'extérieur des hommes, et il a écrit, dans une sorte

de prose cadencée et rimée, des tableaux de mœurs un peu conventionnels, mais savoureux. — D'ailleurs son talent était pour la critique : il lui reste assez de gloire d'avoir aidé La Fontaine, Molière et Racine, non seulement à triompher, mais à s'assurer de leurs propres forces.

Puisque son esthétique est celle de nos grands classiques, il convient de s'y arrêter un peu. D'une manière générale, sa critique prêche le retour au réalisme, et nous allons voir que les premières tragédies de Racine parurent à peu près aussi crues et choquantes à leurs spectateurs que les premiers romans naturalistes du XIXe siècle à leur public romantique. Donc, la *nature* observée par la *raison*, et exprimée sur les modes des *anciens*, voilà toute la doctrine de Boileau.

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable », mais toute la vérité n'est pas bonne à dire. En effet, il existe dans la réalité des cas exceptionnels, bizarres et saugrenus, qui sont incroyables et choquants pour le bon sens ou goût (c'est tout un) : « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable » ; ces cas-là ne sauraient être matière d'art : « jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable ». Et il y a aussi dans la réalité toute une part de « bassesse » et de trivialité qu'il faut se garder de montrer. Le sujet doit être « agréable », comme le langage bienséant : jusque dans le comique, il faut « badiner noblement », et c'est le tort de Molière, par exemple, que d'avoir écrit pour le « peuple » et trop souvent « quitté pour le bouffon l'agréable et le fin ». — Ainsi, l'Art n'est que vérité, mais choisie. Cherchons dans la réalité les traits généraux et universels : peignons dans les individus l'Homme même, avec ses grandes passions invariables, et non point ces particularités historiques, physiques et morales qui font tout le prix de ce que Louis XIV appelait les « magots » de Téniers ou de nos romans modernes. — Voilà pourquoi, lorsqu'un auteur du XVIIe siècle aura dit d'un de ses personnages qu'il est « fort bien fait ou qu'il a « fort bonne mine », il estimera l'avoir assez caractérisé en tant qu'individu et s'occupera de montrer en

lui les mouvements du cœur humain. De là deux conséquences. D'abord, donner tout à l'observation réfléchie et au bon sens, c'était exclure la fantaisie, l'imagination pure; assigner pour but à l'art d'exprimer seulement l'Homme en général et la réalité dans ce qu'elle a d'universel et d'objectif, c'était exclure le lyrisme qui est essentiellement personnel et subjectif. — D'autre part, les grands sentiments éternels, ce n'est pas là une matière infinie et il y a des chances pour que les artistes se répètent... Cela n'a aucune importance : on peut reprendre sans cesse les vieux thèmes, l'originalité naîtra assez de l'expression différente que donneront au même sujet les divers auteurs; les classiques ne cherchent pas la nouveauté dans l'invention mais dans l'expression.

Enfin, la doctrine de Boileau prescrit d'imiter l'antiquité. L'antiquité, en effet, nous apprend à exprimer la nature, et, par ses chefs-d'œuvre, qui sont les chefs-d'œuvre de l'humanité, elle nous donne des leçons d'art. — A un autre point de vue, l'antiquité étant « noble » (comme l'Orient au reste, car il semble que le recul dans l'espace ajoute de la majesté au sujet tout de même que le recul dans le temps), l'antiquité (ou l'Orient) fournit des noms, des costumes, des accessoires, des décors commodes. — En conséquence, empruntons aux anciens des leçons de technique d'une part, et des décors d'autre part, mais non des manières de sentir ou de penser. Les personnages chrétiens de Racine, de La Fontaine, de Molière, de La Bruyère, n'ont au fond rien, absolument rien, de grec ou de romain. — Et il faut répéter cela parce que l'on a beaucoup déploré cette « imitation de l'antiquité » qui aurait fait dévier l'esprit français : nos grands écrivains classiques, s'est on demandé, n'auraient-ils pas trouvé dans notre passé national des preux aussi éclatants que les héros d'Homère, des guerres aussi belles que celle de Troie, des légendes plus émouvantes que celles de la mythologie ?... Sans doute; mais tout porte à croire que, sous d'autres noms et d'autres costumes, leurs personnages seraient restés ce qu'ils sont : il n'y a là qu'une question de défroque.

Les principes qu'on vient de lire sont pour Boileau les Règles de l'Art. Car Boileau et les classiques croient qu'il y a une Beauté, un Art et des Règles. Ils n'imaginent pas que l'idée que les hommes se font de ces choses puisse changer selon les races, les époques et les âmes. Ils n'ont pas le sens de l'histoire. Ils sont tout à fait cartésiens.

Le règne de Louis XIV vit en effet, malgré Louis XIV, le triomphe de Descartes. Les âmes les plus religieuses de ce temps — les jansénistes mêmes — purent être et furent cartésiennes. Pourtant le rationalisme était dangereux pour le catholicisme : lorsque le pieux Malebranche, abandonnant la distinction que son maître avait soigneusement établie entre le domaine de la philosophie et celui de la religion, voulut que l'on soumît tous les dogmes à l'examen de la raison, lorsqu'il se vanta d'être un « théologien raisonnable », il ouvrit la voie que devaient suivre jusqu'au bout les *philosophes* du XVIIIe siècle. Mais les contemporains de Louis XIV (sauf Bossuet) ne prévoyaient pas ce péril. Les jésuites, seuls, s'élevaient contre Descartes ; encore n'était-ce point parce qu'ils trouvaient son rationalisme dangereux pour l'Eglise, mais parce que c'étaient leurs ennemis, oratoriens et jansénistes, qui le soutenaient. Sollicitées par eux, la cour de Rome et celle de Versailles défendirent d'enseigner les nouvelles théories. Et, comme de juste, ces interdictions ne servirent de rien, puisque le cartésianisme était à la mode. Le beau monde se pressa à des conférences sur la métaphysique (auxquelles d'ailleurs il n'entendait mie, mais peu importait) ; on rencontra des grandes dames dans la pauvre cellule du chétif Malebranche ; l'Académie des Sciences était cartésienne ; Fontenelle publia en 1686 ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*... On finit par ne pouvoir plus parler aux enfants mêmes des vieux systèmes aristotéliques : au premier mot de : « La nature a horreur du vide », les écoliers se mettaient à rire. Il fallut bien tolérer les théories nouvelles.

Il y a beaucoup de ressemblance entre la doctrine de Boi-

leau et le cartésianisme. Tous deux se proposent la connaissance de « l'homme » en général, se fondent sur la seule raison, excluent le lyrisme, l'érudition et l'histoire Pourtant le cartésianisme confond absolument l'art et la mathématique et il n'aurait donc pu sortir de lui, comme l'a fait voir M. Lanson, « qu'une littérature scientifique, une sorte de positivisme littéraire, sans caractère esthétique, réduisant l'expression à la notation pour ainsi dire algébrique de l'idée ». Ce que la doctrine classique ajoute au cartésianisme, c'est un principe qui le modifie singulièrement : celui de l'imitation des anciens. Nos grands écrivains admiraient, désiraient la vérité absolue, mais ils n'admiraient, ils ne désiraient pas moins l'art antique. En eux, l'influence cartésienne et l'influence de l'esthétique grecque et romaine se mélangeaient ainsi et se combinaient si bien qu'au total leur doctrine finissait par différer notablement du cartésianisme. On le vit clairement par la querelle des Anciens et des Modernes, qui fut au juste celle des classiques et des purs cartésiens.

Elle couvait depuis très longtemps, mais elle éclata, le 27 janvier 1687, à une séance de l'Académie, et se prolongea pendant près de dix ans. Fontenelle, dans sa *Digression sur les Anciens et les Modernes* (1688), et Perrault, dans son *Parallèle des Anciens et des Modernes* (1688 et suiv.), soutenaient à peu près ceci : Il n'y a point d'apparence que la Nature crée aujourd'hui moins d'hommes géniaux qu'autrefois ; or, l'humanité a fait des progrès depuis l'antiquité ; par conséquent, tout donne à penser que les grands hommes modernes, qui bénéficient de ces progrès-là, doivent composer des œuvres supérieures à celles des grands hommes anciens. Comme on voit, pour eux la littérature n'était qu'un produit de la raison, qui ne diffère pas essentiellement de la science, et susceptible de perfection continue. C'était la pure théorie cartésienne : Malebranche soutint nécessairement les Modernes. Mais les grands artistes du temps, offensés dans leur sentiment de la beauté, Racine, La Fontaine, La Bruyère, défendirent les Anciens. Pour Boileau, sans répondre

sur le fond, il se contenta d'abord de se répandre en épigrammes assez lourdes et brutales contre Perrault et ses amis, qui ne lui valurent l'avantage ni de l'esprit, ni de la politesse; en 1694 seulement, il lança ses *Réflexions sur Longin*... En réalité, il était fort gêné de soutenir l'infériorité complète de ses grands contemporains, de Racine singulièrement, sur les Anciens. Quand on l'eut réconcilié avec Perrault, ce fut avec une sorte de soulagement qu'il reconnut que les Modernes avaient surpassé l'Antiquité en certains genres.

Jean-Baptiste Poquelin (au théâtre : Molière) avait déjà acquis en province une réputation d'auteur et d'acteur quand il débuta devant le Roi, au Louvre, le 24 octobre 1658, par la tragédie de *Nicomède* où il ne plut guère, et par une farce de lui où il obtint, au contraire, un succès éclatant, à la suite de quoi Louis XIV lui concéda la salle du Petit-Bourbon (sur l'emplacement de la Colonnade actuelle du Louvre) et, plus tard, en 1661, celle qu'avait bâtie Richelieu dans le Palais-Royal. C'est là que Molière, en treize ans, de 1659 à 1673, mit en scène et joua vingt-cinq pièces composées par lui, et mourut à la peine.

Au moment où il eut son premier très grand succès (l'*Ecole des femmes*, décembre 1662), la querelle du théâtre qui occupa tant ses contemporains et ceux de Racine était dans toute sa force. Son triomphe le désigna aux dévots de tout genre (mais plutôt Confrères du Saint-Sacrement et jansénistes que jésuites) qui avaient entrepris de faire interdire les représentations dramatiques, et ils commencèrent aussitôt contre lui une guerre qui ne cessa qu'avec sa vie.

Soutenu par Boileau, il fut protégé par le Roi. Louis XIV, en ce temps-là, était de mauvaise humeur contre les dévots qui blâmaient ses « désordres », — bref l'ennuyaient à périr; — et, le 12 mai 1664, il alla jusqu'à permettre la représentation à Versailles d'une comédie que Molière, traîné dans la

boue, avait composée en riposte à ses pieux adversaires, et qu'on appelait *Le Tartuffe*. Pourtant, à ce coup, les dévots poussèrent de tels cris que le jeune Roi céda et interdit la pièce. — Naguère célèbre par son inconduite et son athéisme, grand amateur de spectacles et protecteur de Molière dont il avait été le camarade de classe, mais converti à la fin de 1655 ou au début de 1656, devenu enfin, depuis 1657, l'un des pieux confrères de la Cabale des dévots, le prince de Conti avait été des plus actifs à solliciter contre le *Tartuffe* et contre l'auteur qu'il avait autrefois encouragé.. Molière pensait à lui quand il mit en scène l'hypocrite héros de son drame romantique de *Don Juan* (février 1665).

Cependant la lutte continuait autour du *Tartuffe*, dont les représentations ne furent décidément autorisées qu'en 1669, après une quantité de placets, de libelles, d'intrigues passionnées pour ou contre. Et chacune des pièces de Molière fut attaquée de la sorte. Il avait donné durant la querelle du *Tartuffe*, en 1666 *le Misanthrope*, en 1668 *Amphitryon* et l'*Avare*. En 1669, après sa victoire, il fit jouer *M. de Pourceaugnac*, où la noblesse de Cour put rire une fois de plus de la noblesse de province, et dont le lyrisme rabelaisien enchanta, à Chambord, les dames et le Roi ; en 1670, les *Amants magnifiques*, joués à la Cour, allusion peut-être à l'histoire de la Grande Mademoiselle et de Lauzun, et le *Bourgeois gentilhomme*, où il se moque des manuels de civilité qui différaient très peu des leçons données au Bourgeois par ses maîtres, en même temps qu'il plaisante ces « turqueries » que la réception solennelle de l'envoyé du Grand Seigneur, le 1er novembre 1669, venait de mettre à la mode. En 1671 vinrent la tragédie-ballet de *Psyché*, en collaboration avec Lulli, Quinault et Corneille qui aimait très tendrement la femme de Molière, Armande Béjart ; puis les *Fourberies de Scapin* et la *Comtesse d'Escarbagnas*. Les *Femmes savantes* furent jouées en mars 1672 sans beaucoup de succès ; le pauvre abbé Cotin a gagné à cette pièce une renommée qu'il ne mérite en rien. Enfin le *Malade imagi-*

naire. C'est à l'issue de la quatrième représentation de cette immortelle comédie, le vendredi 17 février 1673, sur les dix heures du soir, rue de Richelieu, que mourut Molière. En raison de sa profession, il ne put avoir les obsèques d'un honnête homme : on le porta en terre honteusement, à la nuit, le 21 février.

A part La Fontaine, les grands écrivains du siècle de Louis XIV ne l'ont loué qu'avec des restrictions : c'est qu'alors il ne venait pas à l'esprit que la comédie eût la même valeur que la tragédie, et un auteur qui faisait rire autant de mérite qu'un auteur qui faisait pleurer ; et puis on reprochait à Molière de la bassesse, ses farces, son style familier, et enfin sa profession. — Aujourd'hui, tout est dit sur son génie, le plus populaire, le plus universellement connu de toute notre littérature, et il n'est pas indispensable de répondre à Edmond Scherer qui accusait l'auteur du *Bourgeois gentilhomme* de mal écrire.

Fils d'un modeste officier de finances, Jean de La Fontaine (1621-1695) exerça sans conscience la petite charge de maître des eaux et forêts de Château-Thierry où il avait succédé à son père, abandonna sa femme et le fils qu'il en avait eu, dissipa son maigre patrimoine et vécut à Paris, très débauché, aux frais de Fouquet, des Vendôme, de Mme de La Sablière, de Mme de Bouillon, de M. d'Hervart, etc. Et tout cela n'est pas bien vertueux ; mais il le fit avec tant de grâce ! Car, si ce roué naïf ignora la morale, du moins, tels les Milanais chers à Stendhal, n'obéit-il qu'à ses inclinations et point du tout à des calculs, et cet entier abandon aux mouvements du cœur, cet égoïsme sentimental de La Fontaine, c'est le vice le plus charmant du monde. Jean est distrait à tomber dans un puits comme l'astrologue qu'il a chanté parce qu'il ne remarque que ce qui l'émeut. Par pure volupté, il aime fidèlement et tendrement ceux qu'il aime. Il s'emporte dans ses enthousiasmes avec une spontanéité adorable. Ouvre-t-il la Bible ? Le voilà tout enflammé, qui veut entrer en religion

sur-le-champ. Il entend une ode de Malherbe et se met tout incontinent à la poésie. Un jour, il découvre Spinoza ; aussitôt de courir partout : « Baruch ! Connaissez-vous ce Baruch ? Il faut lire Baruch ! » Son ami le chanoine Maucroix lui révèle les anciens : il dévore tout : Homère, Virgile, Térence, et bientôt Voiture, Rabelais, Marot, jusqu'à des auteurs du moyen âge, ce qui, à cette époque, est étonnant.

J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout : il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique...

Ayant un an de plus que Molière, quinze de plus que Boileau, et presque dix-neuf de plus que Racine, « Polyphile » se trouvait le plus vieux des quatre amis. Mais il n'avait débuté qu'à trente-trois ans par une traduction de Térence ; et il avait quarante-sept, cinquante sept et soixante et onze ans quand parurent les trois recueils de ses *Fables*, car il écrivait au prix d'un travail inouï. Ainsi, rien n'est plus conscient et mûri que l'art du « Bonhomme » ; son œuvre accuse un progrès continu : les *Contes* ne sont encore qu'une merveille de style dont les personnages, tout conventionnels, sont aux héros plus vivants des *Fables* comme les personnages de la comédie italienne à ceux de la comédie de Molière ; et il faudra que le poète galant des *Contes* ait subi l'influence de Boileau pour créer son « ample comédie aux cent actes divers ». En sorte que l'évolution de La Fontaine sous l'action du réalisme classique montre le bienfait de la discipline du Grand Siècle et donne l'exemple de la perfection où elle porta l'esprit français.

Quelques mots bien usés, à peine rehaussés d'adjectifs communs, le tout dans l'ordre le plus simple, mais disposé par La Fontaine, et voilà le tableau le plus pittoresque, la musique la plus émouvante... Tout art paraît grossier, inconvenant, pour ainsi dire, auprès de celui-là, et ce ne sont vraiment que des esprits étrangers à notre race, des Rous-

seau et des Lamartine, qui ont pu méconnaître et outrager la beauté des vers les plus justes, les plus exquis qu'il soit donné à une oreille française d'entendre.

En 1652, après l'échec de *Pertharite*, le grand Corneille, offensé, s'était retiré sous sa tente, et sa colère dura sept ans, pendant lesquels il garda le silence. Son frère Thomas et Quinault le remplacèrent avec succès. Tous deux accommodaient en habiles gens le romanesque et la galanterie surhumaine, qui étaient à la mode : leurs personnages raffinent sur l'héroïsme et se tirent à point nommé, par une série de coups de théâtre ordonnés avec art, des situations les plus rares et les plus inouïes. D'ailleurs, au milieu des discours politiques, des conspirations, des meurtres, l'amour tient une grande place dans leurs tragédies, mais un amour mol et poli, que Quinault surtout excelle à chanter en vers fluides, et qui ravit pour l'instant le jeune Roi et sa jeune Cour. Lorsque Corneille rentrera au théâtre, en 1659, par *Œdipe*, il voudra se mettre au goût de la nouvelle génération et il habillera désormais ses surhommes à la Quinault. — Et, en comparaison de ces dandys du sublime, les personnages de Racine paraîtront à beaucoup d'un réalisme cynique et bas.

A vingt-deux ans, libre de ses actes (il était orphelin), Jean Racine se lia étroitement avec La Fontaine, Furetière, Boileau, et Molière surtout, son aîné de dix-huit ans, déjà célèbre et directeur de théâtre, qui lui joua ses deux premières pièces : la *Thébaïde ou les Frères ennemis* (1664) et *Alexandre le Grand* (1665). C'était alors un beau jeune homme de vingt-cinq ans, passionné, enthousiaste, susceptible, très « homme de lettres » : le succès lui tourna la tête. Il retira brusquement à Molière son *Alexandre*, qu'il jugeait mal joué, et le porta à l'hôtel de Bourgogne. Puis, se croyant visé par une phrase de Nicole contre les auteurs dramatiques — on était alors au fort de la querelle du théâtre, — il publia contre ses anciens

maîtres de Port-Royal, que désespérait le métier impie qu'avait pris leur enfant, une spirituelle et cruelle épître, que Boileau seul l'empêcha de doubler d'une autre, et dont il avoua plus tard qu'il aurait bien voulu racheter l'ingratitude par douze ou quinze ans de sa propre vie.

Après le succès d'*Andromaque* (1667), comparable à celui du *Cid*, dit Perrault, — et les *Plaideurs* (1669), beaucoup de gens allaient répétant que sans doute ce jeune Racine avait quelque talent pour parler d'amour, mais qu'il était incapable de faire la grande pièce politique et romaine à la Corneille : *Britannicus* (1669) fut écrit pour leur démontrer le contraire. Puis, en 1670, triompha *Bérénice*, mais les ennemis de Racine ne désarmèrent point. A *Bajazet* (1672), ils trouvèrent que la pièce n'était pas assez turque. *Mithridrate* (1673), il est vrai, réussit. Mais à *Iphigénie* (1674), on opposa une *Iphigénie* de Leclerc et Coras, et à *Phèdre* (1677), la niaise *Phèdre et Hippolyte* de Pradon, que soutint toute une cabale...

Que reprochaient donc si fort à Racine ses ennemis ?... De rabaisser la tragédie. — Encore un coup, il n'était pas pour ses contemporains le noble, l'harmonieux Racine, et ils étaient bien loin de lui reconnaître cette « inimitable élégance » dont parlera bientôt Marivaux. On trouvait ses pièces d'un naturalisme brutal, grossier même. C'est qu'avec Corneille, avec Thomas Corneille, avec Quinault, on s'était habitué à l'idée que la tragédie devait provoquer l'admiration ; et voilà maintenant que ce Racine prétendait ne s'adresser qu'à la pitié ! Au lieu de héros d'une grandeur d'âme surhumaine, il en montrait qui n'avaient rien d'exceptionnel, sinon la violence de leurs passions, et il leur prêtait des sentiments naturels à des hommes et à des femmes en proie aux terribles crises morales qu'il imaginait, sans se soucier du tout que ces sentiments fussent « grands » ou non. Et il ne lui semblait pas même nécessaire qu'il y eût du sang et des meurtres dans ses pièces, ni des discours politico-historiques, ni même parfois aucune intrigue. Et l'amour, non pas

l'amour intellectuel et platonique (désir de la perfection) à la Corneille, ni l'amour romanesque et galant à la Quinault, mais l'amour-folie, « Vénus tout entière à sa proie attachée », lui semblait un sujet digne de la tragédie. En sorte que la tragédie n'était plus, avec lui, que le jeu des passions communes considérées à un degré de paroxysme, dans des personnages qui ne différaient guère de la généralité des hommes que par leur haute situation. A beaucoup, son Pyrrhus semblait un brutal, son Néron d'une répugnante noirceur, Phèdre une forcenée, la fiévreuse Hermione à moitié folle. Que pouvaient-ils penser de cette étrange jeune fille, ceux qui reprochaient autrefois à Chimène de manquer de vertu ? Et que devaient-ils se dire lorsqu'ils lisaient, dans la préface de *Phèdre*, ce détail délicieux : « J'ai cru devoir donner à Hippolyte quelque faiblesse qui le rendroit un peu coupable envers son père » ? Joignez que le style racinien leur paraissait à certains endroits d'une familiarité choquante et généralement pas assez élevé. C'est pourquoi les partisans de Corneille ne pouvaient supporter la vogue de l'auteur d'*Andromaque*. Et ils la détestaient aussi parce qu'elle leur faisait éprouver que leur manière de sentir et de penser se trouvait cruellement démodée, et qu'ils n'étaient plus, eux-mêmes, que des seigneurs vieillis et des dames mûres.

Racine avait gardé une profonde impression de sa première éducation janséniste. Arnauld approuvait *Phèdre*, dont on a appelé l'héroïne, impuissante malgré ses efforts contre la passion qui la consume et qui la damne : « une chrétienne à qui la grâce a manqué ». Et *Phèdre* est peut-être ainsi « la première étape de la conversion de Racine » (J. Lemaître), — car, à trente-sept ans, brusquement, Racine se convertit. Il détesta ses œuvres qu'il imagina corruptrices et diaboliques, brûla ses ébauches, ses projets, hélas ! tout ; puis, après avoir songé à entrer en religion, épousa par esprit de pénitence (c'est son fils Louis qui le dit) une bourgeoise sans beauté, dont il eut deux fils et cinq filles, Marie, Nanette, Babet, Fanchon et Madelon, âmes charmantes et

ardentes, qu'il mit désormais tous ses soins à élever chrétiennement.

Le Roi l'aimait et il aimait le Roi de tout son cœur. En 1689, prié par Mme de Maintenon qui voulait « divertir » ses jeunes filles « en les instruisant », il consentit à écrire *Esther* pour les demoiselles de Saint-Cyr, et *Esther* fut jouée six fois de suite en grande pompe devant toute la Cour. Mais *Athalie* (1691) ne fut représentée que sans costumes et dans la chambre de la marquise : en dépit du soin qu'on prenait de faire réciter le *Veni Creator* aux jeunes actrices devant qu'elles entrassent en scène, il paraît que les applaudissements des courtisans leur donnaient des pensées mondaines. D'ailleurs Racine, janséniste, commençait à déplaire. Il mourut le 21 avril 1699, navré du refroidissement que le Roi lui marquait.

Traiter Bossuet — « ce dernier des Pères de l'Église » (La Bruyère) — comme un homme de lettres, ce serait une impertinence. Il fut la grande voix par laquelle s'exprima en France, au XVIIe siècle, dans sa force, son harmonie et sa cohésion, la religion catholique, apostolique et romaine. Tous ses ouvrages furent de circonstances, et composés non pour l'art, mais pour l'action. Il n'y a pas d'autre philosophie à tirer de son œuvre immense, comme on l'a dit, que le catholicisme intégral (sauf les quelques opinions particulières aux gallicans). Sa biographie même se confond avec l'histoire de l'Eglise. Si ce grand athlète de la foi est l'un des deux ou trois plus admirables prosateurs français, c'est sans s'être efforcé à la gloire profane et par la seule force du génie.

A trente-deux ans, en 1659, il était déjà connu pour son éloquence lorsqu'il vint à Paris, où il prêcha pendant dix ans, à la Ville et à la Cour, des sermons de toutes sortes et ses premières oraisons funèbres, notamment celles d'Anne d'Autriche (1667, non recueillie), d'Henriette de France (1669) et d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans (1670). — Nous n'avons pas les discours de Bossuet tels

que ses contemporains les entendirent. Il les rédigeait entièrement à l'avance ; mais, en chaire, il parlait d'abondance et le souvenir de ce qu'il avait écrit ne lui servait qu'à ordonner le mouvement de ses idées.

En 1670, Bossuet, évêque de Condom, fut nommé précepteur du Dauphin, et il s'astreignit à composer de sa main tous les ouvrages qu'il jugea utiles à l'instruction de l'enfant royal, entre autres : le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* ; la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, où il expliquait que les rois sont absolus et qu'ils ne répondent de leur conduite que devant Dieu ; et le *Discours sur l'histoire universelle*, qui est un résumé de l'histoire générale suivi d'une démonstration de la Providence divine à travers les siècles.

En récompense des dix années de sa vie qu'il avait données à l'éducation du Dauphin, Bossuet reçut en 1681 l'évêché de Meaux, et désormais, bien que simple évêque, il fut le véritable chef de l'Eglise de France. En 1688, parut l'*Histoire des variations de l'Église protestante*, principal effort de la lutte qu'il soutint toute sa vie contre la Réforme. De 1695 à 1699, il composa contre le quiétisme et Fénelon une trentaine d'ouvrages. En 1702, il publia la *Défense de la tradition et des Saints-Pères* contre l'oratorien rationaliste Richard Simon. Encore faudrait-il mentionner sa longue correspondance avec Leibnitz, pour donner une faible idée de ses principaux ouvrages. Il mourut le 12 avril 1704.

Discours officiels, manuels philosophiques à l'usage d'un enfant, livres de polémique théologique, traités d'histoire depuis longtemps dépassés, écrits de circonstance, rien n'est moins « d'actualité », mais plus admirable dans notre littérature que cette œuvre d'action et de combat où tout le génie du catholicisme s'exprime avec tout l'art de l'antiquité. Fortement nourri des latins et de Balzac, Bossuet écrit dans le style « Louis XIII », qui était celui du temps où il se formait, mais il lui donne la clarté contemporaine de Boileau. C'est avec lui que notre langue prend toute sa sonorité, sa démarche

la plus noble, sa forme la plus savoureuse, la plus pleine, la plus charnelle. Et jusque dans les parties les plus simples de son œuvre, là où il ne veut que dire sans la moindre recherche ce qu'il dit, tout, transfiguré par une imagination à la Chateaubriand, palpite et vit.

Comme orateur, il n'eut jamais autant de vogue en son temps que le jésuite Bourdaloue (1632-1704). Celui-là récitait de mémoire, les yeux clos, la voix chantante, presque sans gestes, des sermons solides, logiques et bien déduits, d'une psychologie sûre, et qui visaient à convaincre plus qu'à toucher un auditoire amateur de « raison ». Son succès fut incroyable : on sait avec quel enthousiasme Mme de Sévigné parle du P. Bourdalone : « Il frappe toujours comme un sourd, écrivait-elle un jour, disant des vérités à bride abattue... Sauve qui peut ! il va toujours son chemin. »

Fénelon, au contraire, ne l'appréciait guère : à ses yeux, ces sortes de démonstrations récitées par cœur n'étaient pas de l'éloquence; ses sermons à lui étaient improvisés, et il ne nous en reste rien, mais nous pouvons nous faire une idée de leur finesse et de leur émotion par les lettres de direction de François de Salignac de La Mothe-Fénelon (1651-1715). Ses œuvres théologiques sont innombrables, et il a écrit, outre les *Fables*, les *Dialogues des Morts* et *Télémaque*, composés pour l'éducation du duc de Bourgogne, le *Traité de l'Education des filles* qui donnait certes des principes neufs en 1687, et la *Lettre sur les occupations de l'Académie*, conférence charmante d'un vieillard exquis. Mais c'est dans ses lettres et dans ses ouvrages faits sans aucune arrière-pensée de littérature et où il exprime directement sa nature, comme ce *Manuel de piété* — « livre délicieux, à mettre à côté de l'*Imitation* » (J. Lemaître) — qu'on le goûte le mieux. — L'âme féminine et affective de Fénelon n'appartient presque pas au Grand Siècle. Ses idées sur l'éducation sont celles de

Jean-Jacques; en politique, il accorde plus que ne réclameront les États-Généraux de 1789; sa religion, qui demande tout au cœur et presque rien à la raison, diffère autant de celle de Bossuet que sa critique, subjective et insoucieuse des « règles », diffère de celle de Boileau. Fénelon annonce Rousseau et sa descendance, comme La Bruyère nos « hommes de lettres ».

Jean de La Bruyère (1645-1696), bourgeois parisien, acheta à trente-huit ans une charge de trésorier général au bureau des finances de la généralité de Caen, qui ne l'empêcha point de demeurer à Paris, et voilà à peu près tout ce qu'on sait sur les quarante premières années de sa vie. En 1684, il fut nommé précepteur du petit-fils du grand Condé. Point beau de visage ni adroit d'esprit, il était privé, mais tout à fait, de grâces mondaines, et il ne brilla guère dans cette Cour des Condé : pourquoi, lorsqu'au bout de vingt-huit mois on proclama l'éducation de son élève terminée, demanda-t-il et obtint-il d'y rester? On le devine et c'est triste : le grand La Bruyère souffrait de manquer de « charme » et de séduction; il aurait donné toute son intelligence pour être un de ces gentils seigneurs qui, autour de lui, enchantaient les dames... Alors — hélas! — il badinait (voir sa lettre à Pontchartrain du 16 juillet 1695); puis « il lui prenoit des saillies de chanter et de danser fort désagréablement ». Et Boileau écrivait à Racine : « C'est un fort honnête homme, à qui il ne manqueroit rien si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être »; et Valincourt : « C'étoit un bon homme dans le fond, mais que la crainte de paroître pédant avoit jeté dans un ridicule opposé qu'on ne sauroit définir ».

En mars 1688, ayant publié ses *Caractères*, La Bruyère devint célèbre. Les trois premières éditions parurent en un an ; six autres suivirent, augmentées peu à peu, corrigées, améliorées avec un soin émouvant. Élu à l'Académie en 1693, non sans peine, il y fit (exprès ou non) une harangue

maladroite ; et c'est depuis ce temps que l'usage s'est établi de soumettre les discours des récipiendaires à une commission chargée de s'assurer qu'ils n'ont rien d'excessif. Trois ans plus tard, il mourut d'apoplexie, laissant inachevés des *Dialogues sur le Quiétisme*, qu'a publiés en 1698 un certain abbé Du Pin après les avoir refaits.

Vauvenargues a dit : « La Bruyère était un grand peintre et n'était peut-être pas un grand philosophe ; le duc de La Rochefoucauld était philosophe et n'était pas peintre ». Il est vrai ; et La Bruyère lui-même s'est posé en artiste plutôt qu'en « penseur » (« Tout est dit depuis plus de 7.000 ans qu'il y a des hommes, et qui pensent »). La Rochefoucauld s'était proposé d'expliquer le cœur humain en général, l'Homme cartésien ; l'auteur des *Caractères* a voulu composer une galerie de croquis d'après nature et d'études des individus. C'était très nouveau : jusque-là, on n'avait guère fait sous le titre de portraits que des descriptions psychologiques ; lui, il en peignit où il s'attacha moins à exposer les sentiments mêmes qu'à noter les mouvements physiques par lesquels ils se manifestent dans les individus. C'est à cause de cela, sans doute, que les *Caractères* firent scandale, et passèrent pour un livre à clef sans l'être ni plus ni moins que nos romans actuels. Et, en ce sens, La Bruyère est le premier des « modernes ».

Il l'est aussi par son style. On connaissait bien avant lui la phrase courte (voir Sévigné, Racine dans l'*Abrégé*, Fontenelle, etc.) ; mais c'était là un style familier, sans prétentions, qui ne se proposait que d'exprimer directement la pensée ; le style de cérémonie était la prose périodique. Or, de cette prose-là, La Bruyère se servit aussi (car son livre est le recueil de toutes les formes du français) ; mais son originalité, c'est qu'il fit de la phrase courte un « style d'art », si l'on peut dire, et qui se proposa avant tout de peindre. Il préféra l'épithète pittoresque et précise à l'épithète morale, vague et sonore à la Bossuet ; et pourtant il cadença ses phrases sur un rythme plus subtil que celui des vers... Au

total, il fut peut-être le premier à considérer la prose comme un art égal à celui de la poésie, et, par là, Jean de La Bruyère est sans doute le premier en date de nos « stylistes ».

Comme styliste, il n'a pas d'égal en son temps. Comme portraitiste, il n'est pas supérieur à Saint-Simon (1675-1755). Après avoir attendu pendant quinze ans, consumé de haine et d'impatience, la mort du Roi et la fin du « règne de vile bourgeoisie », ce « petit boudrillon », chétif, jaune, frissonnant de nerfs, arriva aux affaires, enfin, avec le Régent dont il était l'ami ; mais, au bout de quelques années, s'étant rendu intolérable à tout le monde, il lui fallut partir. Alors, retiré dans son hôtel et dans ses terres où il vécut encore vingt-deux ans, il trompa sa passion à repasser sa vie et à en écrire les scènes qui flamboyaient toujours devant ses yeux avec autant d'ardeur qu'au temps où il les vivait en tremblant de plaisir et de colère. Et de la lutte de cet ignorant de génie, obsédé du besoin d'exprimer ses visions, contre la langue qu'il n'a pas l'art ni la patience de solliciter, contre les mots qui le fuient, qu'il saisit nerveusement, qu'il force, et dont il tire des accents inouïs, sont résultés les incorrects, les frémissants et admirables *Mémoires* de Saint-Simon.

V

Par sa mesure, sa clarté et sa perfection, notre littérature si bien nommée classique était propre à devenir universelle, et elle le devint comme on sait. Notre langue, nos mœurs et nos auteurs conquirent l'Europe et notre patrie exerça, à partir de la fin du XVIIe siècle, la plus grande influence intellectuelle et morale qu'aucun pays ait exercé depuis l'antiquité. C'est sous le règne de Louis XIV que les Français prirent le juste sentiment, qu'ils gardèrent jusqu'à ces dernières années, de leur supériorité nationale. Par ses défauts

mêmes, par son orgueil grandiose, ce roi fut un admirable excitateur de l'esprit français.

Il a demandé au royaume des efforts matériels exténuants, et il lui a causé des souffrances dont certaines restèrent inutiles. Que serait-il advenu s'il eût écouté Colbert? Colbert se faisait une autre idée que Louis XIV de la gloire d'un souverain : il rêvait un roi austère, justicier, économe, directeur d'un État commerçant à l'image de Venise ou de la Hollande, encourageant les arts et les lettres, le travail et les travailleurs... Mais il n'est pas très équitable de juger les rois en comparant ce qu'ils ont fait à ce que leurs ministres rêvaient de faire, et d'accabler ainsi Louis XIV en glorifiant Colbert, puisque rien ne prouve, tant s'en faut, que le royaume se serait bien trouvé d'un colbertisme. — Et puis, si le duc de Bourgogne n'eût pas été emporté à trente ans, on eût vu succéder au conquérant Louis XIV un souverain pacifique, intelligent, vertueux, libéral, réformateur et conseillé par Fénelon. Et Fénelon avait un bien plus beau programme encore que Colbert — sur le papier. Quel essor n'eût pas pris alors la monarchie !... Mais quittons le pays des songes.

En 1715, la France était très lasse, mais quelques années de repos allaient lui suffire pour se relever plus vivace et mieux portante que jamais. Matériellement plus grande, elle restait augmentée — par l'effort successif de Louis XIII et de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, — du Roussillon, de la Franche-Comté, de l'Alsace, de la Flandre et de l'Artois, pourvue d'un immense domaine colonial, défendue par une solide et belle ceinture de places fortes. Intellectuellement, elle rayonnait sur le monde... Le siècle où notre patrimoine national s'est enrichi de tant de provinces, de tant de gloire et de tant de beauté, il n'est que juste de l'appeler le Grand Siècle.

Ouvrages a consulter : Voir la bibliographie du chapitre v.

Bonaffé, *Les collectionneurs de l'ancienne France* (1873). — Choisy, *Histoire de l'architecture* (s. d.). — P. Desjardins, *Poussin* (s. d.). — Jouin

Le Brun et les arts sous Louis XIV (1889). — Maurice Donnay, Cours sur Molière, dans la *Revue hebdomadaire*, 1911. — A. Lefranc, Cours sur Molière, dans *Revue des Cours et conférences*, 1906 à 1910. — J. Lemaître, *Jean Racine* (1908) ; *Fenelon* (1910), etc. — Masson-Forestier, *Racine ignoré* (1911), à corriger par les articles d'A. Hallays dans le *Journal des Débats*, décembre 1910-janvier 1911. — Lavoix, *Histoire de la musique* (s. d.). — S. Reinach, *Apollo* (1907). — R. Rolland, *Histoire de l'opera en Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LA JEUNESSE DE LOUIS XIII

CHAPITRE II

RICHELIEU

CHAPITRE III

PRÉPONDÉRANCE DE LA FRANCE

CHAPITRE IV

LE ROYAUME SOUS LOUIS XIII

CHAPITRE V

DÉBUTS DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUES

CHAPITRE VI

LA FRONDE ET MAZARIN

CHAPITRE VII

LE ROI-SOLEIL

CHAPITRE VIII

LA SPLENDEUR (1661-1678)

CHAPITRE IX

LE DÉCLIN

CHAPITRE X

AFFAIRES RELIGIEUSES

CHAPITRE XI

LE COUCHANT

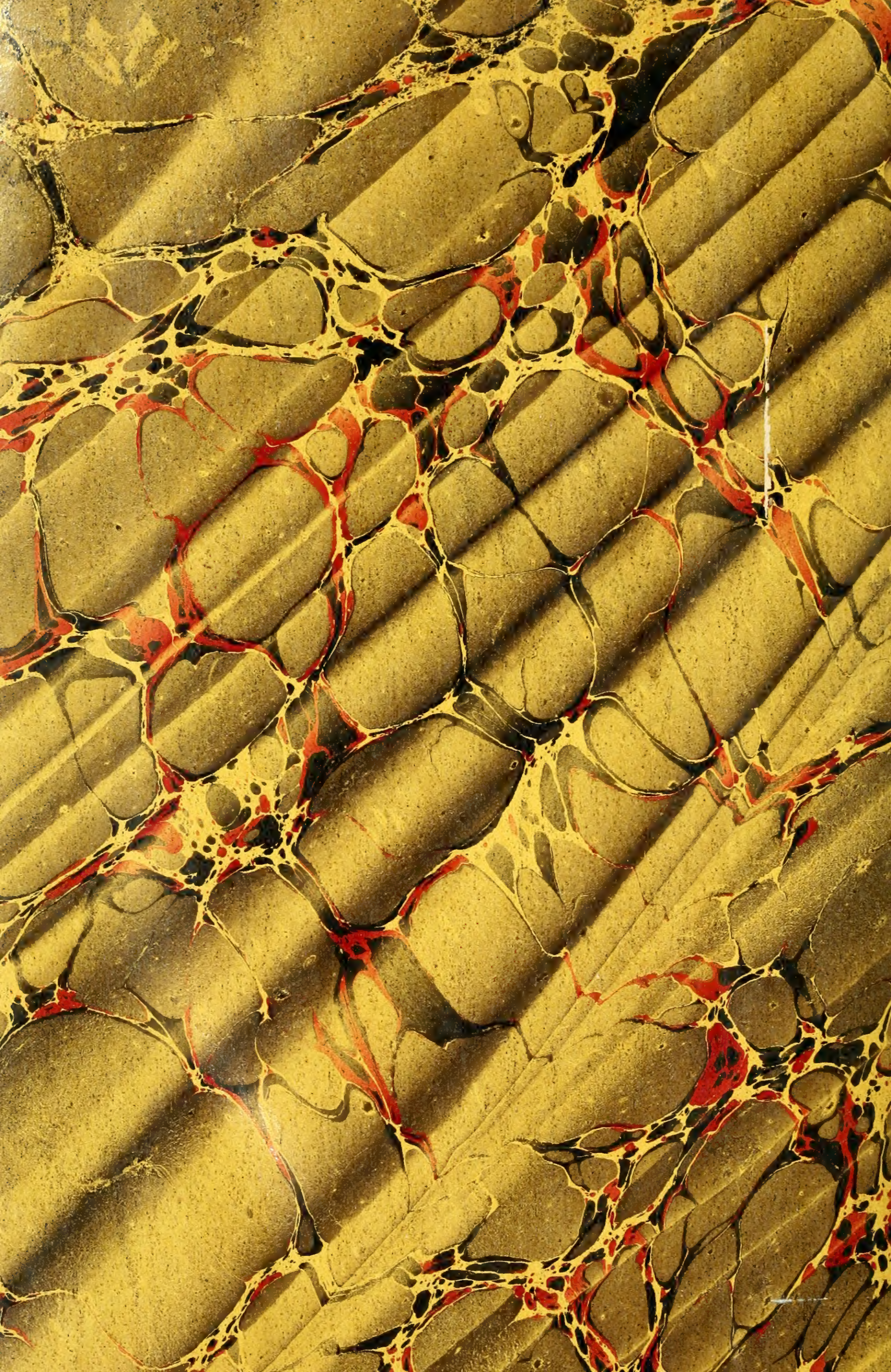
CHAPITRE XII

LE ROYAUME SOUS LOUIS XIV

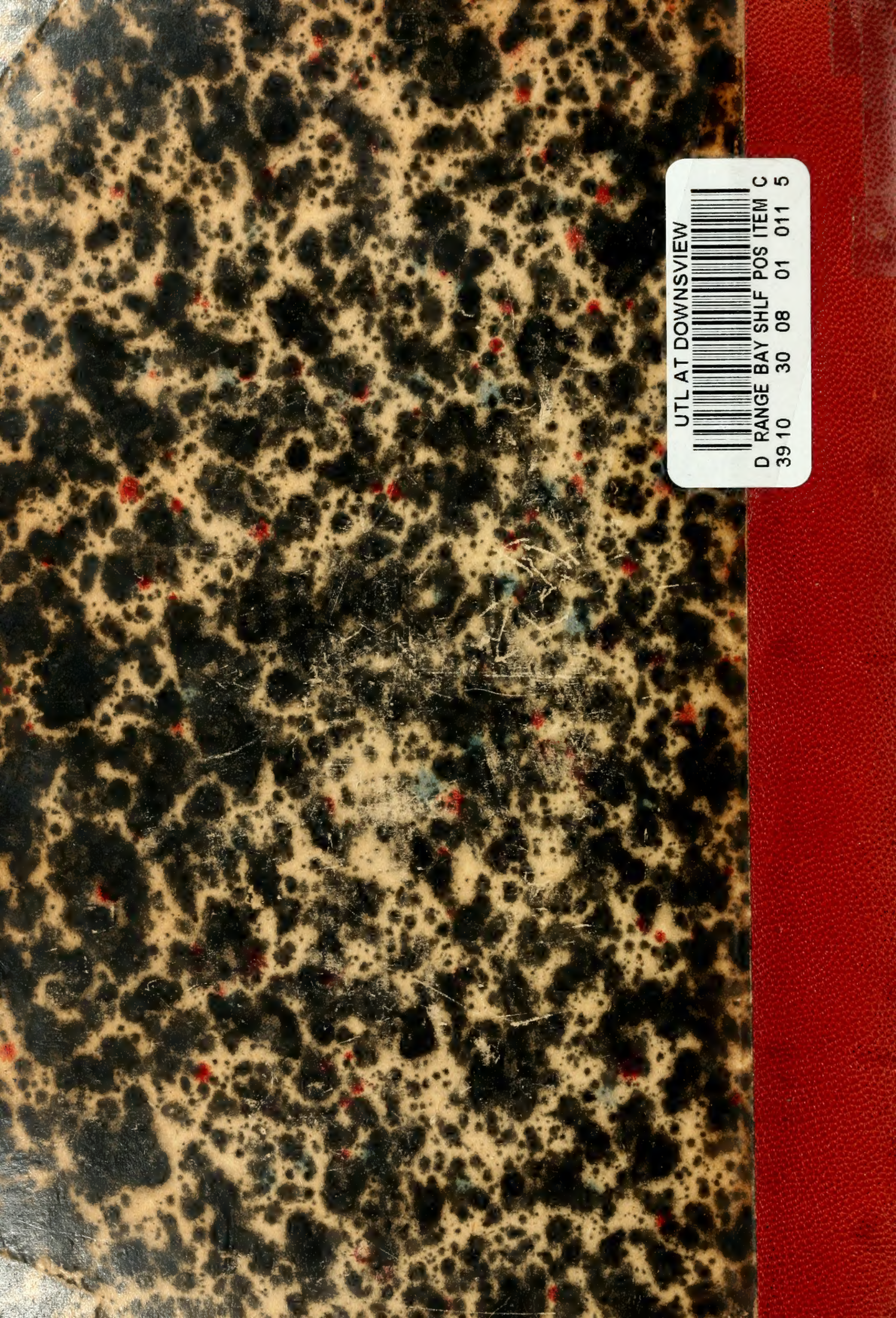
CHAPITRE XIII

LE GRAND SIÈCLE

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r






UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 30 08 01 011 5